BUHR B

a39015 00031399 2b

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Google

Digitized by Google

Google

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

ALFRED MARTINEAU

ANCIEN GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

1749-1754

★ ★ ★ ★

PARIS

Au siège de la Société : 28, RUE BONAPARTE

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

ALFRED MARTINEAU

ANCIEN GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

1749-1754

★ ★ ★ ★

PARIS
Au siège de la Société : 28, RUE BONAPARTE.

1928

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

Les Affaires du Décan.

§ 1. — De Pondichéry a Aurengabad.

(12 janvier — 18 juin 1751)

L'armée quitte Pondichéry. — Mort de Muzaffer j. (14 février) et avènement de Salabet j. : Ramdas Pendet divan. — Rivalité entre Bussy et Kerjean. — Occupation de Carnoul. — Premières négociations avec Balagirao, général des Marates. — Arrivée à Haïderabad (12 avril). — Les partis à la cour du Soubab. — Salabet j. confirmé soubab par paravana du Mogol. — Arrivée à Aurengabad (18 juin).

Il est peu de pages plus glorieuses en notre histoire coloniale que celles dont s'illustra le Décan de 1751 à 1758. Non pas qu'en ce laps de temps le pays ait été traversé par des explorateurs aventureux ayant risqué leur vie en des reconnaissances pleines de mystère et d'imprévu ou qu'il ait été conquis par une élite de soldats suppléant à leur petit nombre par une valeur défiant toute prudence et toute raison ; non, le pays avait été parcouru plusieurs fois par des voyageurs ou des com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

merçants européens et nos soldats n'y livrèrent pas plus de deux ou trois batailles ou combats dignes de ce nom. Ce qui fait l'originalité des affaires du Décan, c'est que, devenus maîtres des destinées de ce pays par un coup de surprise, nous y restâmes pendant sept ans avec des effectifs réduits, maintenant uniquement notre prestige ou notre autorité par une politique attentive et clairvoyante, à la fois insinuante et rigide, conciliante et autoritaire, respectueuse des coutumes des Indiens et sachant accorder notre esprit à leur tempérament. Ce fut le triomphe de la vertu, si l'on entend par ce mot l'ensemble des qualités de tact, de prudence et de mesure qui font un bon gouvernement. L'homme qui pratiqua cette politique, Bussy, n'était cependant ni un diplomate ni un administrateur de profession ; c'était un simple capitaine plus habitué à donner des ordres qu'à souffrir la discussion ; mais il comprit dès le premier jour que, pour commander, le bon sens et la raison valent souvent mieux que l'autorité mal comprise, et, comme il était étranger à toute idéologie et ennemi de toute chimère, il ne trouva dans cette voie que bonheur, succès et prospérité. La France lui doit un beau chapitre d'histoire et Dupleix la meilleure partie de sa gloire.

Bussy n'avait pas encore fourni une longue carrière, lorsqu'il fut envoyé dans le Décan. Né en 1718, pourvu en 1734 d'une compagnie d'infanterie qui fut réformée deux ans plus tard, arrivé dans l'Inde vers 1742, il avait pris part au siège de Madras et s'était distingué à celui de Pondichéry. Il avait ensuite servi dans le Carnatic contre Anaverdi kh., le raja de Tanjore et Mahamet Ali. Lorsqu'il s'était agi de prendre Gingy, c'était à lui que Dupleix s'était adressé. Puis étaient venus la défaite et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la mort de Nazer j., l'avènement de Muzaffer j. et le voyage de ce prince à Pondichéry, au mois de janvier 1761.

Ce fut ce voyage qui décida de la destinée de Bussy. Le nouveau soubab, qui ne se sentait pas sûr de ses troupes ni de ses sujets, demanda des Européens pour l'accompagner jusqu'à Haïderabad : Bussy s'offrit pour les commander, et Dupleix accepta. Cette circonstance fortuite décida de sa carrière.

Bussy n'était à ce moment qu'un officier comme beaucoup d'autres, attendant tout des hasards de la guerre pour avancer ou pour faire fortune. Si, après sa mise à la disposition de Muzaffer j., il avait suivi la règle commune, il aurait profité des moindres occasions pour faire valoir ses talents militaires ; au besoin il les eut provoquées ; mais il ne considérait la guerre que comme un moyen et non comme un but et, les avantages essentiels obtenus, il lui parut plus intéressant et plus digne de l'esprit de les consolider par la diplomatie. En toutes circonstances il se conduisit moins comme un chef d'armée que comme une sorte de commissaire civil et c'est à peine anticiper sur les événements que de dire qu'il déploya dans ce rôle moins éclatant toutes les qualités de l'administrateur et de l'homme d'État. Comme l'écrivait plus tard le P. Monjustin, aumônier de son armée : « Ce n'est pas par des médiocres succès qu'une politique habile se fait connaître » et, dans son commandement du Décan, Bussy remporta les succès les plus éclatants. Nul doute qu'il eût acquis plus de gloire et que son nom serait plus connu s'il avait livré et gagné beaucoup de batailles ; mais est-il bien nécessaire de cueillir des lauriers, si c'est uniquement pour orner des tombeaux ? Suivons le dans son odyssée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Muzaffer j. et Dupleix s'étaient dit adieu le 12 janvier 1751. Les seigneurs patanes étaient partis le lendemain, Bussy le 17 et Muzaffer kh.[1] avec la cavalerie cipaye le 20.

Etait-il sage de diviser nos forces et se lancer dans l'inconnu avant d'en avoir terminé avec Mahamet Ali ? Les deux opinions pouvaient se soutenir et il serait intéressant de savoir comment Dupleix les mit en balance : l'histoire est malheureusement muette sur ce point. La prudence commandait évidemment de tout régler avec Mahamet Ali avant d'entreprendre au loin une nouvelle campagne ; mais ce prince paraissait alors si faible, si abandonné de tous, si résigné lui-même à une soumission prochaine que, pour un danger incertain et sans doute de courte durée, Dupleix ne crut pas devoir sacrifier les avantages que lui laissait entrevoir la protection donnée à Muzafferj. Le soubab du Décan était le souverain légitime de toute l'Inde du sud : en consolidant son pouvoir, n'affaiblissait-on pas du même coup celui de Mahamet Ali ? Dut ce prince être soutenu par les Anglais, que compterait sa résistance contre la triple entente militaire ou morale du soubab, des Français et du Mogol ? C'était l'échec assuré. L'avenir seul devait révéler ce que cette conception avait d'erroné. Mahamet Ali nous résista mieux qu'on ne le supposait et, pendant ce temps, nos troupes s'engageaient toujours plus loin dans le Décan, sans qu'il fût possible de les rappeler.

Ce dédoublement d'une armée déjà si réduite en nombre pouvait nous être fatal, comme il le fut en effet, et Dupleix avait comme un pressentiment qu'il jouait une partie délicate lorsque, deux ou trois jours après le

1. Muzaffer kh. n'était autre que l'ancien chef des cipayes Abd er Rhaman, qui s'était distingué au siège de Pondichéry.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

départ de nos troupes, il rappela au soubab sa promesse d'accorder à Mahamet Ali un établissement convenable dans ses états ; c'était le seul moyen de séparer sa cause de celle des Anglais. Si l'on y parvenait, plus besoin de s'inquiéter de Saunders ni de son conseil ; il suffirait que Muzaffer j. leur fit sentir qu'ils étaient à sa discrétion. Inutile de les ménager : lorsque Muzaffer j. était à Pondichéry, il leur avait fait part de son avènement et ils ne lui avaient pas répondu. A ce mauvais procédé, il n'y avait qu'une riposte : la menace de les chasser de tous leurs établissements. Le soubab fut invité à ne pas hésiter. Muzaffer j. se prêta de la meilleure grâce à ce que Dupleix lui demandait, mais on a vu, au récit des événements du Carnatic, que ce fut en pure perte : Mahamet Ali était depuis longtemps résolu à ne s'appuyer que sur les Anglais : toutes les avances qu'on pouvait lui faire étaient une preuve certaine que notre confiance était endormie. Le départ d'un détachement pour le Décan ne pouvait que favoriser ses espérances et sa résistance, puisqu'il était trop visible que, du côté purement militaire, Dupleix affaiblissait nos forces en les partageant. Bussy, tenu au courant des idées du gouverneur, devait de son côté faire toutes les honnêtetés possibles à Mafous kh., resté prisonnier à la cour du soubab, pour déterminer son frère à abandonner volontairement Trichinopoly.

Cependant nos troupes continuaient leur marche avec une lenteur calculée ; la fidélité de celles du soubab n'était rien moins qu'assurée. En quittant Pondichéry les Patanes avaient promis à Dupleix de rester attachés à Muzaffer j. et le nabab de Carnoul avait, dit-on, les larmes aux yeux, mais à peine eurent-ils franchi nos limites que toutes leurs rancœurs revinrent avec le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souvenir de leurs désillusions. Ils n'avaient pas pris leur parti du partage inéquitable à leurs yeux des trésors de Nazer j. ; aussi, dès la fin de janvier, formulèrent-ils de nouvelles réclamations et, pour les appuyer, ils essayèrent de faire déserter nos soldats : le nabab de Carnoul voulait faire une compagnie de blancs. Il fallut que Dupleix menaçât Muzaffer j. de l'abandonner s'il n'empêchait les désertions. Muzaffer j. était trop mal affermi sur le trône pour imposer son autorité à ceux qui l'y avaient élevé. Tout en déclarant que ces gueux n'étaient pas à craindre, Dupleix lui recommanda cependant, pour les calmer ou pour les endormir, de leur faire des promesses raisonnables, jusqu'au jour où il serait réellement le maître : alors il ne devrait pas hésiter à leur faire couper la tête. Dupleix avait en réalité aussi peu d'estime pour les uns que pour les autres ; plus on les pratiquait, plus on les méprisait, écrivait-il à Bussy le 3 février.

Cette situation paradoxale ne dura que quelques jours. Lorsque l'armée eut passé la Quichena et que les Patanes se furent rapprochés de leur pays, leurs espoirs s'accrurent de toute la force que donne la possession du sol et ils jugèrent que le moment était venu de renouveler l'attentat qui avait si bien réussi contre Nazer j. Ils donnèrent en secret aux paliagars de leurs domaines l'ordre de s'assembler et de disposer des canons dans les défilés.

Le 14 février, comme on était arrivé dans les états de Cudappa, celui-ci prit prétexte de quelques déprédations de l'armée de Muzaffer j. pour se révolter ; il fit arrêter l'artillerie du soubab et piller son avant-garde ; on arrêta de même des charriots de munitions appartenant à Bussy. Les nababs de Savanour et de Carnoul se joignirent aussitôt à lui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qu'allait faire Bussy ? Dupleix lui avait recommandé de « faire toujours office de médiateur dans les différends qui s'élèveraient entre ces seigneurs » ; il chercha aussitôt à négocier et envoya auprès des rebelles un indien du nom d'Agi Abdalla, chrétien de confiance que lui avait donné Dupleix. Sans attendre son retour et sans vouloir écouter les conseils de Bussy qui l'engageait à ne pas exposer inutilement sa vie, Muzaffer j. marcha à l'ennemi. A environ deux lieues du camp, il rencontra Abdalla, qui lui apportait les excuses des Patanes. Sans doute Muzaffer j. ne crut-il pas à leur sincérité ; il ne voulut rien entendre et continua sa marche, bientôt suivi par Bussy, qui cependant ne put le rejoindre à temps. Quelques coups de canon suffirent à mettre les Patanes en déroute ; les nababs de Savanour et de Carnoul furent tués, celui de Cudappa parvint à s'échapper. La victoire de Muzaffer j. était complète ; mais, fatalité déplorable, il fut tué dans l'action, soit d'un coup de flèche dans l'œil, soit d'un coup de lance que lui porta le nabab de Carnoul, au moment où Muzaffer j. allait lui-même le percer de son sabre.

Dans ce combat rapide, Bussy n'eut qu'un homme blessé ; l'armée même du soubab eut de 60 à 80 blessés et environ 30 tués. Les pertes des Patancs ne sont pas connues.

Il restait à régler la succession de Muzaffer j. D'après les lois de l'Empire, la cour de Delhi pouvait seule disposer du gouvernement ; mais Delhi était loin et si l'on ne voulait voir l'armée se diviser et peut-être la dynastie de Nizam disparaître, c'était tout de suite qu'il fallait prendre un parti : il serait toujours temps de demander l'investiture du Grand Mogol. L'héritier naturel était le fils de Muzaffer j., un enfant de cinq à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

huit ans, n'ayant pour toute défense que le désintéressement de ses oncles. Arme bien fragile. L'aîné d'entre eux, Gaziuddin, était à Delhi et depuis trois ans que son père était mort, il n'avait jamais revendiqué sa succession ; on pouvait à la rigueur ne pas tenir compte de ses droits. Ses trois autres frères, Salabet j. Nizam Ali et Bassalet j. se réunirent le jour même, firent asseoir Bussy au milieu d'eux, lui exposèrent le danger de laisser seulement une demi-heure l'armée sans chef et lui dirent tous trois qu'ils ne voulaient tenir que de lui la place que le hasard venait d'ouvrir. Salabet, l'aîné, était « un peu bouché », suivant une expression de Dupleix ; Nizam Ali, le second, avait plus de feu et d'esprit ; le troisième était trop jeune pour qu'on put songer à lui. Comme la logique le conseillait, Bussy désigna l'aîné et Salabet j. fut reconnu sans opposition par toute l'armée. Ramdas Pendet, divan de Muzaffer j., le *boxis* ou général en chef de l'armée, tous les officiers et fonctionnaires lui promirent fidélité et passèrent à son service. Jamais transmission de pouvoir ne se fit avec tant de complaisance et de célérité.

Le nouveau soubab ne tarda pas à nous témoigner sa reconnaissance ; lui aussi craignait d'être trahi ou abandonné par ses troupes. Avec une soumission et une humilité qu'on n'exigeait pas mais qui est un peu dans le style oriental, il dit qu'il ne voulait tenir ses terres que de Dupleix et qu'il était prêt à nous donner tous les trésors de Golconde et tout le Décan. En fait, il nous confirma les concessions de Muzaffer j., abandonna à notre contrôle tout le pays depuis la Quichena jusqu'au Cap Comorin, c'est-à-dire le Carnatic, le Maduré et Tinnivelly sur lesquels il n'exerçait d'ailleurs qu'une autorité nominale, et nous céda en outre les territoires de Nizampatnam,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gontour, Acclemanar et Narzapour, qui complétaient notre établissement de Mazulipatam. Il donna en même temps l'ordre de rétablir notre comptoir d'Yanaon, et céda personnellement à Dupleix le port de Matousbender à la côte d'Orissa. Sur notre recommandation, le jeune fils de Muzaffer j. ne fut pas oublié ; il obtint Adony, Raichour, Bijapour, Carnoul, Cudappa et d'autres territoires moins importants.

Rien ne fut changé dans les projets de Dupleix comme dans ceux de Bussy. Sans s'être concertés, tous deux jugèrent de la même façon la révolution qui venait de s'accomplir et les conséquences que nous en pouvions tirer. Dès le 24 février, Dupleix écrivait à Bussy qu'il n'y avait qu'un parti à prendre : continuer à marcher jusqu'à Haïderabad, maintenir en place Ramdas Pendet et assurer le nouveau soubab que nous ne désirions que la paix.

« Au surplus, disait-il, mettez-vous en tête que vous faites la loi dans cette armée ; n'en abusez pas et menez tout au but que je désire... Tout votre but et le mien doivent être de conserver les possessions de la Compagnie, de les augmenter même ; voilà quelle doit être votre attention dans toutes les circonstances où vous vous trouverez... Quand vous aurez tout terminé, affectez beaucoup d'affabilité pour tout le monde et tâchez de vous attirer l'amitié de ces gens-là. » (*A. V. E 3748. — 24 janvier*).

Sans avoir reçu cette lettre, Bussy voyait déjà tout le Décan à ses pieds.

« Voici selon moi, écrivait-il le 21 février, le moment de faire de grandes choses... Toute l'armée et en général grands et petits ne reconnaissent que vous et les Français... Les trésors de Golconde nous seront remis à notre arrivée, si vous le voulez. Je crois que la nation peut tirer de très grands avantages

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de cette révolution ci... On nous promet de belles choses, si nous voulons aller jusqu'à Golconde. Nous sommes trop avancés, je pense, pour reculer et toute notre attention devant être d'étendre la gloire du nom français et de procurer le bien de la Compagnie, il ne se présentera jamais une plus belle occasion de la faire sûrement. Je mettrai tout en usage pour faire l'un et l'autre... Mes premières lettres ne permettaient pas tous ces avantages ; mais le génie de Ramdas Pendet, la crainte des armes françaises, la vénération que l'on a pour notre nation, la certitude où l'on est de ne rien faire si nous abandonnions, tout cela nous met dans le cas de faire la loi et de tirer des avantages plus grands mêmes que ceux que nous eussions eu lieu d'espérer du vivant de Modin kh. [Muzaffer j.]. Si vous jugez à propos, comme je le pense, que nous continuions d'accompagner le nouveau nabab, moi et nos messieurs sommes disposés à nous sacrifier. »

« J'ai maintenant les bras liés, ajoutait-il le 22 ; mais une fois pourvu de vos nouveaux ordres, laissez-moi faire, vous serez content de ma gestion... De Pondichéry vous gouvernerez Golconde et ses dépendances comme si vous y étiez... J'entrevois de trop belles choses pour croire que vous soyez d'humeur à prendre un autre parti que celui de protéger le nouveau nabab... Notre poignée de monde commande ici absolument. » — *A. C. C² 83, p. 8-11.*

Ainsi, sans s'être entendus mais simplement par leur connaissance de l'âme indienne, Dupleix et Bussy non seulement n'avaient pas été déconcertés par la révolution imprévue du 11 février [1], mais ils en tiraient au contraire les présages les plus favorables. La nécessité

1. Il résulte cependant d'une lettre de Dupleix en date du 8 mars que Bussy aurait eu un moment l'idée de ramener nos troupes à Pondichéry après la mort de Muzaffer j. La vérité est que celui-ci ne voulut pas s'engager plus loin, sans en avoir reçu l'ordre, mais dès le lendemain, il écrivait à Dupleix qu'il était nécessaire d'accompagner Salabet j. jusqu'à Golconde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour le nouveau soubab de s'appuyer uniquement sur nos forces justifiait leur confiance. Cette communauté de sentiments subsista lorsque nos troupes se trouvèrent réellement engagées dans le Décan et comme il n'exista jamais entre les deux hommes ni jalousie ni rivalité mais un égal amour du pays et un même désir de gloire, il n'est pas étonnant qu'une entente aussi étroite qui se maintint presque sans nuages jusqu'en 1754 ait abouti aux plus brillants résultats.

Peu s'en fallut pourtant que Bussy ne demeurât pas chargé de la tâche. Dans les jours qui suivirent le 14 février, il fut sérieusement malade et demanda à revenir à Pondichéry. Dupleix l'y autorisa (6 mars) non sans l'avertir que, dans son intérêt aussi bien que pour la gloire du roi, il serait préférable qu'il restât (A. V. 3748).

Bussy resta, mais pour tomber presque aussitôt sur d'autres écueils. Il lui arriva un jour de consigner sa tente à Ramdas Pendet, et ce haut seigneur ressentit cruellement l'affront. Des officiers se plaignirent d'autre part d'être traités avec trop de hauteur ; enfin Bussy avait auprès de lui comme second le propre neveu de Dupleix, Kerjean, capitaine d'infanterie. Outre le mérite personnel que pouvait avoir cet officier, sa parenté avec le gouverneur lui donnait une sorte de droit de conseil qui ne plut pas à Bussy, comme il ne plut pas à Kerjean de ne pas être consulté. Il s'en ouvrit à son oncle, qui, avec les ménagements nécessaires, fit entendre à Bussy (lettre du 8 mars), que ce serait un moyen de lui témoigner à lui-même de la déférence si dans les circonstances épineuses il voulait bien se concerter avec Kerjean ; celui-ci était parfaitement capable de lui donner de bons conseils. L'avis était courtois et mesuré ; mais dans une lettre adressée personnellement à Kerjean le 17 mars,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix regrettait beaucoup plus nettement que Bussy eut manqué de mesure en ces diverses circonstances, mais, ajoutait-il, « il est assez difficile d'allier la fermeté avec la bonté dans les manières ; ce n'est qu'un grand usage du commandement qui fait trouver ce milieu et rendre affable en même temps que l'on conserve toute la fermeté. »

La fin de la lettre pour laquelle Dupleix demandait le plus grand secret était plus suggestive. Il se pourrait, disait-il en substance, qu'après son arrivée à Golconde, Bussy dut continuer jusqu'à Aurengabad, mais que, devenu trop exigeant, il posât au soubab des conditions exorbitantes. Ce serait un abus. Les avantages nouveaux qu'on pourrait nous consentir ne devaient pas être plus importants que ceux qui avaient été convenus à Pondichéry au moment du départ pour Haïderabad. — Les conditions actuelles étaient suffisantes, d'autant plus que le soubab avait promis de doubler les gratifications en arrivant à Golconde. Exiger davantage serait de la tyrannie. Si Bussy dépassait la mesure, Kerjean devait, avec autant de tact que possible, essayer de l'y ramener, et, en cas d'insuccès, prendre le commandement des troupes et les conduire lui-même à Aurengabad. Toutefois il ne devait agir ainsi qu'à la dernière extrémité.

Le désir de favoriser Kerjean n'était sans doute pas étranger à cette mesure rigoureuse, peu conforme au caractère de Dupleix, mais peut-être s'imaginait-il que Bussy, dont la santé était mal rétablie, ne serait pas fâché de jouir en paix de la petite fortune qu'il avait amassée. Il le voyait déjà, après son arrivée à Golconde, prendre de lui-même le chemin de Mazulipatam pour rentrer en France. « Sans doute, écrivait-il à nouveau à Kerjean le 2 avril, Bussy considère sa fortune comme faite et ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

songe plus qu'à se retirer. » Et dans cette pensée, il traçait déjà à Kerjean la ligne de conduite qu'il devrait tenir, lorsqu'il aurait le commandement de l'armée. Il lui recommandait d'être généreux, bon et ferme et d'affecter en même temps le désintéressement. « Soyez affable et poli avec tout le monde », lui disait-il, comme si Bussy avait péché par ce défaut de qualités.

Il est certain qu'à ce moment et pendant tout un mois Bussy toucha de près la disgrâce, mais il ne connut sans doute jamais les lettres adressées à Kerjean. Il put donc sans arrière-pensée conserver sa foi en Dupleix. Les conseils que celui-ci lui avait donnés sur l'art de gouverner n'avaient rien d'offensant et tout porte à croire qu'ils ne tombèrent pas en pure perte ; car non seulement nous ne trouvons plus d'observations pareilles dans la suite de la correspondance, mais instruit par l'expérience, Bussy ne cessa de déployer jusqu'en 1758 les qualités de fermeté et d'affabilité que Dupleix considérait à juste titre comme nécessaires à un chef.

Le rétablissement de sa santé qui eut lieu sur ces entrefaites, anéantit les espérances de Kerjean et, au milieu d'avril, sa situation se trouva plus forte que jamais. Un nouveau succès venait de la consolider.

En remontant à petites journées de Cudappa à Haïderabad, l'armée arriva le 26 mars devant la petite ville de Carnoul, dont le nabab avait successivement trahi Nazer j. et Muzaffer j. La place dont la défense avait été négligée et dont une partie des murs tombait en ruines, était gardée par 4.000 hommes qui essayèrent de nous opposer quelque résistance. On les réduisit sans peine à l'impuissance et la majeure partie d'entre eux fut passée au fil de l'épée. La veuve et les deux fils du nabab furent faits prisonniers.

Toutefois ce n'est pas cet événement qui rétablit aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

yeux de Dupleix la situation de Bussy. Dans le temps où Carnoul tombait entre nos mains, on apprit qu'une armée marate forte de 20.000 hommes et commandée par Balagirao, tout à la fois général en chef et premier ministre du raja de Sattara, était campée entre la Krichna et Golconde, avec l'intention de nous barrer la route. Elle était soudoyée par Gaziuddin, qui voulait se réserver l'avenir, mais comme les hommes étaient mal payés, ils n'avaient nulle envie de se battre. Bussy eut pu profiter de cet état d'esprit pour leur tomber dessus ; peut-être eut-il été victorieux. Il préféra acheter la paix ; il savait combien à la guerre la fortune est inconstante et il n'avait pas assez de monde pour jouer l'avenir du Décan sur un coup de dé. Ses instructions comme notre intérêt lui conseillaient de consolider d'abord l'autorité de Salabet j. à l'intérieur ; il atteignit ce but, en faisant donner deux laks à Balagirao. Moyennant cette somme, les Marates firent une retraite honorable et Salabet j. put considérer que la maîtrise du Décan n'était plus qu'une affaire de jours ou de semaines.

A la suite de ce marché, l'armée put en effet entrer paisiblement à Haïderabad, où elle arriva le 12 avril. Salabet j. y fut reçu avec toute la pompe orientale et reconnu soubab sans opposition. Tous les gouverneurs, même ceux des proviuces lointaines, lui prêtèrent les uns après les autres serment de fidélité.

Suivant les conventions arrêtées à Pondichéry avant le départ des troupes, les gratifications furent alors distribuées sur la caisse du soubab à Bussy, à ses officiers et même à d'autres personnes. D'après Orme, Bussy aurait reçu pour son compte 2.250.000 liv. et un simple enseigne 120.000 liv. [1]. Un missionnaire, le P. Théodore,

1. Nous ne savons quelle somme exacte reçut Kerjean, mais dans le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

obtint une somme qui permit aux Capucins de Pondichéry de finir leur église. Par contre Ramdas Pendet, qui présida à ces libéralités, faisait toutes sortes de difficultés pour rembourser 689.644 rs. que Dupleix avait avancées à Muzaffer j. ; il est vrai qu'il n'accorda les gratifications elles-mêmes qu'à son corps défendant et il fallut que Bussy le mit en quelque sorte dans l'obligation de s'exécuter.

Quelles conséquences Dupleix tira-t-il de ces premiers événements? il nous faut le demander à sa correspondance.

Une de ses premières lettres fut pour prier Bussy de demander au Mogol un firman confirmatif de toutes nos possessions territoriales et des concessions qui lui avaient été faites à lui-même et à sa femme[1]. Il eut désiré que, pour les mettre à l'abri de tout malheur mais en réalité pour les tenir mieux en son pouvoir, Ramdas Pendet et Salabet j. fissent passer leurs richesses à Mazulipatam. Il recommanda à Bussy de bien garder la forteresse de Golconde ; par elle on tiendrait encore mieux le Décan. Renouvelant les menaces de Muzaffer j., Salabet j. fut

même temps il fit passer 253.000 rs. ou 607.100 liv. à Mazulipatam. Vincens toucha 200.000 rs. ou 480.000 liv.

1. Les concessions faites à M^me^ Dupleix consistaient en trois aldées à Devracotta, dépendant de l'île de Divy. Le rentier qui les détenait lui en chicana la possession. Afin de trancher la difficulté, Dupleix fit demander par Bussy que Devracotta avec ses dépendances nous fut affermé 7.000 pagodes qu'on en tirait au temps de Nazer j. En attendant qu'une solution régulière intervint, Dupleix ordonna à Friell, chef du comptoir de Mazulipatam, de s'en emparer par provision. Les choses s'arrangèrent au gré de Dupleix, mais une fois mise en possession des aldées, M^me^ Dupleix en céda les revenus à la Compagnie.

Dupleix reçut personnellement le port de Mafous bender à la côte d'Oriasa et déjà il avait substitué à ce nom celui de Dupleix bender. Mais au moment d'en prendre possession, il s'aperçut que les revenus ne suffisaient pas à l'entretien et il y renonça.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

invité à écrire à Saunders pour l'informer que s'il continuait à soutenir Mahamet Ali, ses compatriotes seraient chassés de leurs comptoirs. Quant à ce prince, Dupleix était toujours d'avis qu'on lui trouvât une compensation dans le Décan. Il avait d'abord songé à Ellore et à Rajamandry ; après réflexion, il estima que ces villes étaient trop près de Madras et opina pour Chicacole.

Nizam Ali donnant quelque signe d'indépendance, Dupleix craignait que son intelligence ne créât un jour quelque embarras sérieux à Salabet j. et, par mesure de précaution, il demanda à Bussy s'il ne conviendrait pas de s'assurer de sa personne. Salabet j. pouvait craindre de lui le poison ou l'assassinat.

La cour du soubab était alors divisée en trois clans qui se réclamaient de Ramdas Pendet, Seyed Lasker k. et Chanavas k. Dupleix connaissait toutes leurs intrigues. Par la divanie, Ramdas était celui qui ayant le plus d'argent pouvait se faire le plus d'amis. Lasker kh. venait d'être investi du gouvernement d'Aurengabad. Dupleix le considérait comme un honnête homme, à qui l'on pourrait un jour donner la place de Mahamet Ali. Chanavas kh., l'un des anciens conseillers de Nazer j., était pour le moment en défaveur. Dupleix, qui voyait les choses d'assez loin, estimait qu'en s'alliant étroitement avec Ramdas Pendet, on pourrait, s'il était besoin, faire sentir à Salabet j. que sans nous c'est le fils de Muzaffer j. qui règnerait à sa place. Si les partis de Ramdas Pendet et de Seyed Lasker kh. parvenaient à s'équilibrer, Bussy devrait manœuvrer entre les deux pour faire accorder à nos établissements du Bengale le droit de ne payer aucune redevance au Mogol. Quant au reste, maintenant que Bussy s'éloignait chaque jour de plus en plus de Pondichéry, Dupleix ne pouvait plus lui donner d'ins-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tructions précises ; il s'en rapportait à sa prudence :

« Vous connaissez parfaitement, lui disait-il, la race à qui vous avez à faire ; la fermeté bien ménagée et mêlée d'affabilité vous conduira où vous voudrez. » (*Lettre du 24 mai*)... « Vous avez ma confiance entière ; je n'ai rien changé à mes sentiments ; ils sont toujours les mêmes et il m'est très flatteur d'avoir contribué à la fortune d'un galant homme comme vous. » (*Lettre du 27 mai*).

Cependant l'armée avait repris sa marche et s'avançait vers Aurengabad, véritable capitale du Décan depuis qu'Aureng-Zeb avait détruit en 1687 le royaume de Golconde. Il semble qu'avant d'entreprendre ce nouveau voyage, Bussy, Kerjean et Vincens aient demandé au soubab de nouvelles gratifications. On a vu qu'il n'entrait pas dans les sentiments de Dupleix d'approuver ces exigences ; lorsqu'il les connut, il écrivit tout à la fois à Bussy et à Kerjean (lettres du 30 juillet) que c'était le meilleur moyen de nous faire détester ; cette avidité ne pouvait être que fort mal interprétée par les Indiens et affaiblir la valeur de notre intervention et de nos services. Bussy et Kerjean n'auraient dû accepter de nouvelles gratifications que si le soubab les avait spontanément offertes. Dupleix ne s'opposait d'ailleurs pas à ce qu'il en fût accordé aux subalternes et insistait même pour qu'elles fussent payées.

La marche vers Aurengabad se fit au milieu d'une grande confusion d'idées et de sentiments. Chanavas kh. mécontent de Salabet j. qu'il tenait pour un prince faible et sans honneur, livrant son pays aux infidèles, s'était échappé de Golconde et s'était rendu à Aurengabad dans un état d'esprit qui ne présageait rien de bon. Le bruit courait d'autre part que Gaziuddin avait enfin obtenu du Mogol un firman qui l'investissait de la soubabie, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il était en marche pour en prendre possession. Fort heureusement, vers le 15 mai, arriva de Delhi un homme qui apportait à Salabet j. les titres dont il avait besoin pour légitimer son autorité. Les gens malintentionnés parent dire, non sans raison, que l'homme était un faux messager et le firman une pièce fabriquée à la cour même de Salabet j. Si l'on calculait en effet le temps écoulé depuis la mort de Muzaffer j. il était impossible qu'on eût pu écrire à Delhi et recevoir une réponse. Dupleix lui-même douta de l'authenticité du firman et en attribua l'honneur à Ramdas Pendet, (Lettre du 27 mai). On sait que les faux de ce genre ont toujours été considérés dans l'Inde comme une supercherie de bon aloi. Quoi qu'il en soit, ce document produisit l'effet escompté : Salabet j. reçut l'envoyé de l'Empereur avec les plus grands égards ; Bussy lui-même lui rendit hommage avec tous ses officiers et l'on tira des salves d'artillerie.

L'entrée de l'armée dans Aurengabad, qui eut lieu le 18 juin, se fit dès lors au milieu de l'acclamation générale : les mécontents se turent. La ville privée de son soubab depuis la mort de Nizam oul Moulk, c'est-à-dire depuis trois ans, était heureuse de redevenir une capitale, avec toute la pompe, les cérémonies et les fêtes qui accompagnent d'ordinaire un nouveau règne. Orme nous dit — et nous sommes loin de garantir le chiffre, — qu'on accourut de toutes parts pour saluer le soubab et que, pendant plusieurs jours, la ville ne compta pas moins d'un million d'habitants.

Bussy n'avait pas eu tort deux ou trois mois auparavant de conclure un accord avec Balagirao. Tant au dehors qu'à l'intérieur, Salabet j. paraissait bien être le maître incontesté du Décan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 2. — De l'arrivée a Aurengabad a l'assassinat de Ramdas Pendet.

(18 jain 1751 — 4 mai 1752)

Vues de Dupleix sur le Bengale. — L'opposition aux Français à la cour du Soubab. — Rapports avec le Mogol. — Guerre contre les Marates : affaire du 4 décembre, marche sur Pouna, retraite sur Ahmednagar. — Paix du 17 janvier 1752, rompue trois jours plus tard et rétablie presque aussitôt. — Dupleix songe à attirer à Trichinopoly une partie de l'armée du Décan : départ de Néamet-Oullakhan. — L'assassinat de Ramdas Pendet (4 mai) remet tout en question.

Avec l'entrée des Français à Aurengabad, les désirs de Dupleix étaient satisfaits : de là nous dominions véritablement le Décan et si Salabet j. s'y prêtait, ce n'était plus qu'un jeu de régler la question du Carnatic.

Ce fut d'abord un acte de reconnaissance à l'égard de Bussy :

« J'ai lu avec plaisir, lui écrivit-il le 4 août, le petit détail que vous me faites de votre entrée à Aurengabad. Rien de plus honorable que tout ce qui s'est passé et tout cela se lira avec bien de la satisfaction en France où je fais passer les extraits des articles de vos lettres qui méritent d'être lus. Courage, mon cher Bussy, vous menez tout cela avec grandeur et décence. Cette entreprise ne pouvait tomber en meilleures mains. Je vous en remercie de tout mon cœur et vous prie de continuer sur le même ton...

« Rien n'est en vérité plus glorieux pour le règne de notre monarque ; tous ces événements bien rendus occuperont une place bien honorable dans les fastes de son règne...

« Tout ce que vous me marquez sur la gloire que le roi et la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nation acquerreront est bien véritable et si on m'a l'obligation de l'idée, que ne vous doit-on pas pour l'exécution. Je vous l'ai déjà dit plusieurs fois, je ne puis trop vous remercier et trop vous prier de soutenir et de terminer ce que vous avez si bien commencé... »

Puis, l'imagination aidant, voilà que s'ouvrent tout à coup des horizons insoupçonnés. Aurengabad est plus près de Delhi que de Pondichéry ; pourquoi ne pas étendre notre suprématie sur l'Inde tout entière ? Quand on a traversé 1.100 kilom. sans perdre un homme autrement que par la maladie, il semble que ce soit un jeu d'aller jusqu'à la capitale du Mogol. Cependant ce n'est pas encore de ce côté que Dupleix songe à porter ses pas : le Bengale lui paraît d'une conquête plus facile et pour le moment plus utile à nos intérêts.

Là régnait depuis 1739 Aliverdi kh. qui a laissé dans l'histoire de l'Inde le nom d'un homme hardi et résolu. Malgré de nombreux insuccès, ses entreprises habilement menées avaient toujours tourné à son avantage. Mais précisément pour ce motif on craignait qu'un jour, par humeur ou par ambition, il ne vint à tout bouleverser. Ne serait-il pas conforme à l'intérêt général de le renverser et de lui substituer un prince plus calme et plus complaisant ?

Le candidat était tout trouvé ; c'était Salabet j. Le prestige qu'il venait d'acquérir dans le Décan faciliterait son avènement. Dupleix s'en ouvrit à Bussy dès le 4 août et lui dit que le moment était enfin venu de tirer vengeance de tous les affronts que nous avions reçus à Chandernagor ; la puissance d'Aliverdi kh. n'était qu'un leurre et, avec l'appui de nos forces, il serait aisé de faire triompher Salabet j.

Quels bénéfices ne recueillerons-nous pas de cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

révolution ? Lorsque ce prince serait installé au Bengale, nous devrions tâcher d'avoir autour de Chandernagor des aldées rapportant de 100 à 200.000 rs. de revenus. Ainsi s'étaient constitués ou développés nos établissements de Pondichéry, Karikal, Mahé et Mazulipatam. L'empire français de l'Inde se formait peu à peu par ces juxtapositions successives.

Bussy devait naturellement être chargé de l'opération. Comme Dupleix avait quelque raison de penser que l'idée ne conviendrait pas à la Compagnie, il pria Bussy de la lui soumettre directement ; on se défierait moins de ses propositions ; il pourrait dire certaines choses qui étaient interdites à Dupleix (Lettre du 4 août).

Le projet était grandiose. Il n'est pas certain que Dupleix l'ait mûri longuement et s'y soit sérieusement attaché, puisque tout en l'exposant à Bussy, il lui recommandait avec instance de le tenir absolument secret. Il suffit cependant qu'il en ait eu l'idée pour qu'on puisse dire avec une sorte de certitude que, dans sa généreuse ambition pour son pays et pour lui-même, Dupleix n'avait pas toujours le sens des réalités. Il marchait trop volontiers de l'avant sans consolider les résultats acquis. A ce moment, nous n'avions même pas commencé le siège de Trichinopoly et Mahamet Ali restait toujours une menace dans le Carnatic.

Au reste, les affaires intérieures du Décan, sans être inquiétantes, ne laissaient pas que de donner quelques soucis. Nos succès avaient accru notre prestige, mais avaient développé dans la population un certain esprit national : qu'étaient ces Français qui restaient dans le pays moins pour le protéger que pour le dominer ? Pour éprouver les sentiments des uns et des autres, Dupleix suggéra à Bussy un plan assez ingénieux. C'était de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

répandre discrètement le bruit de notre départ, comme si notre œuvre était terminée, et demander ensuite en plein durbar l'autorisation de revenir à Pondichéry. Cette épreuve était nécessaire. Nul doute que le soubab désirât nous retenir ; mais ses ministres et les grands du royaume, quelle serait leur attitude ? Dupleix comptait que, quel que fût leur désir de nous voir hors du Décan, ils n'oseraient pas le manifester ; loin de là, ils nous prieraient sans doute de renoncer à nos projets. Nous pourrions ainsi rester, sans que personne pût nous accuser de poursuivre un autre but que la protection du pays. Nos ennemis même devraient feindre de croire à notre désintéressement.

Dupleix renouvela à cette occasion à Bussy sa ferme volonté qu'aucune récompense nouvelle ne fut demandée au soubab pour prix de la continuation de nos services (Lettre du 8 août). La fortune de Bussy et celle des autres officiers s'était assez accrue ; il ne fallait plus témoigner au nabab que de la reconnaissance [1].

Dupleix eut enfin l'idée de faire écrire par Salabet j. au roi de France et au Contrôleur Général deux lettres qui, pour produire plus d'effet, devaient être accompagnées l'une d'un présent de deux laks et l'autre de 50.000 rs [2]. On sait que pour son compte personnel Dupleix n'hésita jamais à employer ces moyens de persuasion : seule-

1. Plusieurs officiers qui s'étaient enrichis demandèrent à repasser à la côte ; Dupleix le leur refusa.

2. Dupleix tenait beaucoup à ce que les cadeaux fussent proportionnés à la dignité de celui qui les recevait. A la suite de l'accommodement entre Salabet j. et Balagirao du mois d'avril précédent, tous deux lui envoyèrent un serpeau ; il jugea celui de Salabet j. indigne de sa situation et y fit ajouter 2 laks de roupies, afin qu'il ne fut pas dit que ce prince ne savait pas témoigner sa reconnaissance (Lettre du 27 juin).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment au lieu d'argent, il envoyait des bijoux, des dentelles ou des curiosités du pays.

Bussy n'ignorait pas plus que Dupleix les sentiments qui agitaient la cour du soubab ; lui aussi savait que notre autorité n'était pas acceptée sans une certaine impatience même par ceux qui en bénéficiaient. Dès les premiers jours de son arrivée à Aurengabad il avait pris toutes ses mesures pour ne pas être la victime d'une surprise ou d'une trahison. Il avait choisi pour sa résidence et pour celle des soldats européens une forteresse à l'extrémité de la ville, d'où il la dominait complètement. Il avait d'autre part imposé la discipline la plus stricte ; les hommes ne pouvaient jamais sortir qu'à de certaines heures et en petit nombre ; encore leur fallait-il une permission. On évitait ainsi les contacts trop fréquents avec la population indigène, les invitations à la débauche et les rixes qui en résultent ordinairement. Les moindres fautes étaient punies avec sévérité. Les Indiens prirent ainsi l'habitude de nous considérer non plus comme des dominateurs dont la présence incessante eut été comme une offense à leurs sentiments religieux ou nationaux, mais comme des amis discrets qui leur donnaient à eux-mêmes l'exemple du bon ordre et du respect aux lois. Notre autorité en fut singulièrement accrue, surtout dans le menu peuple résigné d'avance à tous les despotismes et l'on vit même des notables mettre leurs richesses et leurs biens sous la protection de nos soldats.

Quant à Bussy, les recommandations déjà anciennes de Dupleix avaient porté leurs fruits. Sous la pression des événements non moins qu'au contact d'hommes si différents de lui par la race, la religion et leur conception générale de l'existence, il avait peu à peu accommodé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son caractère aux circonstances et sans cesser d'être distant et quelque peu sceptique sur les qualités de ceux qu'il protégeait, il s'était fait plus souple, plus conciliant et plus « affable », suivant l'expression de Dupleix. Il évitait de s'imposer au soubab ou à ses ministres par des audiences répétées ; mais en toute affaire un peu importante, sa main « invisible et présente » leur faisait sentir son pouvoir occulte. Il savait comment traiter avec les grands seigneurs indiens tout à la fois si démonstratifs et si indifférents, et sans être leur dupe, leur témoigner une déférence apparente que ne justifiaient pas toujours leurs titres ou leurs vertus. Il paraissait leur laisser l'initiative des actes qu'il inspirait et, en flattant ainsi leur amour-propre, il obtenait plus aisément les concessions ou les avantages dont il avait besoin. Personnellement ennemi d'un faste inutile, il n'hésitait pas cependant dans ses rapports avec le soubab à se présenter toujours devant lui avec un cérémonial éblouissant, conforme aux habitudes et aux traditions des Indiens. En ses audiences même privées toute simplicité était proscrite ; il fallait qu'il apparût avec la majesté du souverain et du pays dont il était le représentant. Il se riait d'ailleurs lui-même de ce formalisme, et comme il l'écrivit un jour dans une heure d'abandon, il se promettait d'en rire davantage encore lorsqu'il serait revenu en France et qu'il évoquerait dans les jardins du Palais Royal ces souvenirs de pure vanité. Si l'on pouvait adapter aux choses du passé des expressions modernes, on pourrait dire que nul ne sut manier avec plus d'habileté et de délicatesse les formules du protectorat ou de l'administration indirecte.

Bussy n'exécuta pas les menaces apparentes de Dupleix

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'abandonner Salabet j. à son sort. Les circonstances ne le permirent pas. Au moment même où l'on pouvait penser que notre concours avait solidement assis l'autorité de ce prince, aussi bien à l'intérieur qu'au dehors, un nouvel orage se préparait du côté des Marates et de Delhi et notre appui devint plus que jamais indispensable. Gaziuddin n'avait pas renoncé à l'espérance de régner et l'on apprit au mois d'août qu'il arrivait du nord avec 150.000 hommes, tandis que Balagirao, dont on avait payé la retraite plutôt qu'acheté l'amitié, se préparait à lui donner assistance en venant de Pouna ou d'Ahmednagar avec une armée de 100.000 hommes. En un instant la terreur se répandit à Aurengabad ; on voyait déjà le Décan envahi au nord et à l'ouest et les moins timorés parlaient d'abandonner la ville et livrer à l'ennemi une partie du territoire. Seul ou à peu près seul Bussy estima que le danger non seulement n'était pas imminent mais pouvait être conjuré ; pour cela, il ne fallait pas attendre les Marates mais aller les chercher chez eux. A une défensive toujours pleine de danger, il fallait franchement substituer l'offensive. N'avions-nous pas des troupes pour la soutenir et pour triompher ? Si quelques mois auparavant, Bussy avait reculé devant un conflit avec Balagirao, c'est qu'il voulait avant tout ne pas livrer aux aléas d'une bataille le trône mal affermi de Salabet j. ; maintenant que ce prince ne trouvait nulle part de résistance en ses états, il convenait de restaurer son prestige au dehors et relever les provocations de l'ennemi. Ce langage exposé sans vantardise mais sans faiblesse donna toute confiance à Salabet j. et l'on se prépara à la guerre.

Dupleix ne la vit pas venir sans inquiétude ; elle dérangeait tous ses projets sur le Bengale. Estimant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toutefois qu'il était encore possible de l'éviter, il suggéra à Bussy l'idée d'entrer en relations avec Tara Baye, tante du raja de Sattara et ennemie de Balagirao. Cette femme avait jadis joué un rôle considérable dans les affaires du pays et elle avait encore une grande influence : on ne lui demanderait de s'en servir que pour le maintien de la paix. Comme on n'en voulait nullement à l'intégrité du territoire marate, rien n'empêcherait de négocier en même temps avec Balagirao. Si de ces intrigues ou négociations, nous pouvions retirer quelques avantages pour notre compte, nous devions essayer d'obtenir soit la cession de Bassein, près de Bombay, soit l'abandon à notre profit du *chotaye* que les Marates percevaient sur le Carnatic, Trichinopoly, le Maïssour, le Tanjore, Cudappa, Carnoul et autres lieux. L'abandon du chotaye vaudrait mieux ; ce seraient pour nous des revenus assurés. Libre du côté des Marates, Dupleix verrait à s'occuper des affaires du Bengale.

Bussy ne vit aucune difficulté à se charger successivement des deux entreprises. Il pensait en finir de bonne heure avec Balagirao et passer au Bengale en décembre ou en janvier. « Une armée leste qui se joindrait à nous à Bengale ou à Balassore, disait Bussy, rendrait la conquête de cette province infaillible. »

Les événements ne permirent pas la réalisation de ces espérances. Les préparatifs de l'expédition contre Balagirao durèrent plus longtemps qu'on ne le pensait, puisque l'armée ne quitta Aurengabad que le 8 novembre. On était alors dans la saison des pluies et à vrai dire il n'était pas encore certain que la guerre dut avoir lieu. Balagi entretenait auprès de Salabet un vaquil avec qui l'on échangeait tous les jours des vues contradictoires et l'on était presque tombé d'accord pour reconnaître que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la guerre ou la paix ne se décideraient véritablement que le jour où les deux armées se trouveraient en présence. Si Balagi avait des partisans dans l'entourage même du soubab, Salabet avait également des intelligences dans le camp marate. Suivant les conseils de Dupleix, Bussy était entré en rapports avec Tara Baye et avec d'autres Marates qui, par haine ou par crainte du péchoua, tournaient plutôt leurs espérances de notre côté. Ces négociations suivaient un cours favorable. En cas de guerre, Tara Baye devait nous fournir 30.000 hommes et prendre à sa solde l'armée de Salabet j., une fois qu'elle aurait passé la Bhima ou Ganga.

Ce fut le parti de la guerre qui l'emporta. Les causes en sont toutefois plus lointaines qu'elles ne paraissent. En mourant, au début de l'année 1750, le roi des Marates, Shao, avait confié la régence sous son jeune successeur au péchoua Balagirao, un des sept conseillers du royaume. La tante du jeune prince, Tara Baye, vieille femme de la plus grande énergie et veuve de Ram Raja, mort en 1700, enleva le nouveau roi et s'enferma avec lui dans Sattara, suivie de deux des conseillers du royaume. Balagirao leva contre elle 80.000 cavaliers. La guerre se prolongea sans produire d'événements décisifs. A la fin, Tara Bye, désespérant de triompher, s'adressa à Salabet j., au moment où ce prince venait de monter sur le trône. Ce fut pour dénouer cette coalition bien plutôt que dans une pensée hostile à l'égard du Décan que Balagirao avait pénétré dans ce pays. On a vu comment il conclut la paix. Revenu à la côte, au lieu de presser la guerre contre Tara Bye, il alla prendre ses quartiers d'hiver à Pouna.

Les appels de cette princesse non moins que la crainte de voir Balagirao s'unir à Gaziuddin, déterminèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cinq mois plus tard Salabet j. à lever une armée. Celle-ci devait être forte de 100.000 chevaux, 50.000 fusils, 300 pièces d'artillerie et 30.000 pions, lesquels devaient être suivis de plus de 400.000 bouches inutiles et peut-être de 200.000 têtes de bétail et 300 éléphants. Complétée des renforts éventuels de Tara Baye, c'était une masse formidable.

Seyed Lasker kh. et les rajas Sultangy et Janogy, sujets de Salabet j. mais dévoués à Balagirao, craignant que ce dernier ne fut écrasé, lui conseillèrent un accommodement mais Salabet j., écarta toutes propositions. Ils écrivirent alors à Balagirao de ne point désespérer ; la paix se ferait quand même, avant le passage du Ganga (*Lettre de Kerjean au Contrôleur Général du 25 déc. 1751*).

Bien qu'il se crut assuré du succès, Bussy ne voulait rien laisser au hasard ; il sentait de quelle conséquence il était pour notre réputation d'éviter le moindre échec. Par des envois successifs, sa petite armée de blancs avait été portée de 250 à 500 hommes, mais il y avait beaucoup de malades ; le 11 septembre, on en comptait 100 à l'hôpital, tant à cause de l'abus de l'arraque que des pluies qui avaient déterminé des cas de fièvre. Bussy demandait sans cesse des renforts et Dupleix lui en envoyait autant qu'il pouvait par Mazulipatam, d'où l'on remontait par des chemins pierreux et malaisés jusqu'à Haïderabad.

Pendant que l'on se préparait ainsi à la guerre, sans trop se presser de part et d'autre, il arriva de Delhi une lettre cette fois tout à fait officielle qui confirmait Salabet j. dans la soubahie du Décan. La patente en avait été obtenue à la cour du Mogol à la suite d'intrigues très coûteuses qui avaient eu raison de l'opposition de Gaziuddin. La pièce fut reçue à Aurengabad le 23 septembre au bruit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du canon et de la mousqueterie, Bussy offrit au soubab de la part de Dupleix 24 roupies d'or qui furent reçues avec les marques de la plus grande reconnaissance.

Le même messager annonça que Dupleix ne tarderait pas à recevoir les titres plus honorifiques que substantiels de *Zafer jing* et d'*aftazary maïmarata* et la dignité plus effective de nabab d'Arcate dont il avait déjà obtenu les paravanas de Muzaffer j. et de Salabet j. Plus de 100.000 rs. avaient été dépensées pour payer les influences et démarches nécessaires. Le firman de la nababie arriva le 13 octobre à Aurengabad et fut aussitôt transmis à Pondichéry. On a vu, au récit des affaires de Trichinopoly, pourquoi Dupleix n'en fit présentement aucun usage et se contenta de placer le document en ses archives.

Pour couronner ces succès, Bussy proposa d'envoyer une double ambassade au roi de France et au Mogol, et s'offrit lui-même pour remplir la seconde, tandis que Kerjean irait à Paris. Par malheur, celui-ci éleva des prétentions financières qui parurent exagérées ; il ne jugeait pas pouvoir faire figure honorable à la cour sans apporter 10 à 15 laks de présents. Quant à Bussy, les nécessités de la guerre l'obligèrent personnellement à ne pas quitter le Décan, et, bien qu'à regret, on renonça à l'une et à l'autre mission.

Bussy travaillait évidemment pour la gloire du nom français et pour celle de Dupleix en voulant étendre jusqu'à Delhi notre action diplomatique ; mais il ne dédaignait pas non plus — et c'était légitime — les avantages personnels qui pouvaient en résulter pour son ambition ou pour ses intérêts. « J'espère, écrivait-il à Dupleix le 11 septembre, que vous présenterez ma bonne volonté et mes services en Europe de façon à me faire honneur...

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je vous remets le soin de ma réputation et de me faire connaître en Europe par vos lettres au Ministre et à la Compagnie. »

Au moment d'entrer en campagne, il crut devoir renouveler à Dupleix ses sentiments de fidélité et de dévouement. Il s'estimerait, disait-il, le plus heureux des hommes si Dupleix était une fois bien convaincu de son zèle et lui accordait son estime et son amitié : ce serait la meilleure récompense de ses peines.

« Comptez sur moi, lui écrivait-il le 23 septembre, comme sur une personne qui vous est tout à fait dévouée par reconnaissance et par inclination ; je vous jure que je ne pense uniquement qu'à la bien remplir ; la mission dont vous m'avez chargé, vos nobles sentiments ont fait éclore le germe d'honneur qui était en moi et ce principe seul me guide aujourd'hui. »

Dans une autre lettre du 15 octobre, il s'exprimait en ces termes : « Un galant homme doit se conduire par une ambition mesurée ; j'en ai, Monsieur, mais elle se bornera toujours au point où vous la voudrez et je remets entre vos mains mon avancement et mon élévation [1]... »

« La réputation des Français, continuait-il, et la vôtre en particulier est au point que tout ce qu'il y a des Maures et des Gentils souhaitent le gouvernement de la nation, les premiers par la règle et l'ordre qu'il y a dans le militaire : il n'y en a point ici qui n'ambitionnent le poste de nos cipayes ; les seconds par la bonne foi qu'il y a dans les contrats et les affaires... Je m'applaudis quelquefois de mes petites négociations, mais jusqu'à ce que j'aie votre approbation... je croirai toujours que c'est l'amour-propre qui agit en moi.

« Je me fais fort de mettre les Français en possession de tous

1. Bussy mettait alors son ambition à obtenir plus tard un brevet de colonel et pour le moment un poste au Conseil supérieur de Pondichéry.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les pays jusqu'au Quichena par l'empereur même, mais il faut des forces d'Europe... Si je voulais j'aurais dans moins de quinze jours 50.000 cavaliers à mon service » et les meilleures troupes du pays. Celles-ci « ne connaissent que ceux qui paient bien » et voudraient servir sous les Français.

Enfin, en adressant au ministre Machault une sorte de rapport sur les événements auxquels il avait pris part, Bussy s'exprimait en ces termes :

« Rien de plus glorieux et de plus heureux que ce qui se passe dans l'Inde depuis quelques années... M. Dupleix a conduit les choses avec tant de sagesse et de fermeté qu'il mérite les plus grands éloges...

« Je travaille aujourd'hui à affranchir les Français de tous droits dans toute l'étendue de la domination de l'empereur mogol. Comme il est nécessaire ici plus qu'ailleurs d'unir le commerce et la guerre, je mets toute mon attention à ménager l'amitié des seigneurs commandant dans les endroits qui avoisinent nos concessions, afin qu'ils favorisent notre commerce. » (*Lettre du 15 septembre 1751. A. C. C² 83, p. 22-23*).

Tels étaient les sentiments de Bussy à l'égard de Dupleix et telles étaient aussi ses vues générales sur les affaires du Décan, lorsque s'engagea la partie avec les Marates. Bussy écrivait avec la confiance et la tranquillité d'un homme assuré du succès.

Une revue générale des troupes eut lieu le 14 octobre. L'armée passa la journée dans un jardin près de la ville. Le divan et une vingtaine de seigneurs vinrent la visiter. Nos soldats très proprement habillés avaient fort belle tenue. On leur fit faire l'exercice et le soir il y eut une retraite aux flambeaux : toute la ville vint au devant d'eux. Le divan était enchanté et assurait Bussy que cette revue venait de donner la victoire et des millions au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nabab. « Balagirao ne tarderait pas à s'en apercevoir. »

« J'avais fait demander au maître du jardin, qui est un grand seigneur, écrit Bussy, d'y aller passer la journée et en arrivant je fis défendre aux soldats et aux cipayes de rien toucher, à l'exception d'une orange qu'un soldat prit. Le jardinier vint se plaindre ; je fis venir le soldat et donner 100 rs. au jardinier. Cela me fit beaucoup d'honneur... Tel est l'ordre que je tâche de mettre partout. »

Tout faisait présager la victoire. Lasker kh. jusque-là fort hésitant ne craignait plus de proclamer la nécessité de la guerre. Des faquirs parcouraient les rues en disant qu'il fallait profiter de notre présence pour écraser les Marates : c'était Dieu qui nous envoyait pour sauver le pays. Dans le camp ennemi, la veuve de Ram Raja et les principaux seigneurs étaient disposés à nous reconnaître le quart du Carnatic ; les Angrias s'engageaient à cesser toute piraterie contre nos vaisseaux et nous demandaient d'établir une loge en un de leurs ports. Beaucoup d'autres, sans prendre notre parti, disaient que c'était Dieu qui conduisait les affaires du soubab et que la situation de Balagirao était désespérée.

L'armée se mit enfin en route, le 8 novembre ; le lendemain elle était à deux lieues d'Aurengabad. Le territoire des Marates commençait deux journées plus loin. On ne tarderait donc pas à être en contact avec l'ennemi.

En ce moment solennel, Bussy tint à faire savoir à Dupleix que tout se passerait bien et qu'encore une fois il pouvait compter sur lui :

« Le rang que j'ai soin de tenir ici doit vous faire plaisir. Lorsque j'accompagne le nabab, je marche toujours à côté de lui et tous ces seigneurs à dix pas dernière nous... Je ne puis trop vous répéter que tous les grands et les petits nous accablent d'amitiés ; il y en a parmi eux qui crèvent de jalousie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais ils nous craignant... Ce qu'il y a de vrai c'est qu'ils nous élèvent tous ainsi que la nation au plus haut point de gloire... Tout ce que je puis vous dire c'est que vous soyez tranquille. Je connais parfaitement cette race ; je suis en état de la gouverner et nous avons été bien longtemps la dupe (j'entends la nation) des dehors de celle-ci...

« Je veux, Monsieur, me faire une réputation qui réponde à celle de quelqu'un de ma famille[1] ; je veux illustrer à jamais la nation et lui procurer des biens immenses ; c'est de vous dont elle tire et gloire et avantages, mais du moins je veux être l'instrument qui vous aura servi. Comptez sur moi comme sur votre propre fils...

« Je finirai celle-ci (cette lettre) par vous prier d'être tranquille sur les événements de cette partie. Je profiterai de tout tant pour la gloire du roi que dans l'intérêt de la nation. J'ai plus de choses dans la tête que je ne puis vous en écrire ; j'ai toujours présent tout ce que vous me recommandez dans vos lettres ; ainsi, je vous prie encore d'être tranquille et si tout ici me procure des avancements et des grades, je veux que ce soit à bon titre et que vous ayez par mes services de fortes pièces pour travailler à mon élévation. »

Cependant l'armée continuait sa marche avec une prudente lenteur. Elle passa par Ahmednagar, où Bussy ordonna de laisser les bagages inutiles[2].

La guerre n'était pas encore déclarée ; elle ne le fut que le 23 novembre, à la suite d'une réunion solennelle du durbar. La veille, le soubab avait eu un entretien de

1. Nous ne savons à quel membre de sa famille Bussy fait ici allusion ; dans une lettre à Machault, du 15 septembre 1751, il disait : « Mon nom vous sera connu et si mes ancêtres ont bien servi leur souverain, je ferai ici tous mes efforts pour prouver que je suis leur vrai descendant. » *(A. Col. C² 83, p. 22-23).*

2. « Malgré cela, écrit Kerjean, il serait difficile d'exprimer l'attirail, la suite, le peuple de canailles, de faquirs et de bagages qui nous suivaient. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quatre heures avec Bussy et ils avaient décidé ensemble de tenir le lendemain un grand conseil. Tous les chefs de l'armée s'y trouvèrent; Bussy consulté déclara que l'intérêt du soubab était de détruire Balagirao; si l'on faisait la paix avec lui, les Français lui feraient la guerre pour leur propre compte. Bien entendu ce langage était convenu d'avance avec Salabet j. L'assemblée se rangea unanimement à cette opinion.

Et l'on se remit en route à grandes journées. L'armée avait pour objectif Pouna, la capitale des Marates, distante d'Aurengabad d'environ 60 lieues. Le 26, elle n'en était plus qu'à 20 cosses et à 10 seulement de l'armée de Balagirao. On fit alors une nouvelle revue de nos troupes blanches (28 novembre). Sur 498 hommes qu'on aurait dû compter, y compris 101 hommes récemment arrivés de Mazulipatam, il en manquait 80 tant déserteurs que morts : rien que depuis le départ d'Aurengabad, il en était mort 8. N'était pas comprise dans ce chiffre une compagnie partie de Pondichéry avec 57 hommes, dont 20 avaient disparu. Restaient dans l'ensemble 455 hommes, dont 44 étaient absolument hors d'état de servir et qu'on évacua à Ahmednagar. C'est donc avec un effectif réduit de 411 hommes que Bussy aida Salabet j. à engager la partie contre les Marates [1]. (*B. N. 9159, p. 3-4*).

Les événements qui se passèrent alors justifièrent toutes les prévisions de Bussy et constituent un des monuments

1. D'après une lettre de Kerjean au contrôleur général du 25 décembre suivant, les troupes françaises se montaient à 300 hommes d'infanterie, dont 50 grenadiers, 60 artilleurs, 46 cafres, 32 topas, 6 ouvriers blancs, 6 domestiques, 3.000 cipayes dont 500 à cheval; elles avaient 10 pièces de 2, 3 à la Suédoise et 11 autres plus petites et enfin 2 mortiers et 2 pierriers. L'imagination populaire augmentait de beaucoup chacun de ces chiffres. (*A. C. C² 83, p. 144-150*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les plus extraordinaires de notre histoire coloniale.

Dès le lendemain, 29, on commença de ferrailler avec Balagirao, qui, suivant l'usage de sa nation, harcelait constamment l'adversaire en refusant toujours le combat. Bussy avait donné des ordres de marche et de bataille qui ne furent pas exécutés pour deux raisons, premièrement par le peu de discipline qui règne d'ordinaire dans toute armée indienne, puis par la peur des Marates et le désir des gens de Salabet j. d'être protégés par nous de tous les côtés à la fois. Bussy distribua en conséquence son armée de la façon suivante : Pour les Maures, Abdoulker kh. à l'avant-garde, Sayed Lasker kh. à l'arrière ; les troupes du divan et de plusieurs autres seigneurs à la droite et à la gauche ; chacun de ces postes contenait au moins 15.000 cavaliers. Pour les Français, Kerjean, 100 blancs, cafres et topas, 18 artilleurs, et 500 cipayes avec Cheik Ibrahim et 4 pièces de canon à l'avant-garde ; Vincens, Aymard et Muzaffer kh. à l'arrière-garde avec 3 pièces de canons, 70 blancs et 300 cipayes ; de chaque côté de l'armée 3 pièces de canon, 50 blancs et 300 cipayes, sous les ordres respectifs de Degray à droite et Ruflet à gauche. Au centre se tenaient Bussy, le soubab, son divan et 5 ou 6 autres seigneurs avec 5.000 cavaliers. Bussy et Muzaffer kh. devaient se porter à l'endroit le plus attaqué.

Ainsi au moment d'engager l'action, Salabet j. disposait d'au moins 60.000 hommes, tandis que nous avions avec nous 411 blancs et 5.800 cipayes. Balagirao avait à peu près autant de troupes, habituées à faire la guerre d'après les procédés en usage depuis le temps du grand Sivaji.

On marcha trois jours sans rencontrer l'ennemi. Le quatrième, des fourrageurs s'étant trop avancés furent attaqués par les Marates, et obligés de se replier. Le lende-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

main, il y eut une dizaine de combats assez chauds en divers endroits, l'un notamment au passage d'un ghate où Kerjean culbuta Balagirao. Les Marates, dit Bussy en faisant à Dupleix le récit de cette action, montaient les montagnes avec leurs chevaux comme de vrais cabris. A la suite de cette montagne s'étendait une belle plaine. Les troupes marates s'y étant reformées tombèrent sur la gauche de notre armée, où elles jetèrent quelque confusion. Bussy accourut avec 100 blancs et 300 cipayes et quelques indiens, mais s'étant trop avancé et n'étant point soutenu par les Indiens, il se trouva tout d'un coup fort exposé, sans pouvoir reculer. Il appela Degrez avec les gens de pied et, aidé de ce renfort, fondit sur l'ennemi avec les dragons. Les Marates se retirèrent en désordre avec une perte de 4 à 500 cavaliers. Bussy fut alors rejoint par Salabet j. qui le félicita très chaleureusement. Les chefs de l'armée eux-mêmes reconnurent que sans nous la journée eut été à Balagirao.

Bussy aurait voulu profiter de ce succès pour ne pas laisser reposer Balagirao et l'attaquer à fond ; il en fut dissuadé par le divan qui lui représenta que vraisemblablement toutes ses manœuvres seraient aussitôt connues de l'ennemi. Mais dans la nuit du 3 au 4 décembre, il y eut une éclipse. C'est le moment où les gentils font leurs cérémonies ; dans le camp marate, on faisait un tapage effroyable pour chasser le dragon qui dévorait la lune. Le divan lui-même déclara que nulle occasion n'était plus favorable pour une attaque. Tout fut préparé à l'instant même et une heure après minuit, Bussy se trouva tout à coup avec ses hommes au milieu du camp ennemi qui n'était qu'à une lieue du nôtre. Ce fut en vain que Balagirao avait été prévenu par trois fusées, trois coups de canon te une cinquantaine d'alcaras ; il n'en fut pas moins sur-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pris et dut se sauver tout nu dans les montagnes ; il courut à pied pendant une demi-heure, puis ayant fini par trouver un cheval, il fit d'une seule traite sept lieues avec les débris de son armée. Tout fut abandonné dans le camp ; la déroute de l'ennemi et notre victoire furent complètes. Au petit jour, Bussy laissa la poursuite des Marates à 10.000 cavaliers que lui donna le soubab.

A la suite de cette action, Bussy fut reçu par le soubab comme un général victorieux. On avait assemblé tous les seigneurs de l'armée. Le divan vint recevoir Bussy à cinquante pas en avant de sa tente et avant de l'embrasser lui jeta beaucoup d'argent sur la tête d'après un rite en usage chez les gentils. Puis il le conduisit après du soubab, en même temps que Kerjean, Vincens, Muzaffer kh. et Cheik Ibrahim, qui s'étaient particulièrement distingués. Le soubab en le voyant fit deux pas en avant pour l'embrasser et le combla ainsi que les quatre autres officiers de cadeaux et de bijoux.

« Il est inutile de vous dire, écrivait Bussy à Dupleix ce même jour, l'honneur que tout ceci va faire à la nation ; vous le sentez mieux que moi. La réputation de Balagirao était à ce point qu'il faisait trembler l'empereur même et son père, pour me servir de l'expression de ces gens-ci, avait touché de sa lance les portes de Delhi. Tous les vieillards se sont rappelés dans le durbar les histoires depuis Tamerlan ; ils n'ont rien vu, disent-ils, de semblable. Il me serait difficile de vous dire combien de fois le nom de nabab Govendour [sans doute Dupleix] a été répété ; c'est avec justice que cette nation vous exalte ; vous avez sacrifié pour elle votre bien, votre santé et vos parents. L'on ne doit jamais oublier que votre valeur, votre fermeté et votre sagesse sont la cause de la gloire que la nation acquiert aujourd'hui dans cette partie du monde. Votre génie vous conduit ici ; ainsi il n'est pas surprenant que nous réussissions ; les motifs qui me guident et dont je vous promets de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne jamais me départir sont la gloire du roi, la vôtre et les intérêts de la nation en général.

« Il est parti pour Delhi 50 alcaras pour y porter cette nouvelle. Les grands et les petits de cette armée ont écrit cet événement à cette capitale. Je ne finirais pas si tôt, si je vous disais de quelle façon on parle de vous et de la nation : vous êtes élevé avec justice au plus haut point de gloire. L'effet que cet événement a produit dans cette partie de l'Asie est indicible. La plupart des seigneurs maures et marates avaient bien ouï parler de la valeur de notre nation ; mais ils prenaient ce qu'on leur racontait pour des faussetés ou du moins pour des faits très exagérés. Balagirao lui-même à qui on avait dit tout ce qui s'était passé dans le Carnate n'en croyait rien et attribuait à la trahison des Patanes la victoire que nous remportâmes sur Nazer j. ; il a donc éprouvé à sa honte ce que pouvaient faire les Français qui, disait-il, ne l'empêcheraient pas de battre Salabet j. »

Notre victoire du 4 décembre fut surtout un succès moral. Les pertes des Marates furent peu élevées et le butin très restreint. Les cavaliers indiens envoyés à la poursuite des fuyards ne voulurent marcher que si les Français marchaient également ; or ceux-ci tombaient de fatigue. Sans ce contre-temps et si les gens de Balagirao n'eussent été, suivant la pittoresque expression de Bussy, comme les oiseaux et fait de cinq à six lieues en moins d'une heure et demie, on eut pu achever ce même jour leur perte.

Après une journée consacrée au repos, on reprit le 5 la marche sur Pouna. Le 6 on en était à 10 lieues et le 13 à 5 seulement. Balagirao était insaisissable : il dressait généralement son camp à une lieue ou une lieue et demie du nôtre, mais il le levait toutes les deux heures et le matin il était à cinq ou six lieues de nous. Pour le tenir en éveil, Bussy faisait faire la nuit à des heures variables des mon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vements de peu d'importance, qui cependant lui donnaient des transes continuelles.

Le 10, Balagirao remporta un léger avantage. Il tomba à l'improviste avec toutes ses forces sur un parti de 10 à 12.000 cavaliers maures et il eut remporté une victoire complète, si Vincens et Aymard n'étaient arrivés avec un détachement de 50 blancs, 200 cipayes et 2 pièces de canon. Par ce mouvement la cavalerie maure se trouva prise entre nous et l'ennemi. Les Marates continuant d'avancer se mêlèrent aux hommes du Décan et en un instant la confusion fut extrême. Impossible de faire usage de nos armes à moins de tirer dans le tas. C'est à quoi l'on se résolut. Tout le monde alors prit la fuite et nous restâmes seuls sur le champ de bataille. Bussy rappela Kerjean de l'arrière-garde. L'arrivée de ce nouveau renfort donna à entendre à Balagirao qu'il ne gagnerait pas la partie et il battit en retraite, sans être inquiété. L'affaire avait été chaude ; il aurait perdu de 1.500 à 2.000 hommes tant tués que blessés. Les Maures perdirent au moins 900 hommes, Nazerbikhan, leur général, fut blessé : une dizaine de chefs furent tués. Nous eûmes pour notre compte 50 cipayes et 20 blancs blessés.

Balagirao découragé aurait volontiers conclu la paix au lendemain de l'attaque nocturne qui jeta la confusion dans ses troupes ; mais les partisans qu'il avait à la cour de Salabet j. ne rêvaient que l'abaissement de ce prince ; or une victoire consolidait son autorité. Pour empêcher la paix de se conclure, ils ne transmirent pas exactement les conditions que Balagirao eut acceptées et celles qu'ils proposèrent à la place étaient de telle nature que Salabet j. ne pouvait que les rejeter.

La trahison se dissimulait à peine ; dans l'affaire du 10 décembre, l'arrière-garde où se trouvaient Lasker kh.,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sultangy et Janogy n'avait pas bougé. Le pouvoir de Salabet j. était malheureusement trop mal affermi pour qu'il osât prendre contre eux des mesures de rigueur. S'il pouvait compter sur les Français, ceux-ci étaient peu nombreux et il n'était pas certain qu'ils dussent toujours être victorieux. Tara Baye n'avait pas envoyé les secours promis et les autres chefs marates s'étaient également abstenus. L'armée commençait à manquer de vivres ; le pays était ravagé et le découragement, gagnant peu à peu les esprits, risquait de devenir général. La paix s'imposait comme une nécessité, aussi bien pour un parti que pour l'autre. Balagirao pouvait craindre que, la guerre venant à se prolonger nous n'arrivions quand même à Pouna. L'empire marate résisterait-il à l'épreuve ? déjà quatre ou cinq grands seigneurs s'apprêtaient à se tailler dans le nord des principautés indépendantes. Salabet j. devait pareillement compter avec le désarroi moral de son armée et les trahisons occultes dont il était enveloppé.

On continua néanmoins à guerroyer quelques jours encore, mais en n'ayant plus Pouna comme objectif. La question des vivres était chaque jour plus angoissante et l'on ne battait plus le pays pour cueillir des lauriers mais pour se ravitailler. L'armée ne vivait que de pillage, chassant les habitants de leurs villages, et leur prenant le peu qu'ils possédaient. On brûla et ravagea ainsi plus de 300 aldées, et, pour les besoins d'un moment, on consomma plus de 20 laks de grains en herbe ; en somme on ruina le pays tout entier. « Nous fatiguons comme des misérables, écrivait Kerjean le 5 janvier ; du matin au soir il faut être à cheval ; ces coquins de Maures nous laissent tout l'ouvrage. »

Balagirao ne savait plus quel parti prendre ; de quelque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

côté qu'il se tournât il nous rencontrait. « Avec notre petite poignée de Français, dit encore Kerjean, nous le chassons comme un chien marron. Il paraît quelquefois vouloir mordre, mais dès qu'il découvre le drapeau français, il fuit et nous avons le plaisir de lui enlever toujours quelques cavaliers. » La guerre ne nous avait coûté jusqu'à ce moment que 2 blancs blessés et quelques cipayes, tandis que Balagirao aurait eu 4.000 morts dont 34 chefs et 2.000 blessés.

Vers le 1er janvier, il fit de nouvelles propositions de paix ; elles n'aboutirent encore pas, par suite des exigences financières de Salabet j. Balagirao qui connaissait notre détresse, préféra attendre que le mal fût à son comble. Au bout de neuf jours passés au bord d'une petite rivière sans combattre, nous avions achevé de consommer nos vivres. Continuant de revenir sur ses pas, l'armée se retira alors à Ahmednagar, où elle trouva un renfort de 19.000 hommes et des approvisionnements pour un mois. Après quelques jours de repos, on s'apprêtait à repartir pour aller attaquer Balagirao, lorsque la paix survint. Ménagée par les partisans qu'il avait à la cour de Salabet j., elle fut acceptée par Bussy faute de mieux. Nos troupes étaient dans un état pitoyable ; on ne pouvait plus compter que sur 100 hommes en état d'entreprendre une nouvelle campagne. Nous avions 96 hommes à l'hôpital ; presque tous les officiers étaient hors de service. Les munitions commençaient à manquer et nous n'avions plus à Aurengabad que 65 barils de poudre. La guerre avait coûté à Salabet j. 25 laks par mois ; son crédit était pour ainsi dire épuisé, et il ne le maintenait, disait-on, qu'en puisant dans un trésor que Nizam oul Moulk aurait enterré à Golconde.

La paix fut conclue le 17 janvier, à Ahmednagar, à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suite d'une entrevue que Salabet j. eut avec le frère de Balagirao. Par cette paix, le péchoua s'engageait à rendre au souhab tous les forts, villes et villages qu'il avait pris au Décan depuis la mort de Nizam, et à entretenir 2.000 Marates dans l'armée de Salabet j. Celui-ci percevrait pour son compte les revenus du Carnatic, mais ferait aux Marates leur part. Enfin Balagirao rembourserait 27 laks à Salabet j. [1].

Bien qu'on n'eut pas pris Pounа ni mis la main sur les richesses présumées de Balagirao, cette paix n'en constituait pas moins un succès. L'autorité de Salabet j. et de Bussy en sortaient consolidées ; seulement celle de Salabet j. ne l'était qu'aux dépens de son indépendance,

1. Le vice-roi de Goa, marquis de Lavora, avait failli prendre part à la guerre. Vers le mois de septembre, Dupleix l'avait prié de se mettre en rapport avec Bussy et Salabet j. et de concerter leurs efforts contre les Marates : on lui promettait Basseïn, s'il pouvait la reprendre. La perspective de rentrer en possession de cette ville l'avait tout de suite déterminé, et il avait promis d'attaquer par mer tandis que les alliés attaqueraient par terre. Par malheur la guerre ne fut décidée qu'à la fin de novembre et lorsque les lettres de Bussy l'invitant à participer à l'action arrivèrent à Goa, il était trop tard : les vents étaient contraires. La paix qui survint sur ces entrefaites, n'interrompit pas cependant les négociations ; on fit des projets pour l'avenir. Salabet j. écrivit à Lavora au mois de mars :

« Je vois avec une joie inexprimable les nouvelles assurances d'amitié et d'alliance avec vous et avec votre nation. Il suffit que vous soyez allié avec celle à qui je dois tout, j'entends la française, pour me livrer entièrement à vous et craindre même de perdre votre amitié. Je vous avoue, Seigneur, que je n'avais nulle connaissance de vous ni de votre nation, mais M. de Bussy m'a mis non seulement dans le cas de désirer d'être lié avec elle pour les intérêts de mon état, mais même m'a fait souhaiter ardemment d'être votre ami intime. Vous avez raison de dire que rien ne pourra résister à notre triple alliance. Avec le peu de Français qui sont avec moi, j'ai surmonté des difficultés incroyables et pour m'affermir dans la possession des biens de mon père, il a fallu prendre des villes et battre des armées nombreuses. Tout cela est l'ouvrage des Français. Que sera-ce lorsque vous y joindrez vos forces qu'on m'a dit être assez considérables ? » — (*B. N. 9161, p. 150 à 161*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il devenait de plus en plus notre obligé. Aussi perdit-il en considération ce qu'il gagnait en pouvoir : on le craignit davantage, on l'estima moins. Quant à Bussy il ne paraissait pas satisfait. Pendant quelques jours il fut soucieux et sombre et ne vit personne ; Kerjean lui-même ne parvint pas à démêler ses pensées ? Se reprochait-il d'avoir manqué de fermeté à l'égard de Seyed Lasker kh. et de Janogy, qui l'avaient manifestement trahi ? craignait-il qu'on ne l'accusât en secret de n'avoir pas détruit l'empire marate ? ou fut-ce seulement une longue fatigue du corps et de l'esprit suivie d'une soudaine détente et d'un grand besoin de repos ? On ne saurait le dire avec certitude.

Quoi qu'il en soit, les événements ne tardèrent pas à le rappeler à l'activité. Arrêtée le 17 janvier, la paix fut rompue trois jours plus tard. Balagirao voulait qu'on lui livrât un nommé Sinnapetty, le seul membre du conseil marate qui eût pris notre parti et eût passé dans nos rangs ; et qu'on ne tint pas rigueur à Ragogy Bonsla de nous avoir promis son concours et manqué de parole. Il demandait encore qu'on lui laissât pendant deux mois la forteresse de Nacer Termeque, une des cinq que les Marates devaient restituer. Sans réfléchir que nous n'avions plus de vivres et peu de munitions et que la fermentation régnait dans l'armée, le divan refusa d'accéder à ce désir : pour donner cependant quelque satisfaction à Balagirao, il pria Sinnapetty de quitter le pays et celui-ci se retira auprès de Janogy.

C'était la concession qui importait le moins à Balagirao ; la conservation de Nacer Termeque l'intéressait beaucoup plus. Or c'est précisément cette place que le divan voulait enlever. On marcha pendant trois jours sans rencontrer l'ennemi. Le quatrième, le divan arriva

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devant un gate que les plus grands conquérants avaient toujours évité ; ce n'étaient que pics et rochers diaboliques entourés de précipices : il décida de le passer. Balagirao essaya encore une fois de nous arrêter par quelques négociations. Seyed Lasker kh. et Janogy étaient d'avis de s'y prêter avant d'aller plus loin ; mais on n'avait ni eau ni fourrages ; par nécessité, on résolut de passer outre et de franchir le gate le lendemain.

Piqué de ce refus, Balagirao entreprit de nous barrer la route en occupant plusieurs défilés et déjà ses troupes avaient jeté quelques troubles dans l'armée maure, lorsque Le Normand et Cheik Ibrahim arrivèrent l'un avec de l'artillerie, l'autre avec des cipayes, les chassèrent de leurs positions et les rejetèrent dans la plaine où ils les suivirent. Kerjean, attiré par le bruit de la canonnade, accourut avec quelques renforts et s'établit solidement sur les positions conquises. L'honneur de la journée revint incontestablement à Ramdas Pendet qui n'avait pas hésité à s'engager dans des montagnes où 1.000 hommes pouvaient aisément en arrêter 10.000. Le soubab en témoigna sa reconnaissance à Bussy en lui faisant à nouveau présent de bijoux.

Le divan avait promis à Lasker kh. de ne pas aller plus loin, mais emporté par le succès, il poursuivit les Marates le lendemain et les jours suivants et les battit presque toujours, sans éprouver lui-même des pertes sensibles. Le défaut de vivres ouvrit à nouveau la voie des négociations ; cette fois elles aboutirent. Lasker kh. et Janogy allèrent conférer avec Balagirao et, après six jours de pourparlers, conclurent enfin la paix.

Rien ne fut changé aux conditions du 17 janvier ; sinon que Nacer Termeque serait remis au soubab dans un délai d'un mois au lieu de deux. La seule victime de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'accord fut l'infortuné Sinnapetty, qu'on avait rappelé après la reprise des hostilités et qui fut de nouveau sacrifié. En vérité, concluait Kerjean en commentant cet événement particulier, « il serait bien difficile de dire quels sont les plus grands coquins, des Maures et des Marates. »

Ce nouveau succès, en démontrant une fois de plus la force de nos armes et de notre diplomatie, acheva de nous faire détester par l'entourage de Salabet j. et même par la population qui n'avait évité les Marates que pour tomber sous une domination étrangère. Le soubab et son divan devinrent un objet d'horreur dans tout le pays et sans notre présence, ils eussent couru les plus grands dangers. Notre gloire suscitait partout la jalousie, mais, ainsi que le disait Kerjean, « comme les chiens de ce pays n'ont point de dents, nous les étrillerons davantage ».

Quoi qu'il en soit, on était en paix. Balagirao s'était retiré à Pouna et son frère était parti dans le Guzerate pour obliger Sinnapetty à lui payer la moitié du chotaye de cette province. Les troupes du soubab revinrent à petites journées à Aurengabad, où les trois quarts furent licenciées. Salabet j. réforma 17.000 cavaliers et 6.000 pions. Les plus grands chefs eurent la permission de se retirer dans leurs provinces. Janogy retourna également chez lui après nous avoir fait les plus grandes protestations d'amitié. Après tous ces départs, l'armée se trouva réduite à 12.000 chevaux au plus et à quelques milliers de caïtoquiers. Nos forces n'étaient pas moins réduites. Leur concours n'étant plus aussi nécessaire, Kerjean et Vincens en profitèrent pour se retirer. Ils furent remplacés par Goupil et Mainville, qui n'étaient point ignorants des affaires de l'Inde mais avaient tout à apprendre sur le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Décan. Kerjean devait en principe repasser en France pour rendre compte au roi et à la Compagnie des événements dont il avait été le témoin, mais ce n'était plus la fastueuse ambassade qu'il avait envisagée. Avant de partir, il se réconcilia avec Bussy dont il avait longtemps convoité la succession et souvent critiqué la politique. — Quant à Vincens, il était malade et mourut le 16 août suivant à Pondichéry, à l'âge de 28 ans.

Ramdas Pendet, resté maître du pouvoir, disait dans le plus grand secret à Bussy qu'il n'attendait que l'arrivée de nos renforts pour mettre à mort Seyed Lasker kh., Sultangy, Janogy et les autres seigneurs suspects de trahison. Bussy et Kerjean n'y voyaient aucun inconvénient ; ils craignaient seulement qu'il ne manquât de fermeté au moment de l'exécution. Pas de dévouement sur lequel on put compter : le trésor était vide et l'on devait aux troupes sept mois de paye. Le soldat se contenait parce qu'il nous redoutait, mais si nous tournions le dos, il était possible qu'une révolution éclatât. Que pouvait faire Ramdas Pendet dans une atmosphère aussi peu favorable ? Il avait assurément de l'esprit et toute la dissimulation indienne, talents nécessaires pour en imposer aux peuples du pays, mais il manquait parfois de jugement. En dépouillant plusieurs seigneurs de leurs jaguirs, il les avait tournés contre lui.

Cependant Dupleix avait suivi avec une attention intéressée toutes les péripéties de la lutte contre Balagirao. Il avait vivement recommandé à Bussy de ne conclure la paix qu'à Pouna, mais il comprit que le manque d'hommes et de vivres l'avait obligé à une sorte de compromis. Ce compromis pouvait après tout nous servir dans l'avenir ; qui sait, si dans l'effondrement possible de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'autorité de Salabet j. nous n'aurions pas intérêt à nous appuyer sur les Marates, sauf à partager avec eux la domination du pays ? Aussi Dupleix approuvait-il complètement l'attitude mesurée et réfléchie de Bussy à l'égard de Balagirao. Il le remerciait quant au reste avec une émotion sincère de toute la gloire qu'il venait de procurer au roi et à la nation, en même temps que des avantages qui pouvaient en résulter pour la Compagnie.

Nulle allusion au Bengale. Des préoccupations plus graves s'imposaient à l'esprit de Dupleix. L'expédition de Trichinopoly, engagée en mai, se prolongeait d'une façon inattendue ; Law n'avançait à rien et passait son temps en manœuvres inutiles qui épuisaient ses forces. Après la paix conclue avec Balagirao, il parut à Dupleix que le meilleur sinon le seul moyen d'en finir était de faire appel au concours de Salabet j., soit qu'il opérât contre le Maïssour, soit qu'il marchât sur Trichinopoly, soit même qu'il fit les deux mouvements.

Salabet j. entra dans ces vues. Il fut entendu que Bussy opérerait vers les sources de la Quichena en prenant à revers le Maïssour, tandis qu'une armée exclusivement indienne se dirigerait sur Trichinopoly à travers le Carnatic. Le commandement de cette armée fut donné à un nommé Néamet oulla kh., ancien faussedar de Rajamandry, qui avait un instant lié sa cause à celle des Anglais :

« Il est maure et par conséquent pourrait être un coquin, disait de lui Kerjean. Vous l'aurez bientôt développé. Tout ce que je puis vous dire c'est que c'est celui qui dans cette guerre [contre les Marates] a montré plus de fermeté, de bravoure et de probité, qu'il paraît sincèrement attaché à Salabet j., son parent, qu'il a envie de remonter sur l'eau, qu'il est ici en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bonne odeur et le plus poli et le plus aimable des Mogols que je connaisse. » (*Lettre à Dupleix, du 17 février 1752*).

Néamet oulla kh., qui était à ce moment avec l'armée vers les sources de la Bhima, partit le 28 février avec 5.000 cavaliers pour aller rejoindre le gros des troupes du côté de Carnoul. Son intention était de pousser droit sur Trichinopoly ; mais il n'avait pas d'argent et selon toute apparence il serait obligé de s'arrêter plusieurs fois en route pour lever tribut. Autant de temps perdu pour la guerre. Tout d'abord il dut, à Carnoul même, ramener à l'obéissance les Patanes qui avaient profité des événements pour reconquérir une sorte d'indépendance ; depuis le mois d'octobre ils donnaient les plus grands soucis à Salabet j. et Muzaffer kh. qui avait obtenu l'administration de leur pays avait dû y renoncer. Pour lui permettre de rentrer en ses droits, Neamet oulla k. partit pour Carnoul dans les premiers jours d'avril, avec 2.000 cavaliers et 4 pièces de canon. Les Patanes furent aisément maîtrisés, mais ce fut autre chose lorsqu'il s'agit de marcher sur Trichinopoly. L'armée n'avançait qu'avec une extrême lenteur, comme si elle eut reçu des ordres mystérieux de ne pas participer effectivement à la guerre. A la fin d'avril elle n'avait pas passé la Quichena. Ces retards n'empêchaient pas Dupleix de proclamer que la grande armée du Décan, appuyée à l'est par celle de Bussy, n'allait pas tarder à paraître devant Trichinopoly. N'était-ce pas un moyen d'impressionner les Maïssouriens et Morarao et les décider peut-être à abandonner la coalition dans laquelle ils étaient engagés ?

Cet effort fut en pure perte. Avant qu'on ne sut d'une façon certaine si l'armée de Néamet oulla k. constituait une menace réelle ou était un simple épouvantail, une révolution éclatait à Haïderabad, qui remettait tout en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

question. Le 3 ou le 4 mai, le divan, Ramdas Pendet, était assassiné. Cet événement, dont les conséquences pouvaient être très graves pour le Décan, obligea Bussy aussi bien que Dupleix et Salabet j. à ne pas aller plus loin, avant que l'horizon ne fût éclairci.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 3. — De l'Assassinat de Ramdas Pendet au départ de Bussy pour la côte.

(4 mai 1752 — février 1753.)

Seyed Lasker Khan premier ministre du Décan. — Faiblesse du soubab. — Bussy songe à se retirer : les menaces d'une attaque de Gaziuddin khan le retiennent dans le pays. — Gaziuddin à Aurengabad ; sa mort. — de Vollon. — Projet d'attaque contre le Maïssour. — Nouvelle guerre avec Balagirao (novembre). — Bussy propose d'abandonner le Décan ; sa maladie ; sa retraite à Mazulipatam (février 1753).

Comme le révéla une enquête rapidement faite, l'assassinat de Ramdas Pendet était dû à plusieurs officiers qui réclamaient en vain leur solde arriérée : l'opinion de plus en plus hostile l'attribua aux Français et au soubab. Grâce à notre présence, tout resta néanmoins dans l'ordre, il n'y eut ni tumulte ni mouvement dans la rue ; le frère de la victime, gouverneur de Golconde, craignant un pareil sort, demanda notre protection et Kerjean lui donna une garde de 50 hommes. Quelques jours après, on fit une découverte intéressante. D'après Romi khan, un interprète persan que Dupleix venait d'envoyer à Bussy, on aurait trouvé dans les papiers du divan une lettre de Chanda S. au Mogol où il lui demandait le firman du Carnatic, une lettre du divan lui-même à Mahamet Ali dans laquelle il lui promettait l'appui du Maïssour et de Morarao, d'autres enfin par lesquels le même Ramdas Pendet cherchait manifestement à arrêter la marche de Néametoulla kb. sur Trichinopoly. Cette duplicité s'explique ; le divan était d'autant plus impatient de secouer le joug de l'étranger

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il le subissait à tous les instants. (*B. N. 9159, p. 60 et sus*).

Bussy était à Aurengabad lorsque eut lieu l'assassinat. Comme il apprit en même temps qu'aucun événement grave n'avait suivi, il n'en fut pas ému plus qu'il ne convenait ; toutefois, par mesure de précaution, il fit un certain déploiement de forces et annonça l'arrivée prochaine de renforts européens, puis il s'occupa de faire désigner un nouveau divan. Aucun des seigneurs de la cour ne nous était favorable, mais comme un ennemi connu vaut mieux qu'un ami douteux, il pensa qu'en portant au pouvoir Lasker kh., ce serait le meilleur moyen de paralyser ses intrigues. Salabet j. qui nous devait tout et ne pouvait encore se passer de notre concours, saurait le contenir en de justes limites, en exerçant sur chacun de ses actes une sorte de contrôle. Qu'importait, écrivait Bussy à Moracin, que le nouveau divan nous soit plus ou moins dévoué que son prédécesseur, maintenant que Salabet j. gouverne par lui-même ou plutôt par nous. La mort de Ramdas Pendet, loin de porter préjudice à nos intérêts, tournait ainsi à notre avantage. Seyed Lasker kh., nommé divan, échangea ce titre quelques semaines plus tard contre celui de premier ministre.

Pour neutraliser son action, il importait de tenir Salabet j. en état de sécurité parfaite. Tout nous y conviait, notre honneur et notre intérêt. La tutelle à exercer sur ce prince ne souffrait d'ailleurs de sa part aucune difficulté ; il n'ignorait pas que si nous l'abandonnions, sa vie serait aussitôt en danger. La fin dramatique de Ramdas Pendet comme l'élévation de Lasker kh. n'étaient pas pour lui donner confiance ni en ses sujets ni en son propre gouvernement ; aussi ne cessait-il de nous demander

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des renforts et, comme il lui paraissait difficile que Bussy put en recevoir en raison des événements de Trichinopoly qui tournaient au désastre, il parlait de se rendre lui-même à Pondichéry et même en France pour solliciter directement le secours du roi et lui offrir la moitié de ses états moyennant une garantie formelle de l'autre moitié. Dans une série de lettres écrites à Dupleix du 19 mai au 8 juillet, Romi khan nous fait part de ces inquiétudes du soubab ; il ne dormait, nous apprend-il, ni jour ni nuit et le divan lui-même ne mangeait ni ne buvait dans l'attitude des renforts ; mais Romi khan, reflétant sans doute les pensées de Bussy, était loin d'être aussi pessimiste. Les craintes du soubab et du divan leur étaient personnelles ; la situation dans son ensemble était loin de nous être défavorable. Tout le monde, d'après Romi khan, comblait Dupleix de bénédictions et eut voulu être de sa religion pour l'adorer ; Dieu ne nous donnait qu'honneur, gloire et biens ; il se passait véritablement en cette partie de l'Inde des choses comme il ne s'en était jamais vu en Asie.

Dupleix avait compris dès le premier jour que l'assassinat de Ramdas Pendet n'aurait pas pour nous de conséquences funestes. Mais son imagination travaillant comme à l'ordinaire, il en tira des conséquences tout à fait inattendues.

Dans le temps même où Ramdas Pendet disparaissait, on craignait à Delhi une révolution analogue à celle qui avait compromis le pouvoir de Mahamet Cha en 1738. Un afghan, du nom d'Ahmed Abdalli, avait franchi les rivières du Punjab. Rien n'était prêt pour lui résister ; à la cour régnait une confusion extrême et, quand il eut fallu aller à l'ennemi, le grand vizir Mansour Ali kh. luttait contre des intrigues intérieures, parmi lesquelles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celles de Gaziuddin n'étaient pas les moins dangereuses. Le Mogol pouvant succomber dans la tourmente, Dupleix se demanda s'il ne conviendrait pas de s'entendre avec Balagirao soit pour le rétablir sur le trône, soit pour empêcher le nouveau conquérant de faire d'autres progrès dont le Bengale, le Décan et l'empire marate lui-même pouvaient faire les frais. Dans l'un et l'autre cas, les alliés pourraient exiger comme prix de leur concours la ville de Surate avec un jaguir de 5 à 600.000 rs. Au moment du partage, elle nous serait attribuée, tandis que Salabet j. prendrait le Maïssour. Les avantages reconnus aux Marates apparaissaient moins clairement.

Passant aux affaires propres du Décan, Dupleix approuvait la conduite prudente et ferme que Bussy avait observée, mais il pensait que pour la sûreté de Salabet j., il serait bon d'enfermer ses trois frères dans la citadelle de Golconde sous la garde de 50 blancs et de 200 cipayes. D'après lui, c'étaient eux, Nizam Ali surtout, qui sapaient le plus dangereusement notre autorité par des intrigues aussi perfides qu'habilement dissimulées. Toutefois il ne voulait absolument pas qu'on se débarrassât d'eux par un crime ; on devait laisser ces procédés aux Anglais (lettre à Bussy du 15 juillet 1752).

Pour la demande de renforts de Salabet j., il était plus que jamais convaincu que son pouvoir personnel reposant essentiellement sur l'investiture du Carnatic qu'il avait reçue du soubab, il avait plus que jamais intérêt à soutenir ce prince ; mais que pouvait-il faire au moment où les affaires de Trichinopoly allaient si mal ? Il était cependant résolu à soutenir Salabet j. par tous les moyens et c'est en grande partie cette idée qui le décida, fin mai, à proposer à Mahamet Ali de lui laisser Trichinopoly ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si ces propositions avaient été acceptées, il eut aussitôt porté à 1.000 hommes les effectifs européens du Décan.

Quant à Lasker kh., il semblait résulter de nouveaux renseignements que si cet homme nous avait été d'abord si défavorable, on le devait à Ramdas Pendet qui, pour mieux faire valoir ses services, écartait systématiquement tous les autres : il ne voulait pas que nous ayons des amis en dehors de lui. Dupleix était convaincu que le choix de Lasker kh. nous ramènerait la majeure partie des mécontents : les belles façons de Bussy feraient le reste. Celui-ci devait essayer de faire comprendre au nouveau divan que nous ne poursuivions aucun but intéressé et que notre seul objectif avait toujours été de rétablir la réputation du nom musulman dans toute l'Inde. Pour favoriser ces relations nouvelles, dont l'heureux développement accroîtrait notre sécurité, Dupleix pria la Compagnie d'envoyer des cadeaux qui nous attacheraient solidement Lasker kh. et demanda lui-même à sa famille d'en acheter d'autres qu'il offrirait personnellement en signe de bonne amitié, avec l'espoir que le divan saurait reconnaître par une attitude loyale cet appel indirect à sa confiance et à son intimité.

Toutefois Dupleix ne se leurrait pas complètement d'illusions ; il pouvait arriver que, malgré toutes nos prévenances, Lasker kh., prisonnier du passé, ne cherchât à détacher de nous Salabet j. et que ce prince, docile à ses conseils, ne se laissât entraîner à rejeter notre autorité, dut-il perdre la sienne dans la même aventure. Dupleix n'estimait nullement qu'en pareille occurrence nous dussions nous retirer de bonne grâce, laissant le champ libre à nos ennemis ; mais le maintien de notre autorité par la force était difficile et périlleux ; on ne devait y recourir qu'après avoir épuisé tous les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moyens de persuasion, et c'est pourquoi Dupleix recommandait à Bussy de ne jamais froisser le soubab ou le divan dans leurs sentiments d'amour-propre national et leur laisser en temps normal toutes les apparences de l'indépendance la plus complète.

« Ce dont je vous prierai toujours, lui écrivait-il le 5 juin, ce sera de ne pas lui [le soubab] faire connaître, autant qu'il sera possible, qu'il est dans notre dépendance et que plus vous aurez de forces et plus il faudra affecter de le prévenir en tout et marquer plus d'empressement à sa conservation et à suivre ses ordres. »

Conserver à tout prix Salabet j. tel était le principe dominant de la politique de Dupleix. Cet homme était notre ouvrage : il nous était sacré. Nous lui devions nos actes d'investiture sur le Carnatic ; lui disparu, tous nos titres pouvaient cesser d'être légitimes. Nous étions liés ensemble par la communauté des intérêts. Cependant Dupleix ne constatait pas sans une certaine mélancolie que, si cette politique était intelligemment appliquée par Bussy et si ses efforts étaient compris par plusieurs de ses officiers qui lui témoignaient leur admiration en des lettres personnelles, il y avait plus d'un sceptique jusque dans son entourage et il s'en affligeait sans se décourager.

« Avec l'assistance de Dieu, écrivait-il encore à Bussy le 5 juin, tout ira au mieux pour la nation pour laquelle je sacrifie bien des années de ma vie. M'en aura-t-elle obligation ? Dieu le sait, car je vois ici des gens qui ont l'âme assez basse et qui dans le fond sont au désespoir de la prospérité de cette nation dont ils font nombre, qui se réjouissent des mauvais événements. Que leur en revient-il ? ils ne le savent. L'envie les poignarde. »

Au moment où Dupleix écrivait ces lignes, notre situa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion à Trichinopoly était désespérée ; mais tel était l'intérêt qu'il attachait aux affaires du Décan qu'en dépit de l'imminence de la catastrophe, il n'hésita pas à envoyer un brigantin à Mazulipatam avec des munitions, le P. Moujustin, aumônier, le chirurgien Guyonnet, un second chirurgien, 2 forgerons, 2 charpentiers et quelques coulis pour être dirigés de là sur Haïderabad, mais il ne put envoyer de soldats (2 juin).

La capitulation de Law qui survint dix jours plus tard eut pu avoir un grave contrecoup dans le Décan, mais Dupleix eut l'art de représenter à Salabet j. que, si ce malheur était arrivé, c'est qu'au risque d'échouer devant Trichinopoly, nous avions tenu à assurer sa propre sécurité en ne retirant aucune des troupes qui le gardaient. Il n'y avait pas lieu de s'émouvoir ; si dans l'orgueil de leur victoire, Mahamet Ali ou les Anglais, s'adressaient à lui, il devait les renvoyer à Dupleix. Rien n'était compromis. Des renforts d'Europe étaient attendus ; les premiers arrivés partiraient pour compléter à 1.000 les effectifs du Décan. La *Diane* arriva précisément de France sur ces entrefaites (21 juin) avec 45 officiers et 900 hommes. Dupleix comptait en donner tout de suite 500 à Bussy, et il en envoya en effet 460 dans les trois mois qui suivirent.

Rien n'est admirable comme cette présence d'esprit dans une circonstance presque aussi désespérée ; la volonté de Dupleix n'était jamais aussi lucide et aussi puissante qu'au milieu des tourmentes. Loin de se laisser abattre par la mauvaise fortune, il chercha dans le Décan même des motifs d'espérance et des moyens de relèvement. Il comprit mieux que jamais combien Bussy avait été sage en n'acculant pas les Marates aux pires extrémités et il se proposa de déterminer Balagirao à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

attaquer le Maïssour dont le concours venait de sauver Mahamet Ali. Il était vraisemblable que, dans ce cas, les Anglais enverraient des secours au *davelay*, mais Dupleix ferait partir une armée de la côte et les Maïssouriens pris entre deux feux ne pouvaient manquer de succomber. En communiquant à Bussy ce projet, Dupleix lui recommanda le secret le plus absolu.

Bussy était alors résolu à se retirer, considérant sa mission comme terminée. Comme il était dans ces intentions, il apprit que Gaziuddin, dont la marche sur le Décan avait été plusieurs fois annoncée, était enfin parti de Delhi avec une forte armée et il sentit que par leur répercussion dans toute l'Inde, les événements de Trichinopoly lui imposaient des devoirs nouveaux. Il consentit à rester et Dupleix l'en remercia avec simplicité :

« Le motif qui vous engage de rester est digne de vous. En mon particulier, je vous en ai une obligation parfaite et je souhaite ardemment que vous y persistiez jusqu'à ce que tout soit ferme et stable. Vous devez être content de mes sentiments à votre égard ; ils sont tels que vous les avez toujours connus et je vous regarde aujourd'hui comme le restaurateur de notre gloire qu'un étourdi (Law) vient d'avilir. » (*Lettre du 27 juin 1752*).

Bussy n'appréciait cependant pas sans quelques réserves la politique suivie dans le Carnatic. Sous son inspiration, Salabet j. avait écrit à Dupleix dés le mois de mai qu'il lui paraissait préférable de s'entendre avec Mahamet Ali plutôt que de s'obstiner dans une lutte incertaine. Lorsque la capitulation de Law fut un fait accompli, Dupleix avait fait connaître à Bussy (27 juin) que l'événement n'avait point abattu son courage, que Chanda S. étant mort, il pouvait maintenant agir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

directement au nom des intérêts de la nation, que les choses en iraient beaucoup mieux, qu'il était dans ses intentions d'obliger Mahamet Ali à traiter avec lui plutôt que de subir une paix dictée par les événements et que si ce prince était mort, comme le bruit en courait, il prendrait officiellement le titre de nabab d'Arcate. Bussy ne l'encouragea pas dans ce projet. D'après lui, Dupleix ne pouvait que l'exécuter les armes à la main et avec d'autant plus de difficulté que ses ennemis étaient en campagne et victorieux. En jouant cette partie, il lui serait impossible de secourir Salabet j.' et l'armée du Décan serait obligée de se retirer à Mazulipatam. On perdrait ainsi tout à la fois le Nord et le Sud.

« Vouloir vous déclarer nabab d'Arcate, lui écrivait-il le 13 juillet, avant que Salabet j. soit tranquille possesseur du Décan, c'est cueillir un fruit qui n'est pas mûr. Je me regarderais comme un adulateur si avec les connaissances que j'ai de ce pays je ne combattais pas de toutes mes forces ce projet. Je parle avec franchise, parce que c'est le zèle de vos intérêts, de votre gloire et celle de ma nation qui me font parler. Je vois votre gloire et votre couronne prête à vous échapper par un projet hors de saison, qui faisant évanouir toutes nos espérances, nous précipitera dans un abîme d'humiliation dont la nation ne se relèvera jamais. »

Et Bussy faisait valoir que si Salabet j. ne pouvait se maintenir dans le Décan, ce seraient les Anglais qui recueilleraient tous les biens, domaines et avantages que nous tenions actuellement de lui. (*B. N. 9158, p. 12-13*).

Dupleix suivit le conseil et ne prit pas pour lui-même la nababie mais il en conserva le titre comme une réserve dont il pourrait disposer à l'occasion : pour le moment, il songea pendant quelques jours à le donner à Néametoulla kh.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy ayant accepté de continuer ses services se trouva en face de difficultés, non pas nouvelles, mais dont le temps accroissait chaque jour l'importance et la gravité : nous voulons parler des difficultés financières, qui avaient déjà été l'un des écueils de Dupleix devant Trichinopoly. Pour combattre Gaziuddin, le trésor du soubab était vide et l'on allait être obligé de recourir soit au crédit personnel de Dupleix soit à celui de banquiers, qui faisaient payer fort cher leur argent.

Dupleix connaissait cette situation mais il ne désespérait pas. En ce qui concernait l'argent, il pria Bussy de ne pas s'en inquiéter : assurément ses avances personnelles étaient considérables ; il n'y avait cependant pas lieu d'y faire attention tant que l'honneur du roi et de la nation ne seraient pas rétablis. Ce but était le seul qu'on dut toujours avoir présent à l'esprit. Pour ce qui était de Gaziuddin, Dupleix ne prenait pas sa menace au sérieux : il était « trop avaricieux », disait-il, pour rallier beaucoup de gens. Balagirao paraissait le soutenir, mais selon toute apparence c'était moins pour lui donner un concours effectif que pour subordonner son intervention aux avantages qu'il pourrait retirer soit de ce prince soit de Salabet j. ; il donnerait son concours au plus offrant. Aussi Dupleix persistait-il plus que jamais à penser qu'on ne devait pas perdre le contact avec les Marates. Il y avait précisément à ce moment à Pondichéry un vaquil de Balagirao, qui recommandait vivement une alliance étroite entre son maître et Dupleix. Autant que ses paroles pouvaient être sincères, il convenait de profiter de ses bonnes dispositions, et au moment où il allait retourner à Pouna (23 juillet), Dupleix lui fit cadeau pour le péchoua d'un serpeau, de pistolets et d'une aigrette en pierreries. Sur sa route, le vaquil devait passer par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

camp de Bussy et essayer d'arrêter avec lui une ligne de conduite. Il en coûterait sans doute quelque chose à Salabet j. ; mais le sacrifice ne serait-il pas largement compensé par la consolidation de son autorité contre Gaziuddin. Si toutefois, malgré le concours que nous voulions encore une fois lui donner, Salabet j. ne voulait pas marcher ou tout au moins tenait une attitude indécise, il valait autant l'abandonner tout de suite et se retirer à la côte, ou bien se rallier à la cause de Nizam Ali et porter celui-ci au pouvoir. Les alarmes continuelles du soubab étaient de nature à décourager les esprits les plus fermes.

Cependant, contrairement aux suppositions de Dupleix, Gaziuddin s'avançait à grandes journées. Impuissant à faire refuser à celui-ci la nababie du Carnatic et à Bussy des honneurs particuliers, comme la qualité de Gamzafer j. qu'il porta au même titre que Dupleix portait celle de Zafer jing, il avait pu, malgré sa défaveur actuelle, lever une armée considérable. Si Balagirao paraissait se réserver à son égard, deux autres puissants seigneurs marates se préparaient à l'aider à reconquérir l'héritage paternel : Ragogy Bonsla devait attaquer le Décan au nord-ouest et Holkar du côté d'Aurengabad. Si Bussy avait disposé de forces suffisantes, il se fut peut-être porté au devant de l'ennemi, car, écrivait-il à Dupleix le 13 juillet, « vous n'ignorez pas qu'il est important de combattre l'ennemi hors du pays qu'il a envie d'envahir », mais le secours que Dupleix lui destinait et qui fut de 300 blancs, 50 topas et 300 cipayes ne quitta Pondichéry que le 20 juillet [1] ; or le soubab se défiant de sa propre

1. Ce détachement commandé par Durocher de la Périgne arriva à Haïderabad le 22 août. Le 25 septembre, ce renfort fut augmenté de 160 hommes, dont près de 80 créoles et volontaires des îles, qui partirent de Pondichéry pour Mazulipatam sous le commandement de Dioré.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nation beaucoup plus que de nous-mêmes, n'était disposé à se mettre en campagne que quand il aurait reçu nos renforts. L'armée franco-indienne se replia donc devant l'ennemi et se retira jusqu'à Haïderabad, laissant tout le nord du pays à la discrétion de Gaziuddin.

Devant le danger qui menaçait le Décan, Dupleix dont la résolution, la ténacité et la présence d'esprit ne furent pas un instant en défaut, envisagea plusieurs hypothèses :

1° On pouvait d'abord offrir à Gaziuddin de laisser Salabet j. soubab du Décan, moyennant une redevance annuelle ;

2° si, selon toute apparence, il refusait, on lui proposerait le partage du Décan ;

3° s'il refusait encore ce partage, on lui demanderait le titre de naëb ou lieutenant pour Salabet j. ;

4° s'il écartait toutes ces propositions, on engagerait la bataille ; mieux vaudrait pourtant battre auparavant en retraite. Il est vrai que la retraite était loin d'être sûre, car, à moins de s'y prendre à l'avance, on risquait d'être attaqué en route.

Dupleix prévoyait enfin le cas où Salabet j. viendrait à mourir d'une façon quelconque ou à être enlevé par l'ennemi. Dans ce cas, Bussy ne devait pas hésiter un instant à proposer ses services à Gaziuddin, en lui disant qu'en soutenant successivement Muzaffer j. et Salabet j., nous n'avions jamais eu d'autre but que la conservation de la famille de Nizam oul Moulk. Gaziuddin devrait lui-même comprendre que notre alliance valait mieux pour lui que celle de Balagirao qui l'asservirait. Si, contre toute vraisemblance, Gaziuddin écartait encore cette proposition, il ne nous resterait plus qu'à nous allier solidement à Balagirao. Dupleix laissait à la sagesse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et à la prudence de Bussy le détail de ces diverses opérations. Il considérait d'autre part que les Anglais, entièrement absorbés par les affaires du Carnatic, étaient hors d'état de prêter la moindre assistance à Gaziuddin. La situation n'était nullement désespérée et il comptait bien que, malgré les incertitudes et même les anxiétés de l'heure présente, Bussy s'en tirerait à son honneur et à celui de la nation.

« L'Asiatique, lui écrivait-il le 22 août, une fois rempli d'une idée, agit sans la moindre prévoyance, mais aussi il se déconcerte avec plus de facilité et ne sait plus apporter le remède à ce que son peu d'étendue de génie ne lui a pas permis de prévoir. Vous connaissez mieux que moi toute cette canaille et vous avez vu quelles étaient leurs alarmes auprès de ces gueux de Marates. Qu'il sera beau, mon cher Bussy, quand les renforts vous auront joints, de vous voir faire la loi à toutes ces races maudites de Dieu. »

Cette assurance fut de courte durée. Au moment où Dupleix parlait de dicter la loi à l'Inde, de pressants besoins d'argent le rappelèrent à la réalité. A Pondichéry comme à Haïderabad, on n'avait plus rien pour continuer la campagne. Le 9 octobre, Dupleix demandait à Bussy comme un service personnel de lui procurer 3 à 4 laks de rs. soit directement soit en recourant aux bons offices de Narsadevis et de Govindendas, deux banquiers d'Haïderabad, mais dans l'intervalle, par lettre du 24 septembre, Bussy lui avait fait connaître ses propres besoins. Dupleix commença à craindre que ce double déficit ne paralysât les mouvements de notre armée et ne l'obligeât même à la retraite ; aussi, plutôt que de risquer et d'exposer un grand nombre des nôtres à périr misérablement, jugea-t-il qu'il vaudrait peut-être mieux accepter les premières offres qu'on nous ferait, fussent-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elles peu honorables. Et pour la première fois il hésita à recommander à Bussy de marcher de l'avant.

« Sans doute, lui écrivait-il le 21 octobre, que vous avez fait ces réflexions avant de vous engager dans un pays où vous prévoyez vous-même avoir tant à craindre ou que vous êtes persuadé pouvoir surmonter tous ces événements que vous me présentez d'une façon à me faire trembler. Je vous crois trop raisonnable pour ne point prendre à ce sujet les plus justes précautions. Je vous ai déjà dit que comme je ne peux être à portée de voir ni de savoir assez tôt ce qui se passe, que je vous laissais le maître de prendre le parti le plus convenable, surtout pour votre sûreté et celle des sujets du roi. »

Examinant la situation financière elle-même, Dupleix estimait que si Bussy était obligé de contracter des emprunts, il devait les faire en son nom propre sans engager la Compagnie ; le crédit de celle-ci devait rester intact et ni l'un ni l'autre n'avaient le pouvoir de l'exposer dans cette circonstance. La lettre de Bussy du 24 septembre l'avait fait trembler ; s'il eut connu plus tôt sa situation, il n'eut pas, déclara-t-il, hésité à lui donner l'ordre de revenir et c'était peut-être encore le meilleur parti à prendre. Se retirer faute d'argent n'était pas un déshonneur et le soubab ne saurait y trouver à redire. N'avait-il pas des joyaux en quantité pour nous retenir, si bon lui plaisait ? ne pourrait-il pas les mettre en gage ou du moins faire contribuer ceux qui étaient en état de l'assister ?

« Enfin, ajoutait Dupleix, si toutes ces ressources vous manquent, et que 3 ou 4 laks puissent servir à vous tirer de peine, je suis prêt à les sacrifier, dussé-je vendre jusqu'à ma dernière chemise pour les acquitter. Il est juste que ce soit moi qui supporte cette dépense, dès lors que c'est moi seul qui suis le moteur d'une entreprise à laquelle je n'aurais jamais dû penser.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tout ce que je vous demande en grâce, si vous êtes obligé d'en venir là. c'est de ne tirer de lettres de change sur moi qu'à cinq ou six mois de vue, afin que j'aie le temps de me retourner. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis faire pour cet article, trop heureux, quand je ne devrais jamais en être remboursé, d'avoir pu vous tirer du danger que vous me présentez avec des couleurs qui me font bien repentir de cette entreprise dont je n'attends plus que du chagrin. » (*A. V. 3754*).

C'est la première fois que Dupleix montrait du découragement ; ce fut aussi la dernière. La catastrophe de Trichinopoly l'avait moins accablé. C'est qu'il sentait qu'en perdant le Décan, il perdait tout : la base de son autorité s'effondrait et Mahamet Ali pouvait impunément se proclamer le seul nabab légitime ; avec lui triomphaient les Anglais. Vainement Bussy lui écrivit-il que, malgré les incertitudes de la lutte, il était parti au devant de Gaziuddin avec des renforts, Dupleix estimait que c'était de la la témérité :

« Vous avez, lui disait-il, tout à craindre et rien à espérer. L'ami comme l'ennemi, tout vous est suspect et cependant vous vous êtes mis en marche. C'est bien le cas où il faudra dire : *Audaces fortuna juvat*. Je le souhaite en vérité, mais j'aurai bien des alarmes, avant que d'être tranquille sur votre compte. »

A vrai dire Dupleix n'était ni confiant ni découragé ; trop éloigné du théâtre des opérations, il passait en revue tous les expédients que lui suggéraient ses appréhensions plutôt que la connaissance exacte des réalités, mais dans notre malheur même il voyait déjà des lueurs d'espérance. Il ne lui paraissait pas impossible que par une révélation nouvelle de son génie Bussy nous tirât de ce mauvais pas ; il y avait un moyen : c'est que Gaziuddin victorieux laissât à Salabet j. le pays au sud de la Quichena ; alors les difficultés avec Mahamet Ali et les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Anglais seraient réglées du même coup et cette partie de l'Inde serait la plus tranquille de tout le Décan. Le reste serait livré à une telle anarchie qu'on pouvait prévoir qu'après un certain temps, Gaziuddin désabusé abandonnerait lui-même la place à Salabet j.

Gaziuddin ne tomba pas sous les armes françaises ; il succomba d'une façon plus naturelle dans l'Inde. Secondé par Holkar et Ragogy et bénéficiant de la neutralité de Balagirao, il arriva à Berhampour vers le 20 septembre et quelques jours après il était à Aurengabad. Seyed Lasker kh. entra aussitôt en conférences avec lui, et pour lui inspirer plus de confiance, il imagina de paraître en défaveur à la cour de Salabet j. Espérait-il ainsi surprendre des secrets dont il ferait ensuite son profit? en fait ses sympathies étaient plutôt acquises à Gaziuddin. Balagirao s'était fait représenter à ces négociations d'où dépendait le sort du Décan ; elles auraient probablement tourné en faveur de Gaziuddin si ce prince n'était mort tout d'un coup victime du plus lâche attentat. Dans un palais d'Aurengabad vivait une des veuves de Nizam oul Moulk, la mère de Nizam Ali. Cette princesse désirait assurer le trône à son fils. Un jour — vers le 25 octobre — elle invita Gaziuddin à une fête et le pria d'accepter des mets qu'elle avait préparés de sa main. Quelques instants après Gaziuddin était mort. L'armée privée de son chef se débanda aussitôt et tout l'avantage revint à Salabet j. qui n'avait jamais été si près de sa chute. Seul, le fils de Gaziuddin, un nommé Scheabeddin, qui ne devait pas tarder à jouer un grand rôle à la cour du Mogol, eut pu rassembler les débris de l'armée de son père ; malheureusement pour lui, il était à Delhi et les événements s'accomplirent sans qu'il pût les conjurer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sur ces entrefaites parut un personnage assez singulier, nommé de Volton, originaire de Bar-le-Duc, arrivé dans l'Inde en qualité de chirurgien quelque vingt ans auparavant et que certaines nécessités avaient amené à déserter. Il avait passé à la cour du Mogol où, par un heureux concours de circonstances, il avait été promu médecin de l'empereur. C'était un intrigant et ses moyens d'action ne furent peut-être pas toujours d'une clarté parfaite, mais il n'oubliait pas qu'il était français et en plus d'une circonstance il avait rendu des services à Dupleix lorsque celui-ci était directeur de Chandernagor. Les années avaient passé et le crédit de Volton s'était accru. Dans l'agitation que donnait à toute l'Inde la politique entreprenante de Dupleix, il pensa qu'il pouvait en retirer quelques avantages personnels et, missionnaire plus ou moins volontaire, il était venu de Delhi à Aurengabad au mois d'août 1751 pour voir ce qui s'y passait. Il fut témoin des premiers succès de Bussy et s'inquiéta de savoir quelle répercussion ils pouvaient avoir à la cour et quel degré d'estime ou de haine, d'amitié ou de confiance la nation s'était acquise. Revenu dans le Décan l'année suivant, il arriva à Aurengabad au moment où Gaziuddin venait d'être empoisonné. Il était porteur, prétendait-il, de propositions de plusieurs grands seigneurs gentils du nord par lesquelles ils offraient de conclure une alliance avec Dupleix pour chasser les Marates et pour mettre à sa disposition 150.000 cavaliers. Il présenta ces lettres à Bussy qui sans leur attacher beaucoup de créance les renvoya à Dupleix avec Volton lui-même. Dupleix ne l'accueillit pas avec beaucoup d'empressement; en admettant qu'elles fussent vraies, les propositions en question étaient trop belles pour être exécutables ; néanmoins il ne le rebuta pas expressément et le renvoya peu de temps

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

après à Bussy avec quelque argent. Plus rapproché des pays du nord que ne l'était Dupleix, Bussy croyait moins encore à l'efficacité des concours proposés ; il doutait même de leur réalité et, loin d'entrer dans les vues de Volton. il le mit en observation et le retint pendant quelque temps comme prisonnier dans le camp, puis n'ayant aucune preuve convaincante soit de sa sincérité soit de ses supercheries, il le renvoya à Delhi où très vraisemblablement il finit ses jours dans l'obscurité ; à partir de 1753, on n'entend plus parler de lui.

Dupleix remercia d'abord Dieu de la mort de Gaziudin comme d'un fait inespéré, il en attribua ensuite tout l'honneur à Bussy qui, lui du moins, ne s'était pas découragé et n'avait pas songé un instant à abandonner la partie. Il regretta seulement que dans son entourage. à Pondichéry, tout le monde ne partageât pas la même satisfaction. « Les bons français dont le nombre est petit ici, écrivit-il à Bussy le 14 novembre, en seront ravis, les autres confondus. » Puis il songea à tirer parti de l'événement. Le déshonneur de Trichinopoly était effacé et il n'était plus possible désormais que le ministre se refusât à envoyer des forces qui feraient respecter le roi et la nation. Dans l'Inde même, Dupleix comptait bien que Salabet j. nous témoignerait sa reconnaissance par de nouvelles concessions et il indiquait Ganjam comme un port qui remplacerait avantageusement Mafousbender, dont les revenus étaient insuffisants. Mais pouvait-il sincèrement compter sur la reconnaissance de Salabet j. « Cette race naturellement ingrate oublie facilement les services les plus essentiels et Salabet j. ne manque pas de coquins qui lui inspireront les sentiments d'ingratitude dont cette race est pétrie. » Son attitude à l'égard des Anglais et de Mahamet-Ali serait la pierre de touche.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La situation était maintenant bien nette : les Anglais n'avaient plus aucun prétexte pour soutenir un rebelle. Salabet j. devait leur faire connaître que s'ils continuaient, il en informerait leurs supérieurs en Europe et prendrait contre eux dans l'Inde toutes les mesures néces saires. Quoi que pût écrire Saunders pour se justifier, il serait certainement désavoué.

En enlevant à Mahamet-Ali un allié et un soutien, la mort de Gaziuddin pouvait aider au règlement des affaires du Carnatic. Dupleix négociait à ce moment avec Morarao et le Maïssour pour les détacher de l'alliance anglaise, et promettait même au Maïssour de lui laisser Trichinopoly. Au printemps, alors que le *davelay* soutenait nos ennemis, Dupleix avait songé à le faire attaquer à l'ouest par Bussy et par Balagirao. Puisque maintenant on négociait avec lui, il ne pouvait être question de reprendre cette manœuvre, mais il convenait pourtant de ne pas le laisser dans une sécurité complète. Dupleix eut alors l'idée subtile de suggérer à Bussy de se rendre dans le Canara comme pour déterminer le roi de ce pays à régler avec nous les affaires de Nelisseram, mais en réalité pour pénétrer ensuite dans le Maïssour, sous prétexte que c'était le chemin qui menait le plus directement à Trichinopoly. Une fois dans le pays, on mettrait le *davelay* en demeure soit de se déclarer en notre faveur soit de payer à Salabet j. un ou deux courous de tribut arriéré. Dupleix ne doutait pas que cette démonstration suffirait pour faire accepter ses propositions et déjà il voyait Mahamet-Ali chassé de ses états et errant à l'aventure.

Balagirao devait participer à cette opération, malheureusement le pèchoua était au même moment engagé avec Salabet j. dans des difficultés assez sérieuses, pou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vant amener la guerre. On sait qu'au moment de l'avance de Gaziuddin les troupes marates se trouvaient à la lisière du Décan, prêtes à appuyer les prétentions de ce prince. Sa mort inopinée empêcha des hostilités effectives, sans cependant écarter tout danger de conflit : les Marates restèrent sur leurs positions, comme s'ils n'attendaient qu'une occasion de se porter en avant. Salabet j. ne la leur donna pas ; il comprenait que la moindre étincelle pouvait tout embraser et il ne se souciait pas de courir les risques d'une nouvelle guerre. Un incident faillit pourtant tout compromettre. Au début de novembre, l'avant-garde du soubab fut attaquée par les forces de Balagirao et sans les Français qui arrivèrent à son secours, elle eut été mise en déroute. Bussy n'assistait pas à cette alerte ; fort inquiet sur l'issue des événements, Salabet j. l'envoya aussitôt chercher par plusieurs seigneurs de sa cour, et l'on tint une sorte de conseil auquel assista le délégué du pèchoua. Le durbar du soubab était favorable à la paix et le délégué marate n'y était pas opposé, mais il voulait que Bussy en fut le médiateur. Salabet j. donna donc à celui-ci tous pouvoirs pour la conclure. On passa toute la nuit à en discuter les conditions, qui furent acceptées par Salabet j. et portées par Bussy lui-même au camp marate avec mission de les faire accepter par Balagirao : le divan et deux autres seigneurs du durbar l'accompagnaient. Lorsqu'il revint la paix était signée. Salabet j. le reçut les larmes aux yeux, l'appelant son libérateur et lui disant que, malgré la cession au pèchoua de territoires avoisinant la Tapti, jamais il n'oublierait ses services. Le traité comprenait la restitution au Décan de neuf forteresses : la paix était en somme aussi avantageuse pour le soubab qu'honorable pour Bussy, qui par son habileté et sa diplomatie plutôt que par la force des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

armes, avait encore une fois rétabli et raffermi une situation compromise. La guerre avait été évitée et c'était l'essentiel

Cet événement complétait d'une façon fort heureuse la série de mesures politiques ou d'actes militaires par lesquels Bussy avait pour ainsi dire créé, développé et affirmé le pouvoir de Salabet j. A prendre à la lettre les instructions reçues à Pondichéry, notre rôle été terminé, puisque notre seul but à l'origine avait été de consolider ce pouvoir. Bussy pensa que nulle occasion n'était plus favorable pour sortir du pays avec les honneurs de la guerre. S'il avait secondé les projets de Dupleix et exécuté ses ordres avec une irréprochable loyauté, il n'avait cependant jamais laissé passer l'occasion de lui représenter ou lui laisser comprendre que l'affaire du Décan lui paraissait une aventure, pleine de dangers pour l'avenir et que plus tôt elle serait liquidée mieux cela vaudrait [1].

1. Dans sa *Réfutation* parue en 1764, Godeheu invoque 16 lettres de Bussy où celui-ci expose à Dupleix la sombre situation de Salabet j. et lui conseille de chercher les meilleurs moyens de sortir avec honneur du pays. Comme ces lettres nous manquent en grande partie, nous résumerons, d'après Godeheu, les arguments ou les leçons qu'il en tira.

« *Le 27 février 1752*, écrit Godeheu, Bussy rendait compte à Dupleix des discussions qui tourmentaient Salabet j., et de l'état incertain où se trouvait ce prince par rapport à l'humeur de ses propres sujets ; il lui écrivait le 27 *mars* qu'il y avait à Delhi une puissante cabale contre Salabet j. ; *le 10*, que Balagirao était prêt à se révolter, qu'un orage se préparait de toutes parts contre le soubab ; *le 2 avril*, que le fils de Ragogy, à la tête de 25.000 cavaliers dévastait les environs d'Haïderabad ; *le 6*, il marquait la révolte de plusieurs peuples ; *le 17*, qu'il n'y avait pas un chef ni un cavalier qui fut véritablement serviteur de Salabet j, qu'un maure (Jaffer Ali kh.) qui s'était révolté produisait les mêmes troubles dans le nord que Mahamet-Ali dans le sud ; *le 27*, que sans un envoi de troupes tout serait perdu ; *le 30*, que le divan de Salabet j. (Ramdas Pendet) avait été assassiné nonobstant la garde française, dont une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme aucune de ses raisons n'avait touché Dupleix, Bussy jugea qu'il n'avait plus d'autre ressource que d'offrir sa démission ou solliciter son rappel. C'est ce qu'il fit par une première lettre du 28 novembre. Après avoir rappelé tous les embarras où il s'était trouvé avant de conclure la paix avec Balagirao, au point qu'il avait été souvent tenté d'abandonner la partie, il s'exprimait en ces termes :

« Voilà, Monsieur, dans les fâcheuses circonstances où je me suis trouvé, ce que j'ai cru pouvoir faire de mieux ; trouverez-vous bon que je vous fasse part de mes réflexions sur ce que je croirais à propos de faire de votre côté, avant que nous entrions dans votre province (le Maïssour). Je ne puis vous dissimuler que le grand nombre de Français qui sont prisonniers chez les Anglais et surtout chez Mahamet Ali et Morarao, fera un bien mauvais effet dans les esprits et diminuera beaucoup la haute idée que Balagirao et les Marates ont de notre nation. Je souhaiterais bien que vous pussiez trouver quelque moyen de les

partie avait été détruite et l'autre blessée, que le souba était abandonné de tout le monde, qu'il avait eu beaucoup de peine à le garantir ; que le divan qui était ami des Français ne pouvait être remplacé que par un ennemi de la nation ; en un mot qu'il y avait nécessité de chercher les moyens de s'en tirer avec honneur.

« Que l'on ne s'imagine pas que ces crises violentes dont parlait M. de Bussy n'aient duré qu'un instant, telle fut presque toujours la situation dans le Décan ; il écrivait encore à M. Dupleix *les 5 mai et 17 juin* qu'il était en garde pour sa propre sûreté ; *le 15 mai*, il demandait des secours et parlait de la faiblesse extrême du souba : *le 4 juin*, il disait que sans de nouveaux secours Salabet j. était prêt à succomber ; *le 10*, que sur quelques propositions des Anglais contre nous, le souba avait été ébranlé ; *le 17*, que le bruit était répandu dans l'Inde que les Français avaient tiré des sommes considérables de Golconde (prétexte de les attaquer pour les faire restituer) ; *le 20*, que toute l'armée de Salabet j. était jalouse des Français ; *le 21 juillet*, que tout le monde abandonnait Salabet j., qu'il y avait 25.000 cavaliers prêts à se révolter faute de paye depuis neuf mois ; que si on les payait, il ne resterait plus d'argent ; qu'il regardait comme un bonheur si Salabet j. conservait seulement une partie du Décan ». (*Réfutation p. 41-43*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ravoir ; *aidez au temps, Monsieur, faites une paix la moins désavantageuse que faire se pourra avec les Anglais et Mahamet Ali...* Ce qui me ferait souhaiter que vous fissiez aussi quelque accommodement avec les Anglais, c'est que Balagirao est extrêmement lié avec ceux de Bombay, ils ne manqueront point d'agir auprès de lui pour l'engager à protéger Mahamet Ali ; malgré l'alliance qu'il a faite avec nous, je ne répondrais pas qu'il ne se déclarât son protecteur ; un allié si puissant demande de grands ménagements... Si vous vouliez m'en croire, Monsieur, vous songeriez à rendre le calme et la tranquillité à ces malheureuses provinces, qui en ont si grand besoin et vous saisiriez l'occasion de finir une guerre qui ne peut être que funeste aux Européens, tandis qu'ils seront opposés les uns aux autres...

« A la fin de ce mois, je vais me trouver dans un extrême embarras. Le divan sort de chez moi, qui m'a déclaré qu'il n'y avait plus du tout d'argent, et je ne sais trop comment je ferai si ne puis pas engager les sarafs (banquiers) à faire les avances nécessaires pour la paie de nos soldats. *Je vous le répète, Monsieur, il est temps de se tirer de ce labyrinthe...* Il ne faut point espérer que Salabet j. puisse jamais rétablir ses finances ; elles sont trop mal administrées et j'ai tâché en vain d'y mettre quelque ordre, c'est une espèce de brigandage : les rentiers ne fournissant pas la moitié de ce qu'ils doivent ; tout ce que pourra faire Salabet j. ce sera de s'entretenir assez modiquement et je ne lui connais aucune ressource pour pouvoir former un trésor pareil à celui de Nizam oul Moulk... *Trouvant une aussi belle porte pour sortir de ce dédale, il ne serait guère prudent de s'y engager une seconde fois...*

« Le long commerce que j'ai eu avec les gens du pays m'a appris à les connaître ; je puis vous protester qu'il n'y a aucun fonds à faire sur eux ; la fourberie et la duplicité leur sont comme naturelles et on sera toujours la dupe des liaisons qu'on aura avec eux. J'ai cru remarquer encore quelques vestiges de probité et de bonne foi parmi les Marates et s'il fallait opter, je me fierais un peu plus à eux qu'aux Mogols ; mais le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus sûr est de ne se fier ni aux uns ni aux autres *et de ne se mêler aucunement de leurs affaires ;* ces nations n'ont aucun frein, elles sont toujours disposées à sacrifier à leurs intérêts les engagements les plus inviolables... »

Cette lettre était à peine arrivée à Pondichéry, d'où aucune réponse n'avait encore pu revenir, que Bussy la confirmait et la précisait par une seconde en date du 20 décembre. Il disait à Dupleix :

« La mort de Gaziudin kh. est sans contredit l'événement le plus heureux que nous pussions espérer... la paix et l'alliance que je viens de faire avec les Marates en sont peut-être un encore plus important et plus avantageux et cette nouvelle aura sans doute augmenté vos espérances, mais quelques-unes de mes lettres et surtout ma dernière, en vous apprenant la véritable situation des affaires, vous feront connaître à quoi elles doivent se réduire : l'éloignement, les révolutions subites, mille accidents imprévus jettent une grande confusion dans notre correspondance et nous exposent à bien des contretemps. Quand je vous instruis de quelque événement et de l'état présent des choses, vous vous réglez dessus pour former vos projets... mais lorsqu'en suis informé, la face des affaires est bien changée et ils deviennent impraticables ; je me trouve sur une scène si changeante et si mobile qu'il m'est impossible de jouer longtemps le même personnage et il ne serait pas étonnant qu'on me prit en contradiction avec moi-même ; d'ailleurs, Monsieur, dans les différents partis que je crois les plus convenables de prendre, il ne faut pas tout à fait juger de la justesse de mon avis et de mes sentiments sur l'exposition que je fais moi-même des motifs qui m'ont décidé. Quelque long détail que je puisse vous faire, on ne peut tout dire dans une lettre ; étant sur les lieux, connaissant les différents intérêts de toutes les personnes qui ont quelque part aux affaires, je vois d'un coup d'œil ce qu'il convient de faire en chaque occasion et il me faudrait un volume pour vous développer mes idées et détailler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toutes les raisons qui se présentent en foule à mon esprit. Je vais pourtant tâcher, en répondant à tous les articles de votre lettre [du 22 novembre], de vous donner une idée exacte de la disposition actuelle des affaires.

« Vous croyez Salabet j. solidement affermi dans sa place par la mort de Gaziudin kh. et de son fils ; mais non seulement il se trouve faux que ce dernier ait été assassiné, mais il fait jouer aujourd'hui toutes sortes de ressorts pour obtenir du Patcha (le Mogol) le firman qu'il avait accordé à son père ; il ne sera pas sans doute le seul à briguer ce beau gouvernement et il faut s'attendre tôt ou tard à voir paraître sur la scène quelque nouveau concurrent. Balagirao pourra pendant quelque temps s'opposer à leur brigue et appuyer le parti de Salabet j. mais ce sera peut-être faiblement, il ne sera pas fâché d'avoir deux compétiteurs qui lui fourniront l'occasion de s'agrandir en vendant bien cher sa protection à celui des deux qu'il jugera à propos de favoriser ; j'ai cependant lieu de compter sur sa bonne foi.

« Je vous suis caution, Monsieur, de la reconnaissance de Salabet j. et qu'il est entièrement livré aux Français ; mais vous ne vous êtes point trompé en pensant qu'il ne manquerait pas de mauvais conseillers qui s'étudieraient à lui donner des leçons d'ingratitude et feraient tous leurs efforts pour le détacher de nous. »

Bussy faisait ensuite un tableau de l'anarchie qui régnait dans l'empire mogol.

« Vous ne devriez pas ignorer, disait-il, que le gouvernement mogol est une véritable anarchie ; les soubas ne tiennent guère compte des ordres du Patcha, quand ils peuvent s'y soustraire impunément et Salabet j. s'est trouvé lui-même dans ce cas pendant quelque temps. Les chefs particuliers suivent leur exemple : ils ne se croient pas plus obligés d'être soumis aux nababs que ceux-ci à leur empereur. Ces peuples qui n'ont aucune idée de l'admirable subordination qui règne dans les Etats d'Europe, sont bien éloignés de traiter de rebelle un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

homme qui sait se maintenir dans un poste qu'on veut lui ôter... Les exemples d'une pareille désobéissance ne sont que trop fréquents. Malgré les ordres de Salabet j., Lasker kh. vient enfin de déclarer qu'il ne se rendrait pas à l'armée après s'être fait attendre pendant un mois et nous avoir fait faire plusieurs marches pour aller au rendez-vous qu'il nous avait indiqué... »

La lettre du 28 novembre plongea Dupleix dans une perplexité extrême. Pour être discrets, les conseils de Bussy n'en étaient pas moins formels : c'était bel et bien l'évacuation du Décan qu'il préconisait. Dupleix ne put s'y résoudre et sans répondre complètement aux arguments qui condamnaient sa politique, il aima mieux faire appel au sentiment pour prier et même supplier Bussy de ne pas l'abandonner dans une situation aussi critique. Il lui écrivit le 1er janvier :

« Ce que vous me marquez de votre retraite me fait peine. J'entre en partie dans vos raisons, mais aussi je crois que vous devez un peu penser comme moi dans cette occasion et ne pas songer à m'abandonner dans les circonstances présentes et même à venir. Au reste vous devez penser que vous vous devez au roi et à l'Etat, que tout ce qui s'est passé jusqu'à présent est votre ouvrage, que vous ne pouvez l'abandonner sans l'avoir mis en sa perfection. Vous devez aussi vous souvenir de tout ce que vous avez promis de Delhi et de l'ambassade que vous aviez eu le dessein d'y faire et que je crois nécessaire pour l'affermissement de nos acquisitions...

« Vous convenez vous-même que l'attachement de Salabet j. pour vous exige toute votre reconnaissance. Pourquoi ne pas continuer à lui en donner les moyens ? Vous craigniez, il y a peu de temps, dans le temps même que vous étiez dans le plus fort de vos embarras, que je n'envoyasse quelque autre [La Touche] à votre place. Je n'en ai jamais eu l'idée et je suis bien mortifié que je sois à présent dans le sentiment de me la faire venir. Vous songez à vous retirer lorsque vous êtes dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fleur de votre âge [Bussy avait alors 35 ans] et que la fortune vous rit de toutes les façons. Pourquoi l'arrêter dans sa course et ne pas continuer à mériter beaucoup de notre monarque et de la nation ? Un point d'honneur m'a retenu dans l'Inde ; cependant je suis d'un âge à me reposer et je crois que de la façon que se tournent les choses il ne m'en restera que l'espérance, sans parvenir à ce but. FAITES RÉFLEXION, MON CHER BUSSY, QUE LES HOMMES QUI PENSENT SE DOIVENT A LEUR PATRIE, que vous lui êtes utile et que Salabet j. votre ouvrage, n'est pas si bien affermi que votre présence ne lui soit plus utile. Détrompez-vous, il est entouré d'ennemis et vous seul pouvez détourner leurs mauvaises intentions. Quel chagrin pour vous si vous apprenez que ce pauvre jeune homme serait culbuté par le défaut de votre présence ! » (*A. V. E 3754*).

Dans une seconde lettre écrite huit jours plus tard, — 8 janvier — Dupleix revenait sur les mêmes arguments en invoquant cette fois des considérations un peu plus personnelles.

« Relisez toutes vos lettres, lui disait-il, elles m'ont servi de guide pour toutes celles que j'ai écrites en Europe, où j'ai également fait passer les vôtres. J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour faire ce que vous désirez et si je ne m'étais pas dégarni comme j'ai fait, nos affaires ici eussent été bientôt rétablies. En vous rappelant en même temps de Golconde, je n'avais rien à craindre pour nos concessions, mais voulant toujours me conformer à vos desseins, je n'ai pas balancé de vous envoyer ce que j'ai pu. Certainement je n'ai pas lieu de m'en repentir par le bon usage que vous en avez fait et pour quoi je ne puis trop vous réitérer mes remercîments... Vous voyez, mon cher Bussy, par tout ce que je vous marque, que je suis toujours prêt d'approuver ce que vous faites, parce que je suis persuadé qu'aucune vue particulière ne vous guide dans toutes vos opérations que la gloire du roi, celle de la Nation et l'avantage de la Compagnie. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix ne doutait pas que ces raisons qu'il avait su envelopper de paroles aimables et affectueuses, n'ébranlassent les résolutions de Bussy et ne le déterminassent à rester dans le Décan. Et comme si la cause était déjà entendue, il l'entretenait ensuite des affaires courantes du pays et de la meilleure façon de les résoudre. C'étaient d'abord les considérations d'usage sur le Carnatic, mais cette fois il y avait une variante. Pour répondre aux préoccupations de Bussy, Dupleix ne repoussait pas toute idée de traiter avec Mahamet-Ali et de lui laisser la possession de Trichinopoly : il envisageait même qu'on pourrait lui faire remise d'une année de revenus pour lui faciliter les moyens de payer ce qu'il devait aux Anglais, bien que ceux-ci fissent monter leurs dépenses à des sommes immenses [1]. Mais un tel accord ne pouvait avoir lieu que si l'entente avec le Maïssour ne réussissait pas. Or Dupleix ne se pressait pas de conclure ; il comptait qu'il obtiendrait plus d'argent si ce pays se sentait sous la menace de Bussy et, à vrai dire c'étaient des avantages financiers que Dupleix recherchait surtout en ce moment. Pressé par la nécessité, il considérait le Maïssour comme une vache à lait qu'on laisse engraisser et qu'on trait au bon moment. En lui cédant Trichinopoly, on augmenterait ses forces contributives, sans danger pour l'autorité du soubab.

Du côté marate, Dupleix était de plus en plus d'avis

1. D'après Dupleix, un des articles de la convention entre les Anglais et Mahamet-Ali était de passer au compte de Mahamet-Ali mille roupies par soldat, tué, déserté ou mort de maladie, et les Anglais en faisaient porter le nombre à plus de mille, les officiers à proportion : — (*A. V. E. 3754. Lettre de Dupleix à Bussy du 8 janvier 1753*). — Ainsi, dans l'évaluation des dépenses de guerre, les Anglais faisaient entrer en compte les hommes morts ou simplement disparus en combattant l'ennemi commun ; la perte de chaque homme étant estimée 1000 rs. ou 2,480 francs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de se lier étroitement aux Balagirao. Il ne croyait plus que ce prince viendrait nous aider à rétablir l'ordre dans le Carnatic, mais il comptait sur son alliance pour faire impression à la cour de Delhi et assurer notre influence dans le Décan ; qui oserait attaquer nos forces réunies ? Dupleix calculait cependant avec justesse qu'en signant la paix avec Bussy, Balagirao avait beaucoup moins songé à consolider l'autorité de Salabet j. qu'à préparer les voies à de nouvelles négociations qui par une lente évolution aboutiraient peut-être au partage des états de Salabet j. Dupleix était actuellement hostile à ce projet, bien, disait-il, « que cette maudite race exigeât par sa conduite que nous prissions le parti de l'abandonner », mais nous devions trop de reconnaissance au soubab et nous ne pouvions « au moins de quelque temps » le quitter sans nous déshonorer. Balagirao lui paraissait d'ailleurs un homme beaucoup trop faible pour qu'on s'attachât sérieusement à sa cause ; son frère avait plus de fermeté. Ne pourrait-il pas lui céder la place et se faire lui-même fakir ? que d'embarras de moins pour Bussy ! que de sécurité de plus pour nous !...

Les regards de Dupleix n'étaient pas tournés vers le nord moins attentivement que vers le sud ; ses vues sur le Bengale et sur Surate n'avaient pas varié et il comptait toujours envoyer Bussy à la cour du Mogol en ambassade solennelle pour y voir consacrer notre influence dans le plus beau décor de l'Inde tout entière et pour en rapporter s'il était possible l'exemption des droits qui frappaient nos marchandises à leur entrée dans l'empire. Bussy ne devait pas revenir à Pondichéry avant d'avoir donné à tout le pays cette impression de notre force et de notre puissance. Si même il lui plaisait de renoncer au Maïssour pour aller dès maintenant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Delhi, il était libre de suivre ses inspirations. La sécurité du Décan n'était-elle pas assurée ? Dupleix entrevoyait même une réconciliation avec Chanavas kh. et sur les conseils de Bussy, il lui fit quelques avances.

Lorsque cette lettre, qu'on n'accusera pas d'être pessimiste ou découragée, arriva dans le Décan vers la fin du mois de janvier, les événements avaient marché et Bussy était passé de sa déférence habituelle à l'égard de Dupleix à une sorte d'irritabilité. Il avait pris ombrage d'une lettre où, sans le lui marquer expressément, le gouverneur lui aurait fait sentir que, dans l'affaire du paravana de Mahamet-Ali, sa surveillance avait été en défaut et sa confiance en Lasker kh. excessive. Il se piqua d'amour-propre et répondit le 23 novembre par une lettre assez vive, comme pour se plaindre que Dupleix n'eut plus en lui la même confiance.

Ce ne fut cependant ni cette lettre ni les autres qui décidèrent de la résolution suprême de Bussy. Au moment où il donnait à Dupleix le conseil de sortir du Décan comme d'un guêpier, il n'en était pas moins décidé à exécuter ses ordres et il s'apprêtait à partir pour le Maïssour avec Salabet j. et Balagirao. Nul doute, pensait-il, qu'à l'approche des coalisés, Mahamet-Ali ne rentrât dans le devoir ; quand même on n'irait pas jusque dans le Carnatic, on irait assez loin dans le Maïssour pour l'obliger à la neutralité et en tirer des contributions qui tomberaient dans la caisse du soubab et serviraient pendant quelque temps à payer nos troupes.

L'armée franco-indienne était alors campée à Calburga depuis le 18 décembre. Dès qu'elle connut ce nouveau projet d'expédition, ce fut une protestation unanime des chefs et des soldats ; on en avait assez de faire la guerre si loin ; la malheureuse randonnée de Nazer j. était encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

présente à toutes les mémoires. On parlementa pendant six jours avec les meneurs sans pouvoir décider l'armée à marcher ; dans tout le camp ce n'étaient que murmures, signes précurseurs de désertion. Le 23 décembre, les cavaliers du soubab entourèrent tumultueusement la tente du divan et lui déclarèrent que si on ne reprenait pas le chemin d'Haïderabad, on saurait bien l'y forcer et y contraindre le soubab lui-même. Le lendemain matin, plusieurs chefs se réunirent autour d'un tombeau de leurs ancêtres sur lequel tous jurèrent de ne pas avancer avant d'avoir reçu leur solde arriérée. Enfin le 25 un chef fut assassiné et le divan aurait eu le même sort sans une protection spéciale dont il fut l'objet.

Pour conjurer cet esprit de révolte, Salabet j. n'avait que son autorité morale, et c'était peu de chose : jusque dans son camp, tout le monde reconnaissait sa faiblesse et son incapacité. Loin d'imposer sa volonté, il vint au contraire trouver Bussy et lui déclara qu'il ne voulait absolument pas franchir la Quichena. Bussy eut beau lui représenter que s'il manquait d'argent pour payer ses troupes, nulle occasion n'était plus favorable pour s'en procurer : le Maïssour lui devait des contributions arriérées et avait d'immenses ressources. Par conséquent nul parti n'était plus conforme à ses intérêts. Se plaçant plus spécialement à notre point de vue, Bussy sentit que si, Salabet j. reculait devant l'expédition du Maïssour, il ne rentrerait aucun argent et que nous risquions fort de ne pas toucher notre prêt le mois suivant. Impasse également fâcheuse pour l'un et pour l'autre. Tout ce que Bussy put dire à cet égard fut inutile : Salabet j. s'obstina dans sa résolution [1]. Bussy n'avait pas assez de monde pour impo-

1. Dans un autre récit des mêmes événements, le P. Monjustin expose en une lettre à Dupleix, du 31 décembre, que, devant le refus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ser sa volonté ; il comprit que c'était tout à la fois le sort de Trichinopoly et le maintien de notre influence dans le Décan qui étaient en cause, mais que faire? il ne pouvait ni marcher seul ni obliger Salabet j. à le suivre. Ne voulant pas s'en fier à ses seules lumières dans une situation aussi critique, il demanda par écrit l'avis de ses officiers. Leur réponse fut unanime : on ne devait pas abandonner le soubab, quoiqu'il fit ; cette démarche serait opposée à l'honneur de la nation et aux intérêts de la Compagnie. *(B. N. 9158, p. 44-45).*

Bussy ne manqua pas de porter ces événements à la connaissance de Dupleix avec des commentaires appropriés (*lettres des 24-25 décembre*) :

« Sans doute, lui disait-il, que vous ne serez pas moins surpris et irrité que moi de la conduite du soubab, dont la faiblesse et l'incapacité font manquer les meilleures affaires ; cependant rien de pareil ne doit vous étonner de sa part et tout ce que je vous ai écrit à son sujet doit vous y préparer. Je vous le répète, il est impossible de soutenir longtemps un pareil homme ; dans la disposition où sont actuellement les esprits, s'il paraissait sur la scène quelque nouveau compétiteur, il est hors de doute que tout le monde se rangerait de son côté. Je souhaiterais bien que vous prissiez des mesures pour éviter l'extrême embarras où nous jetterait encore une pareille révolution...

« Le principal objet de cette expédition était d'établir Salabet j. dans la place qu'il occupe et de le faire reconnaître dans tout le Décan. Nous y avons réussi ; il n'y a personne qui pût trouver à redire que vous songeassiez maintenant à retirer vos

de nous indemniser. Bussy aurait demandé à Salabet j. son congé. Cette menace aurait eu son effet ; le lendemain le soubab aurait envoyé tous les seigneurs de son armée demander à Bussy qu'il voulut bien ne pas l'abandonner. Le jour suivant, il serait venu lui-même, dans une réunion plus intime à laquelle assistait le P. Monjustin, se jeter à ses genoux, en le baignant de ses larmes et le conjurant de rester son ami et son protecteur. (*B. N. 9159, p. 201-202*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

troupes, quelques changements qui arrivent dans la suite et Salabet j. même dût-il être bientôt dépossédé. Tout cela n'intéresserait en rien l'honneur de la Nation. Nous sommes venus à bout de ce que nous avions entrepris ; car apparemment que nous ne nous sommes pas engagés à rendre éternelle la domination de Salabet j. et de sa postérité ; il n'appartient point aux hommes de rendre leurs ouvrages immuables.

« Je pense donc qu'après avoir conduit le nabab à Aurengabad ou dans quelque autre endroit qu'il veuille se retirer, il conviendrait que je prisse avec toutes nos troupes la route de Mazulipatam... Je vous prie de me donner là-dessus des ordres précis qui ne me mettent point dans la nécessité de rien prendre sur moi et de me prescrire aussi ce qu'il faudra faire, si le nabab se trouve hors d'état, comme cela va arriver, de donner la paie ordinaire à nos troupes. » (*Réfutation, p. 49*).

Dupleix répondit à Bussy qu'il se garderait bien quant à présent de rendre publiques ces propositions. Bussy avait écrit tant de fois que si nous abandonnions le nid, les Anglais s'en empareraient, qu'il était impossible de se déterminer sur une opération de cette importance sur un simple changement de sentiment. « Je ne me détermine pas facilement à changer d'avis lorsque la réflexion m'a fait connaître que le premier choix était le bon. » Bussy était d'ailleurs libre de faire ce qu'il voudrait ; mais avant de prendre un parti, qu'il songeât à son honneur et à celui du roi. « Rappelez-vous cette fermeté dont vous avez fait si bon usage jusqu'à présent. » Il était absolument nécessaire qu'il terminât des affaires qu'il avait si bien commencées ; à l'âge où il était on pourrait lui reprocher de prendre sa retraite, tandis que Dupleix qui travaille depuis trente ans et serait en droit de la prendre ne la prend pas. — « Au reste, à la fin de votre lettre, vous me dites qu'il ne vous est pas possible de me dire ce que vous ferez ou ne ferez pas. » Dupleix espérait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore que Bussy resterait dans le Décan autant pour soutenir Salabet j. que pour contenir Balagirao, dont l'influence grandissante ne pourrait manquer de constituer un grave danger pour nos intérêts, même dans le Carnatic. (*Lettres des 13 et 14 janvier*).

Indépendamment des ordres que pouvait donner Dupleix, qui seul avait autorité pour décider si nous devions abandonner ou non Salabet j., nos officiers avaient agi avec sagesse en décidant de rester ; avec le petit nombre de leurs hommes ils ne pouvaient songer à se porter seuls au-devant de Dupleix dont la nouvelle armée n'avait même pas quitté Pondichéry : et ils pouvaient craindre que Salabet j., considérant leur départ comme une rupture, les inquiètât dans leur retraite.

Ainsi échoua la seconde et dernière tentative pour exercer du Décan une action militaire contre Trichinopoly et prêter un appui utile à Dupleix dans le Carnatic. L'armée eut peut-être marché si elle avait été payée, mais, dans les guerres où personne ne se bat pour un intérêt national, rien n'est possible si l'on ne soudoie pas le courage et le dévouement. Au surplus il n'y avait aucun ordre financier dans le gouvernement du Décan et encore moins de mesure dans la répartition des dépenses.

La résolution de rester auprès du soubab, dictée tout à la fois par le sentiment et par la crainte d'une retraite aventureuse, plaçait Bussy dans une situation difficile ; il sentait qu'il n'avait pas la confiance de la cour et ne voyait plus aucun moyen de se procurer de l'argent. Comment triompher de ces obstacles ? comment vaincre cette double résistance ? Son habileté et sa finesse pouvaient à la rigueur le guider dans ses rapports avec la cour, bien qu'il sut que dans les derniers pourparlers avec Balagirao tout l'entourage du divan et peut-être le divan lui-même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avaient fait opposition à la paix sous prétexte qu'elle consoliderait la situation des Français et préparerait peut-être la voie aux Marates. Ce genre d'opposition n'était pas inconnu à Bussy et il en avait déjà triomphé plus d'une fois par des manœuvres aussi souples qu'exemptes de toute brutalité. Son génie le guiderait sans doute encore une fois entre les écueils, mais comment conjurer le mal d'argent? le problème paraissait plus difficile à résoudre.

Le 9 décembre, Dupleix avait envoyé à Bussy le détail de ses comptes, il lui était dû d'argent effectivement déboursé 1.589.638 rs. et il prévoyait pour un nouveau trimestre une dépense de 125.000 rs. par mois et 400.000 rs. d'argent comptant. Sans demander le remboursement de toutes ces sommes, ne pouvait-on pas lui en payer seulement la moitié? Le compte propre à la Compagnie, consistant surtout en fournitures de guerre, était plus élevé encore ; il montait à environ 10 laks, qu'il était nécessaire de rembourser au plus vite : Dupleix tenant essentiellement à ne pas être à découvert de ce côté. Pour toute réponse, Bussy qui savait que le trésor du soubab était vide et que les banquiers faisaient payer fort cher le loyer de leur argent, proposa à Dupleix, alors en négociations avec Mortiz Ali pour la nababie du Carnatic, de ne la lui donner que contre un engagement de payer tous les ans une certaine somme jusqu'à parfait dédommagement desdites avances. Pendant ce temps, Salabet j. n'exigerait aucune redevance pour les revenus du Carnatic. Si ces conditions étaient acceptées, Bussy tenait tout prêt le paravana d'investiture.

Une circonstance imprévue, tout à la fois fâcheuse et favorable, permit à Bussy de sortir de l'impasse où l'avaient conduit tout à la fois ses propres conseils, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ordres ou les prières de Dupleix et l'espèce de révolte survenue le 24 décembre. Le commandant de nos troupes ne jouissait pas d'une santé à toute épreuve [1] ; peu après son départ de Pondichéry, en mars 1751, il avait été assez souffrant et avait failli revenir sur ses pas ; au mois d'août 1752, il avait eu la fièvre et une dysenterie persistante et voilà que depuis le mois de novembre, les contrariétés aidant, il sentait ses forces faiblir et la maladie prendre le dessus. Sa santé empira tout d'un coup au début de janvier ; le 11, il était très mal et le chirurgien Guyonnet était fort inquiet. L'aggravation s'accrut les jours suivants, il se déclara une fièvre intense qui ne cessait pas. Bussy vit qu'il ne pouvait plus conserver le commandement et le 23 il le transmit au capitaine Goupil avec des instructions qu'il eut encore la force de rédiger.

Elles étaient nettes et précises. Situation politique bonne ; le soubab n'avait plus d'ennemis ; — rien à craindre du côté de Delhi, où le Mogol était occupé avec l'afghan Ahmed Abdali ; — entretenir une correspondance suivie avec Balagirao et de bonnes relations avec Ragogy Bonsla. Si ce dernier, cédant à l'instinct de sa race, faisait quelques incursions sur les terres du soubab, mander son vaquil et, avant toute action répressive, lui faire toutes représentations convenables ; — ne pas perdre de vue le Carnatic, dont le paravana était en principe accordé à Mortiz Ali ; — surveiller étroitement la cour du soubab où Mahamet Ali avait conservé de nombreux partisans et guider le soubab lui-même dont la jeunesse et l'inexpérience le rendaient peu propre à diriger les affaires. Ce dernier ne prévoyait actuellement aucune

1. En plusieurs lettres Dupleix nous apprend qu'il mangeait trop.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

campagne, mais il se pourrait qu'à la fin de la saison des pluies, il se décidât enfin à aller dans le Maïssour ; on l'y suivrait ; pour le moment, ce qui convenait avant tout c'était, à la première occasion favorable, de faire rembourser les avances de Dupleix. Seyed Lasker kh., Chanavas kh. et un nommé Mir Mohamed Oussen kh., représentant attitré du Mogol et présentement gouverneur d'Haïderabad, assurés de l'appui des Français, s'étaient engagés à soutenir franchement Salabet j. ; on pouvait avoir en eux pleine confiance, comme il était bon aussi d'avoir des ménagements avec les principaux seigneurs de la cour.

Lorsque Bussy dictait ces instructions, il se trouvait sur les bords de la rivière Mangera, à 12 cosses d'Oulguir et à 70 d'Haïderabad. Le soubab n'avait consenti à son départ que sous la condition qu'il s'arrêterait quelque temps en cette dernière ville. Habitué à ne traiter les affaires qu'avec lui, il se figurait qu'après leur séparation rien ne marcherait plus. Mais après réflexion, il pensa que Bussy ferait mieux de séjourner d'abord à Oulguir, qui était comme le centre du pays que l'armée devait traverser avant de rentrer dans ses quartiers [1].

Arrivé à Oulguir, Bussy se trouva plus mal encore que les jours précédents. Le 29 janvier, il y avait onze jours que la fièvre ne le quittait pas. Chacun jugea son état désespéré : il avait une douleur de côté très vive qui fai-

1. Marion du Mersan, un ami de Bussy, récemment arrivé de France et que Dupleix, pour lui donner un grade, avait baptisé commissaire des troupes, nous a laissé de ce pays une description pittoresque : « Nos caravanes nous présentent un spectacle bien uniforme et bien ennuyeux : de vastes plaines presque incultes, des villages incendiés et entièrement détruits, des monceaux de pierre qui ont formé autrefois, dit-on, de grandes villes dont on découvre à peine quelques vestiges. Voilà tout ce que j'ai vu depuis quatre mois que nous sommes sortis d'Haïderabad. » (*Lettre à Dupleix du 11 janvier 1758*).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sait craindre un abcès au foie, et ses douleurs l'avaient tellement accablé qu'il en était méconnaissable. Néanmoins sa constitution résista. Après neuf jours passés à Oulguir dans un pays des plus malsains, il fut transporté à Haïderabad, où il arriva tout à fait épuisé : l'armée ne le suivait pas. Dans une lettre du 14 février adressée à Dupleix, il nous dit qu'il avait « un cours de ventre » joint à une fièvre violente qui le prenait régulièrement tous les soirs. C'était la quatrième fois qu'il était dans cet état depuis le commencement de cette expédition et il craignait d'y succomber. Après quelques jours de repos, il retrouva assez de forces pour regagner la côte sans danger et vers la fin du mois il partit pour Mazulipatam avec l'intention de se rendre ensuite à Pondichéry et ne plus revenir dans le Décan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 4. — L'intérim de Bussy.

(février — juin 1753).

Goupil chargé de l'intérim des affaires. — Détresse financière. — Manœuvres de Seyed Lasker kh. pour diviser nos forces : Jainville reste à Aurengabad avec un faible détachement. — Dupleix décide Bussy à retourner dans le Décan avec des pouvoirs élargis.

Laissons pour un moment Bussy à Mazulipatam, où il acheva de rétablir sa santé malgré l'inclémence du pays et revenons dans le Décan, où Goupil est investi des pleins pouvoirs du commandement. Cet officier, qui avait jadis commandé nos troupes devant Tanjore (janvier 1750) puis devant Arcate (octobre 1751) sans se distinguer nulle part, était au surplus un homme prudent et d'un caractère modéré, — trop modéré peut-être pour dénouer ou briser les intrigues qui se nouaient sans cesse à la cour du soubab. Il était secondé par Mainville, un autre capitaine qui s'était honorablement fait connaître au cours de la guerre de 1746 à 1749, et, après un voyage en France, était revenu servir dans l'Inde, au début de l'année 1752. Tous deux avaient remplacé Kerjean et Vincens, au mois de mai.

Goupil n'héritait pas d'une situation aussi sûre que Bussy l'avait indiqué dans ses instructions du 23 janvier. Si tout paraissait tranquille tant à la cour qu'au dehors, le soubab continuait à manquer d'argent, il devait six mois de solde à ses propres troupes : quant aux Européens, ils n'avaient pas reçu toute leur paye le 28 janvier, bien qu'elle leur fut due depuis le 15. Les cipayes n'avaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rien reçu depuis deux mois et menaçaient de se révolter. Salabet j. conjura en partie le danger en nous donnant deux mois de solde à recouvrer dans le paragana d'Haïderabad et Romi kh. put emprunter 150.000 rs. Mais ce n'était qu'ajourner les difficultés : des soldes nouvelles commenceraient à courir sans qu'on fut certain de pouvoir les acquitter. Salabet j. parlait de réduire à 4.000 le nombre des cipayes ; pour risquer une pareille mesure, il fallait supposer que le pays resterait tranquille ; or, sachant la détresse du nabab, Ragogy Bonsla et un autre seigneur, du nom de Nermel, s'apprêtaient à ravager le pays. Sans doute on serait obligé de marcher contre eux.

Cependant nos troupes, ayant quitté Oulguir après le départ de Bussy, s'étaient peu à peu avancées dans la direction d'Aurengabad, en venant camper d'abord sur la Ganga ou Godavery puis à Mahour, forteresse située sur une montagne à quelque distance du fleuve ; elles y restèrent pendant plus d'un mois, souffrant des chaleurs atroces qui accablent ce pays, lorsque commencent à souffler les vents de terre.

C'est alors qu'on reprit l'idée plusieurs fois amorcée, comme on le verra plus loin au récit des affaires de Mazulipatam, de nous faire céder les revenus des quatre circars ou provinces de la côte d'Orissa afin de pourvoir aux dépenses de nos troupes. On en trouve mention dans une lettre de Goupil à Moracin, notre commandant à Mazulipatam, du 28 janvier et dans une autre de Romi khan à Dupleix du mois de février. D'après Goupil, en prenant pour notre compte les revenus d'Ellore, Rajamandry, Chicacole et Ganjam, qui étaient affermés 40 lacks, 24 pourraient être affectés à la solde des troupes blanches, 10 à celle des cipayes et les 6 autres serviraient à rembourser la Compagnie de ses avances.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant à Romi khan, il se bornait à dire à Dupleix que comme il n'y avait rien dans le trésor, l'intention de Salabet j. était de tirer l'argent de Chicacole, Rajamandry et Ellore ; il suggérait en même temps l'idée de confier à Moracin la perception de ces revenus.

Moracin ne rejeta pas la proposition, mais son premier sentiment fut que les fermiers actuels n'y feraient pas bon accueil, et finalement il déclara ne pouvoir donner d'avis autorisé sans s'être concerté avec Bussy. L'idée ne pouvait donc être d'une réalisation immédiate et pendant ce temps les embarras financiers continuaient. Nous savons par des lettres de Goupil du mois d'avril que le 9 de ce mois on ne pouvait plus payer les blancs qu'avec de l'argent emprunté aux marchands à 3 pour cent par mois, que les cipayes étaient dans le même cas et que le soubab n'avait pu verser que 120.000 rs. D'autre part nos troupes blanches étaient réduites à un tiers de leur effectif ; Bussy avait emmené avec lui 75 hommes et depuis cinq mois on en avait perdu près de 100 par mort ou par désertion, 150 étaient à l'hôpital ; la petite vérole faisait de grands ravages.

Non moins précis, Romi khan nous dit le 1er juin qu'à cette date il y avait une misère extrême dans l'armée. La paie des blancs et des cipayes montait à 270.000 rs. par mois ; le soubab ne savait comment y faire face et le divan lui conseillait de supprimer une partie des troupes. On était convenu de ne payer provisoirement que 200.000 rs. dont 70.000 pour les blancs et 130.000 pour les cipayes : 70.000 restant dus. Si Goupil n'était un homme aussi patient, disait Romi kh., ce serait à quitter l'armée. Nos troupes étaient alors campées à quelque 40 ou 50 cosses au nord-est de Haïderabad ; leur situation était telle que si elles reve-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naient au sud, Holkar qui était aux environs d'Aurengabad s'emparerait de cette ville et que si elles continuaient vers le nord elles mourraient de faim.

Mais, ce que ne disaient ni Goupil ni Romi kh., c'est que grâce à la faiblesse du commandement, la discipline s'était fort relâchée parmi les soldats et même parmi les officiers. Ceux-ci passaient leur temps à l'amour ou au jeu : des femmes s'étaient introduites dans le camp, où elles étaient publiquement affichées. Le P. Monjustin, aumônier de l'armée, s'en affligeait au nom de la morale et menaçait de se retirer à Pondichéry si le scandale continuait. Les officiers se moquaient naturellement de ces objurgations et plusieurs s'entendaient pour entretenir en commun des concubines dans leurs tentes. Il fallut que, sous les menaces réitérées du P. Monjustin, Dupleix se résolut au rôle de censeur et rappelât à Pondichéry les plus indociles. Les malheureuses femmes furent chassées de l'armée.

Les Indiens s'habituèrent ainsi à avoir de moins en moins de considération pour nos troupes ; l'auréole dont Bussy les avait entourées se dissipait peu à peu à la lumière crue des faiblesses humaines. Autant que le relâchement des mœurs, le départ de plusieurs officiers qui avaient obtenu d'importantes gratifications produisit le plus mauvais effet auprès des ministres du soubab. Notre dévouement n'était donc qu'une question d'argent ou de salaire ! Dupleix craignait que la Compagnie en France n'en tirât également des conclusions fâcheuses pour notre réputation. « Que dira-t-elle de voir retourner en Europe tous ceux qui dans une couple d'années ont fait fortune ? Je sais ce qu'elle pense déjà à ce sujet. Cette conduite fera grand tort à l'avenir aux autres. »

Aussi le soubab était-il plein de mélancolie. Privé de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son conseiller fidèle, il ne voyait personne en qui il put avoir confiance. Il avait, il est vrai, triomphé assez aisément au mois de mars de la tentative de résistance de Ragogy Bonsla et du nabab de Nermel. Le premier s'était retiré à notre approche et par la paix qui fut conclue avec lui il s'engagea à rendre les terres qu'il avait usurpées et l'argent qu'il s'était fait donner par les rentiers. Nermel de son côté avait fait son accommodement moyennant un versement de 150.000 rs. Mais c'était au lendemain du départ de Bussy ; notre prestige était encore intact. Lorsqu'on vit la mollesse de son successeur, plus passionné pour le jeu que pour le règlement des affaires, chacun reprit confiance. Débarrassés en fait de notre tutelle ou de notre surveillance, les ministres relevèrent peu à peu la tête, et Lasker kh. qui ne nous avait jamais été fidèle, entreprit de nous expulser du Décan, dût le trône de Salabet j. succomber dans l'aventure. Etait-il d'accord avec les chefs marates Janogy, Ragogy Bonsla, Holkar et Racomdaulas qui demandèrent à Delhi le firman du Décan pour le fils de Gaziuddin ? on ne saurait le dire d'une façon précise.

Quoiqu'il en soit, sous prétexte que l'argent manquait, Lasker kh. fit habilement observer à Goupil que si, conformément aux usages de l'Inde, il employait ses troupes à recouvrer les revenus du domaine sur les rentiers récalcitrants, il serait à peu près certain de leur assurer une solde régulière. Goupil se laissa prendre à ce piège, sans se douter que la proposition n'avait d'autre but que de diviser nos forces et de rejeter sur nous l'impopularité de la levée des contributions.

Ce premier résultat obtenu, Lasker kh. entreprit d'enlever Salabet j. à notre contrôle en représentant au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soubab que Bussy lui avait manqué de reconnaissance en quittant Haïderabad, où il pouvait achever de se guérir, que la nouvelle manière d'être des Français lui conseillait plus de réserve à leur égard et qu'il n'était pas nécessaire pour sa propre sécurité de paraître toujours entouré de la totalité de nos forces : une simple escorte d'honneur devait suffire. En mettant Romi kh. dans son jeu, il représenta de même à Goupil que nous tiendrions encore mieux le pays en ayant une partie de nos troupes à Haïderabad et l'autre à Aurengabad. Tous deux se laissèrent aisément convaincre. Goupil hésita pourtant un bon moment à consentir à la séparation de nos forces ; elle était contraire aux instructions de Dupleix et de Bussy ; s'il laissait le soubab avec une garde insuffisante il craignait une trahison, mais le procureur de Balagirao, Racomdaulas et les autres seigneurs protestèrent de leur attachement au soubab et à Dupleix, et le 17 ou 18 mai, Salabet j. signa l'ordre à Goupil de se séparer de lui et d'aller hiverner à Haïderabad. Les pluies finies, on se réunirait de nouveau à Calburga.

Goupil resta par conséquent avec le principal de ses troupes à quelque 300 kil. à la fois d'Haïderabad et d'Aurengabad, tandis qu'un faible détachement d'Européens accompagnait Salabet j. à Aurengabad sous les ordres du lieutenant Jainville. Cet officier reçut comme instructions essentielles de veiller à la sécurité de Salabet j. et toutefois, si un malheur arrivait, de reconnaître comme soubab celui que les seigneurs désigneraient. Si on voulait l'entraîner dans quelque expédition militaire, il dirait que ses forces n'étaient pas suffisantes pour y participer et qu'au surplus il ne pouvait rien faire sans un ordre de Goupil. Lorsque le soubab sortirait, il devrait être précédé d'au moins 400 cipayes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec plusieurs blancs commandés par un officier. Goupil avait pris avec Romi khan tous les arrangements convenables pour que la paie des uns et des autres se fit régulièrement tous les mois, tout retard ou tout ajournement pouvant entraîner les plus sérieuses conséquences.

Il n'était pas malaisé de découvrir ce que ce programme avait de vicieux. En confiant à Jainville le soin de protéger le soubab, Goupil, dont c'était le rôle éminent, s'était pour ainsi dire dépossédé du commandement et avait perdu aux yeux des Maures son rang et sa qualité de général. Laisser à un jeune officier inexpérimenté le soin de reconnaître à l'improviste un nouveau soubab était pour le moins fort imprudent ; si Gonpil avait pu prévoir qu'un tel événement put se produire, pourquoi n'était-il pas resté aux côtés de Salabet j. ? Enfin comment Jainville serait-il en mesure de faire des représentations quelconques, si ses forces étaient insuffisantes ? Nous ne pouvions qu'assister en spectateurs impuissants aux événements qui allaient se passer et à la ruine de notre autorité.

Lasker kh. avait très adroitement joué sa partie pour nous évincer du Décan et l'on comprend fort bien cette politique d'indépendance nationale ; mais pourquoi faut-il que dans le même temps il se soit adressé aux Anglais ? N'était-ce pas s'exposer à changer de maître ? L'exemple de Mahamet Ali n'était-il pas concluant ? Une lettre qu'il adressa à Saunders dans le courant d'avril et qui fut surprise par nos soldats acheva d'éclairer Dupleix sur ses sentiments. Il disait qu'il s'était arrangé de manière à se débarrasser de leurs ennemis communs ; son plan était en voie d'exécution et, pour peu que les Anglais tinssent bon, le résultat serait tel qu'ils pouvaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le désirer. Rendez-vous était pris pour tout régler vers la fin de la saison des pluies.

Si l'on rapproche de cette lettre les informations reçues précédemment par Dupleix sur la collusion qui n'aurait jamais cessé d'exister entre Mahamet Ali et les plus hauts seigneurs de la cour, on comprendra que celui-ci ait pu se prévaloir d'actes authentiques appuyant ses prétentions, comme on se rendra compte aussi de toute la prudence et de toute l'habileté qu'il fallut à Bussy pour se maintenir au milieu de cette trahison permanente.

La lettre de Lasker kh. à Saunders n'affecta pas trop Dupleix, mais les autres nouvelles qu'il reçut du Décan le firent trembler. « Les lettres que je reçois de cette armée, écrivit-il à Bussy le 5 juin, me font dresser les cheveux ; la débauche en tout genre y est poussée à l'excès et la nation tombée dans un mépris que vous seul pouvez faire cesser. » Et il ignorait encore la séparation de nos troupes affectuée depuis le 18 mai.

Il n'y avait qu'un remède à cette situation, l'abandon du pays ou le retour de Bussy. Dupleix ne voulut songer au premier que si le second ne réussissait pas. Or Bussy retiré à Mazulipatam ne désirait nullement retourner dans le Décan. Il ne parlait que de partir pour Pondichéry une fois sa santé rétablie. Un puissant intérêt l'y attirait.

Au temps de son séjour en cette ville, il avait fait connaissance de la jeune Chonchon, fille de Madame Dupleix et soit amour soit ambition il avait envisagé qu'ils pourraient unir leurs destinées. Le gouverneur et Madame Dupleix n'avaient vu aucun obstacle à cette alliance et il était entendu que le mariage aurait lieu au moment où Bussy reviendrait du Décan. L'occasion était arrivée. Mais chez Dupleix la raison d'état dominait toutes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les autres. Après avoir consenti de bonne grâce que Bussy revint à Pondichéry et même lui avoir promis d'envoyer un vaisseau qui irait le prendre à Paliacate, il changea de sentiment lorsqu'il connut la situation du Décan. Il lui parut indispensable que, toute affaire cessante, Bussy retournât au plus vite à Haïderabad, et il lui demanda de faire ce sacrifice à sa tranquillité et peut-être à ses affections.

Malgré son désir de vivre désormais à l'abri de tous soucis, au sein d'une fortune considérable et solidement assise, Bussy n'était nullement insensible aux événements du Décan et ne voyait pas sans chagrin s'effondrer l'œuvre qu'il avait si péniblement édifiée. Il avait pu concevoir qu'on évacuât le pays au lendemain d'une victoire ; il admettait moins qu'on s'en retirât chassé par des intrigues ou par les fautes personnelles de nos officiers. Il comprit que tout était perdu s'il ne retournait pas et ce n'est point par un refus catégorique qu'il répondit aux premières sollicitations de Dupleix.

Celles-ci avaient été fort adroitement présentées. Dupleix avait commencé par offrir à Bussy un accroissement d'autorité, en lui donnant pleins pouvoirs pour agir comme il l'entendrait dans toutes les circonstances où il n'aurait pas le temps de recevoir des instructions ou des ordres ; le 4 mai, il lui confirma ses intentions par une note d'un caractère plus officiel, ainsi libellée :

« Les circonstances dans lesquelles M. de Bussy... se trouve souvent et qui demandent de sa part une prompte décision, — l'éloignement ne lui permettant pas de me consulter et d'attendre mes ordres, ce qui souvent l'a embarrassé et l'a empêché d'agir comme la prudence et son zèle reconnu le lui dictaient — et sentant véritablement l'inconvénient qui peut résulter de l'éloignement où il est de moi, je trouve nécessaire de lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

accorder tous les pouvoirs dont il peut avoir besoin pour prendre dans l'occasion pressée le parti qui lui paraîtra le plus convenable, surtout lorsque mes ordres et mes avis ne pourraient lui parvenir assez à temps et que le retardement pourrait déranger les occasions subites qui se présenteraient, tenant pour bon dès à présent tout ce qu'il jugera convenable de faire dans de telles circonstances, sans que la mauvaise réussite puisse lui être imputée en rien, — étant bien persuadé qu'ayant toujours en vue la gloire du roi, l'honneur de la nation et de la Compagnie, ses décisions ne tendront toujours qu'à ce but ; son zèle, sa fermeté, sa prudence m'étant de sûrs garants qu'il ne s'en éloignera jamais, lui recommandant de me donner promptement avis du parti qu'il aura pris suivant les circonstances pressées où il se trouvera et de me consulter et d'attendre mes ordres pour celles qui n'exigent point d'aussi promptes décisions. »

Toutefois en lui accordant ces pleins pouvoirs, Dupleix n'entendait pas user de l'autorité qu'il tenait du roi pour obliger Bussy à retourner à son poste ; il s'en rapportait plutôt à sa discrétion et un peu à son amour-propre. Ne lui disait-il pas que sa présence dans le Décan ferait plus d'effet en une heure que tout ce que pouvaient faire les autres Français de l'armée, dont la conduite n'aboutissait qu'à faire mépriser la nation (*Lettre du 4 mai*).

Bussy répondit le 11 mai qu'il consentait à repartir et il quitta Mazulipatam le 25, sans foi ni enthousiasme. Il ne pouvait oublier que cinq mois auparavant il recommandait encore à Dupleix l'évacuation du Décan et les événements survenus depuis n'étaient pas de nature à modifier ses sentiments. Ayant amassé une grosse fortune, il ne se souciait pas de la compromettre non plus que sa réputation dans ce qui lui paraissait désormais une simple aventure ; mais Dupleix avait frappé juste lorsqu'il lui avait demandé de ne point abandonner, avant de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'avoir consolidée, l'œuvre à laquelle son nom était attaché ; après les fautes commises par Goupil c'eut été une désertion. Il retourna donc à l'armée comme un soldat va au feu, par devoir et par nécessité. Toutefois, à peine avait-il dit adieu à Moracin qu'il lui écrivit une longue lettre datée de Gontour, 28 mai, dans laquelle il lui rappelait toutes les observations qu'il avait présentées à Dupleix en faveur de l'abandon du Décan et les évoquait moins comme des souvenirs que comme des arguments en vue de dégager ou d'atténuer sa responsabilité, s'il rencontrait des obstacles qu'il ne pourrait surmonter. Il se doutait bien que cette lettre serait communiquée à Dupleix.

« Me voilà enfin parti, disait-il, et vous n'ignorez pas combien j'ai eu de peine à m'y résoudre, quand je vous dirai que les politesses dont vous m'avez comblé et les agréments de votre société qui m'ont fait passer deux mois le plus gracieusement du monde dans l'endroit de la terre le plus désagréable, sont cause que je quitte à regret Mazulipatam ; vous n'en pouvez douter pour peu que vous me rendiez justice et que vous soyez persuadé de ma sincère amitié. Mais si je vous disais que c'est la seule raison qui me fait entreprendre avec une extrême répugnance le voyage que je vais faire, peut-être ne le croirez vous pas si facilement et vous n'auriez pas tort ; aussi ne pensé-je pas à vous faire un compliment aussi fade qu'incroyable.

« Je vous ai parlé à cœur ouvert et vous êtes trop instruit de l'état des choses pour ne pas sentir tout le désagrément de la commission dont je me trouve chargé. Votre zèle pour le service et les intérêts de la Compagnie et votre dévouement à M. Dupleix sont trop connus pour que j'aie cru devoir rien vous cacher. Je vous l'ai dit et mes lettres en font foi que depuis près d'un an je ne cesse de représenter à M. Dupleix qu'il était temps de songer à retirer les troupes qui sont auprès de Sala-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bet j. La mort de Gaziudin kh., la paix faite avec Balagirao nous fournissaient la plus belle occasion de le faire avec honneur et les troubles de la province d'Arcate où les Maures refusaient de marcher nous en offraient un prétexte très plausible. Toutes mes représentations ont été inutiles. M. Dupleix ne voyant les choses que de loin et jugeant que pour l'exécution de ses projets il était absolument nécessaire d'entretenir des troupes auprès du soubab sans vouloir entendre que la chose devenait impossible, rien n'a pu le faire revenir de cette idée. J'ai prévu les suites funestes du parti qu'il prenait et je les lui ai annoncées, mais tout ce que j'ai pu lui écrire de plus fort n'a fait aucune impression sur lui. Les fatigues d'une campagne de deux ans, les inquiétudes que m'ont causées les circonstances critiques où je me suis trouvé plusieurs fois ayant altéré ma santé, j'ai enfin succombé au chagrin que j'ai ressenti en prévoyant le dénouement fâcheux qu'aurait infailliblement une expédition dont j'ose me flatter de m'être tiré jusqu'alors avec assez d'honneur. Quoique ma vie ait couru quelques risques dans ma dernière maladie, je vous avoue que je ne fus pas fâché d'un accident qui me fournissait un prétexte honnête de quitter l'armée et de me rendre à Pondichéry, persuadé que si je pouvais avoir ur entretien avec M. Dupleix, je lui ferais sentir la nécessité de prendre le seul parti convenable. Cette espérance, bien plus que les remèdes, contribua au rétablissement de ma santé malg.é la fatigue d'une longue route. Il s'en fallait pourtant beaucoup qu'elle ne fût en bon état quand je suis arrivé à Mazulipatam et vous en avez été témoin. Je n'attendais qu'une occasion de me rendre promptement à Pondichéry, mais la façon dont M. Dupleix a pris ma retraite et les lettres que je vous ai communiquées m'ont autant surpris qu'affligé. Il me donne enfin à entendre par sa dernière qu'il est absolument nécessaire que je retourne à l'armée où il s'imagine que ma présence remédiera à tout et que je ne puis me dispenser de le faire sans sacrifier à mes intérêts personnels ceux de la Compagnie et l'honneur de la Nation. Vous comprendrez qu'il est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

désespérant de se trouver dans une pareille position et je ne vous ai point caché combien j'ai eu le cœur ulcéré.

« Je ne balance plus, je vais prouver à M. Dupleix qu'aucun motif personnel n'est la règle de ma conduite. La démarche que je fais aujourd'hui en est la preuve évidente puisque je sacrifie en cette occasion mon repos, ma santé, peut-être ma vie, et ce qui m'est plus cher que tout le reste, une partie de ma réputation... »

Quoiqu'il eût dit adieu à Moracin la veille, Bussy lui demandait formellement son avis sur les deux points suivants :

« Si après avoir tenté tous les moyens possibles d'assurer la paye de mes troupes je n'en puis venir à bout, ai-je d'autre parti à prendre que celui de la retraite ?

« Forcés à nous retirer si je ne puis obtenir du nabab de quoi défrayer la troupe dans la route, dois-je emprunter au nom de la Compagnie, ou lever des contributions dans tous les endroits de notre passage ?

« Ces extrémités sont fâcheuses et vous devez bien penser que je ne négligerai rien pour les éviter, mais il faut tout prévoir. » [1] (*B. N. 9158, p. 88*).

1. Voici en substance quelle fut la réponse de Moracin. Il comprenait parfaitement qu'après les succès qu'il venait de remporter et à la fleur de son âge, Bussy désirât rentrer dans sa patrie pour relever sa famille et servir sous les yeux d'un autre maître, au lieu de retourner « au milieu d'une nation perfide à qui les trahisons les plus noires ne coûtent rien et qui en fait en quelque sorte la base de sa politique » et d'aller secourir un jeune prince qui compte presque autant d'ennemis que de sujets et n'a point d'argent pour se créer un parti. Mais c'était un coup de partie pour l'avantage de la Compagnie de conserver encore quelque temps nos troupes auprès du soubab. Bussy seul était capable de le faire en reprenant le projet de nous faire céder les provinces d'Ellore et de Rajamandry. S'il obtient ce résultat, quel rôle ne va-t-il pas jouer ? Tout ce qui s'est passé n'est rien auprès de ce qu'il pourra faire par la suite. « Marchez donc avec confiance, souvenez-vous de César au passage du Rubicon. Vous êtes en meilleur chemin qu'il n'était alors. »

Quant aux deux questions posées par Bussy, il répondait à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dès qu'il sut que Bussy était disposé à retourner dans le Décan, le premier soin de Dupleix fut de le remercier de son dévouement et le second de lui donner des instructions ; il fallait notamment empêcher Balagirao d'attaquer le Maïssour devenu enfin notre allié, l'obliger à rendre à Salabet j. neuf forteresses qu'il détenait indûment depuis le dernier traité de paix, surveiller de très près Romi khan, dont l'attitude ressemblait à de la trahison, renvoyer enfin à Pondichéry les officiers mécontents, agités ou incapables, jusques et y compris Goupil et Mainville, dont le premier ne comprenait les affaires qu'autour d'une table de jeu.

Bussy savait, avant de quitter Mazulipatam, que, pour assurer leur solde, nos troupes étaient employées à recouvrer l'impôt des provinces et il vit en effet, après avoir passé les Ghates à Bezoara, une centaine de nos cipayes occupés à cette opération, tandis que nos autres soldats, blancs ou noirs, étaient pour le même motif dispersés à travers le pays. Mais il ignorait encore la séparation de nos forces. Lorsqu'il la connut, il ne parvint pas à se l'expliquer et, pour accroître sa confusion, il reçut de Romi khan une lettre où on lui disait de ne pas revenir à Haïderabad, où sa popularité était perdue. Désabusé, il se demanda ce qu'il était venu faire dans cette galère et songea très sérieusement à revenir sur ses pas, en rappelant toutes nos troupes de l'intérieur. Dupleix, à

première : nécessité fait loi ; quand on n'a pas deux partis sous les yeux, on n'a pas à opter ; — et à la seconde : au lieu d'emprunter, il vaut mieux tirer des lettres de change sur la Compagnie et sur Mazulipatam. Ne pas lever de contributions, sauf sur les pallagars qui entassent des richesses aux dépens des voyageurs, du peuple et même du soubab. Payer tout ce qu'on prendra.

« J'ai satisfait à ce que vous me demandez, mais souvenez-vous qu'un conseil n'est qu'un conseil et que celui qui le donne ne s'engage à rien. » (*B. N. 9158. p. 89-90*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui il soumit le projet, se résigna à l'approuver [1], tout en regrettant qu'on fut obligé d'abandonner Salabet j.

Fort heureusement pour la politique de Dupleix, moins peut-être pour la nôtre, les hésitations de Bussy ne durèrent qu'un moment et, après s'être rendu compte de l'état lamentable de nos affaires, il considéra qu'il était de son honneur plutôt que de son devoir de ne pas quitter le pays avant d'avoir tout remis dans l'ordre et il reprit sa marche en avant.

1. « Je consens à tout ce que vous souhaitez, lui écrivit-il le 12 juillet, je vous laisse le maître de prendre les partis les plus convenables. Que pouvez-vous souhaiter de plus?... Je puis donc espérer que vous n'abandonnerez pas ces mêmes troupes jusqu'à ce que vous les ayez remises dans un lieu de sûreté. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 5. — La cession des quatre circars.

Bussy retourne à Haïderabad (15 juin). — Situation délicate des affaires : mauvaise manœuvre de Goupil, division de nos forces. — Mémoires de Bussy sur la politique à suivre. — Accord avec Mir Mohamed Oussen pour le paiement de nos troupes (1er septembre). — Bussy va à Aurengabad, où il arrive fin novembre. — Cession des quatre circars.

Bussy arriva à Haïderabad le 15 juin. Il n'y rencontra pas Goupil occupé avec Mir Mohamed Oussen kh. à faire rentrer la paie des troupes. Le désordre régnait partout ; personne ne commandait, c'était l'anarchie la plus complète. Allant au plus pressé, Bussy écrivit d'abord à Goupil pour lui demander un compte exact des recouvrements de fonds et il se trouva par bonheur que la perception se faisait sans difficulté. Cette nouvelle rendit un peu de bonne humeur à notre général qui se montra moins dur pour juger les fautes commises. Il fut loin cependant d'approuver la séparation de nos troupes et blâma Goupil d'être tombé si sottement dans le piège de nos ennemis et d'avoir ainsi compromis le travail de deux années : après avoir été durant ce temps non seulement les auxiliaires de Salabet j. mais les médiateurs de la paix entre les Maures et les Marates, nous risquions maintenant d'être renvoyés du pays. L'examen des comptes particuliers de Goupil, de Mainville et d'autres officiers souleva des observations d'une autre nature : Bussy trouva qu'ils avaient abusé en exigeant des gratifications que rien ne justifiait. Par lettre du 26 juillet, il demanda aux deux premiers raison d'une somme de 40.000 rs. qu'ils avaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réclamée à Mir Mohamed Oussen kh. pour leur compte personnel. Goupil et Mainville en convinrent, mais, représentèrent-ils à Bussy, « si vous daigniez descendre un instant jusqu'à notre situation, ne vous reprocheriez-vous pas d'avoir fait manquer la fortune à deux honnêtes gens qui ont assez servi pour l'avoir mérité ? quels dérangements peut faire une somme semblable dans les affaires du nabab ni dans celles de la nation ? »

La réponse de Bussy ne fut pas celle d'un justicier inexorable ; n'avait-il pas lui-même été l'objet de très grandes largesses ? Il se reprocherait toute sa vie, leur dit-il, de n'avoir pas travaillé à leur fortune, mais actuellement, cette somme de 40.000 rs. qui eut paru autrefois une bagatelle était un objet considérable ; obligés de mettre tout en œuvre pour subsister malgré la disette d'argent, on ne pouvait augmenter nos embarras par un plus grand épuisement des finances. Au surplus il appartenait à Dupleix seul de trancher la question, puisqu'il s'était réservé la distribution des libéralités.

Or, peu de jours après, arrivait une circulaire de Dupleix aux officiers ainsi conçue :

« J'ai été informé, Messieurs, que plusieurs de vous gênaient et fatiguaient le nabab et autres seigneurs maures par des sollicitations fatiguantes et presque toujours mal placées pour exiger d'eux des gratifications. Comme un tel procédé ne peut que faire un tort infini aux affaires de la Compagnie et à la gloire du roi et de la nation et qu'il ne peut tendre qu'à dégoûter de nous ceux-mêmes qui ont le plus de besoin de notre protection, il est nécessaire d'y mettre ordre en défendant à l'avenir de faire aucunes sollicitations qui y aient le moindre rapport, de rendre visite à aucun seigneur, qu'après en avoir reçu l'agrément du commandant. Je vous avertis de plus que vous devez vous regarder toujours directement au service du roi et de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Compagnie... que vous devez regarder comme un bonheur la forte paye que vous avez et que vous ne devez pas songer absolument à aucune gratification qu'autant que les circonstances le permettent et qu'elle sera accordée librement par celui qui aura le droit de l'accorder. Ce sont les intentions du roi, de la Compagnie et les miennes. Ceux qui ne s'y conformeront point sont dans le cas d'être traités comme rebelles. » (*A. V. 3754. — Circulaire du 14 juillet 1753*).

C'était tout un assainissement moral et financier à opérer; on ne sait lequel importait le plus. Dupleix prescrivait encore de réduire la solde des cipayes, en attendant qu'on réduisit celle des blancs eux-mêmes. Quant aux officiers, comme il convenait qu'ils parussent toujours avec une certaine décence, on ne devait pas toucher à leur situation. Les premiers soldats qui seraient envoyés de Pondichéry partiraient avec un prêt ramené à 20 rs., celui des sergents et caporaux à proportion.

Bussy passa les premières semaines de son séjour à Haïderabad à se rendre compte du nouvel état des affaires. A l'intérieur il se produisit un événement d'une certaine gravité. Sous prétexte que les frères du soubab et particulièrement Nizam Ali avaient pour lui peu d'attachement et pouvaient en s'entendant avec les Marates le précipiter du trône, Lasker kh. les fit interner à Daulatabad dans la seconde quinzaine de juillet. Comme cet acte fut peu populaire, le ministre laissa entendre qu'il ne l'avait pris qu'à la demande des Français, de façon que la population nous détestât un peu plus. Bussy, trop loin d'Aurengabad pour agir d'une façon quelconque, parut se désintéresser complètement du sort des princes.

Jetant les yeux sur la situation extérieure, il ne tarda pas à démêler que les intrigues anglaises avaient joué un grand rôle depuis son départ et que Lasker kh. et même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mir Mohamed Oussen n'avaient agi que suivant leurs inspirations ; il s'aperçut aussi que Balagirao et Ragogy Bonsla, en dépit du traité dont il avait été le médiateur, s'apprêtaient à nouveau à attaquer le Décan. La situation était critique : Bussy ne pouvait songer à une concentration de nos forces, soit en rappelant Jainville, — c'eut été exposer la vie du soubab, — soit en allant le rejoindre; il fallait d'abord assurer la solde de notre armée. Mais il ne fut nullement ému et très tranquillement il résolut de conduire au port le vaisseau dont il avait repris à contre-cœur le commandement. Avant de gagner la haute mer, il louvoya d'abord au milieu des écueils, et c'est seulement quand il eut pris le large qu'on reconnut que jamais son génie n'avait été aussi sûr, aussi prudent, aussi habile ni aussi résolu. Il ne fit aucune fausse manœuvre et finit par ramener à Aurengabad sous les plis de notre drapeau la nef indécise qui portait nos destinées.

Le 2 juillet, il écrivait à Moracin :

« Puisque j'ai tant fait de revenir prendre le commandement de nos troupes, je ferai en sorte que mon retour n'aboutisse pas à sortir honteusement du Décan, mais le plus grand et en quelque sorte unique embarras est le moyen de faire subsister notre armée sans être obligé de recourir inutilement tous les mois comme des suppliants à ceux-là même qu'on a dessein de subjuguer... »

Voilà plus de six mois, qu'on entendait ce langage, sans que nos troupes eussent jamais été payées autrement que par des moyens de fortune : il fallait en finir. Ce fut à quoi Bussy s'appliqua exclusivement. Le 10 juillet, il adressa à Dupleix un long mémoire, intitulé : *Mémoire instructif sur l'état politique des Maures et des Français dans le Décan et sur leurs intérêts réciproques.*

Ce mémoire est d'une importance capitale parce qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

marque une orientation nouvelle dans la politique de Bussy et qu'il indique les moyens pratiques de la réaliser. Non seulement Bussy ne parle plus d'abandonner le pays à son sort, quel qu'il dût être, mais encore il entend s'y maintenir et y rester. Analysons ce document.

Bussy constatait d'abord que pendant son absence la nation avait beaucoup perdu de son prestige. Son retour avait déjoué toutes les intrigues et cabales ; mais il lui faudra du temps pour reprendre son ascendant. Il y arrivera sans peine s'il a des forces suffisantes : alors, dit-il « je puis, sans me flatter, me promettre de décider à mon gré des affaires du Décan et de régler, suivant les nôtres, les intérêts du nabab et les particuliers. »

Inutile de se nourrir d'illusion : on cherche à se débarrasser de nous. Lasker kh. pense y être parvenu en divisant nos forces et tout en redoutant notre départ, le soubab « naturellement pusillanime, sans esprit et sans expérience », subit entièrement son influence. Seule, notre présence empêche encore ce ministre de dévoiler ouvertement son jeu. Sachant que nous sommes gens de ressources, il n'ose employer contre nous ni la force ni la trahison ; il a cru plus habile de nous obliger nous-mêmes à la retraite en ne payant pas nos troupes et en nous réduisant à la famine. Il était possible qu'en effet le trésor de Salabet j. fut à sec ; mais le pays est loin d'être sans ressources et ses revenus seraient plus que suffisants pour satisfaire à nos besoins. Lasker kh. ne l'ignore pas.

Pour se passer ainsi de nous, faut-il croire que le pouvoir du soubab soit bien affermi ? Non pas : les Marates et Balagirao sont aussi menaçants que jamais, et notre retraite suffirait pour faire crouler l'empire du soubab. Cette chute pourrait à la rigueur nous être indifférente ; mais si nous partions du Décan, d'autres Européens prendraient notre place et y maintiendraient l'autorité de Salabet j. Les lettres échangées entre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lasker kh. et le gouverneur de Madras ne laissent aucun doute à cet égard : les Anglais défendraient le Décan contre les Marates comme nous l'avons défendu nous-même ; il n'y aurait rien de changé, sinon que Lasker kh., soutenu par nos ennemis, serait maintenu dans sa place de ministre et de régent, malgré la volonté même de Salabet j.

Qu'y gagnerions-nous ? Assurément rien. Tout nous échapperait à la fois, et le Décan et le Carnatic et Mazulipatam et le Condavir. Notre commerce serait anéanti. Le soubab verrait peut-être notre chute avec regret, mais il ne peut s'y opposer : ses volontés, dominées par celles de son ministre, demeureront sans effet ; il gémira, il éclatera peut-être, mais inutilement pour nous, parce qu'il n'a ni autorité ni fermeté.

Il serait peut-être plus court d'éviter ce risque en abattant une seule tête ; mais pour en venir à cette extrémité, il n'y a que deux moyens : la trahison ou la violence. Le premier ne nous convient pas, le second offre des difficultés presque insurmontables. Faut-il donc céder à l'intrigue et nous retirer volontairement du pays ? Le Décan n'y gagnerait rien, puisqu'il ne ferait que changer de maître ; mais est-ce bien l'intérêt du pays qui guide Lasker kh. ? « Tel est, dit Bussy, l'esprit de la nation maure que chacun ne songe qu'à son avantage présent et personnel et sacrifie tout à cette idée, fidélité et reconnaissance. »

« Homme de la patrie et de la nation, tous ces noms si sacrés chez tous les peuples ne sont rien parmi les Maures au prix de l'intérêt particulier et de l'espérance d'un avantage personnel. Aussi toutes ces grandes idées d'honneur de nation, d'intérêt public qui lient tous les membres d'un état à son souverain et les arment pour la cause commune, sont des chimères dans ce pays, où chaque particulier ne pense qu'à soi, ne cherche qu'à tirer parti des troubles et des révolutions qui arrivent. »

Quelle attitude devons-nous donc prendre dans les conjonc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tures présentes ? Pour Bussy, il n'y a pas à délibérer. Il ne suppose pas que Dupleix veuille retirer ses troupes. L'honneur de la nation et les intérêts de la Compagnie lui sont trop chers pour qu'il veuille s'arrêter en si beau chemin. « Il faut donc conserver le Décan ; vous en sentez la nécessité... ET SI J'AI PARU QUELQUEFOIS D'UN SENTIMENT CONTRAIRE, VOUS EN AVEZ VU LES RAISONS DANS MES LETTRES. » Le point est d'y entretenir une armée et de la faire subsister, malgré la disette d'argent. La difficulté n'est pas de rester auprès du nabab, mais de faire subsister cette armée. Bussy pense y parvenir par des négociations, dont il fixe la durée à quatre ou cinq mois, mais pendant ce temps, il faut qu'on lui donne tout l'argent nécessaire, dût-on recourir momentanément aux fonds de la Compagnie. Outre que celle-ci les récupérera à l'issue des négociations, elle a tout avantage à l'heure actuelle à ne pas se désintéresser de la partie.

Bussy développe ensuite les moyens par lesquels il espère réussir. « Il n'est pas douteux, écrit-il, que si l'on peut parvenir à assurer la paie de l'armée par la douceur et par voie d'insinuation, il ne faille prendre ce parti préférablement à tout autre, mais il faut convenir qu'on n'est pas toujours le maître de se contenir dans les bornes de la douceur, qu'on est même quelquefois obligé de laisser échapper quelque trait de vivacité, quand on a à traiter avec une nation rusée, dissimulée, à qui le mensonge est familier, promettant sans cesse ce qu'on n'a pas dessein d'accorder, qui par ses lenteurs affectées met à bout la patience des négociateurs les plus flegmatiques. »

Malheureusement le soubab avec qui l'on pourrait s'entendre est loin. En se retirant à Aurengabad, son ministre a laissé avec le gros de nos troupes un seigneur maure, chargé du recouvrement des tributs avec le concours des Français. C'est avec lui qu'il faut négocier avant d'aller plus loin. Ce seigneur, nommé Mir Mohamed Oussen kh., intendant d'Haïderabad, hésite pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le moment à revenir dans cette ville, afin d'échapper aux négociations, dont il prévoit qu'il ne se tirera pas à son avantage. Bussy se flatte néanmoins de l'y amener et de prendre avec lui des arrangements qui nous conviendront. Dans ce but il compte lui proposer ou de charger les banquiers d'assurer chaque mois la paie de nos troupes ou de nous donner une nouvelle province, dont nous percevrons nous-mêmes les revenus.

Si Mir Mohamed accepte ces propositions, 100 blancs et 1.000 cipayes iront immédiatement occuper Ellore, Rajamandry et Chicacole qui sont à notre convenance et l'on en remettra l'administration à Moracin. S'il les rejette, Bussy prendra un parti plus énergique encore ; il s'emparera du gouvernement d'Haïderabad et y changera à son gré les écrivains et officiers de justice. « C'est à quoi, dit-il, je ne trouverai aucun obstacle... j'ai les personnes qui se chargent d'exécuter ce projet... Si tout cela vous paraît difficile, pour moi qui suis sur les lieux, qui connais à fond le fort et le faible de la nation maure, je vous engage ma parole que je suis prêt à l'exécuter, pourvu toutefois que je sois aidé de quelque argent comptant... Il faut que vous vous persuadiez que le nabab n'a pas ce qu'on appelle de quoi vivre. »

Ce parti un peu violent peut avoir des inconvénients ; mais si c'est un mal c'est un mal nécessaire. Ayant à traiter avec une nation fourbe et dissimulée, il faut absolument ou la dominer avec hauteur ou consentir à être sa dupe. Il n'y a pas de milieu.

Le soubab ne comptant pour ainsi dire pas, que feront les seigneurs maures, que peuvent-ils faire ? Ils nous craignent et il sera toujours facile de les contenir en faisant alliance avec Balagirao et les Marates, encore que ce parti ne doive être pris qu'à la dernière extrémité. Les Marates n'ont cessé d'accroître leur autorité et leurs domaines depuis le jour où Nizam oul Moulk les a invités à envahir son propre pays, afin d'avoir des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prétextes pour ne pas se rendre à Delhi aux convocations de l'empereur. Récemment encore Balagirao s'est emparé des provinces de Candèche et de Guzerate ; s'il veut aller plus loin, le Mogol ne pourra lui résister : lui aussi n'a pas d'argent. Sans nous et notre présence, le Décan serait depuis longtemps conquis. L'alliance des Marates serait par conséquent préférable à celle des Maures. Bussy ne propose pas cependant de rompre avec ces derniers, ce serait détruire notre propre ouvrage. Ce qu'il se propose de faire voir, c'est que, quand même on arriverait à une rupture avec les Maures, nos affaires n'en seraient pas désespérées. Il suffira même que les Maures voient ou même soupçonnent qu'il y a entre les Français et les Marates une entente étroite pour leur inspirer la terreur et les disposer à accepter toutes nos conditions.

Il y a plus encore : pour exécuter nos projets sur Surate, l'alliance avec Balagirao est absolument indispensable. Celui-ci possède déjà effectivement tous les environs de cette ville ; il nous suffit pour notre compte d'avoir la citadelle et le port et d'avoir les droits de souveraineté joints à quelques domaines voisins. Qu'on ne dise pas que cette alliance avec un peuple de brigands n'est pas honorable : Marates et Maures sont également des voleurs ; entre eux la différence n'est pas grande. Les Maures, avec qui nous marchons, ne sont-ils pas eux-mêmes des usurpateurs ?

Telles sont les réflexions que suggéraient à Bussy sa longue expérience, la connaissance des intérêts politiques et la forme des gouvernements du pays. Et, pour conclure, il en revenait à demander à Dupleix soit une avance de quatre à cinq laks de roupies, soit les revenus de la province de Condavir, tandis qu'il négocierait en vue de trouver dans le Décan lui-même les sommes nécessaires pour entretenir nos troupes d'une façon régulière et continue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A lire ce rapport dans le texte lui-même, on est moins étonné de l'audace des conceptions de Bussy que de la confiance avec laquelle il les expose. Rien ne lui paraît impossible, et cependant avec la division de nos forces, notre situation était plutôt mauvaise. Nous n'avons encore conclu aucune alliance avec les Marates et tant à Aurengabad qu'à Haïderabad et dans le reste du Décan, toutes les autorités constituées, à l'exception du soubab, nous sont nettement hostiles. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et nos troupes ne sont pas payées. La tranquille assurance de Bussy paraissait un défi au bon sens et cependant les événements devaient lui donner raison, au delà même de ses espérances. Ce pays, dont il demandait l'abandon six mois auparavant, il le garda encore à la France pendant cinq ans. Le froid entêtement de Dupleix avait eu raison des arguments en apparence les plus solides pour l'évacuation. Après tout, Bussy n'était pas l'arbitre de la politique générale de l'Inde et puisque malgré ses observations on lui donnait l'ordre de la continuer, il n'avait qu'à se soumettre : c'était son devoir de soldat. Il est vrai d'ajouter que du jour où il accepta ce nouveau rôle, il le joua avec toute la conscience et toute la foi de l'homme le plus convaincu. N'est-ce pas une satisfaction inestimable de triompher de difficultés qui paraissent insurmontables ?

Dupleix lut son mémoire avec le plus grand intérêt ; jamais document n'avait mieux répondu à ses pensées et, comme nul ne servait mieux ses projets, il l'envoya au ministre en en laissant tout l'honneur à Bussy :

« Vous découvrez tous les jours, écrivit-il à celui-ci le 1er août, des talents à qui vous n'aviez pas donné l'essor. J'en suis d'autant plus charmé qu'ils prouvent la justesse de mon discernement à votre sujet. Aussi tout ce que vous faites de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bien me touche autant que si c'était moi-même qui le fit. Continuez donc, mon cher Bussy, où je vous vois et rendez-vous assez de justice pour croire que vous ne pourrez abandonner cette partie jusqu'à ce qu'elle ne soit bien affermie. »

Prévoyant pourtant qu'un jour ou l'autre Bussy serait obligé d'abandonner l'armée, soit par lassitude, soit par maladie, soit pour toute autre cause, Dupleix le laissa libre de chercher ou de former lui-même un successeur. Comme autre marque de confiance, il l'autorisa à ouvrir toutes les lettres qui lui seraient envoyées du Décan et de se servir de son cachet pour y répondre ; il lui promit aussi de ne rien écrire aux ministres et même au soubab qui ne passât d'abord sous ses yeux.

Sur le fond même des propositions qui lui étaient soumises, même celles relatives à Surate, Dupleix se déclarait en plein accord avec Bussy et ne présentait que des observations de détail sans grande importance. « Je vois avec plaisir que vous devenez tous les jours un délié politique et que vous connaissez au parfait celle des Maures qui n'est qu'un tissu de fourberies et avec lesquels la bonne foi est inutile. »

Ce rapport qui marque le rétablissement de l'entente pleine, entière, absolue et sans réserve entre Dupleix et Bussy, fut suivi peu de jours après (29 juillet) d'un second mémoire où Bussy essayait d'exposer les moyens pratiques de terminer définitivement les guerres des Français dans l'Inde.

Pour juger sainement des choses, expliquait-il, il faut se dépouiller des idées européennes, où la monarchie est un gouvernement régulier et bien assorti dans toutes ses parties et où tous les membres concourent à l'intérêt général. Ces idées sont inconnues dans l'Inde où on les considère admirables dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

spéculation, mais chimériques dans la pratique. Le gouvernement des Maures est monstrueux dans toutes ses parties ; il n'y a parmi eux ni ordre, ni subordination, ni zèle pour l'intérêt public, ni esprit de nation. On sacrifie tout à l'intérêt privé : l'honneur, le bien de la nation, la monarchie, le monarque et la religion elle-même. Malgré les services importants que nous avons rendus aux Maures, ils ne cherchent qu'à nous éloigner pour reprendre les terres qu'ils nous ont données. Le but poursuivi par Bussy est de mettre tous nos domaines à l'abri des révolutions qui pourraient survenir avec un gouvernement aussi peu solide.

Ce n'est pas par un coup d'éclat qu'il avait envie de commencer, il lui paraissait plus à propos de continuer à soutenir le soubab et les Maures en les dominant. Ce parti avait ses difficultés ; le pouvoir du soubab inclinait vers sa ruine : tout ce qu'on pouvait faire, c'était de retarder une révolution imminente. Mais le grand obstacle était la disette d'argent, à laquelle il n'y avait d'autre remède que de prendre des provinces dont les revenus seraient suffisants pour entretenir son armée. On y trouverait le double avantage de s'assurer une solde fixe quelque pût être le dérangement des finances du soubab, et de se rendre indépendant des officiers maures auxquels il fallait pour ainsi dire mendier nos appointements. Dans ce but, Bussy avait jeté les yeux sur les quatre circars, dont le commandant de Mazulipatam pourrait aisément surveiller le fermier et avoir soin qu'il nous envoyât chaque mois les fonds nécessaires à notre armée.

Toute la négociation se réduirait à faire remplacer le fermier actuel par un autre de notre choix, qui prit possession de ces provinces en notre nom. Les circonstances étaient favorables ; les gouverneurs de la côte se jalousaient et se faisaient la guerre ; il n'y avait qu'à entretenir parmi eux la division. Leur mésintelligence était nécessaire pour donner à la demande que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy ferait de ces provinces une couleur de zèle pour les intérêts du soubab.

Ici, Bussy entrait dans des détails que nous verrons un peu plus loin, lorsque nous traiterons à part et en détail les affaires propres à la côte, restées jusque-là à peu près indépendantes de celles de l'intérieur. Puis il reprenait en disant qu'il avait exposé ce projet à Mohamed Oussen qui avait paru l'approuver ; mais il savait que le soubab et ses ministres seraient peu disposés à le soutenir, puisqu'ils songeaient à nous retirer les domaines que nous possédions déjà. Cette perspective n'effrayait nullement Bussy : que Dupleix l'autorisât seulement à emprunter, il partirait pour Aurengabad, joindrait le soubab et terminerait l'affaire. S'il voyait que le pouvoir de Salabet j. fut très ébranlé, plutôt que de se laisser entraîner dans sa chute, il ferait alliance avec Balagirao, à condition que celui-ci s'engageât à travailler par intrigues secrètes ou même par menaces de rupture à faire éloigner de la cour du soubab tous les seigneurs qui nous étaient opposés, notamment le premier ministre, et qu'il mit Bussy en possession de toute l'autorité ; on la partagerait ensuite en commun. C'était le seul moyen de soutenir encore Salabet j. dans le poste qu'il occupait, bien qu'il ne le méritât plus ; mais Bussy ne pouvait cependant détruire son ouvrage, à moins que toutes les ressources ne fussent épuisées.

Si ces intrigues secrètes ne réussissaient pas, Bussy, de concert avec Balagirao, tournerait toutes ses forces contre le soubab, sans cependant lui faire une guerre ouverte. Tandis que Balagirao l'attaquerait du côté d'Aurengabad, Bussy ferait mine de s'emparer de Golconde, en attendant qu'il fut en état d'entreprendre une expédition qui aurait pour objet les circars eux-mêmes. Il y établirait un *naïb* ou lieutenant et unirait ces provinces à celle de Mazulipatam sous les ordres de Moracin. Cette expédition ne lui coûterait que la peine de l'entreprendre ; tout cèderait à son approche. Salabet j. ne manquerait pas de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se plaindre : la réponse de Bussy était toute prête ; il dirait qu'il n'avait occupé ces provinces que pour les lui mieux conserver et avoir des fonds suffisants pour entretenir une armée qui le défendrait. Il serait loisible à Dupleix d'écrire à Salabet j. qu'il ne comprenait rien à la conduite de Bussy et qu'il le désavouait ; la comédie serait encore mieux jouée.

Pendant que Dupleix écrirait de la sorte, Bussy consoliderait ses avantages et quand il aurait tout réglé, il reviendrait dans le Décan avec ses forces comme si rien ne s'était passé et offrirait de nouveau ses services à Salabet j. En même temps il écrirait publiquement et fréquemment à Balagirao pour impressionner le soubab. Si celui-ci priait Bussy de venir le trouver, Bussy commencerait par exiger le renvoi des ministres qui nous étaient hostiles et avant leur exécution il n'irait pas plus loin. Si les ministres biaisaient, il écrirait à Balagirao de marcher sur Aurengabad, tandis que lui-même avancerait de son côté.

Bussy profiterait de cette occasion pour proposer au péchoua une expédition contre Surate. Il essaierait d'abord de la faire d'un commun accord avec le soubab et avec les Marates ; de cette façon, si l'entreprise réussissait, elle aurait quelque apparence d'une conquête légitime et nul ne pourrait nous traiter d'usurpateur. Pour mieux en assurer le succès, il faudrait que Dupleix envoyât 500 hommes. Bussy partirait alors pour aller joindre le soubab à Aurengabad, où toutefois il n'entrerait pas. Il déclarerait alors que voyant le Décan tranquille, il se retirait et qu'il allait à Surate chercher des embarcations pour ramener ses troupes à Pondichéry ; afin de donner plus de créance à cette nouvelle, il ferait effectivement faire à Surate quelques préparatifs d'embarquement. Puis, il passerait par les terres de Balagirao et emporterait la ville, qui devait être défendue par des Abyssins et quelques déserteurs européens. Tenant ainsi Surate à la côte ouest et Mazulipatam à l'autre côte,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la presqu'île de l'Inde serait bloquée par les Français.

En lisant ces projets, Bussy reconnaissait lui-même qu'on serait peut-être étonné de le voir décider à son gré d'intérêts si considérables et trancher pour ainsi dire du souverain. On s'imaginera qu'il va compromettre la nation par des projets chimériques, mais l'Inde n'a aucun rapport avec l'Europe et son gouvernement différait totalement de celui des différentes monarchies de l'Occident. Il est vrai que si le nabab pensait sérieusement à assurer la paye de nos troupes, ces projets pouvaient être différés, mais ils ne devaient être que différés et l'on ne devait pas quitter le Décan avant qu'on ne les eut tous exécutés dans toutes leurs parties.

Balagirao faisait de grands préparatifs de guerre sous prétexte d'aller soutenir le Mogol contre son vizir. La vérité est qu'il se préparait à entrer dans le Décan, où le soubab sans crédit et sans argent ne pouvait lui opposer la moindre résistance. S'il lui plaisait de réaliser ce projet, il n'était pas douteux que nous dussions nous joindre à lui : on n'arrête pas le cours d'une révolution déjà trop avancée. Les seigneurs maures ne se déclareraient point pour le soubab, s'il était attaqué par des forces considérables. « Laissons donc, concluait philosophiquement Bussy, la domination marate succéder au gouvernement mogol dans le Décan et comme nous ne pouvons pas être spectateurs oisifs de cette révolution, il faut y contribuer et en tirer parti : après tout, ce sera encore plus l'ouvrage des Maures et de leurs divisions que la nôtre. » Tel était, de l'avis de Bussy, l'unique moyen de mettre fin à toutes les guerres. (*B. N. 9158, p. 37-43*).

Dupleix ne dissimula pas sa joie en recevant ce nouveau mémoire : toutes ses inquiétudes au sujet du Décan s'évanouissaient. Il répondit à Bussy le 31 août :

« Je suis en vérité en extase de voir combien vous trouvez de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ressources chez vous. Non seulement vous êtes un militaire intrépide, mais en même temps un ministre consommé. La pénétration de vos idées a lieu de m'étonner. Que ne méritez-vous pas, mon cher Bussy, avec des talents aussi admirables et combien ne m'applaudis-je pas d'avoir insisté sur votre retour... Au milieu de ce labyrinthe vous allez vous honorer plus que jamais... Il y a longtemps que je vous répète que là où vous êtes je n'ai aucune inquiétude... Que de mauvais quarts d'heure en moins, si j'avais de ces côtés (c'est-à-dire dans le Carnatic) un autre Bussy ! »

Et, comme pour le premier mémoire, c'était une approbation sans réserve des projets exposés. Toutefois Dupleix ne voyait pas sans quelque peine le sacrifice possible de Salabet j., mais pouvait-on espérer une réaction quelconque de ce prince faible et mal conseillé ?

« Vous avez raison de dire qu'avec de pareils fourbes il faut l'être plus qu'eux. Vous trouverez toujours plus de bonne foi chez le Marate et je vois toute apparence que malgré nous nous serons obligés d'en venir là et qu'il sera bien difficile d'observer un certain milieu entre ces deux puissances. Celle des Marates prend si fort le dessus que l'autre sera obligée de succomber et ce n'est qu'à l'ombre de nos drapeaux qu'elle se soutient encore un peu. Je pense comme vous qu'il convient de faire en sorte de sauver les débris de la puissance mogole, mais il n'en faut pas être la dupe. »

Le second mémoire de Bussy fut bientôt suivi d'un troisième (6 septembre) qui porte le titre assez curieux de : *Entretien de deux seigneurs mogols sur l'état présent des Français dans le Décan, leurs qualités militaires et politiques par comparaison avec les Anglais, avec des réflexions sur cet entretien.*

Les deux seigneurs en question n'étaient autres que Mir Mohamed Oussen et Coja Abderrhaman, fils de Calender kh. ci-devant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gouverneur de Mazulipatam. En un entretien vrai ou supposé, Bussy fait prendre la défense des Anglais et de leur politique par Mir Mohamed Oussen pour donner à Abderrhaman l'occasion facile de triompher de ses arguments et de prouver que les qualités des Français étant infiniment supérieures à celles de leurs rivaux, le Décan a plutôt intérêt à s'appuyer sur nous. Bussy en déduisait — et ce sont ses réflexions propres — que ce serait pour nous un déshonneur et une honte si nous retirions nos troupes. On dirait que nous n'étions venus dans le pays que pour satisfaire notre cupidité et que si nous partons, c'est uniquement parce que la caisse est vide.

Cependant passe encore de partir ; nous y serons peut-être obligés si nous ne trouvons pas le moyen de payer nos hommes ; mais est-ce que les Anglais n'attendent pas notre retraite pour prendre notre place ! Que vaudront alors nos établissements à la côte ? ce sera leur ruine et la perte du commerce. Les Anglais bénéficieront un instant de tous les avantages que nous aurons perdus. Rien ne leur coûtera pour consolider leurs succès et rendre leur situation inexpugnable.

Aussi, revenant au système qu'il a déjà indiqué dans son mémoire instructif, Bussy conclut-il à nouveau à la nécessité d'entretenir un corps de troupes françaises auprès du soubab. « Ce corps d'armée, disait-il, sera comme un comptoir ambulant auquel le gouverneur général des Indes fera les changements qu'il jugera nécessaire et convenable. Ce ne sera point une destination onéreuse et infructueuse pour les officiers et soldats ; les appointements considérables exactement payés, s'ils sont économisés, leur feront une fortune honnête, légitimement acquise, dont les fonds se répandront dans les colonies, les rendront opulentes et le commerce florissant. »

Puis — et c'était la fin — Bussy en venait à envisager son action personnelle. Il disait :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Il n'en est aucun parmi les officiers qui sont au service de la Compagnie qui ne puisse remplir avec dignité la place que j'occupe, pour peu qu'il veuille se donner la peine d'étudier le génie et les mœurs du pays pour s'y conformer dans l'occasion, où il est très à propos de quitter pour un temps les idées européennes et se comporter en asiatique sans en éprouver les vices et les défauts. Si la Compagnie agrée mes services, je ne refuse point d'employer encore quelque temps pour donner à ces arrangements une forme stable. La route une fois frayée, il ne sera pas difficile de la suivre. Malgré les incommodités d'une santé chancelante dont les alternatives altèrent mon tempérament, je suis prêt à sacrifier mon repos et ma jeunesse à l'agrandissement de ma nation, aux avantages de son commerce, dans un âge où je puis me promettre des jours heureux et tranquilles dans le sein de ma famille et de ma patrie. J'ose me flatter que mes services ne seront pas oubliés et que ceux qui par le rang qu'ils occupent sont comme chargés de les faire connaître, loin de les déguiser, les peindront au naturel afin que la Compagnie, faisant paraître aux yeux de Sa Majesté ce portrait, je puisse éprouver les effets de la générosité royale. » (*A. Col. Inde, 2e série, t. 7, p. 198 à 205*).

Il n'est pas besoin d'ajouter, d'après ces dernières lignes, que ce rapport aussi bien que les deux précédents était moins destiné à Dupleix qu'à la Compagnie et aux Ministres dont il importait avant tout de se concilier les sentiments. Aussi ces trois rapports ou mémoires furent-ils envoyés à Paris dès le mois d'octobre ou de novembre, et s'ils ne servirent pas la cause de Dupleix, déjà sacrifié à ce moment, peut-être ne furent-ils pas étrangers à la résolution qui fut alors prise de maintenir Bussy à son poste et de ne pas sacrifier nos établissements du Décan aux exigences ou aux simples désirs des Anglais.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les mémoires de Bussy et l'approbation que leur donnait Dupleix contenaient en germe tous les éléments d'une politique nouvelle ; en s'alliant à Balagirao contre Salabet j., on renonçait implicitement au principe de légitimité dont se réclamait Dupleix et l'on entrait dans une voie révolutionnaire. Il est fâcheux que les succès habituels de Bussy qui allait triompher sans beaucoup de peine de l'indolence du soubab et de la résistance de ses ministres ne nous aient pas permis de rompre avec Salabet j., mais nous aient au contraire attaché plus étroitement à sa cause. Autant qu'on en peut juger par l'histoire ultérieure du pays, l'entente avec les Marates était la plus conforme à nos intérêts. Sans doute y avait-il quelque danger à s'allier à un prince puissant qui pourrait ensuite vouloir nous dominer, mais n'y avait-il pas également péril à unir sa cause à celle d'une puissance faible, proie fatale de l'ambition de ses voisins ? Dans le présent, l'alliance marate nous permettait de triompher de Mahamet Ali ; pour l'avenir, elle était un gage assuré contre les ambitions des Anglais. La face de l'Inde eut été changée si Dupleix avait suivi jusqu'au bout les inspirations de Bussy, mais tout en reconnaissant les avantages d'un accord avec Balagirao, il ne sut ou ne voulut pas prendre un parti bien net. Retenu par un point d'honneur fort légitime comme aussi peut-être par une certaine crainte de l'inconnu, il n'osa pas sacrifier Salabet j. à l'heure la plus propice, alors que ce prince et son entourage conspiraient manifestement contre nous et Bussy, resté sans ordres précis, ne voulut pas risquer une initiative, qui est parfois une illumination du génie. Au moment même où il pouvait tout entreprendre, Dupleix recevait de France des cadeaux magnifiques pour le soubab et il se proposait de les faire passer à Haïderabad ;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce n'était pas signe qu'il voulut rendre effective la rupture avec Salabet j.

Comme suite à ses lettres et pour donner à sa politique une base solide, Bussy s'attachait plus que jamais à terminer avec Mohamed Oussen pour la paie de nos troupes. Il y parvint enfin vers la mi-août et obtint qu'à compter du 1er septembre divers fermiers nous fourniraient tous les mois les sommes qui nous étaient nécessaires. Cet arrangement ne liquidait pas les dettes qui s'élevaient à 52 laks et n'était avantageux ou plutôt n'assurait l'avenir que si des terres nous étaient données en nantissement ; or c'était chose que le soubab ou son premier ministre pouvaient seuls accorder et ils n'y étaient rien moins que disposés. A peine connut-il l'accord conclu par Mohamed Oussen, qu'afin de le rendre inopérant Lasker kh. nomma un autre gouverneur d'Haïderabad. Le jeu était visible ; Bussy parut ne pas le comprendre et envoya au nouveau gouverneur ses félicitations, mais en même temps il lui demanda à titre d'épreuve un lak de roupies pour la garnison d'Aurengabad. Ce qu'il prévoyait arriva ; pour ne pas exécuter l'accord, le successeur de Mohamed Oussen ne rejoignit pas son poste, soi-disant sur un ordre du soubab. Le règlement des difficultés ne pouvait dès lors se faire qu'à Aurengabad et Bussy entreprit de s'y rendre aussitôt qu'il aurait reçu des renforts de Pondichéry [1].

1. Nous avons un état des cipayes que Bussy trouva à Haïderabad à son retour de Mazulipatam. Il y avait 5.700 cipayes, coûtant ensemble 141.568 rs. par mois et répartis en huit corps commandés respectivement par :

Abdoul Rhaman	avec	1.145	hommes, coûtant	34.081 rs.
Mamoud kh.	«	919	« «	27.765 rs.
Aboubaker	«	454	« «	14.090 rs.
Ecker kh.	«	551	« «	9.360 rs.
Lar kh.	«	548	« «	9.500 rs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces renforts arrivèrent par petits paquets dans le courant de septembre. Dupleix comptait pouvoir envoyer 500 hommes ; il n'en put donner que 350, dont 150 furent pris à Mazulipatam. L'un de ces détachements était commandé par un nouveau venu dans l'Inde, le marquis de Conflans, récemment arrivé de France. [1]

Romani kh.	avec	549	hommes, coûtant	8.901 rs.
Aboubaker	«	100	« «	1.510 rs.
Ibrahim kh.	«	1434	« «	36.361 rs.

A titre purement documentaire, donnons les détails du corps d'Abdoul Rhaman :

1	capitaine	336 rs.
2	capitaines à 300 rs. chacun	600 rs.
1	capitaine	277 rs.
8	capitaines à 150 rs. chacun	2.000 rs.
1	capitaine	200 rs.
47	officiers	5.440 rs.
80	sergents	4.434 rs. 8
91	caporaux	2.586 rs.
838	cipayes	14.414 rs.
76	cavaliers	3.788 rs. 8

Les soldes n'étaient pas uniformes; ainsi dans le corps d'Aboubaker les sergents, caporaux et cipayes étaient payés respectivement 62, 31 et 20 rs., tandis que dans un autre, ils étaient payés 42, 21 et 12. (*B. N. 9158, p. 52-53*).

On ne sait pas le chiffre exact des blancs ; il devait osciller autour de 400 hommes ; en tout cas, leur solde était de 72.700 rs. par mois.

1. Le marquis de Conflans était arrivé à Pondichéry par le *Rouillé* le 10 août, en qualité de capitaine réformé. Il était ci-devant colonel de Rouergue et avait eu une affaire vingt ans auparavant avec le Grand Prieur. Dupleix annonça en ces termes son envoi dans le Décan : « C'est celui qui a eu affaire au chevalier d'Orléans et que divers événements plus fâcheux les uns que les autres ont enfin amenés ici par le conseil même des ministres qui l'ont assuré que je travaillerais au rétablissement de sa fortune. La façon de se comporter ici m'y engage, et je ne puis faire mieux que de vous l'envoyer. Ses conditions avec la Compagnie et même les ministres c'est d'être toujours employé dans l'état-major, afin que n'ayant à répondre qu'aux commandants des endroits où il se trouvera, il ne soit pas soumis à monter une garde comme un simple officier. Il est certain qu'après avoir été colonel et exempt des gardes du corps du roi d'Espagne, il lui serait dur de n'avoir pas cette distinction. Ainsi, mon cher Bussy, à son arrivée vous lui donnerez la majorité de votre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy, se sentant en force, se décida enfin à marcher sur Aurengabad. Il est inutile de dire que Goupil et Mainville ne faisaient pas partie de l'expédition. Lorsqu'il eut réglé avec eux les comptes de l'armée, Bussy les renvoya à Pondichéry, où ils arrivèrent à la fin de septembre. Dupleix ne leur demanda aucune explication ; il ne les vit même pas et les laissa pendant un certain temps dans le doute sur ses intentions. On sait déjà qu'il ne leur tint pas rigueur et que quelques jours après il devait faire appel à Mainville pour commander nos troupes devant Trichinopoly.

Jusque dans les premiers jours de septembre, Bussy avait craint que les Marates, connaissant la situation troublée du Décan, ne voulussent profiter du désarroi qui régnait dans les esprits pour envahir de nouveau le pays. Il avait appris par des renseignements sûrs que Balagirao et Ragogy étaient prêts à marcher : une comédie préparée à l'avance avec Lasker kh. devait justifier leur intervention. Bussy prévint le coup avec sa décision habituelle en faisant mine d'aller à l'ennemi. Balagirao voyant les Français prêts à fondre sur lui envoya en toute diligence son vaquil à Bussy pour lui demander son amitié et lui dire qu'il était prêt à confirmer le traité de paix conclu à la fin de 1752. Ainsi fut fait : Ragogy imita Balagirao et la paix fut de nouveau assurée au Décan.

Le terrain ainsi déblayé, rien ne s'opposait plus à ce que Bussy partit pour Aurengabad. Il avait eu l'air de se faire inviter par le soubab lui-même à venir le trouver ;

armée. Ce poste est avantageux pour ceux qui l'occupent... Tout ce que j'ai vu jusqu'à présent me persuade qu'il y a bien plus de ressources dans les personnes nées que dans ceux dont l'Inde n'est malheureusement que trop garnie. » (*Lettre à Bussy du 31 août 1753 — A. V. 3754, p. 113*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c'était donc d'une simple promenade et non d'une expédition militaire qu'il s'agissait. Fin septembre les derniers préparatifs étaient terminés, Bussy donna à ce moment une grande fête militaire dont il espérait que la répercussion se ferait sentir jusque dans Aurengabad, et le 28, il écrivit à Salabet j. pour l'informer de son départ dans deux ou trois jours ; mais quelle lettre ! « Si aujourd'hui vous êtes soubab du Décan, commençait-il par lui dire, c'est à moi à qui vous le devez. » Puis il lui rappelait avec quelque brutalité les services qu'il lui avait rendus au moment de son avènement, mais surtout à la mort de Gaziuddin. Salabet j. voulait alors faire la paix à tout prix ; c'était Bussy qui avait tout sauvé. Si, malgré quelques injustices, celui-ci revenait aujourd'hui, c'était pour deux motifs, d'abord la gloire du roi et l'honneur de la nation, ensuite les intérêts de Salabet j., pour lesquels nous étions toujours disposés à nous sacrifier :

« Outre la franchise que vous me connaissez, continuait Bussy, je suis en droit de vous parler comme je fais, parce que tout le Décan sait que je vous appelle mon fils et que vous me traitez de père. D'où vient que vous ne tiendrez plus le même langage qu'auparavant ? qui est-ce qui aurait mis dans votre mémoire ces idées ? Malgré cette différence dans vos sentiments et vos paroles, je suis prêt à partir pour aller vous rejoindre dans deux jours. Il est à propos que vous attendiez mon arrivée afin de concerter ensemble une campagne qui vous fasse honneur et qui vous apporte quelque profit, car vous savez que la dernière ne vous a été ni honorable ni profitable. Vous avez suivi les conseils de vos ennemis plutôt que les miens... Votre conduite est si irrégulière que je crois que vous voulez absolument ruiner votre pays. Vous venez de faire *tomber* [mot incertain] Mir Mahamet de qui vous me disiez toute sorte de bien. C'est sans doute là encore un tour de mes ennemis qui sont les vôtres et qui jaloux de voir la bonne intelligence qui était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entre Mir Mahamet et moi et les arrangements qu'il avait pris avec moi pour la solde de nos troupes, vous ont engagé à le casser. Je vous avertis que si vous continuez d'avoir une confiance aveugle dans ces gens-là, vous vous perdrez et perdrez infailliblement le Décan. Je compte vous joindre dans peu de jours. J'espère que vous reviendrez d'un aveuglement qui ne tend qu'à votre ruine. » (*B. N. 9158, p. 48-49*).

Le voyage dura plus d'un mois. Au moment de se mettre en marche, il s'aperçut qu'on s'était arrangé pour qu'il ne trouvât pas de voitures ni d'autres objets nécessaires à son voyage. Malgré ces difficultés il sortit de la ville et fit dresser ses tentes au bord de la rivière qui passe à ses pieds. Comme il prévoyait qu'après son départ les fermiers refuseraient ouvertement de payer les sommes qu'ils devaient pour la solde des troupes, Bussy laissa à Haïderabad Dugrez avec un détachement de blancs et de cipayes. Puis il se lança en avant, Bussy s'était fait accompagner de l'ancien gouverneur d'Haïderabad, Mohamed Oussen, de plusieurs seigneurs mogols et du divan lui-même. Le gouverneur de Beder vint à sa rencontre ; une journée au-delà de cette ville, Conflans vint le rejoindre. L'émoi était grand à Aurengabad, où il y avait autant de seigneurs dévoués à Bussy qu'attachés au parti de Lasker kh. Aux trois quarts du chemin, Mohamed Oussen, qui désirait être le médiateur de la réconciliation entre ces deux hommes et n'avait pu obtenir de Bussy que des réponses évasives, menaça de le quitter s'il ne se prêtait pas à un rapprochement. Bussy se déclara prêt à faire tous les serments d'amitié qu'on jugerait nécessaires. A une journée d'Aurengabad, il dépêcha au régent un des seigneurs maures qui lui étaient le plus dévoués pour assurer celui-ci de ses bons sentiments et lui proposer comme base d'accommodement la cession

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des quatre provinces de Chicacol, Ellore, Rajamandry et Moustafanagar. Sur la nouvelle que ces propositions seraient vraisemblablement acceptées, Bussy se prépara à entrer dans la ville ; il avait avec lui 8.000 hommes d'infanterie et de cavalerie. L'armée était en ordre de bataille : Bussy au centre avec le marquis de Conflans. La marche fut lente suivant le cérémonial asiatique. Bientôt après, on vit venir au devant de nous 22 éléphants avec le ministre régent et tous les seigneurs du Décan ; Bussy s'arrangea de telle manière que ces seigneurs firent les premiers baisser le genou à leurs éléphants, « pour rendre honneur au pavillon français et reconnaître sa supériorité », puis il fit agenouiller le sien. Bussy, le régent, les principaux seigneurs s'embrassèrent mutuellement. Les accolades finies, chacun remonta sur son éléphant et l'on arriva devant la tente du soubab. Nouvelles embrassades, nouvelles démonstrations d'amitié. Les saluts terminés, on se remit en marche et l'on arriva enfin au palais de Salabet j., après une journée des plus fatigantes, sous un soleil brûlant. « Jamais, dit Bussy, je ne fus si las des grandeurs dont il fallut essuyer toutes les incommodités. »

Alors commencèrent les négociations véritables ; elles aboutirent rapidement au résultat poursuivi, c'est-à-dire à la cession des quatre circars.

C'était la réalisation de tous nos désirs et la consécration suprême de notre autorité. Rarement de si grands résultats furent obtenus par des moyens plus simples et plus naturels. Bussy était arrivé à se rendre maître de tout le Décan sans tirer un coup de fusil ; il lui avait suffi d'une simple démonstration militaire appuyée, il est vrai, par d'utiles intrigues et de judicieuses combinaisons personnelles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais, avant d'aller plus loin, il convient de jeter un coup d'œil en arrière sur les événements qui s'étaient accomplis dans la région de Mazulipatam depuis 1751 et qui n'avaient eu jusqu'à présent que des rapports occasionnels avec ceux de l'intérieur. La cession des circars rappelait sur eux l'attention à une heure fort opportune.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 6. — Coup d'œil rétrospectif sur les affaires de Mazulipatam et de la Côte d'Orissa.

Cession de Mazulipatam et de Divy (septembre 1749). — Naser j. nous fait chasser de Mazulipatam et de Yanaon (mai 1750). — Reprise de Mazulipatam (juillet 1750). — Tentative des Anglais pour s'emparer de Divy (mars 1751). — Cession et occupation de Nizampatnam (février-mars 1751). — Importance de nos établissements. — Premiers rapports avec Jaffer Ali, gouverneur fermier de Rajamandry. — Moracin commandant à Mazulipatam depuis le début de l'année 1752. — Cession des fermages de la province de Condavir (novembre 1752). — Organisation et revenus de nos nouvelles possessions. — Bussy à Mazulipatam. — Contestations entre Jaffer Ali et Viziam Raja pour les fermes de Chicacol et de Rajamandry. — Guerre avec le raja d'Ongol (mai-juin 1753).

En 1750 nous ne possédions encore à la côte d'Orissa que le comptoir d'Yanaon et la loge de Mazulipatam, dont le rôle était purement commercial. Les Anglais avaient des loges plus ou moins florissantes à Mazulipatam, Narzapour ou Madapolam, Ingeram et Vizagapatam. Enfin Jaggernat et Biblipatam appartenaient aux Hollandais.

Lorsque nous eûmes battus Anaverdi kh. à Ambour, Muzaffer j., entre autres témoignages de sa reconnaissance, nous donna la jouissance pleine et entière de la ville de Mazulipatam et de l'île de Divy avec 30 lieues de terre aux environs, d'un revenu brut annuel de 800.000 rs.

L'île de Divy, qui apparaît pour la première fois dans notre histoire, fermait l'embouchure de la Quichena, à quelques lieues au sud de Mazulipatam. Elle n'était séparée de la terre ferme que par un bras de mer très étroit qui est à peu près à sec depuis le mois de janvier jusqu'à la fin de mai. Les Anglais avaient eu quelque visée sur cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

île. En 1716 ou 1717, le gouverneur de Madras y avait envoyé pour en prendre possession deux employés avec 70 soldats et 150 topas, en se réclamant d'un paravana qui aurait été délivré dans des temps anciens par un roi de Golconde. Maubaresk h., prédécesseur de Nizam oul Moulk, gouvernait alors le Décan ; il soutint que le paravana était faux et défendit aux Anglais de réaliser leurs desseins. Ceux-ci restèrent sept ou huit mois à Mazulipatam sans pouvoir obtenir que le soubab revint sur ses ordres. De guerre lasse, ils finirent par se retirer de Mazulipatam et l'on n'entendit plus parler d'eux.

Mais ils n'avaient pas fait leur sacrifice de Divy. Comme, retenus par d'autres soins, nous ne prîmes pas toute de suite possession de l'île, les Anglais crurent pouvoir la demander à Nazer j. qui la leur refusa. Du moins furent-ils assez heureux pour obtenir de ce prince qu'il nous chassât de Mazulipatam et de Yanaon au mois de mai 1750. On a vu, au récit des événements du Carnatic, comment tourna l'aventure : au mois de juillet suivant, Dupleix fit réoccuper Mazulipatam et y installa comme commandant le conseiller Guillard avec quelques soldats. Toutefois il n'occupa pas encore Divy, non plus que les 30 lieues de terres qui nous avaient été données autour de Mazulipatam ; ce n'est que le 16 février suivant qu'un employé de la Compagnie, nommé de la Selle, arbora à Divy notre pavillon par ordre d'un nouveau commandant, Friell, qui remplaçait Guillard.

Les Anglais ignoraient sans doute cette prise de possession lorsqu'un de leurs canots entra le 2 mars dans la rivière de Chepler qui est le bras méridional de la Quichena, et vint mouiller dans l'île de Divy à une demi-lieue de l'aldée de Coltapet, où résidait de la Selle. Deux de leurs hommes descendirent à terre et vinrent camper

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans un jardin où tranquillement ils arborèrent le drapeau britannique, en disant aux habitants que l'île leur appartenait depuis quarante ans et qu'un gros navire les appuyait à l'entrée de la rivière. De la Selle fit aussitôt défense aux Indiens de les reconnaître et de leur fournir des vivres et même de l'eau ; il prévint en même temps Friell de ce qui se passait.

Celui-ci ordonna de les faire rembarquer immédiatement sous peine d'arrestation et à tout hasard il envoya à Divy 50 hommes de renfort, 4 canons et des munitions sous la conduite de Coquet. Lorsqu'ils arrivèrent, de la Selle avait déjà fait arrêter les deux Anglais. Coquet les ramena à Mazulipatam avec leurs bagages (5 mars). Hopkins, chef de cette petite mission, demanda alors à arborer le pavillon britannique sur leur loge, une vieille masure abandonnée depuis huit à dix ans, dont l'enclos était en ruines et qui n'était plus gardée que par deux pions. En l'évacuant, Halyburton, le commandant de cette époque, avait tout emporté jusqu'au mât de pavillon pour en faire la loge nouvelle de Madapolam, à Narzapour. Friell refusa ; il traita d'ailleurs les Anglais avec politesse, leur offrit le champagne et l'on but à la santé de Dupleix et à celle de Saunders au bruit de 21 coups de canon. Le lendemain, les Anglais repartirent pour Madapolam.

Cet incident vite et aisément réglé n'en prouva pas moins à Friell la nécessité de ne pas laisser plus longtemps en souffrance les droits que nous tenions de Muzaffer j. Aussi Salabet j. nous ayant cédé sur ces entrefaites le territoire de Nizampatnam et les terres de Gondour, Acclamanar et Narzapour, s'empressa-t-il de les occuper. Il envoya Panon à Narzapour pour prévenir toute action que les Anglais et les Hollandais pourraient tenter contre nous,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

puis le même mois, il fit prendre possession de Nizampatnam à la côte et de Gondour à l'intérieur.

L'ensemble de nos possessions réparties entre les provinces de Mazulipatam et de Nizampatnam distinctes l'une de l'autre formait 10 paraganas et 201 aldées principales dans la première et 41 aldées dans la seconde. Divy avec 14 aldées et 7 îlots était comme Narzapour une dépen-

dance de Mazulipatam. En cette province, les paraganas de Tandour et de Boudara étaient le plus au nord ; puis s'échelonnaient le long de la côte ceux de Narzapour, Pedana, Tomidy, Inougoudourou ou Mazulipatam, Devracotta et enfin Divy. A l'intérieur et contigus à celui de Devracotta étaient ceux de Gondour et d'Acclamanar. Le paragana de Devracotta, avec ses 67 aldées, était le plus important de tous ; il prenait depuis le bord de la mer entre Mazulipatam et la Quichena jusqu'à quelques lieues

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans l'ouest. Mazulipatam était à six lieues au nord de la Quichena.

La province de Mazulipatam était dans son ensemble très fertile en riz: il n'y avait pas de manufactures de toiles proprement dites, mais plutôt des établissements où l'on imprimait une grande quantité de tissus qui venaient du dehors et même du Bengale. On les réexportait sous forme de toiles peintes fort appréciées. Il y avait en outre à Mazulipatam et dans les paraganas de Tondour et de Boudara des salines fort importantes. Sur un revenu total de 90.393 rs., qui fut celui de 1751, les salines rapportèrent à elles seules 43.206 rs., les droits de douane 23.743 rs. et la ferme des terres et cocotiers de Narzapour 10.800 rs. Des droits divers s'élevant à 12.654 rs. forment la différence.

La province de Nizampatnam, distraite de celle de Condavir au temps de Nizam oul Moulk, était beaucoup moins riche et moins peuplée. Quoiqu'elle s'étendit en grande partie le long de la mer, elle n'y avait aucun abord facile. Elle confinait au nord à la rivière de Chepler et au sud à celle de Gondegamma. Peu de profondeur dans l'intérieur des terres, où ses aldées s'intercalaient assez souvent entre celles de la province de Condavir, plus étendue et plus industrieuse. A part la région de Montepelly, d'où l'on tirait les plus beaux mouchoirs que l'on put envoyer en France, le reste de la province ne contenait en 1751 qu'environ 500 métiers fabriquant des mouchoirs et des guingans de toute espèce. Les revènus de la province de Nizampatnam furent en 1751 de 32.333 rs., provenant presque entièrement de l'évaluation du sel qu'on trouva lors de la prise de possession au mois de mars.

La province de Condavir que nous venons incidem-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment de nommer et qui devait elle aussi tomber entre nos mains en novembre 1752, s'étendait assez loin dans l'intérieur du pays jusque dans les dépendances de Cudappa et se terminait au sud et au sud-ouest par la province peu connue de Viniconda et le pays du raja d'Ongol, avec qui nous devions un jour avoir maille à partir. De ce côté les frontières étaient largement ouvertes et une attaque pouvait aisément s'y produire si les habitants s'entendaient avec les maîtres d'Arcate. Le chef-lieu de la province de Condavir était Gontour.

Nous étions à peine en possession de ce territoire déjà si étendu que, par lettre du 26 mars, Dupleix suggérait à Friell l'idée de l'accroître non pas de la possession effective mais du simple fermage des terres de Rajamandry, Ellore et Moustafanagar, qui auraient porté sinon notre domination, du moins notre influence jusqu'au Godavery et même au delà. Ces terres étaient actuellement entre les mains de Néamet Oulla kh. qui avait travaillé à nous expulser de Mazulipatam et d'Yanaon l'année précédente ; ce serait un acte de justice et de précaution de se débarrasser de lui. Dupleix recommandait à Friell de se faire aider dans cette tâche par le faussedar de Mazulipatam, Calender kh. 9, notre ami. Le projet n'eut actuellement aucune suite, mais il contenait en germe celui qui moins de deux ans plus tard devait être repris sur d'autres bases à Haïderabad, au moment du départ de Bussy et aboutit à la fin de 1753 à la fameuse cession des quatre circars. Comme ces provinces ne devaient pas tarder à devenir françaises, donnons-en, pour compléter par avance le tableau de nos possessions de la côte, une description sommaire.

La province de Moustafanagar, la plus méridionale, s'appuyait au sud sur la Quichena, remontait jusqu'au-dessus de Bezoara ou Bezwada, et même jusque vis-à-vis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du fort de Chintepelly: Bezoara pouvait en être considéré comme le chef-lieu. C'était une ville ancienne située au pied de collines abruptes laissant entre elles et la Quichena un défilé très étroit, qu'un tout petit poste pouvait suffire à défendre. Bezoara était à 15 lieues de Mazulipatam; de Bezoara en allant à Ellore dans la direction du nord-est, il y avait de 15 à 18 lieues, comme il y en avait 20 de cet endroit à Rajamandry en suivant toujours la même direction. Chacune d'elles avait par conséquent un diamètre de 15 à 18 lieues. Tout ce pays s'appuyait à l'ouest sur la chaine des Ghates qui offrait parfois des passages difficiles, extrêmement aisés à garder et tombait brusquement en des plaines dépassant de peu le niveau des fleuves qui les arrosaient. Le Godavery, qui baignait Rajamandry sur sa rive gauche, se jetait dans la mer par sept bras qui commençaient à se détacher les uns des autres à Yanaon et formaient un grand nombre d'îlots séparés parfois de la terre ferme par une distance de quelques mètres seulement; les plus importants étaient et sont encore ceux d'Isquitipa, dépendant d'Yanaon, de Coringuy et de Bandermoulanka. La province de Chicacol qui s'étendait au delà du Godavery le long de la mer, était plus allongée mais plus étroite que les précédentes; c'est là que se trouvaient la loge anglaise de Vizagapatam et le petit port de Mafousbender, qui desservait par une petite rivière la ville de Chicacole située à une lieue et demie dans l'intérieur des terres. Tout le pays compris entre Rajamandry et Chicacole était rempli de manufactures prospères, qui fabriquaient des toiles propres aux chargements des vaisseaux d'Europe; c'est ce qui donnait aux loges anglaise et française d'Ingeram et d'Yanaon, voisines l'une de l'autre, leur importance particulière.

L'occupation effective des provinces de Mazulipatam et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Nizampatam correspondant à quelques jours près avec l'avènement de Salabet j. et la marche de Bussy sur Haïderabad puis sur Aurengabad, permit à Dupleix de ravitailler nos troupes du Décan aussi bien par terre que par mer, puisqu'à ce moment nous étions encore les maîtres d'Arcate et par conséquent de tout le pays qui encerclait Madras et ses dépendances.

Citons maintenant plusieurs faits se rapportant à la côte mais n'ayant entre eux de lien d'aucune sorte.

En avril 1751, Chek Ibrahim se rendant par terre de Pondichéry à Mazulipatam avec un convoi de 350 cipayes s'empara en passant de la ville de Nellore.

En mai, Dupleix qui n'avait pas encore complètement percé à ce jour le jeu ténébreux de ses négociations avec Mahamet Ali, songeait à faire donner à ce prince le territoire de Chicacol, en échange de Trichinopoly, tandis que Bussy envisageait qu'on pourrait lui donner Ellore et Rajamandry. Dupleix consentit toutefois à ajouter la province de Rajamandry à celle de Chicacol, mais il ne voulait pas y joindre celle d'Ellore, qui eut trop rapproché Mahamet Ali du Carnatic.

Ce même mois, Néamet Oulla kh. quitta les provinces qu'il administrait pour se rendre à la cour de Salabet j., où il fut parfaitement accueilli. Son départ ouvrit de graves compétitions pour sa succession. Jaffer Ali kh., déjà gouverneur fermier de Chicacol, y prétendit tandis que Dupleix désirait qu'on la donnât à Calender kh. Mais nous ne dominions pas encore assez les affaires du Décan pour imposer notre volonté : ce fut Jaffer Ali, mieux soutenu à la cour du soubab, qui l'emporta.

Ce même mois encore, Rufflet partit pour Mazulipatam avec un détachement destiné à occuper nos nouvelles possessions. Ces terres n'ayant pas tardé à jouir de la plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entière sécurité, une partie de ses hommes fut ensuite dirigée vers le Décan et Mazulipatam devint le dépôt de nos troupes à destination de ce pays.

Un événement douloureux se produisit en juin. Friell qui avait épuisé ses forces au service de la Compagnie, succomba à ses fatigues [1] et fut remplacé par le conseiller Guillard, à qui il avait lui-même succédé peu de mois auparavant. Moins de deux mois après, Guillard était déjà en difficultés avec Jaffer Ali. Sous l'inspiration de Dupleix et de Bussy, ce gouverneur avait reçu de Salabet j. l'ordre de ruiner à la côte tous les établissements des Anglais, pour les punir de l'appui qu'ils continuaient à donner à Mahamet Ali (août 1751). Mais Jaffer Ali était secrètement d'accord avec nos adversaires et ni Guillard ni la cour d'Haïderabad n'avaient à son égard aucun moyen de contrainte. Aussi ces ordres, d'une exécution d'ailleurs très délicate au point de vue de nos rapports avec les Anglais, restèrent-ils lettre morte.

La situation de Jaffer Ali n'était pas cependant tellement solide que Calender kh., cédant aux suggestions de Guillard, ne crut pouvoir au mois d'octobre suivant offrir au soubab 300.000 pagodes pour les fermes d'Ellore et de Rajamandry et 65.000 pour celle de Moustafanagar, et il se chargeait par surcroît des dépenses de recouvrement qui atteignaient d'ordinaire le quart des revenus. Ainsi s'établit entre les deux hommes un antagonisme qui

1. La veuve de Jacques Friell, Marie-Rose-Françoise Aumont, fille de Jean-Baptiste Aumont et de Marie-Madeleine Albert, par conséquent nièce de Mme Dupleix, revenue à Pondichéry, voulut se remarier avec un nommé Aubert de la Mogère. Sa tante n'y ayant pas consenti, elle s'enfuit à Madras où elle l'épousa l'année suivante. L'incident créa une sorte de scandale qui défraya un instant les conversations à Pondichéry. — Marie-Rose-Françoise Aumont, née en 1729, avait épousé Friell en 1744.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devait troubler la tranquillité de cette côte. Ce fut dans le même temps (septembre 1751) que nous perdîmes Arcate. Peu importante en elle-même, cette perte nous mettait désormais hors d'état d'envoyer directement des renforts dans le Décan et Mazulipatam devint de plus en plus le lieu où s'assemblèrent les renforts que nous envoyâmes à Haïderabad.

L'année 1752 ne fut pas marquée par de grands événements. Nos établissements vivaient d'une vie normale, sans crainte du dehors, sans agitation au dedans. Le district de Bezoara fut distrait au mois d'avril de la province de Moustafanagar pour être rattaché au paragana de Devracotta, dépendant de Mazulipatam et en novembre nous obtînmes non la possession mais le fermage de la province de Condavir qui nous fut cédé à la suite de nouveaux services rendus à Salabet j. au moment de l'attaque de son frère Gaziuddin. Moutrou kh., qui en était le fermier, s'en dessaisit de bonne grâce (13 décembre), non sans avoir au préalable enlevé tous les revenus de l'année écoulée. Jaffer Ali se maintint à Rajamandry et à Chicacol et il fut un instant question de lui donner la nababie d'Arcate après la mort de Chanda S. ; on avait eu auparavant la même pensée pour Néamet Oulla kh. Notons encore que Dupleix n'avait pas renoncé à tout espoir d'obtenir des rescriptions sur les provinces de Moustafanagar, Ellore et Rajamandry pour assurer la subsistance de nos troupes. Au moment où notre situation paraissait assez critique à Haïderabad par suite de l'attaque de Gaziuddin, Dupleix invita Bussy (21 octobre) à s'occuper de la question et, pour le déterminer à agir, il lui tint ce singulier raisonnement : si Salabet j. doit perdre tout son royaume, que lui importe de nous céder des droits sur des provinces qui ne lui appartiendront plus demain ; s'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

doit le garder après avoir triomphé de son frère, ce succès lui procurera par ailleurs tout l'argent dont il pourra avoir besoin.

Les revenus des deux provinces s'élevèrent en 1752 à 379.251 rs., dont 170.085 pour Mazulipatam, 61.656 pour Narzapour, 66.584 pour Nizampatnam, 60.000 pour Devracotta et 20.200 pour l'Ile de Divy. — L'affermage des terres constituait le revenu le plus important, 214.000 rs., puis venaient le produit des salines, 105.000 rs. et celui des douanes, 42.000 Les autres droits, 18.000 rs., ne méritent pas d'être énumérés. — Le district de Narzapour était administré par Panon, celui de Nizampatnam par de la Selle et de l'île de Divy par Drugeon.

Au début de l'année, un nouveau commandant, Léon Moracin, était venu s'installer à Mazulipatam par suite du départ de Guillard. Il était, comme Friell, neveu de M^me^ Dupleix.

Le premier soin de Moracin fut d'essayer de rétablir de bonnes relations avec Jaffer Ali. La tâche était délicate en raison de la bonne amitié qui nous liait à Calender kh. et de l'engagement que nous avions pour ainsi dire pris de lui faire obtenir les provinces d'Ellore et de Rajamandry, mais on put le convaincre que c'était présentement irréalisable. Nos affaires allaient trop mal dans le Décan. Bussy lui-même conseillait de ménager Jaffer Ali, sauf à lui substituer Calender kh. le jour où l'on pourrait le faire sans trop de difficulté.

On atteignit ainsi l'année 1753 qui devait être plus fertile en événements.

Dupleix qui, selon son habitude, surveillait de très près chacun de nos établissements, portait un intérêt particulier aux affaires de Mazulipatam, de plus en plus rattachées à celles du Décan. L'octroi du fermage de Condavir ne lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donna pas une entière satisfaction : il eut voulu obtenir la possession effective de la province, et ne cessa d'importuner Bussy pour qu'il l'obtint. Celui-ci préféra acquérir les quatre circars.

Cependant Moracin s'était attaché avec une réelle passion et, semble-t-il, avec un désintéressement sincère à l'administration de sa province. Le 9 janvier 1753, il rédigea un mémoire qui ravit tellement Dupleix qu'il s'empressa de l'envoyer à la Compagnie, au garde des sceaux, à Montaran, à Silhouette et à son neveu. D'après Moracin les revenus suffisaient à payer nos dépenses courantes, tout en laissant des disponibilités pour le commerce. On n'obtiendrait toutefois ce résultat, qu'en ayant assez de monde pour tenir le pays, sans quoi les contributions ne rentreraient pas et que faire sans argent?[1] Jaffer Ali et

1. Ce mémoire se divisait en trois parties : revenus, commerce, dépenses.

Revenus. — Les revenus, expliquait Moracin, sont de trois sortes : récoltes, sels et droits.

En ce qui commence les récoltes, Devracotta et Condavir sont plus propres aux menus grains qui ont moins besoin d'eau. Divy et Nizampatnam produisent également des menus grains, mais avec des irrigations, la culture du riz s'y développerait parfaitement. Les terres n'ont pas donné jusqu'ici tout ce qu'elles pouvaient, à cause de la mauvaise administration et des exactions des faussedars, des paliagars, des gemidars et des écrivains. On a commencé à mettre tous ces gens hors d'état de nuire, lorsque l'agitation aura disparu, la prospérité renaîtra complétement.

On doit retirer 250.000 rs. de sels. Toute la production de l'année 1752 a été enlevée en quinze jours, soit par mer, soit par des marchands venus de l'intérieur. On n'a pu subvenir aux besoins de tous les consommateurs.

Les droits sont les douanes établies à Mazulipatam et à Narzapour. Les Européens et marchands maures paient 3 °/₀, les gentils 5 °/₀. — Les autres droits sont le *saire*, droit de transit sur les passages les plus fréquentés : il y en a deux, à Inegoudour, qui est aux portes de Mazulipatam et à Gondour, sur le chemin de Golconde. Il y a en outre le droit de *montraffa*, espèce d'impôt de capitation.

Commerce. — Mazulipatam, autrefois la ville la plus importante de la côte, doit se relever. Dans l'intérieur, on consomme des draps,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Moutroukh devaient respectivement au soubab 50 et 15 à 20 lacks, qu'ils ne se souciaient nullement de payer et Salabet j. n'avait d'autre moyen pour les faire rentrer que de recourir à nos bons offices. « Quel désordre, disait Moracin, ou plutôt quelle faiblesse ! » Pour leur faire

du corail, du cuivre, des soies du Bengale. Les toiles qu'on fabrique pour l'exportation sont moins bonnes qu'autrefois. Moracin se livrait ici à de longues considérations sur la monnaie et notamment sur celles de cuivre appelées *dabous* et qui avaient été fabriquées jusqu'à ce jour par les Hollandais.

Dépenses. — Pour la garde du territoire, Moracin évalue les forces nécessaires à 800 hommes de troupes réglées dont 700 d'infanterie et 100 dragons. — sans compter un millier de cipayes. Les dragons sont nécessaires : 100 hommes montés valent 500 fantassins. Il faut aussi un conseil à Mazulipatam et une situation décente au commandant de la place comme à Chandernagor. — Il faut aussi les points fortifiées ; il y en a déjà deux, l'un à Condavir sur une montagne à 20 lieues de la mer et le second à Viniconda, à 25 lieues dans le sud du premier : il en faudrait un troisième à Montepelly. (*A. C. C³ 84, p. 113-121*).

Si l'on s'engageait dans cette voie, les dépenses devraient être les suivantes :

Etat major :			
1 commandant à	270 rs.	3240 rs.	
6 conseillers à	82 rs.	5904 rs.	
6 sous-marchands à	55 rs.	3960 rs.	
8 commis de premier ordre à	44 rs.	4224 rs.	
4 commis de deuxième ordre à	38 rs.	1824 rs.	
4 copistes	28 rs.	1344 rs.	
6 aumôniers		3960 rs.	
8 chirurgiens		5232 rs.	29.688
Troupes :			
7 compagnies complètes de 100 hommes		5556 rs.	
1 compagnie de dragons de 100 hommes		2500 rs.	
4 compagnies de cipayes de 250 hommes		9912 rs.	
riz pour les compagnies		3000 rs.	
1800 hommes par mois		18.968 rs. par an	227.616
dépenses générales			92.000
dépenses de travaux			50.000
dépenses extraordinaires			24.000
			403.000

(*B. N. 9160, p. 15-16*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rendre gorge, il demandait qu'on lui envoyât de l'armée du Décan Chek Ibrahim avec ses cipayes.

Le pays passait pour riche en diamants ou autres mines précieuses. Dupleix envoya tout exprès pour les reconnaître et les mettre en valeur un nommé Dumont, fort expert en la matière. N'est-il pas de l'essence d'une colonie nouvelle d'être toujours riche en minerais divers ? Il se trouva que Dumont ne découvrit rien. Cet essai ne découragea pas Dupleix, qui se proposa de le renouveler l'année suivante sur d'autres bases : un Chinois était venu lui proposer un procédé des plus simples pour assécher rapidement les eaux les plus abondantes. Il est à présumer que cette méthode ne fut même pas mise à l'épreuve. Le Godavery pas plus que la région de Mazulipatam ne possèdent de mines d'aucune sorte ; la richesse du pays n'était ni dans ses rivières ni dans son sous-sol, mais dans la terre elle-même qui convenablement irriguée pouvait donner de grandes quantités de riz.

Au point de vue religieux, le pays fut partagé entre les Jésuites et les Capucins, chacun ayant trois aumôneries. Les Jésuites eurent le sud jusqu'à la Quichena, y compris l'île de Divy ; les Capucins eurent le nord. Le règlement de cette affaire ne dura pas moins de huit mois. On sait combien ces deux missions qui voisinaient déjà à Pondichéry, étaient jalouses de leurs prérogatives respectives et fort âpres à se partager les royaumes de la terre. Un jésuite, le P. Martin, s'était offert dès le mois de décembre 1752 à mettre en valeur l'île de Divy en faisant venir de l'intérieur une partie de sa mission ; son concours fut accepté avec reconnaissance.

Moracin compléta l'organisation administrative de la région en plaçant Dulaurens jeune à Montepelly et Duplan de Laval à Condavir. Ce dernier ne fit que passer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et durant la majeure partie de l'année nos possessions se trouvèrent sous le contrôle de Martin à Condavir, Panon à Narzapour, de la Selle à Nizampatnam, Drugeon à Divy et le Ridée dans le paragana de Devracotta. Le comptoir de Montepelly fut créé seulement au mois de mars ; voisin du raja d'Ongol, il était le plus exposé aux attaques [1].

L'administration était facile et les revenus rentraient à peu près régulièrement, lorsque à la fin de février Goupil

1. A titre de document ou de curiosité — comme on voudra — citons un état de quelques demandes pour Mazulipatam et dépendances qui fut formulé par Moracin le 9 janvier 1753 :

le portrait du roi en grand et ceux de toute la famille royale,

quelques tableaux peints, sujets de la fable et paysages et quelques gravures,

quelques tableaux sujets sacrés pour la chapelle, un grand pour le fond de l'autel, quelques ornements d'autel et vases sacrés,

les ordonnances, des traités de fortification et de la défense des places,

quelques glaces à bordures dorées depuis 3 jusqu'à 5 pieds de hauteur,

quelques tables de marbre montées sur des pieds en console et ornements de gouvernement,

deux pendules,

deux horloges, l'une pour l'église, l'autre pour mettre au dessus de la grande porte de la ville de Mazulipatam,

quelques curiosités comme caves garnies en argent, fusils fins, etc. propres à faire présent aux Maures,

des provisions de vin et des marchandises de luxe destinées directement pour Mazulipatam ainsi que la Compagnie en destine pour les autres comptoirs,

6 petites pièces à minute de fonte de 2 livres de balle montées sur leurs affûts,

6 petites pièces à minute de fonte de 1 livre de balle montées sur leurs affûts,

de la calemande ou autre étoffe de laine propre à faire des gargousses pour les susdites pièces à minute,

2000 liv. de poudre fine pour les artifices et pour la chasse,

1000 liv. de plomb à giboyer, petit quatre,

4 bonnes longues vues pour découvrir en mer, les rades étant éloignées. »

(*A. C. C² 84, p. 123*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

proposa à Moracin de demander les quatre circars pour assurer la paie de nos troupes. Il estimait qu'on pouvait faire l'opération avec les seules forces que Bussy ramenait à la côte sans en distraire aucune du Décan. L'idée n'était pas nouvelle, puisqu'elle avait déjà été envisagée par Dupleix lui-même sous une forme à peine différente ; elle n'en prit pas moins Moracin au dépourvu et, en l'absence de Bussy qui n'allait pas tarder à arriver, il ne se crut pas autorisé à donner un avis. Il entrevit cependant à l'exécution du projet certaines difficultés d'exécution, tenant surtout à la personnalité des fermiers actuels. Que diraient-ils si on ne les conservait pas comme fermiers généraux ? que feraient leurs compétiteurs si on les maintenait ? C'était en somme la question Jaffer Ali-Calender kh. qui se posait avec netteté. Cette fois il faudrait prendre parti entre l'un et l'autre et quoi que l'on décidât, c'était la guerre à peu près certaine entre les concurrents. La question se compliquait des appétits naissants d'un certain Viziam Raja, sous-fermier de Chicacol, qui aspirait à l'indépendance, c'est-à-dire à percevoir les revenus de cette province pour son propre compte. Ce Viziam Raja, dépendant de Jaffer Ali, risquait d'être pour ce dernier une cause de sérieuses difficultés. Moracin ne se souciait pas d'éveiller toutes ces convoitises : il n'avait aucun moyen pour satisfaire les unes ni pour contrarier les autres. Plus éloigné du théâtre des compétitions, Dupleix n'hésitait pas à résoudre la question et se déclarait pour Calender kh. Cet homme au moins empêcherait les Anglais d'être les maîtres du commerce des toiles et avec 100 blancs et 4 à 500 cipayes, on arriverait aisément à se débarrasser de Jaffer Ali. Arrivé à Mazulipatam, Bussy parut plutôt enclin à se ranger à l'opinion de Moracin ; d'ailleurs que pouvait-il résoudre à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la côte ? c'était à la cour seule du soubab qu'il fallait agir ; or, à ce moment Bussy n'était rien moins que disposé à retourner dans le Décan. La question resta donc en suspens, comme une conversation tombe faute d'objet et Goupil ne fut point autorisé à la poursuivre. On avait déjà quelque raison, sans mettre en cause sa bonne volonté, de se défier de son habileté et il apparaissait de plus en plus que l'affaire, plus ébruitée qu'il n'eut fallu. avait surexité les esprits aussi bien à la cour qu'à la côte et qu'elle rencontrait des deux côtés une dangereuse opposition. Il n'était pas bien sûr d'autre part que l'idée n'eût pas été suggérée à Goupil par nos ennemis eux-mêmes pour nous discréditer davantage encore dans l'opinion des Indiens.

Bussy resta deux mois à Mazulipatam, où il fut fort bien accueilli. Moracin était un homme d'initiative et d'entendement qui savait s'élever jusqu'aux idées générales. Mis en confiance l'un et l'autre, les deux hommes se lièrent d'amitié et causèrent à cœur ouvert de leurs projets mais surtout de ceux de Dupleix dont dépendait leur avenir. Bussy ne dissimula pas à Moracin ses craintes au sujet du Décan et son désir de ne pas y retourner. Il n'appartenait point à Moracin de l'entretenir en cet état d'esprit : sa double qualité de fonctionnaire et de parent de Dupleix le lui interdisait, mais que ne peut le temps contre les résistances les plus opiniâtres ? La fatigue elle-même se lasse, et Bussy était chaque jour encouragé par Moracin et même par son ami Marion du Mersan, inspirés l'un et l'autre par Dupleix [1], à retourner au Décan pour compléter l'œuvre qu'il avait si bien commencée.

1. Dupleix écrivait à Moracin le 5 mai : « Les degrés militaires, but où il tend, lui seront plutôt acquis qu'en se rendant dans sa patrie si tôt où confondu avec un nombre infini de postulants, il recevra

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A la fin il se décida à repartir, et l'on a vu plus haut, par sa lettre de Gontour, que c'était d'un cœur désabusé et l'âme pleine de tristesse. Les choses se passèrent fort heureusement mieux qu'il ne l'avait pensé ; il arriva sans peine à Haïderabad, où il retrouva son prestige aussi grand qu'avant son départ.

La question des circars lui parut alors plus facile à résoudre et dès qu'il eut pu prendre contact avec Mohamed Oussen, revenu de l'armée, ce fut une des premières qu'il aborda. Tenant compte des rivalités qui s'agitaient à la côte, il fit, dès le 2 juillet, part des réflexions suivantes à Moracin :

Jaffer Ali était attaqué par Viziam Raja et les provinces qu'il gouvernait risquaient d'échapper aux Maures. Si nous voulions en obtenir la cession, nous n'avions aucun intérêt à en garantir la valeur ; à Haïderabad, on tiendrait moins à conserver des provinces si exposées. Loin de prendre parti pour Jaffer Ali, nous devions au contraire aider son concurrent en lui faisant passer des munitions et en favorisant la désertion de cipayes qui viendraient

souvent pour toute réponse que les richesses immenses qu'il a acquises en si peu de temps doivent lui tenir lieu de récompense, joint aux titres qu'il pourra avoir eu ici. Après l'affaire où Muzaffer j. fut tué et où il se comporta avec tant de gloire, je demandai pour lui le titre de lieutenant-colonel ; après celle où Nana [Balagirao] fut si bien battu, j'ai demandé le grade de colonel ; ainsi l'un ou l'autre ne peut lui manquer d'autant mieux que j'ai fait voir que tout ce que nous tenons depuis son départ d'ici nous le devons à sa fermeté, à sa prudence et à son zèle ; je lui donne l'honneur de tout sans exception. Tout cela doit l'engager à bien des choses. Qu'il lise attentivement mes précédentes. On ne peut, à ce que je crois, presser davantage la matière sur la nécessité de son retour et de son séjour auprès du nabab, au moins jusqu'à ce que j'aie quelqu'un à pouvoir le seconder ou lui succéder. Je lui ai toujours donné carte blanche pour agir lorsque les affaires exigeaient une prompte décision. Je la lui réitère encore pour les mêmes cas. Que peut-il désirer le plus ? » (*A. V. 3756*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se joindre à lui. Bien entendu, il fallait que tout cela fut fait avec la plus grande discrétion. Pour ne donner aucun soupçon à Jaffer Ali, on réclamerait à grand bruit ces déserteurs ; Viziam Raja ne serait pas assez sot pour ne pas comprendre le double jeu. On éviterait d'ailleurs de prendre des engagements avec Jaffer Ali, si pressé de trop près par son adversaire, il réclamait notre assistance ; Bussy profiterait de ce moment, où les provinces paraîtraient se détacher elles-mêmes de l'empire, pour faire entendre au soubab que le seul moyen de les lui conserver était de nous les abandonner pour la solde de notre armée ; elles lui feraient retour aussitôt qu'il n'aurait plus besoin de nos services. Dans le cas où Salabet j. se prêterait de bonne grâce à cet arrangement, on pourrait laisser les provinces à Jaffer Ali, pourvu qu'il consentit à être notre *naëb* ou lieutenant et nous versât par mois deux laks de roupies. Si le soubab refusait, loin d'en témoigner de l'humeur, nous l'avertirions que nous comptions prendre les provinces sous notre administration directe pour empêcher Viziam Raja de s'élever à ses dépens. Bien mieux, nous lui ferions entendre que les revenus de ces provinces seraient employés à entretenir une armée, qui resterait auprès de lui et veillerait sans cesse à sa sécurité. Calender kh., qui était venu de Mazulipatam avec Bussy, approuva entièrement ces combinaisons ; sans doute avait-il la promesse d'en être tôt ou tard le bénéficiaire ; malheureusement pour lui et peut-être pour nous, il mourut un mois après.

Il y avait bien quelque duplicité dans le projet de Bussy, mais comme il l'expliquait dans la même lettre, « dans une nation aussi fourbe que celle avec qui nous avons à traiter, ne mettre jamais que la droiture et la probité, je pense que c'est être dupe et nous le serons infailliblement de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette race, si nous ne nous conformons pas un peu à l'usage de ce pays... Je compte bien me faire un mérite auprès du nabab et des Maures d'avoir sauvé ces provinces et qu'on ait obligation aux Français de s'être opposés à l'invasion du raja. Il faut que vous mettiez par vos intrigues Jaffer Ali à deux doigts de sa perte. Soufflez le feu de la discorde autant que vous le pourrez entre lui et Ram Raja (Vizlam Raja). Il est de notre intérêt que ces deux hommes ne s'entendent point. Je dirai à tout ceci comme Hannon :

> Parmi ce peuple faux, à qui garder ma foi ?
> C'est aux événements à disposer de moi. »

Mohamed Oussen parut entrer dans les vues de Bussy, mais ne voulut répondre ni du soubab ni de ses ministres ; il savait qu'au même moment, loin d'être disposée à nous faire de nouvelles concessions, la cour pensait sérieusement à nous retirer les anciennes, notamment le Carnatic et le Condavir.

C'est alors que Bussy songea à s'allier avec Balagirao contre Salabet j. Il n'eut pas besoin de recourir à cette extrémité, on a vu comment il s'était rendu à Aurengabad et y avait réglé la question des quatre circars.

Avant d'exposer les particularités de cette cession et les conséquences immédiates qui en résultèrent, il nous faut revenir un instant à la côte, où ces événements allaient produire l'effet d'une véritable révolution.

Le départ de Bussy fut suivi d'un événement assez grave dans la province de Nizampatuam. Le raja d'Ongol dont le territoire touchait à nos limites méridionales vers la rivière Gondegamma, était peu disposé à reconnaître notre autorité. Par suite d'une imprudence de Dulaurens, notre commandant à Montepelly, qui arrêta quelques brames de ce prince, la guerre se trouva engagée à la fin de mai. Un officier du nom de Caix fut envoyé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec des hommes pour la soutenir, à condition toutefois qu'il considérât l'opération comme sûre. Arrivé aux bords de la Gondegamma, il écrivit au raja qu'il n'était venu que dans l'intention d'arranger les affaires. L'homme à qui fut confiée la lettre, revint le 22 juin en disant que le raja était mieux armé qu'on ne le pensait ; peut-être avait-il avec lui 10.000 hommes ; en tout cas, il fallait s'attendre à une action sérieuse.

Le lendemain, de Caix vint camper à l'aldée de Caravady, à une cosse et demie d'Ongol et il s'y croyait en sûreté, lorsque tout d'un coup, à midi, il fut attaqué par l'ennemi de tous les côtés à la fois. Un instant de Caix se crut perdu ; nos troupes furent obligées de se replier et de se concentrer, mais une contre-attaque de nos cipayes, bien dirigée, arriva à contenir les assaillants puis à les faire reculer. L'affaire terminée, de Caix comptait rester dans son camp, mais sa troupe était si abattue, si découragée, si rebutée qu'elle décampa pendant la nuit. Rien ne troublait sa retraite, lorsqu'elle fut prise d'une panique et se mit à fuir en abandonnant ses canons et ses munitions qui tombèrent aux mains de l'ennemi. Cette action nous coûta 2 blancs tués sur place, 14 blessés, 2 cipayes tués et 12 blessés — en tout 30 hommes hors de combat. De Caix se retira à Nizampatnam.

Cet échec qui resta impuni accrut la fierté du raja, dont le voisinage devint de plus en plus incommode ; mais nous n'avions pas assez de monde pour disperser nos forces de tous les côtés et de plus graves soucis nous attendaient dans le nord de nos possessions.

La rivalité de Jaffer Ali et de Viziam Raja s'accentuait tous les jours et dans l'incertitude des événements nous ne savions comment orienter notre politique : aucun de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces deux hommes ne méritant notre confiance et tous deux ayant au contraire donné quelques preuves d'attachement aux Anglais. Les préférences plutôt que les sympathies de Bussy allaient à Jaffer Ali, tandis que celles de Moracin allaient à Viziam Raja, mais ces préférences étaient assez variables, comme on pourra s'en rendre compte.

Au mois d'août, alors que Bussy jetait à Haïderabad les premières bases de l'accord qui ne devait intervenir que fin novembre, Jaffer Ali figurait parmi les seigneurs du Décan devant contribuer à l'entretien de nos troupes pour une somme mensuelle de 60.000 rs. Moracin lui proposa alors une union solide et comme preuve de ses bonnes dispositions il s'offrit comme médiateur de la paix à intervenir avec Viziam Raja ; Viziam Raja négocia en effet par notre intermédiaire avec Jaffer Ali, et envoya à Mazulipatam un de ses parents, nommé Balbaderajou, pour nous dire qu'il n'était nullement l'ami des Anglais, bien qu'ils lui eussent offert 130 hommes pour contrarier nos desseins, mais la paix avec Jaffer Ali lui paraissait difficile à conclure. Elle ne pouvait se faire que si on les rendait indépendants l'un de l'autre ; en d'autres termes, pour éviter à l'avenir tout démêlé avec Jaffer Ali, Viziam Raja offrait de payer directement ses fermages au soubab ou aux Français. Comme gage de ses sentiments pacifiques, il promettait de ne faire aucun acte d'hostilité tant que Moracin ne se serait pas prononcé et de contremander les Marates dont il avait sollicité le secours. Moracin ne voulut rien faire sans consulter Bussy, mais il ne lui cacha pas que Jaffer Ali faisant quelque difficulté pour payer les 50.000 rs. auxquelles il était taxé, nous avions actuellement tout intérêt à soutenir Viziam Raja (sept. 1753).

Jaffer Ali en effet ne nous paya pas ; il nous donna

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seulement des rescriptions sur les gemidars de ses dépendances, persuadé d'ailleurs qu'ils ne s'acquitteraient de rien. Or il pouvait parfaitement verser 3 à 4 laks. Moracin n'en accepta pas moins les rescriptions, sauf à faire rentrer l'argent par ses cipayes au moment des récoltes. Entre temps, Jaffer Ali remporta quelque succès sur Viziam Raja ; il n'en fallut pas davantage pour lui ramener Moracin, qui le félicita de ses succès et se proposa pour imposer un accommodement à Viziam Raja. (octobre 1753). Sur la nouvelle d'ailleurs erronée de la mort de Jaffer Ali ou de son père qui aurait été tué, Moracin, dont la politique restait invariable sous une apparence de mobilité, suggéra à Bussy l'idée de s'entendre avec Viziam Raja pour Chicacol et Rajamandry, tandis que l'on donnerait Ellore et Moustafanagar soit à Mirza Ismaël Beck soit au fils de Calender kh. Ismaël Beck était l'homme de confiance de Moracin.

Les choses en étaient là lorsque Moracin apprit par une lettre du 28 novembre datée d'Aurengabad que les quatre circars venaient enfin de nous être cédés. La vie de nos établissements de la côte va désormais se confondre avec celle de l'intérieur, ou du moins elle s'en différenciera si peu qu'il vaut mieux désormais les confondre en un seul et même récit.

Mais de même que nous avons donné précédemment un tableau sommaire des revenus de nos provinces du littoral, nous ne terminerons pas cet exposé qui leur est propre, sans indiquer aussi les revenus de l'année 1753. Ils étaient en augmentation sensible sur ceux del'année précédente, puisqu'ils s'élevaient à 994.896 rs. contre 379.251. Il est vrai que ceux de la province de Condavir étaient venus s'y ajouter. Ils se répartirent de la façon suivante :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

204.187 pour Mazulipatam,
488.000 pour Condavir,
71.984 pour Narzapour,
86.700 pour Nizampatnam,
39.263 pour l'île de Divy,
et 104.762 pour le paragana de Devracotta.

Si l'on met à part les revenus de Condavir, ceux des autres provinces se partagèrent entre les revenus et fermages des terres, 327.275 rs. les salines 120.882, les douanes 44.085 et différents autres droits 14.654. Bussy eut vivement désiré que les revenus de Condavir fussent affectés au paiement de ses troupes et lorsqu'au mois d'août il engagea des négociations pour les circars, il demanda expressément à Dupleix, cinq laks sur les revenus de cette province, afin de ne pas être obligé, disait-il, de mendier auprès de ceux avec qui il traitait. Dupleix n'y avait pas consenti, et quoi qu'il lui en coûtât, il avait préféré avancer 200.000 rs. de ses fonds personnels ; les revenus de Condavir appartenaient à la Compagnie et il n'entendait y toucher comme à tous autres qu'à la dernière extrémité. (Lettres des 6 août et 22 septembre 1753). A court d'argent, il ordonna cependant à Moracin peu de temps après (9 octobre), d'emprunter 40.000 rs. pour le compte de la Compagnie.

L'administration de Mazulipatam et de Nizampatnam sous Moracin avait été en somme heureuse et prospère ; à part l'incident d'Ongol, le pays n'avait cessé d'être tranquille depuis que nous en avions pris possession ; les populations travaillaient en sécurité sur leurs terres et les tisserands avec leurs métiers ; les revenus augmentaient d'une façon régulière par une surveillance plus exacte des fermiers et le commerce suivait son cours normal, sans atteindre cependant le grand développement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'avaient rêvé Dupleix et la Compagnie ; il y avait des habitudes prises qu'il était impossible de modifier. Ajoutons que, malgré notre occupation, les Anglais et les Hollandais restaient maîtres de continuer leur commerce, mais c'était une liberté plutôt théorique ; en fait ils avaient été obligés d'évacuer Narzapour et de transporter leurs opérations à Bandermoulanka, à l'embouchure du Godavery. Nous étions en réalité les seuls maîtres dans tout le pays.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 7. — La prise de possession des quatre circars.

Bussy ramené à l'idée de rester dans le Décan. — Chute de Seyed Lasker Khan ; Chanavas Khan premier ministre. — Mise en liberté des frères du Soubab. — Bussy s'assure de tous les hauts postes du gouvernement. — Difficultés préalables à la prise de possession des circars : manque d'entente entre Dupleix, Bussy et Moracin ; la question du commandement ; embarras financiers. — Ibrahim Khan envoyé à la côte. — Les Marates dans la province de Chicacole. — La guerre contre Ragogy Bonsla. — La cérémonie du 7 juin. — Bussy se rend à Bezoara puis à Chicacole avec son armée.

Revenons à Aurengabad.

La cession des quatre circars couronnait trois années de succès à peu près ininterrompus. La nation française était élevée au plus haut point de gloire et, ce qui ne gâtait rien, nos troupes allaient enfin être payées avec des ressources régulières et permanentes : on pouvait du moins l'espérer. Bussy ne tira nulle vanité de ce résultat, mais ses opinions sur le Décan furent modifiées. La facilité avec laquelle il avait triomphé l'autorisa à penser que Dupleix avait peut-être raison de vouloir rester indéfiniment dans le pays et il ne parla plus de l'évacuer. Bien mieux, sur des bruits venus de France qu'on voulait rappeler nos troupes comme gage de nos sentiments pacifiques, il prit l'initiative de réclamer leur maintien. Dans une lettre écrite le 16 décembre à Rooth, qui allait rentrer en France [1], il lui disait que notre retraite serait

1. Rooth était un ancien marchand de la Compagnie qui avait longtemps séjourné en Chine et terminait à ce moment un voyage d'étude dans l'Inde. En dehors de Pondichéry, il visita Mazulipatam et le Bengale. A son retour en France (automne de 1754), il fut nommé directeur de la Compagnie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivie de l'arrivée des Anglais, qui assureraient leur grandeur sur nos ruines : le Décan étant absolument incapable de se défendre contre toute attaque étrangère.

« Tandis, écrivait-il, que toutes les nations cherchent à nous supplanter, parce qu'elles sont persuadées que nous allons au solide, n'y aurait-il que nous qui ne sentions point les avantages de notre situation ? Serait-il donc possible que la Compagnie opiniâtrement aveugle ou faussement préoccupée contre ses véritables intérêts refuse les trésors que la nature lui prodigue pour ainsi dire malgré elle et que, cherchant dans une paix un intérêt imaginaire, elle perde de plein gré le fruit de tant de travaux. Fallait-il donc, pour acquérir cette paix dans la province d'Arcate, céder tout à nos rivaux et devenir pour ainsi dire leurs esclaves en recevant un maître de leurs mains ? Cette paix, dis-je, que la Compagnie pense devoir lui procurer un commerce florissant et tranquille, aurait eu un tout autre effet. Un soubab placé de leur façon nous eut resserré dans des bornes si étroites que s'il ne l'eut pas détruit tout à fait, au moins en aurait-il empêché l'étendue. »

Ces résolutions si contraires aux intérêts de la Compagnie n'étaient, d'après Bussy, que le résultat de lettres envoyées de l'Inde en France par des employés de la Compagnie, aigris, jaloux ou mécontents : elles le plongeaient dans une mortelle inquiétude ; il ne pouvait comprendre qu'on préférât en quelque sorte la servitude aux trésors, à l'autorité et à l'indépendance. Le parti que prendra la Compagnie décidera ou de la ruine de son commerce ou de son étendue et de son affermissement.

Bussy comptait bien que ses propos seraient rapportés en France et que Rooth, dont la mission avait été jusqu'alors favorable à Dupleix, serait leur meilleur avocat à tous les deux.

Une autre lettre écrite deux jours plus tard (18 décembre)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à son ami Marion du Mersan, en ce moment en route pour France, nous éclairera mieux encore sur les pensées et les intentions de Bussy à cette époque de sa carrière, où tout paraissait lui sourire.

Dans une première partie, il lui racontait les événements depuis son arrivée à Haïderabad jusqu'à son entrée à Aurengabad. Inutile de l'analyser. Dans une seconde, Bussy entrait dans des considérations de politique générale et s'exprimait avec un certain scepticisme, qui jette un jour un peu nouveau sur son caractère.

« La gloire militaire, disait-il, ne doit intéresser que faiblement ceux qui sont au service de la Compagnie à moins qu'elle ne procure à son commerce des avantages solides. Les intérêts de la Compagnie inséparables de ceux de l'Etat sont si bien liés dans cette partie avec l'honneur de la nation en général qu'il faudrait être tout à la fois homme de guerre, homme de cabinet et homme de commerce. Je suis bien éloigné de réunir ces trois qualités, mais je voudrais seulement convaincre la Compagnie de mon zèle pour ses intérêts que j'ose dire avoir été le principal but de toutes mes opérations... »

Tout est actuellement tranquille. « Les Français sont tout à la fois protecteurs, amis, arbitres et médiateurs ; j'ai la satisfaction de voir que les travaux continuels d'une campagne de quatre ans, pendant lesquels on a vu les événements les plus singuliers, et toutes mes opérations suivies du plus heureux succès, ont procuré à la Compagnie de riches établissements et assuré à Salabet j. l'héritage de ses pères... »

Après avoir exprimé, comme à Rooth, la crainte que sur des rapports envoyés de l'Inde la Compagnie ne rappelât ses troupes et ne laissât la voie libre aux Anglais[1]

1. Bussy nous apprend incidemment que ce n'étaient pas seulement les Anglais mais encore les Portugais qui voulaient nous supplanter dans le Décan ; il disait avoir entre les mains un projet d'accord entre le vice-roi de Goa et les ministres de Salabet j.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et avoir justifié du mieux qu'il pouvait la politique de Dupleix dans le Carnatic [1], il terminait par cette conclusion tout à la fois mélancolique et humoristique :

« Quant à moi, à ne consulter que mon inclination et le penchant naturel qui me porte vers ma patrie et ma famille, je verrais venir avec une grande satisfaction les ordres de la Compagnie pour la rentrée de toutes les troupes dans ses comptoirs. Quoique je sois décoré de tous les titres et marques d'honneur que l'Empereur peut accorder aux grands de son empire, généralissime des armées du Décan, arbitre des Mogols et des Marates, Maymarath enfin [2], tout cela me touche fort peu.

1. Bussy restait toujours convaincu qu'il fallait faire la paix dans le Carnatic, mais entrant insensiblement dans les vues de Dupleix, il estimait que ce n'était pas en sacrifiant tout à nos adversaires qu'on arriverait à ce résultat. Ils avaient eu la supériorité des armes en maintes occasions ; si l'on traitait actuellement avec eux, ils ne nous laisseraient en fait de commerce que ce dont ils n'auraient pas besoin : c'est ce qu'on se gardait bien de dire en France.

2. « Le signe du (Maymarath ou Mai Maratta ou encore) Mamurat est un bâton au haut duquel il y a une tête de poisson ; au-dessous de ce poisson est une petite boule et au-dessus une main ; le tout est couvert d'une feuille d'or ; la petite boule est le droit de commander par terre et la main représente celle du Mogol qui, faute de pouvoir mettre sa main dans celle du seigneur, à qui il donne cette qualité, lui envoie une main dorée pour l'assurer de sa protection.

« Quatre ou cinq nababs ont seuls la permission de faire porter devant eux, quand ils sortent, le signe de Mamurat. Muzafer j., qui comme nabab de Golconde et d'Aurengabad, a droit de nommer à une de ces grandes dignités, en a revêtu le général des Français. Quand M. Dupleix sort, il est précédé de six gardes européens avec leur capitaine, tous à cheval ; ensuite viennent douze lanciers et 24 pions, portant chacun un pavillon doré, fond blanc ; suivent douze éléphants richement parés, sur un desquels est un grand étendard français ; sur un autre il y a le signe de Mamurat sur un pavillon fond blanc tout doré, que les seuls vice-rois maures de l'empire mogol ont droit de porter ; sur un autre sont deux grosses timbales de cuivre sur lesquelles on bat la marche ; leur son s'accorde avec quantité de trompettes, de fifres et autres instruments en usage dans les Indes ; sur les autres éléphants, il y a encore des signes qui ont rapport aux grandes dignités dont Muzaffer j. a honoré M. Dupleix. » — *(Réfutation par Godeheu, p. 87-88).*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Combien je préférerais une promenade au Palais Royal ou aux Tuileries et un souper avec deux ou trois amis de votre caractère à la vaine pompe des grandeurs asiatiques dont je suis excédé, au grave et fastueux personnage que je suis forcé de jouer et dont nous avons ri quelquefois tête à tête. L'honneur de la nation et les intérêts de la Compagnie se sont opposés jusqu'ici à cette félicité dont je ne puis goûter qu'en esprit les délices. Si j'avais moins cherché les avantages de la Compagnie, je serais moins sensible à leur perte. Je ne la verrai qu'avec la douleur d'un citoyen qui voit sa patrie aveugle sur ses intérêts abandonner à d'autres des trésors qu'elle ne refuse que parce qu'elle ne les connaît pas. » (*A. C. C² 84, p. 138-151*).

En attendant, Bussy continua d'agir comme si tout devait se passer le mieux du monde. Comment parvint-il, peu de jours après son arrivée à Aurengabad, à se faire présenter par plusieurs seigneurs de la cour une sorte de convention dont l'objet principal était d'établir solidement les Français dans le Décan et de le mettre lui-même en possession de toute l'autorité ? Sa prudence ou son habileté coutumière dut y pourvoir. Quoiqu'il en soit, cinq hauts signataires, parmi lesquels Chavanas kh., lui présentèrent une convention en huit articles, en vertu de laquelle :

les signataires — nous allions dire les conjurés — faisaient le serment solennel de se soutenir et de se défendre mutuellement, tandis que Bussy s'engageait à ne laisser écraser aucun d'eux lorsqu'il serait lésé :

on se ferait une loi inviolable de l'équité et de la justice surtout envers le peuple, dont les intérêts devaient toujours être respectés et ménagés ;

on se communiquerait mutuellement ses vues et projets ; rien de caché pour la cause commune ;

dans les délibérations, l'avis de la majorité l'emporterait, sans que nul put se choquer que le sien propre n'eut pas prévalu ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on garderait un secret inviolable sur les projets ou desseins qu'on aurait en vue ; on ne devait même pas en parler à son ami le plus intime ;

toutes les promesses ou offres qui seraient faites par le parti opposé pour détacher de l'alliance l'un des confédérés seraient fidèlement exposées, afin qu'il y fut pourvu, s'il était nécessaire, à la satisfaction de l'intéressé ;

lorsque Bussy serait en possession de toute l'autorité, il s'emploierait pour faire obtenir à divers confédérés des jaguirs à leur convenance ;

Bussy jouirait enfin des mêmes honneurs que ceux qui étaient rendus au soubab ; de son côté il aurait pour les confédérés les égards que l'état et le rang de chacun d'eux demandait. (*B. N. 9158, p. 74-75*).

Sur ce plan, on devait d'abord travailler à renverser Lasker kh., puis rendre la liberté aux frères de Salabet j. Les circonstances décideraient du reste, sans jamais perdre de vue nos intérêts, notre crédit et le maintien de notre autorité.

Le renversement de Lasker kh. se fit de la façon la plus naturelle. Ce haut seigneur comprenant que ses menées avaient été percées à jour, proposa lui-même de résigner ses fonctions. Bussy s'empressa de faire refuser l'offre sous prétexte qu'il ne voulait en rien s'immiscer dans les affaires intérieures du Décan, mais en secret il fit agir les conjurés pour rendre sa situation intenable et au bout de quelques jours Lasker kh. donna à nouveau sa démission, qui cette fois fut acceptée. On le nomma par une sorte de compensation gouverneur du Bérar, mais comme ce poste était déjà occupé par Ragogy Bonsla, qui prétendait être indépendant, c'était une façon de créer entre les deux hommes un antagonisme favorable à nos intérêts. S'il ne s'entendait pas avec Ragogy, comme il était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vraisemblable, Lasker kh. serait obligé de lever 7 à 8.000 hommes pour faire valoir ses droits : la dépense suffirait à le ruiner. Chanavas kh., hier encore notre ennemi, hérita de sa succession comme premier ministre.

Dupleix eut désiré qu'on prit des mesures plus graves et il conseilla à Bussy de faire arrêter Lasker kh. et de l'envoyer sous bonne escorte à Mazulipatam et de là à Pondichéry. Bussy refusa de s'engager dans cette voie en disant que, malgré sa chute, cet homme jouissait encore d'un grand prestige et qu'une telle mesure risquait de provoquer un mouvement dont nous ne serions pas les maîtres et peut-être une intervention peu amicale de Balagirao. Il s'agissait de faire de la politique et non de la morale.

La libération des frères du soubab ne fut pas moins aisée. On se rappelle que Lasker kh. les avait fait emprisonner en lui faisant croire qu'il le débarrassait de concurrents dangereux, alors qu'il ne cherchait qu'à imposer sa propre autorité. Lorsque Bussy revint à Aurengabad, il se garda bien, au milieu des démonstrations d'amitié que lui prodigua Salabet j., de témoigner quelque intérêt à ses frères et il parut indifférent à leur sort jusqu'au jour où le changement de ministre lui permit d'intervenir sans se compromettre inutilement. Désireux de ne rien livrer au hasard, il commença par faire sonder le gouverneur de Dauladabad, qui, après bien des réticences, finit par demander 50.000 rs. comptant et 2 laks de jaguir. Or il se trouva que dans le même temps Balagirao cherchait également à se faire livrer les princes pour avoir une occasion d'intervenir dans les affaires du Décan et il offrait à cet effet 3 laks comptant et autant en jaguirs. Le gouverneur hésitait entre les deux propositions. Bussy l'ayant appris sentit la nécessité de ne pas laisser à Bala-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

girao les moyens de provoquer une révolution et il mit Salabet j. au courant de tout ce qui se passait. Le soubab comprit le danger et consentit au rappel de ses frères, mais à condition qu'ils resteraient sous la garde des Français. Afin de sauver les apparences, il fut entendu que Bussy présenterait une requête au sujet de leur élargissement et que Chanavas kh. et Lasker kh. la signeraient conjointement. Ainsi fut fait, et le fils de Calender kh. partit aussitôt pour Daulabadad avec nos dragons, 200 soldats et 2,000 cipayes. Le quélidar commença par ne pas vouloir reconnaître les ordres de Salabet j., mais il s'inclina lorsqu'il sut que telle était aussi la volonté de Bussy. Nizam Ali eut une attitude à peu près analogue ; il déclara qu'il ne se connaissait point de frère à Aurengabad.

Au retour le concours du peuple fut si grand qu'on eut toutes les peines à avancer. Les princes entrèrent dans la ville au milieu des acclamations. Tout le monde, grands et petits, comblait les Français de bénédictions. On ne tarissait point d'éloges sur la nation et notamment sur leur commandant à qui l'on donnait d'une voix unanime le titre de restaurateur et de sauveur du Décan.

Cet événement eut lieu dans les premiers jours de janvier 1754. Le bénéfice que nous en retirâmes fut considérable. Outre qu'on cessa dans la population de nous reprocher la captivité des princes et de nous en tenir rigueur, Bussy calculait que nous pourrions peut-être un jour nous appuyer sur l'un d'eux, si « Salabet j. dont le caractère faible et volage était capable de toutes sortes de bévues et de sottises, venait à nous oublier ou que quelque révolution préparât un changement de scène dans le pays ? » Ce jour-là, il nous serait aussi facile d'élever un nouveau souverain que de le précipiter lui-même dans le néant.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces questions réglées, Bussy devenu le véritable ministre du Décan s'occupa de consolider sa situation en établissant avec Balagirao les meilleurs rapports possibles ; il s'était rendu compte que, malgré l'hostilité de la vieille Tara Baye, le pouvoir était réellement entre les mains du péchoua et que si celui-ci avait des envieux, dont quelques-uns formaient des projets pour l'abattre, tous ces rivaux se rangeaient sous son pavillon au moindre ordre et lui envoyaient aussitôt leurs troupes. Nulle possibilité de dissocier une force si parfaitement unie.

Comme Bussy avait appris la langue des Maures pour mieux connaître leur caractère et surtout pour pouvoir converser sans interprète avec Salabet j., il était de moins en moins embarrassé pour démêler tous les fils de la politique indienne et exercer sur l'esprit du prince une influence qu'il devenait difficile de contrarier. Son ingéniosité n'était jamais de court. En décembre, Salabet j. avait besoin d'argent et ne savait où en trouver : ses ministres étaient également impuissants. Bussy eut l'idée de mettre pour ainsi dire à l'encan plusieurs gouvernements soit en renouvelant moyennant finances les pouvoirs de ceux qui les détenaient soit plutôt en faisant faire dans les mêmes conditions de nouvelles nominations. Ce procédé quelque peu asiatique rapporta immédiatement 19 laks de joyeux avènement des nouveaux titulaires, en même temps qu'il permit de mettre en place des hommes qui nous étaient dévoués. Ce fut un double avantage. C'est ainsi que le gouvernement d'Haïderabad fut donné pour cinq ans à un nommé Safquichen kh., moyennant un fermage annuel de 40 laks, dont 12 furent versés comptant. Le gouvernement d'Adony et de Raïchour fut de même accordé à Néamet Oulla kh.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moyennant un versement initial de 5 laks. Un nommé Abdouladi kh., frère de la veuve de Mouzafer j., reçut la forteresse de Mahour sous condition d'un présent de deux laks. Comme Mortiz Ali hésitait à accepter la nababie d'Arcate, Bussy voulait qu'on en disposât en faveur du tout jeune fils de Muzaffer j., et, en attendant lui fit donner un jaguir de 200.000 rs. Il fit également attribuer cinq forteresses considérables à des parents de Néamet Oulla kh. et de Calender kh. Le quélidar de Beder fut une de nos créatures. Ainsi Bussy se trouva effectivement le maître de toute l'administration du Décan. A la cour même du soubab il fit tout changer jusqu'au moindre domestique.

Ayant ainsi consolidé sa situation à Aurengabad, Bussy songea à aller lui-même occuper les quatre circars, puis qu'aussi bien ils lui avaient été personnellement attribués. Depuis trop longtemps il ne vivait que d'expédients ; la possession des circars lui donnait enfin des revenus réguliers ; encore fallait-il qu'il les touchât et il ne pouvait le faire que sur place. En attendant, sa situation restait aussi précaire. S'il avait pu procurer 19 laks au soubab, pour son compte il n'avait rien. En nous assurant des revenus pour l'avenir sur des provinces déterminées, cette sorte d'aliénation avait fait tomber toutes les rescriptions que nous avions obtenues en septembre sur divers fermiers du royaume, de telle sorte que, ne pouvant plus rien exiger du soubab, nous étions pratiquement sans ressources si nous n'allions les chercher où elles étaient.

Différentes circonstances retardèrent le départ de Bussy. Une des dispositions de l'acte portait que les circars lui avaient été cédés personnellement et non pas à la Compagnie. Dupleix et Moracin s'élevèrent contre ce dispositif,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme si Bussy eut voulu se tailler dans le Décan une vice-royauté autonome ou indépendante. Quand cette question fut réglée à la satisfaction de Bussy, ce fut celle du commandement des nouvelles provinces qui se posa. Moracin, qui était à Mazulipatam depuis plus de deux ans, se trouva mortifié de ne pas être chargé directement de leur administration et il fallut que Dupleix réglât encore cette question d'amour-propre en consacrant par un titre officiel les pouvoirs de Bussy. L'attitude à observer avec les Anglais et les Hollandais fut aussi l'objet de quelques explications embarrassantes, mais les difficultés les plus graves résultèrent des embarras financiers où Bussy se trouva pendant plusieurs mois et dont il fit remonter la responsabilité à Moracin.

Ces questions que nous allons maintenant reprendre en détail étaient de celles où, selon une remarque de Bussy, « deux hommes revêtus de la même autorité s'observent réciproquement et avec toutes sortes de politesse et sont attentifs à tenir tout dans un équilibre qui ne laisse prendre d'ascendant ni d'un côté ni de l'autre ». Leur règlement ne dura pas moins de quatre mois et se fit tout entier par correspondance.

Caractère particulier de la cession des circars. Bussy commandant en chef des armées du Décan. — La cession des circars à un représentant de la Compagnie était conforme à tous les précédents. Le gouverneur Dumas et Dupleix lui-même en avaient bénéficié. Bussy n'avait rien innové ; il savait d'autre part par de nouveaux ordres venus de France, que toute cession faite à un employé de la Compagnie devait être considérée comme faite à la Compagnie elle-même ; donc aucune idée d'indépendance personnelle n'avait pu traverser son esprit. S'il avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

procédé de la sorte, ce n'était point par égoïsme ; il avait cédé à deux considérations. La première était de ne pas éveiller trop ouvertement les susceptibilités des Anglais. Nul doute qu'ils eussent été moralement autorisés à se plaindre et que leur réclamation eut eu plus de poids en Europe, si les circars avaient été directement cédés à la Compagnie dans les mêmes conditions que Mazulipatam et Condavir ; grâce au subterfuge adopté, il serait toujours possible de soutenir que les circars non seulement n'appartenaient pas à la Compagnie de France, mais relevaient à peine de Bussy lui même, puiqu'il était toujours loisible au soubab de se passer du concours de nos troupes et par suite de nous reprendre le pays qu'il ne nous avait accordé que pour leur entretien. Bussy se gardait bien d'ajouter que, si cette éventualité venait à se produire, il n'abandonnerait pas la place sans une sérieuse résistance.

Cette première raison n'était que pour sauver les apparences ; la seconde était plus solide. Si Bussy avait tenu à paraître en nom dans la cession des circars, c'est qu'il estimait cette condition indispensable pour exercer son autorité et par suite celle de la France auprès du soubab et même auprès du Mogol. Alors qu'il était le maître de la politique à Aurengabad et que rien ne s'y faisait sans ses ordres ou son consentement, il n'était pas convenable qu'on put le considérer comme un zéro à la côte ; personne n'eut compris cette antinomie. Dans tous les territoires dépendant du soubab, son autorité seule devait être reconnue.

Ce raisonnement visait Moracin, qui, durant les séjours de Bussy à la cour du soubab, devait administrer les provinces en son nom. Malgré leur amitié, il était à craindre que, la question d'attributions s'en mêlant, le premier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui était déjà gouverneur de Mazulipatam, ne voulut soit commander en maître soit exercer une autorité trop indépendante. Or si Bussy consentait à être le subordonné de Dupleix, il ne voulait être sous les ordres d'aucun autre. Aussi, pour éviter tout conflit d'attributions, demanda-t-il expressément à Dupleix de le nommer gouverneur ou commandant général de nos nouvelles provinces par un acte régulier. Cela n'indiquait pas qu'il entendit se passer du concours de Moracin ou lui imposer une sujétion humiliante ; non, il acceptait parfaitement que, tant qu'il serait lui-même à Aurengabad ou bien lorsqu'il viendrait à Pondichéry, Moracin tint sa place et exerçât le pouvoir avec une grande liberté d'allure, mais, même alors, Bussy estimait nécessaire au succès de sa politique qu'il continuât de paraître aux yeux de tous le maître de la situation.

Intervenait enfin une raison de sentiment beaucoup plus discrète. Il n'avait pas renoncé à épouser Chonchon, et nous apprenons par une de ses lettres que si ce mariage devait avoir lieu et si on lui donnait le titre qu'il demandait, il ne quitterait l'Inde qu'avec Dupleix. Le lien familial qui les unirait accroîtrait encore son prestige et son influence auprès du soubab.

Dupleix trouva fort convenable que Bussy eut préféré des provinces à de l'argent au lendemain de son retour à Aurengabad. C'était pour lui une grande gloire et pour l'État un immense avantage. « Je ferai tous mes efforts pour que l'on en soit persuadé, mais ajoutait-il avec une certaine tristesse, je n'aurai pas moins de peine à réussir que pour tout ce que nous avons déjà acquis. » Il doutait que la Compagnie fut sensible à l'acquisition de ces nouvelles concessions.

Malgré toute la joie qu'il ressentait de ce succès,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix feignit néanmoins en public de le considérer comme sans importance et il ne lui fit pas l'honneur d'un seul coup de canon. Comme Bussy, il estimait qu'autant valait ne pas surexciter la jalousie des Anglais au moment même où il allait négocier avec eux à Sadras pour le rétablissement de la paix entre les deux nations ».

« J'ai affecté, écrivit-il à Bussy le 16 janvier 1754, de dire que cette affaire ne regardait qu'indirectement la nation et que ces provinces restaient toujours sous la domination du nabab du Décan et que leurs revenus n'étaient destinés qu'à l'entretien de votre armée et que vous auriez la direction de ces provinces sans aucune relation avec la nation, que vous étiez dans ce cas officier du Mogol et que c'était à vous à gérer ces provinces pour recevoir les fonds et que les Maures auraient toujours le gouvernement comme vos naïbs dans ces provinces ; en conséquence j'ai donné les ordres à M. Moracin de suivre autant qu'il sera possible les ordres que vous lui donnerez pour le gouvernement de ces provinces. »

Mais tout en se félicitant de l'acquisition des circars, Dupleix ne comprenait pas que Bussy les eut fait mettre à son nom et, par lettre du 28 février, il le désapprouva formellement d'avoir fait insérer cette condition. Comme il résultait d'autre part des lettres de Bussy et de certaines conversations privées que celui-ci avait l'intention d'aller lui-même prendre possession des circars et laisser pendant quelques mois Salabet j. sous la simple garde d'un détachement français de 100 à 150 blancs et d'un millier de cipayes, Dupleix désapprouva plus nettement encore cette idée, en représentant que ce serait renouveler les errements de l'année précédente où tout avait failli être compromis par le départ de Bussy ; puisqu'aussi bien Moracin était déjà à la côte, il pouvait prendre possession

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de nos nouvelles provinces et se charger ensuite de leur administration, sans que Bussy fut obligé de se déranger : Moracin se conformerait aux indications qui lui seraient envoyées du Décan.

Mis directement en cause, Bussy répliqua avec beaucoup de vivacité, et non seulement il défendit son œuvre, mais il revendiqua encore le droit de diriger seul la politique du Décan comme il l'entendrait. Dupleix ne lui avait-il pas donné carte blanche ! il entendait en user. Mais nous préférons sur ce point essentiel comme sur quelques autres lui laisser la parole ; ses déclarations valent mieux que tout commentaire. (*Lettre du 11-22 avril*) :

En préparant la cession des circars, « je me suis appuyé sur la connaissance pratique que je puis dire avoir seul, parce que je suis le seul qui en ait fait une étude et qui y ait donné une application constante pendant près de quatre ans. Toutes les conjectures ne prévaudront point contre les faits... »

Bussy entreprenait ensuite de justifier sa politique. Salabet j. aujourd'hui soubab, pourait cesser de l'être demain. « Ce n'est donc pas à lui personnellement que nous devons nous attacher, mais à celui qui se trouvera le maître du pays, n'eût-il d'autre titre que celui qui vient du bizarre caprice de la fortune. Le vrai moyen de tout perdre c'est de suivre le faux système de s'attacher précisément à la personne de Salabet j.... » Ce principe incontestable une fois établi et reconnu, c'est une chimère de vouloir prétendre soutenir Salabet j. envers et contre tous et une espèce de folie de vouloir s'opposer seuls au torrent de la révolution. Or cette révolution se préparait, il n'y avait d'incertain que le temps ; les firmans de l'empereur ne l'empêcheraient pas. Malgré ces firmans l'empereur peut parfaitement nommer un autre soubab. Le jour où cette révolution éclatera,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il faudra, si nous ne voulons être dupes, être prêts à marcher comme les autres jaguirdars du Décan.

Il est possible que cette révolution n'éclate pas avant un an. Est-il nécessaire que durant ce temps, les Français passent la saison des pluies dans le Décan auprès de Salabet j. ? Cela était bon quand ils étaient mercenaires, mais aujourd'hui qu'ils sont autre chose que de simples gardes du soubab, puisqu'ils sont devenus jaguirdars, il n'est plus possible de les congédier. Ils se feront mieux désirer et craindre dans leurs terres qu'en restant à Aurengabad. Lorsqu'ils reviendront en cette ville, l'hivernage terminé, ils ne seront pas dans la même situation que l'année précédente, où les payant comme mercenaires, on pouvait leur dire de ne pas revenir.

Les conditions dans lesquelles les circars nous ont été cédés sont les mêmes que celles qui sont faites aux autres jaguirdars ou mensebdars, savoir : entretenir un corps de troupes auprès du soubab quel qu'il fût pour le suivre en campagne. Salabet j. ne peut nous inquiéter que dans le cas où nous refuserions de lui envoyer des troupes. « Il faudrait des volumes, disait Bussy, pour vous mettre au courant de quantités de coutumes que vous ignorez et sur lesquelles, quoi qu'on puisse dire, il faut se modeler... Les intérêts du Mogol et de son vice-roi dans le Décan que vous me proposez sont de beaux termes pour l'Europe, mais de vous à moi, Monsieur, il n'est pas difficile de les réduire à leur juste valeur. » Dans le système qui consiste à soutenir envers et contre tout Salabet j., alors qu'un autre soubab peut être désigné par le Mogol, et de rester auprès de lui avec toutes nos forces, on risque de se laisser « enfourner dans Aurengabad ».

Ici Bussy devenait légèrement agressif ; il critiquait la politique suivie dans le Carnatic et terminait en laissant entendre que si Dupleix ne modifiait pas son point de vue,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le manque d'argent obligerait quand même l'armée du Décan à descendre à la côte pour aller en chercher. Citons textuellement :

« Depuis quatre ans que je suis le maître de mes opérations, j'ai toujours pris le parti le plus convenable. Si aujourd'hui elles dépendent de vos ordres, que je me ferai toujours un devoir de suivre exactement, mais que l'éloignement empêche de juger avec connaissance de cause, je vous assure, Monsieur, que nous ferons de mauvaise besogne...

« Chanavas kh. m'a prévenu qu'il ne voulait plus se mêler des affaires du Carnatic ; je vous en dis autant pour moi. Ainsi, Monsieur, vous ferez ce qu'il vous plaira. Je dirai seulement en passant que le dessein que vous avez de remettre Trichinopoly aux Maïssouriens, achèvera de nous rendre odieux et le nabab n'en tirera jamais le profit que vous vous imaginez...

« Je finis en vous assurant que quand mon projet devrait avoir les plus fâcheuses suites — ce qui n'arrivera pas — je me trouve forcé à le suivre ; ainsi, laissant à côté tout autre motif, la disette où je me trouve est le seul que je considère... Tout cela mûrement pesé, vous ne pouvez pas trouver mauvais que je refuse de m'engager dans un semblable labyrinthe pour la prochaine campagne et parce que mon zèle est toujours le même, je prends les moyens sûrs et efficaces pour mettre toutes choses dans l'ordre et les conduire à leur perfection, ce que je pourrais me flatter d'avoir fait. » (*B. N. 9158. — Lettre à Dupleix des 11-22 avril*).

Le ton si libre et si dégagé de cette lettre se fit presque menaçant quelques jours après. Le temps passait, l'argent ne rentrait pas et l'impatience de Bussy grandissait. Le 5 mai, il se déclara résolu de prendre possession de nos nouvelles provinces, *malgré les oppositions que Dupleix pourrait y faire, dut-il en résulter les plus grands malheurs.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Impossible de prendre un autre parti. Si Dupleix désirait qu'il continuât à gérer les affaires, il devait lui envoyer sans tarder des pleins pouvoirs sans restrictions aucunes, avec la commission de commandant. Bussy s'engageait au surplus à ne rien changer à ce qu'aurait fait Moracin, mais il ne voulait pas d'autre supérieur que Dupleix. (*B. N. 9158*).

Dupleix n'avait pas attendu cette espèce de sommation pour donner satisfaction à Bussy. Après avoir examiné de plus près ses premiers arguments, il avait compris que Bussy avait eu raison d'agir en son nom personnel autant pour fortifier son autorité auprès du soubab que pour mieux masquer le caractère de la cession aux yeux des étrangers, et par lettre du 20 avril, correspondant à peu de jours près à celle qu'il allait recevoir, il avait déjà ratifié les faits accomplis et investi Bussy du titre de commandant en chef des armées du Décan. Il désirait seulement que les provinces cédées tombassent en réalité dans la dépendance du roi et de la Compagnie, que Bussy ne se considérât pas comme en droit de se les approprier et qu'il n'en eût le gouvernement qu'autant qu'il serait à la tête de nos troupes dans le Décan. En ce qui concernait les étrangers, il désirait encore que pour un certain temps Bussy ne se prévalut pas de son nouveau titre de commandant en chef, ce titre ne devant avoir de valeur que pour les Indiens. Dans les rapports qu'il pourrait avoir avec les Anglais et les Hollandais pour nos nouvelles provinces, Bussy n'agirait qu'au nom du soubab et du Mogol.

« Vous ne devez faire usage (de ce titre) qu'auprès des Français et il faut que les étrangers ne connaissent en vous que les pouvoirs que vous tenez de Salabet j. et du Mogol et que les troupes noires et blanches que vous commandez soient direc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tement ainsi que vous de la dépendance du nabab. Il ne convient même pas que vous fassiez connaître aux Maures que vous avez reçu cette patente, mais que vous vous contentiez de leur dire que j'ai ratifié tout ce que le nabab avait fait tant pour vous que pour la subsistance des troupes dont je vous chargeais du recouvrement et, en votre absence, le commandant de Mazulipatam qui sera dans ce cas comme votre procureur. Il convient de toute façon que l'étranger puisse se persuader que nous n'avons d'autre intérêt dans la possession de ces terres que celui de la solde de nos troupes et que ce n'est qu'au nom du nabab que vous les recouvrez[1]. » (*B. N. 9159*).

Si Dupleix avait aisément transigé sur les conditions de la cession des circars, il lui fut plus pénible de consentir à ce que Bussy abandonnât même momentanément son poste de confiance auprès du soubab. Trois fois au moins, par lettres des 10 et 15 mars et 28 avril, il le pria de ne pas descendre à la côte, où Moracin pouvait le suppléer; en quelque lieu qu'il allât, il fallait qu'il restât toujours à portée de joindre le nabab rapidement. Si nonobstant ces avis plutôt que ces ordres, Bussy donnait suite à ses projets, il importait qu'il laissât auprès du soubab la majeure partie de ses troupes et ne vînt lui-

1. Antérieurement, dans une lettre du 27 décembre, adressée à Moracin, Dupleix avait ainsi défini les rapports commerciaux que nous pourrions avoir désormais dans nos nouvelles provinces avec les Anglais et les Hollandais. En principe rien ne devait être changé :

« Je suis bien aise de vous dire que vous donniez des ordres bien sévères pour que les Anglais et les Hollandais ne soient du tout point inquiétés dans leur commerce. Vous les laisserez jouir des mêmes privilèges que sous les Maures, mais vous aurez une sérieuse attention à ce qu'ils ne fassent aucune fortification dans les endroits qu'ils occupent pour leur commerce. Vous leur ferez part de ce que je vous marque pour leurs privilèges et qu'ils trouveront chez vous toute la protection qu'ils peuvent désirer pour la sûreté de leur commerce. » (*A. V. 3756*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même dans les circars qu'avec des forces très réduites : les cipayes d'Ibrahim kh. et les soldats de Dugrez n'étaient-ils pas là pour lui prêter main forte ? A la fin cependant Dupleix céda complètement et le 28 avril, il envisageait que Bussy se rencontrerait prochainement à Bezoara avec Moracin. Il ne connaissait pas encore à ce moment l'espèce d'ultimatum qu'il allait recevoir ; la concession qu'il fit fut donc toute gracieuse et inspirée du plus grand esprit de conciliation.

Bussy ne partit cependant pour la côte que deux mois plus tard. En dehors de l'opposition de Dupleix, le malentendu avec Moracin, auquel nous avons fait plus haut allusion, puis une guerre avec Ragogy Bonsla l'avaient contre son gré retenu à Aurengabad.

Rapports de Bussy et de Morancin. — Lorsqu'il sut dans quelles conditions les circars nous avaient été cédés, Moracin eut comme Dupleix la sensation que Bussy n'avait travaillé que dans son propre intérêt et il le soupçonna d'avoir retiré de l'accord d'Aurengabad quelque profit particulier : des indications fort vagues de la correspondance de Dupleix permettent également de le supposer. Quoiqu'il en soit, Moracin se demanda pourquoi lui aussi ne bénéficierait pas de certains avantages. N'était-ce pas lui qui devait recueillir la moisson dont Bussy avait semé les graines ? Il fit le calcul que le développement de nos intérêts à la côte, le va-et-vient des officiers, le mouvement général du personnel accroîtraient ses frais par le train de vie nouveau qu'il serait obligé d'adopter et très franchement il demanda à Bussy par lettre du 17 décembre qu'en raison de ces charges il lui fut alloué sur la masse des revenus des quatre provinces 20.000 rs. une fois payés et pour ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dépenses courantes 2.000 rs. par mois, sinon il lui serait impossible de faire face à ses besoins et il demanderait à être relevé de ses fonctions au mois de mars [1].

Bussy approuva les raisons invoquées par Moracin. Ce ne fut donc pas cet incident qui créa entre eux un malentendu ; ce fut plutôt leur divergence de vues au sujet de la convention elle-même et de l'attribution des fermages, puis vint la question plus angoissante de l'argent.

En ce qui concernait la cession, les termes tout personnels de l'accord parurent tels à Moracin qu'il crut n'avoir plus rien à faire dans ces nouvelles provinces. C'est ce qu'il laissa entendre à Bussy en ajoutant que s'il allait en prendre possession, les Anglais et les Hollandais seraient autorisés à croire que désormais ces provinces étaient nôtres ; ce serait les encourager à s'entendre avec les paliagars pour nous chasser du pays. Autre raison non moins grave : si par malheur Moracin s'aventurait dans les circars, il risquait pendant ce temps d'être attaqué à Mazulipatam. Avec quoi pourrait-il se défendre?

Bussy releva ce langage avec une certaine vivacité.

Si l'on n'était pas disposé à aller jusqu'au bout, fit-il savoir à Moracin le 3 février, il n'eut pas fallu l'engager dans cette affaire. Maintenant on ne pouvait plus reculer :

1. C'est à ce propos que Dupleix posa à Moracin les questions suivantes par lettre du 27 décembre : « Avant que de vous dire mon sentiment sur les dédommagements que vous souhaitez pour vos dépenses, vous eussiez dû me dire quels sont ces bénéfices particuliers que Bussy veut partager avec vous. Ce partage de sa part a quelque lieu de m'étonner ; je le croyais rassasié et ses dernières lettres ne me parlaient que d'un parfait désintéressement. Je n'y serai plus attrapé. Dites-moi, mon cher neveu, en quoi peuvent consister ces bénéfices, afin que je puisse décider en connaissance de cause sur vos demandes que je trouve justes. Parlez-moi franchement : c'est tout ce que je demande, je ferai le reste. » *(A. V. 3756)*. — Nous n'avons pas la réponse de Moracin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« ... Il serait assez singulier que nous ne puissions pas nous emparer d'un pays qu'on nous donne, sans la permission des Anglais... Si l'on craint les menées des Anglais et des Hollandais il ne fallait pas demander ces provinces ; on devait bien s'attendre à ce que l'acquisition de pareils domaines exciterait quelques rumeurs. Mais que feront ces rumeurs ? Il faut les dissiper ou par la force ou par la négociation. Je le répète, c'est au nom des Français qu'il faut en prendre possession et non au mien. Je suis ici au nom de la Nation et tout ce que je fais est en son nom et pour elle. » (*B. N. 9158*).

Moracin répondit à Bussy qu'il n'avait jamais jeté le manche après la cognée ; il avait seulement considéré qu'il y avait tout intérêt à ôter à notre prise de possession le nom ou même les apparences d'une affaire propre à la nation. Les Anglais, disait-il, s'étaient remués activement aussitôt qu'ils l'avaient connue ; le chef d'Ingeram avait déclaré qu'il périrait plutôt que de nous voir en possession des circars. Ils avaient fait tous leurs efforts pour réconcilier Jaffer Ali et Viziam Raja. Moracin avait été assez heureux pour empêcher cette liaison. Lorsqu'on serait bien ancré dans la province, on répondrait aux Anglais : Je règne, il n'est plus temps d'examiner nos droits.

« En vérité, mon cher ami, concluait Moracin, vous vous faites vis à vis des Anglais une délicatesse bien hors de place. Ils ne seront jamais susceptibles d'une pareille, lorsqu'elle pourra nuire à leurs intérêts ou à leur agrandissement. Il était de la dernière conséquence de les empêcher par quelque moyen que ce put être de mettre le nez dans cette affaire. Je vous avoue que je serais flatté qu'ils se plaignissent que je les ai trompés. Comme les Anglais sont trop arrogants pour convenir qu'on soit capable de les éconduire dans le maniement des affaires en tout genre, ils traitent de supercherie toute manœuvre qu'ils n'ont pas prévue et qui les met à l'écart. » (*B. N. 9160, p. 41-42*).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'attribution des fermages fut un autre motif de froideur entre Moracin et Bussy. Avant l'accord d'Haïderabad du mois de septembre, celui-là s'était engagé à fond avec Viziam Raja pour la province de Chicacol, or Bussy paraissait absolument hostile à cette combinaison ; maintenant c'était lui qui parlait en maître. Moracin fut toutefois assez heureux pour ramener Bussy à son opinion et il obtint d'avoir carte blanche pour traiter les affaires de fermage en attendant que Bussy put les régler lui-même sur place.

Cependant Moracin s'était plaint à Dupleix de voir ses intentions mal comprises. Rien ne gênait plus Dupleix que d'avoir à prendre parti entre son neveu et l'homme à qui il devait toute sa gloire et, malgré les revers du Carnatic, le maintien de son prestige. Loin d'entretenir entre eux la division, il s'efforça de les concilier et il répondit une première fois à Moracin le 9 mars :

« Il faut pardonner à Bussy. Le zèle et l'embarras où il se trouve pour l'argent le gênent sans doute ; il vous rendra justice quand il saura tout ce que vous avez fait. Il voit les choses d'un peu loin et souhaiterait que tout allât aussi facilement qu'il a eu le bonheur de réussir. »

Sur ces entrefaites, Bussy obtint le titre de commandant de nos nouvelles provinces. Moracin qui l'avait peut-être désiré pour son compte se montra quelque peu contrarié et il fallut encore une fois que Dupleix calmât ses blessures d'amour-propre par une apologie fort nette des services de Bussy.

« Vous êtes amis, Bussy et vous, lui écrivit-il le 28 avril, et tous les deux vous m'êtes chers ; en voilà autant qu'il faut pour que vous ayez l'un pour l'autre les égards que vous vous devez réciproquement. N'oubliez jamais les obligations que la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nation doit à ce grand homme. Rendez-lui la justice qu'il mérite. Vous devez à ce que je crois lui accorder une certaine expérience que vous n'avez encore pu acquérir et qui aurait pu vous éviter certaines alarmes que vous avez prises un peu trop chaudement. Tous les deux vous êtes portés pour le bien public de la patrie. Que ce soit toujours votre but à tous les deux et vous vous passerez vos vivacités réciproques. » (*A. V. 3756*).

Dupleix priait enfin Moracin de se conformer aux instructions de Bussy et de le consulter sur les faits essentiels aussi bien quand il serait dans le Décan que lorsqu'il viendrait à la côte.

Il était temps que Dupleix réglât enfin la situation respective des deux antagonistes. Si Moracin se plaignait de voir ses intentions dénaturées, Bussy n'était pas moins mécontent. De qui dépendait-il ? de Dupleix ou de Moracin ? Si c'était de Moracin, il priait qu'on envoyât immédiatement quelqu'un pour le remplacer. Les choses ne marcheront pas, si l'on ne s'en rapporte pas à ce qu'il dit et à ce qu'il fait.

« Je me suis sacrifié jusqu'ici pour la gloire et les intérêts de ma patrie, écrivit-il à Dupleix le 5 mai. Six mois après ma sortie de Pondichéry, ma fortune était au point où elle est aujourd'hui et quoiqu'il se soit présenté bien des circonstances depuis, où j'eus pu l'augmenter, je n'en ai rien fait. Ce n'est donc pas ce motif qui m'a fait rentrer dans le Décan et, quand il m'aurait guidé, la connaissance que j'avais du délabrement des affaires m'eut fait perdre toutes espérances à cet égard. Je vous en ai prévenu lors de mon départ de Mazulipatam ; aussi, depuis ce temps je puis vous en donner des preuves, puisque je n'ai exigé ni ne me suis porté sur les états pour aucuns appointements. Je n'ai demandé que ma dépense que j'ai diminuée autant que j'ai pu [1]... J'ai été obligé de vendre ce que j'avais de

1. D'après Moracin, l'entretien de la maison de Bussy lui coûtait 15.000 rs. par mois. (*B. N. 9160, p. 33-36*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

joyaux et d'étoffes du pays avec moi, ce qui a formé la somme de 38.000 rs., qui a servi à la subsistance des troupes ; je me suis fait caution pour les sommes que j'ai empruntées ailleurs chez les saucars... Je ne trouverais pas cette année 10.000 rs., aurais-je des sommes immenses d'effets à mettre en gage. A tous ces sacrifices je suis prêt d'en faire un qui ne souffre point de parallèle avec ceux dont je viens de parler ; c'est celui du don que Madame la Marquise m'a fait de ce qu'elle a de plus cher, (M^lle^ Chonchon) auquel vous avez donné votre approbation, dont vous et Madame différez la conclusion pour le bien des affaires. Je ferai à cet égard ce que vous souhaiterez l'un et l'autre, mais mon apparition à Pondichéry est nécessaire. » (*B. N. 9158*).

La crise d'autorité provoquée par la cession des circars et les rivalités qui en résultèrent se trouva close par la lettre de Dupleix du 28 avril. Chacun des antagonistes se trouva à sa place normale, mais tout l'avantage restait à Bussy. C'était sa volonté qui avait triomphé partout et Dupleix lui-même après avoir combattu ses desseins avait fini par les accepter. Maintenant, sous les dehors respectueux de l'obéissance et de la foi, le pouvoir du commandant français dans le Décan confinait à une réelle indépendance.

Difficultés financières de Bussy. — Rien n'empêchait plus Moracin et Bussy de s'entendre sans réserve, comme de bons amis qu'ils étaient la veille ; mais ainsi que l'expliquait fort justement Dupleix en sa lettre du 9 mars, une autre question plus grave encore que les précédentes, celle de l'argent, les divisait depuis l'origine et les divisait alors plus que jamais.

Au lendemain du paravana qui lui avait donné les circars pour l'entretien de nos troupes, Bussy s'était trouvé en fa[illegible] sans ressources, puisque les rescriptions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur les fermiers étaient tombées du même coup. Or c'était une somme minimum de 200 à 210.000 rs. qu'il lui fallait tous les mois. Après les garanties que nous venions d'obtenir, il y avait quelque mauvaise grâce et peut-être quelque imprudence à solliciter de nouveaux subsides. Chanavas kh., pressenti à cet égard, laissa entendre à Bussy qu'il trouverait à la côte ce qui lui était dû, mais rien à Aurengabad. Pour subvenir aux besoins les plus urgents, Bussy vendit 38.000 rs. de joyaux ou d'étoffes qu'il avait reçus en présent de divers seigneurs maures. Mais ce n'étaient là que des moyens de fortune ; en dehors des emprunts aux banquiers toujours fort onéreux et qu'il fallait ensuite traîner comme une chaîne. Bussy ne pouvait espérer d'autres fonds que ceux qui lui seraient envoyés par Dupleix ou Moracin. Le premier n'en avait pas ; restait le second. Par lettre du 10 janvier 1754, Dupleix le pria de faire tout ce qui dépendait de lui pour faire passer à Bussy le plus d'argent qu'il pourrait et le 27 il fixa la somme à un lak par mois.

Si Moracin avait eu des fonds disponibles, il se serait sans doute prêté à exécuter ces instructions, mais il n'avait encore rien touché pour la ferme des nouvelles provinces et il ne pouvait disposer des revenus des anciennes sans les ordres de Dupleix : ces revenus appartenant à la Compagnie. Il était aisé de décider qu'on donnerait à Bussy un lak tous les mois ; encore fallait-il le trouver, et l'on ne trouva rien ni en février ni en mars. En avril, Moracin reçut enfin trois laks de Viziam Raja, pour les fermes de Chicacol et de Rajamandry ; il en donna deux pour l'entretien de l'armée d'occupation des nouvelles provinces et envoya le troisième à Bussy, qui le reçut le 17 mai.

On comprendra aisément l'impatience de Bussy durant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous ces retards ; il était obligé de contenir ses troupes qui menaçaient à chaque instant de se soulever ou de déserter et de fait pendant quelque temps on ne compta pas moins de dix désertions par jour. Dupleix lui-même ne concevait pas comment Bussy pouvait se maintenir au milieu de telles difficultés. Aussi ne cessait-il d'exciter le zèle de Moracin en lui représentant que tout retard dans l'envoi des fonds entraînerait la désertion générale de nos troupes et ce serait alors la fin de notre domination dans le Décan, mais il ne consentait toujours pas à se dessaisir des revenus de Condavir.

Que pouvait faire Bussy sans argent ? Le 11 avril, il envoya à Dupleix un compte de ses recettes et de ses dépenses, d'où il résultait que depuis le 1er septembre 1753, date à laquelle on lui fournit des rescriptions sur les fermiers, il avait reçu :

de Dupleix	100.000 rs.
des fermiers par la voie de Dugrez	122.000 rs.
de Mazulipatam	42.000 rs.
d'Aurengabad et d'Haïderabad	200.000 rs.
de Calender kh. et de ses amis par emprunts successifs	519.638 rs.
total	983.638 rs.

avec un débours jusqu'au 15 avril de	983.000 rs.
dont pour la dépense de l'armée jusqu'au départ d'Ibrahim	244.986 rs.
et depuis son départ, en déterminant les cipayes à se contenter de rescriptions pour moitié de leur solde, par mois [1] :	150.950 rs.

1. Antérieurement à cette date, Bussy avait, le 15 juin 1753, au moment de son arrivée à Haïderabad, emprunté aux saucars :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le mois suivant, la situation ne s'était pas améliorée. Dans un nouveau compte adressé à Dupleix le 15 mai, Bussy exposa qu'il lui fallait pourvoir aux nécessités suivantes, actuelles ou prochaines :

rembourser à différents seigneurs du Décan	600.000 rs.
rembourser aux marchands	300.000 rs.
trois mois et demi de solde aux officiers et des emprunts faits à quelques particuliers,	100.000 rs.
neuf mois et demi de solde aux cipayes	400.000 rs.
entretien du détachement de blancs auprès du soubab	100.000 rs.
pour celle à Mazulipatam, deux mois et demi de solde	400.000 rs.
pour quatre mois d'hivernage sur nos terres	400.000 rs.
total	23 laks.

Bussy ne voyait qu'un moyen de sortir de cette situation, c'était de mettre à sa disposition pour cette année les revenus de Mazulipatam et de Condavir. La Compagnie serait amplement dédommagée de cette avance par les profits qu'elle ferait sur nos nouvelles concessions. Mais si l'on prétendait séparer les affaires de la nation de celle qu'il conduisait actuellement, ce ne serait pas le moyen

pour compléter la paie du mois de juillet	15.769 rs.
« celle d'août	44.213 rs.
« celle de septembre	2.251 rs.
pour le mois d'avril et mai et 15 jours de juin au détachement d'Aurengabad,	32.512 rs.
pour l'intérêt de deux mois et demi de ces dernières sommes	255 rs.
total	100.000 rs.

Le 26 août suivant, il tira sur Mazulipatam une lettre de change de 80.000 rs. pour payer un arriéré de solde à ses troupes : 7.300 pour le mois d'avril et 72.700 pour le mois de mai. (*B. N. 9158, p. 176-177*).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de les mener à bonne fin. Lorsqu'on avait fait l'acquisition des nouvelles provinces, il eut fallut songer davantage à la subsistance de l'armée ; on n'y a pas apporté toute l'attention nécessaire ; tous les embarras actuels viennent de là. Aussi Bussy demandait-il encore une fois qu'on le laissât maître de ses opérations ; autrement tout l'édifice croulerait. On n'était pas en Europe, où l'on doit se conduire d'après certaines formes et certains réglements ; dans l'Inde tout cela ne servait à rien ; « la force seule (y) fait le bon droit ; quand on l'a, on a tout, sinon on ne tient rien... Il est inutile de se monter sur de grands mots et de grands sentiments ; avec cette nation ce serait le vrai moyen de ruiner toutes les affaires. (*B. N. 9158*).

De guerre lasse, Bussy s'était décidé à envoyer à Mazulipatam le P. Monjustin, aumônier de l'armée, pour s'entendre avec Moracin au sujet des paiements promis et annoncés par Dupleix, lorsqu'arriva le 17 mai le premier versement de 100.000 rs. Ce fut une première lueur dans un ciel assombri ; il n'en fallut pas davantage pour que Bussy reprit confiance et la lueur en effet s'agrandit. Le mois suivant, Dupleix autorisait provisoirement Moracin à prélever sur les revenus de Condavir les sommes nécessaires à l'entretien de nos troupes. Mais déjà à ce moment, Bussy, autorisé par Dupleix, était descendu à la côte, non pour y effectuer une prise de possession déjà réalisée par Ibrahim et par Moracin mais pour y assurer lui-même le recouvrement des sommes dont il avait besoin et qui ne rentraient pas, par suite d'un certain flottement dans la direction des affaires.

Anticipons un peu sur les événements et continuons d'examiner les comptes de notre armée jusqu'au jour où Godeheu arriva dans l'Inde : ce n'est plus qu'une période de deux mois à courir. Tous les éléments d'information

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous sont encore fournis par une lettre que Bussy adressa d'Ellore à Dupleix le 5 août suivant.

Arrivé à Bezoara, le commandant constata que l'une des causes qui avaient concouru à rendre nos domaines infructueux était que leur acquisition avait été considérée avec une sorte d'indifférence sinon par Moracin du moins par ses agents et qu'ils avaient donné peu de soin à la rentrée des revenus, dont les zémidars s'étaient emparés en partie, sans être inquiétés. D'autre part il était dû cinq mois de solde à l'armée d'Ibrahim et l'on avait rien retiré des provinces d'Ellore et de Moustafanagar données le 16 avril à Ibrahim et qui lui avaient été reprises presque aussitôt pour les attribuer à Assenalybeck, ancien divan de Néametoulla kh, puis de Jaffer Ali et présentement fermier de Condavir. Quant à Viziam Raja, il n'avait rien donné en dehors des trois laks versés pour obtenir les fermes unies de Chicacol et de Rajamandry.

Dressant alors l'état des dépenses de son armée et celui de ses dettes depuis le 1er septembre 1753 jusqu'en novembre 1754, Bussy arrivait aux chiffres suivants, où ne figure ni la solde des Européens ni la dépense de l'artillerie.

Dettes à payer et dépenses de l'armée :

à Ibrahim pour six mois, à raison de 50.000 rs. par mois	300.000 rs.
aux troupes noires que Bussy avait amenées avec lui et à celle restées à Aurengabad,	328.000 rs.
emprunts contractés dans le Décan dont Bussy s'était porté caution avec Calender kh,	486.225 rs.
dû aux marchands, zemidars, etc,	300.000 rs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

solde entière de l'armée pendant trois mois
d'hivernage à la côte à 210.500 rs. par mois 631.500 rs.

2.045.725 rs.

Sur les 486.225 rs. d'emprunt, 170.000 seuls étaient actuellement exigibles. Le reste pouvait n'être remboursé que dans un ou deux.

Pour acquitter ces dépenses, il était dû pour affermages par :

Assenalybeck	85.000 rs.
Charmale	100.000 rs.
Vinkatram Raja, fermiers de six paraganas,	170.000 rs.
et enfin Viziam Raja, environ	700.000 rs.
total	1.055.000 rs.

Encore ne devait-on compter actuellement que sur un lak de Viziam Raja.

Les dépenses de l'armée montaient à 210.500 rs. par mois, mais comme Bussy avait réduit les cipayes à la demi-solde, ils ne touchaient que 65.233 rs. au lieu de 130.466. La paie restée entière des Européens était évaluée à 46.500 rs., et la nourriture des animaux et autres frais à 30.000, ce qui ne faisait plus par mois qu'une somme totale de 141.733 rs. Etant donné les incertitudes de recouvrement des revenus, Bussy ne voyait pas d'autre moyen de mettre les affaires sur un pied solide que par un nouvel abandon des droits de Condavir pour l'année 1755.

L'horizon, quoique fort embrumé encore, risquait néanmoins de s'éclaicir rapidement par l'arrivée de Bussy. Outre l'autorité personnelle dont il disposait pour triompher de toutes les résistances ou faire cesser les querelles inutiles, le moment des premières épreuves était passé et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'on pouvait très légitimement espérer entrer dans une période de calme et d'organisation, au cours de laquelle tout s'arrangerait au mieux des intérêts de l'armée, du commerce et de l'administration. Dans l'Inde plus qu'ailleurs, les pouvoirs forts rétablissent aisément les situations même les plus désespérées et Bussy l'avait presque entièrement restaurée en 1755.

Prise de possession des circars par Check Ibrahim et Dugrez. — Après cet exposé des difficultés dans lesquelles Bussy se trouva engagé au lendemain de la cession des circars, il nous faut revenir au récit des événements eux-mêmes jusqu'à l'arrivée de Godeheu.

Si Bussy avait été libre de ses mouvements, il serait descendu à la côte au lendemain même de la cession des circars, mais, outre les motifs que nous venons d'indiquer, il était moralement tenu de rester auprès du soubab jusqu'à ce que celui-ci prit ses quartiers d'hiver, c'est-à-dire vers le mois d'avril. Il eut alors fait comme les autres jaguirdars de l'Etat qui quittaient le soubab pour rentrer dans leurs terres et revenaient à l'automne lorsqu'on avait de nouveau besoin d'eux pour faire rentrer les contributions à main armée. Seulement, tandis que les jaguirdars partaient avec tout leur monde, ne laissant auprès du soubab qu'un simple vaquil, Bussy était résolu à laisser auprès de lui tout un détachement avec un officier, — et il avait déjà destiné le poste à Dioré, un capitaine récemment arrivé des Iles. Par cette retraite annuelle, conforme aux usages des Maures, Bussy comptait habituer peu à peu le soubab à se passer de notre présence et un jour viendrait où nous ne remonterions pas à l'intérieur. La prise de possession de nos domaines serait pour nous le motif de la première séparation. Ainsi,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par une combinaison quelque peu machiavélique, se conciliait dans l'esprit de Bussy l'idée en apparence paradoxale d'abandonner le Décan à ses destinées, sans cesser cependant d'y dominer. Par la côte on tiendrait le reste du pays.

Ne pouvant venir lui-même prendre possession des circars, Bussy envoya à sa place au début de février un de ses lieutenants les plus fidèles, le chef des cipayes Cheek Ibrahim, avec 2186 cipayes et 674 cavaliers. Dugrez le suivit quelques jours plus tard avec 150 blancs. Ibrahim devait se tenir à la disposition de Moracin pour toutes opérations nécessaires ; toutefois il lui fut recommandé de n'agir qu'avec ses propres troupes sans jamais employer d'Européens. On voulait ainsi éviter de donner aux Anglais le moindre prétexte d'intervenir soit seuls soit avec le concours des paliagars. Nos français resteraient en réserve dans la région de Mazulipatam où nous avions tous les droits. A son arrivée (17 février), Ibrahim reçut de Moracin un renfort de 500 cavaliers, 150 caïtoquiers et 200 cipayes, ce qui porta ses effectifs à 3710 hommes.

La situation était à ce moment des plus confuses. Moracin continuant à se débattre au milieu de la politique contradictoire qu'il avait lui-même préconisée, la modifiait chaque jour suivant les succès ou les revers de Jaffer-Ali et de Viziam Raja. Au début de décembre, il était entré en pourparler avec Viziam Raja, en lui donnant à entendre que non seulement on lui laisserait Chicacol, mais qu'on lui cèderait aussi Rajamandry, s'il consentait à nous payer un lak d'avance ; pour la ferme elle-même on lui demanderait 9 à 10 laks la première année. Lorsqu'il connut d'une façon certaine la cession des circars, Jaffer Ali comprit qu'il ne resterait pas fermier de la province et il s'apprêta à nous disputer l'entrée du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pays avec 4.000 cavaliers et 30.000 pions. Lasker kh. lui conseillait en secret la résistance, lui disait d'imiter la conduite de Mahamet Ali dans le Carnatic, et lui recommandait de s'entendre coûte que coûte avec Viziam Raja pour nous barrer le chemin. Au grand désespoir de Moracin, celui-ci écoutait ces propositions sans rien accepter ni rejeter. Les Anglais et les Hollandais appuyaient naturellement Jaffer Ali et le chef de Nelepelly lui fit passer quelques soldats. Au milieu de ces incertitudes l'anarchie la plus complète règnait dans le pays ; ni l'autorité du soubab ni celle de Bussy ne faisaient impression nulle part ; personne ne tenait compte des ordres reçus. Les fermiers et les zémidars de la veille, se doutant que leur règne allait finir, profitaient de l'absence de l'autorité nouvelle pour faire argent de tout : on coupait les grains à peine murs et on les vendait à n'importe quel prix. La misère risquait ainsi de s'abattre sur le pays.

En envoyant Ibrahim kh. et Dugrez à la côte avec quelques forces, Bussy ne doutait pas un instant qu'il dût amener la pacification du pays, mais en recourant aux négociations plutôt qu'à la force.

« J'ai pour moi, écrivait-il à Dupleix le 7 février, une réputation contre laquelle ce qui s'appelle gens du pays ne tiendront point ; quoique cela serve partout, ici plus qu'ailleurs on en fait usage et c'est presque toujours par là qu'on réussit. » Et il ajoutait le 26 février : « Il faudrait connaître l'étendue de la négociation, la délicatesse des affaires dont j'ai été chargé depuis que je suis entré dans le ministère des Maures pour convenir des peines que j'ai eues et être en même temps surpris du point de perfection où j'ai eu le bonheur d'amener les affaires. Il n'y a que vous, Monsieur, qui soyez en état de me rendre justice à cet égard. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le déploiement de nos forces était cependant nécessaire pour rendre les négociations plus façiles. Les prévisions de Bussy ne le trompaient pas. Aussitôt que Jaffer Ali apprit l'approche de nos troupes, il se hâta d'envoyer sa femme et ses enfants à Vizagapatam sous la protection des Anglais et lui-même se réfugia chez les Marates de Nagpour (fin février). Sa retraite fut d'ailleurs facilitée par un *kaoul* ou passeport de Chanavas kh. et de Bussy.

Il fut dès lors plus aisé à Moracin de causer utilement avec Viziam Raja. Panon, chef de notre comptoir de Narzapour, alla le trouver et fut assez heureux ou assez habile pour le décider à venir jusqu'à Mazulipatam. La discussion fut rude et longue. On arriva pourtant à mettre la dernière main aux affaires déjà convenues, c'est-à-dire la ferme de Chicacol et de Rajamandry pour le prix de seize laks, sous déduction de quatre laks déjà prélevés par Jaffer Ali. Enfin le 25 mars, Viziam Raja paya comptant trois laks et passa un écrit par lequel il s'engageait à régler les neuf qui restaient en trois payements égaux, de deux mois en deux mois : le dernier terme devant écheoir à la fin de septembre. Viziam Raja partit de Mazulipatam le 2 avril, après avoir reçu selon l'usage quelques présents et curiosités. Comme il se défiait des paliagars de ses nouvelles dépendances, il demanda un détachement pour les tenir en respect et Moracin lui donna 80 soldats, quatre pièces de canon et 400 cipayes d'élite, sous les ordres de Dugrez.

Cette petite troupe et celle du raja n'avaient pas atteint Rajamandry qu'on apprit que Jaffer Ali en se rendant auprès de Ragogy avait rencontré Janogy avec un parti de 2.000 Marates, qui se dirigeait vers le Bengale. Il le persuada de profiter de l'absence de Viziam Raja pour pénétrer dans la province de Chicacol et l'on trouva un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paliagar qui s'offrit à diriger l'expédition à travers les passes des montagnes. L'industrie des Marates étant la guerre, Janogy entra sans la moindre peine dans la province que nul ne défendait. Il la ravagea en partie et poussant ses exploits jusqu'à la mer, il alla jusqu'à Bibli-patam, où il pilla également la loge hollandaise. C'était la première fois que les Marates s'aventuraient dans cette partie de l'Inde. A la nouvelle de leur attaque, Viziam Raja et Dugrez ne se sentant pas en force pour résister, demandèrent des renforts à Moracin et celui-ci détacha immédiatement tout ce qu'il put de soldats et de cipayes. Cette petite armée ne tarda pas à se trouver en présence de l'ennemi ; on se livra de part et d'autre des combats peu meurtriers jusqu'au jour — 4 mai — où l'élite de l'armée marate fut absolument décimée.

Janogy qui n'avait jamais envisagé que le pillage du pays et non sa conquête, n'eut alors d'autre souci que de se retirer avec son butin ; mais, au lieu de repasser les montagnes, il descendit par le sud de la province de Chicacol, traversa celle de Rajamandry, passa le Goda-very par un gué, côtoya la province d'Ellore et se retira enfin dans les domaines de son père en toute sécurité. Moracin était tout prêt à lui barrer le chemin s'il s'aventurait dans la province d'Ellore ; lorsqu'il lui vit prendre une autre route, il s'estima trop heureux que les conces-sions propres de la Compagnie en fussent quittes à si bon compte et il se garda de l'inquiéter.

Jaffer Ali avait suivi Janogy dans sa retraite. Bussy, satisfait de l'avoir réduit à l'impuissance, ne lui tint pas rigueur de sa résistance ; il lui fit obtenir son pardon de Salabet j. et l'autorisa à revenir à Haïderabad. Cette cam-pagne eut portant un résultat fâcheux pour nos finances ; le pays de Chicacol ayant été plus ou moins ravagé,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Viziam Raja ne put ou ne voulut pas tenir l'engagement qu'il avait pris de nous payer trois laks à la fin de mai. Moracin qui comptait sur cet argent pour en envoyer une partie à Bussy et acheter des toiles avec le reste se trouva dans l'obligation de ne pouvoir satisfaire le premier et de porter un certain préjudice au commerce de la Compagnie.

Le danger marate avait été facilement dissipé et l'attaque de Janogy comme sa défaite ne sont pas des faits militaires de grande importance. Un inconvénient plus réel de ces sortes de raids était de paralyser les affaires et d'empêcher la rentrée des revenus. L'état politique en était rarement modifié. Moracin ne sembla pas dans la circonstance avoir agi tout à fait selon les vues de Bussy. En confiant le commandement à Ibrahim, celui-ci avait évidemment voulu donner à cet Indien un témoignage de confiance, en même temps qu'il comptait le cas échéant sur ses qualités militaires. Moracin n'eut pas d'abord d'autres sentiments, puisqu'il donna presque aussitôt à Ibrahim les fermes vacantes d'Ellore et de Moustafanagar ; malheureusement il avait auprès de lui un certain Mirza Ismaïl Beck, en qui il avait toute confiance et un interprète du nom de Reddy, qui avaient tous deux partie liée avec Assenalybeck, fermier de Condavir. Ce dernier était peut-être plus qualifié qu'Ibrahim pour exercer l'emploi, mais à tort ou à raison l'autre le tenait actuellement. Une simple intrigue suffit pour le renverser. A peine avait-il pris possession de sa charge (16 avril) qu'elle lui fut retirée et donnée à Assenalybeck. Son autorité militaire tomba du même coup et lorsqu'il fit appel aux zemidars pour lui prêter leur concours, chacun se récusa. L'affront fut sensible à Bussy, qui s'en plaignit à Moracin, mais respecta néanmoins sa décision ; il ne lui convenait pas de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donner aux Indiens le spectacle de l'incohérence et de troubler le pays par des révolutions successives, fût-ce de simples révolutions de palais.

Guerre avec Ragogy Bonsla. — On ne divise pas impunément des troupes. Peu de jours après que Bussy eut envoyé Ibrahim à la côte, le soubab se trouva aux prises avec Ragogy Bonsla. Ce prince, mécontent peut-être des avantages attribués à Lasker kh. dans le Bérar, fidèle en tout cas aux habitudes de sa race, envahit le territoire d'Haïderabad avec 25.000 cavaliers, moins pour le conquérir que pour le piller (fin février). Chanavas kh, supplia Bussy de l'aider à repousser cette attaque ; c'était, à son avis, une campagne de trois mois, qui ne pouvait manquer de se terminer par une retraite de l'envahisseur. Si sa défaite était assez éclatante, qui sait si on ne pourrait pas enfin lui enlever le Bérar, où il s'était rendu trop indépendant? Un successeur éventuel offrait déjà 10 laks de présent comme don de joyeux avènement.

Bussy se mit tout de suite en marche, mais il manquait d'argent et ses troupes n'avançaient qu'avec la plus mauvaise grâce; il fallait sans cesse parlementer avec elles. Le 20 mars, on se rapprocha enfin de l'ennemi, en brûlant ça et là des aldées ; c'était la façon de faire la guerre [1], et Bussy n'était nullement inquiet de l'issue des hostilités. Aliverdi kh., au Bengale, avait toujours

1. Dupleix n'était pas partisan de cette manière barbare de procéder. Il écrivit à ce sujet à Bussy le 14 mai 1754 : « S'il vous était possible de persuader aux Asiatiques de perdre cette mauvaise coutume de brûler les aldées, ce serait une grande obligation que vous auraient tous les peuples de ces contrées et certainement leur reconnaissance serait parfaite à notre égard. Je sais que c'est un usage établi depuis longtemps mais qu'il nous serait glorieux de l'abolir le plus tôt possible. Tâchez de le persuader au nabab ; peut-être que cet exemple engagerait les Marates à le suivre. » (*B. N. 9159*).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

repoussé les Marates, parfois sans être obligé d'agir lui-même; les zemidars seuls avaient souvent suffi à écarter l'invasion. Pourquoi ne serait-on pas aussi heureux ? L'armée malheureusement ne partageait pas cette confiance; on s'inquiétait beaucoup trop : « Chaque français, chaque dobache, écrivait Bussy le 24 mars, fait sa nouvelle, auxquelles (*sic*) on ajoute foi, ce qui fait faire mille bassesses. Ce n'est pas ainsi qu'on parvient à gouverner les vastes pays que nous avons... Il faut faire usage tantôt de la force, tantôt des négociations et toujours de la fermeté ».

Le 1er avril, en avançant avec prudence et lenteur, on n'était plus qu'à 25 cosses de Nagpour, la capitale de Ragogy Bonsla, On livrait chaque jour de petits combats peu meurtriers et peu décisifs. Ragogy, atteint de paralysie, ne pouvait conduire les opérations et son fils Janogy parti, comme on le sait, pour le Bengale, était occupé à piller la province de Chicacol. Plutôt que de continuer la guerre, le vieux chef marate préféra faire la paix. Bussy aurait pu écraser Ragogy et le dépouiller entièrement de ses états, mais celui-ci avait dans l'armée du soubab plus d'amis que le soubab lui-même et si Balagirao était personnellement intéressé à l'anéantissement d'un rival, son entourage, par esprit d'opposition, était manifestement opposé à la continuation de la guerre. Dans ces conditions il ne restait plus qu'à négocier.

Bussy se trouva alors fort embarrassé. Il eut bien voulu ne pas déplaire à Balagirao en continuant la guerre et d'autre part, il ne lui paraissait pas moins utile de ménager Ragogy dont les terres avoisinaient nos nouvelles provinces de Chicacol et de Rajamandry. Sans vouloir se porter médiateur entre celui-ci et Salabet j., il préféra recourir à des négociations secrètes, où il se montra

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moins préoccupé d'avoir Ragogy pour ami que de ne pas l'avoir pour ennemi. Situation assez délicate, car il ne fallait pas paraître le craindre ni mendier sa protection. Bussy apprit ainsi que Ragogy songeait à faire la guerre à Viziam Raja, pour une injure remontant à quelques années : après plusieurs conférences, Ragogy promit d'oublier le passé. Les conditions de la paix furent peu onéreuses pour le Marate. Ragogy devait donner cinq laks argent comptant et restituer à Lasker kh. les territoires qu'il lui avait pris. Bussy pensait bien que la première condition tout au moins ne serait jamais exécutée.

Cette paix fut conclue vers le 10 avril. Il restait maintenant à ramener les troupes à Haïderabad puis les conduire à Mazulipatam. Ce fut une rude affaire. Faute de paiement, l'armée ne voulait absolument pas marcher : des cipayes désertaient ; d'autres vendaient leurs armes pour subsister et il était impossible de trouver à emprunter. Aussi Bussy se déclarait-il résolu à ne plus se remettre en campagne pour un motif quelconque, s'il n'avait une base assurée, où il put régulièrement trouver les fonds et opérer dans son armée les réformes devenues absolument indispensables ; or cette base ne pouvait être que nos nouvelles provinces. C'était encore le moment (fin avril), où il était en discussion avec Dupleix sur les fondements de sa politique, la nature de ses pouvoirs et la durée de son séjour dans l'intérieur du pays. Sur ce dernier point, il consentait bien à rester dans le Décan jusqu'à ce que tout fut dans la perfection, mais alors, disait-il, il faudrait qu'il y restât toute sa vie et même une vie double ; encore n'en verrait-il pas la fin.

Le refus des troupes de marcher immobilisa Bussy près de trois semaines et notre prestige diminuait avec nos embarras. On commençait à se moquer de nous dans tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le Décan. Enfin (17 mai), à force de bassesses et après avoir recueilli quelques milliers de roupies qu'il fit quêter chez les vendeurs de piments et dans les petites boutiques de l'armée ou que lui procurèrent toutes sortes de gens jusqu'à un cornac d'éléphant, les cipayes promirent de marcher jusqu'à Haïderabad mais menacèrent de prendre les armes si là on ne les payait pas. La difficulté n'était guère moindre du côté des Européens, et voilà neuf mois que cette situation durait avec plus ou moins d'acuité. Ce fut le même jour qu'arriva le premier lak de Moracin. Le retour à Haïderabad put donc s'effectuer sans incidents fâcheux.

La cérémonie du 7 juin. — Bussy n'y resta pas longtemps. Ayant obtenu de Dupleix l'autorisation pleine et entière de descendre à la côte, il avait hâte de rejoindre Moracin. Les préparatifs furent vite faits et le 7 juin il se disposa à lever le camp. Chanavas kh. et Salabet j. ne le voyaient pas s'éloigner sans inquiétude : ils sentaient l'un et l'autre que leur pouvoir était mal affermi. Aussi Bussy n'était-il pas parti que déjà ils désiraient son retour ; pour être certain qu'il reviendrait, ils imaginèrent un singulier procédé.

Le 7 juin, à neuf heures du matin, on tint un grand conseil où assistaient 18 des principaux seigneurs du royaume, parmi lesquels Chanavas kh., Abdoul faker kh., divan de Salabet j., Mir Mohamed Oussen, Coja Camardi kh., boxi du Mogol, Moubares kh. et son frère Moubares jing. Le soubab, invité à assister à la réunion, pria Chanavas kh. de vouloir bien en expliquer le but à Bussy. Le premier ministre exposa, avec l'éloquence coutumière aux Orientaux, que les Marates étant sur le point de s'emparer de l'empire Mogol, les forces françaises seules

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étaient capables d'empêcher ce malheur. Les troupes mogoles étaient tombées dans un incurable découragement ; le trésor laissé par Nizam était épuisé par les luttes qu'avait dû subir Salabet j. pour se maintenir au pouvoir. En soutenant Mahamet Ali, les Anglais empêchaient la rentrée des revenus des plus belles provinces. Tous ces faits étaient bien connus de Bussy, puisqu'il participait avec les ministres du soubab à la direction des affaires. Sa présence était donc nécessaire pour les empêcher de péricliter. C'est pourquoi, au moment où il allait prendre possession des terres précédemment concédées, on lui demandait de jurer sur l'Évangile et de donner sa parole d'honneur qu'il reviendrait à la fin de la saison des pluies, sans quoi ce serait la chute presque assurée de la nation mogole et l'on serait forcé d'avoir recours aux Anglais pour se défendre contre les Marates. Bussy se trouva fort embarrassé pour répondre, et s'en tira par une équivoque. Il dit que, si d'une façon générale Dupleix l'avait laissé le maître de ses actions, dans le cas présent il ne pouvait cependant prendre qu'un engagement conditionnel, et qu'il laissait à Dupleix la décision souveraine. Après cette déclaration, qui parut satisfaire l'assistance, le soubab congédia Bussy et celui-ci fut reconduit avec tous les honneurs usités pour tous les grands de l'empire.

Bussy venait d'apprendre l'arrivée prochaine de Godeheu dans l'Inde. Il n'en fut pas atterré ; il ne savait et ne pouvait savoir quel était l'objet exact de sa mission, mais il sentit instinctivement que l'œuvre de Dupleix et la sienne pouvaient être compromises et, rendant compte le même jour des honneurs qu'on lui avait rendus et des engagements demandés par le conseil du soubab, il écrivit à Dupleix que c'était à lui de s'inspirer des circonstances et de prendre le parti qu'il croirait le meilleur ; toutefois,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ajoutait-il, si après avoir procuré à la Compagnie tant d'avantages signalés, « *on* prend un mauvais parti, le mien sera de me retirer au plus tôt dans ma patrie pour ne pas voir la chute de la gloire, des honneurs et richesses qu'on avait procurés à la nation par tant de travaux et de risques. » *On* désignait évidemment Godeheu [1].

Le surlendemain 9 juin fut le jour de la séparation. Le soubab vint lui-même prendre congé de Bussy et conféra à tous ses officiers le titre de mensebdar. Les seigneurs présents lui confirmèrent ce qu'ils avaient dit l'avant-veille que lui seul était capable de les défendre contre les Marates et d'assurer la sécurité du royaume. Puis on se sépara avec les démonstrations d'usage qui cette fois étaient sincères. Chanavas kh. ne songeait pas comme Lasker kh. à se débarrasser de Bussy par quelque machination ténébreuse.

Départ de Bussy pour la côte. Arrivée de Godeheu à Pondichéry. — Le voyage jusqu'à Bezoara se passa sans incidents. Bussy n'était préoccupé que de l'arrivée de Godeheu ; il se demandait quels arrangements pour l'Inde prendrait le commissaire du roi et il craignait fort qu'on ne mêlât les affaires du Carnatic avec celles du Décan pour les confondre dans le même discrédit. Cependant, ici tout était tranquille et s'il y avait présentement quelques sacrifices financiers à faire, ils seraient aisément compensés l'année suivante. Ce serait un aveuglement réel d'abandonner des biens aussi certains que ceux qu'il avait acquis à la Compagnie à des conditions peu onéreuses. Bussy espérait que Godeheu ne prendrait aucune résolution

1. Par manière de riposte à la venue de Godeheu, Bussy fit répandre le bruit que Saunders, qui devait rentrer en Angleterre, était rappelé à la demande du roi de France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avant d'être venu jusqu'à Haïderabad, où il verrait la gloire de la nation dans toute sa splendeur.

« Rien n'est plus disgrâcieux, pour vous et pour moi, écrivait-il à Dupleix le 18 juin, que de travailler comme nous l'avons fait pour le bien de la nation et de n'en être, je ne dis pas récompensé, mais même remercié et cela par l'aveuglement où elle est et où elle veut toujours être sur ses intérêts. C'est donc à ceux qu'elle a choisis pour en prendre connaissance à voir le vrai ou le faux. Après avoir vu le réel et le solide, ils pourront aussi voir le glorieux et brillant état des Français en poussant jusqu'à Haïderabad. »

Sur ces entrefaites, Bussy reçut des lettres tout à fait affectueuses de Dupleix des 10 et 11 juin. On lui donnait toutes satisfactions au point de vue financier en lui abandonnant les revenus de la province de Condavir, on approuvait ses intentions de ne pas se sacrifier outre mesure aux intérêts du soubab, on lui donnait enfin pleins pouvoirs pour arranger comme il l'entendrait les affaires des nouvelles provinces.

Tout ce que nous avions fait pour le soubab, lui disait en substance Dupleix, n'était que par reconnaissance, mais ce sentiment ne devait pas nous conduire à tout perdre pour le soutenir; il fallait s'accommoder aux circonstances et Bussy en était le meilleur juge. On n'avait jamais eu l'intention d'enchaîner sa liberté d'action ou de rendre son séjour dans le Décan perpétuel.

« Vous avez toujours ma même confiance, ajoutait Dupleix' je ne vous l'ai jamais retirée et tout ce que vous me dites à ce sujet est bien inutile ; je connais vos sentiments ; aussi je ne suis jamais repenti de vous l'avoir donnée. Agissez donc comme vous le jugerez le plus convenable ; je n'ai nul dessein de vous gêner dans vos opérations... Vous arrangerez les affaires de ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

provinces et celles du nabab comme vous le jugerez à propos ; je me repose entièrement sur vous comme je l'ai toujours fait et surtout depuis votre retour à Haïderabad. Je sens comme vous qu'en protégeant la famille de Nizam, il ne faut pas lui rendre sa première splendeur, mais la tenir toujours dans une certaine dépendance... »

Il n'en fallut pas davantage pour faire oublier à Bussy toutes ses rancœurs et pour la première fois depuis de longs mois il écrivit à Dupleix une lettre où, tout en s'excusant des vivacités des précédentes, il laissait son cœur s'épancher en toute franchise et toute cordialité.

« Je vous prie, disait-il, de prendre tout ce que je vous ai écrit et tout ce que je pourrai vous écrire comme d'un enfant qui vous aime tendrement, qui n'a cœur que votre honneur et votre gloire et qui est prêt à sacrifier tout pour l'un et pour l'autre. Je vous prie donc de pardonner à ce fils si dans quelques-unes de ses lettres il lui est échappé quelques termes qui aient pu vous faire de la peine. Ne les attribuez, je vous en conjure, qu'au chagrin et à la triste situation où je me suis trouvé pendant quelque temps. Oubliez donc encore une fois ce qui peut s'y être trouvé de trop. Je sens la force des raisons que vous me présentez. Je m'y livre de tout mon cœur et pour vous et pour moi et soyez assuré que je suis prêt à tout faire sans restriction pour le présent et pour l'avenir. Marquez-moi à peu près de quelle façon il faut écrire à M. le Directeur (Godeheu). »

On peut croire que dans une lettre qui n'a pas été conservée, Dupleix ou sa femme parlaient du futur mariage de Bussy et de Chonchon et que la date, quoiqu'encore différée, en avait cependant été fixée à l'échéance d'un événement que nous ne pouvons déterminer ; autrement que signifierait cette fin de lettre de Bussy :

« Je suis content ; vous venez de fixer le temps de mon bon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

heur. J'attendrai avec patience et prêt à faire alors encore tout ce que vous voudrez. La conclusion de cette affaire n'empêchera pas que je reprenne les affaires si vous le jugez nécessaire. »

Reprendre les affaires, c'était retourner au Décan aussitôt que celles de la côte seraient réglées. Telles n'étaient pourtant pas les intentions de Bussy en quittant Haïderabad ; il était alors décidé, après avoir pris dans les circars tous les arrangements nécessaires, à aller jusqu'à Pondichéry, où sans doute il se marierait. Que pouvait-on craindre au Décan où tout était tranquille ?. Mais peu après son départ de nouveaux nuages s'amoncelèrent. Une révolution imprévue, qui précipita du pouvoir le mogol Hamet-Cha et établit à sa place son cousin Alemguir II, éclata à Delhi. Ourdie par le grand vizir, Schaabeddin, fils de Gaziuddin et réalisée par une entente avec les princes marates Holkar et Balagirao, cette révolution pouvait avoir pour le Décan les plus graves conséquences. Sans préjuger de l'avenir, elle accroissait dans le présent l'influence toujours inquiétante des Marates et elle permettrait à Schaabeddin de ressusciter les droits de son père, si telle était son ambition. Aussi Salabet j. et Chanavas ne se firent-ils pas faute d'adresser lettres sur lettres à Bussy pour lui demander de hâter son retour. Dans le même temps, des négociations auxquelles celui-ci n'était pas étranger, avaient été engagées par Salabet j. avec Balagirao en vue d'une action commune contre le Maïssour. Simple affaire de pillage ou de rentrée de contributions. Devant ces faits nouveaux non moins que par déférence pour les désirs de Dupleix, Bussy avait déjà consenti à retourner à Haïderabad, avant même d'être arrivé à la côte.

Il arriva à Bezoara le 5 juillet avec son armée, véritable

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« dogue affamé, plus disposée à le dévorer qu'à lui obéir. » Il espérait pouvoir la payer avec quelques ressources du pays; il ne trouva que de nouveaux embarras, des dettes sans nombre, des dépenses excédant les revenus, des finances égarées ou dissipées et par suite l'impossibilité de tirer aucun parti de ses hommes, qu'il ne pouvait licencier sans régler leurs soldes, gages ou appointements. Aucune recette en perspective : les troupes de Degrez, qui étaient avec Viziam Raja, avaient complètement perdu de vue leur mission qui était de faire rentrer les revenus et celui-ci n'avait ni la volonté ni les moyens de tenir ses engagements. On pouvait, il est vrai, lui faire la guerre, mais ce parti avait ses inconvénients. Viziam Raja, ne se sentant pas en force pour nous résister, se retirerait sans doute dans les bois sans qu'on put l'y poursuivre et sa retraite pourrait déterminer les Marates à renouveler leurs incursions et les Anglais à faire quelques mouvements pour nous inquiéter de divers côtés. Après avoir passé plusieurs jours avec Moracin qui était venu le rejoindre à Bezoara et s'être concerté avec lui sur les mesures à prendre, Bussy vint à Ellore ; là, il se proposait de passer à Rajamandry, mais après réflexion il jugea que le mieux était de se rendre directement dans la province de Chicacol, soit pour s'entendre avec Viziam Raja soit pour le combattre et il quitta Ellore le 6 août avec son armée.

Mais à cette date, Godeheu était déjà à Pondichéry depuis cinq jours et tout ce que nous pourrions dire des mouvements de Bussy serait empiéter sur l'avenir. Nul ne prévoyait encore la disgrâce totale dont Dupleix allait être frappé et pendant tout le mois de juillet ils avaient continué à s'écrire comme s'ils étaient l'un et l'autre assurés de pouvoir terminer les affaires dont ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'entretenaient : révolution de Delhi, expédition contre le Maïssour, etc. Quelques termes de cette correspondance revêtent aujourd'hui un caractère d'amère ironie : celui-ci par exemple dans une lettre du 13 juillet :

« Vous me rendrez justice en vous persuadant que vous avez toute ma confiance. Je ne puis la mettre mieux et pour tout ce que vous me dites de gracieux pour ce qui me regarde je n'ai que des remercîments à vous présenter et un dévouement entier et sans bornes. »

Enfin, le 4 août, dans une lettre d'un caractère plus officiel et plus froid, Dupleix annonçait en ces termes à Bussy l'arrivée de Godeheu :

« Le deux de ce mois, M. Godeheu, commissaire du roi et de la Compagnie, commissaire général de tous les établissements français en Asie et en Afrique, s'est débarqué jouissant de la meilleure santé. Je l'ai reçu avec le respect dû à son caractère et comme un ami que j'ai revu avec plaisir. C'est avec lui que vous correspondrez dorénavant sur toutes les affaires de votre dépendance et suivant les ordres qu'il vous donnera. Je ne doute pas qu'il ne prévienne le nabab Salabet j. de son arrivée et que celui-ci ne lui réponde comme il le doit à une personne chargée des ordres de notre monarque. Quant à vous je ne peux trop vous exhorter à continuer ce zèle qui vous a servi à mettre l'honneur du roi et de la nation sur le plus haut pied et à procurer à la Compagnie les plus grands avantages. »

La suite des affaires du Décan appartient à une autre histoire, plus longue et non moins glorieuse que la première. En tracer même une simple esquisse serait sortir du cadre de ce travail. Qu'il suffise de dire que, malgré l'arrivée de Godeheu, rien ne fut changé à la politique et que les affaires suivirent leur cours normal au milieu des mêmes écueils, toujours évités, jusqu'au jour où Lally-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tollendal rappela Bussy à la côte en juin 1758. A ce moment tout s'écroula brusquement. Ce n'est pas que l'œuvre fut précaire et mal assurée ; Bussy avait pris les plus heureuses dispositions pour la faire durer indéfiniment et, si nous n'avions eu la guerre avec les Anglais, il est probable, que nos forces européennes, même réduites à 500 hommes, eussent été suffisantes pour maintenir notre autorité. Clive et Warren Hastings l'ont prouvé au Bengale et dans l'Indoustan. Bussy avait groupé autour de lui assez d'intérêts indigènes pour dominer le sentiment national, qui nous était hostile, et le temps aidant, transmettre à son successeur un héritage indiscuté. Mais il y eut la guerre, cette fois directe avec l'Angleterre et le gouvernement de Madras. N'ayant pas de forces suffisantes pour défendre tout à la fois le Carnatic et le Décan, nous dûmes commencer par sacrifier la province la plus éloignée en attendant que le manque d'argent et les erreurs de Lally nous fissent perdre le reste. Ce n'est pas la faute de Bussy si son œuvre ne put résister à l'épreuve ; on doit en chercher la cause dans l'origine même de la campagne, où Dupleix grisé par ses premières victoires et s'imaginant que le gouvernement anglais désavouerait Saunders, crut trop aisément qu'en divisant nos forces il pouvait multiplier nos succès et les consolider pour une durée indéfinie.

Si éphémère qu'elle ait été, l'œuvre de Bussy, par son étonnante réalisation, n'en constitue pas moins l'un des faits les plus considérables de notre histoire. Nous dûmes sans doute la part la plus considérable de nos succès au mouvement de surprise qui accueillit presque partout les Européens dans leur premier contact avec les indigènes et dont les exploits plus récents de Francis Garnier et d'Henri Rivière ferment à tout jamais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la série, mais leur consolidation, par une adaptation raisonnée aux mœurs et traditions des peuples soumis, est bien l'œuvre personnelle de Bussy dont on ne saurait trop répéter qu'il fut le plus avisé et peut-être le plus grand représentant de l'idée coloniale sous l'ancien régime.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

LA DÉFENSE ET LA CRITIQUE DE LA POLITIQUE DE DUPLEIX

I. — La défense.

§ 1. — La politique de Dupleix d'après sa correspondance avec la Compagnie, les ministres, les commissaires du roi, ses amis et sa famille.

Pour ne pas alourdir le récit des événements que nous venons d'exposer, nous avons évité autant que possible d'y introduire des considérations ou des jugements sur les idées qui inspirèrent la politique de Dupleix. Celles-ci ont eu des conséquences trop graves pour ne pas nécessiter une étude spéciale, et cette étude ne pouvait être utilement tentée que lorsque tous les faits seraient connus du lecteur.

Maintenant que nous avons assisté parfois avec admiration, souvent avec regret, toujours avec respect à l'une des plus audacieuses conceptions qui soient sorties du cerveau d'un homme opiniâtre et que rien ne décourageait, nous allons demander à cet homme lui-même comment il conçut ses projets, par quels arguments il les exposa et de quelle façon il s'y prit pour essayer de les faire admettre par la Compagnie, par la cour et par l'opinion.

Dans une contrepartie nécessaire, nous verrons les rai-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sons que lui opposèrent toujours avec une déférence marquée ceux qu'il voulait convaincre et qu'il ne persuada pas et nous assisterons ainsi au heurt de deux systèmes où l'on sera étonné de trouver beaucoup moins de passion et beaucoup plus de logique et de bon sens qu'on se l'imagine. Le débat ne diminue pas Dupleix mais il ne tourne pas non plus à la confusion de la Compagnie.

•

La politique de Dupleix repose, comme on le sait, sur le principe que la Compagnie ne pouvant faire du commerce dans l'Inde qu'avec des capitaux importés de France, et ces capitaux venant parfois à manquer ou étant insuffisants, il n'y avait qu'un moyen de parer à cet inconvénient, c'était de posséder dans la péninsule elle-même un territoire assez étendu pour en tirer un revenu fixe et constant qui permit de se passer du concours de la métropole.

La guerre de 1746 à 1748 avait fait sentir à Dupleix les incommodités et même les dangers de compter exclusivement sur la Compagnie ; quelques efforts qu'elle eut alors faits pour lui envoyer de l'argent et des vaisseaux, ces secours n'arrivèrent pas ou arrivèrent trop tard ; les retards eux-mêmes augmentèrent la défiance des populations qui nous refusa tout crédit. On se trouva à la veille de faire faillite ; les employés et même les officiers tenaient des propos plus fâcheux les uns que les autres et l'on entendait dire couramment : pas d'argent, pas de Suisses [1] ! Pour consolider ou relever la situation difficile où se trouva Pondichéry, Dupleix dut engager une partie de ses fonds personnels : lui seul eut tout le poids de la défense.

1. V. Mémoire du 16 octobre 1753.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il en arriva naturellement à penser que si la Compagnie avait eu dans l'Inde un revenu fixe, il lui en eût moins coûté pour porter secours à nos établissements, et ce secours eut été mieux assuré. Le souvenir de ces misères était resté profondément gravé dans son cœur ; mais comment faire face à de pareilles nécessités si elles se représentaient ?

« Jusqu'à présent, dit-il en son mémoire du 16 octobre 1753, les circonstances n'avaient pas permis d'y songer [à avoir un revenu fixe], et si l'idée en était venue, on l'aurait rejetée presque aussitôt. Des occurrences que la dernière guerre avait présentées ont servi à faire apercevoir des objets auxquels on n'eut jamais pensé par la raison qu'on ne pouvait se persuader de la possibilité ; un enchaînement de circonstances qu'on aurait eu bien de la peine à prévenir a cependant conduit au but que l'on cherche depuis longtemps ! »

Aveu précieux ! Ainsi, jusqu'en 1748 tout au moins, personne pas même Dupleix n'eut la moindre idée de la politique dont on lui fait aujourd'hui honneur ; si elle lui fut venue à l'esprit, tout comme un autre il l'eut aussitôt rejetée. Quel est donc le fait qui l'amena à changer d'avis et à suivre la direction nouvelle où il devait illustrer son nom ? Il faut bien le dire, c'est le simple hasard, ce grand inspirateur des actions humaines.

Nous l'avons exposé plus longuement ailleurs. Au début de 1749, Chanda S. et Muzaffer j., désireux l'un de s'emparer du Carnatic et l'autre du Décan, demandèrent à Dupleix de mettre à leur disposition les troupes nécessaires pour réaliser leurs ambitions ; ils s'engageaient à payer toutes les dépenses.

Dupleix qui depuis la paix ne savait que faire de ses hommes et n'avait pas de bateau pour les renvoyer en France, accepta ces propositions et dès le 14 juillet 1749

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il envoya 520 blancs ou topas et 2000 cipayes à Chanda S. La Compagnie en fut aussitôt informée et par trois lettres des 28 juillet, 15 octobre et 12 novembre, elle apprit à n'en pas douter que par suite des engagements pris, non seulement il ne lui en coûterait rien, mais encore ce serait autant de moins dans ses dépenses. (*Mémoire pour la Compagnie, pièces just. p. 9-11).*

Chanda S. nous ayant par surcroît cédé les aldées de Villenour, Dupleix put écrire à la Compagnie le 25 janvier 1750 qu' « elle devait compter dès cette année avoir 17 à 18 laks (4.500.000 livres) d'avance dans l'Inde ; que Pondichéry et les comptoirs de la côte de Coromandel ne devaient plus l'inquiéter pour leurs dépenses ; que la Providence y avait pourvu et que c'était autant de plus dans les envois et de moins dans les dépenses. »

La bataille d'Ambour qui avait suivi de près nos premiers accords n'avait pas amené la paix dans le Carnatic : Mahamet Ali s'était réfugié à Trichinopoly où il fallait le poursuivre. Dupleix demanda de nouvelles troupes à la Compagnie et il ne doutait pas qu'on les lui envoyât, puisqu'elles aussi ne devaient rien coûter.

« Il vous est d'autant plus facile, écrivait-il dans une lettre du 20 février 1750, de m'envoyer les troupes que demande Chanda S. que la dépense ne sera pas pour notre compte, ainsi que l'entretien ici pendant leur séjour et que vous aiderez ce seigneur sans frais de notre part. Il convient de tenir un compte exact des frais qu'occasionnera la levée de ce monde. Le tout sera remboursé à l'arrivée. C'est sur quoi vous pouvez compter. »

Il est impossible d'être plus net : Dupleix engageait la guerre en donnant à la Compagnie l'assurance que non seulement elle ne lui coûterait rien, mais encore qu'elle lui procurerait de gros bénéfices par les revenus de nos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouvelles concessions. C'en était assez pour que l'idée d'un revenu fixe servant aussi à alimenter le commerce naquit spontanément. En écrivant à la Compagnie le 25 janvier 1750 qu'avec nos nouvelles ressources, « c'était autant de plus dans les envois », Dupleix laissait clairement entendre que le commerce allait prendre de nouveaux accroissements. Toutefois l'idée d'un *revenu fixe, constant et abondant*, tel qu'il le développa comme une sorte de dogme en son fameux mémoire du 16 octobre 1753, n'est pas encore assez précise en son esprit pour qu'il la formule expressément ; elle est subordonnée à ses succès militaires et à la consolidation des résultats acquis ; or, en février 1750, nous en sommes encore au siège de Tanjore qui retient nos forces depuis près de trois mois et Trichinopoly respire librement. « J'eusse été blâmable, écrit Dupleix dans le mémoire en question, de ne point profiter des occasions qui se sont présentées, étant convaincu comme je le suis qu'il est absolument nécessaire que notre compagnie ait un revenu qui puisse l'indemniser des frais immenses qu'elle a faits et qu'elle a encore à faire... » Mais est-il certain que cette conviction qu'il exprime en 1753, il l'ait eue au même degré en 1749 ? Il est permis d'en douter. Les voix intérieures qui lui parlaient étaient encore confuses ; sa correspondance le prouve. C'est ainsi qu'à l'embouchure d'un fleuve on ne distingue pas très exactement où finissent ses eaux et où commencent celles de la mer.

La transition fut de courte durée. L'année 1750 fut pour nous une année heureuse ; le 12 septembre, Bussy s'empara de Gingy et Nazer j. fut tué le 16 décembre. Quelques jours après la prise de Gingy, le 3 octobre, Dupleix écrivait une longue lettre à la Compagnie où il lui confirmait ses premières impressions au sujet des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

revenus qu'il espérait tirer de l'Inde ; ils augmenteront, disait-il, et seront plus que suffisants pour les dépenses du pays, en sorte que tous les fonds qu'on enverra d'Europe seront employés en entier au commerce. *(B. N. 9355. p. 173).*

Mêmes considérations exposées à Machault le 21 novembre :

« La Compagnie ne manquera pas de vous faire part des nouvelles acquisitions que les circonstances m'ont permis de faire pour elle. Elles sont considérables et lui font tout d'un coup un moins dans ses dépenses dont elle sera flattée. D'un autre côté je lui présente deux objets non moins importants. L'un [l'envoi de nouvelles troupes] ne peut avoir lieu qu'autant que vous voudrez bien y donner quelque attention, l'autre [empêcher une entente des Maures et des Anglais] dépend d'ici et les circonstances décideront de sa réussite.

En même temps que je lui présente un état de ses nouveaux revenus, je passe dans les dépenses une garnison d'au moins 1500 hommes blancs dans cette ville. L'utilité en étant visible et n'occasionnant pas une diminution dans les fonds de la Compagnie, j'ai lieu d'espérer que vous voudrez bien donner vos ordres pour que les choses soient mises sur le pied que je présente. C'est l'unique et vrai moyen de correspondre au but que vous vous proposez, Monseigneur, de pousser aussi loin que les autres nations le commerce en général. » *(B. N. 9355, p. 166).*

La politique de Dupleix est déjà mieux déterminée ; il n'y manque que la formule expresse de l'agrandissement territorial ; mais qu'est-ce que la cession de Mazulipatam et des aldées de Villenour et de Karikal si ce n'est un accroissement de notre domaine ? Si la formule n'est pas encore insérée dans un texte, elle est déjà écrite sur le sol de la colonie. Les bases théoriques et pratiques de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

politique de Dupleix sont donc nettement posées ; la consécration du verbe viendra plus tard.

On remarquera que dans ses lettres tant à la Compagnie qu'au ministre Dupleix donne l'assurance qu'il fera face à toutes ses dépenses avec les seuls revenus du pays ; il ne leur demande en retour qu'un renfort d'officiers et de soldats pour mettre nos affaires sur un pied solide. Le problème se posait donc pour la Compagnie de la façon suivante : pour réaliser la politique de Dupleix, il n'est pas nécessaire d'envoyer des fonds dans l'Inde, où l'on n'en demande pas ; il suffit d'envoyer des hommes, encore ne coûteront-ils rien.

La perspective était séduisante et Dupleix eut gagné sa cause si la Compagnie, dérogeant à ses traditions, avait approuvé les premières opérations engagées sans son assentiment et consenti à courir les risques de l'avenir. Mais on sait déjà qu'il n'en fut rien, et que loin d'encourager Dupleix dans ses grands projets, elle lui donna au contraire l'ordre plusieurs fois répété de conclure la paix et de faire cesser les troubles de l'Inde.

Il n'est pas sûr que la Compagnie crût absolument en ces ressources nouvelles qui lui arrivaient avec magnificence ; elle savait fort bien que, si l'état de guerre continuait, les contributions ne rentreraient pas ou rentreraient mal et que c'était elle qui en fin de compte risquait de supporter le poids des hostilités. Dupleix ne lui avait-il pas écrit le 3 octobre que depuis la prise de Mazulipatam c'était elle qui fournissait à toutes les dépenses de la guerre, à charge de remboursement par les princes indiens (*B. N. 9356, p. 53-70*).

Dupleix continua néanmoins quelque temps encore à représenter à la Compagnie qu'aucune dépense de guerre ne se ferait pour son compte et c'est encore l'assurance

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il lui donna au lendemain de la mort de Nazer jing, lorsqu'il confia 300 blancs et 2.000 cipayes à Bussy pour accompagner Muzaffer j. puis Salabet j. dans le Décan. Ces princes avaient pris l'engagement d'acquitter ou de nous rembourser toutes nos dépenses et ils avaient encore étendu le territoire de la Compagnie par de nouvelles concessions. Ainsi la Compagnie était légitimement fondée à croire ou à espérer qu'elle n'encourrait aucune responsabilité financière dans les affaires de l'Inde.

Cependant, tout en envoyant en France les tableaux les plus flatteurs de notre situation, Dupleix n'ignorait pas que par principe la Compagnie était hostile à ses projets et il craignait que, malgré nos victoires, elle ne le restât ; ses lettres et ses rapports avaient beau représenter les événements sous un jour favorable ; le fait brutal était là : la guerre continuait. C'est alors que, pour fortifier ses arguments, il crut devoir envoyer à Paris l'homme qui avait le plus contribué à lui assurer ses succès et que chacun honorait d'une estime particulière, le capitaine Prévôt de la Touche, le vainqueur de Nazer j. dans la journée du 16 décembre 1750. Qui pouvait mieux que cet officier faire valoir nos victoires, établir avec quelle facilité elles avaient été remportées, expliquer quels avantages certains nous avions recueillis et ceux que l'on pouvait encore espérer ? Mieux que des écrits ses paroles autorisées feraient comprendre à la Compagnie à quelle sorte d'ennemis nous avions à faire et quelle était leur faiblesse. Ainsi présentée, la politique de l'Inde ne devait faire naître aucune inquiétude, d'autant que les Anglais, déroutés par la rapidité de nos manœuvres, ne s'étaient pas encore ouvertement déclarés nos adversaires.

Prévôt de la Touche s'embarqua dans le courant de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

février 1751, quelques jours après le départ de Bussy pour le Décan. Ce n'était pas la partie la moins ardue et la moins ingrate de sa tâche que de faire admettre par la Compagnie la nécessité de cette nouvelle expédition ; manifestement ce n'est pas un programme de paix qu'il lui apportait. Bien que nous n'ayons pas d'autre indication sur cette mission que son but lui-même, nous pouvons cependant poser en fait que, selon toute vraisemblance, la Touche était chargé d'expliquer que tous les avantages qune nous avions acquis dans l'Inde n'ayant de valeur que par l'approbation que leur donnait le soubab du Décan, souverain éminent du Carnatic, il nous importait avant toutes choses d'asseoir et de maintenir son autorité, si nous voulions continuer à jouir de nos concessions. Autrement nous n'avions plus de bases juridiques ni politiques pour les justifier ni pour les conserver.

S'il faut en croire une lettre de Dupleix à son neveu du 15 février 1753, la Touche ne fut pas très convaincant : le petit bonhomme, disait-il dans cette lettre, a peu de lumières sur les pays de l'Inde ; il manque toujours d'une certaine hardiesse dans la conversation et à force d'être circonspect, il l'est trop. Pour tout dire, il sait mieux se battre que parler (*B. N. 9151, p. 37*). Mais vraiment le sort de la politique de Dupleix dépendait-il d'une plaidoirie plus ou moins bien ordonnée ? Les faits qui se passaient dans l'Inde avaient plus d'éloquence et la Compagnie comme les ministres étaient peu sensibles aux discours [1].

1. La Touche ne revit jamais l'Inde. Embarqué sur le *Prince*, au début de 1753, pour revenir à Pondichéry, il périt en mer avec presque tout l'équipage et tous les soldats embarqués, dans un incendie qui se déclara dans l'Océan Indien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans les mois qui suivirent le départ de la Touche, nous pouvons enfin saisir par un acte officiel comment dans la pensée de Dupleix, l'idée d'un agrandissement territorial s'était précisée et était devenue l'une des formules de sa politique. Louet, notre commandant à Mahé, lui demanda le 26 mars, s'il convenait d'accepter des propositions qui lui étaient faites par les rois de Nélisseram et de Colastry, en vue de leur fournir des soldats et des munitions en échange de la cession d'un certain territoire. Après avoir pris l'avis du Conseil supérieur, Dupleix répondit le 15 avril qu'il n'y avait pas à hésiter. Si réellement ces deux rois étaient disposés à nous donner quelque territoire et des facilités commerciales dans leur pays, il fallait leur fournir les armes et les munitions qu'ils demandaient. « Votre principale attention, écrivit-il à Louet, est d'avoir suffisamment de terrain et de revenus pour l'entretien de 3 à 400 hommes,... le commerce exclusif doit être une des principales clauses de l'accord. » (*A. C. C² 83, p. 49-80*).

Dupleix reçut dans le même temps les premières lettres de France dans lesquelles le ministre et la Compagnie, tout en le félicitant de ses succès de l'année 1749 — la prise de Gingy et la mort de Nazer j. étaient encore ignorées — lui recommandaient expressément de s'en tenir là et de conclure la paix. Il dut alors sentir qu'il jouait une très grosse partie, sans certitude de la gagner. Comme il était résolu à la pousser jusqu'au bout, il dut trouver de nouveaux arguments pour calmer les scrupules de la Compagnie. Ou plutôt ce furent toujours les mêmes ; ils consistaient essentiellement, sans dénaturer complètement les faits, à représenter que les troubles de l'Inde n'étaient que passagers, que nous ne rempor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions que des succès et qu'avec un peu, très peu de patience nous touchions au résultat. L'extraordinaire bonheur de Bussy ajoutait encore à ces illusions.

Cet optimisme était une force ; qui se lance dans une entreprise sans croire au succès est à moitié vaincu, mais était-ce bien d'une entreprise personnelle qu'il s'agissait ? L'Etat et la Compagnie y étant intéressés avaient droit de savoir très exactement ce qui se passait, ne fut-ce que pour prendre des résolutions réellement adaptées aux circonstances. Or Dupleix leur exposa rarement la situation telle qu'elle était ; il avait compté que la guerre se suffirait à elle-même avec les revenus des princes de l'Inde. Lorsque, par suite de la prolongation des hostilités qui ravageaient toujours les mêmes provinces, la source des contributions fut réduite, il ne voulut jamais reconnaître qu'il avait fait de faux calculs, et, alors qu'il était dans une situation financière très délicate, il s'obstina à ne demander à la métropole que des hommes et jamais de l'argent. Il craignait, en disant toute la vérité, que la Compagnie ne lui interdit brutalement de persévérer dans ses projets d'accroissement territorial et il espérait toujours qu'un succès décisif viendrait à son heure pour justifier son audace et mettre les directeurs devant un fait accompli qu'ils accepteraient de bonne grâce, et même avec reconnaissance.

Les Anglais n'avaient pas encore ouvertement pris parti contre lui, et, avec une naïveté qui déconcerte, il s'imaginait qu'ils observeraient toujours la même attitude, et que, retenus par l'état de paix qui régnait en Europe entre les deux nations, ils assisteraient dans l'Inde en spectateurs indifférents à nos conquêtes ou acquisitions. Une fois qu'ils furent entrés dans la guerre, il crut qu'ils seraient désavoués par leur souverain et, ce qui est plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grave, il sous-estima constamment leurs forces et la valeur de leurs hommes et de leurs chefs. Il sous-estima de même la résistance de Mahamet Ali. Pénétré de l'idée que nos adversaires seraient épuisés avant lui par la prolongation des hostilités, il ne cessa de représenter à la Compagnie que, malgré des succès passagers, ils en étaient réduits à la dernière extrémité et que le prochain courrier annoncerait certainement leur défaite totale.

Ces illusions faussèrent naturellement son jugement et influèrent dans une large mesure sur les observations ou renseignements qu'il envoya en France. Avec un mélange de bonne foi et d'artifice, il espéra faire impression sur la Compagnie et retarder son jugement jusqu'à l'épreuve décisive qui, à ses yeux, ne pouvait être que la défaite complète de l'ennemi.

Malheureusement pour lui, la Compagnie avait d'autres sources d'informations et de Pondichéry même, on lui écrivait, sous des inspirations diverses, qu'en réalité Dupleix n'édifiait qu'un château de cartes ; les bases n'en étaient nullement assurées. La contradiction de ces renseignements ne pouvait laisser la Compagnie indifférente, d'autant que les résultats annoncés par le gouverneur ne se produisaient pas.

La grande affaire d'où tout dépendait, était celle de Trichinopoly. Or, le 10 juin 1753, Dupleix écrivait que cette ville n'était plus défendue que par un reste de parti dont la défaite entière ne pouvait tarder et le 15 octobre suivant, la place résistant toujours, il exposait que l'armée de Mahamet Ali n'était qu'une armée délabrée et qu'un blocus suffirait pour obliger bientôt la garnison à se rendre.

C'était par ces exagérations et ces réticences que Dupleix trouvait le secret de soutenir en France sa répu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tation, est-il écrit dans le Mémoire pour la Compagnie (p. 76). Tant que les affaires se passèrent à peu près bien dans l'Inde, ces atténuations à la vérité n'eurent pas grande importance ; les résultats avaient raison contre la doctrine et l'on ne condamnait pas sans quelque regret une politique qui semblait procurer tant d'avantages matériels. Mais lorsque vinrent à partir de septembre 1751 les difficultés puis les revers : prise d'Arcate, défaite de Caveripacom, capitulation de Law, l'opinion en France fut de moins en moins disposée à accepter comme des vérités tous les récits qu'on lui faisait et elle se tint de plus en plus sur la réserve.

Il n'était pas besoin d'être à trois mille lieues de France pour se rendre compte par avance du mauvais effet que produiraient ces nouvelles et, si Dupleix ne perdit rien de son assurance et de sa confiance dans la victoire définitive, il éprouva néanmoins le besoin et même la nécessité de se défendre plus énergiquement et de mettre tout en œuvre pour convaincre la Compagnie et le ministère que ce n'étaient là que des malheurs passagers et qu'avec un nouvel effort militaire tout serait rétabli.

En dehors des arguments nouveaux qu'il développa et que nous verrons dans un instant, il ne jugea pas inutile d'associer pour ainsi dire à sa défense les hommes dont le crédit bien établi dans l'Inde pouvait avoir quelque écho en Europe ; or il n'y avait que Bussy dont l'avis put faire autorité ; ses triomphes passaient toute espérance. Dupleix lui écrivit le 28 juillet 1752, presque au lendemain de l'affaire de Sriringam, pour le prier de joindre ses efforts aux siens afin de convaincre, sinon la Compagnie trop bornée en ses conceptions du moins le ministère plus accessible au point d'honneur, de la gran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deur et de la solidité de leurs projets : l'heureuse issue de nos opérations dans le Décan ne compensait-elle pas largement nos revers dans le Carnatic ?

« Il convient, lui disait-il, que vous écriviez très fortement à M. le Contrôleur général et à la Compagnie et que vous vous étudiez beaucoup surtout avec le premier, qu'il soit piqué d'honneur sur la gloire du roi. Ne craignez pas de lui dire que la direction ne veut pas tout à fait connaître le résultat des opérations de l'Inde et qu'habituée à une certaine étendue de vues trop bornées elle ne se prête pas comme il faut à ce qui peut la rendre la plus florissante de toutes les compagnies, que de reculer à présent c'est se déshonorer pour toujours et perdre peut-être tous les avantages déjà acquis ; enfin employez votre rhétorique à faire sentir la nécessité de faire passer des forces considérables et que le seul moyen de s'inquiéter peu de la jalousie de nos ennemis est de nous mettre en état de ne les point craindre .» (*A. Vers. E. 3754*).

Par cet appel à Bussy, dont le nom était hier inconnu, mais dont les succès étaient retentissants, Dupleix espérait sinon convaincre complètement la Compagnie, du moins jeter le doute en son esprit et l'amener à penser qu'après tout le succès n'était pas impossible et que les Anglais eux-mêmes ne pourraient pas l'empêcher.

Mais des lettres ne valent pas une défense verbale surtout lorsque la cause est presque désespérée. Dupleix résolut donc d'envoyer en France une nouvelle mission pour représenter à la Cour l'état des affaires de l'Inde. Il songea d'abord à la confier à son neveu Kerjean, qui revenait du Décan ; mais la fatalité voulut que celui-ci fut obligé d'accepter momentanément le commandement de nos troupes dans le Carnatic et fut grièvement blessé à la bataille d'Archivac le 6 septembre 1752. Pendant plusieurs semaines, il fut entre la vie et la mort sans pou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir quitter Pondichéry. Le temps pressait, les bateaux aussi. Dupleix transféra alors à son beau-frère d'Auteuil la mission qu'il lui destinait.

Ce n'est pas que d'Auteuil se distinguât par de grandes qualités ; dans tous les commandements qu'il avait exercés il s'était montré inférieur à sa tâche. Mais depuis que Bussy était occupé au Décan, Dupleix n'avait aucun officier de distinction ou de valeur qu'il put lui substituer. Lieutenant-colonel depuis le 27 décembre 1751, d'Auteuil s'imposait par son grade, sans compter qu'il ne pouvait plus servir contre les Anglais, depuis qu'il avait été fait prisonnier à Valconde, le 9 juin 1752. Autant utiliser ses talents en France.

Pour le seconder mais en réalité pour le suppléer dans toutes les circonstances où il faudrait de l'entregent ou de l'activité, Dupleix lui adjoignit comme secrétaire un employé de la Compagnie, nommé Amat, dont l'esprit était plus varié, plus souple et plus subtil. Et de fait ce fut Amat qui fut l'âme de la mission. D'Auteuil était avant tout un paresseux qui se reposa avec complaisance sur le zèle et le dévouement de son secrétaire ; celui-ci eut toutes les corvées, depuis les rapports à rédiger jusqu'aux visites à faire aux ministres et aux directeurs.

Venu dans l'Inde en 1743 comme commis aux appointements de 800 livres sur la recommandation du ministre Maurepas, Amat fut à ses débuts un fort mauvais employé ; parce qu'il connaissait l'arabe et le persan, il demanda des situations au-dessus de ses capacités et ne voulut rien faire. Employé à Madras en 1747, il était mécontent de tout et il fallut le mettre aux arrêts pendant deux mois avant de le renvoyer à Pondichéry. Puis l'oubli se fit sur son nom. Sans doute, comme beaucoup d'autres employés assagis par l'expérience, avait-il pris une notion

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus exacte de ses devoirs. Ce fut lui qui spontanément vint faire ses offres de service à Dupleix pour accompagner d'Auteuil. Dupleix nous le peint alors comme un homme actif et laborieux et l'un des Français qui raisonnait le mieux sur les affaires de l'Inde ; ses connaissances sur le pays dépassaient de beaucoup celles des autres employés. Ses propositions furent acceptées.

D'Auteuil et Amat quittèrent l'Inde en octobre 1752. et arrivèrent à Paris le 18 juin suivant.

Leur but, tel que Dupleix l'indiqua dans une lettre à Bussy du 21 octobre 1752, était de « mettre le cœur au ventre à nos ministres qui ne verront pas avec satisfaction la conduite envers nous des Anglais ». (*A. Vers. 3754*). — En termes moins imagés, d'Auteuil et Amat devaient s'efforcer de retracer la conduite de nos concurrents comme une violation constante de la paix existant entre les deux nations, sans compter leurs mauvais procédés à l'égard de nos prisonniers. Afin de les tenir en échec et pour asseoir nos droits à la domination du Carnatic, où ils prétendent imposer Mahamet Ali, il importait de garder nos troupes dans le Décan, dont le souverain avait seul le droit de disposer de la nababie contestée. Tel était l'objet essentiel de leur mission.

Nous verrons un peu plus loin comment ils s'en acquittèrent ; il convient d'abord d'épuiser tous les moyens de défense que Dupleix employa dans l'Inde elle-même. Si sa force d'âme reste la même, les événements ne lui apportent pas un grand réconfort. Les Anglais n'ont pas profité de leur succès d'Archivac pour faire investir Pondichéry par leurs alliés, mais nous perdons Chinglepet et Coblon et nous restons cois dans nos limites, d'où nous n'osons pas plus sortir que les Anglais ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se hasardent à venir nous y attaquer. Ce serait l'immobilité parfaite si Dupleix ne préparait avec le Maïssour et avec les Marates les accords diplomatiques qui vont lui permettre au mois de janvier 1753 de reprendre lui-même l'initiative des hostilités. Il songe moins que jamais à conclure la paix. Comment va t-il expliquer ces événenements ?

Au lendemain de l'affaire de Sriringam et sans attendre le départ de la mission d'Auteuil, il eut été de son intérêt d'en informer aussitôt la Compagnie, dût-il, faute de vaisseau français à sa disposition, recourir à une voie étrangère pour faire connaître cette fâcheuse nouvelle. Il aima mieux garder le silence, sans se douter que les Anglais informaient leur compagnie par un courrier qui partit en juillet et arriva à Londres au début de janvier 1753. Dupleix lui-même ne s'expliqua qu'au mois d'octobre, lorsqu'un vaisseau français retourna en France. Bien qu'il vint à ce moment de subir de nouveaux échecs — défaite d'Archivac, pertes de Coblon et de Chinglepet — son assurance et sa confiance ne l'avaient pas abandonné ; tous ces malheurs n'avaient aucune importance ; un avenir prochain se chargeait de tout réparer.

Après un récit exact des événements, il ne craignait pas d'ajouter que si le ministère voulait le laisser faire, il saurait bien, en se servant des mêmes procédés que les Anglais, et sans qu'ils pussent se plaindre, détruire tous leurs établissements depuis Vizagapatam jusqu'à Devicotta *(Lettre aux syndics et directeurs du 15 octobre. A. Vers. E. 3749, f° 23-38)*.

Rien de particulier dans une lettre qu'il écrivit le même jour à Machault ; il se borne à lui parler du rétablissement des Danois au Bengale. Les affaires désagréa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bles sont passées sous silence. Mais telle est sa confiance en lui-même que loin de faire figure de pénitent, il se pose presque en accusateur de la Compagnie ; en une autre lettre adressée à son ami Savalette, et où il lui annonce la mission qu'il confie à d'Auteuil, il ajoute :

« Si on ne veut pas m'écouter, je prends congé de la Compagnie et de tout ce qui a rapport à elle. Il y a trop longtemps que je suis sa victime et je ne trouve chez elle que de l'ingratitude. C'est assez l'ordinaire de tout ce qui s'appelle compagnie où chacun ne regarde que son intérêt particulier. » (*Lettre du 12 octobre*).

A l'en croire, c'est la Compagnie qui était responsable du mauvais état de nos affaires et de tous nos revers dans l'Inde. « Dieu soit loué, écrivait-il encore à Godeheu le même jour, j'ai prévenu et nulle faute ne pourra m'être attribuée. » *(A. Vers. E. 3749, f° 47).*

D'autres lettres visant spécialement la mission d'Auteuil furent envoyées à ces mêmes dates au marquis du Châtelet, à Rouillé, au duc de Béthune, au duc de Gèvres et à d'autres personnes. Dupleix comptait sans doute beaucoup plus sur ses envoyés que sur ses lettres elles-mêmes pour faire entendre en France les paroles convaincantes qui endormiraient les méfiances.

Mais quand d'Auteuil et Amat furent partis, il lui fallut bien de nouveau se pencher sur son écritoire. Quatre mois s'étaient passés ; la guerre reprise le 1er janvier 1753 n'avait encore produit aucun résultat ; depuis six semaines nous étions arrêtés devant Trivady. Un courrier était en partance pour France à la mi-février. Le 15, Dupleix écrivit un grand nombre de lettres ; il en écrivit à la Compagnie, aux ministres, à sa famille et à ses amis. Toutes sont une justification de sa conduite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voyons d'abord celles qu'il adressa aux autorités dont il dépendait.

Celle aux directeurs est extrêmement longue, puisqu'elle ne contient pas moins de 28 feuillets *(A. Vers. E. 3749, f° 57-84)*. Elle répondait à sept lettres de la Compagnie allant du 22 avril 1751 au 1er janvier 1752, c'est-à-dire correspondant à une époque où celle-ci vivait encore sur la certitude des succès et l'espoir d'une paix prochaine.

Tout en se plaignant de n'être pas assez secondé, Dupleix déclarait vouloir rester dans l'Inde pour continuer son œuvre. Afin de s'assurer la jouissance des revenus concédés, il lui fallait encore 2000 hommes. Il défendait au surplus l'ensemble de son œuvre qui n'avait d'autre but que la gloire du roi, mais il la défendait avec une sorte d'indifférence, comme si personne ne la menaçait. Sa lettre est l'exposé ordinaire des affaires courantes de la colonie et touche aux questions les plus diverses, sans préoccupation exclusive pour celles du Carnatic.

Dans une lettre beaucoup plus courte, du 15 mars, il écrit aux mêmes directeurs que les affaires avec les Anglais prennent une meilleure tournure ; il espère annoncer bientôt que tout s'est terminé à notre avantage. *(A. V. 3749, f° 93)*.

Et cependant il est toujours arrêté devant Trivady et Trichinopoly résiste victorieusement au Maïssour. Depuis le 1er janvier, Anglais et Français restent sur leurs positions respectives. Rien ne justifiait un pareil optimisme : Trivady ne succomba que le 7 mai et sa chute n'eut aucune action sur la suite des événements.

Ses lettres à Machault et à Silhouette n'ont aucun caractère particulier ; au premier il adresse un long rapport de Moracin et des lettres de Bussy, justifiant son action

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tant à la côte d'Orissa que dans le Décan ; quant au second, il le renvoie à sa lettre générale à la Compagnie. Nul souci de défense personnelle directe.

On trouvera une tout autre note dans celle qu'il écrivit à son ami Montaran. Celle-ci n'étant pas en principe destinée à la publicité, Dupleix s'y exprime plus librement ; son tempérament agressif reparaît. Comme on pouvait s'y attendre, il n'est pas tendre pour ceux qui ne partagent pas ses sentiments et qui, dit-il, tiennent des discours peu réfléchis. Par une anticipation de la doctrine qu'il devait exposer à la Compagnie en son mémoire du 16 octobre suivant, il justifie la politique d'agrandissement qui doit porter nos ventes à 50 millions ; en la pratiquant il n'a fait que profiter des circonstances, qui pourrait l'en blâmer ? Mais laissons-le lui-même exposer ses arguments.

Après quelques lignes d'ordre privé, Dupleix passe au commerce de la Compagnie. Loin de diminuer les envois de marchandises d'Europe, qui ne sont que de 400.000 rs., il faut au contraire les augmenter d'autant, au moins pendant deux ans :

« C'est l'unique moyen d'arriver au but que l'on se propose, de pousser les ventes jusqu'à 50 millions. Le bénéfice de ces ventes sera presque entier, puisque près de 6 millions de livres de revenus couvriront à ce que je crois, toutes vos dépenses tant dans l'Inde qu'en Europe... Comme cette opération est faite sous vos aspirations, vous devez en faire connaître toute l'importance et engager que l'on agisse en conséquence, sans vous arrêter aux discours peu réfléchis que bien des gens tiennent sur ces affaires sans en connaître le fonds ni peut être savoir de quoi il est question. Je pense bien que ces acquisitions immenses sont au delà de la portée de bien des gens et qu'ils en sont frappés au point de ne savoir qu'en dire, mais si cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

surprise est le seul motif qui les font agir et parler, il ne faut pas s'y arrêter mais aller au fait et craindre peu que la jalousie des voisins en soit excitée, — autre raison que l'on fait semblant d'adopter pour montrer au public que l'on n'a point d'autres raisons de trouver à redire à des revenus si nécessaires à une compagnie de commerce ; mais ne pourrait-on pas au contraire penser que ces zélés qui mettent cette jalousie en avant le sont plus pour ces mêmes voisins que pour leur patrie ? Que de choses à dire et à examiner sur cet article, ainsi que sur bien d'autres dont mes lettres font voir tout le faux et que tout bon patriote sentira comme vous et moi. Il est véritablement assez singulier que je sois obligé de combattre mes compatriotes pour tout le bien que je leur ai procuré et pour prouver qu'ils parlent plus en faveur de l'ennemi commun que pour la patrie [1]. Ceci fait un phénomène assez singulier et il serait fâcheux qu'il fut glissé dans nos annales... »

« Je prie M. David [gouverneur de l'Ile de France] d'expédier en toute diligence une frégate en France pour faire part des événements heureux [2] qui avaient succédé aux premiers et des nouvelles acquisitions qu'ils avaient procurées à la nation. Vous voyez au moins par ce détail qu'il n'a pas tenu à moi que vous ne fussiez bien informé sur les faux bruits que nos ennemis avaient même répandus ici. Je crois que l'on ne veut pas s'apercevoir qu'il est de l'intérêt de l'ennemi à chaque arrivée de vaisseaux de faire courir des bruits qui puissent servir à soutenir leurs actions qui ne se soutiennent que par ces sortes de manèges, dont ils sont presque toujours les dupes. Il faut avouer qu'ils se remuent un peu mieux que nous sur toutes ces matières que nous donnons trop facilement dans les pièges qu'ils nous tendent. »

1. Même idée dans une lettre au ministre d'Argenson, du 17 janvier précédent : « Je trouve beaucoup de contradicteurs chez ceux qui devraient me seconder, puisque c'est pour eux que je travaille et non pour moi. Le roi pourrait y suppléer d'un seul mot ; sa gloire y est intéressée. » (*B. N. 9151, p. 56*).

2. Ces événements heureux étaient la libération du territoire de Pondichéry et les accords conclus avec les Marates et le Maïssour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans ses lettres à la Compagnie dont Montaran peut prendre connaissance, Dupleix ne cesse de dire : Beaucoup de marchandises, beaucoup de revenus. Voilà ce qu'il présente et si l'on avait eu un peu plus de confiance en ses opérations, l'on eut eu une cargaison de plus. « Je regarderai toujours comme un prétexte qui ne fait pas honneur à la nation que celui de craindre d'exciter la jalousie d'une nation qui n'a pas pour nous une même politique, qui au contraire affecte un mépris que je trouve très déplacé à leur place. »

On paraissait croire que ses opérations politiques l'empêcheraient de donner tous ses soins au commerce ; par les cargaisons qu'il vient d'envoyer, la Compagnie peut se rendre compte aujourd'hui qu'elle est dupe de sa méfiance. Ah ! si le bien de l'Etat pouvait l'emporter sur les considérations particulières, à quels résultats n'arriverait-on pas ? Dans la dernière guerre, la Compagnie aurait pu succomber sans le zèle déployé par Montaran ; quand à lui, Dupleix,

« J'avais pour vous seconder profité des occurrences et trouvé un moyen plus simple de couvrir et les dépenses d'Europe et celles de l'Inde par des moyens dont je connais toute la simplicité et qui sont les seuls qui peuvent empêcher notre compagnie de tomber dans de nouvelles abîmes... La Compagnie de Hollande ne se soutient que par ses ressources de l'Inde ; elle ne les doit qu'à la guerre ; celle-ci me les a présentées pour la nôtre ; j'ai profité des circonstances et je n'eus jamais pensé qu'elles eussent été si avantageuses pour nous. Certainement je ne crois pas que l'on pût se flatter d'avoir jamais une perspective de six millions de revenus dans ces pays qu'une poignée de monde suffit à garder. Le roi et la nation me sauraient bien mauvais gré si j'avais refusé de pareils avantages. Que la Compagnie sente tout ce qu'il lui plaira à ce sujet, je n'en aurai pas moins rendu des services essentiels et réduit l'Anglais à perdre une branche de commerce considérable par nos acquisitions autour de Mazulipatam et autres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lieux. Que l'on dissimule comme je le propose et vous verrez à quoi je les réduirai si on veut me laisser faire. »

Pour contrecarrer les Anglais et les Hollandais, il est bon de favoriser les Danois dans le Bengale. Il serait également à souhaiter que le roi de Prusse voulut que sa Compagnie établit aussi son commerce au Bengale...

Dupleix n'a pas cherché la guerre ; ce sont ses ennemis qui l'ont voulu ; elle s'est retournée contre eux. Ainsi, malgré la Compagnie et ses compatriotes, la Providence a voulu lui fournir les moyens d'assurer à la nation un revenu certain et immuable et des retours qui ne lui coûteront rien. Peut-on le blâmer d'avoir profité de la rage de ses ennemis ?...

Ici, Dupleix abordait la question plus délicate des récompenses auxquelles il estimait avoir droit. On sait qu'il n'était pas insensible à la vanité ; les titres même sans profit avaient pour lui beaucoup d'attrait. Or il jugeait qu'on ne tenait pas assez compte des services qu'il avait rendus. On récompense, disait-il, quelqu'un pour ce qu'il a fait et non pour ce qu'il fera. On ne veut sans doute le récompenser qu'autant qu'il aura fait une paix solide, mais en lui donnant cette perspective,

« on a eu assez bonne idée de moi pour ne point me croire capable de trahir mon devoir, ma patrie et mon roi, pour obtenir par une paix fâcheuse et déshonorante une récompense qui a lieu de flatter et qui deviendrait cependant le prix de la honte et du joug si j'étais capable de l'acquérir de cette façon. Permettez-moi donc, Monsieur, de vous dire que j'aime mieux mon passé et que mes sentiments d'honneur et de probité ne se démentiront jamais pour obtenir des récompenses qui ne seraient que les fruits de la honte de ma nation. »

... « Si mes sentiments ne conviennent point à la Compagnie, elle est la maîtresse de choisir quelque autre qui plus complaisant pour la direction ne songera qu'à ses intérêts propres et abandonnera ceux de la nation. Une fois déchargé d'un poids qui devrait m'accabler si la Providence ne me donnait des forces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour le soutenir, je verrai de loin les suites heureuses ou fâcheuses de mon absence : je ne serai point du tout jaloux qu'un autre fasse mieux que moi ; je n'ai pour système que le bien de la patrie ; de quelque côté qu'il puisse venir je suis enchanté et je gémis du mal qui lui arrive... »

Dupleix se plaint encore du ton peu décent des lettres adressées au Conseil de Pondichéry et qui émanent de « quelqu'un qui a pris son éducation au milieu des flots ; son style sent trop le marin [1]. » Les directeurs n'en sont pas responsables ; ils signent sans lire. (*A. C. C² 84, p. 125-131.*)

En toutes ces lettres il n'est pas plus question de demande d'argent que dans celles de 1749 et de 1750 et l'on sait pourtant quelle était la détresse financière de Dupleix ; pour faire face à ses opérations militaires il avait dû avancer près de trois millions de ses fonds personnels et emprunter quatre millions à ses parents ou amis. Mais cette détresse, il s'obstina à ne pas la faire connaître à la Compagnie, qui put ainsi toujours rester sous l'impression rassurante de ses premières déclarations. Par contre il ne cessa de lui représenter qu'il avait besoin de renforts militaires et il les fixait à 2.000 et même 2.500 hommes. Comme, sans lui accorder tout ce qu'il demandait, la Compagnie augmenta chaque année ses effectifs, Dupleix en fut amené à conclure que, sans approuver sa politique et même en la condamnant expressément, elle le couvrait d'une façon implicite en lui donnant les moyens de la soutenir et de la développer, et qu'il était par conséquent en droit de compter sur son appui militaire et de se plaindre de l'insuffisance des renforts qu'elle lui envoyait : de là à rejeter sur elle la responsabilité de ses échecs, il n'y avait qu'un pas à

1. C'est sans doute Duvelaër qu'il entend désigner par ces mots : Duvelaër avait navigué dans l'Inde et en Chine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

franchir et ses dernières lettres officielles prouvaient bien que c'était sur ce terrain qu'il entendait se défendre et au besoin l'attaquer.

On trouvera les mêmes sentiments dans d'autres lettres qu'il écrivit à la même époque à des membres de sa famille et à plusieurs de ses amis. Dans ces lettres plus encore que dans celle à Montaran, il s'y laisse aller au mouvement naturel de son caractère. Et l'on a quelques aperçus nouveaux et inattendus des affaires de l'Inde :

Sera-t'on assez bête *(sic)*, écrit-il à Saint-Georges le 20 janvier, pour lui refuser les 2.000 hommes de renfort qu'il demande pour maintenir notre situation dans l'Inde ? Qu'on lui donne du monde et il répond de la victoire partout, mais tant qu'il n'aura que des gens de mauvaise humeur et des jeunes gens avides et sans expérience, il ne se charge point des événements.

Depuis la mort de son frère, il n'a plus personne à Paris pour défendre ses intérêts. Certes, il est assuré des bontés de M. de Noailles et il croit aussi aux bonnes intentions du garde des sceaux Rouillé, mais après le crime qu'on lui a fait d'avoir entretenu plusieurs ministres de l'affaire de la Bourdonnais à Madras, il n'ose plus s'adresser à d'autres qu'aux commissaires du roi qui ont une inspection directe sur la Compagnie et c'est pourquoi il a envoyé d'Auteuil en France.

Il serait bien utile qu'il put revenir lui-même pour faire comprendre certaines choses qui ont évidemment lieu de surprendre, mais il faut que les affaires soient assez tranquilles et il en serait ainsi « depuis longtemps si ce n'était l'avarice des employés de la Compagnie d'Angleterre qui, pour remplir leurs bourses, ont bouleversé tout ce pays. J'ai mis au jour leur conduite ; ils n'ont pu y répondre. Mes compatriotes y verront le joug

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que l'on a dessein de nous imposer et jugeront en même temps si je dois m'y prêter. » *(B. N. 9151, p. 24-26).*

Cette idée du joug anglais le tracasse et l'obsède, soit qu'il y crut sincèrement, soit qu'il y vit, pour faire adopter sa politique, un moyen facile d'éveiller l'amour-propre national contre l'ennemi héréditaire.

C'est encore ce sentiment qui prévaut dans une lettre à Brignon du 15 février :

« La conduite des Anglais est toujours poussée au delà des bornes. Si on veut me croire et me laisser faire, je les réduirai autant qu'ils méritent. Je ne puis vous dire combien je suis changé, il faut une santé de fer pour y résister. » *(B. N. 9151, p. 28-29).*

Une lettre à la Garde Jazier, de la même date, n'est qu'une récrimination contre l'abandon dans lequel le laisse la Compagnie :

« Depuis ce temps, lui dit-il, [c'est-à-dire depuis quelques succès antérieurs à l'échec de Trichinopoly], quelques ténèbres ont été répandues sur la gloire que la nation avait acquise et ce n'est qu'à ma fermeté et à la protection divine que je dois le rétablissement de cette gloire... Les Anglais n'ont rien oublié pour nous asservir ; ils croyaient y être parvenus lorsque la face des affaires a changé. Si j'avais été secondé du côté de l'Europe comme j'avais lieu de l'espérer, tout serait remis dans son état, mais certaines façons de penser des plus fausses possèdent la direction...

« Vous la connaissez mal pour penser qu'elle m'enverra deux vaisseaux armés en guerre et beaucoup de troupes. Sa lésinerie sera cause de notre perte, si elle n'y prend pas garde pour la suite. Elle ne m'a envoyé que deux vaisseaux qui sont le *Centaure* et le *Prince* ; le premier est arrivé et parti en octobre ; je ne sais où est l'autre[1]. Le *Bristol* a paru ici par hazard en

1. On sait que le *Prince* fut brûlé en mer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

octobre ; je l'ai expédié tout de suite avec une cargaison complète et je me sers d'un vaisseau de l'Inde pour lui en porter une plus considérable. Il m'en restera encore une en magasin et voilà comme cette direction sait tout opérer. Elle m'a envoyé 600 soldats qui ne sont qu'un ramassis de gueux et d'enfants ; 100 bons soldats les battront en toute occasion. (*B. N. 9151, p. 29-30.*

Les lettres à sa famille, quoique peu nombreuses, — du moins celles qui ont été conservées — achèveront de nous éclairer sur les pensées intimes de Dupleix et naturellement c'est la Compagnie qui a tous les torts à son égard ; elle est trop bornée pour comprendre sa politique et elle ne sait pas récompenser ses services.

Trois lettres surtout méritent d'être citées et analysées, l'une à sa belle-sœur Madame de Bacquencourt, l'autre à l'aîné de ses neveux et la troisième enfin à M. de Savalette de Magnanville, qui n'était pas, il est vrai, apparenté à Dupleix, mais dont la fille Charlotte ne devait pas tarder à épouser le second de ses neveux.

Ce sont surtout des griefs particuliers qu'il expose à sa belle-sœur, comme pour soulager son cœur ulcéré. Dupleix a rêvé de devenir maréchal de camp ; il a même fait faire des démarches très pressantes pour obtenir ce titre militaire qui plus que tout autre flattait son amour-propre ; or les ministres ont tiré prétexte des fausses nouvelles répandues par les Anglais pour ne pas le lui accorder.

« Comme si, écrit Dupleix, les services passés ne méritaient de récompense qu'autant que ceux qui les suivent répondent aux précédents. Ces seigneurs me font bien de la grâce de me croire capable d'arranger si bien les choses qu'elles ne pourront point être sujettes à quelques catastrophes. Dieu seul a ce pouvoir ; je suis homme, ainsi sujet à supporter le bien et le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mal de cette vie comme le reste des hommes. On ne veut de moi que des miracles. Combien n'en ai-je pas présenté et que faut-il encore ? L'injustice se manifeste dans cette façon de penser, mais ne fera aucun effet sur moi, de quoi l'on peut être très certain. » (*B. N. 9151, p. 30-31*).

Il exprimait à l'aîné de ses neveux des sentiments de même nature et portait sur les directeurs des jugements dépourvus de toute bienveillance.

Nul ne faisait plus mal qu'eux : Godeheu lui-même ne pouvait s'empêcher de lui en marquer sa mauvaise humeur. Les cabales dans la direction aboutiront certainement à la ruine de l'édifice. L'avidité de ces seigneurs ne s'accorde guère qu'avec la crainte d'exciter la jalousie des voisins. « Je crois que leur crainte à tous est que le roi, informé des revenus immenses que j'ai fait acquérir à la Compagnie, ne s'empare des colonies, ne se charge de leur conservation et de leur entretien et ne réduise la Compagnie à son commerce, qui deviendrait plus avantageux pour elle. Il est certain que les revenus de l'Inde, tous frais et entretiens défalqués, donneraient au roi au moins quatre millions de revenus net et quitte. » *(B. N. 9151, p. 33-34)*.

En écrivant ces lignes inspirées par la mauvaise humeur, Dupleix ne se doutait guère qu'il formulait le programme de la colonisation contemporaine où l'Etat se borne à administrer les affaires générales d'une colonie, en protégeant le commerce, mais sans être intéressé dans ses opérations. Quant à prêter ces vues au gouvernement d'alors, ni le roi ni ses ministres n'y songeaient, au moins pour l'Inde.

Avec Savalette, nous revenons à des opinions moins brutales. Dupleix ne le connaissait pas personnellement ; il savait seulement que c'était un ami ou plutôt un protec-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teur de son neveu et qu'il convenait de le ménager. Pourvu en juin 1749 de la charge de garde du Trésor royal, Savalette ne jouissait sans doute pas à la cour d'une extrême influence, mais il était de ces hommes à qui leur fortune permet parfois de se faire entendre et même de se faire écouter [1]. En le prenant en quelque sorte pour confident, Dupleix escomptait vraisemblablement des indiscrétions. Ils étaient d'ailleurs en correspondance régulière : en 1752, Savalette n'avait pas écrit moins de huit lettres à Dupleix, dont sept de recommandations : la dernière était du 16 novembre.

Celle de Dupleix n'était qu'une réponse, mais quelle réponse ! C'est aux expressions près, le programme qu'il a développé le même jour à Montaran et ce sont aussi les mêmes conclusions ; pour conserver les revenus fixes que la Compagnie vient d'acquérir, il faut qu'elle envoie dans l'Inde 2.500 hommes de troupes.

« Je comprends à merveille, lui écrivait Dupleix, qu'une compagnie de commerce ne doit en aucun temps faire la guerre, mais combien d'exceptions cette règle n'emporte-t-elle pas avec elle ! Si celle de Hollande avait pensé de même, serait-elle parvenue au point de grandeur où nous l'avons vue et qu'elle ne doit qu'à la guerre et à sa constance à supporter avec fermeté les circonstances fâcheuses qui l'ont souvent mise à deux doigts de sa perte. Je sais ; il y a longtemps que j'ai lieu de m'apercevoir que les vues de ceux qui dirigent la Compagnie ne sont pas fort étendues et qu'ils oublient facilement dans quel état l'ancienne compagnie s'est trouvée réduite ; rien n'était plus misérable. Ils ont également oublié celui où s'est trouvé la nouvelle au commencement de la dernière guerre. Les arrangements que l'on a pris pour la rétablir un peu n'ont point eu

1. « L'or et l'argent ont été ses dieux et il ne les a pas acquis sans bassesse. » *(Lettre de Dupleix à Choquet du 9 novembre 1753. B. N. 9151, p. 109).*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'effet que l'on attendait et l'on est encore obligé d'avoir recours à d'autres moyens qui ne seront pas plus efficaces, parce que les dépenses de l'Inde, de Lorient et de Paris absorbent toujours la plus forte partie des bénéfices, de sorte qu'avec le dividende qu'on voudrait bien pouvoir augmenter non pour un plus grand bien, mais pour jeter de la poudre aux yeux, on fait tout ce qu'il faut pour faire tomber plutôt le capital de l'action. C'est pour ne point tomber dans cet inconvénient que je n'ai rien épargné pour parvenir à couvrir les dépenses de l'Inde et même d'Europe en faisant obtenir à la Compagnie un revenu de plus de six millions dans ces parties qui jusqu'à présent ne lui coûtent pas un sol, puisque les premières dépenses ont déjà été remboursées et que celles faites depuis qui sont bien modiques le seront incessamment sans toucher à ses revenus. Pour la conservation de tout cela, je demande 2500 hommes de plus que ce que nous avons. Vous m'avouerez que toute guerre qui sera toujours dans ce goût enrichira toujours toutes les compagnies de quelque espèce qu'elles soient. Ce ne sont donc que de faux raisonnements que l'on présente et que bien des gens ne peuvent se persuader que j'ai fait de tels miracles, qui à la vérité auront toujours lieu d'étonner ceux qui ne seront parfaitement informés... » Dupleix a donc « trouvé le moyen d'assurer le dividende et par conséquent le repos des familles qui y mettent leurs espérances et vivent de ce revenu. Si ce point était bien présenté dans tout le vrai aux actionnaires, je recevrais autant de bénédictions de leur part qu'ils m'en ont donné pour la conservation de Pondichéry. » (*B. N. 9151, p. 34-36*).

Au ton de cette lettre il est aisé de voir qu'elle était moins destinée à persuader Savalette, déjà convaincu, qu'à tâcher par son intermédiaire de porter la foi dans des consciences plus inquiètes. Les pièces que lui montreraient d'Auteuil et Amat et qu'il pourrait faire voir à son tour devaient seconder cette œuvre de propagande.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme ces deux envoyés étaient également recommandés à de très hauts personnages du royaume, et qu'ils étaient auprès d'eux porteurs des mêmes instructions, on peut affirmer sans hésitation que Dupleix comptait beaucoup plus sur leur action directe que sur l'effet de sa propre correspondance. C'était en somme leur voyage qui dans la pensée de Dupleix devait décider de l'avenir de ses projets. Voyons comment ils s'acquittèrent de leur mission.

---

§ 2. — La mission d'Auteuil et les mémoires d'Amat.

Partis de Pondichéry au mois de novembre 1752, ils étaient encore à l'Ile de France le 16 janvier suivant. Amat travaillait à trois mémoires en faveur de Dupleix, espérant ainsi prouver à la Compagnie qu'il était bon à tout autre chose qu'à copier un livre ou tenir des comptes dans un bureau. Ses appréciations sur les conseillers de l'Ile, quoiqu'étrangères à notre sujet, sont trop curieuses pour que nous ne les reproduisions pas :

« Les conseillers de ce pays, écrivait-il à Dupleix, sont de gros seigneurs ; ils commandent chacun en particulier aux habitants, à la troupe, enfin à tout ; quant aux affaires, je pense qu'ils n'en ont d'autres que celle d'être remplis d'eux-mêmes toute la journée. » (*B. N. 9152, p. 66-71*).

Enfin le *Bristol*, qui les ramenait en France, mit à la voile le 22 janvier[1] ; il arriva à Lorient le 15 juin ; et le 18, d'Auteuil et Amat étaient à Paris. Ils furent l'un et

1. Le gouverneur David, que venait remplacer Lozier-Bouvet, s'embarqua sur le *Centaure*, le 10 février.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'autre très bien reçus par les neveux de Dupleix en sa maison de la rue des Capucines qu'ils occupaient et Amat, qui n'avait que de maigres ressources, y fixa sa résidence. Mais il ne leur fallut pas beaucoup de temps pour se rendre comple qu'ailleurs ils n'avaient à espérer ni bienveillance ni sympathie. L'affaire de Sriringam connue dans tous ses détails depuis le mois de mars, était encore présente à toutes les mémoires, on comprenait difficilement qu'après un événement aussi malheureux la guerre continuât. L'obstination de Dupleix paraissait un effet de l'orgueil plutôt que de la raison. Ainsi que l'expliqua Savalette à Dupleix lui-même en une lettre du 11 novembre :

« L'on ne veut pas de la guerre faite par une compagnie de commerce ; l'on en craint les suites. Notre position avec les puissances de l'Europe et l'esprit de paix de notre monarque qui aime à rendre l'Europe tranquille, tout a fait craindre les semences de la guerre. On en redoute même les avantages dans l'Inde et dans les autres parties du monde où nous avons des établissements. Vous avez été entraîné malgré vous dans les querelles des puissances de l'Inde ; vous avez cru en bon français en devoir profiter pour prendre une supériorité sur vos rivaux. Tout autre que vous pensant et pouvant agir aussi fortement aurait tout fait pour réussir de même, mais l'on est ici pour d'autres raisons dans un principe tout différent. C'est sur la volonté du ministre et sur l'aveu du public qu'il faut se règler. MM. d'Auteuil et Amat n'ont entendu que le cri de paix pour une compagnie de commerce... » (*B. N. 9150, p. 228-234*).

Que répondre à ce cri général ? La tâche était d'autant moins facile que les ministres et la Compagnie étaient secrètement d'accord pour envoyer dans l'Inde un commissaire chargé d'y rétablir la paix, et qu'une mis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sion fonctionnait déjà à Londres avec Duvelaër pour trouver avec la Compagnie d'Angleterre les bases d'un accommodement. Les ministres et la Compagnie ne refusèrent point d'entendre les raisons que d'Auteuil et Amat étaient chargés de leur développer au nom de Dupleix, mais ce fut avec la plus grande méfiance qu'ils lurent les deux mémoires qui leur furent présentés, l'un le 30 juin et l'autre le 14 juillet.

Le premier mémoire est ainsi libellé :

« *Mémoire présenté à la Compagnie le 30 juin 1753, tendant à faire voir à la Compagnie l'agrandissement de ses établissements, leur revenu, l'augmentation de son commerce et l'intérêt qu'elle a à soutenir ses conquêtes en mettant des forces auprès du seigneur Salabet j. souba du Décan, dont elle tient toutes les possessions qu'elle a actuellement dans l'Inde, possessions qui lui ont été confirmées par les firmans de l'empereur Mogol.* »

Avant d'entrer dans le détail des établissements et des revenus de la Compagnie, Amat, véritable auteur du mémoire, donne une idée générale de la soubedarie du Décan et de la province d'Arcate, en faisant observer que cette province n'a pas d'existence politique propre en dehors de la soubedarie du Décan. La preuve en est que lorsque le gouverneur Dumas obtint la frappe des monnaies à Pondichéry, c'est le soubab du Décan qui lui en accorda le firman.

Au moment où Dupleix prit le gouvernement, la Compagnie était gênée par :

les présents immenses qu'elle était obligée de faire au nabab d'Arcate et autres gouverneurs ;

les droits que ces nababs ou gouverneurs tiraient des marchands qui fournissaient les toiles dont la Compagnie formait ses cargaisons ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les douanes que ces gouverneurs avaient auprès de nos limites.

Par suite de la politique de Dupleix, la Compagnie a obtenu deux avantages essentiels, l'agrandissement de ces établissements et l'augmentation de son commerce ; d'où pour nous la nécessité de soutenir le soubab du Décan, qui nous les a accordés.

a) *Agrandissement de notre territoire.* — A Pondichéry, ces concessions nous ont donné, avec sept ou huit lieues de pays, 240.000 liv. de revenu annuel. La possession des aldées de Villenour, Valdaour et Bahour nous permet en outre d'avoir sous la main des ouvriers pour fabriquer sous notre contrôle et à l'abri de toute attaque, des toiles peintes, bleues ou blanches. Nous avons aussi des terres à riz pour nourrir la colonie.

Les revenus de Mazulipatam s'élèvent à 1.197.000 rs. La Compagnie possède là quarante lieues de pays, où se fabriquent une foule de mouchoirs et de toiles. Mazulipatam n'étant qu'à soixantes lieues de Golconde, il sera plus facile d'y développer le commerce avec cette ville. De plus, nous ne paierons pour nos marchandises aucun droit d'entrée ou de sortie, et nous ferons au contraire payer toutes marchandises étrangères entrant dans les quarante lieues de pays que nous possédons. Ce n'est pas tout ; il vient chaque année de l'empire mogol 4 à 5.000 bœufs pour acheter du sel ; ces bœufs apportent du blé, précieuse ressource en cas de disette.

Les revenus du territoire sont suffisants pour assurer l'entretien de nos troupes et des fortifications indispensables ; encore faut-il que l'on donne à Dupleix les hommes dont il a besoin.

b) *Augmentation du commerce de la Compagnie.* — Depuis 1720 jusqu'aux concessions faites à Dupleix, la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Compagnie ne faisait à la côte Coromandel que deux chargements de 800.000 francs chacun ; elle peut aujourd'hui en faire dix, dont huit de toiles de la côte Coromandel, une de poivre de Mahé, une de café de Moka, et davantage si elle le désire. Jadis elle envoyait dans l'Inde pour son commerce 5 millions de francs ; avec les revenus qu'elle tire maintenant du pays, il suffit qu'elle en envoie deux.

c) *Nécessité de soutenir Salabet j.* — Mais pour conserver ces avantages il est absolument nécessaire de soutenir Salabet j. qui nous les a concédés. Il est d'autant plus indispensable d'agir ainsi que Salabet j. accepte de payer jusqu'à 2.000 hommes pour assurer sa sécurité et celle de ses états. Ces secours non seulement consolideront notre situation dans le Décan, mais ils la fortifieront dans toute l'Inde et notamment auprès du Mogol qui nous a confirmé toutes les concessions de Salabet j. Si la Compagnie ne soutient pas ce prince et n'envoie pas de renforts à M. de Bussy, elle doit s'attendre à voir tomber un édifice dont la ruine sera plus dangereuse que l'élévation n'a procuré d'avantages.

Ces secours ne seraient pas inutiles même et surtout en cas de guerre européenne ; les communications peuvent alors être coupées avec l'Inde, mais qu'importe si nous y avions déjà des troupes suffisantes pour tenir tête aux Anglais. Les revenus que la Compagnie retire de ses domaines l'indemniseraient amplement de toutes les dépenses auxquelles elle pourrait être entraînée. « Notre commerce ne souffrirait que du retardement des vaisseaux ; Salabet j. nous fournirait des fonds pour nos cargaisons ; l'abondance régnerait dans la colonie. »

« Ce mémoire, conclut Amat, ne traitant que des établissements de la Compagnie dans l'Inde, j'aurai l'hon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

neur de lui en présenter un second par lequel elle verra les motifs de la guerre et les raisons qui ont empêché de faire la paix. » (*A. C. C² 84, p. 51-57*).

Dans ce second mémoire, dont une note marginale résume l'objet en ces mots : « *Services importants rendus par Dupleix à la France et à la Compagnie des Indes* », Amat, donnant suite aux conclusions de son premier rapport, se propose de faire voir l'envie qu'a toujours eue Dupleix d'avoir la paix dans l'Inde, les actes d'hostilité du gouvernement d'Arcate qui l'ont forcé à lui faire la guerre, les raisons qui l'ont empêché de conclure la paix et de ne point retirer ses troupes d'auprès de Salabet j.

Ce mémoire est divisé en cinq articles.

1er Article. — *De la conduite que Dupleix a tenue depuis qu'il commande dans l'Inde.*

Nommé en 1731 au Bengale, il s'y rend la même année, y trouve partout l'insubordination et le commerce languissant ; en peu de temps il remet tout en ordre. Nommé à Pondichéry en 1741, il rejoint son poste en 1742. Il se met d'abord en mesure de fortifier cette ville malgré les ordres contraires de la Compagnie ; — celle-ci reconnaissant au surplus un peu plus tard qu'il avait bien fait de contrevenir à ces ordres. Lorsque la guerre eut été déclarée avec l'Angleterre en 1744, il pourvut à tout ; tous les mois on était aux expédients pour la paye des troupes ; la Compagnie sans argent, sans crédit, était menacée d'une ruine certaine, personne ne voulait lui prêter de l'argent ; refusant les billets du Conseil supérieur, on prêtait seulement à Dupleix, qui avança la plus grande partie de ses biens et fut sur le point de vendre son argenterie et ses bijoux pour soutenir nos établissements.

Après la prise de Madras, celle de Goudelour eut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

achevé la perte des Anglais sans Anaverdi kh., gouverneur d'Arcate, qui les aida de son argent et de ses troupes. N'ayant pas plus d'hommes qu'il ne fallait pour la conservation de Pondichéry, Dupleix fit la paix avec les Maures.

Les dépenses faites pour les fortifications de Pondichéry et pour l'entretien de nos troupes avaient tout absorbé. Combien de fois les garnisons des comptoirs ne menacèrent-elles pas de passer à l'ennemi, si la paye manquait ! Dupleix soutint tous nos établissements de son crédit et de son argent. Un discours prononcé en 1748 à l'assemblée générale des actionnaires prouve assez combien on appréciait ses services. C'est à Dupleix seul qu'on doit le salut de Pondichéry. Anaverdi kh. avait rejoint son fils Mahamet Ali avec un corps de cavalerie pour s'unir aux Anglais. Si ceux-ci se fussent alors emparés de notre ville, ils n'y eussent certainement pas laissé pierre sur pierre ni un habitant.

Les avantages ultérieurs que Dupleix retira de cette politique procurent aujourd'hui à la Compagnie un revenu de 3.578.155 livres.

ARTICLE 2. — *De l'envie que Dupleix a toujours eue d'avoir la paix dans l'Inde et des moyens dont il s'est servi pour y parvenir.*

Si Dupleix eut été aussi disposé à la guerre que le prétendent ses ennemis, il n'eut pas en 1744 proposé un traité de neutralité au gouverneur de Madras ; en 1745, il n'eut pas reçu à Pondichéry le nabab d'Arcate et en 1747, il n'eut pas fait la paix avec lui.

Lorsqu'en 1749, les Anglais firent la guerre au roi de Tanjore, Dupleix ne vint pas à son secours malgré les engagements pris par Dumas.

Vers ce même temps, les Anglais s'emparèrent aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

environs de Madras et de Goudelour de différentes aldées, comme Ponnamally, le Grand Mont, St-Thomé, sans autres raisons que leurs convenances. Muzaffer j. demanda à Dupleix des troupes pour reprendre ses terres ; Dupleix les refusa en alléguant qu'il était en paix avec les Anglais. « Vous avez une belle occasion de vous servir du droit de représailles, lui répartit ce seigneur, puisque les Anglais, à la vérité habillés en Maures, le jour de la retraite de M. d'Auteuil [le 5 avril 1750] ont chargé vos troupes jusque dans vos limites. » Dupleix ne bougea pas.

ARTICLE 3. — *Motifs de la guerre. — Dupleix a-t-il eu tort ou raison de l'entreprendre ? Avantages qu'il a procurés à la Compagnie.*

Malgré un traité conclu en 1745 par lequel Anaverdi kh. et Dupleix s'engageaient mutuellement à ne commettre aucun acte d'hostilité l'un contre l'autre, ce nabab investit Madras que nous occupions, retint comme prisonniers avec constantes menaces de mort Gosse et Kerjean envoyés vers lui pour rétablir la paix, fit changer de religion à 12 prisonniers français, porta secours aux Anglais dans notre entreprise sur Goudelour, et leur vint encore en aide au moment du siège de Pondichéry.

Sur ces entrefaites, Nizam oul Moulk étant mort et Nazer j., son fils, s'étant emparé du trône et concilié un parti considérable par ses largesses, le Grand Mogol conféra l'investiture du Décan à Muzaffer j. Celui-ci entreprit de soutenir ses droits en commençant l'attaque du Décan par le sud, c'est-à-dire par le Carnatic. Anaverdi kh. sollicita alors l'appui de Dupleix, en le priant d'oublier le passé et en lui jurant une alliance indissoluble. Dupleix refusa, d'abord parce que Muzaffer j. était l'héritier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

légitime, ensuite parce qu'il n'était pas fâché de pouvoir enfin punir l'homme qui n'avait cessé de combattre la Compagnie dans l'Inde et qu'il espérait « fonder sur les ruines de ce gouverneur l'agrandissement de nos établissements et de nos revenus, deux moyens sûrs pour l'augmentation de notre commerce. » Il promit donc son concours à Muzaffer j., qui nous faisait des propositions avantageuses et lui envoya d'Auteuil avec 400 soldats européens et 1.000 cipayes. Celui-ci se mit en marche le 14 juillet 1749, rejoignit peu de temps après Muzaffer j. et gagna la bataille d'Ambour où Anaverdi kh. fut tué, tandis que son fils Mahamet Ali se retirait à Trichinopoly. Muzaffer j., en récompense, laissa Dupleix maître de disposer à son gré de la province du Carnatic. Dupleix en profita pour augmenter le territoire de la Compagnie aux environs de Pondichéry, de Karikal et de Mazulipatam.

Pour contrecarrer notre influence, les Anglais s'adressèrent à Nazer j. et le décidèrent à envahir le Carnatic. Ils lui envoyèrent en ambassade le major Lawrence avec des présents. Dupleix envoya d'Auteuil contre lui ; mais à la suite de la trahison de quelques-uns des officiers de Muzaffer j. qui étaient de connivence avec ceux de Nazer j., et d'une mutinerie de 13 de nos propres officiers, d'Auteuil dut se retirer à Pondichéry avec ses 900 européens et environ 2.000 cipayes, poursuivis par 60.000 cavaliers et 300 anglais habillés en maures.

Ce fut une retraite de courte durée. D'Auteuil se remit en marche au mois de juin et battit deux fois Mahamet Ali, bien que ce prince eut été secouru par les Anglais et par des renforts de Nazer j. A la suite de la seconde victoire, il s'empara de Gingy, « qui est sans contredit la ville la plus forte de l'Inde. » La goutte l'obligea de ren-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trer à Pondichéry, laissant le commandement des troupes à de la Touche.

Instruit par ses espions de la misère et de la discorde qui régnaient dans l'armée de Nazer jing, de la Touche l'attaqua. Nazer j. fut tué. Muzaffer j., rétabli dans ses droits, vint à Pondichéry. Le bon ordre et la tranquillité eussent dès lors régné dans le Carnatic, sans la haine et la jalousie des Anglais, qui mirent tout en œuvre pour soutenir le rebelle Mahamet Ali.

Muzaffer j. ayant sollicité le concours des troupes européennes, Dupleix lui donna Bussy au lieu de d'Auteuil, qu'il préféra garder auprès de lui en cas de conflit avec les Anglais. Bussy réalisa d'ailleurs au-delà de toute espérance la confiance de Dupleix. Quelques jours après son départ de Pondichéry, Muzaffer j. était tué et remplacé par Salabet j. « Ce seigneur qui ne doit qu'à nos troupes la tranquillité de ses états a augmenté de beaucoup le domaine et les privilèges de la Compagnie. »

Ayant donné ses instructions à Bussy pour le Décan, Dupleix ne pensa plus qu'à pacifier la province d'Arcate, toujours troublée par le rebelle Mahamet Ali, « troubles qui ne sont survenus que de la supériorité des Anglais qui ont fait passer dans l'Inde un nombre considérable de troupes. Ne peut-on pas ajouter que les échecs que nous y avons eus ne doivent être attribués qu'au peu de secours qu'on y a envoyé? »

Article 4. — *Raisons qui ont empêché Dupleix de faire la paix après l'échec de Trichinopoly.*

Après l'échec de Trichinopoly, nos forces étaient inférieures à celles des Anglais. Pour se conformer aux ordres qu'il avait reçus de retirer ses troupes du Décan, Dupleix fit des propositions de paix aux Anglais ; mais le 6 août 1752, le gouverneur de Madras écrivit à Dupleix

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'elle ne pouvait se faire que par le rétablissement de Mahamet Ali dans la nababie d'Arcate. Il eut été honteux de souscrire à cette condition. Dupleix « a pensé qu'il était plus sage d'attendre des secours, non pour continuer la guerre, mais pour faire une paix solide et avantageuse qui le laisse jouir tranquillement d'un revenu de 3.578.155 liv. et des privilèges qui lui ont été accordés, revenus dont on peut conclure que la guerre n'a pas été onéreuse et n'a été faite que pour le bien du commerce. »

Article 5. — *Raisons qui ont empêché Dupleix de retirer ses troupes d'auprès de Salabet j.*

Malgré les ordres reçus, Dupleix n'a pas retiré ses troupes d'auprès de Salabet j. pour deux motifs :

S'il l'eut fait, c'eut été un acte d'ingratitude envers un homme qui avait comblé les Français de bienfaits. Pour se venger, il n'eut pas manqué de rétablir Mahamet Ali dans ses états et ce dernier, ami des Anglais, leur eut cédé les aldées que nous possédions autour de Pondichéry. Quelle eut été alors notre situation ? Les Anglais avaient d'ailleurs si bien compris les avantages qu'ils retireraient d'un abandon par nous de la cause de Salabet j. qu'ils lui avaient proposé un secours de 2.000 hommes. Or, sans la protection de Salabet j., la Compagnie ne peut faire son commerce non seulement avec avantage, mais encore avec tranquillité ; il est donc nécessaire que nous soutenions ce prince.

En second lieu, si nous abandonnions Salabet j., on perdrait Mazulipatam et avec cette ville, chef de la communication du Décan et même de l'empire mogol, on perdrait le commerce des draps, du cuivre, du fer, du plomb, etc., sans compter 1.100.000 liv. de revenus que cette province procure à la France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le mémoire se termine :

1°) par une lettre du gouverneur de Madras à Salabet j., où il l'assure de la fidélité de Mahamet Ali, vainqueur de Chanda S. Si Salabet j. veut céder aux Anglais Ponnamally, S' Thomé et Divy, les Anglais lui donneront 2.000 hommes qui l'aideront en toute circonstance. Les Anglais demandent enfin à Salabet j. à céder à un autre qu'aux Français le pays qui s'étend entre Thevenapatam et Pondichéry.

2°) par une lettre de Salabet j. à Dupleix, en réponse à la précédente. En lui faisant part des propositions anglaises, Salabet j. lui dit qu'il a toujours confiance dans la France et dans la sincérité des sentiments de Dupleix, mais il ajoute que le contingent de Bussy est bien faible et qu'il est temps qu'arrivent des renforts.

« M. Dupleix a donc eu raison, conclut Amat, de ne pas retirer les troupes qui sont auprès de lui sans avoir informé la Compagnie des inconvénients qu'il y avait à le faire et d'attendre à ce sujet de nouveaux ordres de sa part, conduite qu'elle approuvera sans doute puisqu'elle ne tend qu'au bien de ses affaires. » (*A. C. C² 84, fol. 4-14*).

On aura pu remarquer que dans ces deux mémoires, dans le second surtout, d'Auteuil et Amat glissent avec légèreté sur les événements du Carnatic et qu'ils s'efforcent surtout de convaincre la Compagnie de la nécessité de ne pas abandonner le Décan d'où Dupleix tirait les principes de son pouvoir, qui étaient avant tout des principes de légitimité. On sait déjà que leurs arguments qu'appuyaient à vrai dire les succès indiscutables de Bussy, triomphèrent auprès de la Compagnie. Au moment où ils lui furent présentés, elle était résolue à faire les plus grands sacrifices pour la paix et paraissait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

décidée à se dégager de Salabet j. ; après les avoir lus, non seulement elle n'abandonna point le soubab, mais elle se décida encore à faire passer 2.000 hommes dans l'Inde. Amat et d'Auteuil furent moins heureux lorsqu'ils voulurent parler du Carnatic ; ils ne parvinrent pas à tranquilliser les esprits toujours alarmés par la guerre qui menaçait de s'éterniser. Les lettres qui arrivaient de Pondichéry continuaient d'inspirer les craintes les plus fortes ; loin de les atténuer, des Français revenus de l'Inde les exagéraient encore par leurs propos ; même les personnes les plus favorables à Dupleix élevaient des critiques au sujet du commerce qui périclitait ; les plus hostiles s'attaquaient à sa fortune. La Bourdonnais, qui vivait encore, avait tout un parti qui s'efforçait de tirer une vengeance éclatante des déboires de Madras, et ce n'était pas un ennemi méprisable ; il fit perdre à Dupleix l'appui du maréchal de Noailles, qui l'avait toujours soutenu. Interrogés à fond par les Ministres et par la Compagnie, reçus plusieurs fois dans les bureaux où ils purent s'exprimer librement, d'Auteuil et Amat furent fort peu écoutés ; leurs déclarations étaient tenues pour suspectes ou trop intéressées. D'Auteuil fut reçu par le roi, comme un homme qui s'était distingué dans l'Inde, mais non comme l'avocat de Dupleix ; le monarque fort attaché à la paix ne se souciait pas de provoquer des raisons pour entretenir la guerre.

Le crédit d'Auteuil et Amat, si modeste qu'il ait été, cessa tout à fait à l'automne avec la curiosité d'abord attachée à leur mission. D'Auteuil s'en alla en province faire quelques voyages d'agrément ; quant à Amat, la Compagnie le trouva trop remuant pour le laisser retourner dans l'Inde et il dut rester à Paris où il engagea mala-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

droitement, en se couvrant du nom de Dupleix, une opération commerciale un peu équivoque.

---

§ 3. — Le Mémoire du 16 octobre 1753.

Les mémoires d'Amat, œuvre d'un fonctionnaire sans autorité personnelle, n'ont d'intérêt ni de valeur que parce qu'ils révèlent exactement la pensée de Dupleix et l'on voit que pour celui-ci le règlement des affaires de l'Inde dépendait autant d'un solide établissement au Décan que de la possession même du Carnatic.

Cependant, par toutes les lettres qu'il continuait à recevoir de la Compagnie et des ministres, il pouvait se rendre compte qu'on était de moins en moins disposé à approuver ses projets et à lui faire personnellement crédit ; tout le monde, même ses amis, même sa famille, lui demandait instamment de faire la paix. Ce fut pour lui une déception amère de se sentir si mal compris de ses compatriotes ; l'avenir qu'il leur représentait était si lumineux dans son esprit, si radieux, si éclatant en lui-même. Pourquoi ces craintes, ces hésitations, ces terreurs ? Il ne nous le dit pas, mais on peut supposer que les raisons profondes de grandeur et de magnificence qui avaient peu à peu pénétré son esprit, lui parurent incomprises en France plutôt qu'elles n'y étaient réellement condamnées. Comme il allait l'écrire fort justement, n'y a-t-il pas des idées qui ne naissent qu'avec les circonstances et qu'on rejette aussitôt si elles se présentent avant l'heure opportune ? Ayant lui-même profité fort habilement des hasards de la fortune, il pensa que le lent travail qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'était fait en son esprit n'était peut-être pas commencé en France : les traditions s'y opposaient. N'était-ce pas alors son devoir, autant pour se justifier que pour donner à son pays la gloire et la richesse, de lui faire comprendre par un exposé méthodique quelles étaient ou devaient être ses véritables destinées ? Puisqu'il n'avait convaincu personne en exposant à différentes reprises que les revenus de nos nouvelles concessions suffiraient à couvrir les frais de la guerre et serviraient même à alimenter notre commerce, c'est que sa démontration n'avait été ni assez logique ni assez doctrinale. Peut-être aussi l'idée directrice de sa politique n'était-elle pas encore arrivée dans son esprit à pleine maturité. Mais maintenant que l'expérience avait clairement établi combien il était facile de dominer les Indiens, on serait blâmable de ne pas profiter de leur faiblesse. C'est cette conviction, appuyée par l'expérience, que Dupleix va essayer de faire partager à la Compagnie.

Avant 1749, on se contentait d'occuper à la côte quelques points plus ou moins importants, mais qui tous coûtaient fort cher par la nécessité de répartir les frais généraux de défense et d'administration sur un territoire peu étendu ; la théorie que s'est formée Dupleix est que ces mêmes frais ne seront guère plus élevés dans un domaine plus vaste, tandis que les revenus croîtront dans des proportions conciliables. Mahé, Karikal, Chandernagor, Pondichéry lui-même, enfermés dans des bornes trop étroites avec des ressources modiques, ont toujours coûté à la Compagnie plus que le produit des ventes à Lorient ne lui a rapporté ; qu'on brise ces cadres étriqués et de partout il viendra des richesses nouvelles qui ne coûteront que la peine de les rassembler.

Cette théorie sur laquelle repose en partie la colonisa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion moderne était alors trop nouvelle pour ne pas provoquer d'abord de l'étonnement puis de la résistance ; exposée en détail elle n'avait convaincu personne, formulée en corps de doctrines, elle arriva trop tard pour modifier les résolutions prises tant par les ministres que par la Compagnie. Lorsque le mémoire qui l'exposait parvint en France, Godeheu était embarqué pour l'Inde depuis plusieurs mois, et les espoirs de Dupleix appartenaient à un cycle révolu... ou plutôt elles appartenaient à l'avenir.

Ce mémoire, qui porte la date du 16 octobre 1753, était adressé à la Compagnie. Mais résolu, cette fois, à convaincre, Dupleix désirait être lu par beaucoup de monde et pour que la publicité du mémoire fut certaine, il en avait adressé une copie à d'Auteuil et à Amat et une autre à son neveu, avec prière de lui donner le plus grand retentissement. Le mémoire était en réalité un manifeste par lequel il espérait agir sur l'opinion, sur celle de la cour tout au moins. Il convient donc de l'analyser avec quelque détail.

Il débute ainsi :

« La diversité des sentiments dans lesquels je vois que sont mes compatriotes et même les personnes chargées de la régie de la Compagnie des Indes sur ce qui se passe dans l'Inde m'oblige de mettre au jour des vérités qu'une longue expérience m'a présentées et dont je vais faire voir l'évidence. Ces vérités sont :

que toute compagnie de commerce, quelle qu'elle soit, ne peut se soutenir par le simple bénéfice de son commerce, qu'il lui faut un revenu fixe et assuré, surtout lorsqu'elle a de grands établissements à soutenir ;

que toute compagnie doit éviter autant qu'il lui est possible l'export des matières d'or et d'argent. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Portugais n'ont été puissants qu'autant qu'ils ont trouvé dans le pays des revenus fixes et assurés ; mais lorsqu'ils eurent perdu ces revenus et notamment après la prise de Basseïn, leur autorité tomba. Les secours mêmes qu'envoyait le Portugal ne faisaient que précipiter la ruine, par la nécessité de nourrir des hommes pour lesquels il n'y avait pas d'argent. Ces hommes étaient au surplus des fainéants et d'un entretien aussi inutile que les moines, lesquels n'ont pas peu contribué à la décadence des Portugais dans l'Inde.

Les Hollandais, qui se sont élevés sur leur ruine, n'ont dû également leur puissance qu'au revenu fixe que leur donnaient leurs possessions de Java, Sumatra, les Moluques, Ceylan. Ce revenu consiste essentiellement dans le commerce des épices qui leur rapporte cent pour un et compense toutes les pertes du commerce en Europe. Sans ce commerce, les Hollandais seraient ruinés par les vols, incendies, naufrages et autres accidents.

Les succès des Hollandais attirèrent les Anglais en Extrême-Orient, mais ils ne purent s'établir dans les îles de la Sonde, grâce aux procédés des Hollandais qui ne voulaient pas de partage. La compagnie nouvelle fondée au XVIII[e] siècle a réussi, parce que le Grand Mogol lui a accordé l'exemption des droits dans tout son empire ; néanmoins elle n'a pas de revenu fixe ; la dernière guerre l'a épuisée ; son crédit est à bout ; elle ne se maintient en Europe que par l' « illusion » (on dirait aujourd'hui bleuff) laquelle tire à sa fin. « Il faut absolument que sa décadence s'annonce ; sa conduite dans l'Inde depuis la paix n'en laisse aucun doute. »

« Ces deux exemples sont d'autant plus frappants que nous étant présentés par les situations actuelles des deux compagnies des Indes qui ont le plus d'éclat, ils prouvent sans réplique la nécessité d'un revenu pour toute compagnie de commerce qui a de grands établissements à soutenir et à faire, des pertes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

considérables à essuyer et des frais immenses à supporter ; ils prouvent aussi que les bénéfices simples des ventes ne peuvent suffire à couvrir tant d'objets et que tôt ou tard les compagnies les plus opulentes qui n'ont que ce bénéfice absorbent entièrement les capitaux. »

L'ancienne Compagnie des Indes, fondée par Colbert, a succombé parce qu'il lui manquait un revenu fixe et un commerce exclusif, et la société sous-fermière de Saint-Malo n'a pas mieux réussi pour les mêmes motifs.

La nouvelle compagnie fondée en 1719 s'est annoncée d'abord avec éclat et même elle a créé quatre établissements nouveaux : Mahé, Karikal, Yanaon et Patna, mais que valent ces établissements ?

Mahé est mal choisi et coûte cher. On a conclu en 1742 avec certains princes du pays une paix dont les conditions ne peuvent s'exécuter. Le poivre qu'on y achète revient au poids de l'or. Ce comptoir si chargé n'a aucun revenu qui puisse couvrir la plus modique dépense.

Karikal ne vaut pas mieux. Jusqu'en 1750, cet établissement a coûté 1.019.000 rs. et en a rapporté 286.769. Son commerce est nul.

Yanaon a suffi comme modeste comptoir, mais depuis que ses chefs ont eu l'idée d'en faire un établissement considérable par des dépenses superflues, il a perdu tous ses avantages. De 1735 à 1750 il a coûté 400.000 rs.

A Patna, nous ne louons qu'une maison. Le commerce des draps qui viennent d'Europe serait lucratif si les marchandises de retour, quoiqu'achetées à bon compte, n'étaient grevées à la descente du Gange de droits de toutes sortes dans les différentes localités. « Ainsi l'on peut dire de ce comptoir comme de tous les autres qu'il a sa bonne part dans la diminution des bénéfices des ventes en Europe. »

Pondichéry et Chandernagor étaient eux-mêmes dans un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

état lamentable en 1719 et il a fallu pour les relever des dépenses considérables que le commerce ne couvrait pas. En 1732. Chandernagor n'avait encore qu'un revenu de 8.000 rs. et celui de Pondichéry n'a jamais dépassé 25.000 pagodes.

Les comptoirs de Cassimbazar, Balassor, Mazulipatam, Calicut, Surate, Moka et Dacca n'avaient aucune sorte de revenus et étaient au contraire exposés à des avanies fréquentes et à des dépenses inutiles ; ils ne rapportaient à la Compagnie que par le bénéfice des ventes.

Le sort de l'Ile de France est lié à celui de l'Inde. Dupleix y a vu partir les premiers colons en 1722. Depuis on y a fait des dépenses considérables, mais sans revenu correspondant. L'île est un ver rongeur, nécessaire pourtant. Les dépenses de Bourbon sont moins grandes, mais les bénéfices sur les cargaisons de café suffisent à peine à payer les frais d'armement.

Le commerce du Sénégal ne doit pas être fructueux pour la Compagnie, puisqu'elle a résolu d'en rétrocéder la plus forte branche.

Le port de Lorient, remis à la Compagnie lui a coûté comme amélioration et comme entretien des frais énormes.

Les dépenses d'administration à Paris ne doivent pas être compensées par les bénéfices des ventes : on doit prendre sur le capital ou faire des emprunts.

Que l'on calcule encore les pertes des vaisseaux, les avaries sur les cargaisons, les retards dans l'arrivée d'un ou deux navires et l'on achèvera de se rendre compte de toutes les causes qui diminuent les bénéfices du commerce maritime.

Dupleix fait suivre ces observations de quelques réflexions sur le commerce de la Compagnie et sur sa situation actuelle.

La concurrence dans l'Inde entre les différentes nations européennes a pour double conséquence l'augmentation des prix d'achat et la diminution de la qualité des produits. L'avantage est à celle qui peut supporter le plus facilement les différences ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

or c'est la compagnie de Hollande, parce que seule elle a un revenu fixe, constant et abondant.

La Compagnie n'a aucun intérêt à développer un commerce excessif de l'Inde en France, parce que les marchandises que notre pays vient aujourd'hui lui acheter et qu'on revend dans de bonnes conditions s'aviliraient si on en jetait trop sur le marché ou se détérioreraient si on les gardait en magasin. L'Angleterre joue gros jeu dans le commerce de Chine en achetant à tout prix des cargaisons de thé. Une telle façon d'agir ne peut que précipiter sa décadence. Dans l'Inde, la France ne peut espérer le monopole d'aucune partie du commerce ; il faut s'y résigner et se contenter des bénéfices actuels. Dès lors qu'il y a partage, les bénéfices cessent ; l'exclusivité seule peut les soutenir.

Les grandes dépenses que l'on a faites jusqu'à ce jour dans l'Inde et celles qui sont encore nécessaires pour développer nos établissements auront pour résultat, si l'on n'a pas un revenu fixe, d'absorber le capital même de la Société et de ruiner les actionnaires. Dans la dernière guerre, Dupleix n'a pu maintenir la situation de la Compagnie que par son crédit personnel. Avec un revenu fixe, « les chefs de son administration dans l'Inde ne se trouveront plus à la veille de mettre la clef sous la porte et de congédier les troupes et les employés. Ils n'auront pas le chagrin d'entendre les propos les plus fâcheux les uns que les autres et des officiers dire sans honte : point d'argent, point de Suisses. Il faut avoir vu ces situations pour les bien connaître ; je me donnais bien de garde de les détailler en Europe ; je n'y donnais que des espérances qui ont eu leur entier effet. »

Autres considérations : la Compagnie ne peut envoyer que difficilement des fonds dans l'Inde, ce qui prouve que son capital n'est pas assez élevé ou qu'il est très ébréché ; quelle qu'en soit la cause, l'envoi diminué, les retours le sont égale-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment et par conséquent les bénéfices ; d'où absorption définitive du capital à un moment donné. Donc nécessité d'un revenu fixe ; or ce revenu ne pouvant être obtenu exclusivement par le commerce, il faut le chercher ailleurs.

A la poursuite de ce but, il ne faut pas craindre la jalousie des autres nations. Ainsi que le dit le proverbe, il vaut mieux faire envie que pitié. Pour développer leur commerce, les autres nations ne se préoccupent pas de la jalousie de la France. Une nation qui fait la loi à toute l'Europe ne doit pas seulement rester spectatrice du progrès des autres ; elle doit tout à la fois ne pas tenir compte des jalousies du dehors ni de l'indifférence au dedans.

Mais, dit-on, une compagnie de commerce ne doit songer qu'à faire venir des ballots de marchandises et nullement à faire la guerre. C'est entendu, mais si la Compagnie de Hollande avait raisonné de cette façon, si elle n'avait pas fait des guerres utiles, où seraient aujourd'hui ces ballots de marchandises ? C'est ainsi que Dupleix a été amené à faire dans l'Inde des guerres plus profitables que les circonstances ne permettaient de l'espérer. Dans ces guerres, non seulement « on a acquis des biens permanents, mais même les frais ont été acquittés ; ceux que l'opiniâtreté de ses adversaires occasionnent encore le seront aussi et le revenu augmenté. Ainsi, « dans un pareil cas, la guerre convient à une compagnie, lorsqu'elle lui procure, sans frais de sa part que quelques avances dont elle est remboursée, une consistance qu'elle n'avait jamais eue, à laquelle elle ne devait point s'attendre et qui peut rendre la nôtre la plus puissante de celles qui subsistent en Europe. »

N'expédier que des marchandises, comme le voudrait la Compagnie ! mais avec le système de concurrence qui existe, qu'on en expédie peu ou beaucoup, c'est la ruine pour elle. Ce n'est que par un revenu fixe qu'on peut parer au danger d'un avilissement des prix résultant d'envois excessifs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix termine cette première partie de son mémoire par de très courtes considérations sur le crédit. Certes le crédit peut soutenir pendant quelque temps une compagnie et il soutient certainement aujourd'hui celle d'Angleterre « que les pertes et les événements n'étonnent point », mais en France où le caractère est tout différent et où l'on n'a point la fermeté des autres nations, le crédit ne peut avoir de résultat utile que pour une courte durée. « En général, conclut Dupleix, le crédit, tel qu'il soit, ne sert qu'à précipiter plus tôt les compagnies qui sont forcées d'en faire usage ; les intérêts avec le temps absorbent et capital et bénéfice ; ainsi cette ressource ne peut servir que pendant un temps et à faire apercevoir la faiblesse ou la diminution du capital. »

En une seconde partie, Dupleix se propose d'établir que « toute compagnie de commerce doit éviter l'exportation des matières d'or et d'argent hors du royaume. C'est, dit-il, une maxime depuis lontemps établie que plus ces matières sont communes dans un État, plus il est florissant et plus il est en état de fournir aux subsides et aux besoins de l'État. »

Lorsqu'on fait du commerce avec l'étranger, l'or qu'on y exporte en revient sous une forme quelconque, au moins en partie ; mais avec l'Inde, nos laines et nos dorures ne suffisent pas ; il faut envoyer de l'argent qui ne revient pas. Pour diminuer cet envoi, il faut dans la colonie un revenu fixe, constant et abondant. Si la Compagnie avait ce revenu, elle pourrait ne faire passer dans l'Inde que les produits de nos manufactures. « Quel objet satisfaisant ne présente point ce calcul et combien de millions de plus en espèces en France, en même temps qu'un grand nombre de ballots vendus à l'étranger en feront peut-être entrer autant sans être obligé d'en faire sortir. » La production de nos manufactures étant limitée et la concurrence s'en mêlant, on pourrait même avec un revenu fixe dans l'Inde y

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

acquérir les marchandises du pays sans recourir à nos produits d'Europe.

Jusqu'à ces dernières années, l'occasion de se procurer ce revenu ne s'était pas présentée ; elle en a été fournie par la dernière guerre, qui rapporte cinq millions de revenus annuels à la Compagnie et aurait dû lui en rapporter dix, si Dupleix avait été mieux soutenu et avait reçu de France les secours nécessaires. Les hommes qu'on lui a envoyés ne valent rien. Il lui faut des troupes pour conserver et développer son œuvre, qui rencontre encore en France des indifférents et même des ennemis, mais ne tardera pas par ses résultats à convaincre même les plus mal intentionnés.

Ici Dupleix dénombre le revenu de nos nouvelles acquisitions qui, d'après lui, s'élèveront en 1754 à 1.478.000 rs. ou même 1.873.441, d'après les évaluations du Décan. Encore ces chiffres doivent-ils être au-dessous de la vérité. D'autre part Pondichéry rapporte 300.000 rs., Karikal 160.000 et Bengale 120.000. Puis Dupleix conclut :

« Ce n'est point ici le lieu de dire ce qu'il faut faire pour conduire à leur perfection de si beaux commencements. Il me suffit dans ce mémoire de prouver que cette nécessité bien comprise et parfaitement réfléchie a du exiger de moi que je profitasse des occasions que les occurrences m'ont présentées. Je serais criminel si je ne l'avais point fait et je ne l'ai fait qu'après avoir réfléchi que je ne pouvais rendre un service plus essentiel à ma patrie. Je serais trop heureux d'avoir préféré les pensées, les inquiétudes, les travaux, les risques de tout mon bien à un repos qui m'était dû, si l'on veut bien se persuader que je n'ai eu d'autre point de vue que celui de tout sacrifier au bien de ma patrie, à la gloire du roi et à l'honneur de la nation, en assurant pour longtemps la tranquillité de toutes les familles qui sont intéressées au progrès d'une Compagnie dont les ris-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ques et les dépenses sont immenses et plus que suffisants pour l'anéantir. » (*A. C. C² 84, fol. 18-35*).

•

C'était une politique nouvelle, tout au moins en ce qui concernait l'Inde. En Afrique, nous nous en tenions au commerce de la côte, qui ne comprenait guère que le trafic des esclaves ; aux Antilles, nous occupions tout le territoire, mais c'était dans un cadre strictement limité par la mer et d'une faible superficie ; au Canada et en Louisiane, nous nous étendions, il est vrai, à l'infini dans l'intérieur des terres, mais c'était dans des pays presque sans population et en déshérence. Dans l'Inde, au contraire, nous avions devant nous un pays immense, une population nombreuse, un commerce établi et une civilisation fort ancienne. S'attaquer à ce bloc était vraiment une idée nouvelle qui ne pouvait venir qu'à l'esprit d'un homme connaissant depuis longtemps la péninsule et escomptant la mollesse de ses habitants. En Europe, cette masse, dont les récits des voyageurs avaient fait connaître toute la valeur, ne pouvait pas ne pas faire illusion et c'est pourquoi Dupleix, acculé en quelque sorte par la nécessité, crut devoir informer ses contemporains par un document précis et circonstancié que, du moment où les pays d'Europe se croyaient le droit d'imposer leur autorité aux nations les plus faibles, l'Inde était une proie facile, séduisante et qu'il serait tout à fait absurde de ne pas saisir et conserver.

Sûr d'arriver à son but si la Compagnie voulait enfin ouvrir les yeux à l'évidence, Dupleix n'était nullement décidé à souscrire à une paix quelconque, qui eut privé la nation de tous ces avantages. Aussi, dans une autre lettre du même jour, 16 octobre, adressée au ministre Machault,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui exposait-il que, malgré les ordres reçus, il n'avait pas voulu faire la paix et ne pouvait encore y consentir actuellement. Il venait de recevoir une lettre de ce ministre datée du 19 février 1753, dans laquelle celui-ci, informé depuis plusieurs jours de la capitulation de Law et de la continuation des hostilités après ce douloureux événement, lui exprimait tout son mécontentement. Dupleix lui répondit que les ordres qu'il avait reçus ne l'avaient pas laissé indifférent. Pour s'y conformer, il avait déjà écrit à Saunders le 18 février 1752 une lettre restée sans résultat. Après l'affaire de Trichinopoly qui lui paraît avoir été fort exagérée, il n'eut pas mieux demandé que de faire cesser les troubles, mais il ne pouvait y arriver qu'en concluant une paix déshonorante ; or il n'a pas voulu envisager cette éventualité. Mais laissons sur ce point délicat la parole à Dupleix lui-même ; nul ne saurait être le meilleur avocat de sa politique :

« Certainement la paix que l'on eût pu faire alors eut été aussi déshonorante et peut-être plus fâcheuse que la catastrophe qui l'eut occasionnée. Ma façon de penser qui peut-être ne trouve pas partout des zélateurs, qui mais cependant n'a d'autres vues que la gloire du roi, celle de la nation et son bien-être, ne me permet pas de me soumettre au joug honteux que l'on voulait me présenter et dont je connais mieux qu'un autre qu'elles en peuvent être les suites. Je ne fus pas étonné du coup malheureux et je ne crus pas que ce fut le temps de recevoir des fers dont le poids n'eut fait qu'augmenter ; mes ressources n'étaient pas à bout, j'en attendais d'Europe, et la suite a fait voir que si celle qui venait de France eut été mieux choisie, que notre honte eut été effacée et la tranquillité rendue dans cette partie. Lorsque vous me faites la grâce de me prescrire la paix, sans doute, Monseigneur, que votre intention est qu'elle soit honorable et avantageuse et que la gloire du roi à laquelle vous êtes intimement intéressé, n'en reçoive point la moindre atteinte. J'ai fait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir par ma précédente lettre à M. Saunders, du 18 février 1752, que je n'ai rien négligé pour arriver à une fin aussi honorable que nécessaire ; nous n'avions alors aucune honte à laver. Mais depuis la malheureuse catastrophe de Trichinopoly, pouvais-je sans rougir et sans courir le risque d'être blâmé du roi et de vous, Monseigneur, un des plus dignes de ses ministres, me soumettre au joug honteux que l'on voulait me présenter ? Certainement je ne pouvais espérer que les plus dures conditions et les suites les plus fâcheuses pour nos affaires du Nord. Sans rejeter mes offres, on ne m'en a fait aucunes. J'ai insisté pour que nos prisonniers nous fussent rendus, comme tous ceux des Anglais l'avaient été ; la loi devait être égale et je me soumettais pour eux à toutes les conditions qui pouvaient les mettre hors d'état de servir contre nos ennemis ; ce préliminaire des plus simples me fut refusé... Ce fait ne peut être contredit et ne le sera jamais, mais il découvrit le joug que les Anglais voulaient nous imposer, leur refus le mettait en évidence et je ne jugeai pas qu'il était convenable de s'y soumettre ; les risques étaient trop grands pour nous et nous perdions dans un moment le fruit de tant de travaux... Je prouve par ma lettre à M. Saunders que je n'ai rien négligé pour faire cesser les troubles ; je prouve en même temps que les Anglais ont fait tout ce qu'il fallait pour les continuer et les augmenter ; je n'ai donc pu les faire cesser à moins de subir le joug et je ne puis me persuader qu'en me prescrivant de faire cette paix, l'intention de Sa Majesté et la vôtre fut de le recevoir. Il n'y avait point d'autre parti à choisir, surtout depuis la malheureuse affaire de Trichinopoly ; ce n'était donc pas le temps de faire cette paix, puisqu'elle n'aurait pu conduire qu'à la servitude et que les suites en eussent été des plus funestes. Ainsi, avec les meilleures intentions, j'ai été forcé de me raidir contre les événements les plus fâcheux, pour ne point avilir dans un moment une nation qui avait acquis tant de gloire dans cette partie de l'Asie. Je ne sais, Monseigneur, si cette façon de penser pourra trouver chez vous l'indulgence qu'elle peut mériter ; je serais au désespoir qu'elle put vous déplaire, ce n'est du tout point mon intention. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix exposait ensuite les événements survenus dans l'Inde depuis le mois de février jusqu'au début d'octobre 1753 : prises de Trivady et de Chilambaram, échecs d'Astruc, de Brenier et de Maissin devant Trichinopoly et s'efforçait d'atténuer la gravité des échecs, qui en effet furent de peu de conséquence, si l'on entend par là qu'ils n'entraînèrent pour nous aucune perte de terrain. Puis il rappelait en quelques mots le mémoire qu'il adressait le même jour à la Compagnie sur la nécessité d'avoir dans l'Inde un revenu fixe et concluait en insistant assez longuement sur la nécessite d'entretenir des troupes auprès de Salabet j., de qui nous tenions toute notre autorité. Il espérait que la Compagnie serait satisfaite des actions et des rapports de Bussy et terminait par ces mots :

« Je m'arrête, Monseigneur, et vous prie d'avoir pour moi l'indulgence que je ne fonde que sur vos bontés. Si je n'en suis plus digne, permettez-moi d'en aller pleurer la perte ailleurs qu'ici et de convaincre toute la terre que, de tous les chagrins que je reçois, celui de nous avoir mécontenté me pénètre le plus [1]. »

D'après ce que nous pouvons savoir par diverses correspondances ou informations — et elles ne sont ni nombreuses ni précises — le mémoire de Dupleix à la Compagnie provoqua une assez forte impression. On reconnut généralement que Dupleix avait agi avec moins de passion et d'entraînement qu'on ne l'avait cru et la théorie des revenus gagés par une occupation de territoire parut assez convaincante. S'il l'avait développée deux ans plus tôt, peut-être aurait-elle rallié une majorité de partisans, mais à quoi pouvait-elle servir aujourd'hui, puisque, selon toute apparence, Godeheu était déjà arrivé dans

1. Mémoire pour la Compagnie, pièces justif. p. 41-60.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Inde, où il avait sans doute réglé toutes les affaires. L'eût-on désiré, il était trop tard pour modifier ses instructions.

A la cour, les opinions étaient divisées. Sous l'influence de la Bourdonnais [1] de hauts personnages avaient déjà pris parti contre Dupleix et quelques autres, comme le maréchal de Noailles désertèrent sa cause ; d'autres au contraire trouvèrent que le mémoire était parfait et essayèrent de faire prévaloir leur opinion. De ce nombre était le prince de Conti, petit-fils de Louis XIV, à qui le roi rêvait de faire obtenir la couronne de Pologne. Autant que les sentiments de Sa Majesté pouvaient déterminer un courant, ce courant était favorable à Dupleix.

L'impression de la Compagnie nous est moins connue, au moins officiellement. Celle-ci ne fut sans doute pas insensible aux considérations développées par Dupleix, mais des raisons supérieures, étrangères à l'Inde elle-même, inspiraient sa conduite. Les nouvelles d'Amérique étaient inquiétantes ; le moment n'était peut-être pas bien choisi pour se lancer dans une politique qui, du Canada jusqu'aux Indes et jusque dans l'Europe elle-même, pouvait nous entraîner dans une guerre avec les Anglais. La Compagnie restait en fait impénétrable ; il ne transpirait rien ou peu de chose de ses sentiments : selon la pittoresque expression du neveu de Dupleix, « son dépôt est un gouffre qui engloutit tout et d'où il ne sort rien. A peine même une partie de ses membres prend connaissance de tout. » (*B. N. 9147, p. 271-283*).

Les parents et amis de Dupleix furent naturellement plus faciles à convaincre. L'aîné de ses neveux lui écrivit l'un des premiers, le 25 juillet 1754, que le mémoire

1. La Bourdonnais mourut le 10 novembre 1753.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« achèverait sans doute d'ouvrir les yeux sur l'importance et la nécessité des revenus dans l'Inde. » Aucune compagnie de commerce, disait-il, ne peut se soutenir par le seul bénéfice sur les marchandises, qui ne peut pas être suffisant pour faire face à toutes les dépenses tant des comptoirs que de la manutention en Europe. » (*B. N. 9147, p. 271-283*).

Choquet, son beau-frère, commissaire de la Marine à Brest, subissait moins l'influence de la famille et cependant il lui écrivait le 24 novembre suivant :

« Vos principes sont si bien prouvés par les faits que l'on peut mesurer la durée des compagnies et perpétuer la nôtre en suivant vos vues. Vous donnez les moyens au ministre de travailler sur un plan exact et non équivoque, même pour se conduire dans les négociations d'Europe... heureux si par vos principes on voulait aussi ouvrir les yeux pour le maintien et le gouvernement de nos colonies d'Amérique... Ce mémoire me met en état de connaître à fond l'objet de la Compagnie relativement aux combinaisons que l'on peut faire sur l'équilibre à observer dans le commerce général et la politique d'état entre les puissances européennes ; mais pour que tout aille bien, il faut que Dieu nous garde d'une terreur panique sur la puissance des Anglais, qui dans le fond serait bien chimérique, puisque si on veut un peut se retourner, nous serons toujours en état de leur faire face partout. Je vois notre état actuel sur la marine et j'entrevois le possible de ce que nous pouvons faire... » (*B. N. 9147, p. 120-125*).

Saint-Georges, dont l'amitié pour Dupleix n'était pas toujours très clairvoyante entonne le mode lyrique et n'est nullement effrayé par les conséquences possibles de la politique de Dupleix, c'est-à-dire la prolongation de la guerre. Loin de la redouter, il en proclame l'utilité et même la nécessité.

« On a été fort content ici, lui écrit-il le 16 novembre 1754,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du mémoire par lequel vous faites voir l'indispensable nécessité où est une compagnie d'Europe, d'avoir des terres et des domaines aux Indes pour subvenir aux dépenses et aux frais de l'entretien de ses établissements. Je l'ai fait voir à bien des gens de grande considération qui y ont fort applaudi, d'autant plus que cela prouve l'utilité et la nécessité de la guerre, ce qui est l'objet essentiel dans cette conjoncture pour nous[1]. » (*B. N. 9150, p. 210-215*).

Dupleix eut peut-être préféré un zèle plus discret ; en tout cas l'opinion de Saint-Georges reste une opinion isolée.

---

§ 4. — La mission de Conflans.

Les efforts de Dupleix pour expliquer et justifier sa politique ne se terminent pas avec le mémoire du 16 octobre. Ignorant — et pour cause — ce qui se tramait en France, mais ne désespérant pas de ramener à lui les esprits les plus hostiles ou les plus prévenus, il songea à la fin de 1753 à envoyer à Paris une troisième mission. Le siège de Trichinopoly continuait avec des fortunes diverses, mais au Décan Bussy venait de remporter un succès qui dépassait toutes les espérances ; il s'était fait céder les quatre circars de la côte d'Orissa, dont les gros revenus devaient suffire à payer ses troupes et

1. Saint-Georges écrivait assez régulièrement à Dupleix qui savait par lui autant que par ses neveux ce qu'on pensait à la cour de sa politique et de ses projets. D'après Saint Georges, tous se déclaraient en particulier les partisans et les amis de Dupleix, mais en réalité celui-ci ne pouvait compter que sur Montaran, Gilly, le marquis du Châtelet et le comte de Montmorency Laval. Duvelaër lui-même n'était pas très sûr.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même laisser un excédent pour alimenter le commerce. Il parut à Dupleix qu'un événement aussi heureux, expliqué et commenté par un homme bien en cour, devait triompher à Paris des dernières résistances. Or, les ministres lui avaient envoyé l'année précédente un homme de bonne famille, le marquis de Conflans, en lui donnant l'assurance que Dupleix travaillerait au rétablissement de sa fortune. Pour répondre à leur désir, Dupleix l'avait envoyé à l'armée du Décan, où un officier était toujours sûr de se procurer quelques avantages essentiels. Nul n'était plus qualifié que lui pour aller rapporter les merveilles qu'il avait vues et représenter que les visées de Dupleix n'étaient pas de simples visions d'Orient?

Le gouverneur le rappela d'Haïderabad où il servait et le renvoya à ses protecteurs qui ne pouvaient manquer de l'écouter avec complaisance.

Conflans s'embarqua sur le *S^t^-Louis* le 26 février 1754, aussi charmé de l'accueil qu'il avait reçu de Dupleix et de Bussy qu'émerveillé des actions éclatantes qui illustraient leur nom aussi bien que celui de la France. Il n'est pas besoin d'ajouter que Conflans arriva trop tard pour exercer la moindre influence sur les événements. Quelques mois après son débarquement à Lorient, c'était Dupleix lui-même qui venait le rejoindre.

***

Résumons les arguments invoqués par Dupleix pour expliquer sa politique et pour la faire triompher :

1° Afin d'éviter à la Compagnie d'envoyer dans l'Inde des fonds presque toujours insuffisants et d'une arrivée incertaine, il est nécessaire qu'elle trouve dans le pays lui-même un revenu fixe et abondant, avec lequel elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paiera les dépenses militaires et pourvoira aux besoins du commerce ; or ce revenu ne peut être réalisé que par l'acquisition ou par la conquête d'un territoire dont l'étendue et les richesses seront assez grandes pour le produire ;

2° Le soubab du Décan, souverain éminent du pays, nous ayant spontanément concédé les terres et les ressources nécessaires pour accomplir ce programme, il y a lieu, autant par reconnaissance que pour asseoir nos droits sur une base légitime incontestable, de soutenir ce soubab, de qui dépendent en réalité notre pouvoir et notre avenir.

3° Les ressources financières tirées de nos nouvelles concessions étant réputées par Dupleix lui-même suffisantes pour faire face aux dépenses prévues, il ne reste à la métropole qu'à fournir les hommes nécessaires pour assurer notre sécurité et pour maintenir notre autorité et surtout celle du soubab, dont la puissance militaire est trop faible pour résister à une attaque de ses voisins et parer à un mécontentement possible de ses propres sujets ;

4° Les Anglais traversent nos projets ; mais leur résistance est illégitime, elle ne peut manquer d'être désapprouvée à Londres. Si dans la lutte engagée avec eux sous le nom de nos alliés respectifs, nous avons essuyé quelques revers, le succès final n'en reste pas moins certain. Bien que la Compagnie ne cesse de recommander de faire la paix, il est impossible de la conclure sous l'impression de ces revers, ce serait trop humiliant ; Dupleix ne déposera les armes que s'il reçoit de France de nouveaux ordres, formels et motivés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 5. — Quelques opinions particulières : mémoires de Gilly, d'Espréménil et Roth.

Après avoir fait connaître les arguments que Dupleix fut amené à dévolopper en faveur de sa politique de 1749 à 1753, en les adaptant chaque fois à des circonstances nouvelles, il nous reste à indiquer l'opinion à peu près concordante de quelques personnes de ses relations, dont les unes lui écrivirent à lui-même sans souci de publicité et dont d'autres rédigèrent pour la Compagnie et les ministres des mémoires qui leur furent demandés. Ces opinions ou ces sentiments complètent fort utilement les travaux de défense de Dupleix ; on verra assez tôt les critiques.

D'abord les lettres particulières.

Lettres de Brignon. — En voici deux d'un nommé Brignon, ancien capitaine des navires de l'Inde. Il avait navigué surtout à la côte malabar et dans le golfe persique et, grâce aux facilités que lui avait données Dupleix, avait acquis une assez belle fortune. Retiré à Paris, il y vivait, semble-t-il, dans l'oisiveté et dans l'indépendance et continuait d'entretenir avec le gouverneur une correspondance assez suivie.

Dans une lettre datée de Paris, janvier 1753, il nous apprend que la lettre de Dupleix à Saunders du 16 février 1752 avait produit bon effet à la cour : il est dommage qu'elle n'ait pu être communiquée à plus de personnes, elle eut instruit le public. Il ajoutait :

« Une nouvelle un peu satisfaisante de l'Inde ou la tranquillité rétablie à la côte à quelque prix que ce soit remettront tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les esprits dans le même état qu'auparavant. Cela n'empêche pas que dès à présent les gens sensés et instruits ne vous rendent la justice que vous méritez et qu'on ne se souvienne toujours des grandes choses que vous avez faites et pour un échec qu'ont eu nos troupes, la chose n'est point sans remède dans des mains aussi habiles que les vôtres. » (*B. N. 9147, p. 24-25.*)

Dans une seconde lettre, du 3 février 1754, Brignon parlait de l'assemblée des actionnaires qui venait d'avoir lieu. Rien de particulier ; on y avait rendu compte du nouvel emprunt de trois millions sur la vente prochaine et le garde des sceaux avait fait espérer une indemnité pour la reddition de Madras. Les actionnaires se flattaient d'être déchargés d'une dette de 8 à 9 millions que le roi avait payée pour fournir aux dividendes de trois années du temps de guerre. Les actions avaient un peu baissé ; elles étaient à 1795 liv. au lieu de 1800.

« L'assemblée d'administration est toujours partagée d'opinions. Quoique tous veuillent le bien, ils ne s'accordent pas sur les moyens et peut-être ne sont-ils pas assez instruits du local de l'Inde. On n'a pris d'autre arrangement cette année que celui d'établir un comité pour l'examen des caisses. M. de Silhouette est à la tête. Les membres sont MM. Castanier, Gilly, Verzure et Michel. Dès qu'on saura les affaires tranquilles à la côte, les esprits reprendront leur première assiette. Pour moi, je ne m'abats pas pour cette nouvelle, persuadé que vous trouverez moyen de rétablir bientôt les choses. » (*B. N. 9140, p. 26-27.*)

Il ne semble pas que Dupleix ait été directement mis en cause en cette assemblée ; chacun cependant, même des amis, exprimait le désir de voir l'ordre et la sécurité se rétablir dans l'Inde.

Lettre de La Lande Magon. — Un autre correspondant de Dupleix est de la Lande Magon, un grand armateur de St-Malo. Il était apparenté aux plus riches familles de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette ville et notamment à celle de Delavigne-Buisson, qui avait exploité le commerce dans l'Inde sous l'ancienne compagnie.

Avant le désastre de Trichinopoly, de la Lande Magon avait toujours pensé que la présence de Dupleix était nécessaire dans l'Inde pour y suivre ses projets et les perfectionner et il continuait à le penser. « Ceux qui vous remplaceraient, lui écrivait-il de St-Malo le 25 janvier 1753, quoique éclairés et capables qu'ils soient, y feraient certainement naufrage. Reste à savoir comme la Compagnie pensera et quel parti elle prendra. Elle pourra bien penser de travers et juger de ceci comme des aveugles des couleurs. » (*B. N. 9149, p. 193-195*). La Lande Magon n'avait pas grande estime pour les Directeurs. « C'est, dit-il dans la même lettre, marchandise mêlée ; souvent ceux qui en savent le moins se font le plus valoir. » L'important serait qu'ils soutiennent les projets de Dupleix et « qu'ils conviennent de tous les avantages qu'une Compagnie peut retirer d'un commerce d'or et d'argent. C'est, comme vous dites fort bien, un phénomène. Bonne partie de ces messieurs pourront le regarder ainsi et comme impraticable et combattre votre projet, soit que l'envie ou la jalousie s'en mêlent ou soit autrement. »

Lorsqu'il apprit l'échec de Trichinopoly, — et il l'apprit quelques jours plus tard au cours d'un voyage à Paris — La Lande ne dissimula pas à Dupleix que cet événement avait produit une grosse fermentation au sein de la Compagnie, d'autant plus que le bruit courait d'une attaque de Pondichéry par les Anglais. Les actions avaient baissé à 1.760 livres. Les directeurs voulaient qu'on fit une paix tout à la fois honorable et avantageuse et qu'il ne fut plus question de guerre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais, ajoute La Lande dont nous résumons l'opinion, ils en parlent bien à leur aise, comme gens qui n'y entendent rien. On ne conclut une paix honorable que les armes à la main ; on ne la fait pas dans le moment qu'on y est forcé. La Lande pense qu'il n'y a qu'à s'en rapporter à Dupleix et à le laisser faire. Il s'en tirera mieux que tous ceux qui ne voient l'Inde qu'en perspective et qui en jugent légèrement. Un jour on dit qu'on ne veut plus de guerre et le lendemain on veut faire partir 2.000 hommes de troupes sous les ordres du marquis de Conflans. Il y a beaucoup d'irrésolution parmi les directeurs, beaucoup de jalousie aussi. De La Lande est très inquiet, car il ne sait ce qui se passe dans l'Inde ni dans quelle situation se trouve exactement Dupleix. (*Lettre du 14 février 1753. B. N. 9140, p. 201-202*).

Lettre de d'Héguerty. — Un troisième correspondant, d'Héguerty, est sans doute le même homme qui avait pris part à la guerre de course dans l'Inde en 1746-1747. D'Héguerty ne voyait dans les entreprises de Dupleix que leur côté glorieux et le déplaisir qu'elles causaient aux Anglais.

« Vos succès dans l'Inde, écrivait-il le 15 novembre 1754, fixent l'attention de toute l'Europe et vous font jouir de la plus haute réputation. Puissent-ils augmenter encore et achever l'humiliation des Anglais, nos ennemis naturels et nos rivaux ; tout bon patriote fait les mêmes vœux... L'État et la Compagnie vous doivent infiniment ; je souhaite avec ardeur qu'une juste reconnaissance les acquitte. » *(B. N. 9149, p. 54.)*

Les idées exprimées par Brignon et la Lande Magon représentaient sans doute l'opinion moyenne des Français s'intéressant aux affaires publiques et capables de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les comprendre ; tout en étant favorables à Dupleix, elles n'allaient pas sans quelques réserves. On était flatté de l'honneur acquis par la nation mais, à part quelques esprits plus ardents, comme S^{t}-Georges et d'Héguerty, chacun désirait qu'une paix prochaine sinon immédiate vint consolider les avantages obtenus, sans rechercher de nouvelles conquêtes.

Cependant quelques correspondants accentuèrent davantage leurs réserves, notamment la Garde-Jazier, le marquis du Châtelet et d'Arboulin.

Lettre de la Garde-Jazier. — De la Garde Jazier, neveu de Duguay-Trouin, avait commandé l'expédition de Moka au temps du gouverneur Dumas et sans doute il avait connu Dupleix à Chandernagor ou à Pondichéry. Depuis ces temps déjà lointains (1737), ils n'avaient pas entretenu ensemble des relations suivies, mais La Garde portait toujours quelque intérêt aux affaires de l'Inde et c'est sous l'impression de ces sentiments qu'il écrivit de S^{t}-Malo à Dupleix le 20 octobre 1753 :

« Je ne puis vous exprimer le chagrin que j'ai ressenti en apprenant les pertes que vous avez faites, et qui ne me paraissent provenir que de l'ignorance ou du défaut de conduite de ceux qui étaient à la tête de vos détachements. Quoiqu'il en soit, une terreur panique s'est emparée des esprits à Paris... On crie : A la paix ! vous aimez trop la guerre ; elle ne convient point au commerce. Voilà le propos d'aujourd'hui, bien différent de ceux que l'on tenait il y a deux ans. » (*B. N. 9149, p. 191-192.*)

Lettre du marquis du Châtelet. — Le marquis du Châtelet, l'un des syndics de la Compagnie, s'en tirait avec élégance, lorsque répondant à une lettre de Dupleix du 15 octobre 1752, il lui disait :

« Il m'aurait été fort agréable de pouvoir entraîner le minis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tre à seconder vos grands dessins pour le bien du commerce, mais souvent, comme vous le savez, des préjugés mal établis décident des plus grandes affaires et la jalousie que les grands hommes font naître fait place tôt ou tard à l'admiration qu'on leur doit. Je souhaite fort de trouver des occasions où je puisse vous marquer l'intérêt bien sincère que je prends à votre gloire et à votre bonheur... » (*B. N. 9147, p. 116*).

Lettre de d'Arboulin. — D'Arboulin avait épousé à Chandernagor le 24 janvier 1735 Rose Elisabeth Albert, sœur de Madame Dupleix. Rentré en France, il eut avec le gouverneur des démêlés d'argent assez pénibles. D'Arboulin était réduit à une sorte d'indigence qui le rendait aisément accessible aux récriminations. Il semble ressortir d'une lettre du 8 décembre 1752 que, tout en parlant à Dupleix de ses affaires personnelles, il le renseignait sur la façon de penser de bien des gens à Paris et cette opinion était loin d'être favorable à Dupleix ; on tenait sur son compte des discours fort impertinents (*B. N. 9147. p. 1-2*).

***

Les opinions qui suivent ont un caractère plus officiel. Déconcertée par les nouvelles qui arrivaient de l'Inde, la Compagnie demanda à différentes personnes ayant étudié le pays ou y ayant séjourné de lui faire connaître en toute liberté d'esprit leurs sentiments sur les événements qui s'y passaient : d'autres lui donnèrent spontanément leur opinion. Elle reçut ainsi plusieurs rapports ou mémoires, les uns favorables, les autres hostiles à Dupleix. Parmi les plus favorables, une place à part doit être réservée aux réflexions de Gilly et aux mémoires de d'Espréménil et de Roth.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les réflexions de Gilly. — Gilly était directeur de la Compagnie depuis 1749. Aucun document ne nous permet de dire quels étaient ses sentiments à l'égard de Dupleix avant 1753. A ce moment, soit qu'elles aient été provoquées, soit qu'il les ait spontanément exprimées, Gilly présenta certaines observations sur notre politique dans l'Inde. Bien qu'on n'en connaisse pas la date exacte, on peut les placer vers le milieu de l'année : Gilly invoque en effet à un certain moment le témoignage de d'Auteuil et d'Amat qui, partis de Pondichéry en novembre 1752, arrivèrent à Paris le 18 juin 1753. Les réflexions de Gilly sont d'ailleurs assez courtes.

« Sans vouloir, dit-il, blâmer ni disculper la conduite du gouverneur de Pondichéry, il semble que ce gouverneur a donné lieu de faire l'un et l'autre ; car si d'un côté il a engagé la Compagnie dans une suite de projets dont l'événement était extrêmement dangereux, ces projets ayant été approuvés pendant trois années consécutives, il paraît difficile de lui en faire un crime, surtout si on considère que les premiers reproches qu'on lui a faits portaient sur la modicité de ses envois à la Compagnie et qu'il s'est mis à l'abri de ces reproches par l'envoi du *Centaure* et du *Bristol* qu'il annonce devoir être suivis par le vaisseau l'*Anson* et peut-être par une quatrième cargaison que lui, le conseil et les sieurs d'Auteuil et Amat disent être prête.

« Si on reproche au gouverneur de Pondichéry sa réticence à déguiser les événements à la Compagnie et à lui dissimuler les mauvais succès, il pourra s'en défendre sur la confiance qu'il avait dans ses ressources pour y obvier.

« Si enfin on lui fait un crime de n'avoir pas déféré aux premiers ordres de faire la paix, il répondra que la paix était désirée dans l'hypothèse qu'elle assurerait à la Compagnie la jouissance paisible des avantages obtenus par la guerre et que cette jouissance ne pouvait être exigée dans l'état des choses ; on ne pouvait pas parvenir à la paix sans sacrifier les avantages que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la guerre avait procurés et sans perdre le fruit des dépenses immenses qu'elle avait occasionnées.

« Quoi qu'il en soit, il nous semble que le gouverneur de Pondichéry peut raisonnablement espérer que la Compagnie suspendra son jugement jusqu'à l'arrivée à la côte des secours que la nation aura reçus par les vaisseaux de la dernière expédition, ayant mis le gouverneur de Pondichéry en situation d'offrir la paix et ayant relevé la nation de l'obligation où elle se trouvait au départ des derniers vaisseaux de la recevoir telle qu'un ennemi et une nation jalouse voudraient la lui accorder.

« Nous pouvons d'autant plus nous flatter que l'arrivée des secours partis d'Europe de 1752 à 1753 sera l'époque de la pacification de l'Inde qu'il semble que toutes les autres circonstances paraissent y concourir. La révolution arrivée à la cour de Delhi, la mort du frère de Salabet j. délivrent notre intime allié Salabet j. d'un concurrent redoutable et lui assurent auprès de l'empereur mogol une faveur plus certaine... »

L'auteur continue par des considérations sur le Décan et espère que Salabet j., ayant renoncé à soumettre les Marates et le Bengale, passera la Quichena pour nous venir en aide. Puis il conclut en ces termes :

« Pour nous résumer sur l'objet de ces réflexions, nous croyons qu'il y aurait un inconvénient extrême à terminer par un traité fait en Europe les troubles élevés dans l'Inde et les contestations des compagnies anglaise et française.

« Nous suspendons notre jugement sur le mérite ou le blâme qu'a mérité le gouverneur de Pondichéry.

« Nous estimons que dans l'état des choses, le moyen le plus efficace pour arriver à une paix solide est de nommer un commissaire de la part de chacune des deux nations pour aller traiter de la paix sur les lieux...

« Que l'établissement de Mazulipatam, Divy, Nizampatnam et Narsapour sont d'un prix inestimable pour la Compagnie par la nécessité reconnue à une compagnie commerçante d'avoir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus d'un chef-lieu dans un pays où elle doit se suffire à elle-même, mais que cet établissement peut être limité, que celui de Nelisseram, quoiqu'important pour le commerce des poivres, pourrait être sacrifié à la conservation de Mazulipatam. »

Du côté de Karikal et de Goudelour, le domaine peut être réduit à certaines bornes.

« Nous croyons enfin que, quoique l'autorité des gouverneurs des deux compagnies doive cesser pendant le séjour limité des deux commissaires, le commissaire de la Compagnie doit s'éclairer sur la conduite du gouverneur de Pondichéry et que, si le zèle, l'intelligence et l'attachement de ce gouverneur pour les intérêts de la Compagnie sont bien prouvés, nul autre ne peut suppléer à son expérience, mais que cette considération doit céder s'il était convaincu d'avoir sacrifié les intérêts de la Compagnie à des vues d'intérêt ou d'ambition personnelle. » (*B. N. 9355, p. 288-290.*)

Le mémoire de d'Espréménil. — Jacques d'Espréménil était le gendre de Madame Dupleix dont il avait épousé la fille Anne Christine à Pondichéry le 29 juillet 1753. Nommé dès 1741 membre du Conseil supérieur de Pondichéry, il fut chargé du commandement de Madras après la prise de cette ville, en 1746. En toutes circonstances il avait exécuté fidèlement les instructions du gouverneur. Rentré volontairement en France en 1748, après la mort de sa femme, il ne semble pas qu'il ait entretenu des relations suivies avec le mari de sa belle-mère, mais il n'avait nullement abandonné sa cause ; le mémoire justificatif de sa politique qu'il rédigea en 1753 en est une preuve suffisante. Sur quelle inspiration le composa-t-il ? Est-ce *proprio motu* ou à la demande de la Compagnie? on ne saurait le dire exactement. L'auteur prend soin de nous avertir au début de son travail qu'il n'écrit que parce que tous les renseignements qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

apprend des affaires de l'Inde lui paraissent contraires au véritable état de la question ; il nous déclare d'autre part que, contrairement à un usage assez répandu, il n'avait pas cru devoir le mettre entre les mains des particuliers. Tout porte à croire qu'il agit de son propre mouvement en prenant la défense de Dupleix par une explication raisonnée de sa politique[1].

Rédigé par le gendre de Madame Dupleix, le mémoire de d'Espréménil nous offre encore l'intérêt d'avoir été annoté au ministère ou à la Compagnie par un fonctionnaire compétent, peut-être par le ministre lui-même ; à ce double titre, il représente tout à la fois, à des nuances près, la pensée de Dupleix et celle de l'autorité chargée de la contrôler.

D'après d'Espréménil, le fond de la dispute se réduit à deux questions principales :

1° Etait-il avantageux ou prudent à une compagnie de commerce d'entreprendre une pareille guerre ?

2° Ne serait-il pas plus avantageux de faire la paix en sacrifiant les promesses et privilèges acquis par la guerre ?

Première question. — « La guerre présente, dit d'Espréménil, est une suite nécessaire d'événements et de faits absolument étrangers à la gestion de Dupleix, » et il reprend tous les faits qui se sont accomplis depuis le gouvernement de Lenoir et l'octroi de la frappe des roupies. A propos de l'attitude énergique de Dumas vis-à-vis des Marates, il dit : « l'exemple a pu influencer sur M. Dupleix. »

Au sujet de l'escadre de la Bourdonnais en 1741 et de

1. Le mémoire de d'Espréménil comprend dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N. 9355, fol. 293-327), qui n'est qu'une copie d'un original absent, 68 pages de 28 lignes à la page.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la neutralité proposée par Dupleix en 1744, il ajoute : « Cette neutralité eut bien été de leur goût [des Anglais], mais ils se ressouvinrent de l'escadre de 1741 et crurent avec quelque apparence de raison que, puisque la Compagnie avait fait un effort si puissant, dans un temps où il n'y avait pas une apparence de rupture entre ces deux puissances, la proposition que l'on faisait n'était qu'une ruse pour tomber avec plus de sûreté sur leur commerce. »

Arrivé à l'année 1749, l'auteur établit que l'hostilité constante qui nous avait été faite par Nazer j., même du vivant de son père, et par Anaverdi kh. obligeait en quelque sorte Dupleix à soutenir leurs concurrents. C'était une garantie politique et une condition de notre sécurité. Les Anglais, d'abord par leurs intrigues puis par leurs armes, ont essayé de nous contrecarrer.

A ces observations, l'annotateur du mémoire se contente de faire observer que dans toutes les lettres du ministre ou de la Compagnie adressées à Dupleix on avait répondu par avance aux arguments de d'Espréménil ; rien n'obligeait Dupleix à prendre parti dans les querelles des princes indiens.

Deuxième question. — D'Espréménil passe en revue nos différentes concessions : Villenour, où il suggère l'idée d'instituer des fêtes religieuses et des foires, Karikal, Mazulipatam, etc., et dit qu'en étendant notre territoire nous avons créé la sécurité et qu'avec la sécurité les tisserands resteront plus attachés à leurs métiers et le commerce sera mieux assuré. « Plus la jalousie des Anglais se manifestera et plus on doit être persuadé de l'avantage de nos possessions. » L'auteur sait bien que pour les conserver, il faut toujours être en état de ne pas être surpris par une déclaration de guerre en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Europe ; mais les revenus de nos possessions payant plus que nos dépenses courantes, la Compagnie, même en y entretenant des forces supérieures, y trouverait encore son compte par l'accroissement de son commerce.

Comme pour la première question, l'annotateur ne paraît pas convaincu par ces arguments et dit notamment que si l'on peut imposer une religion par la force, on n'impose pas le commerce. Il dit encore, à propos des fêtes de Villenour, que si les brahmes sont assez indifférents en matière de culte, nous sommes au contraire très intolérants, — et cette opinion ne manque pas d'originalité.

Troisième question. — D'Espréménil n'avait annoncé que deux questions ; il en traite encore une troisième : *on convient qu'il faut garder tout si l'on peut, mais il serait nécessaire de balancer tous ces établissements pour savoir ce qu'il faudra garder de préférence, en cas que l'on ne trouvât pas jour à un accommodement.*

A cette question que posent plus ou moins directement tous les mémoires et qui, de l'opinion générale, paraissait devoir se résoudre par une sorte de cote mal taillée, d'Espréménil répond :

Il faut garder Pondichéry et les environs, cela n'est pas douteux ; nos nouvelles acquisitions peuvent suffire à elles seules aux cargaisons de nos vaisseaux : il faut également garder Gingy, c'est une forteresse quasi-imprenable et une excellente couverture du côté de l'ouest ; nous devons aussi garder Bahour, où l'on peut bâtir sur la rivière le Ponéar une bonne forteresse, qui gardera Pondichéry vers le sud. Mazulipatam nous ouvre la porte d'un commerce immense ; si nous ne gardons Divy, les Anglais s'y installeront. Karikal commence à se suffire à lui-même et si on l'abandonne, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faudra aller chercher à Devicotta ce que cette place peut aujourd'hui nous donner.

Il faut donc tout garder. Si nous ne le faisons, les Indiens croiront que nous avons plus de soldats que d'argent et c'est notre crédit qui en souffrira. Les Anglais en profiteront aussitôt et ce serait une très grande faute que de traiter avec eux sur les affaires présentes de l'Inde. Lorsque cette guerre a commencé, ils ne pensaient pas qu'elle put nous procurer les avantages que nous en avons retirés ; ils croyaient que nous nous y ruinerions et que, la paix faite, il nous faudrait un temps considérable pour nous rétablir. C'est pourquoi ils ont d'abord cherché à augmenter nos embarras par leurs intrigues ; quand ils virent la supériorité de Dupleix et notre commerce consolidé, ils firent venir des troupes d'Europe pour nous faire perdre les avantages que nous venions d'acquérir. Les fonds de leur compagnie furent employés à nous contrecarrer, mais comme ils n'ont aucune possession pour alimenter leur commerce, ce sont eux qui se ruinent et non pas nous qui avons des frais moindres : ces frais étant couverts par les revenus de nos possessions. Malgré la guerre nos navires arrivent à faire des chargements complets. Aurons-nous donc moins de courage que les Anglais pour faire jusqu'au bout les dépenses nécessaires au maintien de notre supériorité ? Leur conduite doit dicter la nôtre.

On rappelle le temps de Lenoir. Mais ce gouverneur fit l'acquisition de Mahé ; il fit l'affaire de Porto-Novo, il s'empara d'un bateau suédois, — toutes opérations dans l'intérêt de notre commerce. Avant lui, François Martin était allé avec 22 hommes tirer vengeance d'une avanie reçue du gouverneur de Villenour.

Gardant tout, il n'y a qu'à continuer la guerre pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

consolider les choses au point où elles en sont et dans ce but envoyer de puissants secours et se mettre en état de frapper de grands coups afin de dégoûter Mahamet-Ali de l'alliance des Anglais. Certes nous augmenterons provisoirement nos frais, mais il ne faut pas voir les profits momentanés ; il faut avant tout donner de la confiance et du crédit à la Compagnie, sans quoi elle se bornera à un commerce purement d'économie qui sera en quelque sorte un commerce de pacotille, plus préjudiciable qu'avantageux à l'Etat.

D'Espréménil concluait donc en conseillant de ne rien céder, sauf peut-être quelques petits morceaux, qu'il n'indique pas. Ce serait aux gens autorisés à étudier ces cessions sur place, sans s'en rapporter à ce que la cabale peut dire ou écrire à Paris.

On ne peut reprocher à ces observations de manquer de précision ni même d'audace. Dupleix ne les eût pas désavouées, elles correspondaient merveilleusement à sa conception qui était de ne pas avoir peur des Anglais et de ne rien leur céder.

Le mémoire de Roth. — Près d'un an se passe. Non seulement un commissaire français est désigné pour l'Inde, mais il est embarqué et sans doute arrivé à Pondichéry. La polémique continue moins autour de la personne de Dupleix que du programme à suivre désormais. Convient-il de rejeter absolument toutes ses conceptions et de revenir à la politique traditionnelle de la Compagnie qui consistait à n'avoir d'établissements qu'à la côte ? Roth n'acceptait pas cette alternative

Roth était un ancien marchand de la Compagnie qui avait résidé plusieurs années en Chine et fait un long voyage d'études dans l'Inde en 1753 ; il avait vu Pondi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chéry, Mazulipatam et le Bengale, et avait pu rapporter des impressions qui n'avaient pas encore perdu de leur fraîcheur. Dupleix le prisait fort et avait rêvé de faire créer pour lui à Pondichéry une direction générale du commerce. Rentré en France au moment où Godeheu était lui-même en route pour l'Inde, Roth fut presque aussitôt nommé directeur de la Compagnie. C'est sans doute en raison de son expérience qu'on lui demanda et qu'il rédigea dans des considérations assez courtes ses vues personnelles moins sur l'œuvre de Dupleix que sur le meilleur parti à tirer de ses débris.

L'empire mogol, expliquait-il, n'a cessé de décliner depuis la mort d'Aureng-Zeb ; Nizam a porté un coup des plus sensibles à son unité. A la mort de ce dernier, l'autorité s'affaiblit encore dans le Carnatic et le Décan. Dans le Bengale, même épuisement du pouvoir. Le commerce a naturellement supporté les conséquences de cette désagrégation et les Européens se seraient vus réduits à la dernière extrémité s'ils n'avaient pris le parti de substituer leur influence à celle des autorités défaillantes ou impuissantes. C'est ainsi qu'ils ont pu voir refleurir les manufactures à la côte, au lieu d'être les spectateurs oisifs de leur destruction.

Pour atteindre ce but et s'y maintenir, il nous faut donc posséder un territoire étendu, qui aura encore l'avantage de produire les revenus nécessaires pour couvrir ses dépenses et assurer son exploitation. Il serait d'autre part très dangereux de s'étendre outre mesure, car on risquerait de s'aliéner toutes les puissances de l'Inde ; il faut garder un juste milieu.

Les manufactures sont établies le long de la côte Coromandel sur une étendue de 250 lieues de long et 25 à 30 de profondeur. Les établissements que nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons à Karikal étant moins peuplés sont suffisants. A Pondichéry, il est nécessaire qu'avec Bahour, Villenour et Valdaour nous puissions nous étendre jusqu'à Gingy. Les Anglais qui auraient pu se développer du côté de Goudelour ont préféré s'agrandir aux environs de Madras, où ils ont un revenu annuel de plus de 4 à 500.000 liv. de notre monnaie.

Plus au nord, nous avons acquis Mazulipatam, Divy et Nizampatnam. Les Anglais en ont éprouvé de la jalousie. Il faut néanmoins nous y maintenir. Mais, pour éviter avec eux toute discussion, on pourrait rétrocéder aux Maures Mazulipatam et tout le pays au nord de la Krichna, à condition que nous conservions des loges à Mazulipatam et à Narzapour, que nous soyons exemptés de droits de douanes à Mazulipatam, que nous y ayons le privilège de fabriquer la monnaie de cuivre, que nous y obtenions, si possible, la ferme du sel, qu'enfin on rétablisse le comptoir de Yanaon. On pourrait même encore rétrocéder aux Maures l'île de Divy : cet endroit paraît peu intéressant pour le commerce. Ainsi notre voisinage ne gênerait plus les Anglais ni à Narzapour ni à Ingeram. En faisant ces rétrocessions, on devra stipuler que toutes les nations européennes pourront y avoir des loges mais ni souveraineté ni propriété.

Au nord du Godavery nous avions Yanaon et les Anglais y ont Ingeram et Vizagapatam. C'est là que se fabriquent les plus belles toiles fines. Il est nécessaire que nous nous rétablissions à Yanaon avec un territoire augmenté, non considérable il est vrai mais suffisant pour contribuer à la subsistance et à la sûreté de notre comptoir. La compagnie anglaise pourrait de son côté obtenir un léger agrandissement.

Si l'on réalisait ce programme, les deux compagnies

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

française et anglaise exerceraient librement un commerce avantageux du cap Comorin jusqu'au Gange.

Qu'en France on estime qu'en se limitant à la côte cela soit suffisant, rien n'est plus naturel que de telles pensées. Mais il n'est plus possible de revenir à ce système.

« La destruction des manufactures survenue depuis, le dépeuplement des habitants et les ruines du pays en sont la preuve. La faiblesse et les vices du gouvernement qui augmentent par degré donnent carrière à l'ambition et à l'esprit d'indépendance des grands qui nous forceraient de prendre part à leurs dissentiments continuels et de nous soumettre à toutes les avances inséparables du joug qu'ils voudraient nous imposer, si nous retombions dans notre ancien état de faiblesse. Il est donc important de nous maintenir dans un état respectable. Une union intime entre les nations française et anglaise dans l'Inde, une alliance défensive entre elles, une liberté générale de commerce et une puissance à peu près égale par la position et la force de leurs établissements doivent faire la base et le fondement d'une situation aussi désirable que lucrative pour les deux compagnies, »

La Compagnie française a refusé de s'établir à Négrailles (Pégou), parce que c'était contraire à la neutralité du Gange. Les Anglais n'ont pas eu ces scrupules et y ont fondé un comptoir. Dans les négociations en cours, il faut qu'ils renoncent à cet établissement, sans quoi la neutralité du Gange ne serait qu'un vain mot. Il en est de même à Surate ; les Anglais, qui ont en quelque sorte annexé cette ville, doivent se retirer afin que la liberté du commerce y soit maintenue. Surate est une place dont nous ne connaissons pas assez l'importance pour les facilités de notre commerce avec la Perse et pour le débouché de nos marchandises nationales.

En terminant, Roth disait que nous devions garder

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toutes nos forces dans le Décan jusqu'au règlement des contestations.

Sans nous attarder à l'examen de ce mémoire, on a pu remarquer que, sans prendre expressément la défense de la politique de Dupleix, Roth ne la désavouait nulle part et que s'il n'est pas d'avis de tout garder, il conseille néanmoins de ne pas tout sacrifier aux exigences des Anglais ; il prône notamment la consolidation de nos établissements de la côte Coromandel jusqu'à Gingy, avec une ligne au sud qui aurait été déterminée par le Ponéar. Il paraît au contraire abandonner sans trop de regrets Mazulipatam et tout le territoire qui en dépendait. L'expérience et la modération de Roth non moins que l'indépendance de son jugement donnent à ses réflexions un intérêt particulier. Roth devait savoir qu'en ne condamnant pas au moins implicitement la politique de Dupleix, il n'entrait qu'à demi dans les vues de la Compagnie.

On remarquera encore que dans ce mémoire comme dans celui de d'Espréménil et les réflexions de Gilly, il n'est pas question de Trichinopoly. Il semble que d'un commun accord les auteurs se soient entendus pour condamner par prétérition une expédition qui avait donné tant de déboires et qu'au surplus Dupleix lui-même déclarait n'avoir poursuivie que dans l'intérêt de Chanda S., puis du Maïssour et non pour en faire bénéficier directement la Compagnie.

Résumons ces opinions.

On ne pouvait naturellement s'attendre à voir les amis ou admirateurs de Dupleix décrier sa politique ou simplement la critiquer, mais il est remarquable qu'aucun d'eux, sauf peut-être d'Espréménil et d'Héguerty, ne la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

défend intégralement. A part Roth et d'Espréménil, qui ont participé au maniement des affaires de la Compagnie, nul d'entre eux ne semble absolument convaincu de la nécessité d'avoir dans l'Inde un établissement territorial assez étendu pour lui donner l'aisance et les facilités monétaires dont il a besoin ; ces théories sont trop nouvelles pour l'époque ; dans les acquisitions de Dupleix, ils voient surtout un accroissement de notre prestige. Toutefois, par gloriole ou par opposition aux Anglais, ce qui est acquis doit rester acquis ; il convient de ne rien abandonner. Tout au plus Roth est-il d'avis de garder un juste milieu dans nos acquisitions et de ne pas trop s'éloigner de la côte. Tous également désirent la paix, mais on ne fait jamais une bonne paix lorsqu'on y est forcé et il leur paraît impossible de conclure un accord quelconque avec l'Angleterre avant que tous les avantages que nous avons obtenus n'aient été consolidés. D'une manière générale, il n'est pas permis de condamner *in extremis* une politique qui a été plus ou moins ouvertement approuvée par la Compagnie pendant trois ans et le moins qu'on puisse faire, en présence de l'œuvre accomplie, est de suspendre son jugement : plus d'un en France devait penser comme Gilly. Répondant à l'idée dominante de la politique de Dupleix, Roth concluait résolument à la nécessité de garder des forces dans le Décan, si l'on voulait que le soubab nous soutint à son tour de son autorité morale. Nul ne défendait expressément l'expédition de Trichinopoly : on préférait n'en pas parler.

Jointes à la défense personnelle de sa politique que Dupleix fit par ses lettres, rapports ou mémoires ou fit faire par ses envoyés en France, les opinions de ses amis et de sa famille qu'il n'inspira pas directement, mais qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne pouvait désavouer, fournissent encore aujourd'hui les arguments les meilleurs et les plus complets pour expliquer son rôle dans l'Inde de 1749 à 1754. Les historiens pourront inventer des formules nouvelles pour les exposer et les faire valoir, mais nul ne trouvera jamais d'expressions plus appropriées aux circonstances et à l'état d'esprit qui régnait au XVIII^e^ siècle que le novateur hardi qui, par une sorte d'instinct plutôt que d'après une méthode préconçue, ouvrit à la France et au monde une voie nouvelle à leur activité et à leurs ambitions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

(SUITE)

LA DÉFENSE ET LA CRITIQUE DE LA POLITIQUE DE DUPLEIX

II. — La Critique.

§ 1. — Comment la Compagnie jugea les événements survenus dans l'Inde, de juillet 1749 au 3 octobre 1750.

La Compagnie avait toujours été hostile à tout projet d'agrandissement territorial en Asie. Sans remonter à la première compagnie, l'édit de juin 1725, qui traçait leur conduite aux agents de la nouvelle, disait :

« Voulons qu'elle soit et demeure, conformément à son institution, compagnie purement de commerce, appliquée uniquement à soutenir celui qui lui est confié et à faire valoir avec sagesse et économie le bien de nos sujets qui y sont intéressés. »

Lenoir et Dumas s'étaient conformés à ces prescriptions. Lenoir ne poursuivit l'expédition de Mahé, engagée en fait depuis 1721, qu'avec l'assentiment de la Compagnie, désireuse de se procurer à moins de frais à la côte malabar les poivres dont le royaume avait besoin et Mahé ne fut, à l'origine, qu'un simple comptoir, d'une quarantaine d'hectares seulement ; il ne s'agrandit que beaucoup plus tard, avec Dupleix et Haïder-Ali. Dumas n'avait accepté la cession de Karikal par le roi de Tan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jore qu'à la condition de ne pas être obligé de prendre part aux guerres où ce souverain pourrait être entraîné. S'il avait ultérieurement envisagé la création d'autres établissements au Travancore, à Ganjam, à Ponatour et même à Mascate, il n'avait rien voulu entreprendre sans être couvert par les ordres de la Compagnie et aucune de ses idées n'avait reçu un commencement d'exécution.

Les guerres qu'il soutint contre Moka et contre Bayanor, prince de Bargaret, lui furent imposées par les circonstances plutôt qu'il ne les provoqua, et même après sa victoire à Moka il ne songea pas à donner plus d'importance à ce comptoir. Cependant Dumas avait toutes les qualités d'esprit nécessaires pour mener à bien des négociations qui lui eussent peut-être mieux servi que la guerre elle-même, s'il avait été autorisé à fonder un empire colonial.

Dupleix, qui lui succéda, n'ignorait donc pas que l'intention formelle de la Compagnie était de ne point s'engager avec les princes indiens dans des querelles capables de la détourner de son commerce. On ne peut pas dire qu'il ait été guidé par la moindre arrière-pensée de conquête lorsqu'en 1743 il proposa de compléter les fortifications de Pondichéry ; depuis deux ans, il était question d'une guerre avec l'Angleterre et le seul souci de notre sécurité suffisait à justifier cette dépense. Cependant la Compagnie lui répondit le 18 septembre 1743 :

« L'intention de M. le Contrôleur général est que la Compagnie commence par acquitter ses dettes et par restreindre ensuite son commerce suivant qu'il lui restera de fonds; les dépenses lui ont paru exorbitantes, c'est sur quoi le Ministre a donné à la Compagnie les ordres les plus précis ; elle en confie l'exécution à votre zèle et à votre prudence. Elle regardera ce service comme le plus grand et le plus important pour elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de tous ceux qu'on lui a rendus jusqu'à présent. Il y a quelques articles préliminaires qui sont la base de tout :

réduire absolument toutes les dépenses de l'Inde en général à moins de moitié,

suspendre toutes les dépenses des bâtiments et fortifications... »

Dupleix n'eut pas à se conformer à ces prescriptions. Lorsqu'il reçut la lettre de la Compagnie, la guerre était déclarée. Il était plus nécessaire que jamais de mettre Pondichéry en état de défense : Dupleix continua et acheva ses fortifications.

Ce n'est que plus tard, en 1745, qu'il amorça, sans en prévenir la Compagnie, la politique d'où devaient sortir les guerres de l'Inde. Cette année-là, le 12 avril, il fit décider par le Conseil supérieur de Pondichéry qu'on prêterait 240.000 livres des deniers de la Compagnie à Chanda S. pour l'aider à payer aux Marates sa rançon. En prévision des événements qui pouvaient résulter de cette libération, il écrivit en France le 26 octobre suivant :

« L'on nous menace d'une armée de Marates qui vient, dit-on, pour établir Chanda S. nabab de cette province. Ce serait tout ce qui pourrait nous arriver de plus heureux. Mais comme cette installation ne peut se faire sans beaucoup de ravages, la province ne s'en trouverait que plus malheureuse. Le nabab [Anaverdi kh.] qui gouverne à présent est un fort bon homme. »

Comme dans le même temps, Dupleix entretenait de bonnes relations avec ce nabab, qui vint lui rendre visite au mois de septembre 1745, et que Chanda S. ne fut mis en liberté qu'en 1748, on ne peut pas voir dans l'acte du 12 avril une intention bien arrêtée de provoquer nous-mêmes la guerre et d'y participer. Si elle devait éclater,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce seraient les Marates qui joueraient d'abord notre jeu. Tout au plus ne déplaisait-il pas à Dupleix que tout se gâtât ; avec l'installation à Arcate d'un prince ami de la nation, c'était la sécurité de Pondichéry assurée. La Compagnie, comme Dupleix lui-même, n'eurent pas d'ailleurs à intervenir actuellement en faveur de Chanda Sahib ; la guerre venait de reprendre avec l'Angleterre et les sièges de Madras et de Pondichéry retinrent d'une façon plus pressante leur attention.

•

Ce n'est qu'au début de 1749 que Dupleix fut amené à témoigner sa sympathie à Chanda Sahib par des actes positifs. Ce prince était enfin libre. La résolution de le soutenir par les armes sans consulter le Conseil supérieur et à plus forte raison la Compagnie apparaît dans la promesse d'assistance que Dupleix fit à Raja S., fils de Chanda S., dès le mois de février. L'approbation qu'il demanda à son conseil le 13 juillet fut de pure forme : tout était prêt pour la guerre depuis plusieurs mois et nos troupes entraient en campagne dès le lendemain.

Les lettres que Dupleix écrivit à la Compagnie les 31 mars et 28 juillet étaient des plus rassurantes. Tout était calculé pour lui représenter notre intervention comme des plus heureuses. Non seulement elle ne coûterait rien, puisque les dépenses et les frais d'entretien des troupes seraient à la charge de Chanda S., mais encore elle ne pouvait que nous procurer des avantages considérables pour notre commerce. Déjà le nouveau nabab nous avait donné les aldées de Villenour comme témoignage de sa reconnaissance ; de quels nouveaux bienfaits ne nous comblerait-il pas ? Quant à Muzaffer j., courant lui aussi après la fortune, Dupleix le représen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tait comme tranquille possesseur du royaume de ses pères et n'étant entré dans notre alliance que pour aider Chanda S. à recouvrer ses états.

L'accord du 13 juillet et la victoire d'Ambour qui le suivit presque immédiatement, furent connus en France sept mois plus tard, par une lettre de David, gouverneur des îles de France et de Bourbon ; la lettre de Dupleix n'arriva qu'après. Pour instruire la Compagnie d'un événement aussi glorieux, Dupleix avait employé des couleurs d'autant plus séduisantes que, comme nouveau témoignage de leur reconnaissance, les nababs avaient donné Mazulipatam à la Compagnie, accru le territoire de Villenour et cédé le district de Bahour avec ses aldées. Il est vrai qu'en retour, Dupleix laissait entendre qu'il comptait donner 800 blancs à Chanda S. pour l'aider à poursuivre ses succès et notamment à prendre Trichinopoly où Mahamet Ali s'était réfugié ; — mais le tout aux dépens de Chanda S. et sans qu'il en coûtât rien à la Compagnie *(Lettre du 31 octobre 1749)*.

La nouvelle de ces succès, s'ajoutant à la belle défense de Pondichéry qui était encore dans toutes les mémoires, ne pouvait que flatter agréablement l'amour-propre de la Compagnie. Comme elle le reconnaît elle-même dans son *Mémoire contre Dupleix* publié en 1763,

« on se réjouit de nos succès, et l'on ne réfléchit pas assez sur les suites d'une alliance qui, sans être à notre charge, pouvait néanmoins devenir dangereuse, par cela seul qu'elle nous faisait sortir de cette neutralité, si nécessaire à toute compagnie commerçante. Ce fut une faute, sans doute, et pourquoi les syndics et directeurs hésiteraient-ils à en faire l'aveu? Dans une administration aussi étendue, aussi compliquée que celle qui leur est confiée, on présumerait trop si on croyait ne s'être jamais trompé. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plusieurs lettres de la Compagnie et de ses agents vont nous faire connaître l'impression produite par ces premiers succès.

Lettre de Godeheu, du 15 février 1750. — Godeheu, dont le nom évoque d'autres souvenirs, fut un des premiers à féliciter Dupleix. Il lui écrivit :

« Vous nous donnez tant de matières à compliment qu'il n'est plus possible de trouver des expressions nouvelles pour vous en faire... C'est un évènement (la bataille d'Ambour) aussi glorieux pour vous qu'avantageux à la nation et à la Compagnie... Boscawen a écrit de vous à l'ambassadeur d'Angleterre en France dans les termes les plus forts et les plus avantageux. » (*B. N. 9148, p. 245-246*).

Lettre de Duvelaër, du 15 mars 1750. — Duvelaër, qui dirigeait à la Compagnie les services de l'Inde, lui écrivit de son côté le 15 mars que cette nouvelle victoire faisait autant d'honneur à la nation qu'à Dupleix lui-même ; il était seulement désagréable qu'on ne la connût que par voie indirecte et qu'on n'eût aucuns détails sur un événement de cette importance. On les attendait avec la plus grande impatience. (*B. N. 9148, p. 68-69*).

Le directeur Gilly se borna à exprimer à Dupleix (17 mars) combien il était touché de tout ce qu'il avait fait de beau, de bon, d'utile et d'honorable pour nos établissements qui, grâce à lui, étaient devenus d'une importance extrême. (*B. N. 9148, p. 174-175*).

Lettre de la Compagnie, du 15 juillet 1750. — Cependant, malgré la satisfaction intime qu'elle éprouvait de nos succès, la Compagnie ne pouvait oublier ses traditions ; elle rappela à Dupleix avec les plus grands ménagements que le souci du commerce devait passer avant les idées flatteuses de la victoire et elle lui donna des conseils de prudence et de modération.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Quel que soit, lui écrivit-elle le 15 juillet 1750, le succès des opérations de Chanda S., dont nous devons juger favorablement, et par l'efficacité des secours dont vous nous parlez et par la justesse de vos dispositions, nous ne pouvons nous refuser à quelques réflexions que vous avez certainement fait vous-même avant vos nouveaux engagements avec le nabab.

« Quoique les fortifications de Trichinopoly ne soient rien en comparaison des nôtres, nous savons que c'est ce qu'il y a de mieux dans le pays et la bravoure même de nos troupes semble être un motif de crainte, quand il s'agit d'un siège qui peut devenir long.

« Mahamet Ali poursuivi n'aura-t-il pas de secours à attendre des Marates ; l'ouverture de cette nababie que Chanda S. a reçue du nouveau souba de Golconde serait-elle à l'abri de quelque révolution, si ce souba lui-même, malgré l'attache qu'il tient du Mogol, avait quelque concurrent parmi les descendants de Nizam à qui il a succédé ?

« Enfin les Marates toujours nombreux et toujours disposés à agir en faveur de qui les réclame, pour peu que le pillage les dédommage de leurs courses, auraient-ils promis une neutralité durable, presqu'aussi nécessaire que le firman du Mogol, dont nous vous supposons muni, pour la paisible jouissance des aldées qui vous ont été cédées ?

« C'est concevoir, nous direz-vous, des soupçons qu'une connaissance plus familière des choses ne pousserait peut-être pas si loin ; mais nous devons penser que la tranquillité, toujours favorable aux opérations de notre commerce, doit prévaloir aux idées flatteuses de victoires et de conquêtes. Si la circonstance de la guerre dernière nous a mis les armes à la main et si dans toutes les occasions nos troupes ont acquis une réputation qui éternisera le nom français dans l'Inde, cette même réputation ne peut-elle pas nous faire envisager par les princes ou seigneurs indiens comme une ressource pour leurs querelles particulières ou comme des médiateurs dangereux ? »

Lettre de Duvelaër, du 1er octobre 1750. — Duvelaër qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans doute rédigea cette lettre au nom de la Compagnie, écrivit de son côté à Dupleix une lettre particulière pour justifier en quelque sorte les inquiétudes naissantes de la Compagnie.

« Nos premières dépêches, lui disait-il, répondent assez exactement à tous les articles de vos lettres. Vous ne devez pas être surpris de l'inquiétude de la Compagnie sur l'expédition de Trichinopoly et sur celles qui suivront nécessairement... Les maximes de l'administration d'une compagnie de commerce admettent toujours avec bien du scrupule les opérations militaires. »

Mais, au privé, Duvelaër reconnaissait que le tableau des revenus des aldées de Pondichéry et de Karikal présenté par Dupleix avait produit un très bon effet. « La Compagnie, ajoutait-il, connaît trop bien ses intérêts pour n'avoir pas vu avec admiration la réalité de vos promesses. » Que sera-ce si l'affaire de Mazulipatam réussit ?

Lettre de Godeheu, du 11 octobre 1750. — Godeheu, dont nous invoquons une seconde fois le témoignage, écrivait le 11 octobre :

« Rien n'est en vérité si flatteur que tout ce que vous avez procuré d'avantages à la Compagnie. Vous vous immortalisez et je ne doute pas que vos mesures soient prises de façon à les assurer contre tout l'avenir. Il ne faut plus que des ventes avantageuses non seulement pour la quantité mais encore pour la qualité des marchandises. C'est ce que les grands fonds que vous recevrez vous mettront en état d'exécuter. » (*B. N. 9148, p. 249-250*).

Lettre de Michel, du 28 novembre 1750. — Avec le directeur Michel, vieux commerçant nantais fort rompu aux affaires et d'un naturel très prudent, nous revenons aux réserves et aux réticences conformes au génie de la Compagnie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Le retour de la paix, écrivait-il à Dupleix le 28 novembre 1750, a occasionné beaucoup de nouveaux projets de commerce. La Compagnie des Indes entre autres a conçu de grandes espérances d'augmenter le sien ; en conséquence elle a fait passer des fonds considérables dans l'Inde ; ils y étaient nécessaires pour parvenir à son but ; mais ils ne suffisent pas si d'autres circonstances n'y concourent, surtout celle de la tranquillité des états d'où nous tirons nos amortissements. Nous espérons, Monsieur, que ce sera votre ouvrage et que vous couronnerez par une paix solide la gloire que vous avez acquise dans la guerre pour la nation et pour vous. On ne doit, dit-on, guerroyer que pour parvenir à ce but. Nos principaux actionnaires désirent beaucoup apprendre la fin des troubles qui agitent vos cantons ; ils craignent que nous ne nous engagions trop avant dans les querelles des petits princes de la presqu'île et que cela ne nous oblige d'être toujours armés et en guerre avec quelques-uns d'entre eux. Vous pouvez en juger mieux que personne. Nous le disons tous les jours et qu'on doit s'en rapporter à vous ; mais on ne guérit point les gens de la peur. D'ailleurs nos Français veulent jouir du présent et s'occupent fort peu de l'avenir. Tel est aujourd'hui le système des Parisiens et ce qui a donné une si grande recherche aux rentes viagères [1]. »

Lettre de Saint-Priest, de janvier 1751. — Les mêmes réserves et réticences se retrouvent avec plus de précision encore dans une lettre ou projet de lettre de St-Priest de janvier ou février 1751. St-Priest était commissaire du roi auprès de la Compagnie et remplissait ses fonctions avec vigilance, bon sens et sagacité. En rapport

1. Dans cette lettre, Michel nous fait part d'un intéressant projet d'association entre lui, Bacquencourt et Dupleix pour fonder un grand établissement à la Martinique. Michel devait fournir 300.000 liv. et Bacquencourt 200 à 250, tant pour lui que pour Dupleix. Bacquencourt l'avait plusieurs fois pressé de conclure cette affaire. Sa mort arrêta tout.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

direct avec le contrôleur général des finances Machault, dont il n'était en réalité que le mandataire, il lui appartenait de soumettre au ministre tant ses observations personnelles que les propositions qu'il estimait les plus utiles aux intérêts de la Compagnie. Nommé au début de 1751 intendant du Languedoc, et mort peu de jours après, il laissa dans ses papiers une lettre ou mémoire qu'il se proposait d'envoyer à Dupleix. Nous ne savons si ce document fut effectivement expédié, mais comme il traduit avec une netteté qui ne fut jamais égalée les opinions qu'éveillait à la cour et dans certains milieux la politique nouvelle de Dupleix, nous croyons quand même devoir l'analyser et même en reproduire les parties essentielles.

Pour en bien saisir l'esprit, il importe d'abord de remarquer que cette lettre n'est inspirée que par les vicissitudes du siège de Tanjore, qui eut lieu de décembre 1749 à mars 1750. S^t^-Priest ne connaissait pas encore le mauvais résultat de cette entreprise ; mais il savait qu'elle nous avait mis en possession de 81 aldées nouvelles à Karikal et que cette acquisition, s'ajoutant à la concession toute récente des aldées de Villenour et de Bahour, près de Pondichéry, avait doublé le territoire de la Compagnie. L'impression produite par ces événements ne pouvait être que très favorable en France ; on va voir cependant que S^t^-Priest ne s'illusionnait pas au point de ne pas voir les difficultés dans lesquelles cette politique d'agrandissement pouvait nous entraîner. Et, sans blâmer le passé, il recommandait pour l'avenir la plus grande prudence.

« La guerre d'Arcate et de Tanjore, dit S^t^-Priest, a procuré des avantages si réels à la Compagnie par le don des aldées de Villenour et de Bahour et par celles des environs de Karikal et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par la décharge du tribut annuel que nous devons payer au roi de Tanjore qu'il ne conviendrait pas, après le succès, d'en blâmer l'entreprise ; mais au moins est-il permis de dire que cette guerre doit avoir des bornes et que ces bornes doivent être réglées par les intérêts de la Compagnie. Si le point de vue des aldées qui lui avaient été promises a été un motif suffisant pour donner des troupes au nabab [Chanda S.], ces mêmes troupes ne doivent pas être exposées plus longtemps et toute l'attention semble devoir se tourner à la conservation de ces mêmes aldées. Il faut, il est vrai, de la fidélité dans les engagements contractés avec Chanda S., mais je suppose que ces engagements n'ont pu être que de le rétablir dans sa nababie d'Arcate et point du tout de faire la guerre indéfiniment à son gré. Nous ne sommes pas, grâce à Dieu, parties principales, nous ne sommes qu'auxiliaires. Ne portons point nos armes dans le pays qui tient encore pour Nazer j. sans une nécessité évidente que je n'entrevois même pas. Tenons-nous liés avec Chanda S., mais n'allons point épouser la querelle de Muzaffer j. au point de nous dégarnir en lui donnant grand nombre de blancs pour continuer ses expéditions. Il serait heureux, il est vrai, d'avoir assez de terres pour couvrir les dépenses des comptoirs sans que d'Europe on fut tenu d'y fournir. Cet objet est rempli pour la côte de Coromandel. Soyons contents de ce premier pas ; ne songeons point du tout à nous agrandir et à être de grands terriens ; tenons-nous en à être de grands commerçants.

« Rien n'est si contraire au commerce que la guerre et comme le commerce est l'âme de la Compagnie, le but unique de sa formation et ce qui peut intéresser davantage l'état, il faut par une conséquence nécessaire convenir qu'il ne faut faire la guerre que quand il n'est absolument pas possible de faire autrement. Toutes les nouvelles particulières que l'on reçoit de l'Inde ne parlent que de la fuite des tisserands, de la désertion des marchands, de la désolation du pays ; avec tout cela comment le commerce peut-il bien aller ? Il y a plus : quand nous paraî-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trons vouloir nous agrandir, nos voisins ne s'y opposeront-ils pas ? Ne seront-ils pas forcés de prendre parti pour Nazer j. sous le nom d'auxiliaires, si nous continuons à donner des troupes à son émule ? Les nouvelles publiques en ont même déjà touché quelque chose dans les gazettes d'Utrecht et d'Amsterdam. »

En conséquence, S'-Priest invitait expressément Dupleix à ne point annexer le Tanjore, suivant la proposition qu'il en avait faite. Il lui disait aussi de ne pas compter sur un envoi de 3.000 hommes, comme il l'avait demandé : jamais le pays ne comprendrait une pareille expédition. Tout ce que l'on pouvait faire était de porter nos effectifs à 1.500 hommes et l'on en faisait partir 300 immédiatement. Puis S'-Priest continuait :

« Ne croyez pas, Monsieur, qu'en vous disant mon sentiment sur la guerre et ses suites, j'ai eu l'intention de critiquer indirectement la conduite que vous avez tenue. Avec la bonne opinion que j'ai conçue de votre capacité, je suis bien éloigné de penser de la sorte. Je suis persuadé que vous ne vous êtes déterminé que par de bons motifs et dans des circonstances dont il a été à propos de profiter. Le succès et les avantages que la Compagnie en a retirés achèvent de convaincre de cette vérité. Mais cette justesse dans les démarches, ce bonheur dans les entreprises déjà faites, la facilité que vous nous annoncez dans l'exécution de celles que l'on pourrait tenter me font craindre que vous ne penchiez pour d'autres expéditions militaires. Le désir de conquérir est la passion des grandes âmes et comme ce qui est passion affecte tellement que dès lors les difficultés ne sont presque pas aperçues, il a fallu dans tous les temps arrêter les plus grands personnages et modérer une ardeur qui, louable dans son principe, aurait pu être funeste dans ses effets. »

S'-Priest terminait sa lettre en recommandant à Dupleix de ne point faire d'établissement au Pégou, si

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'opération devait se faire militairement ; il n'avait pas moins de répugnance pour l'acquisition de Mazulipatam, s'il fallait l'obtenir par des troupes données à Muzaffer j. Des augmentations de territoire, en supposant même une continuité de succès toujours incertaine, ne compenseraient jamais l'interruption momentanée du commerce de la Compagnie.

« Cependant, concluait St-Priest, quand on écrit d'aussi loin, il est impossible de parler affirmativement, parce qu'il peut y avoir tels engagements pris, telles occasions pouvant se présenter où les réflexions que j'ai faites ne devraient pas l'emporter. Je ne puis que vous exhorter à vous servir de toute votre prudence dans les occasions délicates qui pourraient se présenter. Vous êtes plus que personne en état de vous déterminer et de prendre le parti le plus sage. »

Lorsqu'on examine les conseils plutôt que les ordres de St-Priest à la lumière des événements qui suivirent, on est obligé de reconnaître leur sagesse et leur clairvoyance. La Compagnie, par l'organe de son commissaire, ne repoussait pas tout à fait la fortune qui s'offrait à elle, elle se défiait seulement de ses charmes dangereux et laissait à Dupleix le soin de dénouer en douceur les situations qu'il avait créées et, avant de prendre elle-même une attitude définitive, attendait encore avec confiance la réponse de l'Inde aux espérances troublantes de son gouverneur.

L'hiver passe. Avec le retour du printemps arrivent les courriers apportant des nouvelles de l'Inde jusqu'au 3 octobre 1750. La guerre continue. Nous n'avons pas pris Tanjore ni commencé le siège de Trichinopoly, mais nous avons remporté de nouvelles victoires sur le Ponéar, occupé Trivady, Villapouram et Gingy et repoussé jus-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'auprès de Chettipet une formidable attaque de Nazerj., le soubab du Décan. On est vaguement en négociations avec ce prince pour le règlement des affaires : du moins Dupleix l'annonce en France.

Sans alarmer la Compagnie, puisque nous n'avons subi aucun échec sérieux et que les avantages obtenus paraissent au contraire consolidés, la continuation des hostilités ne produisit pas une bonne impression : on commença à être inquiet. De nouvelles lettres vont nous traduire cet état d'esprit.

Lettre de Machault. — Le ministre Machault écrivit à Dupleix le 5 mai 1751 pour le féliciter de la belle conduite de nos officiers dans les diverses actions auxquelles ils avaient pris part, mais, ajoutait-il,

« je vous avoue que je verrai avec beaucoup plus de plaisir la relation des conférences et le traité de paix que vous m'annonciez devoir suivre de près vos derniers succès ; je ne saurais trop vous répéter que vous devez mettre tout en usage non seulement pour faire la paix, mais encore pour éviter avec soin toute occasion de rentrer en guerre ; les événements les plus favorables d'une guerre heureuse ne peuvent jamais faire autant de bien à une compagnie de commerce que la continuation de cette même guerre pourrait lui causer de préjudice. »

Comme Dupleix avait encore informé le ministre qu'en raison de l'importance prise par les événements il ne songeait plus à rentrer en France, Machault approuvait les raisons qui lui faisaient différer son retour ; il ne devait pas y penser tant que l'Inde ne serait pas revenue à un tel état de tranquillité qu'il put répondre à peu près à coup sûr que la guerre ne reprendrait pas en son absence.

Machault constatait enfin avec plaisir que, suivant les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rapports de Dupleix, le commerce n'avait pas été tout à fait interrompu et il l'invitait à donner tous ses soins pour le rétablir.

Lettre de la Compagnie. — Les syndics et directeurs lui écrivirent de leur côté le même jour :

« Nous étions dans une grande impatience d'apprendre ce qui s'était passé à votre côte depuis le départ du vaisseau *le Prince*. Nous avons vu avec plaisir les avantages que vous avez eus sur Nazer j, ; nous n'avons qu'à applaudir à la sagesse de vos dispositions, ainsi qu'à la valeur des troupes et des officiers qui les ont conduites. Mais nous ne pouvons regarder ces avantages comme parfaitement réels qu'autant qu'ils vous auront conduit à une paix solide, seule capable d'opérer le bien des affaires du commerce, dont le ministre et la Compagnie désirent que vous vous occupiez essentiellement. »

Telle fut l'impression produite au sein de la Compagnie par les premières manifestations de la politique de Dupleix ; elle était fière de ses succès et acceptait comme un fait acquis les concessions qui en avaient été le fruit, mais en même temps elle invitait le gouverneur à la prudence et lui recommandait expressément de ne pas laisser se prolonger les hostilités. Une certaine réserve perçait déjà derrière les compliments et les témoignages de sympathie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 2. — JUGEMENT SUR LES ÉVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 3 OCTOBRE 1750 JUSQU'A L'ENVOI D'UNE ARMÉE DANS LE DÉCAN EN JANVIER 1751.

Franchissons une nouvelle étape. A l'automne de 1751, on apprit la mort de Nazerj. tué le 16 décembre 1750. La disparition de ce prince pouvait marquer la fin des hostilités, puisqu'il paraissait être le seul obstacle au rétablissement de la paix. Quelle ne fut pas la surprise de la Compagnie en apprenant que non seulement Dupleix n'avait pas profité de ses succès pour déposer les armes, mais qu'il avait envoyé une armée dans le Décan avec Bussy et que, non content de créer une sorte d'empire français à la côte Coromandel, il s'établissait encore à la côte d'Orissa et créait à Mazulipatam le centre d'une nouvelle province soumise à notre domination ! Dupleix eut beau écrire des lettres pleines de confiance, où il annonçait la paix comme prochaine ; la Compagnie et les ministres commencèrent à craindre qu'il ne fût victime de ses propres illusions ; on ne croyait pas encore qu'il put chercher à les tromper. Des lettres particulières reçues de l'Inde étaient loin d'être aussi rassurantes. Un employé révoqué, du nom d'Aubry, avait donné l'alarme ; les conseillers exprimaient leurs inquiétudes et d'aucuns firent connaître que, si notre autorité croissait, c'était dans un amoncellement de nuages et sous la menace des tempêtes. Les Anglais, d'abord indifférents à nos succès dans l'espoir qu'ils nous épuiseraient, s'étaient ressaisis et, suivant les prévisions de Saint-Priest, faisaient nettement alliance avec notre ennemi, Mahamet Ali.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une nouvelle série de lettres va nous traduire les inquiétudes naissantes de la Compagnie.

Lettre de Delaître, du 7 octobre 1751. — Au milieu du désarroi que ces nouvelles jetaient dans les esprits, Delaître, l'un des syndics de la Compagnie, adressa à Machault la lettre suivante :

« Il me paraît qu'on ne peut travailler à assurer la situation de la Compagnie dans l'Inde que dans deux systèmes, l'un de paix et de tranquillité où l'on se bornerait à ses anciennes possessions ou du moins à celles qui pourraient se concilier avec la bienveillance des princes du pays, où l'on se contenterait à l'égard du commerce, vis-à-vis des Maures, des privilèges qu'ils nous ont accordés et, vis-à-vis des nations européennes de le partager comme le passé avec elles. L'autre système serait celui de domination et d'agrandissement, où l'on voudrait augmenter ses possessions, soit pour en tirer des revenus soit pour en tirer pour le commerce des avantages dont on priverait les autres nations, où l'on voudrait obtenir de plus grands privilèges que les autres compagnies qui donneraient sur elles de la supériorité dans le commerce.

« Si l'on veut suivre ce dernier système, M. Dupleix et le conseil actuel de Pondichéry y peuvent être propres et en être chargés, mais il faut pour y réussir se résoudre à le soutenir dans l'Inde d'ici à plusieurs années avec des forces considérables en vaisseaux, hommes et argent et à courir les risques de la guerre en Europe.

« Si au contraire on veut suivre un régime de paix, il paraît absolument nécessaire de remettre le gouvernement de l'Inde en d'autres mains que celles de M. Dupleix et de le rappeler sous d'honnêtes prétextes, mais de manière qu'il n'ait pas le choix de rester ou de revenir. Quelques ordres qu'on lui envoie, de quelque autorité qu'ils soient revêtus, on ne peut se flatter de leur exécution ; tout ce qui dépend de la Compagnie à Pondichéry, gouverneur, conseillers, militaires, est intéressé à les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

éluder et les prétextes plausibles à cet effet ne leur manqueront pas. Peut-on espérer que M. Dupleix se dépouille de son caractère de domination et d'insubordination qu'il a porté partout, qu'après avoir été le maître absolu depuis qu'il est gouverneur, il se soumette à ce qu'on jugera à propos de lui prescrire et adopte d'autres principes que ceux sur lesquels il travaille depuis qu'il est en place et dont il est enivré ?

« Il y a d'abord une haine et une animosité personnelle entre les Anglais, les Hollandais, une partie des Maures et ce gouverneur. Beaucoup d'inquiétudes de toutes parts sur ses projets ; ces haines et ces craintes, soulevant des divisions et des guerres continuelles, ne pourront se calmer tant que M. Dupleix, leur cause principale, gouvernera et l'on ne croira point que nous voulions sincèrement nous contenir dans les bornes de la modération, tant que tout sera entre les mains d'un homme qui ne respire que l'agrandissement. Enfin la Compagnie ne peut avoir la paix dans l'Inde qu'en ne se mêlant point des affaires des Maures. M. Dupleix a pris à cet égard de trop grands engagements pour pouvoir l'espérer de lui.

« L'homme qui pourrait être capable de rétablir le bon ordre et le système de paix et de commerce dans l'Inde est bien difficile à trouver ; on ne connaît dans la Compagnie que M. Godeheu, commandant à Lorient, sur qui on peut jeter les yeux, mais il est d'un autre côté très nécessaire dans le poste qu'il occupe actuellement.

« Je soumets, Monseigneur, ces réflexions à votre jugement, mais j'ai cru de mon devoir de vous les présenter. »

Huit mois seulement s'étaient passés depuis le mémoire de Saint-Priest. Comme le ton des critiques a changé ! Pour juger l'œuvre de Dupleix, ce n'est plus le septicisme du grand seigneur bienveillant ; c'est la franchise brutale du bourgeois âpre, logique et sans pitié. Il est vrai qu'en ces huit mois la cause de la paix avait été de plus en plus compromise et que les demi-mesures envisagées par Saint-Priest n'étaient plus de saison.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Delaître rédigea encore dans le même temps un long mémoire sur ce qui s'était passé dans le Décan depuis 1740 jusqu'à la mort de Nazer j. En cet écrit où il continue à se méfier de l'ambition de Dupleix, il conseille aussi de le rappeler sous quelque prétexte honnête, de crainte, en agissant trop ouvertement, de le pousser à la rébellion.

Les suggestions de Delaître restèrent provisoirement lettre morte. Nous n'avions pas encore éprouvé dans l'Inde de revers sérieux ; la fortune paraissait au contraire nous favoriser ; avec quelque chance, il pouvait encore arriver que, contre toute prévision, la politique de Dupleix vint à triompher. La Compagnie n'entendait pas se priver avant l'heure des bénéfices qui pouvaient résulter de nouveaux succès. Aussi le ministre se contenta-t-il d'enregistrer, sans donner suite à aucune d'elles, les réflexions qui lui avaient été soumises. On notera seulement en passant que, pour remplacer Dupleix, Delaître avait déjà prononcé le nom de Godeheu, directeur de la Compagnie à Lorient, qui, quinze ans auparavant, avait fait un long voyage en Chine et dans l'Inde. L'idée devait faire son chemin.

La crainte que les guerres de l'Inde eussent leur répercussion en Europe où la paix était mal assurée avec l'Angleterre, était la principale cause des défiances à l'égard de Dupleix ; les considérations commerciales ne venaient qu'en second lieu. Il se mêla malheureusement à ces motifs de suspicion d'ordre politique un sentiment d'une nature plus délicate. Si la Compagnie avait reçu des accroissements de territoire fort importants pour prix du concours donné en son nom à Chanda S. et à Muzaffer j., Dupleix et sa famille ne s'étaient pas laissés oublier. Sa femme, la jeune Chonchon et lui-même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avaient obtenu en numéraire ou en jaguirs des revenus considérables. que l'éloignement grossissait encore. Ces nouvelles, connues en France, y créèrent un certain malaise ; on eut mieux aimé que notre politique indoue parut plus désintéressée. Dupleix, il est vrai, n'innovait rien ; pour des services analogues, Dumas, son prédécesseur, avait reçu du nabab du Carnatic la pleine propriété des aldées d'Archivac et de Tondemanatom. Mais que n'avait-on pas dit contre Dumas pour avoir confondu ses intérêts et ceux du gouvernement ? Afin d'empêcher le retour de pareils abus, la Compagnie décida qu'à l'avenir tous les dons de cette nature faits à l'un de ses gouverneurs, lui feraient normalement retour.

Lettre de Silhouette, du 11 octobre 1751. — Silhouette, successeur de Saint-Priest au commissariat de la Compagnie, traduisait au ministre ces impressions fâcheuses dans une lettre du 11 octobre 1751 et il ignorait encore le partage des trésors de Nazer j.

« J'ai pris la liberté, disait-il, avant que de partir de Paris, de vous parler de l'état de l'Inde et de vous supplier même d'y réfléchir sérieusement. Depuis que je suis arrivé ici [la lettre est datée de Lorient], j'ai vu une lettre particulière qui marque que non seulement M. Dupleix a eu une pension de 100.000 rs. mais que Madame Dupleix en a eu une pareille et sa fille d'un premier lit nommée Chonchon une de 50.000. Ce qui fait entre eux 600.000 francs de pension. Voilà, Monseigneur, le fruit d'une guerre très ruineuse et très coûteuse à la Compagnie, à laquelle, en conséquence de cette même guerre, on propose une augmentation des dépenses actuelles et l'on fait simplement envisager des profits futurs et incertains. J'ai l'honneur de vous représenter de nouveau qu'au moyen des pensions que le vice-roi de Golconde paye ou s'est engagé de payer tant à la famille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de M. Dupleix qu'aux principaux officiers du Conseil et des troupes, tout est vendu et que la Compagnie n'a plus ni gouverneur, ni conseillers, ni troupes. Je crois le mal au degré qu'il serait de la prudence d'user de plus d'une précaution pour y faire exécuter les ordres du roi et de la Compagnie, qui mérite une attention plus sérieuse..... » (*B. N. 9355, p. 200-201*).

Tout est vendu ! C'est bientôt dit. Est-ce exact ? Très sincèrement, nous ne croyons pas que Dupleix ait engagé et prolongé la guerre dans l'Inde en vue d'en tirer un bénéfice personnel ; mais quand la guerre fut déclarée, il ne négligea pas ce bénéfice, d'autant plus que, privé du concours financier de la métropole, presque toujours impuissant à faire rentrer les revenus du pays, il se trouva bientôt obligé de recourir à ses propres fonds pour soutenir les hostilités. Il est d'ailleurs faux que madame Dupleix et sa fille aient touché les rentes territoriales qui leur furent données ; elles les abandonnèrent au profit d'œuvres de bienfaisance et de religion. Mais cet abandon, Silhouette ne pouvait le connaître quand il écrivait sa lettre du 11 octobre. Dupleix par contre toucha, même après son départ de l'Inde, non pas la pension, mais les revenus territoriaux que lui abandonna le soubab. Nos règlements actuels s'opposent à juste titre à de tels errements ; ils étaient courants au XVIII^e^ siècle ; l'important était de ne pas dépasser la mesure. Il faut croire que Dupleix la dépassa, puisque la vertu de Silhouette en fut offensée.

Les gratifications excessives dont bénéficièrent nos officiers, notamment au Décan, et qui en octobre 1751 n'étaient pas encore connues en France, ne contribuèrent pas peu de leur côté à jeter sur nos opérations militaires et même sur la politique de Dupleix une certaine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

défaveur. On s'enrichissait vraiment trop dans l'Inde et la grandeur de l'œuvre disparaissait derrière la magnificence des fortunes privées. Par les facilités que Dupleix leur donna pour s'édifier, il justifia les critiques dont elles furent l'objet, et qui finirent par l'atteindre personnellement.

Lettre de la Compagnie, du 1er février 1752. — L'envoi d'une armée dans le Décan provoqua de la part de la Compagnie les observations suivantes dans une lettre du 1er février 1752 :

« Nous ne pouvons approuver, Monsieur, le détachement que vous avez fait de vos cipayes et principalement de 300 français qui devaient conduire Muzafer j. et rester à sa solde jusqu'à ce qu'ils soient remis dans un de nos comptoirs. Ce détachement paraît inutile si tout le pays était tranquille et soumis et ne paraît pas suffisant s'il y avait quelque révolution à craindre. Nous sommes d'ailleurs effrayés de la longueur du voyage et de l'incertitude du retour. Qu'est-ce que pourront faire ces troupes, si Muzafer j. leur refuse les secours nécessaires pour traverser la grande étendue de pays qui sépare Aurengabad de nos comptoirs ? Et si ces troupes sont forcées de rester à Aurengabad, ne craignez-vous pas que leur discipline et leur exemple ne tendent à aguerrir les peuples au préjudice de notre commerce et même de notre sûreté ? Beaucoup d'autres raisons nous feront apprendre avec un sensible plaisir le retour de ce détachement, si Muzafer j. vous tient à cet égard la parole qu'il vous a donnée, mais s'il y manque et qu'il voulut retenir nos troupes, ne manquez pas de leur faire intimer l'ordre du roi de rentrer dans nos comptoirs. Les troupes que la Compagnie envoie dans l'Inde sont destinées uniquement à la conservation et à la défense de ses établissements ; les frais et la difficulté du transport et la conservation des citoyens qui, dans toutes les conditions, sont infiniment chers à l'Etat, exige qu'on ne s'en serve que pour les usages

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

auxquels ils sont destinés. Vous ne devez donc point faire sortir de troupes dans l'étendue de nos concessions, à moins que ce ne soit pour les changer et pour les faire passer d'un comptoir dans un autre ou dans le cas d'une guerre défensive... Vous voyez donc par là que l'intention de la Compagnie est d'éviter soigneusement d'entrer dans une guerre auxiliaire, à moins qu'on n'y soit forcé par les secours que fourniraient les autres nations européennes ».

Cette lettre officielle était accompagnée d'une autre qui l'était moins. On disait à Dupleix :

« L'objet de cette lettre particulière, Monsieur, est de vous instruire de la décision du roi et de la Compagnie sur le secours de 3.000 hommes demandé par Muzafer j. Vous avez bien senti vous-même tout l'inconvénient de cette demande, mais il semble que vous soyez seulement porté à le réduire au nombre de 1.000 hommes et que vous ne trouviez pas grand inconvénient à accepter la proportion sur cette réduction. Nous pensons autrement sur cet article ; nous voyons toute la peine que vous avez eue à terminer les troubles de l'Inde... nous craignons tout ce qui pourrait aguerrir les naturels du pays. Y a-t-il quelque chose plus capable de les discipliner que d'avoir toujours sous les yeux un corps de troupes françaises, qui deviendrait lui-même inutile, si on ne le maintenait dans une exacte discipline ? Les naturels du pays, une fois aguerris, ne deviendraient-ils pas nos maîtres et devons-nous hazarder de nous trouver dans un état aussi dangereux ?... Il est temps de borner l'étendue de nos concessions dans l'Inde. La Compagnie craint toute augmentation de domaine, son objet n'est pas de devenir une puissance de terre... Le parti que nous devons prendre est celui d'une exacte neutralité... Se lier avec Muzafer j. et Chanda S. dans des engagements ultérieurs, ce serait s'exposer à servir leur ambition et à perpétuer dans l'Inde des troubles qui ne pourraient jamais manquer d'être funestes à notre commerce. Un revers seul peut suffire pour nous faire perdre la supériorité que nous avons acquise et vous avez pu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir par les dernières lettres, tant du ministre que de la Compagnie, qu'une paix solide et durable était le seul but où vous deviez tendre en écartant avec soin tout ce qui serait capable de la troubler. Tout se réunit donc pour refuser à Muzafer j. les troupes françaises qu'il demande à sa solde et vous ne pouvez manquer de raisons pour adoucir et pour lui faire même approuver ce refus ».

Lettre de Montaran, du 1er février 1752. — Il n'est pas jusqu'à Montaran, l'autre commissaire de la Compagnie, tout dévoué à Dupleix, qui ne lui écrivit dans une lettre du même jour, 1er février 1752 :

« que les avantages que la Compagnie avait remportés ne fermaient point les yeux sur les inconvénients qui étaient résulté des troubles de l'Inde, qu'on voyait avec douleur que deux années de paix n'avaient servi en rien à relever notre commerce à la côte de Coromandel et qu'on craignait que la continuation des troubles ne s'opposât à son rétablissement ; — qu'une paix solide et le rétablissement de ce commerce étaient cependant le vœu général de toute la France ; — que les succès même n'étaient véritablement succès qu'autant qu'ils conduisaient à ces deux objets si désirés. Que répondre à ceux qui prétendent que nous préférons la qualité de conquérants à celle de négociants ? J'ai beau dire que vous êtes éloigné de cette erreur séduisante ; j'ai beau en rapporter pour preuve le traité que vous avez fait avec les Maures après la prise de Madras, et les démarches auxquelles vous vous êtes porté dans toutes les occasions pour pacifier les troubles ; j'ai beau dire qu'on doit être assuré de la paix, quand on n'a plus d'ennemis, on me répond toujours qu'on n'a point de nouvelles certaines de la paix, que le commerce n'est point rétabli, qu'il y a des mécontents dans le pays, que les Marates peuvent s'y joindre et que les nations européennes peuvent les soutenir... Vous ne devez point être étonné de cette façon de penser de la part d'une compagnie commerçante, qui souffre nécessairement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de tout ce qui trouble son commerce et vous ne devez pas croire que le ministère puisse avoir d'autres sentiments. »

En publiant tout ou partie de ces lettres dans son Mémoire de 1763, la Compagnie se plaisait à en souligner le ton adouci et conciliant, non sans ajouter que si elle eût connu l'exacte vérité sur les affaires de l'Inde, elle eût parlé d'une tout autre façon. Elle croyait n'avoir plus d'ennemis et craignait seulement qu'il n'en surgit. Nul doute, disait-elle, que si Dupleix lui eût représenté le nombre de ceux qu'il avait à combattre : Maïssour, Tanjore, Maduré, les Marates, au lieu d'éloges et de récompenses, elle se fut hâtée de faire cesser une administration si contraire à son esprit et à ses intérêts.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 3. — Impression produite par les succès de Bussy.

Les lettres que nous venons de citer sont du mois de février 1752. Plusieurs mois se passent : des nouvelles plus fraîches arrivent de l'Inde. Nos troupes envoyées dans le Décan, loin de se heurter aux résistances que l'on redoutait, se sont au contraire couvertes d'une gloire immortelle ; le soubab nous a fait de nouvelles concessions, et à Dupleix lui-même il a donné les terres de Valdaour avec un revenu annuel de 240.000 livres. Dans le Carnatic, le siège de Trichinopoly est commencé ; il traîne, il est vrai, en longueur, mais nous n'avons subi nulle part aucun échec et Dupleix laisse entendre que la place ne tardera pas à succomber. Rien, sinon la crainte d'un revers de fortune, qui puisse alarmer le public.

Sous l'influence de ces heureuses nouvelles un double courant se dessine. Une partie de l'opinion, fatiguée de la continuité de la guerre, penche de plus en plus, selon les vues de Delattre, à faire donner à Dupleix des instructions pour arrêter coûte que coûte la marche de nos armées victorieuses ; c'est la moins nombreuse. Une autre, flattée des victoires de Bussy et confiante que les événements du Carnatic tourneront également à notre avantage, n'était pas d'avis qu'il fallût abandonner la partie. Entre les deux toute une foule, irrésolue et flottante, qui n'osait ni approuver ni condamner.

La Compagnie elle-même ne savait si elle devait accueillir ou refuser des avantages nouveaux qui se présentaient de façon si séduisante ; elle était incontestablement gênée par les ordres qu'elle avait donnés de rappe-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ler nos troupes du Décan, or c'est le Décan qui nous donnait toutes les satisfactions.

Observations sur les instructions à envoyer à M. Dupleix, milieu de 1752. — C'est dans ces conditions qu'un écrivain resté anonyme rédigea vers le milieu de l'année 1752 une sorte de mémorandum sous le titre d'*Observations sur les instructions à envoyer à M. Dupleix*. L'auteur, qui était soit un commis de la Compagnie chargé de lui préparer une sorte de rapport sur la situation présente, soit un directeur ou syndic à qui le ministre avait demandé ce travail, est évidemment partagé entre les sentiments contradictoires qui agitaient l'opinion ; il voudrait bien pouvoir approuver sans restriction les conquêtes de Dupleix, cependant il est obligé de faire des réserves : aussi ses observations sont-elles infiniment moins nettes et moins concluantes que celles de Saint-Priest ou de Delaître.

Le document étant un peu long, nous nous bornerons à l'analyser.

Sans approuver ni blâmer ce qui a été fait par le passé, il convient de partir du point où l'on est actuellement pour choisir le meilleur système politique dans l'Inde.

La péninsule en deça du Gange est agitée depuis longtemps de guerres inutiles presque continuelles et divisée en différents partis qui respectent peu l'autorité du Mogol. Un de ces partis a pris le dessus grâce à l'appui des Français et nous a accordé de nouvelles concessions. Cet agrandissement des Français a occasionné la jalousie des Anglais et des Hollandais qui ont pris parti contre les princes protégés par nous, de telle sorte que nous les avons pour ennemis déclarés ou secrets. D'après les bruits qui viennent de l'Inde, leurs forces unies sont supérieures aux nôtres.

Telle est la situation sur laquelle il s'agit d'opérer en France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et d'ordonner ce qu'on jugera le plus à propos pour la conservation de notre commerce de l'Inde.

Il y a deux partis à prendre : nous consolider par des négociations qui amèneraient une paix durable ou nous maintenir par la force de la réputation de nos armes.

Les négociations, si désirables fussent-elles, seraient longues et pendant ce temps il faut agir et ne pas être débordé par les événements ; aussi convient-il de traiter d'abord ce qui concerne le second parti.

Or, nous ne pouvons conserver nos avantages dans l'Inde sans des forces considérables ; autrement les Anglais et les Hollandais ou même simplement les princes indiens se porteraient à notre destruction. La question se réduit donc à prescrire à Dupleix l'usage des forces qu'on mettra à sa disposition. Pour cela, les bornes que nous mettons à notre agrandissement, l'étendue des engagements que nous prendrons avec les princes indiens, les règlements que nous ferons avec les nations européennes sont les trois points principaux sur lesquels il faut s'expliquer avec Dupleix.

a) Notre agrandissement peut se faire ou par l'acquisition de nouvelles possessions ou par l'obtention de nouveaux privilèges en faveur de notre commerce. On ne traitera ici que des nouvelles possessions : le second point est renvoyé aux mesures à prendre avec les nations européennes. A l'égard des nouvelles acquisitions, il paraît qu'il n'y a que quelques terres aux environs de Pondichéry qui ouvriraient à notre commerce de nouvelles branches et dont l'acquisition et la conservation seraient compensées par des revenus suffisants. Toutes autres terres pourraient nous entraîner à la guerre et leurs revenus ne compenseraient pas les dépenses.

b) Pour l'étendue de nos engagements avec les princes indiens, étant donné qu'en portant nos troupes loin de Pondichéry on risque de les exposer à un échec impossible à réparer,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il conviendrait de ne promettre de secours à ces princes que si nos troupes pouvaient rester en communication avec Pondichéry de façon à assurer leur retraite. Or les engagements pris par Dupleix vont beaucoup plus loin, puisqu'il a fait accompagner Salabet j. jusqu'à 200 lieues de Pondichéry par 200 français et 4 ou 500 cipayes et qu'il a pris un engagement encore plus étroit en se revêtissant de la qualité de lieutenant-général du nabab depuis la Quichena jusqu'au Cap Comorin. Dans le Carnatic même, il a envoyé pour soutenir Chanda S. des forces jusqu'à Arcate et Trichinopoly, qui sont à 30 lieues de Pondichéry. Dupleix est donc loin du système de guerre et de prudence que l'on vient d'établir.

Cependant il serait imprudent de lui prescrire tout d'un coup ce système, car il n'est pas douteux que les Anglais profiteraient de notre retraite pour prendre notre place et nous perdrions du même coup tous les avantages qui nous ont été consentis. Mais il est permis d'arrêter des lignes de conduite pour l'avenir et de poser à Dupleix des bornes précises dans lesquelles les secours qu'il accorderait aux princes indiens devraient être renfermés. On pourrait à cet égard lui faire observer, par une raison flatteuse pour son amour-propre, que malgré les dangers de son système, la Compagnie pourrait s'y livrer aveuglement s'il était immortel, mais s'il venait à disparaître, trouverait-on un homme capable de soutenir le poids de pareilles affaires ? Il lui importe donc de ramener les choses « à des principes de modération et de prudence soutenables par des hommes ordinaires, tels que seront vraisemblablement ceux qui gèreront après lui. »

Pour en finir avec cet article, nos projets d'agrandissement dans l'Inde étant proportionnés à nos forces, il serait bon que, pour en restreindre ou en augmenter l'étendue, la Compagnie sache si elle ne doit compter que sur ses propres forces et ne doit pas aussi attendre quelque secours du roi. Il est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même nécessaire qu'elle le sache pour déterminer sa conduite à l'égard des Anglais et des Hollandais.

c) C'est au roi de régler les vues générales qui doivent présider à nos relations avec ces deux nations ; la Compagnie se bornera à exposer les différents points de vue qui excitent le plus leur jalousie. Il y en a trois :

1° « Les traités de commerce exclusifs dans nos pays, les privilèges qui donnent un plus grand cours aux monnaies fabriquées par une nation qu'à celle des autres nations, qui assujettissent ses marchandises à payer de moindres droits d'entrée et de sortie, sont des sources intarissables de haine, de mauvais procédés et même de guerre indirecte entre les nations européennes de l'Inde. » — Ce point de vue est exact, mais les Anglais et les Hollandais n'ont rien à nous reprocher sur cet article ; plus que nous-mêmes ils ont pratiqué autant qu'ils ont pu l'exclusivisme commercial ; leurs réclamations sont sans fondement ; nous pouvons continuer.

2° Les Hollandais se sont plaints des droits que nous avons exigés d'eux à Mazulipatam pour les marchandises venant par la rivière de Narzapour. — Comme ils payaient ces droits au nabab qui nous les a cédés, nous n'avons aucune raison de nous en dessaisir.

3° Les Hollandais se sont encore plaints des règlements de police auxquels nous les avons assujettis dans leur loge de Mazulipatam. — Ils n'en étaient pas exempts au temps des Maures ; quant à nous, auraient-ils donc voulu que nous leur permettions d'avoir dans leur loge tel nombre de soldats et d'y faire tel amas d'armes et de munitions qu'ils jugeraient à propos contre notre propre sécurité ?

Tels sont les principes de convenance et d'équité sur lesquels, s'il plaisait au roi, la Compagnie pourrait donner des instructions à Dupleix quant aux plaintes des nations européennes, sauf dans l'application à agir avec la plus grande modération.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais, quelles que soient les instructions données, on ne fera point cesser les griefs des Anglais et les Hollandais tant que subsisteront sur les autres nations les prérogatives commerciales qu'on obtient des princes de l'Inde soit par des traités de commerce exclusif dans leur pays, soit par des exceptions de droits sur les marchandises et tant que continueront les secours d'hommes, d'armes, munitions et argent que, pour obtenir ces privilèges, on accorde aux princes de l'Inde dans les guerres qu'ils soutiennent entre eux.

Comme conclusion, nous ne pouvons nous refuser de soutenir les Maures si les Anglais en font autant ; l'important est de ne pas exposer nos troupes trop loin de leur base d'opération, qui est Pondichéry. » (*B. Nat. 9355, p. 251-255*).

Ne pas exposer trop loin nos troupes ! elles étaient à ce moment à Aurengabad, non pas à 200 mais à 400 lieues de Pondichéry. On pouvait légitimement avoir quelque inquiétude sur leur sort, non moins que sur l'opportunité d'opérations aussi audacieuses. Cependant l'auteur ne paraît pas autrement anxieux ; à part quelques revers sans gravité, la fortune n'a cessé de nous sourire depuis trois ans ; pourquoi ne continuerait-elle pas de nous être propice ? Le succès n'appelle-t-il pas le succès ? Mais, comme un voyageur embarqué par un temps d'orage, il contemple quand même avec une curiosité soucieuse les nuages de l'horizon. Selon une formule employée un jour par Dupleix, 600 hommes armés de bâtons sont quelquefois plus forts que 25 autres armés de fusils.

La prolongation des hostilités provoquait au fond plus de nervosité que de crainte effective et l'on ne se passionnait qu'avec une extrême modération pour des événements aussi lointains ; seuls les initiés y portaient intérêt. Ceux qui voulaient être rassurés l'étaient pleinement par les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lettres de Dupleix qui respiraient toujours la plus entière confiance ; les logiciens ou les raisonneurs, recevant d'autres informations, craignaient qu'un jour quelque mésaventure ne traversât nos succès.

Lettre de Silhouette, du 13 septembre 1752. — C'est sous cette impression que Silhouette écrivit à Dupleix :

« Je me suis fait plus d'une fois des reproches, Monsieur, d'avoir différé aussi longtemps à vous écrire ; la grâce que le roi est disposé à vous accorder, en érigeant en marquisat la terre que vous êtes dans l'intention d'acheter, m'offre l'occasion de vous en faire mon compliment et je vous le fais sur tous les succès que vous avez eus jusqu'ici ; il s'agit de les couronner par la paix ; c'est ce que le ministère et le public attendent avec impatience. On préfère généralement ici la paix à des conquêtes et les succès n'empêchent pas qu'on ne désire un état moins brillant mais plus tranquille et plus favorable au commerce. C'est dans cet esprit que j'ai toujours parlé à M. de Savalette et à M. votre neveu, lorsqu'ils m'ont fait l'honneur de venir me voir. On va jusqu'au point de craindre des possessions qui pourraient engager la nation dans les guerres des princes de l'Inde. On désire de n'y être mêlé pour rien et de n'y avoir aucune part. La vérité et la franchise dont je fais profession m'engagent à ne pas vous dissimuler que tout système qui paraîtra s'éloigner de ces vues de neutralité n'aura pas l'approbation du roi, du ministère et du public. On ne veut pas devenir une puissance politique ; on ne veut que quelques établissements en petit nombre, pour aider et protéger le commerce : point de victoires, point de conquêtes, beaucoup de marchandises et quelque augmentation de dividende. Il est certain que depuis longtemps les retours de l'Inde ne mettent pas la Compagnie en état d'augmenter le dividende et c'est là cependant aux yeux de presque tout le public la pierre de touche pour juger du mérite des opérations de l'Inde. D'année

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en année on a nourri et flatté ses espérances. On a toujours annoncé la paix comme prochaine, elle n'est point encore assurée ; Trichinopoly la suspend ; la confiance à cet égard est presque usée et elle est sur le point de s'anéantir. Voilà, Monsieur, une peinture fidèle de la disposition des esprits. J'envoie ma lettre ouverte à M. de Savalette, afin qu'en vous la faisant parvenir il y joigne ses réflexions et qu'il puisse vous dire que cette manière de m'expliquer avec vous est la meilleure preuve que je puisse vous donner de l'envie que j'ai de mériter votre estime. »

Cette lettre qui ne diffère pas dans son ensemble de toutes celles qui précèdent, mérite cependant une attention particulière par l'appel à l'opinion des actionnaires que Silhouette met en cause ; ceux-ci craignaient que la guerre ne diminuât leurs dividendes. Silhouette ne crut pas devoir laisser ignorer à Dupleix les dangers auxquels il s'exposait, s'il ne tenait pas compte de leurs sentiments.

Lettre de Montaran, du 20 septembre 1752. — Citons encore une seconde et curieuse lettre de Montaran, du 20 septembre. L'air de confiance qu'elle respire et certains conseils qu'elle renferme lui donnent un intérêt particulier.

« Je compte assez sur votre amitié et vous devez être assez sûr de la mienne, disait Montaran, pour que je puisse vous gronder un peu sur le ton de quelques-unes des lettres que vous avez écrites à la Compagnie. Il est un peu trop léger et même aigre quelquefois. Je sais bien que de tous ceux qui composent la direction il n'y en a point qui vous vaille ; aussi de vous à chacun d'eux en particulier vous pouvez leur écrire comme vous voudrez, mais quand vous écrirez au corps de l'administration, les directeurs et les syndics réunis sous l'inspection de commissaires du roi qui font eux-mêmes partie de l'administration

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

forment un corps considérable dans l'état et j'ose dire respectable par la protection que le roi lui accorde. Je vais plus loin, il est de votre intérêt à vous-même de le faire respecter. C'est de ce corps que vous tenez vos pouvoirs ; c'est en son nom que vous agissez et par conséquent c'est vous honorer vous-même que d'honorer le corps d'administration. Vos lettres ne peuvent pas être secrètes ; quinze ou seize personnes les lisent ou en entendent la lecture et déposées d'ailleurs dans le secrétariat de la Compagnie, il est impossible qu'elles ne passent pas par les mains de plusieurs subalternes. Quand vous écrirez, dis-je, à ce corps, il est de votre prudence de bannir de vos lettres toute aigreur et toute apparence de mépris. On peut être ferme poliment et c'est ce que je vous demande autant pour vous que pour la Compagnie. »

Abordant alors les affaires de l'Inde, Montaran critique un passage d'une lettre de Dupleix où il disait à la Compagnie que « quelque part où les Anglais se portent dans l'Inde, ils le trouveront partout comme auxiliaire ou même comme partie principale. » Montaran trouvait ce dernier terme un peu cru et craignait que bien des gens n'y vissent une envie déterminée de faire la guerre. Le terme de représailles était le seul où il dut se renfermer ; encore fallait-il que l'insulte qu'on aurait à repousser fût considérable et que la réparation ne put pas attendre le temps des négociations.

Montaran ne saurait dire combien la paix est désirée par tout le monde en ce moment surtout où la Compagnie souffre du retard de l'arrivée des vaisseaux de l'Inde. Les Anglais répandent des bruits qui nous sont désavantageux. On est impatient d'apprendre la prise de Trichinopoly et la conclusion de la paix. Mais si, malgré les soins de Dupleix, les troubles de l'Inde se perpétuaient encore, « n'oubliez rien au monde pour nous envoyer des cargaisons riches et abondantes. Le principal cri contre la guerre vient de l'interruption ou plutôt de la dimi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nution du commerce. Cet inconvénient n'a été que trop réel ; faites-le cesser. »

Dupleix est libre de rentrer en France ou de rester dans l'Inde. L'intérêt de la Compagnie est qu'il reste le plus longtemps possible à la tête de ses affaires ; mais elle ne peut rien exiger à cet égard et s'il lui plaît de revenir soit pour motif de santé soit pour jouir en son pays de la considération et du respect universel qu'il a su s'attirer, c'est un désir trop légitime pour qu'il soit contrarié ou combattu. » (*B. N. 9155, p. 41-45*).

Lettre de Rouillé, du 9 octobre 1752. — De semblables considérations, purement commerciales, inspirent une lettre que le ministre de la marine Rouillé écrivit de Fontainebleau le 9 octobre.

Rouillé a conféré plusieurs fois avec le garde des sceaux des succès remportés par Dupleix dans l'Inde : ils en ont pesé ensemble les avantages et les inconvénients, non sans reconnaître sans doute que c'était un problème tout nouveau qui leur était soumis.

« On ne peut disconvenir, disait Rouillé, que les avantages remportés ne soient glorieux pour le roi et pour le nom français, mais il n'en est pas moins à désirer de voir finir une guerre qui ne peut se continuer qu'au préjudice du commerce, puisqu'on assure que toutes les manufactures sont abandonnées. Et les succès passés, de même que ceux dont on pourrait encore se flatter pour l'avenir, ne seront censés avoir produit des avantages réels et intéressants pour la Compagnie, qu'autant qu'ils contribueront à ramener bientôt la paix et la tranquillité beaucoup plus désirable pour le bien, la sûreté et l'accroissement de son commerce et des établissements qui peuvent le favoriser, qu'une trop grande supériorité qu'elle ne pourrait maintenir que par le sacrifice des fonds destinés à ces objets importants et qui d'ailleurs ne servirait qu'à donner de l'ombrage et à faire naître ou augmenter la jalousie de nos concurrents. » (*B. N. 9150, p. 134*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lettre de Montmorency-Laval, du 14 octobre 1752. — Un simple mot de Montmorency-Laval, l'un des syndics de la Compagnie. Après avoir félicité Dupleix du titre de marquis qu'il vient d'obtenir, Montmorency-Laval s'estime lui-même trop bon français et trop attaché au bien de l'Etat pour ne pas désirer que Dupleix reste encore dans l'Inde, où sa présence est absolument nécessaire. (*B. N. 9150, p. 50-60*).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 4. — Lettre du 2 janvier 1753, sur la politique générale préconisée par Dupleix.

Les lettres qu'on vient de lire, sans constituer une approbation même indirecte de la politique de Dupleix, n'en sont pas non plus un désaveu formel. La Compagnie et les ministres ne connaissent guère les événements de l'Inde que par les rapports du gouverneur ; tout paraît se passer de la façon la plus heureuse pour nos intérêts ; la seule crainte que l'on éprouve est que la paix ne se rétablisse pas et l'on invite Dupleix à la restaurer, sans rechercher des avantages nouveaux. Mais, en dehors du Carnatic et du Décan, celui-ci avait encore des vues sur d'autres parties de l'Inde et même en Indochine ; il rêvait de fonder un établissement au Pégou, un autre à Surate, un troisième à Colèche, d'étendre la domination du soubab du Décan c'est-à-dire la nôtre sur le Bengale, et il parlait d'envoyer une ambassade au Mogol et de conclure un traité d'assistance mutuelle avec le vice-roi de Goa. Ces conceptions ne tendaient à rien moins qu'à soumettre l'Inde presque tout entière à notre autorité. La Compagnie qui connut ces projets par des lettres qui s'échelonnent du 30 janvier 1750 au 19 février 1752 en conçut quelque émoi, et même de la crainte. Aussi n'hésita-t-elle pas, non point à recommander la prudence à Dupleix, mais à lui défendre expressément de donner une suite quelconque à ses propositions. Tel fut l'objet de sa lettre du 2 janvier 1753, dont les termes sont déjà moins bienveillants que dans les lettres précédentes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A propos de l'établissement au Pégou, on lui faisait observer que rien dans les lettres de la Compagnie des 30 septembre 1750, 28 décembre 1751 et 25 septembre 1752 ne l'autorisait à croire qu'il put « donner ou promettre aucun secours ni en hommes ni en munitions de guerre et encore moins à vous emparer de la rivière de Siriam.

« Nous n'avons en aucune façon approuvé que vous vous rendiez de force ou de bon gré maître exclusivement du commerce du Pégou ni que vous entriez dans le pays parce qu'il était ouvert au premier qui s'y présenterait ou parce que l'usurpateur n'y a aucun droit ; c'était, disiez-vous, dans ces occasions que le plus fort l'emporte, sauf à faire, quand on est en possession, son traité avec l'usurpateur ou avec le souverain légitime.

« De pareilles maximes sont bien éloignées de nos principes et nous voyons avec une vraie peine que c'est là précisément le même esprit de la proposition que vous nous aviez ci-devant fait de conquérir le Tanjore, parce que les revenus de ce royaume sont considérables.

« Vous nous dites par votre dernière que le sieur Bruno ayant été bien reçu du roi et de son frère, il y avait lieu de croire que l'on pourra terminer à l'amiable avec les Pégouans. Que devons-nous conclure de cette façon de vous exprimer ? sinon qu'au cas que le sieur Bruno n'eût pas trouvé certaines facilités dans sa négociation, vous vous réserviez la faculté d'entrer au Pégou de vive force.

« Vous ne nous avez point envoyé de copie des instructions que vous lui aviez données, et outre que par cette omission vous semblez vous soustraire au compte exact que vous devez rendre à la Compagnie, ne nous mettez-vous pas dans le cas d'en porter le même jugement, lorsque nous voyons que le sieur Bruno finit son journal par dire qu'il a examiné les forces du pays, qu'il s'est informé de la disposition des peuples et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'avec 5 ou 600 français bien commandés, on peut s'emparer de Siriam et se rendre maître de la rivière en se munissant d'une certaine provision de vivres et en trouvant les moyens de s'en procurer par Merguy...

« Des dispositions de cette nature entraînent des engagements trop étendus et si le sieur Bruno a fait quelque chose de sage dans sa mission, c'est d'avoir laissé tomber l'offre qu'on paraissait lui faire de Negrailles, qui ne peut convenir et de n'avoir pas accepté du roi le terrain ci-devant concédé aux Anglais. Il s'est borné avec raison à celui que nous avions antérieurement possédé, lequel a 225 toises de long sur 155 de profondeur, ce qui est bien suffisant pour la commodité d'une loge et pour la construction des vaisseaux.

« Il ne doit pas absolument être question d'autre chose à Siriam que de cette simple loge... La Compagnie, nous le répétons, s'en tient uniquement là. Elle ne veut en aucune façon d'alliance offensive ni défensive ni avec le légitime souverain ni avec l'usurpateur. Ils peuvent vider leurs querelles sans que nous nous en mêlions et sans que nous fournissions dorénavant aucune espèce de secours ni à l'un ni à l'autre.

S'ils jugent à propos de rappeler les Anglais, de quel droit vous opposeriez-vous à la volonté des maîtres du pays ? Les Anglais auront leur loge comme nous aurons la nôtre, et il serait bien plus avantageux là, comme par toute l'Inde, que les nations européennes eussent des ordres positifs de leurs souverains respectifs de s'aider réciproquement et de ne jamais entrer dans des discussions que peuvent avoir entre eux les différents princes de l'Inde.

« Voilà ce que nous pensons, Monsieur, de l'établissement du Pégou et nous désapprouvons tout ce que vous pourrez faire de contraire à ces dispositions. »

Envisageant ensuite les affaires des Anglais à Surate, la Compagnie déclarait à Dupleix que, malgré leur peu de reconnais-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sance à notre égard pour une médiation qui les avait sauvés d'un désastre, on ne voyait pas le motif de se repentir d'un bienfait dont le souvenir pouvait servir d'exemple. Parce qu'on pouvait avoir à se plaindre de leur chef et même du gouverneur de Bombay, ce n'était pas une raison pour envelopper la nation tout entière dans ce grief.

Dans un même ordre d'idées, la Compagnie n'approuvait pas que dans sa correspondance avec Saunders, le gouverneur de Madras, Dupleix englobât presque toujours la nation anglaise elle-même dans ses griefs et ses reproches. Quelques-uns de ses articles étaient écrits avec un ton de hauteur qui marquait pour nos rivaux un mépris trop humiliant.

Les affaires du Carnatic et du Décan retenaient ensuite l'attention de la Compagnie. Dupleix lui avait écrit qu'il n'attendait plus que le firman confirmatif du Mogol pour agir et, si l'affaire de Trichinopoly se terminait, prendre des arrangements en conséquence. La Compagnie ne trouvait pas bon que sans lui donner le temps d'en recevoir la nouvelle, d'y réfléchir, et d'en marquer à Dupleix son sentiment, celui-ci décidât seul et sans hésiter. Et elle ajoutait :

« Nous vous avons déjà fait sentir combien de pareilles irrégularités doivent déplaire à la Compagnie, et bien loin que ce projet puisse être de son goût, nous vous défendons très expressément de songer à cet agrandissement ni à tout autre auquel les différentes circonstances pourraient vous donner lieu de penser.

« Nous avons jusqu'ici envisagé les concessions que l'on nous a faites comme une récompense des services que la nation a rendus et comme un dédommagement des dépenses que nos secours ont occasionnées. »

Les concessions voisines de Pondichéry, de Karikal et de Mazulipatam sont à notre bienséance, pourvu toutefois qu'elles n'aient pas trop d'étendue. C'est une ressource utile pour l'aug-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mentation et pour la facilité de notre commerce, par le nombre de fabriquants et d'ouvriers en tout genre qui peuvent les habiter. C'en est une pour procurer à ces mêmes comptoirs une subsistance assurée par la culture des différents grains et des denrées nécessaires. Enfin le plus grand avantage de ces mêmes concessions dont le produit, selon vous, doit être fort supérieur à la dépense que doit causer leur conservation, est que, sans qu'il y ait d'augmentation de frais par l'augmentation de soldats nécessaires, nous aurons un corps de troupes tout transporté aux Indes, pour défendre même dans le cas d'une guerre en Europe, les principaux établissements dont ces concessions dépendent.

« Toute autre domination ne peut nous convenir ni à plus forte raison l'agrandissement d'une province entière, quels qu'en puissent être les produits. Quelles troupes ne faudrait-il pas entretenir ? A quels démêlés ne faudrait-il pas s'attendre ? Les Anglais et les Hollandais ne seraient-ils pas toujours prêts à servir la querelles des princes du pays intéressés à nous détruire ? Et enfin ces nations européennes qui voient avec tant de jalousie des concurrents dans leur commerce, se soumettraient-elles avec docilité au joug que vous vous croiriez peut-être les maîtres de leur imposer ? Ecartez toujours de votre idée, Monsieur, des objets de cette nature...

« Bornons-nous toujours à ce que nous pouvons aisément conserver et poussons le nombre des soldats qu'il nous conviendra d'avoir aux Indes que dans les proportions du nombre qu'il sera possible d'envoyer chaque année pour les entretenir sur le même pied et sans aucun inconvénient. »

La Compagnie examinait ensuite les affaires de Colèche et de Nelisseram.

En ce qui concernait Colèche, il ne lui paraissait pas, d'après les lettres mêmes de Dupleix, qu'on fût en état de songer à cet établissement et, ajoutait-elle, ce n'était pas un mal s'il était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vrai que les Hollandais eussent reçu à Cochin un renfort de 7 à 800 hommes. Une si forte augmentation de troupes ne pourrait guère avoir d'autre objet que de s'opposer à notre entrée dans le royaume de Travancore.

Quant à Nelisseram, il eut été à souhaiter que Dupleix n'eût permis de faire cet établissement qu'après être sorti de tous ses embarras à la côte Coromandel. Si nous en avons été chassés, comme le bruit en court, il convient d'attendre de nouveaux ordres avant de faire une seconde tentative. « Quelque avantage que puisse promettre l'augmentation de notre commerce par ces deux nouveaux établissements, il faut commencer par être tranquille possesseur du premier avant de penser à l'autre et il est rarement de la prudence d'embrasser à la fois plusieurs objets. »

L'ambassade au Mogol faisait suite à ces observations. Dupleix en avait accepté l'idée sur une proposition de Bussy et il avait écrit à la Compagnie que si les cadeaux qu'il attendait de France et qui étaient en principe destinés au soubab du Décan lui parvenaient en temps opportun, il se déterminerait à les envoyer à Delhi, où ils ne pouvaient faire que bon effet. La Compagnie en concluait que si ces présents — qui avaient péri dans le naufrage du *Prince* — étaient réellement parvenus dans l'Inde, Dupleix en aurait changé la destination, sans lettre de la Compagnie et sans aucune attache du ministre, qui seul peut parler au nom du roi et de la nation et autoriser une démarche aussi solennelle et d'un semblable éclat. » Il y avait au moins de l'indiscrétion de la part du gouverneur à prendre sur son compte une démarche de cette importance.

La Compagnie qui, au surplus, ne savait rien des affaires que Dupleix désirait traiter à Delhi, voulait être mieux renseignée.

« Les lettres de M. de Bussy, disait-elle, nous apprennent qu'il était question de vous faire donner des dignités nouvelles. Ces négociations ne sont pas de nature à pouvoir être

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

approuvées, mais elles deviennent bien plus inextricables lorsque vous omettez d'en rendre compte. Il en est de même des gratifications, augmentations de pensions, présents et autres profits quelconques dont tout français a profité depuis les troubles de l'Inde. La Compagnie n'entend point que vous lui laissiez rien ignorer à cet égard et, après une injonction aussi précise, il ne vous est pas permis de garder le silence sur tout ce que les officiers de la Compagnie, civils, militaires et autres personnes ont pu recevoir en don des princes maures, sous quelque dénomination que ce soit. »

L'ambassade au Mogol amenait naturellement la Compagnie à parler à Dupleix de ses négociations avec le vice-roi de Goa. Notre gouverneur s'était engagé avec les Portugais à les rétablir à S[t] Thomé et à tâcher de leur faire restituer Basseïn. La Compagnie lui fit savoir qu'il avait excédé ses pouvoirs, d'autant qu'il ne pouvait arriver à ce résultat que par une guerre ouverte avec les Marates et avec les Anglais. Le rôle de Dupleix devait être de vivre avec les Portugais dans la plus grande amitié et se rendre réciproquement tous les bons offices de deux nations amies et alliées, mais sans entrer dans des combinaisons qui pouvaient conduire à la guerre.

Pour le Bengale, Dupleix rêvait de faire passer ce pays sous la domination du soubab du Décan : Salabet j. eût été leur commun souverain. La Compagnie craignait qu'une politique aussi audacieuse ne nous attirât sans profit une haine implacable dont nos établissements du Gange seraient les victimes et, sans vouloir entrer dans aucun détail à cet égard, elle défendit expressément à Dupleix de fournir aucun secours à Salabet j., s'il se proposait réellement de réunir les deux contrées sous son autorité.

En cette longue lettre[1], la Compagnie ne se bornait

1. Dans le mémoire de la Compagnie de 1763, elle tient 13 pages (p. 16-28 des pièces justificatives).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas à donner l'ordre à Dupleix de n'engager aucune opération militaire nouvelle, elle exprimait aussi sa surprise d'être mal renseignée sur ses projets et quelquefois de ne les connaître que par des lettres particulières ou des renseignements venus d'Angleterre. Elle ne pouvait se dispenser d'en témoigner tout son mécontentement, mais, ajoutait-elle, nous l'avons fait avec peine, vous méritez tout l'adoucissement que nous avons tâché d'y mettre et, « comme des fautes quoiqu'assez essentielles ne lui font oublier ni vos talents ni les preuves signalées de votre zèle, vous ne devez pas croire avoir rien perdu de sa confiance. »

Et elle ajoutait aussitôt :

« Nous ne pouvons finir cette lettre, Monsieur, sans vous parler de l'objet le plus intéressant pour la Compagnie, c'est des envois qu'elle a faits dans l'Inde et des retours qu'elle en a reçus.

« Le public n'est que trop fortement indisposé de ce que depuis plusieurs années que la paix a été conclue avec l'Angleterre et que l'on aurait dû se livrer entièrement aux objets de commerce, on ne les fait jouir d'aucune augmentation de dividende.

« La Compagnie avait cru s'en préparer les moyens par les envois immenses qu'elle vous a faits tant en matières d'argent qu'en marchandises, mais les retours jusqu'ici n'ont point répondu à ces envois et s'il ne vous reste pas des fonds très considérables, ils ne couvriront pas la dépense.

« C'est un objet capital pour la Compagnie et si le commerce de l'Inde continuait quelque temps encore d'être sur le même pied, elle se trouverait bientôt hors d'état d'y subvenir.

« Rien ne mérite de votre part, ainsi que de la sienne, de plus sérieuses réflexions ; d'année en année elle fait des emprunts et augmente ses dettes. Jugez, Monsieur, combien l'on est impatient, dans ces circonstances, d'être éclairé sur les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fonds qui doivent vous rester dans l'Inde, fonds que l'on suppose considérables et combien il est plus nécessaire que jamais de se renfermer dans un système qui n'expose la Compagnie à aucune dépense extraordinaire. »

Signé : Colabau, Delaistre, Duvelaër, David, Gilly, Saintard, Michel, Castanier et Godeheu d'Igoville [directeurs ou syndics].
Vu : Machault.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 5. — Impression produite en janvier-février 1753 par la capitulation de Sriringam.

La lettre que nous venons de citer est du 2 janvier. Moins de huit jours après on apprenait à Paris la nouvelle de la capitulation de Sriringam. La chaloupe de guerre l'*Hirondelle* partie de Madras le 14 juillet précédent et arrivée à Portsmouth fin décembre, avait annoncé ce désastre. On n'y crut d'abord que très faiblement en France et les actions de la Compagnie qui avaient commencé à baisser ne tardèrent pas à remonter, mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence. Les gazettes de Londres racontaient les événements d'après une correspondance de Madras du 5 juillet, qui, avec l'affaire de Sriringam, relatait encore la défaite de Caveripacom, un peu antérieure. Ces nouvelles s'ajoutant à la perte d'Arcate connue depuis moins de trois mois créèrent une sorte de stupeur à la cour et même dans le public. On avait peine à s'imaginer que la fortune de Dupleix, couronnée jusqu'alors par tant de victoires, s'affaissât si lamentablement. Et c'eut été un effondrement sans les succès ininterrompus de Bussy dans le Décan ; ils formèrent un contrepoids utile aux inquiétudes naissantes de l'opinion.

Lettre de la Compagnie du 10 janvier 1753. — La Compagnie ne fut pas surprise de n'avoir point été informée de tous ces événements par Dupleix lui-même et de ne les connaître que par des voies étrangères ; elle savait qu'aucun navire français n'avait pu partir de l'Inde au début de juillet. Aussi réserva-t-elle son jugement jus-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'à plus ample informé. Sa première pensée fut de renforcer nos troupes de l'Inde pour éviter ou réparer un désastre plus considérable encore et, dès le 10 janvier, elle adressa au gouverneur une lettre que signèrent tous les syndics et directeurs sans exception. On lui disait :

« Nos tristes conjectures sur le sort de la petite armée que vous aviez devant Trichinopoly ne sont que trop vérifiées, Monsieur, si, comme nous n'osons en douter, toutes les circonstances de sa défaite sont telles que l'annoncent les nouvelles que nous venons de recevoir d'Angleterre.

« Il serait inutile de vous retracer combien nos inquiétudes étaient fondées et combien nous vous avons toujours marqué d'opposition pour le siège de Trichinopoly ; nous devions croire que voyant de plus près encore que nous le danger de cette expédition, vous aviez quelques ressources que vous nous laissiez ignorer, et même que ces ressources étaient de nature à ne pas vous faire craindre le renfort considérable arrivé d'Europe aux Anglais, puisque dès lors vous n'aviez pas fait rentrer vos troupes à Pondichéry.

« Si cette malheureuse journée nous a fait perdre le plus grand nombre et l'élite des soldats qui nous restaient à la côte Coromandel et s'il peut s'ensuivre à la rigueur la perte entière de tous les succès que vous avez eus jusque-là, bien loin de nous appesantir ici sur cet événement, nous devons penser, en attendant que vos lettres nous en informent, ou que les forces de Mahamet Ali se sont trouvées beaucoup plus considérables que vous ne le comptiez ou que vos troupes se sont laissées surprendre ou n'ont pas bien exécuté vos ordres.

« Mais quel que soit le fâcheux motif de ce désastre, nous sommes bien persuadés que vous aurez eu recours au moyen que pouvaient suggérer les circonstances et que vous aurez pu ménager un accommodement qui, dût-il être avantageux aux Anglais, le serait même pour nous, s'il en résultait une tranquillité réciproque.

« La mort de Chanda S. qui était la première cause de tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces démêlés auxquels nous avons eu part, ne laisse aucun concurrent à Mahamet Ali, que celui que le souba jugerait à propos de nommer ; pourquoi ne penserions-nous pas que Mahamet Ali, ayant besoin de l'agrément du souba et peut-être de votre sollicitation auprès de ce prince, vous aurait déterminé à lui accorder sincèrement vos bons offices et à le reconnaître nabab ?...

« Sans vouloir anticiper sur ce que vos lettres nous apprendront, nous vous répétons, Monsieur, que nous sommes parfaitement convaincus que vous aurez saisi le meilleur et le plus sage parti qui vous restait à prendre après la déroute de Trichinopoly, et nous souhaitons avec impatience pouvoir en être informé avant le départ de la frégate, que nous comptons ne faire partir qu'en avril, pour vous porter nos derniers ordres pour l'expédition actuelle.

« Peu de jours après avoir reçu les nouvelles d'Angleterre, nous avons écrit à M. Godeheu d'augmenter le nombre des soldats qu'il sera possible d'embarquer sur les quatre navires et les trois frégates qui restaient à partir ; ainsi au lieu de 1200 hommes qui devaient vous passer, vous pourrez en recevoir 1400 ou même plus peut-être. Les gens les moins utiles de ceux que vous aviez demandés et qui devaient embarquer sur le *Saint-Louis* ont été retardés et comme l'augmentation de soldats exige une plus grande quantité d'eau et de vivres, nous avons donné ordre de débarquer du même vaisseau les glaces et les lustres destinés pour le gouvernement ainsi que quelques autres articles de luxe et d'un grand encombrement... afin de procurer autant d'espace que M. Godeheu en aura besoin.

« Après tout ce que nous avons dit dans notre précédente dépêche, il n'est pas besoin de vous répéter que nous ne vous envoyons pas cette augmentation de soldats pour faire la guerre ; nous joignons ici la copie de ce que nous vous avons positivement ordonné par notre lettre du 1er février 1752 et si vous avez encore besoin de quelque explication à ce sujet par rapport aux guerres de l'Inde qui peuvent intéresser le com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

merce, nous vous ajoutons que dans quelque cas que ce puisse être, l'ordre précis et positif de la Compagnie est :

1° de ne jamais dégarnir vos établissements des troupes nécessaires à leur défense et de ne jamais laisser Pondichéry à moins d'une garnison ordinaire de 800 à 1000 soldats européens et ainsi à proportion des autres établissements de la Compagnie ;

2° de ne jamais envoyer aucun détachement qui ne soit à portée, en cas d'échec, de rejoindre les établissements de la Compagnie, en sorte que vous devez observer de ne jamais les envoyer à une trop grande distance, et qu'il n'y ait ni des forts ni des rivières qui puissent empêcher ou couper leur retraite.

« C'est pour conserver nos établissements que nous vous ferons encore passer par la prochaine expédition les soldats qui seront nécessaires et comme nous savons que les Anglais envoient encore actuellement une nouvelle compagnie d'infanterie et une compagnie d'artillerie, nous sentons toute la conséquence dont il est de pourvoir à la sûreté de nos comptoirs, si malheureusement les circonstances venaient à changer dans l'Europe.

« Voilà, Monsieur, l'unique objet de notre attention et celui qui doit principalement vous occuper,

« Nous vous avons marqué par une de nos précédentes combien il nous paraissait important de perfectionner tous les ouvrages de votre enceinte ; il faut mettre toutes ces parties en bon état et comme par la prochaine expédition nous vous enverrons ce qui reste à faire passer en munitions de guerre, vous vous trouverez préparé à tout événement...

« Comme les lettres d'Angleterre nous ont appris que le *Centaure* et la *Reine* étaient à Pondichéry en juillet, nous devons supposer que vous aurez fait partir un de ces navires dès le mois de septembre et qu'ainsi nous pourrions dès le mois prochain ou en mars au plus tard, recevoir de vos nouvelles ; elles doivent être trop intéressantes pour qu'on les attende sans impatience et peut-être y trouverons-nous quelque adoucisse-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment à notre perte, que nos ennemis sont communément bien aises de grossir. »

Dans un post-scriptum du 17 janvier, la Compagnie ajoutait :

« Nous vous envoyons ci-joint les nouvelles que le gouvernement d'Angleterre a fait publier sur les affaires de l'Inde ; nous voyons par ces nouvelles et nous savions d'ailleurs par des voies indirectes, que vous aviez formé le dessein de reprendre Arcate et que vous y aviez échoué. Vous en saviez sûrement le mauvais succès avant le départ du *Dauphin* [1] et la Compagnie trouve très mauvais que vous n'ayez fait embarquer tous les officiers de ce navire avec précipitation que pour lui cacher une nouvelle aussi intéressante.

« Il n'est peut-être pas hors de propos de vous observer qu'à l'arrivée de M. de la Touche en Europe, le bruit se répandit qu'à son départ de Pondichéry, on y disait la mort de Muzaffer j. Cette nouvelle s'est trouvée véritable ; on est surpris que vous ayez pu l'ignorer, que vous ayez négligé de l'approfondir, que vous n'ayez pas au moins instruit la Compagnie qu'on répandait mal à propos cette nouvelle, si vous la présumiez fausse. En un mot, Monsieur, votre silence a été trouvé très répréhensible [2]. »

Signé : Montmorency-Laval, le marquis du Châtelet, Colabau, Verzure, Delaistre, Duvelaër, David, Saintard, Castanier, Michel, Gilly et Godeheu d'Igoville. Vu : Machault.

A part une certaine impatience et un commencement d'énervement qui apparaît en ces dernières lignes, la Compagnie ne manifeste pas encore d'une façon très sensible ses reproches à Dupleix ; elle comptait qu'il profiterait du malheur de Trichinopoly pour cesser les hostilités et dans l'attente d'une paix qu'elle espérait très prochaine

1. On se rappelle que le siège d'Arcate avait été levé le 20 novembre 1751, par Goupil et Raja Sahib.

2. V. Mémoire pour la Compagnie, p. 34-38.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle lui maintenait sa confiance. Mais on sent quand même que la foi diminue et que la croyance s'en va. Plusieurs lettres particulières réflètent les mêmes sentiments.

Lettre de Duvelaër, du 15 janvier 1753. — Duvelaër écrit à Dupleix le 15 janvier que le désastre de Trichinopoly ne doit pas amener sa retraite ; il lui faut au contraire rester dans l'Inde pour mettre toutes les affaires de la Compagnie dans le bon état qu'elle désire et que mieux que personne il peut lui procurer. « La seule chose dont je puis vous assurer, lui dit-il, c'est que si ce malheureux événement a opéré le mouvement qui devait naturellement résulter [c'est-à-dire la paix], vous n'avez rien perdu de la confiance de la Compagnie et vous observerez qu'elle vous le dit positivement. »

Dupleix a tort de penser que les membres de la Compagnie le jalousent par rapport aux honneurs auxquels il est très sensible. Si quelques membres de l'Administration ont été capables d'un sentiment aussi bas, Duvelaër peut lui donner l'assurance qu'ils ont sollicité ces honneurs pour lui avec autant d'empressement que de plaisir, mais, ajoute-t-il, « je ne suis pas le seul qui vous ait marqué qu'une bonne paix opèrerait infiniment plus que tous vos triomphes et on vous répétera toujours la même chose. » (*B. N. 9148, p. 92-95*).

Duvelaër était un très vieil ami de Dupleix. Son témoignage n'est donc nullement suspect, quand il s'associe en particulier au vœu commun de ses collègues pour le rétablissement de la paix.

Lettre de Montaran, du 16 janvier 1753. — Nulle raison non plus de suspecter Montaran, dont les sentiments pour Dupleix étaient encore plus sûrs, or, que lui dit-il après la douloureuse épreuve de Trichinopoly ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'opinion de Montaran, homme de peu d'envergure mais d'assez de bon sens, est toujours intéressante à enregistrer.

« Nous sommes ici, écrivait-il le 16 janvier, dans une inquiétude mortelle au sujet des nouvelles de l'Inde. Celles que nous recevons d'Angleterre sont des plus fâcheuses et malheureusement elles s'accordent avec les lettres particulières, du moins pour la plus grande partie. Nous ne recevons d'ailleurs aucune nouvelle de vous et nous imaginons que vous auriez pu nous en faire passer si elles étaient consolantes. Dans ce moment le déchaînement est universel contre vous et l'on ne sait que répondre pour vous. Quand je relis les lettres que je vous ai écrites et celles que j'ai fait signer au ministre pour vous, j'y vois qu'à commencer dès 1750, c'est-à-dire dès la première nouvelle de vos succès, nous vous avons exhorté à la paix et dès le commencement de 1751 on vous a envoyé les ordres les plus précis à cet égard. Vous-même vous n'avez pas écrit de lettres au ministre et à la Compagnie que vous ne nous ayez annoncé la paix comme conclue et cependant la guerre durait encore en juin 1752 et vous y avez reçu un échec très considérable qui peut remettre nos nouveaux établissements et même nos anciens en danger d'être d'autant plus aisément insultés que vous les avez totalement dégarnis pour soutenir cette malheureuse guerre. Ne soyez point étonné si dans ces circonstances les lettres qu'on vous écrit ne sont pas flatteuses et si vous recevez des ordres précis à exécuter. Nous espérons cependant que la paix est faite et nous forçons nos envois de troupes pour réparer les pertes d'hommes que vous avez faites et remettre vos comptoirs en état de défense. C'est tout ce que nous pouvons faire jusqu'à ce que nous soyons mieux instruits. Pour vous, Monsieur, faites la paix si elle ne l'est pas encore et faites prospérer le commerce. Vous ne devez songer qu'à cela. » *(B. N. 9150, p. 56).*

Lettre de Machault, du 19 janvier 1753. — Il n'est que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des amis fidèles pour tenir un langage aussi franc ; il n'y avait aucune dureté en ces paroles. Tout autre fut le langage du ministre Machault, il est plus brutal et cependant nulle malveillance. On sent que si la paix se décide, tout sera pardonné et que Dupleix restera gouverneur de l'Inde. Sa fortune dépendait encore de ses décisions. Machault lui disait :

« J'ai reçu votre lettre du 19 juillet 1752 et les pièces y jointes. Je n'y ai trouvé ni les nouvelles ni les détails que je dois attendre de vous et je ne puis m'empêcher de vous en marquer mon mécontentement. Ce silence accrédite toutes les mauvaises nouvelles qui se débitent et quand on est chargé d'affaires aussi importantes que vous, on en doit un compte plus exact et plus détaillé.

« La lettre que je vous ai écrite le 16 février 1750 a dû vous faire sentir dès lors combien je désirais la fin des troubles de l'Inde ; mes lettres postérieures des 23 avril, 5 mai et 6 novembre 1751 confirmaient non seulement mes intentions mais contenaient des ordres précis pour faire la paix ; les mêmes ordres visés par moi vous avaient été donnés par la Compagnie. Je dois donc croire que la paix est faite dans l'Inde, ainsi qu'il est porté dans les nouvelles qui viennent d'Angleterre, mais si on les croit tout entières, cette paix a été précédée de deux défaites dans lesquelles vous avez perdu la plus grande partie des troupes européennes destinées à la conservation de nos comptoirs. Vous auriez dû prévoir ce triste événement qu'on avait pressenti dans les lettres qu'on vous avait écrites au mois de février dernier. »

Lettre de Godeheu, du 26 février 1753. — S'il est intéressant de connaître l'opinion du ministre, il ne le serait guère moins de savoir celle de Godeheu, si celui-ci, qui devait remplacer Dupleix quelques mois plus tard, avait pris soin de l'exprimer avec autant de netteté que Machault ou que Montaran. Mais elle a quelque chose de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus vague et de plus indéterminé, tout en restant dans son ensemble favorable à Dupleix. Godeheu écrivait de Paris le 26 février :

« C'est avec peine que nous avons appris que tous vos efforts pour vous rendre maître de Trichinopoly et toutes vos sages précautions à cet égard ont été traversées par les Anglais. La guerre est le théâtre des vicissitudes. Nous attendons avec une grande impatience l'arrivée des vaisseaux de Pondichéry pour apprendre au vrai l'état des choses ; car on n'a pas été peu surpris de ne recevoir aucune lettre de vous depuis le départ du *Dauphin* et en mon particulier je tremblais pour la suite de la maladie dont a débité que vous aviez été attaqué trois jours après que vous avez expédié ce vaisseau ; tant d'inquiétudes à la fois ont alarmé le public qui sait combien vous êtes nécessaire pour mettre tout dans l'ordre. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 6. — On envisage le rappel de Dupleix et l'on cherche les bases d'une nouvelle politique dans l'Inde. *(Mars-juillet 1753).*

Le voile se déchira tout d'un coup lorsque furent connues dans les premiers jours de mars toutes les circonstances de la capitulation de Law. Les plus confiants dans l'étoile de Dupleix perdirent de leur assurance et les sceptiques passèrent dans le camp ennemi. Les polémiques un moment assoupies se réveillèrent et chacun se demanda comment il convenait de sortir de la situation délicate où le sort nous avait placés. Dupleix ne trouva guère de défenseurs obstinés qu'auprès de sa famille ou de ses amis les plus sûrs : les autres demandèrent avec plus ou moins de netteté qu'on en finit avec les atermoiements dont on usait à son égard depuis trois ans. Mais tel était encore son prestige que, pour ne pas provoquer en sa faveur un mouvement d'opinion, les ministres s'abstinrent de faire connaître leurs sentiments et préparèrent dans le secret la décision qui, les premières émotions apaisées, devait être portée à la connaissance du pays.

Cette décision fut, on le sait, l'envoi d'un commissaire dans l'Inde, et ce commissaire fut Godeheu ; mais sa nomination, agitée dès le mois de mars, ne fut officiellement décidée qu'en juillet et ses instructions ne lui furent données qu'en octobre.

Pendant ce temps, on continua à discuter dans le public et jusqu'au sein de la Compagnie les gestes et opérations de Dupleix avec l'attention qu'on devait à une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

politique toujours actuelle et toujours agissante. Comment liquider une opération qui paraissait si mal engagée ? Maintiendrait-on Dupleix à son poste ? Enverrait-on un commissaire ? Et, si l'on envoyait un commissaire, quelles instructions lui donnerait-on ? Serait-il un simple conseiller de Dupleix ou lui imposerait-il ses volontés ? L'expérience avait prouvé que celui-ci ne tenait aucun compte des ordres reçus ; il semblait donc que, momentanément du moins, toute l'autorité comme toute la responsabilité des actes dut passer au commissaire. Sur ce thème qui prêtait à toutes les variantes, il fut beaucoup discuté et beaucoup écrit, mais des documents qui nous été conservés, trois méritent d'être plus particulièrement retenus : deux mémoires anonymes composés presque aussitôt après la nouvelle de la capitulation de Law et un mémoire de Silhouette du mois de juillet 1753.

Mémoire anonyme du 13 mars 1753. — Le premier est du 13 mars ; l'inconnu qui le rédigea l'adresse à Silhouette pour lui exposer ce qu'il convenait de faire dans l'Inde. Il ne semble pas que l'auteur soit jamais allé dans le pays, mais il connaît très exactement les événements dont il parle et s'il n'en apprécie pas toujours bien l'esprit, il essaie cependant de les juger avec impartialité et il y parvient à peu près.

« Les nouvelles de l'Inde, dit-il, me touchent autant que vous, mais elles me surprennent beaucoup moins, attendu que depuis le commencement des troubles de ce pays, certaines lettres particulières et désintéressées m'ont mis à portée de suivre le vrai fil des événements. Je peux vous assurer qu'ils sont méconnaissables dans toutes ces relations éblouissantes dont la distance des lieux rend l'artifice impénétrable aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

esprits les plus justes et les plus clairvoyants. Pour vous placer dans le seul point de vue d'où l'on puisse apercevoir la vérité, je vais vous faire un récit abrégé et impartial des principaux faits qui se sont passés dans l'Inde depuis quelques années. »

Suit ce récit, en général impartial et exact. Il tient la majeure partie de la lettre, 8 pages sur 12 et s'arrête à la mort de Chanda S. et à une expédition présumée de Bussy contre Basseïn. Puis l'auteur reprend :

« Je vous laisse à juger quelle a été la cause de cette guerre, la moins nécessaire et la plus déplacée qu'une compagnie put entreprendre. Il est certain que la Compagnie, trompée par des relations infidèles et séduite par les avantages immenses qu'on lui promettait a fait les plus grands efforts pour secourir M. Dupleix d'hommes et d'argent, mais bien loin de compter par là mettre tout l'Indoustan en combustion, son but n'était que d'y paraître dans un état de force qui put en imposer aux nations voisines et assurer le commerce par une paix solide. La querelle une fois engagée il a fallu la soutenir et de nécessité se laisser conduire dans ce labyrinthe par ceux qui d'entreprises en entreprises lui ont attiré toute l'Inde sur les bras. Car aujourd'hui la guerre que ces peuples entretiennent à leur tour est bien moins contre la nation française que contre M. Dupleix, qu'ils regardent comme voulant disposer souverainement de leurs villes, de leurs provinces et du sort des grands les plus respectables. Ces nations ne lui pardonneront jamais les traités rompus, les ravages de leur patrie, plus de 500.000 maisons brûlées ou détruites, leurs compatriotes, leurs femmes, leurs enfants massacrés, leur maître assassiné.

« Au reste, toutes ces violences, quels avantages ont-elles produit à la Compagnie ? aucun ; car enfin, relativement au commerce qu'elle peut faire, ces aldées, ces terrains de Mazulipatam même sont toutes possessions inutiles pour elle. Tous ces prétendus accroissements ne sont dans le fond que des occasions de dépenses énormes, de sujets de guerre éternelles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et des moyens de s'affaiblir en partageant ses forces. Cependant la Compagnie conviendra que sans les entreprises de M. Dupleix elle aurait aujourd'hui 50 millions qu'elle n'a pas et son commerce serait dans toute sa vigueur. Mais il n'est plus question de ce qu'on aurait dû faire ; il s'agit de trouver un remède au mal présent et voici mes idées à ce sujet :

« La paix de l'Inde nous est absolument nécessaire et dans les circonstances présentes personne n'est moins propre à la faire que M. Dupleix. Non seulement les peuples le haïssent, mais ils n'ont aucune confiance en lui. Ainsi la raison veut — premièrement, qu'on en emploie un autre pour rétablir le commerce et la tranquillité. Son successeur n'aura pas à justifier le passé vis-à-vis des mécontents ; il peut même regagner leur confiance pour la Compagnie en suivant un système opposé à celui de M. Dupleix et en rejetant sur lui tous les torts dont ils ont à se plaindre ;

« Secondement, il est indispensable de se mettre dans un bon état de défense qui fasse respecter nos établissements en attendant le moment de faire la paix. Ces deux préalables établis, il faut au premier jour favorable offrir la paix sans la solliciter, dans les conditions montrer également de la fermeté et de la douceur, se contenter avec modération des limites dont nous avons besoin et prévenir les demandes en rendant généreusement toutes ces terres, villes, etc., qu'on nous a données ou que nous avons prises. En un mot, le rappel de M. Dupleix, des forces suffisantes, de l'équité et une générosité sans dépenses nous procureront sûrement une paix telle que nos vrais intérêts nous la demandent. » (*B. N. 9355, p. 260-271*).

Nous n'enregistrerons pas cette lettre sans bénéfice d'inventaire ; il y a des exagérations, notamment en ce qui concerne le concours financier que la Compagnie aurait donné à Dupleix et les sentiments de la population indienne à l'égard de sa politique. Le tableau est un peu brossé au noir et ne mériterait pas de retenir notre attention, si l'auteur n'avait pris soin de nous dire qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

appuyait ses affirmations sur des renseignements particuliers venant de Pondichéry. Quant au reste, c'est plutôt le procès de la politique coloniale que celui de Dupleix, quand il conteste les avantages que la Compagnie peut retirer de ses agrandissements de territoires. — On notera encore que tout en recommandant de faire la paix avec les Anglais, l'auteur veut qu'au préalable nous nous appuyons sur une force armée respectable. C'était tout au moins de la sagesse.

Second mémoire anonyme sur la situation de la Compagnie, postérieur à mars 1753. — On ne trouvera pas plus de bienveillance dans le second mémoire, qui fut composé vers la même date, c'est-à-dire au lendemain de la nouvelle de la capitulation de Sriringam et que l'auteur adressa soit au Ministre, soit à la Compagnie, sous ce titre :

Mémoire sur la situation de la Compagnie des Indes, relativement aux dernières nouvelles reçues par voie d'Angleterre.

« Il ne faut pas se dissimuler, était-il dit au début, que les nouvelles reçues de l'Inde par les vaisseaux anglais, sont très défavorables ; quand même elles seraient prises au rabais, elles donnent toujours des idées désavantageuses de notre position, de quelque côté qu'on les regarde. »

Sans entrer dans les détails de ce mémoire où étaient examinées les conséquences possibles de la capitulation de Sriringam ; retraite à Pondichéry et nécessité de nous défendre dans nos limites, l'auteur calculait qu'avec les renforts qui avaient pu arriver de France et le rappel vraisemblable de Bussy du Décan, Dupleix aurait dû parer aux dangers les plus urgents et peut-être profiter des circonstances pour faire avec les Anglais un accommodement raisonnable aussi bien pour le Carnatic

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que pour Mazulipatam, d'où nous ne pouvions avoir la prétention d'interdire le commerce aux Anglais. Mais pouvait-on croire qu'il l'aurait fait ? pouvait-on l'espérer ? il était permis d'en douter.

« Le désespoir de voir par ses mauvais succès tant de dépense perdue pour la Compagnie, tant de vastes projets évanouis, son animosité particulière contre les Anglais qu'on ne peut se dissimuler, l'orgueil blessé par ce rabaissement, tout fait craindre de sa part de nouveaux efforts pour se relever. »

Admettons, — c'est encore l'auteur qui parle — que ces efforts, avec les secours reçus en juillet, nous aient procuré quelques succès ; ces succès peuvent-ils se maintenir ? c'est peu probable. Les Anglais reçoivent toujours plus d'hommes que nous ; c'est en définitive l'échec. L'Etat et la Compagnie sont-ils disposés à fournir indéfiniment des troupes et de l'argent [1] ?

Qu'avons-nous retiré jusqu'à présent de la politique de Dupleix ? Nos vaisseaux sont revenus à vide ou très mal chargés. Qu'on fasse la paix, mais qu'on la fasse tout de suite et de bonne foi, quoi qu'il soit arrivé dans l'Inde, et l'on verra aussitôt refleurir le commerce comme au temps du gouverneur Lenoir. Les articles essentiels de cette paix doivent être arrêtés en Europe entre les deux compagnies et portés dès le mois d'avril à Pondichéry et à Madras par deux commissaires — un par pays — chargés de pleins pouvoirs pour les faire exécuter. Ne pas perdre de vue à cet égard que le gouverneur anglais n'est pas moins altier ni moins ambitieux que Dupleix.

« A l'égard du choix du commissaire français, je pense qu'il vaut mieux un homme intelligent, doux, d'un commerce aisé,

1. L'auteur de ce mémoire comme celui de la lettre précédente semble croire que les fonds envoyés par la Compagnie pour le commerce étaient employés par Dupleix à entretenir la guerre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais incorruptible, un magistrat éclairé et accoutumé à discuter les grandes affaires. » Dupleix ne peut être chargé lui-même de cette mission. Il « donne tout à craindre par son esprit altier, celui de la vengeance qu'il doit conserver, son animosité particulière pour les Anglais et enfin par les moyens qu'il pourrait imaginer pour éluder les ordres ou pour en retarder l'exécution sous prétexte de quelque espérance flatteuse d'un nouveau succès. Le passé doit servir de règle et d'exemple. Il convient même qu'il soit suspendu de ses fonctions pendant l'interrègne du commissaire et je dirai plus, c'est qu'il est à souhaiter que ce petit désagrément l'engage à revenir en France jouir d'une fortune brillante dans le sein d'une compagnie qui l'a associé à la direction [1] » (*A. C. C²* 2ᵉ *série, t. 7, p. 317-327*).

Le commissaire, à son arrivée, fera venir M. de Leyrit. Il faut à Pondichéry un homme ferme, de sang-froid, désintéressé, juste, qui connaisse les gens du pays. M. de Leyrit a ces qualités. Les discussions qu'il a eues avec Dupleix ne peuvent être invoquées contre lui ; Dupleix a eu les mêmes avec Dumas et pour les mêmes causes.

L'auteur conclut par un résumé en cinq points, qui ne font que rééditer très sommairement les arguments ci-dessus exposés, en insistant *in-fine* sur la nécessité pour la Compagnie de « réparer les pertes qu'elle a faites pendant la dernière guerre et les fonds prodigieux que la guerre présente lui a dépensés au préjudice de l'intérêt de l'Etat, perte qu'elle ne pourrait supporter, non plus que les armements forcés et dispendieux qu'elle vient de faire, sans donner lieu de craindre pour l'avenir les événements les plus funestes. » (*B. N. 9355, p. 280-287*).

1. L'auteur fait ici allusion à la désignation de Dupleix comme directeur en 1749.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les auteurs de ces deux lettres sont évidemment des hommes connaissant les affaires de l'Inde, mais, si judicieuses, si raisonnées que paraissent leurs réflexions, leur autorité gagnerait à être signée d'un nom connu ou à se recommander d'une fonction déterminée, soit au Ministère, soit à la Compagnie.

Mémoire de Silhouette de juillet 1753. — Voici maintenant une opinion tout à fait autorisée, c'est celle de Silhouette, le commissaire même de la Compagnie. Dans sa lettre du 11 octobre 1751, il s'était borné à critiquer les actes de vénalité qui, selon lui, se passaient dans l'Inde ; nouvellement désigné pour remplir le poste qu'il occupait, il ne connaissait pas assez les affaires de la péninsule pour proposer alors des solutions catégoriques. D'ailleurs les craintes de l'avenir n'étaient encore que de simples alarmes : en 1751, nous n'avions pas subi de revers essentiels. Deux ans s'étaient écoulés et les épreuves douloureuses étaient venues : Sriringam, Caveripacom, Chinglepet, Archivac. On peut supposer que ces événements furent loin d'affaiblir les préventions que Silhouette nourrissait contre le gouverneur de Pondichéry. Ce ne fut pas cependant sous leur inspiration qu'il rédigea le mémoire qu'on va analyser. Ce mémoire ne fut composé qu'au mois de juillet ; à ce moment le rappel de Dupleix était décidé. Aussi est-ce moins à une politique bien et dûment condamnée que Silhouette va se livrer qu'à la recherche de solutions pour établir une paix raisonnable ? Sur quelles bases la fixer ? Comment se concilier avec la Compagnie anglaise ? Si l'on ne se concilie pas, quelles précautions prendre pour ne pas être la dupe ou la victime des négociations ? Toutes questions intéressant surtout l'avenir,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais comme il était impossible de les envisager sans jeter parfois un regard sur le passé et que d'ailleurs Dupleix était encore dans l'Inde pour de longs mois, Silhouette se trouva naturellement à considérer aussi sa politique et à la juger. Le mémoire de Silhouette fut communiqué au garde des sceaux au mois de juillet et au Comité secret de l'Inde le 3 septembre.

La situation actuelle, expliquait-il, est d'autant plus embarrassante qu'on ne peut ni abandonner ni poursuivre les projets et le système de Dupleix sans s'exposer à de grands inconvénients.

Des deux concurrents qui se disputaient le gouvernement du Carnatic, celui qui était soutenu par les Français a eu la tête tranchée. Dupleix continue la guerre contre son concurrent, appuyé par les Anglais. Grâce aux succès que ceux-ci ont obtenus, il n'est pas douteux que s'ils s'unissaient à Mahamet Ali pour faire le siège de Pondichéry, cette ville dût courir les plus grands dangers.

Toutes nos espérances sont fondées sur le vice-roi du Décan, auquel le gouverneur du Carnatic est subordonné. Mais on sait que presque partout les vice-rois et les gouverneurs se sont rendus indépendants. Partout ne règnent que les factions, les troubles et la guerre. Le Mogol a donné des patentes à Salabet j. pour la soubabie du Décan, mais il en a donné également à son frère. Il est vrai que ce frère [Gaziuddin K.] aurait été tué ; ce serait important dans la situation où se trouve Dupleix dont toutes les espérances sont basées sur le maintien de l'autorité de Salabet j.

Dupleix se propose, au moyen du secours de troupes qu'il demande à la Compagnie, de se rendre maître de ce vaste royaume et d'y faire la loi sous le nom du soubab. Il envisage les plus grands avantages si l'on prend ce parti et au contraire les plus grands inconvénients si l'on abandonne le prince.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour mieux faire comprendre sa pensée, il a envoyé en France Amat et d'Auteuil. Ces délégués exposent que maître du Décan et par suite de la côte Coromandel, non seulement Dupleix pourrait faire augmenter nos concessions à son gré, mais qu'il pourrait encore faire expulser les autres nations européennes quand il le jugerait à propos, — système évidemment avantageux pour la puissance, la richesse et le commerce de la Compagnie ; — si au contraire nous cessons de soutenir Salabet j., nous perdons tous ces avantages et ce sont les Anglais qui prendront notre place.

Silhouette estime que ces arguments sont bons pour émouvoir l'imagination et entraîner l'opinion mais qu'ils n'ont pas d'autre valeur. « L'idée de donner la loi à tout le Décan avec une poignée de Français contre lesquels toutes les nations européennes s'uniront est une folie. La crainte que tout ne soit perdu pourrait être la suite d'un projet aussi vaste, qui serait entrepris et manqué. Il s'agit de prendre un sage milieu qu'on ne doit pas se dissimuler être extrêmement difficile dans les circonstances actuelles et qui même n'est point exempt de dangers.

« On pose pour principe qu'il ne convient point à la Compagnie de se rendre dans l'Inde une puissance militaire et qu'elle doit se borner aux objets de commerce. En conséquence elle ne doit avoir que des établissements qui sont nécessaires à son commerce ; car toute puissance qui a une grande étendue de domination est obligée d'avoir des troupes pour garder et défendre ses états ; elle est indispensablement obligée de veiller à toutes les révolutions qui peuvent arriver dans les autres états. Dès lors elle intervient dans toutes les affaires politiques de ses voisins et la guerre ne peut guère s'allumer entre eux qu'elle ne soit dans la nécessité d'y prendre part.

« C'est là l'inconvénient où est tombée la Compagnie des Indes et où elle se trouve actuellement... »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix s'est fait donner la province d'Arcate qui elle seule est un vaste royaume ; il a obtenu le commandement de tout le pays, du Quichena au Cap Comorin ; il a obtenu encore Mazulipatam et Divy, sans compter des concessions moins considérables à portée de Pondichéry et de Karikal. Les Anglais de leur côté ne se sont pas oubliés ; ils sont à Arcate et à Trichinopoly.

« La Compagnie a été éblouie dans le commencement par la concession d'aldées dont elle a envisagé le revenu comme un moyen de payer ses dépenses. Renfermée dans certaines bornes, la concession en pouvait être utile et avantageuse, mais on n'a pas assez mûrement réfléchi sur les conséquences qu'entraînerait leur multiplicité et on aurait regardé comme une absurdité de se borner à quelques centaines de mille livres de rentes, lorsqu'on pouvait calculer par millions. C'est de là néanmoins que sont venus les guerres et l'épuisement où se trouve actuellement la Compagnie...

« On ne peut pas éparpiller des troupes en petit nombre dans une aussi grande étendue de pays sans les anéantir. C'est ce qui est arrivé. La Compagnie a fait les plus grands envois dans l'Inde ; elle y est aujourd'hui sans troupes, sans munitions de guerre, sans argent et avec des alliés qu'elle est obligée de soutenir, tandis qu'elle peut à peine se défendre des ennemis qui l'attaquent elle-même. Elle est plus que jamais ensevelie dans les négociations des princes maures, dont l'inconstance et la perfidie peuvent également servir suivant les circonstances à la relever ou à compléter sa ruine.

« L'instabilité des succès doit apprendre que ce n'est point sur une pareille base qu'il convient d'établir la paix. Si l'on veut revenir à un système de commerce et qui soit solide, il faut renoncer à tous les titres et à toutes les possessions qui peuvent entretenir la guerre dans l'Inde et qui peuvent obliger la Compagnie d'intervenir dans toutes les affaires des princes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maures. Il faut renoncer au commandement donné à M. Dupleix depuis la Krischna jusqu'au cap Comorin. Tant qu'il subsistera, les Anglais et les autres nations européennes travailleront à soulever les naturels du pays contre les Français. D'ailleurs le gouverneur de la Compagnie ne doit pas se rendre officier du Mogol.

« Il faut renoncer aussi à la concession de la province d'Arcate qui rendrait pareillement le gouverneur de l'Inde sujet et tributaire du Mogol.

« C'est oublier toutes les règles du devoir que de contracter de pareils engagements. Il est bien singulier de voir un officier français prêter serment de fidélité à un prince maure et c'est ce que vient de faire récemment M. de Bussy, lorsqu'il a été nommé généralissime de l'armée de Salabet j. »

Examinant ensuite les abandons auxquels nous pourrions consentir et les établissements que nous devrions conserver, Silhouette estimait que l'étendue de nos concessions aux environs de Mazulipatam était trop considérable et que nous pourrions nous borner à l'île de Divy facile à défendre. On pourrait conserver Villenour, Valdaour, Villapouram et de ce côté borner nos limites à Gingy. On aurait ainsi une étendue de territoire à peu près pareille à celle des Anglais aux environs de Madras. Bahour est trop près des établissements anglais de Goudelour pour qu'on puisse espérer le conserver ; de même Chinglepet et Coblon sont trop près de Madras. On peut traiter avec le Tanjore pour la conservation des 80 aldées de Karikal, mais si la guerre nous les faisait perdre, il ne faudrait pas s'entêter pour les recouvrer.

Le principal obstacle à la paix était Trichinopoly. Chanda S. étant mort, on pourrait faire reconnaître Mahamet Ali par Salabet j. ; en manœuvrant adroitement, cette reconnaissance pourrait même être avantageuse pour notre commerce. Quant au soubab, on ne pourra peut-être pas encore retirer les troupes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui sont à son service ; on peut encore avoir besoin quelque temps de son nom et de son autorité, mais c'est un objet qu'il ne faut pas perdre de vue et qui exigera que l'on envoie sans retard dans le Décan un officier moins ambitieux que Bussy, dont les vues et les principes paraissent trop dangereux.

La retraite de nos troupes doit être exécutée dès que la paix sera rétablie. On ne doit pas être arrêté par la considération que Salabet j. se soutiendra peut-être difficilement après leur départ. Ce n'est pas l'affaire de la Compagnie de soutenir un prince maure contre ceux de la même nation qui voudraient l'attaquer ; il serait trop dangereux pour la Compagnie de courir le risque de toutes les vicissitudes que peut éprouver Salabet j.

On ne peut avoir en vue de soutenir ce prince dans l'idée de gouverner sous son nom. Le projet de Bussy de le tenir « en fourrière », de nommer le divan, de faire couper la tête des Maures dont il aurait à se défier et d'amuser les autres par des traités, ne saurait être retenu un instant ; c'est un système dangereux et odieux. A la première occasion, les Indiens révoltés égorgeraient les Français.

Pour parvenir à créer un état de choses raisonnable, il y a plusieurs mesures à prendre :

1° « On doit tâcher de se concilier avec la Compagnie anglaise à Londres et si l'on continue à y trouver trop de difficultés et de lenteur, il pourrait être convenable d'écrire à M. de Mirepoix [notre ambassadeur] pour le charger de déclarer au ministre d'Angleterre les ordres que l'on se propose d'envoyer dans l'Inde pour y établir la tranquillité. Ces ordres pourraient être tels qu'ils pourraient en imposer au ministre anglais qui serait responsable de la négociation si, après la notification qui lui aurait été faite, il ne réprimait pas les mesures qui pourraient altérer la tranquillité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2° « Comme les idées de M. Dupleix sont tout à fait différentes de celle que l'on propose par ce mémoire, [c'est-à-dire] l'idée d'y envoyer un commandant avec une autorité supérieure, qui puisse diriger et guider les démarches de M. Dupleix ainsi que toutes les opérations militaires, politiques et mercantiles de l'Inde, il sera à propos que ce commandant passe à Pondichéry par le premier navire qui arrivera dans l'Inde.

3° « Il est nécessaire d'envoyer dans l'Inde des armes, des munitions de guerre et des troupes. Il faut mettre en force le commandant qui passera dans l'Inde : rien ne serait plus dangereux et d'une économie plus mal entendue que de faire un demi-effort dans une circonstance où l'on veut en finir. On pense qu'il faut y envoyer 2.000 hommes de troupes ; c'est le moyen, s'il y en a, d'assurer le succès de la mission. »

4° D'Auteuil, major de Pondichéry, étant sujet à la goutte et souvent hors d'état de servir, il est nécessaire de le remplacer.

Pour terminer, Silhouette déclarait ne pas vouloir entrer dans le détail de ce qu'il y aurait lieu de faire sur les lieux ; c'est un point sur lequel on ne pourrait que s'en remettre à l'intelligence du commissaire qui ira dans l'Inde. Il suffisait de lui indiquer l'objet de sa mission et lui donner les moyens de la remplir.

L'esprit traditionnel de la Compagnie se retrouve en ce mémoire : pas d'agrandissement territorial pouvant entraîner des conflits que paralyseraient le commerce. Cependant, quand il s'agit de la paix, Silhouette, lui aussi, n'est pas d'avis de discuter avec les Anglais sans quelques précautions militaires qui assurent la liberté de nos négociations et donnent à nos revendications plus d'autorité et plus d'indépendance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 7. — Deux opinions particulières sur la politique de Dupleix : Michel et Delaître. *(Janvier-fin 1754).*

Pendant qu'on agitait ainsi les nouvelles destinées de l'Inde, comme si le nom de Dupleix appartenait déjà au passé, les dangers qui avaient menacé Pondichéry après l'affaire de Sriringam avaient été écartés ; le siège de Trichinopoly avait été repris dans des conditions honorables et, à vrai dire, il n'y aurait rien eu à craindre de la continuation de la guerre si l'intervention des Anglais ne risquait d'avoir en Europe des répercussions fâcheuses. Si Godeheu n'avait été embarqué, il est possible que la Compagnie et même le Ministre eussent suspendu son départ et laissé à Dupleix le soin de tout terminer ; leurs lettres témoignent assez nettement que, tout en condamnant en principe les conquêtes ou acquisitions de Dupleix, nul ne songeait à en faire le sacrifice complet ; les plus modérés envisageaient eux-mêmes un grand développement de territoire autour de Pondichéry et personne ne parlait de faire la paix à tout prix. On se rattacha donc de nouveau à l'espérance qu'avant l'arrivée de Godeheu, Dupleix aurait rétabli la paix sur des bases honorables et également satisfaisantes pour les deux nations et la Compagnie continua de lui écrire comme s'il devait rester dans l'Inde et ne pas cesser de diriger les affaires du pays. On se proposait même de lui tracer une ligne de conduite, notamment en ce qui concerne le Décan. Mais il est possible aussi que tout cela n'ait été qu'une feinte pour égarer l'opinion et l'empêcher de sou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lever des incidents fâcheux si elle avait appris que Dupleix avait été effectivement sacrifié.

Quoiqu'il en soit, c'est dans cette sorte d'équivoque ou d'incertitude que nous voyons paraître deux documents nouveaux dont l'un, un second mémoire du syndic Delattre, est d'une importance exceptionnelle. L'autre se borne à deux lettres du directeur Michel ; nous commencerons par en parler.

Lettres du directeur Michel, des 21 janvier et 14 août 1754. — Ces lettres nous permettent surtout de déterminer les raisons politiques qui ont amené la Compagnie et le Ministre à ne pas soutenir Dupleix et même à l'abandonner. Michel, sachant que les destinées de l'Inde étaient maintenant passées en d'autres mains, ne se préoccupe plus de savoir si le gouverneur concluera on ne concluera pas prochainement la paix ; pour le même motif il ne lui trace aucun programme pour l'avenir. Il se borne à lui dire pourquoi, tant au point de vue de notre politique générale en Europe que du développement de notre commerce dans l'Inde, ses idées ne pouvaient être admises.

Dans la première, Michel commence par s'excuser d'avoir été si longtemps sans écrire à Dupleix, mais il ne pouvait se résoudre à le faire sans lui parler du mécontentement que provoquaient en France les affaires de l'Inde, et il laissait à ses parents et alliés le soin de l'en entretenir. Ceux-ci n'ont pu lui laisser ignorer la situation générale.

« Celle en particulier de notre marine et de nos finances, le besoin qu'a le royaume de la continuité de la paix pour les rétablir, le cri du public contre une compagnie de négociants qui ose, dit-il, abandonner son commerce pour l'esprit de con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quête et ne craint pas de provoquer une rupture avec nos voisins, le désaveu et le blâme des actionnaires qui ne sont affectés en aucune façon de l'acquisition d'une grande étendue de terre qu'ils pensent devoir être une occasion perpétuelle de haine, de jalousie, de troubles et de guerre avec les princes du pays et les Compagnies européennes. Je ne vous dis rien de trop ; je glisse même sur d'autres points. » (*B. N. 9150, p.* 22-23).

La seconde lettre de Michel se réfère d'abord au mémoire du 16 octobre, puis revient sur les dangers qu'une guerre dans l'Inde ferait courir à notre sécurité en Europe.

« J'ai lu avec beaucoup d'attention, disait Michel, les mémoires que vous avez envoyés à la Compagnie et je vous dirai avec franchise que je me suis aperçu peu après mon entrée dans l'administration que le bénéfice du commerce ne couvrait pas nos dépenses, mais je me suis flatté que celles-ci ne seraient considérables que pendant deux ou trois ans par la nécessité de réparer les fortifications de nos divers établissements, de les munir d'artillerie, d'armes et de troupes, en un mot de nous rétablir dans l'état où nous étions avant la guerre. Je me suis trompé. Les dépenses ont augmenté au lieu de diminuer et je n'en prévois point la fin. De nouvelles possessions riches sont un moyen agréable de les couvrir ; la difficulté est de les conserver paisiblement.

« Vous me permettrez de vous dire à cet égard que vous changeriez peut-être de façon de penser si la position des affaires générales de l'Europe vous était connue. Or les affaires générales de la Compagnie dépendent de cette position ; nous suivons l'impulsion qu'elle porte le ministre à nous donner et nous ne pouvons faire autrement. Nous sommes dans l'Etat ; l'Etat n'est pas dans la Compagnie. Je conviens avec vous, Monsieur, qu'il est fâcheux de renoncer à son bien-être, parce qu'il excite l'envie et la rivalité des autres ; mais il serait encore plus fâcheux à la Compagnie d'avoir provoqué une guerre ruineuse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à elle-même ou à l'Etat, principalement à la marine ou au commerce que la dernière guerre a anéanti. Le proverbe dit que de deux maux, il faut choisir le moindre... Je ne puis vous taire que vos mémoires et vos dépêches, même la copie de votre correspondance avec M. Saunders, ont persuadé un chacun qu'il n'y en a point à attendre de votre part, parce que les Anglais ne seraient jamais réduits à la nécessité d'accepter celle que vous auriez voulu leur donner. » *(B. N. 9150, p. 24-25)*.

Le Mémoire de Delattre, de fin 1754. — Ce mémoire est le plus long et le plus substantiel qui ait été rédigé sur l'ensemble de l'œuvre de Dupleix. Ecrit à la fin de 1754, il a pour titre : *Mémoire historique contenant ce qui s'est passé dans l'Inde du 1er décembre 1750 au 20 février 1754* [1].

Dans un premier mémoire comme dans une lettre de 1751, Delattre se défiant de l'ambition de Dupleix, conseillait déjà de le rappeler sous quelque prétexte honnête. Les événements ayant justifié ses craintes, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il ait modifié son point de vue.

Dans une première partie, exclusivement historique, et qui tient un peu moins du tiers du mémoire, l'auteur raconte dans leurs grandes lignes les faits survenus dans l'Inde, Carnatic et Décan, depuis la mort de Naserjing jusqu'au mois de février 1754. Ce récit paraît impartial ; il est exempt de louanges comme de critiques. Delattre ne récrimine pas plus contre la fameuse affaire de Trichinopoly qu'il ne s'enthousiasme pour les glorieuses aventures de Bussy. Il s'arrête dans son exposé au moment où Bussy et Dupleix viennent l'un d'obtenir la commission des quatre cicars et l'autre de disperser

1. Ce mémoire que nous avons publié intégralement dans la *Revue historique de l'Inde française*, année 1918, ne contient pas moins de 50 pages de cette revue — chaque page ayant 33 lignes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou de prendre un fort convoi d'Anglais qui cherchaient à ravitailler Trichinopoly (affaire du 15 février). L'impression provoquée par les dernières nouvelles de l'Inde était donc satisfaisante. « Mais, ajoute aussitôt Delaitre, les réflexions qu'on peut faire sur le succès des mesures qui ont été prises par le passé pouvant beaucoup éclairer sur celles qu'on doit prendre à l'avenir, on ajoutera au récit précédent quelques considérations sur les partis qui ont été pris par ceux qui ont gouverné la Compagnie dans le temps qu'embrasse ce récit. »

Le développement de ces considérations constitue la seconde et dernière partie et, comme elle est de beaucoup la plus longue, il est aisé d'en conclure que le récit historique n'a été composé qu'en vue de ces considérations. Au reste l'auteur le déclare lui même ; après avoir présenté quelques faits principaux il se propose, dit-il, d'en tirer leurs conséquences naturelles afin de juger des meilleurs partis à prendre pour l'avenir.

Analysons donc ces considérations, d'autant plus qu'elles émanent d'un homme qui connaissant tous les événements, toutes les correspondances, tous les documents, était qualifié pour les apprécier et avait autorité pour proposer des solutions.

L'auteur expose d'abord la politique de Dupleix telle qu'elle commença à se dessiner en 1751 pour prendre une forme définitive en 1753. Elle consistait essentiellement à rendre notre protection effective dans le Décan (on dirait aujourd'hui protectorat), à procurer à la Compagnie des domaines et des revenus suffisants pour entretenir dans l'Inde des troupes assez nombreuses pour nous assurer la supériorité sur toutes les autres compagnies, acheter des produits sans avoir besoin des fonds d'Europe et monopoliser plusieurs branches du commerce en quelques territoires fertiles et étendus, afin d'en tirer les marchandises nécessaires à la formation de riches cargaisons pour l'Europe. Dupleix avait encore envisagé l'occupation de Surate et celle du cap Négrailles dans le Pégou ; ces deux idées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'avaient pas même reçu un commencement d'exécution, mais les autres parties du programme étaient en train de se réaliser.

Or leur exécution ne pouvait être que très mal accueillie par les autres puissances européennes et même par les principaux seigneurs du Décan, jaloux de voir notre autorité prépondérante auprès du soubab. Il fallait donc, à ce moment, d'après Delaître, ou répudier franchement les projets de Dupleix et rappeler ce dernier en traitant avec les Anglais de la paix du Carnatic, ou les adopter résolument en envoyant dans l'Inde des forces considérables pour les soutenir et en se préparant à répondre avec fermeté en Europe à certaines représentations qui pourraient être faites sur les agrandissements de la Compagnie. On n'a suivi ni l'un ni l'autre parti et l'on a envoyé à Dupleix des soldats indisciplinés, tandis que les Anglais ne cessaient depuis 1750 d'aguerrir leurs troupes et prenaient ainsi sur nous tous les jours une entière supériorité. Le sentiment de cette supériorité fit naître chez les Anglais l'espérance de faire échouer les projets de Dupleix et leur donna le courage de s'y opposer ; de là les négociations engagées en Angleterre vers le mois de mars 1753, deux mois après la nouvelle de l'échec de Trichinopoly. La Compagnie d'Angleterre pasa alors comme première condition de la paix la reconnaissance de Mahamet Ali comme nabab d'Arcate. Ces pourparlers traînèrent en longueur jusqu'en 1754, époque où le gouvernement d'Angleterre, qui n'avait point encore pris parti dans la querelle des deux Compagnies, envoya dans l'Inde six vaisseaux de guerre et un régiment de troupes nationales. Cette intervention compliquait singulièrement le problème; en 1751, on pouvait sans inconvénient ne pas suivre Dupleix dans ses projets ; pouvait-on le faire aujourd'hui sans s'exposer à perdre nos établissements ?

A cette question posée par Delaître lui-même, il répond par deux observations.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La première est que nos nouveaux établissements de la côte d'Orissa nous donnent les moyens de maintenir notre autorité auprès du soubab du Décan et même auprès des Mahrates, quand même ils voudraient à un moment nous témoigner quelque mauvaise volonté.

La seconde est que l'abandon de ces établissements où Salabetjing trouve l'appui militaire nécessaire à sa défense aussi bien contre les Anglais que contre le Mogol ou les Mahrates, le priverait aussitôt de tout secours, l'exposerait par conséquent aux attaques du Mogol ou des Mahrates toujours jaloux d'une partie de son territoire et le jetterait entre les bras des Anglais qui se serviraient de leur autorité pour anéantir, s'il leur était possible, notre commerce et nos autres établissements.

Doit-on s'exposer à ces risques par l'abandon de nos établissements ? se demande Delaître.

Ce n'est pas son opinion, bien qu'à vrai dire le refus d'évacuer ces établissements puisse prolonger la guerre dans l'Inde et même la provoquer en Europe entre les deux nations, mais ce sont là des questions d'un caractère politique que l'auteur n'entreprend pas de résoudre et dont l'examen appartient au roi et à ses ministres.

L'auteur continue donc de développer ses considérations sur l'opportunité d'évacuer soit le Décan soit nos établissements de la côte.

En ce qui concerne le Décan, nos premiers succès si faciles et si brillants qu'ils aient été, ne doivent pas nous faire illusion sur l'avenir ; il arrivera un jour où, à moins de forces réellement considérables, nous serons exposés à ne plus pouvoir nous maintenir dans le pays et c'est ce que Bussy, « rendu plus sage par l'expérience », indique lui-même dans sa correspondance avec Dupleix de la fin de 1753. Il vaut donc mieux, pendant qu'on le peut encore sans inconvénient, abandonner dès maintenant toute idée de donner des maîtres au Décan et d'avoir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toujours un corps de troupes auprès de Salabetjing, et profiter de la première occasion pour ramener nos troupes dans nos possessions de Mazulipatam et de la côte d'Orissa. Cette retraite volontaire serait bien accueillie des Mahrates; bien plus, avec quelque dextérité, on pourrait la faire acheter par de nouvelles faveurs.

En agissant ainsi, nous éviterons de grands frais et de grandes pertes d'hommes à l'intérieur et nous ne conserverons de l'ensemble de nos projets que la partie solide et utile. Les 8.000 hommes actuellement répandus dans tout l'intérieur du Décan ne constituent pas une force suffisamment impressionnante, ni suffisamment garantie; ramenés à la côte, dans des établissements contigus et prolongés le long de la mer, ils y constitueraient une puissance qui non seulement n'aurait rien à craindre des Européens du côté de la mer, mais encore s'imposerait à l'amitié des différentes parties de l'intérieur.

Il n'est pas à craindre qu'en évacuant le Décan, les Anglais ne prennent notre place; s'ils le faisaient, ce ne serait qu'en dégarnissant leurs forces de la côte et en s'exposant à leur tour aux risques que nous devons éviter. Dans le cas toutefois où, contre toute vraisemblance, le nabab, joint aux Anglais, viendrait nous attaquer dans nos nouvelles concessions, il serait aisé à notre agent de soulever chez nos ennemis des complications qui nous mettraient à l'abri de tout danger.

Delaftre est donc aussi nettement favorable à l'occupation de la côte qu'il réclame l'abandon des contrées de l'intérieur; il prévoit même une plus grande étendue de pays qui augmenterait encore nos revenus. Et pour justifier cette occupation, en admettant que cela fût nécessaire, il invoque des chiffres, cette cavalerie légère de la politique. Il dit notamment que 8.000 hommes dont 3.000 blancs, entretenus à Hayderabad ou Aurengabad, à raison de 41 sous 4 deniers par homme et par jour, officiers et soldats, l'un portant l'autre, reviendraient infiniment moins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cher à la côte : leur entretien annuel dans le Décan est de 24 laks, à la côte il n'en serait plus que de 10 ; soit une économie de 14 laks dont le commerce pourrait bénéficier, sans compter les autres avantages, également d'ordre financier, qui résulteraient de la paix dans le pays et de la sécurité accordée aux laboureurs et aux ouvriers. Delaître estime qu'ainsi l'on ne pourrait pas disposer de moins de six millions de livres pour l'achat des marchandises, et il ne parait pas croire un instant que ces chiffres puissent être exagérés.

Revenant à l'occupation de la côte, Delaître estime qu'il n'en coûtera guère plus cher pour occuper un territoire étendu, où l'ensemble de nos forces en imposera d'elle-même, que de se restreindre à l'occupation de postes isolés, où il faudra multiplier les efforts et les dépenses. Autant avoir un seul ou deux voisins que d'en avoir plusieurs. Il est plus facile de discuter avec un homme qu'avec une foule. D'autre part dans un vaste territoire homogène, l'excédent de revenus sur les dépenses permettrait à la Compagnie de ne plus demander que peu de fonds en Europe pour des opérations commerciales.

Mais, objectera-t-on, si nous retirons nos troupes d'auprès du soubab, les Anglais rechercheront aussitôt son alliance, et c'est un danger qu'il faut éviter. Delaître ne croît pas à ce danger. Ce qui fera rechercher notre alliance, dit-il, ce sera d'être solidement établis dans de bonnes provinces, d'être riches et bien armés. Et notre armement sera d'autant plus fort qu'il ne sera plus exposé, comme aujourd'hui, à être détruit à l'intérieur par des marches longues et pénibles et même par des révolutions. D'autre part, Delaître n'estime pas que l'alliance du soubab soit d'un grand profit pour nous ; en dehors de la concession des circars elle nous a toujours coûté et jamais rapporté. Le soubab est faible et impuissant ; les titres qu'il a accordés à Dupleix n'ont été d'aucun poids auprès des Anglais et lorsque nous fûmes en péril à Pondichéry, après l'échec de Trichinopoly,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il ne put nous envoyer aucun secours. L'alliance du soubab n'a servi en réalité qu'à colorer d'une sorte de légitimité les acquisitions que nous avons faites avec nos seules forces et que nous aurions également faites sans cette alliance. Maintenant que nous n'avons plus rien à demander au soubab, ce souci de donner de la légitimité à nos acquisitions n'a plus de raison d'être. Notre intérêt est donc de rappeler les troupes que nous avons auprès de lui. Si le soubab demandait en retour qu'on lui rendît les circars, il ne manquerait pas de raisons plausibles pour en conserver la possession ; en tout cas il ne faudrait restituer aucun territoire. Il conviendrait même que ces provinces, données en nantissement à Bussy, fussent passées au nom de la Compagnie, et rien ne paraît plus facile à obtenir, s'il est vrai que les maures et Salabetjing désirent vivement être débarrassés de la protection que nous leur imposons.

C'est dans cet ordre d'idées, d'après Delaître, qu'il conviendrait d'écrire à Godeheu et il trace le projet d'instructions qu'il serait nécessaire de lui envoyer.

Delaître voit toutefois à l'accomplissement de ce programme deux difficultés, l'une émanant de Dupleix et l'autre de Bussy.

Les craintes au sujet de Dupleix méritent de retenir particulièrement l'attention. Par la façon dont elles sont rédigées, l'auteur non seulement sait que Dupleix est encore dans l'Inde, mais il croit qu'il restera le gouverneur de nos établissements. On peut craindre dit-il, les vues vastes et ambitieuses de M. Dupleix et son attachement à gouverner le Décan, dont ses liaisons et ses intérêts particuliers le feront peut-être difficilement départir.

Et comme il a préparé un projet d'instructions pour M. Godeheu. il en prépare un autre pour Dupleix :

« A l'égard de M. Dupleix, écrit-il, on s'en rapporte au ministre sur les meilleures mesures à prendre pour le faire entrer dans les vues du roi sur le Décan ou pour remédier au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grand inconvénient d'avoir un chef dans l'Inde, qui aurait des vues différentes de celles de sa Majesté. »

Les craintes au sujet de Bussy étaient d'une autre nature. Les officiers et soldats en service dans le Décan touchaient de grosses soldes, lesquelles seraient réduites à la côte ; il y avait donc lieu de redouter de ce fait quelques mécontentements ; Bussy lui-même, si sceptique qu'il fût sur l'utilité de l'occupation du Décan, pourrait supporter difficilement d'être dépouillé d'une autorité qui était presque celle d'un monarque. Delaître envisageait que Godeheu devrait l'amener par la douceur à se conformer aux ordres du Roi et suggérait de lui promettre le gouvernement des nouvelles concessions avec une gratification considérable et un grade militaire assez élevé pour flatter son amour-propre.

Delaître termine son mémoire en ajoutant qu'il se pourrait toutefois que l'arrivée de Godeheu et celle de l'escadre anglaise dans l'Inde eussent totalement modifié la solution sur laquelle ses réflexions étaient fondées. Ce n'est qu'à tout hasard qu'il a traité de la situation telle qu'elle résultait des événements connus en France au début de 1755.

Sans nous livrer à une discussion purement académique pour savoir si Delaître a sagement raisonné, nous relèverons seulement que son mémoire est écrit avec une impartialité indéniable. Il a même modifié complètement sa manière de voir de 1751, où il se défiait d'ambitions trop vastes ; il a adopté le programme de Dupleix sur l'utilité d'avoir dans l'Inde des revenus suffisants pour se passer des fonds d'Europe ; il condamne la limitation de nos efforts et de notre domination à quelques points isolés et, s'il n'est pas pour l'occupation du Décan lui-même, il défend énergiquement la possession des 4 circars et des provinces de Mazulipatam, Narzapour et Condavir, — ce qui n'est pas d'un pacifisme très timoré. Et quoique ce mémoire n'ait abouti en définitive qu'à exprimer les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

idées personnelles de Delaître, il nous a paru néanmoins utile de l'analyser un peu longuement et dans une certaine mesure de le discuter, moins en raison de la personnalité de Delaître, pourtant si autorisée, qu'en raison des événements eux-mêmes qui comptent parmi les plus dramatiques de notre histoire coloniale.

Résumons maintenant ce long exposé et dégageons-en les lignes principales :

1° Après la victoire d'Ambour et les concessions de Villenour, Bahour et des aldées de Karikal qui précèdent le siège de Tanjore en décembre 1749, la Compagnie ne peut être qu'heureuse et fière des résultats obtenus ; ils sont aussi glorieux pour la nation que pour Dupleix lui-même. Il convient toutefois de se méfier de l'avenir ; le siège projeté de Trichinopoly peut nous ménager des surprises désagréables, Mahamet Ali peut armer les Marates contre nous. Le mieux est de stabiliser les résultats obtenus par une paix durable sans laquelle le commerce ne pourra se maintenir et, après avoir rétabli Chanda S. en ses états, ne pas s'engager plus loin. La Compagnie n'est pas opposée à l'idée de consolider les victoires de Dupleix, mais elle estime exagéré le chiffre de 3.000 hommes qu'il lui demande et elle se propose de lui en envoyer 1.500 seulement. C'était déjà cinq ou six fois plus que les renforts annuels.

2° Avec un nouveau courrier, nous allons jusqu'après la prise de Gingy et nous n'arrivons pas encore à la mort de Nazerj. C'est une époque de transition : aucun résultat essentiel n'est acquis.

Machault félicite Dupleix des nouveaux lauriers qu'il vient de remporter, mais l'invite formellement à conclure la paix et ne paraît pas douter qu'il la rétablisse. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gouverneur a toute la confiance de la Compagnie.

3° La mort de Nazer j. (16 décembre 1750) et l'envoi d'une armée dans le Décan, résolue le 15 janvier suivant, dominent la troisième phase de l'évolution des sentiments de la Compagnie et de l'opinion.

Un homme se trouve qui comprend à merveille les deux politiques en présence : l'ancienne avec le commerce limité à la côte et partagé également entre toutes les puissances européennes ; la nouvelle avec des monopoles exclusifs et des agrandissements territoriaux peut-être avantageux dans l'avenir, mais qui dans le présent, nécessiteront l'envoi de beaucoup de soldats et provoqueront la ruine du commerce. Si l'on veut s'en tenir aux traditions, il ne faut pas hésiter à remplacer Dupleix, trop absolu dans ses opinions et qui n'obéira pas aux ordres mêmes qu'on pourra lui donner. Et Delattre, l'auteur de ces critiques, proposait déjà Godeheu pour le remplacer.

L'envoi dans le Décan d'une armée baptisée escorte ne fut approuvée de personne ; on craignait qu'elle ne fût trop aventurée et Dupleix reçut l'ordre formel de la rappeler à Pondichéry.

Dans un ordre d'idées plus délicat, on commençait à être ému ces avantages particuliers que les officiers de notre armée et Dupleix lui-même retiraient de nos conquêtes sous forme de gratifications ou de concessions personnelles et l'on craignait que des avantages abusifs ne détournassent de nous l'esprit des populations et ne nous exposassent à de dangereuses représailles. Le caractère héroïque de nos opérations en paraissait quelque peu terni.

On avait toujours confiance dans la fortune de Dupleix puisqu'on n'avait encore éprouvé aucun revers,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais on était de moins en moins certain que l'homme lui-même voulut se prêter aux desseins de la Compagnie et l'on insistait plus que jamais pour qu'il fît immédiatement la paix.

4° Une quatrième étape va nous conduire du départ de nos troupes pour Haïderabad jusqu'au début de l'année 1752. Contrairement aux craintes de la Compagnie, nos troupes n'ont retiré de leur marche à travers le Décan que des avantages nouveaux pour la nation et Trichinopoly, investi depuis plusieurs mois, est sur le point de succomber. Par conséquent, à Paris, aucun motif d'alarmes nouvelles ; c'est plutôt l'optimisme qui devrait régner, puisque partout ou à peu près partout le succès dépasse nos espérances.

Telle ne sera pas cependant l'opinion courante.

Examinant dans son ensemble la situation, si favorable qu'elle paraisse, on a peur que l'entrée des Anglais en scène, qui vient de se produire, ne complique les affaires et l'on pense plus que jamais qu'il est nécessaire de ne pas s'engager davantage avec les princes du pays et de conclure la paix, quand même on devrait faire quelques concessions. N'y a-t-il pas quelques terres improductives dont on ne tirera jamais rien ? Mais à quelque parti que l'on s'arrête, il est impossible que l'on puisse concevoir qu'on pourra entretenir des troupes à plusieurs centaines de lieues de Pondichéry ; elles seraient trop exposées. Pour pratiquer une telle politique, il faudrait beaucoup plus de monde et c'est affaire au roi et non à la Compagnie d'envisager cette éventualité. La Compagnie ne peut faire de tels sacrifices.

Appréciant d'autre part divers projets de Dupleix sur le Pégou, Surate, Coléche, Nelisseram et même le Bengale, la Compagnie condamne formellement toute opéra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion militaire nouvelle ; celle-ci ne pourrait manquer de nous entraîner dans les complications les plus graves avec les Anglais, sans utilité pour notre commerce et c'est toujours au développement de notre commerce non moins qu'au rétablissement de la paix que reviennent les recommandations expresses de la Compagnie : elle n'envisage nullement l'envoi de nouvelles troupes pour pratiquer une politique de conquête ou de domination. On veut la paix et la confiance de la voir se rétablir est fort diminuée.

5° La capitulation de Law, qui ne fut d'abord connue que par voie anglaise sans aucune lettre de Pondichéry, constitue le cinquième degré dans la faveur décroissante de Dupleix.

En attendant les détails qui éclaireraient son opinion, la Compagnie ne pouvait que constater que c'étaient ses prévisions et ses craintes et non les espérances de Dupleix qui s'étaient réalisées ; mais elle n'en tirait pas parti pour le condamner. Elle espérait encore qu'il aurait profité de ce malheur et de la mort de Chanda S., pour s'entendre avec Mahamet Ali, qu'il pouvait aisément reconnaître comme nabab d'Arcate. Pour lui témoigner qu'elle n'entendait nullement le laisser dans la détresse, elle annonçait qu'elle allait lui envoyer 1.400 hommes, non pas pour entretenir la guerre, mais pour assurer la sécurité de nos établissements. La cause personnelle de Dupleix n'était pas encore sérieusement compromise et si la Compagnie avait appris par le courrier suivant qu'il avait conclu la paix ou fait des efforts pour l'obtenir, il est possible qu'il fût resté gouverneur de l'Inde.

6° Avec un sixième échelon, nous touchons presque terre. Tous les détails de la capitulation de Law sont connus et l'on sait que Dupleix continue la guerre avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une inlassable activité : Pondichéry est menacé. Désespérant de voir exécuter ses ordres, la Compagnie et les ministres se décident à envoyer un commissaire dans l'Inde ; mais il n'est pas encore sûr que Dupleix doive être rappelé.

On étudie les moyens pratiques de rétablir la paix et l'on reconnaît généralement qu'elle ne peut se faire si nous ne renonçons à la majeure partie de nos concessions : l'expédition du Décan notamment doit être abandonnée. On envisage aussi que Dupleix devra être totalement suspendu de ses fonctions.

7° L'incertitude sur le maintien ou le rappel de Dupleix continue de planer dans le public et même au sein de la Compagnie. Comme la guerre se prolonge sans produire tous les malheurs que l'on avait un instant redoutés, on finit par s'habituer à l'idée qu'elle peut durer longtemps encore sans nous engager dans d'inextricables difficultés et qu'il serait peut-être bon de conserver les acquisitions essentielles de Dupleix. Delaître lui-même ne conseille que d'abandonner le Décan et propose de conserver nos vastes domaines de la côte d'Orissa. Les seules craintes que nous puissions avoir sont en Europe avec les Anglais ; il est vrai qu'elles ne sont pas négligeables et l'on sent qu'elles pèsent lourdement sur la situation.

Ainsi Dupleix commençait à avoir cause gagnée au moment même où il succomba. Mais c'était une adhésion purement morale et, à moins d'un succès éclatant et définitif qui eût fait renoncer les Anglais à toute opposition, il est vraisemblable que la Compagnie n'aurait en rien modifié ses instructions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

Les Conférences de Londres et la Mission Godeheu.

§ I. — Les Conférences de Londres.

1. — Les Compagnies anglaise et française conviennent d'ouvrir des conférences à Londres pour le règlement des affaires de l'Inde. Duvelaër et du Lude, négociateurs français.
2. — Résumé des négociations.
3. — Examen de quelques points particuliers : reconnaissance de Mahamet Ali, affaires du Décan, neutralité au delà du Cap de Bonne-Espérance.

Par les deux chapitres qui précèdent, on a pu se rendre compte que jusqu'à la capitulation de Sriringam, la Compagnie, sans approuver la guerre de l'Inde, en acceptait cependant les profits. Partisans ou adversaires de la politique de Dupleix, chacun faisait valoir ses arguments avec une égale chance d'être justifié par les événements. La capitulation de Sriringam, suivant de quatre mois à peine la lettre à Saunders, où Dupleix avait rassemblé tous ses griefs contre les Anglais, fit cesser toutes ces spéculations de l'esprit en imposant la nécessité d'une solution immédiate. En demandant que cette lettre fut soumise au jugement de la Compagnie de Londres, Dupleix avait pour ainsi dire ouvert lui-même la voie à des négociations, dans l'espérance, il est vrai, qu'elles tourneraient à la confusion de Saunders.

Les événements se déroulèrent en effet suivant ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

désirs. On causa entre Paris et Londres, on causa même pendant trois ans, mais l'issue ne fut pas ce qu'il espérait. En transmettant sa lettre en Angleterre, Saunders, pressé par le départ du courrier, s'était borné à dire que tout y était à peu près faux ; le 24 janvier 1753, on attendait encore des explications. Arrivées peu de jours après, elles permirent aux directeurs de s'engager en toute connaissance de cause. L'Angleterre est maîtresse dans l'art de manœuvrer les peuples et il est rare qu'en négociant elle ait jamais perdu le moindre avantage. Dans l'occurrence, elle pouvait d'autant plus aisément pousser sa pointe que si, par aventure les articulations de Dupleix étaient fondées, la capitulation de Sriringam en avait presque aussitôt sapé la base ; la raison du plus fort dominait.

Ce fut la compagnie anglaise qui engagea le débat. Au cours d'une conversation privée, qui eut lieu au début de février, entre Le Rouge, agent de la compagnie française à Londres et Baker, président de la compagnie anglaise, celui-ci parla d'une conférence où leurs représentants respectifs pourraient examiner les affaires de l'Inde. Le ministère français ne vit que des avantages à cette proposition et comme à ce moment Duvelaër, un des directeurs, et son frère, le comte du Lude, devaient aller à Londres pour leurs affaires personnelles [1], le garde des sceaux Machault jugea qu'il était convenable de profiter de cette occasion pour les charger de négocier également un accord qui pourrait intervenir entre les deux compagnies. « On ne peut trop

1. Le comte du Lude devait, dès le 15 janvier, se rendre prochainement à Londres pour traiter d'une question d'or lui appartenant qui avait été arrêté sur un vaisseau anglais (*B. N. 9148. p. 92-95*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

désirer la fin des troubles de l'Inde, écrivit Machault à notre ambassadeur à Londres, M. de Mirepoix, le 1er mars. Toute la compagnie est dans les mêmes sentiments et si celle d'Angleterre pense de même, j'espère que ces premières ouvertures seront suivies d'un heureux succès. » (*Arch. Aff. Etr. Angleterre, 436, p. 7*).

Il n'était guère prudent de nous engager dans la voie où nous conviait Baker ; on discute mal lorsqu'on fait figure de vaincu. Mais était-il possible d'en choisir une autre ? Dupleix avait découragé la Compagnie par son opiniâtreté à continuer la guerre malgré tous les ordres reçus et puisqu'elle repoussait tout nouvel accroissement territorial, il ne lui restait plus qu'à essayer de s'entendre directement avec les Anglais, pour empêcher le conflit de s'aggraver et peut-être de tourner au désastre. Telle est l'extrémité où l'avaient en fait conduite la lettre à Saunders et la capitulation de Sriringam.

On a écrit que le rappel de Dupleix fut posé par les Anglais comme une condition des négociations ; nous n'avons nulle part trouvé aucun document qui fasse état de cette exigence, mais ce n'est pas une raison suffisante pour rejeter cette opinion. Il est au contraire vraisemblable qu'au début et en tout cas au cours des négociations, les Anglais et les Français eux-mêmes aient reconnu qu'elles n'aboutiraient à rien si le même personnel restait dans l'Inde et qu'on ait envisagé tout à la fois le rappel de Dupleix et celui de Saunders. Il n'y eut toutefois que Dupleix de sacrifié ; si Saunders rentra également en Europe, ce fut au lendemain de ses accords avec Godeheu. Sans l'exiger formellement par un acte diplomatique, il est probable que les Anglais sug-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gérèrent, demandèrent et, si l'on veut, exigèrent, dans des conversations privées, le retour de Dupleix et ils l'obtinrent d'autant plus aisément que la Compagnie française avait elle-même envisagé cette solution avant l'affaire de Sriringam ; le syndic Delaître la lui avait proposée dès le 7 octobre 1751.

La proposition de Machault de confier aux frères Duvelaër une mission de caractère diplomatique avait été bien accueillie par S^t^-Contest, notre ministre des affaires étrangères et le 20 mars, ils furent invités l'un et l'autre à se rendre à Londres avec deux sortes d'instructions : les unes émanant d'un comité secret formé de quelques membres de la Compagnie sur la discrétion desquels on pouvait compter et les autres plus particulières données par Machault lui-même et qui ne devaient être connues que de S^t^-Contest et du roi.

Duvelaër et son frère arrivèrent à Londres quelques jours après ; mais, malgré les bonnes dispositions de la compagnie anglaise et celles de la cour, ils ne purent entrer en matière qu'au début de mai, après les vacances du Parlement. Comme le détail des négociations qui furent alors engagées déborde un peu le cadre de cette histoire, nous nous contenterons d'en dégager les idées générales, et d'en esquisser plutôt que d'en suivre le développement.

Résumons-en d'abord les phases principales.

Le 21 mars 1753, le comité secret de la Compagnie française informe la Compagnie d'Angleterre qu'elle a fait choix de Duvelaër et de du Lude pour régler avec elle les affaires de l'Inde.

Le comité secret de la Compagnie anglaise est habilité le 27 avril suivant par la cour des directeurs pour s'entretenir avec eux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La conférence s'ouvre le 3 mai. Duvelaër expose le but à atteindre et le 11 il dépose un mémoire, où il examinait les prétentions des deux compagnies ; il rectifie sur certains points ce mémoire le 1er juin.

Le 18 mai, le comité secret anglais propose que chacune des deux nations rentre dans ses anciennes limites.

Le 22 mai, Duvelaër développe un plan de neutralité maritime qui, en cas de guerre en Europe, devra s'appliquer au delà du Cap de Bonne Espérance. La Compagnie anglaise ne l'accepte pas et le ministre d'état britannique en informe notre ambassadeur le 5 juin.

Duvelaër fait connaître à son tour le 12 juillet que, par lettre du 12 juin, la compagnie française lui avait écrit qu'elle n'acceptait pas les suggestions anglaises du 18 mai.

Les négociations continuent néanmoins et le 20 juillet, Duvelaër était invité à préciser quelles étaient dans l'Inde les possessions, acquisitions, concessions, privilèges et immunités de la compagnie française, avec les revenus y afférents. Il était également invité à développer à nouveau son projet de neutralité. Duvelaër reprend donc ses propositions du 22 mai, et en remet copie aux ministres anglais le 13 septembre ; le même jour, il indique quelles étaient les possessions de la Compagnie et, en cas de compromis, celles qu'elle entendait garder.

Le 21 septembre, le comité anglais et Duvelaër tombent d'accord pour rédiger des considérations sur les moyens d'arriver à un accommodement. Notre ambassadeur exprime sa surprise de n'avoir pas été consulté (24 septembre) et le 28, il se tient une nouvelle conférence dont les conclusions sont communiquées le 2 octobre au ministre anglais, lord Holdernesse.

Le 9 octobre, lord Holdernesse transmet au comité un mémoire de la Compagnie de France, qui ne reconnaît pas les droits des Anglais sur l'île de Divy.

Enfin le 25 octobre, lord Holdernesse, s'étant rendu à la Conférence, communique le projet anglais d'accommodement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entre les deux compagnies. La conférence en étudie les termes et, dans une première révision, le 31 octobre, elle en excepte l'île de Divy. Dans une autre réunion tenue le 1er novembre et à laquelle assistaient Clive, Hume et Fowke, on fit de nouvelles additions ou altérations au projet de traité, qui fut finalement adopté par le duc de Newcastle, ministre des affaires étrangères, le 6 novembre. Deux jours après, copie en était remise à Duvelaër.

La Compagnie française, qui attendait des nouvelles de l'Inde pour prendre un parti, en étudia les termes jusque dans le courant de janvier 1754 et dans l'intervalle Godeheu s'embarqua. Moins patiente, la Compagnie anglaise demanda officiellement par deux fois à lord Holdernesse, les 6 et 31 décembre, si en France on avait accepté le traité. Le 16 janvier, notre ambassadeur demanda un dernier délai de quelques jours pour faire connaître nos conditions.

Le 18 janvier, lord Holdernesse informe le comité que le conseil de cabinet tenu la nuit précédente avait décidé l'envoi dans l'Inde d'une escadre et d'un corps de troupes, pour contrebalancer les forces que Godeheu venait d'emmener avec lui.

Le comte du Lude, venant de Paris, rapporte avec lui le 8 février les contrepropositions françaises, avec de pleins pouvoirs au nom de Duvelaër et de notre ambassadeur, l'un pour signer, l'autre pour approuver le traité définitif. Il les remet aux Anglais le 12 et ceux-ci le transmettent à leur tour à lord Holdernesse le 22 avec quelques observations.

Nos propositions s'éloignant très sensiblement de celles que nos rivaux nous avaient faites le 6 novembre, le comité anglais examina le 23 février, s'il ne conviendrait pas de laisser tomber les négociations, d'envoyer dans l'Inde des commissaires qui concluraient un accord provisoire et, pour peser sur les négociations, renforcer au besoin les effectifs. Mais il ne fut encore pris aucune décision sur chacun de ces points.

Le 30 mars, après plus d'un mois de recueillement ou d'études, le comité soumit à lord Holdernesse un nouveau

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

projet qui essayait de concilier les propositions contradictoires de novembre 1753 et de février 1754. Ce projet, approuvé le 24 avril par la cour des directeurs, fut remis à Duvelaër le 26 ; suivant les suggestions du 23 février, il comportait l'envoi dans l'Inde de commissaires pour traiter d'abord d'un armistice, puis de la paix. Duvelaër remit la réponse de sa compagnie le 8 mai ; il n'y avait guère de divergence avec le projet anglais qu'au sujet du Décan. Lord Holdernesse prépara en conséquence une nouvelle rédaction de l'article 5 qui concernait ce pays et le 21 le comité répondit aux propositions françaises dans leur ensemble.

On était presque d'accord sur tous les points, mais au moment de signer, on jugea utile (11 juin) d'envoyer Duvelaër en France pour avoir une explication plus complète sur les articles 4 et 5 et les rendre plus acceptables aux deux compagnies. Le premier visait les droits de Mahamet Alï à la nababie d'Arcate et le second les nôtres sur les circars du nord.

Duvelaër revint en conséquence à Paris et le 18 juillet il envoya au comité anglais une lettre au sujet de ces deux articles.

Notre ambassadeur ayant pris sur ces entrefaites un congé, Duvelaër revint à Londres dans les premiers jours d'août, sans instruction pour la conclusion des négociations. Aussi le 4 octobre le comité anglais constatait-il qu'on en était au même point que le 24 août.

Rien cependant n'était rompu et le 29 octobre lord Holdernesse concertait avec le comité une réponse aux observations françaises du 8 mai — réponse qui fut remise à Duvelaër le 12 novembre ; le 19, il correspondait encore avec M. de Mirepoix sur les moyens de conclure un accord entre les compagnies.

Mais l'attention était ailleurs et l'on sentait de part et d'autre que la véritable partie ne se jouait plus en Europe mais dans l'Inde, où Godcheu et Saunders devaient se trouver aux prises pour jeter les bases d'un accommodement qui pèserait beaucoup plus sur les résolutions des deux gouvernements que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toutes les conceptions désormais théoriques qui pourraient être élaborées à Londres.

Les négociations étaient en réalité terminées faute d'objet et ce fut en vain que le 6 mars suivant (1755), lord Holdernesse soumit au comité une nouvelle rédaction des articles 4 et 5, qui semblaient être l'écueil des négociations ; le comité secret, en lui faisant part, le 13, de ses observations sur cette rédaction, ajouta qu'à son avis elles mettaient un terme aux négociations.

Le 27 juin, arrivait à Londres le texte du traité conclu dans l'Inde entre Saunders et Godeheu, puis ce fut Saunders lui-même qui arriva.

Le comité secret attendit que le gouvernement l'invitât à faire de nouvelles ouvertures aux Français pour la conclusion d'un traité final ; il ne reçut aucun encouragement. Le gouvernement anglais signifia au contraire le 25 juillet à la cour des directeurs qu'elle ne devait pour le moment faire aucune avance mais attendre que le comte du Lude fît de nouvelles propositions.

Et le 26 février 1756, sept mois plus tard, lord Holdernesse informa le comité secret qu'à la dernière réunion du conseil de cabinet, on avait examiné les affaires de la Compagnie des Indes et que, vu les circonstances, on laissait à celui-ci le soin de décider dans quelle direction il devait donner des instructions à ses agents du dehors pour continuer la trêve existant dans l'Inde ou bien agir autrement.

Cette déclaration du conseil anglais sentait la poudre et en effet la guerre fut déclarée entre la France et l'Angleterre le 9 juin suivant. Les conférences de Londres étaient mueltes depuis longtemps.

Après cette vue d'ensemble des négociations, reprenons avec quelques détails certains points particuliers.

Si les négociations furent conduites d'un côté par Duvelaër et son frère, et de l'autre par le comité anglais, elles furent placées sous le contrôle de M. de Mirepoix,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ambassadeur de France et de lord Newcastle et lord Holdernesse, ministres de Sa Majesté britannique. Leur intervention, assez faible au début, fut plus directe à partir de l'année 1754 ; rien ne se fit alors sans leur collaboration. Le comité anglais entendit successivement les hommes qui étaient le mieux en situation de lui donner des avis autorisés, notamment Clive, Hume et Fowke, qui avaient longtemps résidé dans l'Inde.

A s'en tenir aux correspondances officielles, il semblerait que jusqu'au mois de février 1754 les Anglais aient apporté dans les négociations un sincère désir de conciliation ; mais c'était le temps où la situation était encore indécise dans l'Inde et où l'Angleterre n'avait pas envoyé de flotte de renfort pour faire tourner les événements à son profit ; le jour où elle se crut plus assurée du lendemain, le ton changea, les prétentions s'accrurent et les négociations traînèrent en longueur. Maîtres du jeu, les Anglais dirigèrent la partie à leur gré, suivant les convenances du moment ou les espérances de leurs lointaines ambitions. La Compagnie française au contraire se montra de plus en plus déférente et discrète et fit d'elle-même avec une complaisance déconcertante des concessions devant lesquelles Godeheu lui-même recula.

Voyons ces négociations.

La Compagnie anglaise commença par demander que les deux nations rentrâssent dans leurs anciennes limites, celles du début de 1749. Comme, en dehors de l'attribution définitive de la nababie d'Arcate, source du débat, leurs possessions effectives se balançaient à peu près dans le Carnatic, mais que celles des Français étaient beaucoup plus importantes à la côte d'Orissa, tout l'avantage de la proposition était pour les Anglais ; aussi fut-elle d'abord écartée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Duvelaër demanda ensuite que, dans le cas où une guerre éclaterait en Europe entre leurs gouvernements, les deux compagnies se missent d'accord pour proclamer et maintenir la neutralité dans leurs possessions au-delà du Cap de Bonne-Espérance. Les commerçants anglais n'étaient pas hostiles à cette idée ; ils calculaient que leur trafic dans l'Inde étant trois fois plus important que le nôtre, ils risquaient beaucoup plus que nous, si, comme il était probable, nous autorisions la guerre de course dans l'Océan indien. Les marins au contraire, estimant que la puissance continentale de la France était plus forte que celle de l'Angleterre, trouvaient équitable qu'en compensation l'Angleterre profitât de tous les avantages qu'elle pouvait avoir sur mer. C'était la théorie qui avait prévalu en 1744, lorsque, sans attendre les pourparlers pour la neutralité que Dupleix avait engagés avec les gouverneurs de Madras, de Bombay et de Calcutta, Barnet s'était emparé des vaisseaux français dans les îles de la Sonde et dans la mer des Indes. Cette théorie prévalut encore une fois et la proposition de Duvelaër fut écartée.

Restait le fond même du débat. Par quels moyens et sur quelles bases rétablir la paix dans l'Inde ? La France devait-elle reconnaître Mahamet Ali, comme l'exigeaient les Anglais et, pour établir entre les compagnies un équilibre parfait, lui fallait-il renoncer à la plupart de ses acquisitions, même à celles de la côte d'Orissa ? Ce fut tout l'objet des négociations qui suivirent.

Après avoir pris des renseignements de divers côtés et obtenu de la Compagnie française elle-même des précisions sur la valeur de ses possessions et acquisitions, le Comité secret anglais élabora et présenta le 8 novembre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un projet qui reposait sur les principes que nous venons d'énoncer.

On s'entendit assez facilement au sujet de la nababie du Carnatic. Bien que le sort des armes n'en eût pas encore décidé et que par chaque courrier Dupleix annonçât comme imminente la prise de Trichinopoly et par suite la chute de Mahamet Ali, la Compagnie française accepta en principe de reconnaître ce prince comme nabab légitime. Elle désirait seulement que cette concession acceptée sans arrière-pensée ne figurât pas dans le traité. Dans une première rédaction, les Anglais avaient dit que « Mahamet Ali serait reconnu par les deux compagnies comme nabab d'Arcate » ; dans sa réponse du 3 février, la Compagnie française proposa une autre formule en vertu de laquelle le « nabab d'Arcate ne serait remis en possession des places à lui rendre ou rétrocéder que conformément aux arrangements qui seraient à cet effet concertés entre les chefs des deux compagnies dans l'Inde pour l'évacuation desdits lieux. »

Si la Compagnie française n'avait pas accepté que Mahamet Ali fut désigné dans le traité, c'était simplement parce qu'elle prévoyait le cas où, par des circonstances inconnues ou par des révolutions du pays, ce prince serait mort ou dépossédé lors de l'accommodement ou au moment de son exécution ; mais son intention, nettement exprimée à lord Holdernesse, était de reconnaître le nabab quel qu'il fût, sans entrer dans la discussion de ses droits à la nababie. (*Arch. Aff. Etr. Asie, t. 6. p. 316-319*).

Tout en acceptant la nouvelle rédaction française, les Anglais estimèrent cependant que, pour l'exécution du traité, il était nécessaire que les deux compagnies se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déclarassent d'accord sur la personne à reconnaître en qualité de nabab. Ils proposèrent en conséquence d'ajouter au texte français un article par lequel il serait entendu que si Mahamet Ali était encore en vie au moment où la convention parviendrait dans l'Inde, les deux parties le reconnaîtraient comme nabab ; s'il était mort ou dépossédé de ses états, elles reconnaîtraient celui que le Grand Mogol aurait désigné ou désignerait pour le remplacer.

Cette addition, d'apparence inoffensive, mettait en cause le privilège de légitimité sur lequel Dupleix n'avait cessé de s'appuyer ; on sait qu'à ses yeux et conformément aux traditions de l'Empire, le soubab du Décan avait seul le droit de disposer de la nababie du Carnatic. Faisant sienne cette doctrine, la Compagnie française ne voulut pas admettre que Mahamet Ali ou son successeur tint directement son investiture du Mogol, mais n'osant offrir celle du soubab du Décan, contre laquelle elle sentait une opposition irréductible, elle proposa que Mahamet Ali ou son successeur fussent désignés « par une autorité légitime suivant les lois et les usages de l'Empire Mogol. »

Il n'est pas besoin de dire à quelles interprétations sans issue pouvait conduire l'adoption de ce texte ; quelle était cette autorité légitime ? qui avait qualité pour la désigner ? Si l'on voulait sincèrement la paix, c'était trop sacrifier aux formules et la Compagnie tombait à son tour dans les errements de Dupleix, qui, sans tenir compte des réalités, perdit tout par amour des subtilités juridiques. Ou la nouvelle rédaction de la Compagnie française masquait une fin de non recevoir, ou elle conduisait involontairement à une impasse.

Mais pendant que l'on écrivait, le temps passait, les évé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nements aussi et il devint évident, à partir du mois de mai et surtout du mois de septembre 1754, que les négociations en Europe n'avaient plus qu'un intérêt théorique. On ne se mit jamais complètement d'accord sur l'article 4 du projet qui visait la nababie du Carnatic, et le comité anglais fut le premier à envisager et à proposer qu'on laissât à des commissaires envoyés dans l'Inde le soin de régler sur place les difficultés.

Les discussions portant sur l'article 5 furent plus embarrassantes encore. Cet article visait la situation respective des deux nations dans le Décan. Au moment où s'ouvrirent les négociations, les Français ne possédaient pas à la côte d'Orissa les quatre circars qui ne furent cédés à Bussy qu'au mois de novembre 1753, mais ils avaient un territoire considérable autour de Mazulipatam et de Nizampatnam, tandis que les Anglais étaient réduits à leurs loges de Bandermoulanka, Ingeram et Vizagapatam. Bien que la guerre n'eût pas été portée en cette partie de l'Inde, les Anglais n'en prétendirent pas moins qu'ils avaient droit au partage du pays dans les mêmes proportions que les Français et que là aussi leurs forces respectives devaient s'équilibrer. Nulle allusion au surplus à la situation spéciale que Bussy occupait dans le Décan ; la fiction de l'indépendance complète du soubab était encore implicitement reconnue par nos rivaux.

On voudrait pouvoir dire que la Compagnie de France se refusa à toute discussion sur ce sujet, mais comme elle désirait éviter pour l'avenir toute cause de conflit en quelque partie de l'Inde que ce fût, elle accepta le débat. Les Anglais insistaient surtout pour avoir en toute propriété l'île de Divy sur laquelle ils prétendaient avoir des droits fort anciens ; ils consentaient en retour à nous laisser soit Mazulipatam soit Nizampatnam, le reste du pays

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pouvant être neutralisé. Ces prétentions, émises d'abord de vive voix sur le ton de hauteur qui est habituel aux Anglais, émurent à ce point la Compagnie et les ministres en France que le 25 janvier 1754, Saint-Contest écrivit au duc de Mirepoix :

« Si les Anglais croient nous en imposer par des menaces et nous faire adopter aveuglement par ce moyen toutes les conditions captieuses ou même injustes que contient leur projet, ils se trompent. S'il arrivait dans le cours de la négociation que les ministres anglais vous renouvelassent les propos indécents qu'ils vous ont tenus, vous voudrez bien leur répondre que vous ne pouvez vous en fier à votre mémoire sur des objets aussi graves et que vous les priez de vous les donner par écrit... »

Ce n'étaient, hélas ! que des mots ; loin de résister à fond aux prétentions anglaises, le ministre et le roi, estimant que nous n'avions pas de marine pour appuyer notre politique, cédèrent successivement sur presque tous les points.

Avec les provinces de Mazulipatam, Nizampatnam et Condavir, la Compagnie française possédait un territoire d'environ 250 kilomètres de côte sur 75 à 100 kilomètres en profondeur, — territoire dont les revenus étaient estimés en 1753 à 994.896 rs. ou 2.387.750 livres. Les Anglais ayant brutalement exprimé le désir de posséder Divy, sous prétexte qu'ils avaient sur cette île des droits fort anciens, la Compagnie française commença par s'opposer à leurs vues et à dire qu'elle tenait essentiellement à conserver cette île et Mazulipatam ; mais, comme pour s'excuser de cette exigence, elle déclara en même temps qu'elle se contenterait de quatre, cinq ou six lieues de terrain autour de chacun de ces établissements.

L'Angleterre comprit, par ces concessions, qu'en insistant elle pourrait obtenir davantage encore et répondit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que toutes les possessions européennes de la côte d'Orissa devaient indistinctement faire retour à Salabet j., que toutefois chacune des deux nations y pourrait conserver deux établissements d'égale importance, dans les dimensions restreintes envisagées par la France elle-même.

La Compagnie française consentit encore à ce sacrifice, mais alors le comité anglais, enhardi par nos capitulations, exprima l'opinion que, pour la sécurité commune, l'Angleterre devait avoir un droit de contrôle sur les effectifs militaires, les fortifications et les revenus de chacun de nos établissements.

Le gouvernement français trouva que ces prétentions dépassaient la mesure et ne crut pas pouvoir les accepter, mais que de timidité dans le refus, que de mollesse dans la riposte ! Dans une lettre à lord Holdernesse du 16 septembre 1754, le duc de Mirepoix s'excusait presque de ne pouvoir adopter le point de vue britannique. Des possessions restreintes, disait-il en substance, ne peuvent certainement donner lieu à aucune inquiétude ni à aucun soupçon. Les établissements que nous conserverions ne gêneraient en rien les communications des Anglais par mer ni avec l'intérieur. Les vues de la Compagnie française étaient uniquement d'avoir des points d'appui à la côte pour se soutenir si elle était attaquée, des revenus territoriaux pour subvenir à ses besoins essentiels, et un asyle pour ses tisserands, s'il y avait des troubles dans l'intérieur du pays. « Nous ne voulons rien, concluait Mirepoix, qui puisse tendre à affecter à notre compagnie la supériorité et la prépondérance dans l'Inde sur toutes les autres nations, mais nous ne voulons point non plus nous soumettre et céder rien qui puisse la donner à aucune autre compagnie ; nous désirons uniquement un pied d'égalité. » *(Arc. Aff. Etr. Asie, t. 6, p. 316-319)*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce langage, d'où le bon sens n'était pas exclu, serait à l'abri de toute critique si les Anglais l'avaient tenu de leur côté ; mais, selon leur méthode, ils demandaient tout et n'offraient rien, bien résolus à ne faire des concessions que si dans l'Inde les événements tournaient à leur désavantage.

Deux faits en effet dominèrent toutes ces négociations ; d'une part l'ignorance où se trouvaient l'une et l'autre compagnie de l'importance et même de la nature exacte de ses établissements, de l'autre l'incertitude et l'attente des événements militaires qui surviendrait dans le Carnatic. Un observateur averti, sans doute Le Rouge, faisait déjà remarquer le 14 juin 1753 que les négociations n'auraient aucun succès parce que les Anglais ne désiraient pas qu'elles aboutissent. Un an auparavant ils auraient tout accepté, mais la capitulation de Law et les échecs subséquents de Dupleix à Tirnamalé, à Ariancoupon, à Chinglepet et à Coblon leur avaient fait changer de sentiments ; maintenant il était certain que rien ne se conclurait plus selon nos désirs. Si la Compagnie anglaise, dans l'intérêt de son commerce, restait disposée à faire des concessions, ce n'était l'avis ni de la marine ni du gouvernement. Le ministère ne cherchait qu'à amuser le tapis et à donner des espérances dont il saurait bien se dégager en temps opportun ; il fallait surtout se tenir en garde contre tous les discours, propositions, assurances et promesses du duc de Newcastle. « On n'est point encore dans des circonstances à pouvoir prendre un certain ton avec la France, disait l'observateur ; on se flatte d'y parvenir. » (*Arch. Aff. Etr. Asie, 12, p. 276*).

Si tels étaient les sentiments de l'observateur français en juin 1753, que devait-il penser quinze mois plus tard? Nos troupes étaient immobilisées devant Trichinopoly et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les quelques succès qu'avait pu obtenir Dupleix, n'avaient été suivis d'aucun résultat utile. Aussi les conférences de Londres risquaient-elles de s'éterniser dans des controverses sans fin sur les articles 4 et 5.

Duvelaër, voyant qu'on ne pouvait s'entendre sur la désignation de Mahamet Ali ni sur les établissements de la côte d'Orissa, proposa à nouveau son projet de neutralité. Qu'importait, disait-il, ces divergences d'interprétation, si la paix devait être assurée ! Manifestation sans portée ; les Anglais qui avaient envoyé de nombreux renforts dans l'Inde en février 1754 et se préparaient à en envoyer de nouveaux au mois de novembre, ne comptaient plus à ce moment que sur leur flotte et leurs soldats pour régler les questions de droit et de légitimité.

Les conférences de Londres se trouvèrent ainsi closes. Il ne faut pas regretter leur insuccès ; les conditions acceptées par la Compagnie de France étaient beaucoup plus dures et plus humiliantes que celles qui furent agréées par Godeheu. Les unes et les autres n'ayant d'ailleurs jamais été ratifiées, la situation de nos établissements à la côte d'Orissa resta la même qu'au moment du départ de Dupleix ; nous continuâmes d'occuper les provinces de Nizampatnam, de Mazulipatam et de Condavir et nous eûmes par surcroît les quatre circars obtenus par Bussy à la fin de novembre 1753 ; il n'y eut de changement véritable que dans le Carnatic, où, Godeheu ayant renoncé à la dignité de nabab pour le gouverneur de Pondichéry, nous reconnûmes en fait sinon en droit les pouvoirs et l'autorité de Mahamet Ali.

Quant aux causes mêmes de l'insuccès des conférences, elles tiennent avant tout à l'intention du gouvernement anglais de traîner les négociations en longueur pour les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

terminer par un coup de force, le jour où il aurait dans l'Inde les moyens nécessaires pour imposer sa volonté. Les concessions successives de la Compagnie de France ne servirent qu'à lui faciliter la réalisation de ce programme. Ces concessions forment, à vrai dire, le point douloureux du débat. Nous en avons déjà indiqué les causes qui ressortent très nettement de la correspondance de Saint-Contest avec le duc de Mirepoix : outre certaines difficultés d'ordre intérieur avec lesquelles il fallait déjà compter[1], le roi estimait qu'il était impossible de faire valoir nos droits dans l'Inde sans l'envoi d'une flotte d'Etat qui put s'opposer aux desseins ambitieux de l'Angleterre. Or cette flotte, fort affaiblie par la guerre précédente, était en voie de reconstruction et Louis XV ne crut pas devoir aventurer celle qui lui restait pour la défense ou la conquête d'un empire lointain qui n'apparaissait pas encore à beaucoup de monde comme essentiel à notre honneur, à nos avantages immédiats ni même à nos intérêts dans l'avenir. L'amour exclusif de la guerre n'a jamais inspiré la politique des rois de France.

1. « L'Etat souffre dans toutes ses branches, écrivait Dupleix-Bacquencourt à son oncle, le 12 novembre 1753 ; les finances sont épuisées ; tous les corps, l'église, la robe, le militaire, sont divisés ; les principaux ministres sont brouillés ; le roi s'est déclaré ouvertement pour la paix et les inquiétudes qu'elle ne soit troublée sur le moindre point nous détermineraient plutôt à des bassesses. » (*B. N. 9147, p. 239-247*).

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 2. — La Mission de Godeheu.

1. — La Compagnie et le ministre, influencés par la nouvelle de la capitulation de Sriringam, songent à envoyer un commissaire dans l'Inde et offrent la mission à Godeheu qui la refuse (mars 1753).

2. — Les lettres reçues de l'Inde en juin 1753 renouvellent et accroissent les craintes de la Compagnie. Machault décide enfin Godeheu à accepter d'aller dans l'Inde comme commissaire du roi.

3. — Comment la famille et les amis de Dupleix considèrent cette mission ; ils décident de lui envoyer son parent M. Arnaud pour lui exprimer les sentiments de la Compagnie et de l'opinion.

4. — Les bateaux de l'Inde n'arrivant pas, Machault craint que les affaires n'aillent plus mal et décide par un acte secret de rappeler Dupleix. — Instructions données à Godeheu le 1er novembre. Départ du commissaire, 31 décembre.

5. — Comment Dupleix accueillit la nouvelle de la mission Godeheu.

Il nous faut maintenant revenir à Dupleix dont la personnalité invisible et présente avait dominé tous ces débats. La Compagnie de France, qui avait contre lui les plus sérieux griefs, n'était pas encore disposée à le sacrifier après l'échec de Trichinopoly [1] ; il fallut le silence qu'il garda d'abord sur cet événement pour modifier ses sentiments et l'on peut placer dans le courant de mars la date à laquelle, d'accord avec le ministère et le roi, elle envisagea l'envoi d'une mission dans l'Inde pour régler les affaires pendantes ; encore n'avait-elle pas l'intention de rappeler le gouverneur. La mission terminée, Dupleix reprendrait tous ses pouvoirs.

1. « La seule chose dont je puis vous assurer, écrivait Duvelaër à Dupleix le 15 janvier, c'est que si ce malheureux évènement a opéré le mouvement qui devait naturellement résulter, vous n'avez rien perdu de la confiance de la Compagnie et vous observerez qu'elle vous le dit positivement. » *(B. N. 9148, p. 92-95).*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le malheur voulut que la mission Godeheu coïncidât avec les conférences de Londres, de sorte qu'on leur attribua uniquement la disgrâce de Dupleix, alors qu'il l'avait lui-même préparée par ses refus d'obéissance, le ton de sa correspondance et l'inexactitude de ses informations.

Godeheu ne savait encore rien, en février, des projets qu'on pouvait avoir sur son compte. Il se trouvait à Paris lorsque parvint la nouvelle de la capitulation de Sriringam. Etant donné le rôle que cet homme allait jouer, il n'est pas sans intérêt de savoir comment il apprécia cette catastrophe ; or, par un singulier hasard, c'est par une lettre à Dupleix lui-même que nous connaissons son sentiment. Voici ce qu'il lui écrivit le 26 février :

« C'est avec peine que nous avons appris que tous vos efforts pour vous rendre maître de Trichinopoly et que toutes vos sages précautions à cet égard ont été traversées par les Anglais. La guerre est le théâtre des vicissitudes : nous attendons avec grande impatience l'arrivée des vaisseaux de Pondichéry pour apprendre au vrai l'état des choses ; car on n'a pas été peu surpris de ne recevoir aucune lettre de vous depuis le départ du *Dauphin* et en mon particulier je tremblais pour la suite de la maladie dont on a débité que vous aviez été attaqué trois jours après que vous avez expédié ces vaisseaux ; tant d'inquiétudes à la fois ont alarmé le public qui sait combien vous êtes nécessaire pour mettre tout dans l'ordre...

« Je ne vous dis rien des nouvelles publiques. Il n'y a rien de nouveau et tout est tranquille. Je me faisais une fête de vous voir dans ce pays-ci, mais je crois bien que vous ne quitterez pas encore celui que vous habitez. Vous y êtes trop nécessaire. N'importe ; de loin comme de près je vous prie d'être persuadé de l'attachement sincère et inviolable avec lequel je serai toute ma vie votre très humble et très obéissant serviteur. » (*B. N. 9148, p. 254-255*).

Laissons de côté les sentiments personnels contenus en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette lettre, si intéressants soient-ils ; on notera seulement la surprise de la Compagnie de n'avoir reçu aucune lettre de Dupleix depuis le départ du *Dauphin*. Ce navire avait quitté Pondichéry le 19 février 1752, l'événement de Trichinopoly s'était produit le 12 juin ; Saunders en avait informé sa compagnie le 5 juillet ; les journaux de Londres en avaient parlé le 6 janvier 1754 ; pourquoi Dupleix n'avait-il pas écrit, au besoin par voie étrangère ou par celle de Bassora et du désert de Syrie [1] ?

Ce fut ce retard qui acheva de perdre Dupleix, en donnant l'impression que nous avions subi en Asie un désastre qu'il n'osait avouer. Les lettres qui arrivèrent peu de temps après calmèrent les inquiétudes mais apprirent en même temps que, loin de vouloir souscrire à des négociations qui eussent été engagées en de mauvaises conditions, Dupleix s'apprêtait à continuer la guerre plus vigoureusement que jamais.

C'est alors que l'on songea pratiquement à envoyer Godeheu dans l'Inde comme commissaire du roi. On était en mars et Godeheu n'avait pas quitté Paris. Machault, désireux d'en finir avec les troubles de la péninsule, le fit pressentir par Silhouette sur la mission qu'il avait l'intention de lui confier.

« Je combattis cette proposition de tout mon pouvoir, nous dit Godeheu dans sa *Réfutation* de 1764 (p. 117) ; le choix me faisait honneur, mais il ne me flattait pas ; ma santé n'était pas forte. Pouvais-je ambitionner d'aller rétablir le commerce dans des comptoirs endettés de sommes immenses, d'aller porter la paix dans un séjour où tout était en combustion, ou d'y continuer la guerre avec des troupes excédées, réduites à la plus affreuse misère, et soulevées contre nous-mêmes ; en un mot

1. Dupleix n'écrivit que le 15 octobre 1752, par le premier navire en partance pour la France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans un pays ruiné et où je devais prévoir, de quelque pouvoir qu'on me revêtit, mille difficultés, mille contrariétés ? Je refusai la mission. »

L'affaire en resta là pour un temps. La prolongation des hostilités n'était pas faite toutefois pour ramener à Dupleix les esprits timorés et hésitants. Si Machault, pour des raisons de politique étrangère, avait songé à envoyer un commissaire dans l'Inde, l'opinion et particulièrement les actionnaires de la Compagnie avaient contre le gouverneur d'autres sujets d'inquiétude et de mécontentement. On l'accusait depuis longtemps de ne pas faire des retours en marchandises correspondant aux fonds qu'il recevait d'Europe et l'on insinuait qu'il détournait une partie de ces sommes pour les besoins de la guerre. Que ne dit-on pas après les mauvaises nouvelles qui circulèrent à partir du mois de janvier 1753 ? Les actionnaires l'accusèrent de vouloir les ruiner. Une sorte de panique s'empara des esprits et bientôt il n'y eut plus qu'un cri à Paris : la paix ! Dupleix aime trop la guerre et la guerre ne convient pas au commerce ! Dans le public, il y avait une infinité de gens de la cour et du premier rang, désespérés de voir que le dividende des actions n'augmentait pas et n'accroissait pas leur bien-être. Ces gens ne calculaient pas que, la guerre terminée, les revenus de la Compagnie pouvaient être augmentés de plusieurs millions ; ils ne voyaient que le dividende présent, et bien qu'il n'eût pas été diminué à l'assemblée générale de décembre 1752, ils craignaient qu'il ne fût réduit l'année suivante [1]. L'arrivée tardive du *Centaure* et du *Bristol*, au printemps de 1753, en apportant peu de détails sur les évènements de l'Inde, avait donné plus de

1. Lettre de Saint-Georges à Dupleix du 11 novembre 1753. (*B. N. 9150, p. 193-200*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

force encore à leurs récriminations et Silhouette, l'un des commissaires du roi, épousant leur cause. accusa presque ouvertement la Compagnie de faiblesse, en disant qu'elle avait laissé à Dupleix trop de liberté pour continuer la guerre.

C'est au milieu de cette fermentation des esprits que d'Auteuil et Amat arrivèrent à Paris le 18 juin. Ils furent aussitôt reçus par les Directeurs et les Ministres et d'Auteuil eut personnellement une audience du roi. On lut leurs mémoires, et on leur demanda beaucoup d'explications ; mais si on les écouta avec attention, on se défiait tellement de leurs raisons qu'elles ne modifièrent aucune opinion. Loin de là, en examinant de près leurs documents justificatifs, on crut remarquer qu'ils n'étaient pas toujours complets ni sincères, que des passages entiers étaient inintelligibles, faute d'explication préalable, que certaines références n'avaient pas leur correspondant, que plusieurs lettres n'avaient pas été intégralement reproduites, que d'autres étaient oubliées : simples négligences ou oublis volontaires qui jetèrent le soupçon sur la documentation tout entière. On eut d'autre part la sensation que tous les troubles de l'Inde n'étaient que la suite de l'exécution des ordres de Dupleix.

Par un contraste fâcheux, on reçut par les mêmes courriers, le *Bristol* et le *Centaure*, diverses lettres de l'Inde où la politique de Dupleix n'était pas toujours jugée par ses collaborateurs avec une extrême bienveillance.

« Nous ne respirons ici qu'après la paix, écrivait des Naudières le 18 février 1754 ; son absence fait tout languir ; nos terres ne sont point ensemencées et par conséquent les vivres bien chers et le défaut d'ouvriers met les marchandises hors de prix. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 30 octobre, Fournier écrivait de Cassimbazar :

« La guerre de la côte continue toujours et consomme beaucoup de fonds ; vous aurez sans doute appris les différents échecs que nous avons essuyés cette année dans ces quartiers-là ; ce revers de fortune paraît éloigner la paix ; cependant elle est bien à souhaiter. Dieu veuille que quelque heureux événement nous la procure. Il est certain que le dérangement des manufactures fait beaucoup de tort au commerce de la Compagnie. »

Le 9 novembre, Guillaudeu mandait de Chandernagor :

« Il y a à craindre que cette funeste guerre ne dure encore bien du temps, ce qui ne peut qu'apporter une perte considérable à la Compagnie et faire haïr la nation. »

Même note dans une lettre de Courtin du 21 du même mois.

Le 22, de Leyrit écrivait de Chandernagor :

« Vous allez apprendre de bien tristes nouvelles de la côte, je ne vous en ferai pas le détail : les lettres que vous recevrez par le *Centaure* vous instruiront mieux que je ne pourrais le faire ; tant que nos affaires ont bien été, nous n'avons point manqué de recevoir de longues relations de nos victoires, mais à présent ce n'est qu'à bâtons rompus et en ramassant les nouvelles, souvent peu détaillées, que donnent les lettres particulières, que nous parvenons à savoir ce qui se passe... »

Mais la lettre la plus dure, la plus concluante peut-être, fut celle qui fut écrite par Barthélemy, conseiller au Conseil supérieur, le même qui avait commandé à Madras de 1747 à 1749. Cette lettre partit de l'Inde le 10 octobre par le même vaisseau qui amenait les deux députés de Dupleix. Elle est fort longue ; aussi n'en donnerons-nous, d'après la *Réfutation* de Godeheu (p. 106-108) que les passages essentiels :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Quelle consternation pour la Compagnie et pour tous les actionnaires aux fâcheuses nouvelles qui leur seront annoncées par les présentes expéditions ! Je sens bien qu'on leur cachera la plus grande partie ; MM. d'Auteuil et Amat, ambassadeurs de votre général, feront en sorte de ramener les esprits révoltés, mais... les choses gissent en faits et ne peuvent être dénaturées... on verra les principaux motifs de la guerre dont nous sommes affligés depuis plusieurs années ; ils ne seront pas difficiles à pénétrer. Le moins clairvoyant jugera qu'ils n'ont eu d'autre fondement qu'une insatiable cupidité des richesses, une ambition démesurée et sans bornes, une vanité ridicule d'éterniser son nom. Le tout a réussi au-delà des espérances de celui qui les avait mis en œuvre : cinquante ou soixante millions sans exagération, sont entrés dans ses coffres et, le pourrait-on croire ? ils ne sont pas suffisants pour éteindre la soif de l'or qui le possède. Les dignités qu'il a déjà reçues et celles qu'il espère encore par la suite ne satisferont qu'en partie son orgueil, si elles ne sont pas scellées du sceau authentique de vice-roi ; c'est à cette fastueuse dignité qu'il vise ; tous les cordons du monde ne peuvent l'en distraire ; quant à l'immortalité, il peut se vanter assurément d'y être parvenu dans ce pays ; mais il y a diverses voies de se transmettre à la postérité.

« Vous auriez des reproches à me faire si je m'en tenais là et que je ne vous fisse aucune mention de l'état où nous sommes actuellement ; je vous dirai donc que les troupes dont nous pouvons disposer se montent tout au plus à 200 hommes, que nous n'avons pas un seul fusil dans notre salle d'armes, pas un seul canon de monté et en état sur nos bastions, pas de vivres dans la place pour un mois... Nous sommes hors d'état de résister vingt-quatre heures à une attaque vive et imprévue ; voilà cependant la cruelle situation où nous réduit l'ambition d'un seul homme ; voilà les funestes effets d'un pouvoir trop étendu pour ne pas dire despotique ; que de victimes n'a-t-il pas sacrifiées à ses projets ambitieux !... Nous ne prétendions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas moins que de disposer à notre gré de la couronne et des états du Grand Mogol ; nous étions fort modestes à la vérité, ne nous réservant pour notre part que Surate et ses dépendances, toute la côte de Coromandel et tout le royaume de Bengale ; la Providence en a disposé autrement et nous a fait sentir la vanité de ces projets, en permettant aux ennemis de piller, ravager et incendier toutes nos aldées des environs, sans pouvoir nous y opposer [1]... »

A l'appui de lettres aussi formelles, la Compagnie reçut peu de temps après l'avis que, loin d'avoir des fonds d'avance, comme on pouvait le supposer d'après toutes les déclarations de Dupleix, le Conseil supérieur était redevable de deux millions, qu'il n'avait pas d'argent pour acheter les cafés et qu'il avait dû emprunter 300.000 rs. à 20 p. cent pour envoyer l'*Hercule* et le *Fleury* charger du poivre à la côte malabar.

Que pouvaient les arguments d'Amat et de d'Auteuil contre des articulations aussi précises ? Il y avait certainement de la passion et même de l'injustice dans le réquisitoire de Barthélemy, mais il n'en posait pas moins, avec les autres lettres, un ensemble de faits ou d'opinions, dont il était difficile de ne pas tenir compte. Rien n'indiquait à la Compagnie où se trouvait la vérité et elle ne pouvait attendre un autre courrier pour prendre une décision. La lettre de Leyrit lui prouvait au surplus que dans l'Inde aussi bien qu'en France, Dupleix ne communiquait les mauvaises nouvelles, que le jour où il croyait pouvoir compter que le temps en aurait atténué l'effet.

Rien n'exaspérait plus la Compagnie que ces informations tardives ou inexactes ; aussi, ne sachant ce qui se

1. Allusion à l'envahissement du territoire de Pondichéry en août-septembre 1752.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

passait réellement dans l'Inde, se résolut-elle, dans les derniers jours de juillet, à demander au ministre de choisir le moyen le plus propre à rétablir la tranquillité. Le ministre s'attendait vraisemblablement à cette demande que peut-être il avait provoquée ; sa réponse ne tarda pas. Reprenant son projet du mois de mars, Machault estima que la nomination d'un commissaire était le seul moyen de dissiper les incertitudes et d'apaiser les troubles et le 4 août il désigna Godeheu.

« La Compagnie des Indes, lui écrivit-il le 8 août en l'informant de cette décision, m'ayant prié de déterminer les mesures les plus propres à parvenir au rétablissement de la tranquillité dans l'Inde, j'ai jugé qu'il était nécessaire d'y envoyer un commissaire qui sera chargé de suivre l'exécution de tout ce qui aura été arrêté pour remplir cet objet et pour en rapporter en Europe tous les éclaircissements qui pourront donner à la Compagnie une connaissance entière de ses fonds, de ses revenus, de ses dépenses et de son commerce ; c'est sur vous que j'ai jeté les yeux pour remplir cette importante commission ; je ne doute point que vous ne saisissiez cette occasion de donner des preuves de votre zèle pour la Compagnie, ainsi que pour l'Etat qui se trouve intéressé au succès de ses affaires. »

On notera que dans cette lettre il n'est pas question du rappel de Dupleix, et peut-être le ministre n'avait-il encore pris à cet égard aucune décision. L'envoi d'un commissaire, chargé d'une mission temporaire, n'était ni extraordinaire ni anormal. Le précédent le plus connu était celui de 1680. Cette année-là, la Compagnie avait envoyé à Pondichéry Cerberet, l'un de ses directeurs, pour régler d'accord avec François Martin certaines questions intéressant l'avenir de notre possession et non seulement l'autorité de François Martin n'en avait pas été diminuée, mais elle s'était trouvée renforcée par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

précieux appui que le commissaire lui avait donné. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans les circonstances présentes ? Godeheu n'était-il pas un vieil ami de Dupleix ? N'avaient-ils pas noué à Chandernagor des relations affectueuses que les années n'avaient pas interrompues ?

Les affaires remises en ordre, rien n'empêchait que Dupleix conservât ses fonctions. Les lettres ultérieures de la Compagnie, autant qu'elles peuvent être sincères, prouvent que, dans son esprit tout au moins, c'était l'éventualité envisagée.

Voici donc Godeheu investi d'une mission qu'il était loin d'avoir sollicitée. A ce moment de notre récit, on peut se demander à quoi avaient servi la lettre à Saunders et l'envoi de la mission d'Auteuil et Amat. L'une, par les accusations portées contre le gouverneur anglais, avait justifié sinon nécessité les conférences de Londres, et l'autre par l'opposition entre les informations des envoyés de Dupleix et les renseignements venus de l'Inde à la même époque, avait déterminé l'envoi d'un commissaire qui chercherait à établir la vérité. Dans l'un et l'autre cas, Dupleix avait forgé lui-même les armes qui devaient contribuer à sa chute.

Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, la Compagnie et le ministre n'aient opposé qu'une faible résistance aux suggestions anglaises, lorsqu'il fut question à Londres d'établir dans l'Inde un ordre nouveau, en confiant ce soin à des hommes plus intéressés à s'entendre que Dupleix et Saunders. Il n'était pas besoin d'un ultimatum étranger pour dicter la décision de Machault ; les lettres de l'Inde suffisaient. Que par un sentiment très légitime, les parents ou amis de Dupleix aient cherché à attribuer sa disgrâce à la complaisance

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou à la faiblesse du ministre, ils n'étaient pas obligés de connaître ni surtout de reconnaître les griefs de la Compagnie contre le gouverneur, et ils n'y ont pas manqué. Dans une lettre à son oncle du 12 novembre 1753, Dupleix-Bacquencourt disait qu'en dehors des actionnaires, une autre raison beaucoup plus honteuse pour la France avait contribué à l'envoi de la mission Godeheu, c'était « la supériorité du gouvernement anglais et la hauteur avec laquelle ils se sont plaints de vos entreprises et de votre ascendant sur l'esprit des Maures qui leur font craindre avec raison une diminution de leur commerce. » Toutefois Bacquencourt ne va pas jusqu'à dire que Dupleix ait été sacrifié à une exigence officielle ; en parlant de la « hauteur » et de la « supériorité » du gouvernement anglais, il n'exprimait aucune idée nouvelle et son opinion n'a guère cessé d'être vraie.

La nouvelle de la mission Godeheu n'étonna personne et, comme on ignorait encore que le gouverneur fut rappelé, elle ne fit non plus aucun mécontent ; la famille même de Dupleix en prit son parti de bonne grâce.

Sa belle-sœur, Madame de Bacquencourt, qui devait, disait-on, épouser prochainement M. de Saint-Contest, ministre des affaires étrangères, fut la première qui manifesta son sentiment (9 août). D'après elle, le public ne considérait point la mission comme une manœuvre contre Dupleix.

« Il paraît croire, disait-elle, que le but de cette précaution est une instruction générale que la Compagnie veut prendre de ses possessions tant aux îles de France et de Bourbon qu'aux Indes. On ne pense point du tout qu'il y ait rien qui vous soit personnel. C'est le langage du plus grand nombre ; ainsi, cher frère, soyez sûr que votre gloire n'en sera point ternie et qu'elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peut s'augmenter encore par la façon dont vous allez vous conduire. » (*B. N. 9150, p. 104-105*).

Madame de Bacquencourt priait au surplus son beau-frère de faire preuve du courage qu'il avait témoigné dans toutes les occasions. Ses ennemis tireraient trop d'avantages d'une défaillance quelconque ; Dupleix se devait à lui-même de les abattre par son sang-froid et sa tranquillité. Sans doute les instructions au commissaire seraient rédigées par un de leurs amis et le commissaire lui-même ne pourrait que rendre justice à la vérité et applaudir à la pureté des intentions de Dupleix.

De la Garde-Jazier (20 octobre) ne jugeait pas que le choix de Godeheu fut mauvais. « C'est un homme de mérite et sage », disait-il. On devait espérer qu'il s'en rapporterait aux lumières de Dupleix et ne s'écarterait pas d'un système qui n'avait pour but que d'étendre nos frontières et de resserrer celles des Anglais.

Brignon (10 novembre) était convaincu que Godeheu qui était un ami intime de Dupleix, suivrait volontiers toutes les idées de celui-ci ; n'étaient-elles pas fondées sur une longue expérience ?

D'Hardancourt, à la même date, déclarait ignorer les ordres donnés à Godeheu, mais, ajoutait-il, « comme vous le connaissez et qu'il est d'un caractère doux et liant, je suis persuadé que vous vivrez en bonne intelligence ; mais permettez-moi de vous dire que pour la réussite du commerce des Indes, il est absolument indispensable pour le faire fleurir que la paix règne entre les puissances européennes. » (*B. N. 9149, p. 46 bis*).

Avec Saint-Georges (11 novembre), nous avons une note plus optimiste encore. Saint-Georges commence par déclarer qu'il est convaincu que le garde des sceaux n'a pas changé de sentiments à l'égard de Dupleix, et qu'il a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toujours pour lui la même estime et la même confiance . il le dit hautement. En se décidant pour la mission Godeheu, il a seulement voulu donner une satisfaction aux actionnaires de la Compagnie et faire taire les clameurs du public que les bruits de guerre continuaient d'alarmer. Quant au choix même du commissaire, il ne pouvait être plus heureux. Depuis 1737, les sentiments de Godeheu à l'égard de Dupleix n'ont pas changé et Saint-Georges est convaincu que celui-ci trouvera en lui tout ce qu'il peut souhaiter de trouver dans l'occasion présente. Godeheu est un « homme éclairé, désintéressé, qui sûrement voudra se concilier avec Dupleix, parce que sans cet accord il ne pourrait rien faire d'utile au bien de sa mission. » (*B. N. 9150, p. 193-200*).

Savalette de Magnanville, intéressé dans les fermes générales, ne connaissait pas personnellement Dupleix, mais il était fort lié avec ses neveux dont le plus jeune, Marc Antoine, devait épouser quelques années plus tard sa fille Charlotte ; en raison de ces relations il crut devoir témoigner sa sympathie au gouverneur menacé de disgrâce. Après avoir reconnu avec lui que toutes ses actions paraissaient avoir été dictées par une sorte de nécessité, il lui recommandait cependant de se prêter de bonne grâce à bien recevoir Godeheu et à sacrifier au besoin quelques-unes de ses vues propres à celles du gouvernement et de la Compagnie. On avait toujours été hostile, à Paris, aux opérations militaires, et, continuait-il,

« Comme le désir de la paix a prévalu et qu'il s'irrite par les obstacles, on a peut-être été par degrés jusqu'à penser que les difficultés que vous paraissez y rencontrer n'étaient pas insurmontables, que vous ne vouliez pas sincèrement la fin de la guerre, enfin que vous auriez pu vous dispenser de l'entreprendre. Des préjugés différents basés sur une longue expé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rience de votre zèle et de vos lumières balançant les premières, le ministre a cru nécessaire que la Compagnie envoyât un de ses directeurs sur les lieux, chargé d'examiner de plus près l'état de nos établissements, la relation de nos vrais intérêts avec ceux des puissances de l'Inde et les mesures les plus propres au maintien du système pacifique jugé préférable.

« Telle est, Monsieur, l'idée que nous nous faisons de la mission de M. Godeheu ; car nous ne pouvons croire qu'on se méfie de votre attachement pour la Compagnie et de votre soumission aux ordres supérieurs qui pourraient vous être intimés par toute autre voie. Si vous envisagez cette démarche avec la tranquillité d'esprit que doit vous conserver le sentiment de votre bonne conduite, vous reconnaîtrez que dans ces circonstances on pouvait difficilement prendre un parti plus honorable, mais que du moins celui qu'on a pris est peut être par événement le plus heureux pour vous. Si M. Godeheu ne juge pas que la paix soit convenable ou ne réussit pas à la conclure, il demeurera pour constant que vous ne pouviez ou ne deviez pas la faire ; s'il obtient des conditions avantageuses, elles seront dues en plus grande partie à l'arrivée d'un renfort que vous sollicitez depuis longtemps et à la bonne contenance que vous aurez fait jusqu'à ce moment. S'il en accepte de moins honorables, vous n'aurez, sur ce point, de reproche à craindre de la part du public ni à vous en faire vous-même. » (*B. N. 9150, p. 13-14*).

L'opinion de Savalette, tout à la fois sage et mesurée, peut être considérée comme celle de la majorité de la population instruite et compétente. Tout le monde au fond reconnaissait que la mission de Godeheu était une nécessité et, jusqu'à ses amis les plus dévoués, chacun conseillait à Dupleix de ne pas s'obstiner dans ses projets et de faire des concessions. Amat et d'Auteuil eux-mêmes lui écrivaient que la paix était le cri général du pays ; en partant de l'Inde, disaient-ils, ils étaient loin de s'attendre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à voir les esprits aussi prévenus contre tout système ayant la guerre comme fondement.

Ce qui frappera encore dans toutes les lettres, c'est la croyance que la mission Godeheu n'a qu'un caractère temporaire et qu'après le règlement des affaires, Dupleix restera dans l'Inde comme gouverneur. S'il en eût été autrement, on ne lui eût pas donné tous ces conseils de sagesse et de modération. Cette croyance était si solide qu'un moment sa famille et ses amis, réunis en une sorte de conseil, discutèrent la question de savoir s'il ne devait pas revenir en France aussitôt après l'arrivée de Godeheu ou prolonger son séjour de deux ans encore. L'idée du retour fut rejetée parce que tout le monde eut crû à un rappel et que le prestige de Dupleix en aurait été amoindri ; quant à rester, on le laissa libre de prendre telle résolution qu'il lui conviendrait.

On ne se dissimula pas cependant qu'avec son caractère vif, impatient et dominateur, Dupleix pouvait tout compromettre. Aussi jugea-t-on utile de le prévenir tout de suite de la décision du ministre : il ne fallait pas qu'il put céder à un mouvement de vivacité regrettable, dans le cas où Godeheu, par un départ précipité, apporterait lui-même la nouvelle de sa mission. Aucun navire n'étant en partance pour l'Inde, Guillaume Dupleix écrivit à son oncle par voie d'Alep et de Bassora pour l'inviter, au premier contact avec Godeheu, à faire preuve de douceur et de conciliation. Quelques-unes de ses lettres devaient lui parvenir sous le couvert des Carmes de Bassora, d'autres sous celui du consul de France à Alep. Il y en eut même une qui fut remise le 1er octobre à Vienne au ministre autrichien Kaunitz pour qu'il l'envoyât dans l'Inde par voie de Turquie et de Bassora. Guillaume Dupleix calculait que cette lettre devait arri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ver à Pondichéry dans le courant de janvier 1754.

Ces précautions ne paraissant pas suffisantes, on pensa qu'un messager spécial qui s'embarquerait en même temps que Godeheu, informerait encore mieux Dupleix de la situation exacte des esprits et lui éviterait plus sûrement les écueils contre lesquels il courait risque de se heurter. On songea d'abord à confier ce rôle à d'Auteuil et à Amat, mais tous deux furent retenus en France par ordre de la Compagnie ou du Ministre. Il fallut chercher un autre mandataire. M. et Mme Choquet, l'un beau-frère et l'autre sœur de Dupleix, vinrent de Brest sur ces entrefaites. A la suite de conversations auxquelles prirent également part Guillaume Dupleix, Montaran, Savalette, d'Auteuil, Amat et un nommé Courteille, dont le nom paraît pour la première fois, on fut unanime à penser qu'un cousin de Dupleix, nommé Arnaud, remplissait toutes les conditions requises pour s'acquitter de cette tâche délicate.

Nous n'avons pas d'autres renseignements sur cet Arnaud, sinon qu'il était intéressé dans les sous-fermes générales et qu'il exerçait une inspection administrative dans la Flandre et le Hainaut [1]. Si l'on s'en rapporte aux lettres de Savalette, « c'était un homme de toute sagesse, intelligence et probité, très affectionné à sa famille. » Bacquencourt l'avait en grande considération et son fils

1. Il était sans doute parent du gouverneur par les Massac, c'est-à-dire du côté maternel, car nous ne trouvons point ce nom dans la filiation paternelle qui, depuis le travail de M. Prouteaux (*La famille Dupleix en Chatelleraudais aux XVIe et XVIIe siècles. — Paris, 1921, 60 pages*) est parfaitement connue. Nous savons d'autre part (*v. t. I, de notre ouvrage, p. 54*) qu'un petit commis de Dax du nom d'Arnaud, fils d'un négociant, prêta quelque argent au jeune Dupleix, lorsqu'il vint en cette ville en 1715. Etait-ce le même personnage ?... l'argent prêté en 1715 fut rendu en 1736, à la mort du père de Dupleix.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guillaume n'appréciait pas moins son dévouement et ses aptitudes. La mission qu'on désirait qu'il remplit consistait essentiellement à rendre à Dupleix un compte exact des dispositions du ministre, de la façon de penser de toutes les personnes composant l'administration, des vœux du public et du désir de tous ses amis de le voir observer une conduite mesurée dans des circonstances aussi importantes. C'était à lui à montrer par son attitude la droiture de ses actions et même de ses intentions ; nul doute que, par une extrême modération, il n'arrivât à faire retomber sur ses adversaires le mal qu'ils voulaient lui faire et réduire à néant leurs intrigues et leurs attaques.

« Arnaud, écrivait Guillaume Dupleix le 12 novembre, pourra vous expliquer le nœud de la politique de mille affaires particulières et qu'on ne prévoit pas ; il connaît les intrigues les plus secrètes de la Compagnie et vous en rendra le plus fidèle compte ; il vous tranquillisera sur les intentions du ministre, auxquelles il ne paraît pas toujours que les faits s'accordent. Il pourra par les instructions qu'il aura prises à la source vous mettre en garde contre les pièges qu'on pourra vous tendre, donnera dans des occasions plus de poids de croyance à des objets qui ne vous étant présentés que par un supérieur parfois jaloux, pourraient paraître suspects. » (*B. N. 9147, p. 239-247*).

Arnaud accepta sans peine d'aller dans l'Inde ; il voulait même partir immédiatement par la voie des caravanes. Il fallut que le ministre l'en empêchât. Comme il était légitime, Machault avait été tenu au courant des desseins de la famille de Dupleix et loin de s'y opposer, il avait au contraire déclaré que nul moyen n'était plus convenable pour empêcher les heurts qui pourraient se produire au moment de l'arrivée de Godeheu. Seulement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il avait trouvé préférable qu'Arnaud s'embarquât sur le même navire que le commissaire, ne fut-ce que pour rassurer l'opinion sur les mauvais desseins que certaines personnes attribuaient à la mission. Les désirs du ministre étant des ordres, Arnaud attendit que Godeheu s'embarquât.

Ce temps ne fut pas entièrement perdu pour les intrigues ni pour la mise au point des instructions à rédiger ; le tout se modela sur les nouvelles de l'Inde. Il n'y avait encore aucun parti-pris de sacrifier complètement Dupleix et tout porte à croire que, quand il décida l'envoi de Godeheu, le ministre ne savait pas encore comment il préciserait ni déterminerait sa mission. Mais, par une malchance qui eut des conséquences incalculables, trois navires qui avaient dû quitter l'Inde en janvier ou en février n'étaient pas encore arrivés en France en octobre. On crut que Dupleix les retenait pour cacher de mauvaises nouvelles et le mécontentement s'accrut. On rendit le gouverneur responsable de malheurs imaginaires et, la crainte aidant, on se décida à prendre contre lui les mesures les plus rigoureuses : il fallait en finir avec les mystères dont il enveloppait la Compagnie.

Dupleix n'était cependant pas coupable du retard de ces navires ; il les avait expédiés à leur date ordinaire, mais par un fâcheux concours de circonstances, ils avaient tous été retenus aux Iles ou obligés d'y revenir. Le *Bristol* et le *Centaure*, expédiés de Pondichéry, avaient bien pu partir de l'Ile de France l'un le 22 janvier et l'autre le 10 février et tous deux étaient arrivés en France en juin ; mais les autres n'avaient pas suivi. Le *d'Argenson* avait quitté Port-Louis pour l'Europe le 21 mars, mais il avait dû y revenir le 2 juillet avec des avaries de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toutes sortes et on avait été obligé de le condamner. Le *Duc de Bourbon*, qui était parti du Bengale le 5 mars avait dû également revenir à l'Ile de France le 11 juillet. Enfin l'*Anson*, arrivé de Pondichéry à Port-Louis le 21 avril, était reparti des Iles le 2 mai pour y rentrer le 13 juillet, faisant eau de toutes parts.

Comme si ces mésaventures ne suffisaient pas, les deux vaisseaux de Chine, le *Maréchal de Saxe* et la *Baleine*, avaient eu un sort équivalent. Le premier parti de Port-Louis le 20 février y était rentré le 10 avril à la suite d'une voie d'eau et le second, n'ayant pu doubler le Cap de Bonne Espérance, avait dû de son côté revenir le 11 mai.

C'étaient cinq vaisseaux qui allaient manquer aux ventes de la Compagnie. Il n'en fallait pas tant pour provoquer les angoisses des actionnaires ni les inquiétudes des directeurs et du ministre. Ces retards dont nul en France ne pouvait connaître la cause venant s'ajouter à l'insuffisance ou à l'inexactitude plusieurs fois constatée des informations fournies par Dupleix, on craignit fortement que cette fois le gouverneur ne cachât quelque ténébreuse aventure dont la Compagnie ferait les frais. Ne disait-on pas qu'il aspirait au titre de vice-roi de l'Inde et voulait se rendre indépendant ?

Ce n'est pas tout. Le ministre avait reçu de Dupleix au début de 1753 un bilan daté du 30 juin précédent, annonçant un disponible de 24.110.418 livres pour le commerce et quelques mois plus tard, il recevait du Conseil supérieur une lettre du 19 février dans laquelle celui-ci lui mandait que, loin d'avoir des fonds d'avance, il était redevable de près de deux millions, et n'avait plus rien en caisse pour les dépenses courantes.

Où étaient passés ces 26 millions ? ce n'était assuré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment pas dans le commerce ; on n'engageait pas d'ordinaire plus de sept à huit millions chaque année. Le ministre ne parvint pas à s'expliquer cette différence ; il en fut confondu, soupçonna hautement Dupleix de dissimuler la vérité et crut à des chiffres faux et truqués. Ce nouveau grief s'ajouta aux autres.

Devant tant de motifs de douter de la sincérité des opérations qui s'accomplissaient dans l'Inde, effrayé de la responsabilité qu'il assumait en couvrant une politique dont les fils lui échappaient, Machault se résolut enfin (29 octobre), d'accord avec son collègue Rouillé, ministre de la marine, à définir le caractère de la mission de Godeheu et à arrêter ses instructions. Et tristement peut-être, mais avec la conscience de faire un acte nécessaire, il décida le rappel de Dupleix. Pour ne provoquer dans le public aucune émotion, pour éviter surtout des réclamations désagréables, la résolution resta le secret des quelques personnes qui devaient nécessairement la connaître, et Machault continua en public de garder un visage impénétrable. La famille et les amis de Dupleix, notamment Savalette, ne connurent rien de ses intentions ; la Compagnie elle-même ne fut pas mieux renseignée et le jour où Godeheu s'embarqua, chacun pouvait encore se demander quelle était la nature de sa mission, combien de temps elle durerait et si Dupleix reviendrait ou resterait à la tête de la colonie.

Machault communiqua ses instructions à Godeheu le 1er novembre dans les termes suivants :

« Je vous envoie, Monsieur, vos instructions secrètes ; le paquet qui les renferme contient les ordres et lettres qui sont nécessaires pour l'exécution de ce qui vous est prescrit ; la suscription vous annonce que le paquet ne doit être ouvert

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'en pleine mer, après avoir dépassé la ligne; vous êtes désormais le maître de partir pour Lorient, lorsque vous le jugerez à propos; mais avant de mettre à la voile, vous attendrez d'en avoir reçu de moi les derniers ordres, afin que puissiez être instruit avant votre départ du dernier état où se trouvera la négociation du sieur Duvelaër en Angleterre. »

Bien que ces ordres, lettres et instructions ne dussent être ouverts qu'en mer et que Godeheu en ignorât encore le contenu au moment où il s'embarqua, c'est cependant ici qu'il convient de les exposer.

Les instructions paraissent avoir précédé les ordres, comme pour les expliquer et les justifier; elles sont l'œuvre de Machault. Nous en donnons ci-après les extraits les plus importants :

... On le [Godeheu] renvoie pour tout ce qui concerne la pacification de l'Inde aux instructions qui lui ont été données par le Comité secret de la Compagnie.

Ces instructions ne roulent donc plus que sur deux objets : ce qui concerne les changements à faire dans le gouvernement de Pondichéry et ce qui intéresse l'administration économique de la Compagnie.

La part que la Compagnie a prise dans les guerres des Maures et les profits immenses et démesurés que les particuliers en ont retirés sont la cause et la source de la situation fâcheuse où elle est réduite.

Le rappel du sieur Dupleix devient indispensable ainsi que celui des personnes qui ont le plus de part aux révolutions de l'Inde.

Il est nécessaire de munir le sieur Godeheu d'ordres pour interdire le sieur Dupleix et le faire embarquer avec sa famille. Il est même nécessaire d'en avoir un pour l'arrêter, s'il refuse d'obéir, qu'il fasse des menées secrètes pour s'opposer aux opérations du s' Godeheu, ou qu'il y ait des preuves acquises d'infidélité et de prévarication. Ce n'est que dans ces seuls cas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que le sieur Godeheu est autorisé à le mettre aux arrêts et dans ce cas il a ordre de s'assurer de la dame Dupleix et de sa fille, par le danger qu'il y aurait de les laisser en liberté.

Ces différents ordres doivent être expédiés par Mr Rouillé.

On prescrit au sr Godeheu ce qu'il doit observer pour retirer des mains du sr Dupleix les papiers qui concernent la Compagnie et pour prendre des éclaircissements sur la dissipation des sommes immenses qui sont entrées dans Pondichéry et sur le profit que le sr Dupleix et plusieurs autres officiers et employés en ont pu retirer au préjudice de la Compagnie.

Dans le cas où le sr Dupleix se prêtera à tout ce que lui demandera le sr Godeheu et qu'il n'y aura aucun reproche à lui faire d'infidélité et de prévarication, il est prescrit au sr Godeheu d'avoir toutes sortes d'égards pour lui.

Il lui est ordonné de faire revenir en France le sr de St-Paul, beau-frère de Dupleix, le sr de Kerjean, son neveu, son secrétaire un particulier nommé Marion qui est son homme de confiance et le sr de Bussy qui commande un détachement de Golconde et qui a eu plus de part que qui que ce soit à toutes les affaires que le sr Dupleix a traitées avec les princes Maures. On ordonne aussi de faire revenir le sr Law qui commandait à Trichinopoly et contre lequel le sieur Dupleix a fait commencer une information.

Le sr Godeheu est autorisé à nommer provisoirement au gouvernement de Pondichéry en remplacement du sr Dupleix le sr de Leyrit qui est gouverneur de Chandernagor dans le Bengale et le sr Regnault premier conseiller à Chandernagor pour succéder au sr de Leyrit.

A défaut du sr de Leyrit on désigne pour Pondichéry le sr Bouvet, gouverneur de l'île de Bourbon, dont le gouvernement en ce cas restera dévolu au sr Gosse le plus ancien conseiller et subsidiairement au sr Lejuge qui le suit immédiatement.

Au défaut du sr Regnault, on désigne pour Chandernagor le sr Louet gouverneur de Mahé et à la place du sr Louet le sr Courtin, chef à Daka dans le Bengale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant aux affaires économiques de la Compagnie, il est prescrit au sr Godeheu d'arrêter tous les livres et registres à ce jour ; de vérifier l'état des caisses et des magasins ; de faire dresser l'état de la situation de la Compagnie ; d'ordonner qu'à l'avenir elle en soit instruite et de prendre des mesures à cet effet ; de se faire rendre compte de toutes les dépenses et consommations et d'en corriger les abus ; d'examiner quels sont les établissements à charge ou avantageux à la Compagnie ; d'en faire lever les plans et de les accompagner de descriptions ; d'arrêter l'état des garnisons et des employés ; de protéger les missions ; de favoriser le commerce des particuliers et de s'occuper généralement de tout ce qui concerne la sûreté des établissements, l'étendue du commerce, la connaissance du pays, etc.

Les ordres annoncés par ces instructions émanaient de Rouillé.

Un premier nommait Godeheu au commandement général de l'Inde.

Un second enjoignait à Dupleix de cesser sur le champ toute fonction et de s'embarquer avec sa femme et sa belle-fille.

Un troisième enfin prescrivait l'arrestation pure et simple de Dupleix ; il était ainsi conçu :

« Il est ordonné au sieur Godeheu, commissaire de Sa Majesté, et commandant général des établissements français aux Indes Orientales, et en cas de son décès ou à son défaut, au sieur chevalier Godeheu, commandeur de l'ordre de Malte, de faire arrêter le sieur Dupleix, commandant desdits établissements, et de le faire constituer prisonnier, sous bonne et due garde, dans tel lieu qu'il jugera convenable et de le faire embarquer sur un des premiers vaisseaux qui partira pour France. » Fait à Fontainebleau le 29 octobre 1753. Signé : Louis. Et plus bas, Rouillé.

Après avoir reçu le paquet qui contenait ces ordres et instructions, Godeheu quitta Paris à la mi-novembre, pour retourner à Lorient où il devait s'embarquer. Avant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de partir, il alla voir le neveu de Dupleix, dont il avait évité jusque-là toutes les visites. Il s'excusa de ne pas être venu le voir auparavant, mais c'était, dit-il, par délicatesse et pour ne pas donner lieu à des propos qui pourraient être diversement interprétés. Il lui fit d'ailleurs les plus belles protestations du monde sur son ancienne amitié avec le gouverneur et lui dit que, quoique le parti d'envoyer un commissaire dans l'Inde ne fut pas de son goût, il valait cependant mieux pour Dupleix que ce fût lui plutôt qu'un autre qui eût été choisi. Commentant cette visite, Guillaume Dupleix pensait que le commissaire ne partait pas avec de mauvaises intentions ; il convenait pourtant de ne pas exagérer la confiance ni de s'endormir dans une fausse sécurité (Lettre du 12 novembre).

Arrivé à Lorient, Godeheu y attendit les dernières instructions du Ministre. Le temps avait produit son œuvre et la mauvaise humeur provoquée par le mystère qui planait sur les affaires de l'Inde s'était atténuée. A la réflexion, on avait pensé que les mesures prises à l'égard de Dupleix, très rigoureuses dans la forme, pourraient plus tard provoquer en sa faveur une désagréable réaction. Machault envoya donc le 5 décembre à Godeheu un nouvel ordre du roi, par lequel au lieu d'imposer brutalement Godeheu comme commandant, on laissait à Dupleix le soin de lui remettre comme de son plein gré le commandement et de décider lui-même son retour en France ; seulement toutes ces précautions étaient des ordres. S'il s'y conformait, tous les autres devenaient inutiles ; mais, ajoutait Machault dans un supplément à ses instructions secrètes,

« s'il en était autrement et que Dupleix se prévalût de la modération avec laquelle on use à son égard, le sieur Godeheu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui ferait remettre la lettre qui porte son interdiction, et en ferait publier l'ordonnance, et si, contre toute apparence, le sieur Dupleix ne déférait pas à cette interdiction, le sieur Godeheu le ferait arrêter.

« Si le sieur Godeheu se trouvait obligé de faire arrêter le sieur Dupleix, il s'assurerait en même temps de la dame et de la demoiselle Dupleix, par le danger qu'il y aurait de laisser en liberté des personnes aussi immensément riches et qui pourraient tout tenter pour remettre en liberté le sieur Dupleix et il observerait que les sieur et dame Dupleix n'eussent aucune communication l'un avec l'autre.

Godeheu reçut en même temps (13 décembre) les instructions du Comité secret de la Compagnie au sujet de la paix, et celles des directeurs pour ce qui regardait les affaires du commerce. Comme elles n'étaient pas secrètes, ce sont les seules qu'il connut avant son départ.

En ce qui concernait la paix, s'il la trouvait établie au moment de son arrivée, et qu'il estimât qu'elle contint des conditions déshonorantes auxquelles la Compagnie était déterminée à ne point adhérer, Godeheu avait la faculté d'en suspendre l'exécution. Mais qu'il fut signé ou non, l'une des conditions essentielles du traité devait être que la disproportion entre l'étendue des concessions des deux compagnies ne fût pas telle qu'il en résultât un danger pour la sûreté de nos établissements.

Si au contraire la guerre continuait, Godeheu devait préparer la paix en s'inspirant des considérations générales qui suivent :

« Un des principaux objets de la mission de M. Godeheu est la pacification des troubles de l'Inde et l'arrangement des concessions et établissements tant anciens que nouveaux.

« Le comité est intimement convaincu de deux vérités : la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

première est que la Compagnie ne doit point devenir puissance de terre par des possessions trop étendues et trop difficiles à garder et à défendre ; la deuxième est que la guerre est toujours un mal, qu'on ne doit s'y livrer que pour en éviter un plus grand et que la paix, en général, est l'âme du commerce.

« L'intérêt de la Compagnie est de se faire respecter, mais non pas de se faire redouter, ni d'intervenir dans toutes les querelles du pays ; ce serait le moyen de la rendre odieuse et de la constituer dans des dépenses capables de ruiner son commerce. Son but doit être de pourvoir solidement à la sûreté de ses établissements, de ne les multiplier ni de les étendre qu'autant que la sûreté de ses comptoirs et l'extension de son commerce pourront l'exiger.

«... En indiquant à M. Godeheu ce qu'il pourra faire, on n'entend point lui rien prescrire de positif à cet égard ; les circonstances doivent décider des partis qu'il aura à prendre pour remplir, soit plus tôt, soit plus tard, l'intention où l'on est de ne point exposer des troupes dans le centre de l'Inde, de ne point prendre part aux guerres des Maures et d'éviter de les aguerrir par la jonction des troupes françaises aux leurs.

« Au milieu des plus grands succès, M. Godeheu ne doit jamais perdre de vue l'idée et le désir de se concilier avec les Anglais... »

Dans ce but, Godeheu devait, dès son arrivée à Pondichéry, se mettre en rapport avec Saunders, le gouverneur de Madras.

« Il donnera, lui disait-on, nouvelle de son arrivée au gouverneur anglais, les ordres qu'il a de pacifier les troubles, et du désir qu'il aurait de voir la tranquillité rétablie entre les deux nations, sur un pied stable et solide... Il lui proposera une trêve et suspension générale d'hostilités pendant deux mois, afin d'entrer en pourparler, sauf à la prolonger ; cependant si la Compagnie se trouvait avoir une supériorité décidée dans l'Inde, il ne proposerait point de trêve ; mais il n'en écrirait pas moins au gouverneur anglais, pour l'exciter à entrer en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

négociation de paix, car on ne la fait jamais plus avantageuse que dans le temps des succès : pour s'en préparer les voies et commencer à ramener les esprits, M. Godeheu, dès son arrivée. renverra au gouverneur de Madras les quatre vingt et tant de suisses qui ont été arrêtés par M. Dupleix sur des chelingues anglaises.... La crainte, qui serait même fondée, que le renvoi de ces hommes ne fasse aucune impression sur l'esprit des Anglais ou qu'ils ne l'interprètent mal, n'empêchera pas M. Godeheu d'user de ce procédé envers eux ; la différence de quatre vingt hommes dans les forces des Anglais, ne saurait balancer l'avantage qu'il y a en général de prévenir son ennemi par un procédé généreux ; il aura même l'attention de faire bien traiter ces soldats avant leur départ et dans leur route ou passage, afin qu'ils puissent se louer de la nation à leur retour chez les Anglais... »

Si, grâce à ces avances ou par tous autres procédés dont on le laissait juge, Godeheu parvenait à engager des propositions de paix, celle-ci pourrait et devrait être conclue sur des bases qui placeraient les deux compagnies sur le pied d'égalité. On lui en traçait les lignes essentielles qui différaient fort peu de celles que Mirepoix et Duvelaër étaient chargés d'exposer à Londres :

à la côte Coromandel,

Il fallait que la donation de Villenour et de Valdaour fût confirmée ; il fallait également conserver les aldées des environs de Karikal et qu'il y eût une espèce d'égalité dans les possessions que les deux nations se réserveraient sur les concessions qu'elles avaient acquises pendant la guerre ;

S'il était possible de conserver Gingy, Godeheu n'en devait pas manquer l'occasion, mais il ne devait pas s'opiniâtrer à la poursuite de la guerre, dans l'unique vue de faire concéder cette place à la Compagnie. Dans cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

éventualité, les Anglais pourraient conserver Trivady.

à la côte d'Orissa,

Il ne fallait pas s'arrêter à toutes les concessions faites à la Compagnie. Conformément aux propositions que nous avions faites à Londres, si Godeheu pouvait terminer la guerre en en rendant la plus grande partie, il ne devait pas hésiter. Il convenait alors de ne garder qu'un établissement convenable pour former un point d'appui nécessaire au commerce, avec un territoire de deux ou trois lieues aux environs ;

Ce point d'appui ne pouvait être ni Divy ni Mazulipatam : il fallait « éviter tout ce qui pouvait donner de l'ombrage aux Européens et des regrets aux Maures. » La seule idée que l'une ou l'autre compagnie put prétendre à s'approprier exclusivement ces deux endroits, suffirait à perpétuer la guerre. La Compagnie anglaise devrait donc y renoncer également. Seulement chacune des deux nations aurait la faculté d'y avoir une loge, afin de se trouver sur un pied d'égalité pour y partager les bénéfices du commerce :

Divy et Mazulipatam étant écartés, Narzapour et Nizampatnam paraissaient être les seuls endroits propres à servir de point d'appui ; toutefois Narzapour devait être préféré à Nizampatnam, comme le plus proche du nord « d'où l'on prétend que l'on tire les plus belles marchandises. »

Godeheu était enfin autorisé à demander la restitution d'Yanaon, que Dupleix paraissait avoir laissé tomber pour donner plus d'importance à Mazulipatam. Mais, comme elle n'était pas suffisamment éclairée sur l'intérêt de ce comptoir, la Compagnie ne donnait pas sur ce point des instructions formelles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces instructions, il faut avoir la tristesse de le confesser, n'étaient ni dignes de la France ni même conformes à la réalité de notre situation dans l'Inde. Que nous ayons essuyé dans le Carnatic des revers qu'aucun succès appréciable n'avait encore réparé lorsque la Compagnie rédigea ses instructions, il est évident qu'à moins de vouloir prolonger une guerre qui paraissait sans issue, la persistance de nos infortunes devait amener la Compagnie de France à entrevoir et accepter des concessions, et lorsqu'elle envisageait la conservation de Gingy, elle témoignait assez qu'elle entendait largement sauvegarder nos droits dans le Carnatic ; mais qu'à la côte d'Orissa, où nous n'avions pas été en contestation avec les Anglais, nous abandonnions sur leur simple demande un territoire d'une étendue de 200 km. de long sur 50 de large pour nous contenter d'une modeste loge avec deux où trois lieues de terre aux environs, cette faiblesse confond l'imagination. Il fallait ou que nous eussions fort à craindre de l'Angleterre si nous lui opposions un refus — et avec cette puissance toute concession est le meilleur moyen d'aggraver les malentendus — ou que nos ministres et nos diplomates pèchassent par une ignorance trop profonde de ces contrées. Les deux hypothèses ne s'excluent d'ailleurs pas ; nous savons, par les conférences de Londres, qu'on ne connaissait bien de part et d'autre ni l'étendue ni la valeur exacte des pays dont on discutait les destinées. Admettons, si l'on veut, que cette ignorance ait été une circonstance atténuante pour la Compagnie de France et le Ministre qui interpréta ses intérêts.

Godeheu resta encore plus de quinze jours à Lorient après avoir reçu ces instructions. Avant de lui donner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ordre d'embarquer, la Compagnie et le ministre attendaient d'avoir quelques nouvelles positives des négociations engagées à Londres ; or il s'en fallait qu'elles fussent très avancées. La Compagnie d'Angleterre venait seulement (mi-novembre) de faire transmettre ses propositions à Paris et la Compagnie française, à qui elles ne convenaient pas, espérait recevoir prochainement de l'Inde des informations plus satisfaisantes, qui lui permettraient de les écarter. Godeheu dut donc s'embarquer sans savoir ni même prévoir comment les négociations tourneraient.

Il mit à la voile le 31 décembre par le *Duc de Bourgogne*, vaisseau de 1.050 tonnes, commandé par La Londe. Trois autres l'accompagnaient :

la *Compagnie des Indes*,	de 600 tonnes,	
le *Neptune*,	de 543	»
et le *Montaran*,	de 900	»

Deux autres, le *Dauphin* et le *Condé*, de 700 et 1.000 tonnes, étaient partis l'avant-veille pour la Chine, mais devaient laisser des troupes à Pondichéry. En dehors des marchandises et des matières d'argent nécessaires au commerce, ces six navires portaient ensemble 1.623 soldats [1].

La Compagnie et le ministre avaient tenu à faire accompagner Godeheu de toute une escadre et de tous ces soldats, afin que leur arrivée simultanée dans l'Inde servit tout à la fois à prévenir ou réprimer un coup de tête de Dupleix et, par un déploiement de forces inaccoutumé, faire impression sur les Anglais. Ce double

1. Six autres navires, la *Reine*, le *Centaure*, le *Prince de Conty*, le *Duc d'Orléans*, la *Paix* et le *Duc de Béthune* devaient suivre en mars et en avril avec 370 hommes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

calcul se trouva faux ; car Dupleix se soumit loyalement à Godeheu ; quant aux Anglais, l'envoi de toutes ces forces ne servit qu'à déterminer leur Compagnie à faire un effort plus considérable que le nôtre. Le départ et l'armement de Godeheu firent en effet grand bruit à Londres et augmentèrent de beaucoup les murmures provoqués par les retards de la Compagnie de France à répondre aux propositions du mois de novembre : on parut craindre que ces retards ne servissent à préparer un coup militaire qui les écraserait dans l'Inde. Aussi les ministres se hâtèrent-ils de donner des ordres pour armer des vaisseaux et recruter des hommes en nombre suffisant pour avoir sur nous la supériorité. Quelques assurances que put donner Mirepoix sur le caractère essentiellement pacifique de la mission Godeheu, rien ne put les détourner de cet armement, qui fut mené avec la plus grande activité. En quelques semaines on équipa quatre navires de guerre et deux frégates et pour les armer, on prit de force des matelots dans Londres et tout le long de la Tamise ; en deux jours, on en ramassa plus de 1.200. Ces vaisseaux partirent de Plymouth le 24 mars avec 306 canons et 2.060 hommes.

Tous les bénéfices que la Compagnie de France pouvait espérer de l'armement de Godeheu se trouvèrent anéantis.

Laissons Godeheu voguer vers l'Inde et, avant qu'il n'arrivât à Pondichéry, voyons ce que Dupleix pensait de sa mission. Malgré les précautions prises, malgré les courriers envoyés dès le mois d'août par voie des caravanes, la lettre qui lui annonçait l'envoi de Godeheu ne lui parvint que le 3 mai. Nous ne pouvons juger de l'impression réelle qu'elle produisit sur Dupleix que par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les lettres qu'il écrivit lui-même à ses divers correspondants et il est d'usage, en pareille circonstance, de faire bon visage à la mauvaise fortune. Mais si nous nous en rapportons à celles qu'il adressa à Bussy et à Moracin, l'un son neveu et l'autre son ami le plus dévoué, il semble que cette nouvelle ne l'ait nullement inquiété. Godeheu ne lui avait-il pas toujours témoigné une affection sincère ? C'était plutôt un coup de fortune que ce fut un ami qui vint l'assister. Voici ce qu'il écrivit à Moracin le 13 mai :

« C'est mon ami, bon français, plein d'esprit et de bon sens et de la dernière probité. Lorsqu'il sera ici et qu'il aura tout vu et su par lui-même, il reviendra de certains préjugés dont malheureusement la nation en Europe est trop entichée... »

Il ne pouvait tenir un autre langage à Bussy, qui reçut la lettre suivante datée du 14 mai :

« Par la voie de Bassora, j'ai eu un avis que le ministre avait pris la résolution de faire passer dans l'Inde M. Godeheu, directeur de la Compagnie, pour prendre une connaissance exacte de tous les comptoirs de la Compagnie et des affaires de l'Inde. Je suis charmé que le ministre ait pris ce parti. Le choix judicieux qu'il a fait de M. Godeheu a de quoi beaucoup me flatter. Il joint aux meilleurs sentiments d'un bon patriote beaucoup d'esprit et de bon sens. Aussi j'espère que sa présence ici ne servira pas peu à la réussite de toutes ces belles choses que vous seul êtes capable de faire. » (*B. N. 9159. p. 295-296*).

On peut estimer que dans ces deux lettres, Dupleix traduisait exactement sa pensée à l'égard du commissaire et elle était loin de lui être défavorable. Il était plus réservé avec les autres fonctionnaires ou officiers auxquels il n'était lié que par des rapports de service ; mais la note restait toujours optimiste. Le 15 mai, il écrivit à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Barthélemy, qui, le premier sur la terre de l'Inde, devait recevoir Godeheu à Karikal :

« Le Ministre et la Compagnie ont pris la résolution de faire passer dans l'Inde M. Godeheu pour prendre connaissance exacte de tous les établissements de la nation et en faire son rapport en France. Cette besogne lui donnera de l'occupation, puisque les fles sont dans le dénombrement ; il doit passer à Karikal, ainsi disposez-vous à lui rendre compte et à lui faire tous les honneurs qui sont dus à un directeur de la Compagnie et aussitôt son arrivée, dépêchez-moi un catimaron avec l'avis de son arrivée. N'allez point regarder cette révolution de la part de la Compagnie comme une marque d'ingratitude à mon égard ; je la regarde au contraire comme un service essentiel qu'elle me rend et surtout d'avoir fait le choix de M. Godeheu qui est le plus cher de mes amis. Je l'attends avec impatience. C'est ce que je vous prie de lui dire à son arrivée. » *(A. V. 3755, p. 46).*

Dans une lettre du 12 mai, Dupleix exprimait le même sentiment à Durocher, commandant à Chilambaram.

« Par des lettres que j'ai reçues par la voie de Bassora, j'apprends qu'il nous vient 2.000 hommes et que la Compagnie députe M. Le Godeheu pour s'aboucher avec moi et prendre un parti décisif sur les affaires de l'Inde. Je l'attends avec impatience ainsi que le renfort. C'est un bon français et qui pense juste. »

La venue d'un commissaire était peut-être moins agréable à Dupleix qu'il ne voulait bien le dire ; mais, après tout ce qu'on lui avait écrit de France sur le caractère de la mission, il était en droit de penser que celle-ci n'était que temporaire et qu'après le départ de Godeheu, il reprendrait tranquillement la direction des affaires, avec une situation complètement éclaircie. L'annonce d'un renfort de 2.000 hommes, devant arriver

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec Godeheu, n'indiquait pas que la Compagnie de France ou le ministre fussent décidés à faire trop de concessions à l'Angleterre : c'était, à tout prendre, le succès de sa politique qui lui paraissait assuré. Loin de lui donner de l'inquiétude, le choix de Godeheu, qu'il se plaisait à représenter comme un homme de bon sens, lui était une garantie presque certaine que toutes les affaires se règleraient à sa convenance, sous la double sauvegarde de leur vieille amitié et de leur commun amour de la patrie et de sa grandeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV

Godeheu et Dupleix dans l'Inde.

1. — Arrivée de Godeheu à Pondichéry. Il notifie en secret à Dupleix l'ordre du roi qui le rappelle en France et lui laisse la liberté d'annoncer lui-même son départ qui, ainsi, paraîtra volontaire.
2. — Godeheu demande à Dupleix des informations sur sa politique: celui-ci ne désavoue aucun de ses actes. Résumé des mesures militaires et diplomatiques prises par Godeheu : trêve puis paix conditionnelle avec les Anglais.
3. — Explications au sujet des comptes de Papiapoullé.
4. — Des comptes personnels de Dupleix avec la Compagnie. Etat des dettes de Dupleix : règlement de quelques comptes particuliers.
5. — Départ de Dupleix. La Compagnie eut-elle quelque désir tardif d'annuler son ordre de rappel ?
6. — Impression produite dans l'Inde par le rappel de Dupleix.

Cependant Godeheu faisait voile vers l'Inde ; il était accompagné de son frère, Godeheu d'Igoville, désigné pour lui succéder en cas de décès, d'un subrécargue, nommé Clouet, qui lui servit de secrétaire et d'Arnaud, le parent de Dupleix. Arrivé aux Iles, il écrivit le 31 mai au gouverneur par le *Montaran*. Il lui disait qu'il avait résisté trois mois avant d'accepter sa mission, mais que l'ayant acceptée, il aimait à se flatter que le choix n'était tombé sur lui que parce qu'on connaissait leurs sentiments l'un pour l'autre et qu'aidé de connaissances aussi étendues que les siennes, ils ne donneraient tous deux en cette occasion que des preuves de l'amour du bien public qui seul devait les animer.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans l'incertitude des négociations engagées en Europe, Godeheu engageait Dupleix à se maintenir dans l'état où il se trouvait, c'est-à-dire garder nos possessions contre l'ennemi sans chercher de nouvelles conquêtes. Les troupes qu'il amenait avaient moins pour but d'entretenir les hostilités que de faire désirer la paix à nos rivaux. Il priait enfin Dupleix de s'entendre avec Boyelleau, l'un des conseillers, pour lui trouver un logement, et il suggérait une maison ayant appartenu à feu le conseiller Février et occupée par Dupleix avant qu'il ne s'installât au nouveau gouvernement.

Sans être froid, le ton général n'était pas d'une très chaude amitié; depuis qu'il était embarqué, Godeheu connaissait trop l'objet de sa mission pour se laisser entraîner à des démonstrations qu'il aurait peut-être à regretter. Cette lettre arriva à Pondichéry le 29 juillet.

Après avoir passé quelques jours aux Iles, Godeheu remit à la voile et arriva à Karikal, ce même jour, 29 juillet, à 7 heures du soir. Il descendit à terre le lendemain, visita le fort et s'enquit des divers besoins de la dépendance, mais le principal objet de son séjour était moins de savoir ce qui s'y passait que d'avoir des nouvelles du chef-lieu. Il se rembarqua le 31 dans la soirée et arriva à Pondichéry le 1er août à la tombée de la nuit.

Quel accueil allaient se faire ces deux hommes qui s'étaient quittés les meilleurs amis du monde seize ans auparavant, n'avaient jamais cessé de correspondre sur le ton d'une intimité affectueuse et se trouvaient maintenant dressés l'un contre l'autre par la fatalité des événements ?

On vient de voir que, loin d'être inquiet ou de le paraître, Dupleix s'était déclaré satisfait de revoir un ami

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui lui était cher et qui adopterait sans doute ses projets et consoliderait son autorité. Les bruits qui couraient à bord des navires arrivés depuis deux jours étaient, il est vrai, tout différents puisqu'on parlait couramment de rappel ; mais ce n'étaient après tout que des bruits ; ils pouvaient être faux. Aucune des lettres qu'il avait reçues depuis trois mois n'indiquait à Dupleix que pareille mesure eût été prise. Sans doute l'envoi de Godeheu ne pouvait, à tout prendre, être considéré comme une marque de confiance ; mais la famille du gouverneur avait accepté la nécessité de cette mission pour calmer l'opinion inquiète et les actionnaires alarmés ; ses autres correspondants lui représentaient que les événements pouvaient et devaient se tourner en son honneur s'il accueillait le commissaire avec bonne grâce et voulait faire à la paix les concessions indispensables ; enfin Arnaud allait lui apporter les moyens de concilier toutes les exigences.

Dupleix résolut donc de recevoir Godeheu comme un ami sincère, qui venait l'assister plutôt que l'entraver ou le combattre, et, sitôt que le *Duc de Bourgogne* fut en rade, il lui fit porter la lettre suivante :

Pondichéry, le 30 juillet 1754.

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de l'Ile de France, sans date, m'a été remise, hier après-midi, par M. D'Après [1] qui en même temps me fit part de la rencontre qu'il avait faite de vous sous Ceylan et m'annonçait aussi votre prochaine arrivée. Cette nouvelle n'a pas peu servi à me rétablir du cruel état où je me suis trouvé vendredi dernier, dont, grâces à Dieu, les suites ne sont qu'une extrême faiblesse, qui cessera aussitôt que j'aurai la satisfaction d'embrasser un

1. D'Après de Manevilette, commandant du *Montaran*, parti de France le 31 décembre 1753 en même temps que Godeheu, se rendait en Chine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ami qui connaît les sentiments que j'ai toujours conservés pour lui et dont je suis assuré des siens. Venez, Monsieur, je vous attends avec impatience, je vous ferai connaître combien j'estime le choix que le roi et la Compagnie ont fait de vous, combien même j'en suis flatté. Animé comme vous du bien général, vous ne trouverez chez moi que ce même zèle que vous me connaissez depuis longtemps, et toute la confiance qne pourrez désirer d'un homme qui ne fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs et mériter d'un ami pour lequel il n'aura rien de caché. Voilà, Monsieur, quels sont les sentiments avec lesquels je vous attends ; venez donc, vous savez que la saison presse pour les expéditions de Bengale, dont j'aurai l'honneur de vous instruire à votre arrivée : vous sachant aussi près, je n'ai fait aucune disposition des troupes que le *Montaran* a débarquées ici.

Quant au logement dont vous avez chargé M. Boyelleau de faire la recherche, il n'en doit être fait aucune à ce sujet ; le nouveau gouvernement est à votre disposition ; il est suffisant pour loger M. votre frère et M. votre secrétaire et je me flatte que vous ne refuserez pas la même satisfaction que j'ai eue pendant votre séjour à Bengale. Ma femme et moi attendons cette marque d'amitié de votre part.

« Je vous prie de me marquer, lorsque vous serez mouillé en rade, l'heure que vous jugerez à propos de descendre à terre.

« Ma femme et sa fille vous remercient de votre souvenir ; la première vous conserve les mêmes sentiments que vous lui avez toujours connus. Elle a comme moi la même impatience, toujours tels que vous avez vus à Bengale. Je salue M. votre frère, je serai charmé de faire connaissance avec lui.

« Je suis extrêmement sensible aux bontés que vous avez eues pour Arnaud. Je ne doute pas qu'il ait fait ses efforts pour les mériter ; je le verrai avec plaisir.

« Nous souhaitons tous les deux cette satisfaction ; mais je ne m'attendais pas de l'avoir dans l'Inde. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette lettre témoigne, à n'en pas douter, d'un grand désir de conciliation et sans doute les avertissements reçus de France n'étaient pas étrangers à sa teneur. Quels pouvaient être les sentiments de Godeheu ?

En acceptant, un an auparavant, d'être envoyé dans l'Inde, il pouvait croire qu'il n'apporterait à Dupleix ni disgrâce ni rappel ; mais depuis qu'il avait ouvert en mer ses instructions secrètes, il savait qu'il avait ordre d'embarquer le gouverneur, au besoin de le faire arrêter. Rarement situation plus tragique fut imposée à la conscience humaine. Certes, entre les droits de l'amitié et ceux de l'Etat le choix ne pouvait être douteux ; mais c'est surtout au théâtre que ces conflits se rencontrent. Le drame était aujourd'hui une réalité. Godeheu ne pouvait évidemment répondre à Dupleix avec la même cordialité confiante ; il se tira de la difficulté avec une extrême prudence. Le soir même de son arrivée, il envoya à terre son secrétaire Clouet avec une lettre pour faire savoir et expliquer au gouverneur qu'il ne pouvait accepter sa proposition et qu'il ne débarquerait pas avant d'avoir un logement particulier. Le coup fut sensible à Dupleix, qui cependant déclara trouver bonnes les raisons invoquées et se mit aussitôt en mesure de chercher pour lui-même une autre habitation : le gouvernement étant, disait-il, la seule demeure qui convint à Godeheu. Dans la matinée du 2, il retint une maison appartenant à du Bausset. Mais, par un échange de bons procédés, le commissaire ne voulut pas à son tour déposséder Dupleix et, après bien des politesses, il fut convenu que ce serait lui qui occuperait la maison de du Bausset et que Dupleix resterait au gouvernement.

La matinée du 2 août avait été consacrée à régler ce petit débat, qui, malgré toute la délicatesse apportée de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

part et d'autre, prouvait déjà que des considérations d'Etat primaient les sentiments d'amitié.

L'incident clos, Godeheu descendit à terre le soir vers les quatre heures. Il trouva sur le rivage une foule immense qu'attirait la curiosité et, du rivage au fort, toutes les troupes sous les armes. On lui rendit les plus grands honneurs. Dupleix l'attendait avec tout le conseil à la porte du fort qui donne sur la mer. Après les premiers compliments, Godeheu tira Dupleix à part et lui remit un paquet qui contenait trois pièces destinées à établir sans tarder leur situation respective. L'une était l'ordre du roi qui rappelait Dupleix ; la seconde, un état des éclaircissements que demandait Godeheu ; et la troisième, une lettre personnelle du commissaire lui-même comme s'il eût craint de mal s'exprimer de vive voix. Lettre des plus délicates où Godeheu, qui se souvenait de son ancienne amitié pour Dupleix, essayait de couvrir les motifs réels de sa disgrâce par l'apparente nécessité où se trouvait la Compagnie de profiter à Paris des lumières et de l'expérience acquises par son gouverneur. Ce sont des formules à peine rajeunies de nos jours dont personne n'est dupe et Godeheu ne dissimulait pas sa douleur d'avoir à communiquer de tels ordres, mais, suivant les instructions qu'il avait reçues du ministre, il offrit en même temps à Dupleix de masquer lui-même la vérité au public en déclarant que l'arrivée du commissaire lui permettait enfin de réaliser un désir depuis longtemps caressé, et qu'il allait rentrer en France. Mais laissons la parole à Godeheu :

« Comme un rappel semble faire naître des idées défavorables dans l'esprit du public, presque toujours aveugle dans ses jugements, je peux aider à les détruire, en m'accordant avec vous, Monsieur, pour répandre partout que vous prenez

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de vous-même le parti de retourner en France, suivant la permission que vous en avez demandée ci-devant et que vous attendiez quelqu'un pour vous remplacer, quoique vous n'en eussiez rien témoigné. Je m'y prêterai très volontiers pour vous marquer jusqu'où va ma parfaite considération pour vous. C'est même une espèce de dédommagement de la peine que j'ai ressentie en me voyant chargé de cette commission et de ce que le choix est tombé sur moi plus que sur tout autre, puisque je me trouve par là en état de vous rendre un service, qui ne serait peut-être pas venu dans l'esprit de bien d'autres. »

On ne peut que s'imaginer les sentiments qui assaillirent Dupleix lorsqu'il lut cette lettre, et que s'ouvrit brusquement devant lui le vide de toutes ses espérances ; malgré les bruits qui couraient depuis trois jours, il ne croyait pas à la possibilité de son rappel et Arnaud, qui l'ignorait lui-même, n'avait pu le préparer à ce douloureux sacrifice d'amour-propre.

D'après une lettre à Savalette du 8 septembre, Dupleix comptait rester encore une année dans l'Inde, « pour donner tous ses soins à l'opération pour laquelle on envoyait Godeheu, l'éclairer de ses lumières et l'aider en tout. » (*B. N. 9151, p. 197-198*). La désillusion fut brutale. Un autre que Dupleix eut peut-être perdu toute présence d'esprit ; son visage ne trahit aucune émotion et s'il n'alla pas jusqu'à crier Vive le Roi ! — ce qui eut été excessif — il fit preuve d'un tel sang-froid que Godeheu lui-même ne put s'empêcher de lui marquer son étonnement. Il est vrai que dans une autre lettre à Montaran, également du 8 septembre, Dupleix nous apprend que depuis le jour où il avait appris l'envoi d'un commissaire, il était préparé à tout ce qui pouvait lui arriver de disgracieux. Son rappel ne l'avait donc qu'à moitié surpris, et cependant il n'y comptait pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans la courte conversation qui suivit, Dupleix promit à Godeheu de se conformer aux ordres du roi et de partir au temps fixé, bien qu'il fut un peu court pour le règlement de ses affaires et de ses comptes. Le seul de ses chagrins, ajouta-t-il, était de quitter l'Inde sans pouvoir s'acquitter envers les personnes qui, dans les circonstances difficiles, avaient bien voulu lui ouvrir leur bourse ; il espérait qu'on voudrait bien avoir égard à leur situation respective. Quant à l'expédient que lui avait proposé Godeheu pour ne pas rendre public l'ordre du roi, il demandait un jour ou deux pour choisir le parti qui lui paraîtrait le plus convenable.

Le Conseil s'assembla quelques instants après ; on y lut les provisions de Godeheu qui fut aussitôt reconnu comme commissaire du roi et commandant général de nos établissements. Après cette séance de pure forme, les deux hommes restèrent ensemble un moment ; l'un promit à l'autre tous les éclaircissements qu'il pourrait souhaiter sur les affaires présentes et l'on causa de Trichinopoly. Dupleix conseilla à Godeheu d'envoyer immédiatement 300 hommes à l'armée de Mainville, pour tâcher de surprendre un convoi prêt à entrer dans la ville.

Le soir il y eut un dîner officiel auquel assista tout le conseil et l'on convint de se retrouver au fort le lendemain matin, à huit heures, pour faire reconnaître Godeheu à la tête des troupes, suivant une tradition usitée dans l'Inde. A l'heure dite, il n'y avait plus qu'à procéder à la cérémonie, lorsque Dupleix demanda à Godeheu s'il ne serait pas possible de la différer de quelques jours. M^me^ Dupleix se consolait moins aisément que son mari de la perte du pouvoir et avait pleuré toute la nuit. La démarche était peu heureuse, et, à défaut de confidences ou de commentaires du temps, on peut supposer qu'elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne fut pas étrangère à la rupture complète qui éclata entre les deux hommes. Godeheu ne pouvait accepter la proposition de Dupleix sans jeter un doute sur ses propres pouvoirs et il dut se demander à quoi tendaient ces atermoiements. Après avoir fait toutes les concessions légitimes à l'amitié et à d'anciens souvenirs, il ne pouvait en faire à l'autorité qu'il tenait du roi : il refusa.

Ce fut le premier froissement grave ; d'autres allaient suivre, répétés et décisifs. En réponse à la démarche du matin, Godeheu porta dans l'après-midi un coup sensible à l'amour-propre de Dupleix en remettant en liberté les officiers et les soldats suisses qui avaient été arrêtés deux ans auparavant en rade de Pondichéry.

Godeheu passa le reste de la journée à visiter les bureaux, arrêter les comptes et recevoir des visites. Mais, dans la pensée que Dupleix pourrait rester à Pondichéry, personne n'osait s'exprimer en toute liberté ; chacun tremblait au nom du gouverneur. Godeheu sentit que son autorité ne serait bien assise et que le malaise qui régnait dans les esprits ne cesserait que le jour où la situation serait nette de part et d'autre. Le lendemain, 4 août, il écrivit donc à Dupleix pour l'engager à rendre public son départ, en lui marquant que le bien du service l'exigeait absolument. Dupleix répondit qu'il lui donnerait satisfaction le lendemain, à l'issue de la réunion du conseil.

Dans ce conseil qui se tint chez Godeheu, on examina d'abord l'état de la caisse ; il n'y avait rien. On mit ensuite sur le tapis le voyage de la Cochinchine, les affaires du Bengale et les contrats avec les marchands. Le voyage de la Cochinchine fut décidé à la pluralité des voix. Ces affaires purement commerciales une fois réglées, Dupleix tint la parole qu'il avait donnée ; il annonça qu'il partait pour la France et remettait le commandement à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Godeheu ; puis, sa place n'étant plus dans le conseil, il sortit.

C'est alors que l'on vit combien sa présence dominait et fascinait les conseillers. A peine avait-il quitté la séance, que la discussion ayant repris, ils revinrent tous sur le voyage de la Cochinchine, en disant qu'il ne pouvait avoir lieu cette année, attendu que les fonds manquaient et que la saison était trop avancée. Godeheu profita de cette circonstance pour dire que, son intention étant de discuter ouvertement les affaires de la Compagnie, chacun pourrait sans crainte lui donner son avis.

Le gouvernement de Dupleix avait vécu.

Tous rapports n'étaient cependant pas rompus avec Godeheu. Dupleix restait pour la durée de son séjour à la disposition du commissaire pour répondre de ses actes et fournir les explications qui lui seraient demandées. Et c'est à une véritable enquête qu'il allait être soumis : enquête portant aussi bien sur ses opérations militaires et ses rapports diplomatiques avec les princes maures que sur sa gestion financière et l'emploi des fonds qui avaient passé par ses mains. Cette enquête, dont nous allons suivre quelques détails, fut menée par Godeheu sans aucune bienveillance mais aussi sans malveillance systématique. L'homme était d'esprit soupçonneux et étroit, mais de conscience honnête et droite : son enquête oscilla entre ces tendances. Quant à Dupleix, qui avait le sentiment de sa supériorité personnelle, il se prêta sans jamais s'humilier au rôle que les circonstances lui imposaient et il discuta toujours avec Godeheu sur le pied d'une parfaite égalité. S'il ne répondit pas toujours avec clarté aux questions qui l'embarrassaient, du moins n'essaya-t-il pas de parti-pris d'égarer les recherches par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des explications insoutenables ou des faux-fuyants imaginaires. Il n'apporta en somme aucun obstacle sérieux à l'accomplissement de la mission de Dupleix. Aussi les deux hommes vécurent-ils côte à côte pendant près de trois mois, sans autre gêne que la fausseté même de leur situation. Sous l'inspiration évidente d'Arnaud, dont l'influence discrète fut considérable, ni l'un ni l'autre ne cherchèrent à la dramatiser par des manifestations inopportunes ; ils se virent quelquefois et plus souvent ils s'écrivirent sans chercher à se blesser mutuellement par un ton de supériorité ou de défi. Dupleix et surtout sa femme tenaient bien en particulier des propos qui, revenant aux oreilles du commissaire, ne laissaient pas que de lui être désagréables ; mais il n'en paraissait rien dans les faits. Godeheu feignait de ne rien savoir ou de ne pas comprendre. Ce n'est que plus tard, en leurs mémoires respectifs, qu'ils s'attaquèrent avec un manque de mesure et de courtoisie, qui ne recommande pas ces écrits à l'admiration.

Explications sur la politique de Dupleix. — Les demandes d'explications de Godeheu portèrent sur deux points principaux : la politique et les finances. Nous devons aux réponses de Dupleix qui toutes nous ont été conservées de voir que, malgré sa disgrâce, il ne désavouait aucune des idées directrices de sa politique.

En ce qui concernait le Carnatic, il crut que son retour en Europe pouvait occasionner dans l'Inde une révolution. Les puissances instruites de son départ pourraient bien « se détacher des engagements pris avec la nation et, par des engagements contraires, jeter nos affaires dans un chaos difficile à débrouiller. » Un des premiers soins du commissaire « devrait être de ménager

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nos alliances jusqu'au temps où tout serait pacifié ; on trouverait ensuite les moyens et les occasions de s'éloigner de qui l'on voudrait et de se retirer de la part que nous avons été obligés de proche en proche de prendre aux affaires de l'Inde. »

Le seul obstacle à la paix était venu des Anglais. A Sadras, Dupleix leur avait offert un établissement avantageux pour Mahamet Ali, sans rien spécifier de plus. Les Anglais n'ont jamais demandé où se trouvait cet établissement ; ils voulaient qu'avant toute négociation Mahamet Ali fut reconnu nabab d'Arcate. En y consentant, ajoutait Dupleix, les Français auraient offensé Salabet j. de qui venaient tous leurs droits et qui seul pouvait légitimer leurs actes. L'intention de Dupleix n'en était pas moins d'abandonner tout le pays de Trichinopoly à Mahamet Ali ; le P. Lavaur et les députés français pouvaient l'attester.

Pour parvenir présentement à la paix, Dupleix pensait encore qu'on pouvait faire les mêmes concessions ; toutefois Trichinopoly ne devait être laissé à Mahamet Ali que si des compensations financières étaient données au Maïssour, et, très certainement, ce pays ne se refuserait pas à un tel accord, si les Anglais s'engageaient de leur côté à ne pas assister Mahamet Ali, dans le cas où il ne tiendrait pas ses promesses. Il conviendrait également en pareille occurrence, disait Dupleix,

de ne pas laisser entamer le droit d'Arcate sur Trichinopoly ; ce serait attenter aux droits du Mogol et de Salabet j. et préparer une semence de querelles entre eux et nous, dont tôt ou tard nous serions les victimes. Aussi mon attention a-t-elle été toujours de veiller à la conservation de leurs droits de souveraineté, comme la justice et la reconnaissance l'exigeaient et je n'ai rien fait qui ne fût muni de leur autorité. Ceci peut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se voir dans toutes mes lettres et dans la manière dont les députés français (à Sadras) se sont toujours exprimés en traitant avec les Anglais qui ont avancé sans ménagement bien des choses directement opposées à ces droits. »

Quant à la province même d'Arcate, personne ne pouvait nier que le soin d'y nommer un nabab appartint uniquement à Salabet j. Quel que fut ce nabab, il devrait rembourser aux Français leurs avances, comme Mahamet Ali rembourserait celles des Anglais. Ces sommes, jointes à celles que les Maïssouriens devaient nous donner, suffiraient largement à payer nos dettes. Il s'agissait seulement de ne pas mécontenter les Maïssouriens, qui devenaient ainsi comme la pierre angulaire de la négociation.

On pouvait à la rigueur ne pas tenir compte de Morarao, même en admettant que sa retraite provisoire devint définitive ; il était toujours possible de le neutraliser en intervenant auprès de Salabet j. et de Balagirao pour l'inquiéter dans les terres qu'il possédait ou convoitait à proximité de leurs territoires. Cependant, si l'on avait eu de l'argent, il eut mieux valu continuer de se l'attacher ; en étant à notre service, il était toujours une menace pour les Anglais, tandis que sa retraite leur permettait de nous dicter plus facilement la loi.

En résumé, Dupleix s'en tenait purement et simplement aux propositions qu'il avait faites à Sadras et plus que jamais il était d'avis de conserver tout ce qu'on possédais. Il s'agissait seulement d'avoir une contenance ferme vis-à-vis des Anglais et de ne pas se laisser émouvoir par leur hauteur, leur morgue ou leurs menaces.

Nous devions pareillement ne rien céder dans le Décan, où Bussy avait acquis une situation dont les Anglais ne pouvaient nous déposséder même par la force. Dupleix ignorait les ordres que la Compagnie pouvait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avoir donné, mais il était convaincu que s'ils étaient contraires à ces idées, Godeheu, mieux informé et plus au fait qu'il ne l'était en partant de France, en suspendrait l'exécution jusqu'aux réponses du ministre. Sans doute on pouvait renoncer aux quatre circars que venait d'acquérir Bussy, mais l'abandon de ces provinces équivaudrait à la rupture de nos relations avec le soubab et risquerait de jeter celui-ci entre les bras de l'Angleterre, qui n'attendait que notre départ pour prendre notre place. Loin de reculer, il conviendrait au contraire d'envoyer quelques centaines d'hommes à Mazulipatam pour renforcer nos garnisons. En nous établissant solidement dans les places de ce pays, nos ennemis n'oseraient plus nous demander autant de sacrifices, et la paix n'en serait que plus facile.

On sait comment Godeheu répondit à ces suggestions. Le jour même de son arrivée, il écrivit à Saunders pour lui proposer non pas la paix — notre supériorité militaire n'était pas assez bien établie — mais une suspension d'armes. Le lendemain, comme gage de ses bonnes dispositions, il renvoya à Madras les officiers et les soldats suisses arrêtés en rade de Pondichéry deux ans auparavant. Ce même jour, Dupleix lui ayant proposé d'envoyer 300 hommes de renfort à l'armée de Mainville pour arrêter un convoi anglais qui se rendait à Trichinopoly, Godeheu non seulement n'entra pas dans ces vues, mais il remplaça Mainville à la tête des troupes par un officier qu'il supposait devoir être plus docile à ses instructions, le capitaine Maissin. Maissin arriva devant Trichinopoly le 16 août et se trouva le lendemain en présence du convoi annoncé. Fallait-il livrer bataille ou le laisser passer ? Retenu par ses instructions, Maissin n'osa prendre franchement un parti : il parut vouloir s'opposer au passage du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

convoi et très certainement il eut engagé la bataille si l'armée de Nandi Raja avait consenti à marcher ; mais celle-ci se tint prudemment à un quart de lieue derrière nos troupes, sans chercher à détruire le convoi. Devant cette inaction, Maissin crut devoir suivre les ordres que Godeheu lui avait donnés de ne point combattre à moins d'y être forcé et il fit retirer son armée en bon ordre, laissant passer le convoi ennemi. Trichinopoly fut encore une fois ravitaillé pour de longs mois.

Cependant, examinant notre situation diplomatique, Godeheu trouvait qu'elle n'avait rien de rassurant. Il ne faisait aucun fonds sur Salabet j., prince faible, soupçonneux et irrésolu. Balagirao était un homme à ménager à cause de ses richesses et de sa puissance ; il pouvait disait-on mettre 200.000 hommes sur pied, mais on ne devait avoir en lui aucune confiance ; suivant les circonstances il serait aussi bien notre ennemi que notre ami. Le nabab de Vellore, dont Dupleix eut voulu faire son délégué à la nababie du Carnatic, était trop rusé pour prendre part à la guerre avant que la marche des événements ne lui indiquât de quel côté il était préférable de s'engager. Le roi de Tanjore était notre ennemi déclaré depuis que nous avions rompu les digues du Cavéry, qui fertilisaient son territoire. Le raja du Maïssour, désespérant de nous voir jamais maîtres de Trichinopoly que nous avions promis de lui remettre, ne voulait plus rien payer et parlait de retirer ses troupes. Enfin Morarao, sans s'être déclaré contre nous, nous avait quittés à la sollicitation du roi de Tanjore et réclamait à Dupleix, outre ses créances, 800.000 rs. que celui-ci aurait touchées de Nandi Raja comme à compte du paiement des Marates.

Pour un homme envoyé dans l'Inde pour conclure la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paix, une pareille situation n'était pas de nature à le déterminer à continuer la guerre. Mais comme il avait conscience qu'en proposant la paix ce serait le meilleur moyen de la faire échouer, il manœuvra de façon à ne rien aventurer. Le siège de Trichinopoly lui paraissait comme à beaucoup d'autres une entreprise qui avait dès l'origine fait dévier notre politique du véritable but qu'elle eut pu poursuivre, c'est-à-dire la possession de la partie du Carnatic contiguë au Décan et avoisinant Madras et il ne cachait à personne que si la nécessité ou les exigences des Anglais l'obligeaient à continuer la guerre, il abandonnerait le siège de Trichinopoly pour porter tous ses efforts contre Arcate. Mais il n'est pas toujours aisé de se dégager d'une affaire mal engagée, et, lorsqu'à la suite de la journée du 17 août, Godeheu eut à se demander s'il devait s'obstiner plus longtemps dans une entreprise irréalisable [1], il n'osa pas cependant prendre le parti de la retraite. Tantôt il écrivait à Maissin de lever le siège et de revenir (lettres des 20 et 23 août, 13 et 27 sept.) et tantôt de rester mais se tenir sur la défensive (lettres des 27 août, 2, 10 et 20 septembre). Dupleix a fait à Godeheu un grief de ces contradictions ; celui-ci les explique ainsi p. 259 et 260 de son mémoire de 1764 :

« J'écrivais à M. de Maissin de se préparer à revenir, quand il y avait apparence que la négociation pour la trêve ne réussirait pas et qu'il fallait se disposer à la guerre ; dans ce cas, je

1. Bussy écrivait à ce sujet à Godeheu le 24 octobre :

« La prise de Trichinopoly qui, dans les conjectures présentes, me paraît une chimère, ne servirait qu'à assurer un point d'honneur... Le dessein où vous êtes de porter la guerre dans le nord de la province, dont on a laissé jouir nos antagonistes avec une tranquillité et un bénéfice dont nous pouvions profiter, ce dessein, dis-je, en cas qu'on ne trouve aucune voie de pacification qui nous convienne, est le seul qu'il y ait à suivre. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne voulais pas laisser une armée auprès de Trichinopoly que j'avais intention de perdre absolument de vue, pour me porter sur le Carnate. Mais je lui écrivais de rester, en l'engageant cependant à se tenir tranquille pour ne pas troubler la négociation, quand M. Saunders faisait moins de difficulté sur mes propositions ou était moins opiniâtre à soutenir les siennes ; dans cet autre cas, je disposais mes troupes comme je voulais qu'elles demeurassent pendant la trêve. Mon objet était, si elle avait lieu, de ne laisser sur l'île de Chiringam, poste inattaquable, qu'un corps de troupes capable de tenir les Anglais en échec devant Trichinopoly, tandis qu'un autre serait en état de se porter où je le voudrais ; par cette position, j'empêchais que les Anglais ne devinassent quels étaient mes projets, si par la suite je me trouvais obligé de recommencer la guerre après l'expiration de la trêve. »

Ainsi l'abandon du siège de Trichinopoly restait subordonné à la trêve avec les Anglais. Elle fut plus longue et plus difficile à conclure que Godeheu ne l'avait pensé. Il ne reçut de réponse de Saunders que le 12 août. Cette réponse était d'ailleurs fort polie et Saunders paraissait être dans de bonnes dispositions pour la paix, mais la suspension d'armes souffrait à ses yeux quelques difficultés ; il semblait désireux que Mahamet Ali et le roi de Maïssour y accédassent également. Sans être hostile à cette manière de voir, Godeheu craignit que la discussion pour une simple suspension d'armes ne fit perdre un temps précieux et répondit (15 août) que ce temps serait mieux employé à traiter directement de la paix. Saunders proposa alors que les affaires du nord fussent également comprises dans les négociations. Il avait été informé qu'à Londres, dans les conférences pour la paix, la Compagnie anglaise avait proposé que toutes les questions de l'Inde fussent indistinctement liées dans un même règlement et il espérait que la Compagnie fran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

çaise accepterait ces conditions. Godeheu sentit que s'il cédait sur ce point c'était enlever à Bussy tout le bénéfice des concessions qu'il venait d'obtenir et accroître par ce fait les charges de la Compagnie ; il éluda donc la proposition en disant (29 août) que les longueurs qu'entraîneraient les ordres à donner et les avis à recevoir du côté du nord exposeraient dans le sud à des actes d'hostilité qui ne feraient qu'éloigner la paix et aigrir les esprits ; il était plus avantageux pour les deux compagnies d'établir d'abord la paix dans le Carnatic.

Godeheu ne fut pas mal avisé en faisant cette réponse. Le 30 août il reçut par le *Duc d'Orléans* une lettre de la Compagnie qui l'invitait à ne pas entrer en communication avec Saunders sur les affaires du Décan. Saunders dut recevoir de son gouvernement des instructions de même nature ; car sans insister sur sa dernière demande, il proposa spontanément le 5 septembre de fixer un jour où l'on cesserait toute hostilité à Trichinopoly, en convenant qu'il en serait de même pour les alliés des deux nations.

Godeheu adhéra d'autant plus volontiers à cette proposition qu'il avait lui-même, au cours de sa correspondance, soumis à l'agrément de Saunders les principaux articles qui devaient servir de base à la pacification générale. L'adoption de ces articles fut en principe décidée dès ce moment ; pourtant il fallut encore plus de trois semaines pour les arrêter définitivement. La principale difficulté d'interprétation roulait sur la désignation et la reconnaissance du nabab d'Arcate. De même que la Compagnie en France, Godeheu professait que le soubab du Décan avait seul le droit de faire cette désignation, mais il s'engageait à reconnaître celui qui serait nommé, fût-ce Mahamet Ali.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Enfin, le 29 septembre, Saunders fit savoir à Godeheu qu'il avait signé les articles de la suspension d'armes et qu'il les envoyait à Goudelour pour les faire ratifier par deux députés de chaque nation. Ceux-ci se réunirent le 5 octobre à mi-chemin de cette ville et de Pondichéry et les signatures furent échangées. La convention était valable jusqu'au 11 janvier 1755.

« On dit que les militaires ne sont pas satisfaits de cette suspension, écrit Godeheu dans son journal du 8 octobre ; je le crois bien, mais mes raisons subsistent et de plus nos troupes ont besoin d'être disciplinées et mattées ; un Anglais leur fait peur... Après cela que peut-on attendre d'eux ? Aussi les noirs demandent-ils à présent pourquoi nos troupes ne sont plus ce qu'elles étaient. »

Quant à Dupleix, comme Godeheu ne l'avait pas mis au courant de ses tractations, il ne put que s'incliner devant les faits accomplis. Lorsque Godeheu vint d'un air satisfait lui annoncer comme un triomphe l'accord fait avec les Anglais, il lui en fit son compliment, mais d'un air si sec et si froid que Godeheu en fut plus offensé que flatté. L'expérience avait appris à Dupleix que le commissaire ne tenait aucun compte de ses avis et il se garda bien de lui faire la moindre représentation.

La suspension d'armes était à peine signée que, poursuivant l'objet de sa mission, Godeheu cherchait à arrêter avec Saunders les conditions de la paix et l'on sait qu'à la suite de négociations laborieuses, il parvint à conclure le 26 décembre un traité conditionnel, c'est-à-dire qui ne pouvait avoir son effet que s'il était ratifié par les deux cours. On sait aussi que les conditions de ce traité, qui plaçait en principe les deux nations sur un pied d'égalité, furent profondément influencées par l'arrivée de l'escadre anglaise partie de Plymouth le 24 mars et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'en réalité c'est sous la menace du canon ennemi que Godeheu discuta et signa [1].

On sait enfin que ce traité ne modifia pas en fait la situation des deux nations dans l'Inde. Lorsqu'il arriva en Europe, la guerre entre la France et l'Angleterre paraissait de jour en jour plus probable en raison des affaires d'Amérique. Celles de l'Inde passèrent au second plan et la Cour de Londres attendit patiemment la déclaration de guerre, qui survint le 9 juin 1756, pour enga-

1. Les dispositions principales du traité étaient les suivantes :

Art. 1. — Les deux Compagnies renonceront à jamais à toutes dignités maures, et ne se mêleront jamais dans les différends qui pourraient survenir entre les princes du pays ; toutes les places, excepté celles qui seront désignées dans le traité définitif, seront rendues aux Maures.

Art. 2. — Dans le pays de Tanjore, les Français posséderont Karikal et les Anglais Devicotta, avec chacun leurs districts égaux.

Art. 3. — Sur la côte Coromandel, les Anglais posséderont le Fort S[t] George et le Fort S[t] David et les Français Pondichéry. A la côte d'Orissa, les Français formeront un établissement dont le lieu sera choisi entre Nizampatnam et la rivière de Gondecama, comme un équivalent de la différence des possessions de Devicotta et du Fort S[t] David,

ou bien

Les districts de Pondichéry seront rendus égaux avec ceux du Fort S[t] George et du Fort S[t] David ensemble et en ce cas les Français abandonneront le point d'appui proposé ci-dessus.

Art. 4. — Mazulipatam et Divy seront neutres. Chaque nation aura une maison pour ses affaires à Mazulipatam avec un nombre égal de soldats pour la garder. Si les Français se réservaient Mazulipatam, on remettra Divy aux Anglais ; si les Français gardent Divy, les Anglais auront Mazulipatam, avec des districts égaux.

Art. 5. — La navigation de la rivière de Narzapour sera libre.

Art. 6. — L'entrée de la rivière d'Ingeram sera libre ; ni les Français ni les Anglais n'occuperont les îles de Coringuy et d'Imalalipary. Les Anglais auront leur comptoir à Sunnerapalam avec ses districts et un magasin à Nellepelly. Les Français auront leur comptoir à Yanaon.

Art. 7. — Dans le pays de Chicacol, les Anglais ayant Visagapa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ger dans trois parties du monde un conflit général qui satisfit plus complètement ses intérêts et ses ambitions.

Mais c'est là une histoire qui ne se rattache plus à la vie publique de Dupleix ; lorsqu'elle se déroula, il était en France depuis de longs mois et il vécut assez de temps pour voir la ruine de tous ses projets et de toutes ses espérances.

Explications sur les ressources financières de Dupleix. — Les demandes d'explications financières de Godeheu ne portèrent que sur les revenus du Carnatic autres que ceux des aldées concédées en 1749 ; ceux-ci étaient portés sur les livres de la Compagnie, où il était possible de les suivre, mais les autres n'apparaissaient nulle part. Dupleix déclarait qu'ils lui avaient été personnellement concédés et les faisait administrer par un receveur du nom de Papiapoullé, qui ne devait en rendre compte qu'à lui-même.

Dans le conseil qui se tint le 4 août, Godeheu s'était fait représenter en présence de Dupleix l'état de la caisse et il n'y avait trouvé qu'une somme de 21.484 livres. Les sommes apportées huit jours auparavant par le *Montaran* ne figuraient naturellement pas dans ce compte. Sans

tam, les Français pourront établir un comptoir ou bon leur semblera, soit à Ganjam soit à Mafousbender.

ART. 8. — En attendant une réponse d'Europe, ces conditions auront pour effet une trêve entre les deux nations et leurs alliés.

ART. 9. — Il sera défendu aux deux nations d'acquérir pendant la trêve aucune nouvelle concession.

ART. 10. — Jusqu'à l'arrivée des réponses d'Europe, les deux nations ne procèderont à aucune cession ni rétrocession.

ART. 11. — Quant aux dédommagements que les deux nations pourraient prétendre pour les frais de la guerre, cet article sera terminé à l'amiable dans le règlement définitif.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

viser aucune recette particulière, Godeheu demanda simplement à Dupleix de lui indiquer la nature de ses ressources. Celui-ci répondit le même jour, 7 août :

« La caisse de la Compagnie, disait-il, n'a que peu servi aux opérations de la guerre et surtout depuis le mois de juillet de l'année dernière qu'elle n'a fourni que 9 à 10.000 rs. par mois pour un certain nombre de cipayes qui se trouvent répandus, soit à Gingy, à l'armée ou ailleurs et comme je fournissais en général à toutes les dépenses, j'ai porté en recette ce que j'ai reçu pour ces articles ; ils seront tous détaillés dans les comptes auxquels je fais travailler. Cette modique somme n'était pas suffisante pour les garnisons de Gingy, Chilambaram et autres lieux ; il vous est aisé de le voir par les états que je vous ai envoyés de ces deux premières places, qui emportent plus de 22.000 rs. Les revenus des terres dont nous pouvons jouir, ma bourse et mon crédit ont servi non seulement pour cet article de dépense, mais pour l'armée et divers détachements répandus à droite et à gauche ; les comptes que je produirai démontreront l'étendue de ces dépenses. Voilà, Monsieur, la façon dont je fournissais à toutes les dépenses. »

Cette réponse n'établissant pas une discrimination bien nette entre les dépenses faites par la Compagnie et celles faites par Dupleix sur leurs fonds respectifs, Godeheu demanda à Papiapoullé de lui produire ses comptes ; ils lui furent refusés. Estimant que ces revenus lui avaient été personnellement concédés, Dupleix considérait qu'il n'en devait raison à personne. Godeheu n'accepta pas cette défaite ; il n'en fut au contraire que plus soucieux de savoir à quoi s'en tenir sur ces revenus dont on paraissait lui faire mystère et, par lettre du 9 août, il pria Dupleix de lui faire parvenir ses comptes et les pièces nécessaires pour en vérifier la justesse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix convint bien que les revenus du Carnatic avaient fait partie de ses ressources pour faire la guerre ; mais, fait remarquer Godeheu dans sa *Réfutation* (p. 207), « pour me laisser fort peu d'espérance à cet égard, il m'observa que les Anglais s'étaient emparés d'une partie considérable de ces revenus ; que d'ailleurs le receveur et les subalternes n'en rendaient point de compte en règle ; qu'il n'y avait nulle voie de découvrir leur friponnerie ; qu'il fallait s'en rapporter à eux ; qu'on ne pouvait apprécier ce que valaient les paraganas (ou districts) ; qu'enfin il fallait des frais immenses pour garder les terres et les aldées. » Godeheu en conclut que l'argent que Dupleix recevait de Papiapoullé et celui qu'il tirait des caisses de la Compagnie pour solde d'un certain nombre de cipayes avoués pour être à son service, formaient une masse dont personne au Conseil n'avait connaissance aussi bien en recettes qu'en dépenses. Papiapoullé ne rendait compte qu'à Dupleix qui n'en rendait à personne. Tout cela manquait de clarté.

Godeheu fut d'abord étonné que Papiapoullé qui était simple domestique à Madras en 1751 eût acquis en si peu de temps une telle autorité et il attribua cette fortune inespérée à M^me^ Dupleix, dont les besoins d'argent étaient toujours inassouvis. Chacun en public accusait cet homme de tourmenter les gens pour en extorquer des fonds ; des marchands avaient même quitté la ville pour échapper à ses exactions. L'écho de ces accusations ou de ces plaintes était parvenu aux oreilles de Godeheu dès le lendemain de son débarquement et il avait fait à ce sujet au tout-puissant receveur des réprimandes motivées. Le refus de rendre des comptes suivi des explications évasives de Dupleix le décida à agir plus énergiquement et le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

14 août il prit le parti de le faire arrêter et de faire apposer les scellés sur tous ses objets [1].

Cette arrestation produisit une grande joie parmi la population et beaucoup de langues commencèrent à se délier. Une foule de griefs, dont quelques-uns atteignaient Dupleix lui-même, se trouvèrent tout d'un coup accumulés contre son administration : on découvrit ainsi qu'il donnait aux cipayes à sa solde des ordres particuliers opposés à ceux des officiers des troupes.

A peine cette arrestation était-elle faite que Dupleix envoya à Godeheu un compte en français des recettes et dépenses de Papiapoullé, en le priant de le parapher [2]. Le

1. Papiapoullé avait à Pondichéry 19 maisons, où il entretenait 30 chevaux et plusieurs éléphants. Il avait en outre depuis un an fait passer des sommes importantes à Madras et à Goudelour, où il possédait d'autres immeubles.

2. Ce compte, établi en roupies, et allant du 10 juillet 1752 à la fin de juin 1754, accusait :

un ensemble de recettes de	3.304.620 rs.	ou	7.931.088 liv.
dont : recettes des aldées	1.497.430 rs.		
versés par Dupleix,	1.407.505 rs.		
reçus de différentes personnes	384.785 rs.		
solde de compte . .	14.900 rs.		
et un ensemble de dépenses de	3.271.965 rs.	ou	7.852.716 liv.
dont : à Morarao.	1.944.095 rs.		
aux écrivains, cavaliers, pions et cipayes des diverses garnisons et aldées	884.395 rs.		
à l'arombalé. . . .	146.880 rs.		
à Bussy.	150.000 rs.		
à Maissin.	40.000 rs.		

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

commissaire le renvoya en disant qu'il ne pouvait rien faire sans avoir les originaux sous les yeux. Un quart d'heure après, Dupleix renouvela sa prière sans plus de succès. Son secrétaire vint encore trouver Godeheu le même jour pour le persuader qu'il devait parapher ce compte, ne fût-ce que pour constater ce dont Dupleix était en avance avec la Compagnie. Le compte portait en effet de nombreuses sommes versées directement et personnellement par Dupleix. Godeheu répondit que c'était le règlement de Papiapoullé et non celui de Dupleix qu'il désirait avoir et que si ce dernier se croyait créancier de la Compagnie, il lui était loisible de fournir un état particulier, indépendant de celui de son receveur. Dupleix fit encore prier Godeheu de permettre au moins à Papiapoullé de signer son compte personnel. Godeheu s'y refusa, ne voulant pas admettre, disait-il, que le receveur d'Arcate eût avec Dupleix un compte particulier ; il ne pouvait et ne devait en avoir un qu'avec la Compagnie. Le reste était affaires dans lesquelles il n'avait pas à intervenir. Toutefois, comme il avait demandé les comptes de Papiapoullé et qu'il les avait entre les mains, il nomma, pour les examiner, une commission dont la présidence fut dévolue au conseiller du Bausset.

Tant d'insistance de la part de Dupleix rendit Godeheu plus circonspect sur l'approbation qu'il pourrait donner

aux marchands de la Compagnie. . . .	50.000 rs.
appointements de Papiapoullé . . .	21.000 rs.
solde de ses pions et écrivains	35.595 rs.

(*A. Col. C² 84, p. 388 à 415*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à ces comptes en les visant. Comme il n'est plus question d'eux dans son journal, tout porte à croire qu'il les classa après en avoir pris connaissance. Une fois cependant, le 21 août, Dupleix fit demander à Godeheu d'autoriser Papiapoullé ou, à son défaut, son comptable principal à se rendre auprès de lui pour lui fournir des explications ; Godeheu refusa et renvoya la lettre de Dupleix à la commission. Plus tard, rentré en France, Godeheu nous parle bien des comptes de Papiapoullé en ses mémoires de 1759 et de 1764, mais c'est beaucoup moins pour discuter et contester des chiffres qu'il ne cite même pas que pour dire qu'aucune des sommes qui lui avaient passé sous les yeux n'avait figuré sur les registres de la Compagnie. Il s'agissait pourtant de recettes s'élevant à 7.931.088 liv. et de dépenses montant à 7.852.716. Il tenait évidemment à ne pas donner à ces chiffres une valeur officielle, pour ne pas consacrer la légitimité des droits de Dupleix à disposer des revenus du Carnatic.

Madame Dupleix fut vivement contrariée de ce qui se passait : c'était à elle bien plus qu'à son mari que Papiapoullé rendait des comptes. Comme elle se maîtrisait difficilement, elle répandit, dès le 15 août, le bruit que la disgrâce de Papiapoullé ne durerait pas, qu'elle et son mari reviendraient dans la colonie avant deux ans et qu'alors Papiapoullé serait rétabli dans tous ses honneurs. Dupleix, de son côté, fit venir du Bausset (15 août) et lui dit de bien prendre garde ; il s'embarquait dans une mauvaise affaire ; le commissaire prenait trop sur lui en s'occupant de Papiapoullé : receveur des domaines d'Arcate, cet homme ne devait de compte qu'à Dupleix, qui n'agissait lui-même que par une délégation de Salabet j.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Godeheu écrit à ce sujet dans son journal du même jour, avec une impitoyable logique :

« Il est donc vrai, suivant ce discours, que M. Dupleix se regarde comme nabab d'Arcate, mais je dois l'être à présent, étant gouverneur de Pondichéry, ou si c'est M. Dupleix qui l'est, c'est donc un pouvoir étranger qui milite contre un gouvernement français ? C'est donc comme nabab d'Arcate que M. Dupleix a fait la guerre et non comme gouverneur de Pondichéry. Si c'est comme nabab, la Compagnie n'est point tenue de toutes les sommes avancées pour soutenir cette guerre ; si c'est comme gouverneur de Pondichéry, je dois prendre connaissance des fonds donnés à cette guerre, parce que la dignité de nabab doit être jointe à celle de gouverneur. Il ne reste qu'à voir s'il convient à la Compagnie qu'un gouverneur soit nabab, ou qu'il y ait un nabab français vis-à-vis du gouverneur de Pondichéry. Il faut bien effectivement que M. Dupleix soit nabab, puisque nous n'en connaissons point pour qui nous fassions la guerre, puisqu'il en prend le titre dans ses traités antérieurs vis-à-vis des gens du pays et qu'on assure qu'il en a la finance et que celui de Velour ne l'avait été nommé qu'en qualité de lieutenant de M. Dupleix, mais il n'en a pas voulu et s'est retiré chez lui. »

Les affirmations de Madame Dupleix, les intimidations de son mari retenaient bien des personnes dans la crainte et Godeheu nous dit qu'il dût se contenir pour ne pas provoquer une esclandre et pousser les choses jusqu'au bout. Il commençait presque à regretter de ne pas exécuter les ordres du roi qui lui permettaient encore d'arrêter Dupleix si celui-ci prenait une attitude qui contrariât l'exercice de son autorité. Il préféra affecter de ne rien savoir et remplaça Papiapoullé par Rangapa, l'auteur du fameux Journal, et de ce jour, les revenus du Carnatic furent perçus au nom de la Compagnie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant Dupleix ne perdait pas de vue que, le 14 août, Godeheu lui avait fait dire que s'il était créancier de la Compagnie, comme il le prétendait, il devait fournir un état particulier de ses réclamations. L'affaire était connexe à celle du Carnatic et néanmoins distincte ; en dehors des revenus de cette province, qui continuait à relever du Décan, et ceux des nouvelles concessions (Villenour, Bahour, Karikal, Mazulipatam), Dupleix avait encore soutenu la guerre avec ses fonds personnels ou divers emprunts contractés dans la colonie. Godeheu n'avait pas été chargé de demander des explications à Dupleix sur ce point, puisqu'au moment de son départ la Compagnie ignorait l'existence d'un tel compte, mais quand Dupleix lui en parla, il ne refusa nullement d'en connaître, au moins à titre officieux. Dupleix mit plus d'un mois à ajuster ses chiffres : enfin, le 22 septembre, accompagné d'Arnaud et de Bausset et Delarche, qu'il avait choisis pour suivre ses intérêts, il se rendit chez Godeheu et lui remit ce qu'il qualifia son compte général personnel avec la Compagnie. D'après ce compte, il aurait du 17 octobre 1749 au 1er août 1754 :

encaissé 2.514.064 rs ou 6.033.753 liv.
et dépensé 5.648.621 rs ou 13.556.690 —
soit un excédent
de dépenses de 3.134.557 rs ou 7.522.937 —

ce qui faisait ressortir à pareille somme sa créance sur la Compagnie.

Dupleix eut désiré que Godeheu visât immédiatement ces chiffres, afin de leur donner un caractère d'authenticité qui constituât en quelque sorte une reconnaissance de dettes, mais Godeheu, flairant le piège, répondit que n'étant point chargé de les examiner, il ne pouvait ni les recevoir ni les viser. Après avoir discuté un moment,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dupleix finit par demander 100.000 rs. de la caisse de la Compagnie pour payer des dettes criardes. Godeheu répondit que l'état de la caisse ne le lui permettait pas mais que s'il avait des bijoux et des diamants, il les vendrait volontiers pour l'aider. La leçon était trop directe pour que Dupleix ne la comprit pas ; il éluda l'allusion et son dernier mot fut de demander seulement 50.000 rs ; la question resta sans réponse.

L'après-midi, Bertrand apporta le double des comptes et pria à nouveau le commissaire de les recevoir et de lui en accuser réception. Il reçut la même réponse. Le soir, Arnaud revint à son tour dire que Dupleix ne demandait pas autre chose que la nomination d'une personne qui certifiât que les pièces justificatives en toutes sortes de langue avaient réellement rapport aux articles énoncés dans le compte, parce que, disait-il, « M. Dupleix n'osant risquer ces pièces sur mer, il se trouverait qu'en arrivant en France, il serait en état de présenter son compte à la Compagnie, pour qu'elle en discutât seulement le solide des articles. » Godeheu calcula qu'en accédant à cette demande, il ne préjugeait en rien de la validité des pièces et nomma aussitôt Bourquenoud et Guillard, l'un teneur de livres et l'autre caissier de la Compagnie, pour certifier l'existence de ces pièces, mais leur existence seulement.

Dupleix nous expose minutieusement dans son mémoire de 1763 (p. 116) comment procédèrent les commissaires. Ils avaient devant eux sur un bureau les comptes de Dupleix. Ils en lurent successivement tous les articles — et il n'y en avait pas moins de 1.028 — et à mesure qu'ils en appelaient un, le secrétaire de Dupleix présentait aux commissaires la pièce justificative de ce même article, et quand ils la trouvaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conforme, ils y mettaient leur paraphe qui servait à constater la vérification qu'ils venaient d'en faire. Lorsqu'au contraire ils trouvaient quelque article, qui ne leur paraissait pas justifié par des pièces suffisantes, ils en faisaient sur le champ une note qu'ils écrivaient sur un cahier à part. Ce travail que les commissaires commençaient régulièrement à huit heures du matin et qui ne finissait qu'à cinq heures du soir, dura cinq jours entiers. Jamais, de l'aveu même de Dupleix, vérification de compte ne fut faite avec plus de régularité et d'exactitude.

Le travail terminé, les commissaires, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues de Godeheu, se bornèrent à certifier que les pièces cotées et paraphées par eux, avaient toutes rapport aux comptes présentés par Dupleix. Celui-ci ne crut pas devoir insister pour que cette vérification — simple constatation matérielle des pièces produites — pût être considérée comme un arrêt de compte et, ne pouvant faire mieux, se borna à demander que les originaux, avec toutes les pièces justificatives, fussent déposés au secrétariat du Conseil.

Plusieurs pièces s'étant trouvées insuffisamment justifiées, il résulta qu'au lieu de s'élever à 7.522.937 liv., comme Dupleix l'avait présenté le 23 septembre, l'excédent des dépenses sur les recettes fut diminué de, 396.000 liv. et ramené à 2.969.557 rs ou 7.126.927 liv. [1].

C'est la discussion de ce compte, à laquelle se refusa prudemment Godeheu, qui formera plus tard l'objet du

1. Ailleurs (lettre à Godeheu du 4 octobre et Mémoire de 1759 (p. 175), Dupleix nous donne encore les chiffres de 2.925.957 rs. ou 7.022.296 liv. et 7.222.296 liv. L'écart est trop peu important entre ces trois chiffres pour que nous cherchions à en expliquer la différence. — C'est le chiffre de 7.022.296 liv. qui resta le chiffre officiel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

long procès que Dupleix puis ses héritiers soutinrent contre la Compagnie.

Cette créance de plus de sept millions ne représentait pas seulement les avances personnelles de Dupleix pour soutenir la guerre, mais encore des fonds qui lui avaient été prêtés dans cette intention par des amis ou des habitants de Pondichéry. Tant qu'il fut gouverneur, il put les rembourser au fur et à mesure des remises de Papiapoullé, mais ces ressources se trouvèrent brusquement fermées par l'arrivée de Godeheu et la disgrâce du receveur. Dupleix se trouva dans la situation d'un acheteur à découvert qui n'aurait rien pour payer.

Cette situation ne pouvait naturellement échapper à ses créanciers ; ils prirent peu à peu l'alarme et, ne pouvant effectivement être remboursés, vinrent exposer à Godeheu leurs inquiétudes et le prier d'user de son autorité pour obliger Dupleix à s'acquitter de ses dettes avant son embarquement. Ces réclamations commencèrent à la fin d'août et se poursuivirent pendant tout le mois de septembre. Godeheu nous dit dans son journal du 3 septembre :

« Je suis accablé des demandes que des particuliers, officiers et employés viennent me faire, pour des fonds prêtés depuis longtemps à M. Dupleix, et qu'ils ne peuvent ravoir. Je paye le moins que je peux et je tâche que ceux à qui il est dû pour des affaires de commerce connues du Conseil se contentent des lettres de change sur la Compagnie. Les autres, je les renvoie à M. Dupleix. »

Les autres, c'étaient ceux qui avaient prêté à Dupleix pour soutenir la guerre. Godeheu n'en avait pas encore la liste, mais des gens bien informés lui affirmaient que Dupleix ne devait pas moins de 3.600.000 livres. Ce chiffre, comme nous le verrons dans un moment, était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au-dessous de la réalité. Quoiqu'il en soit, de tous les réclamants, c'étaient les marchands qui se montraient les plus exigeants.

Il leur semblait qu'avec le départ de Dupleix c'était leur gage qui s'évanouissait. Malgré toutes leurs requêtes, plaintes et sollicitations, ils n'obtenaient rien. Lassés d'attendre, ils finirent par manifester l'intention d'aller trouver Godeheu pour lui demander de faire assigner et saisir leur débiteur. Le commissaire ne désirait nullement que Dupleix fut accablé ; il sentait bien que cette procédure l'atteindrait sûrement mais porterait également atteinte au bon renom et au crédit de la Compagnie qui se donnerait les apparences d'être insolvable. Il tâcha donc de parer le coup, fit venir Arnaud (27 septembre) et lui demanda de persuader Dupleix qu'il aurait intérêt à répondre aux sollicitations de ses créanciers en déposant au greffe un état de ses dettes et en leur donnant des billets qui seraient acquittés en France par la Compagnie. Le conseil était bon et fut suivi. Comme s'il prévoyait ce qui devait arriver, Dupleix avait déjà arrêté, le 20 septembre, un état général de toutes les personnes à qui il devait, mais, on ne sait pour quel motif, il ne l'avait pas encore remis à Godeheu. Ce compte établi en pagodes (25.961) et en roupies (1.626.583), s'élevait à 4.125.000 liv. et accusait un chiffre de 39 créanciers. (*B. N. 9356, p. 164-165*).

Les créances les plus importantes étaient celles des serafs Cassindas Boucongy et Govindindas, l'une pour 926.697 liv. et l'autre pour 568.320 liv. Mais ces deux serafs n'ayant été dans la circonstance que les prêtenoms de Bussy qui avait en réalité avancé à Dupleix 928.665 livres, et la créance de Govindindas ayant disparu dès le premier jour, il convient pour la clarté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme pour la sincérité des comptes de rétablir de la façon suivante l'état fourni par Dupleix :

952.732	liv.	dues à Bussy,
542.285	»	dues à Casaidas Boucongy,
366.129	»	dues à Castanier,
257.736	»	pour divers articles pris au magasin général,
233.107	»	dues à la succession Vincent,
185.083	»	sur fes fonds en dépôt du vaisseau le *Shellah*,
153.600	»	dues à Mirgoulam,
141.600	»	dues à Ribec,
138.139	»	dues à Aymard,
133.399	»	dues à d'Auteuil,
110.820	»	dues à Ranpaga,
108.741	»	dues aux Capucins,
97.000	»	dues à la Caisse des religieuses,
77.637	»	dues aux gens du tancassal et aux anciens marchands,
72.467	»	dues aux Jésuites,
72.000	»	dues à Aumont,
62.148	»	dues à Delarche,
55.215	»	dues à Vinaïguem, arombaté,
50.253	»	dues à la succession Vincent,
24.000	»	dues à Aubert de la Mogère,
22.653	»	dues à Cornet,
21.080	»	dues à Berthelin,
17.000	»	dues à du Bausset,
14.400	»	dues à Nouale,
12.746	»	dues à Brignon,
9.600	»	dues à Albert, etc.

Comme suite à la conversation de Godeheu et d'Arnaud, Dupleix se décida à donner les billets qu'on lui demandait ; ils portaient que c'était par son ordre que Papiapoullé avait emprunté telle ou telle somme pour faire la guerre et que c'était à la Compagnie en France à en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenir compte. Ces billets valaient ce qu'ils valaient, mais ils mettaient fin pour le moment à une situation quelque peu humiliante. Après ce règlement, Dupleix ne dut plus aux marchands que 29.647 liv., qui ne devaient être payés que lorsque Dupleix aurait été lui-même remboursé des frais de la guerre.

Il s'en fallait pourtant de beaucoup que Godeheu crut à la misère de Dupleix. A ses yeux, elle était en grande partie affectée, et n'avait pour but que d'impressionner la Compagnie et obtenir d'elle de plus grandes facilités de règlement. Quant à la cause même des embarras du gouverneur, Godeheu ne cachait pas davantage son sentiment que Dupleix avait été plus d'une fois mal servi ou plutôt trompé par son entourage, notamment par sa femme et que celle-ci n'avait pas peu contribué à créer les difficultés au milieu desquelles il avait fini par se débattre. Evidemment Godeheu n'appréciait pas beaucoup le rôle de Madame Dupleix dans le maniement des affaires publiques, mais telle était aussi l'opinion d'Ananda Rangapoullé, le courtier de la Compagnie et de Saunders, le gouverneur de Madras. Tout porte à croire que ce n'étaient pas des opinions rares et peu nombreuses.

Sur ces entrefaites, Godeheu reçut une lettre de Kerjean où celui-ci lui demandait son aide pour acquitter avant son départ quelques dettes criardes. Kerjean avait en effet mis toute sa fortune à la disposition de son oncle et ne pouvait rien en retirer. Godeheu se demanda plus tard si les deux hommes ne s'étaient pas entendus pour écrire cette lettre, dans le but de mieux persuader le public de l'indigence de Dupleix ; sur l'heure, il se laissa apitoyer sur le sort de Kerjean et consentit, sur les 100.000 rs. ou 240.000 liv. demandées le 22 septembre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à en donner la moitié, si de son côté Dupleix acquittait les dettes de Kerjean. Conformément à cet engagement, Dupleix tira le 4 octobre sur Godeheu une douzaine de traites, dont une de 12.000 liv. à son profit et les autres au nom de divers habitants de Pondichéry. Il paya les dettes de son neveu sur la part qu'il s'était réservée.

Une dernière discussion sur les comptes de Dupleix eut lieu le 7 octobre entre Godeheu et Arnaud. Ce dernier paraît avoir été dans toutes ces circonstances un intermédiaire aussi dévoué à Dupleix que prudent et mesuré dans ses réclamations. « Il est heureux qu'on l'ait envoyé ici, écrit Godeheu le 26 septembre ; il a contenu autant qu'il a pu le mari et la femme dans les bornes de la modération pour les faits, mais il n'a pas été le maître des paroles. »

Ce qui donna lieu à cette discussion, c'est qu'en 1751, un nommé Cassidas Boucongy, banquier à Arcate, avait avancé au conseil de Mazulipatam une somme de 500.000 rs. pour les besoins du commerce et le Conseil lui avait donné en échange un billet de pareille somme, dont le possesseur ne se pressa point de demander le remboursement intégral. En septembre 1754, il lui était encore dû 176.086 rs. Cassidas céda alors son billet à Dupleix pour lui permettre de payer une partie de ses dettes, mais Godeheu refusa de le recevoir, sous prétexte que la somme en question représentait des avances de guerre et non des avances destinées au commerce. La Compagnie apprécierait en France si elle devait l'acquitter.

Dupleix protesta contre cette interprétation par lettre du 6 octobre, en disant que la guerre n'avait rien coûté à la Compagnie et en proposant, si Godeheu persistait dans son refus, à rendre le billet à son propriétaire, qui en ferait ce qu'il voudrait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce fut Arnaud qui apporta cette réponse. Reproduisons, d'après le journal de Godeheu, la discussion qui eut lieu à ce sujet ; elle est comme un avant-propos au débat plus étendu qui devait se dérouler en France sur la nature des dépenses engagées par Dupleix et la validité des titres qu'il pourrait produire. C'est déjà toute la défense de la Compagnie qui est esquissée.

« Je lui (à Arnaud) ai répondu de vive voix, dit Godeheu (journal du 7 octobre), que je remettais à la Compagnie le soin de voir si cette guerre n'avait réellement rien coûté, que cependant j'avais entendu dire à Paris que les retours qu'elle avait reçus depuis 1748 ne balançaient pas les fonds qu'elle avait envoyés, qu'outre cela je trouvais que les dépenses de la guerre jusqu'en juillet 1752 avaient été faites par les caisses de la Compagnie, sans qu'il y eut rentré un sol des revenus de la province, que je trouvais les fonds versés dans cette caisse par différents particuliers entièrement consommés, que la Compagnie devait 29 laks à M. Dupleix, etc.

« Là-dessus, M. Arnaud parut me faire entendre que si M. Dupleix disait que cette guerre ne coûtait rien à la Compagnie, c'est qu'il ne comptait pas peut-être demander à la Compagnie le remboursement de ces 29 laks ; mais ce n'est pas là être un bon comptable. Comment peut-il se passer d'une pareille somme et en faire présent ? C'est une façon d'éviter des détails qui peut-être apporteraient plus de bénéfices à la Compagnie. Car enfin que penser alors de ces trésors de Nazer j. et du secret qu'on a toujours fait à la Compagnie du revenu de la province ? Si les comptes qu'en produit M. Dupleix sont justes, où a-t-il pris de quoi faire présent à la Compagnie de 29 laks, en conservant le bien qu'il a en France ou qu'il emporte avec lui, car personne n'est dupe de sa prétendue misère ; c'est pousser un peu loin l'imprudence et l'aveuglement. Les recettes des revenus ont été faites par un homme qui lui obéissait servilement ; quelle foi ajouter à ses comptes ? Tout est dans l'obscurité d'une langue inconnue et ne peut être interprété que par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des gens à qui on peut se fier, mais qui ne peuvent voir que ce qui paraît, et on fait paraître ce qu'on veut. Mais je veux que M. Dupleix fasse grâce de ces 29 laks ; payera-t-il les dettes qu'il laisse ici, et qui en doivent faire partie, telles que 208.000 rs. à Arombatté, et ce qui est dû aux marchands anciens et nouveaux, qui me persécutent parce qu'on sera forcé de vendre des draps à perte pour prêter sur le champ de l'argent à M. Dupleix, — le billet de Cassindas Boucongy — l'emprunt fait pour les poivres, parce que l'argent qui devait y être employé a été mangé par la guerre, — le reste du montant des dettes actives de la Compagnie dans Pondichéry — les 64.000 rs. que Mirgoulam Houssein kh. redemande sur son billet de 100.000, disant qu'il les a donnés à M. Dupleix sans reçu après qu'il a été forcé d'en donner un à la Caisse pour ces 64.000 rs. ?...

« Ainsi M. Dupleix en n'exigeant rien de la Compagnie, elle n'en sera pas moins tenue de payer ceux à qui il doit ; car la Compagnie ne lui doit que parce qu'il doit à d'autres qu'il n'a pas payés. Combien de réflexions ce chaos n'entraîne-t-il pas !

Le Départ de Dupleix. — Cependant le départ de Dupleix approchait rapidement. Les ordres du roi portaient que le délai serait le moins long possible et, dès la fin d'août, Godeheu avait invité le gouverneur à passer sur le *Duc d'Orléans*, qui n'aurait pu résister à un hivernage, mais il n'avait pas encore fixé la date de l'embarquement. Dupleix n'avait élevé aucune objection ; il y a lieu de croire pourtant que sa femme, dans l'attente sans doute d'un événement qui les retiendrait l'un et l'autre dans l'Inde, ne se souciait nullement de hâter ses préparatifs ; car Godeheu dut lui écrire le 2 octobre la lettre suivante :

« Madame,

« La saison qui s'avance et la crainte des révolutions ordi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naires m'obligent de presser le départ des vaisseaux le *Duc d'Orléans*, le *Duc de Bourgogne* et le *Centaure*. Je compte que les deux premiers seront prêts à appareiller du 8 au 10 et j'ai chargé M. Lobry de vous en parler ainsi qu'à M. Dupleix. Si j'en juge par moi, je crois allier votre inclination au bien du service, car il est bien doux d'aller en France et de n'être point exposé aux accidents qui, retardant un départ, empêcheraient de rendre une traversée aussi agréable que j'ai envie de vous la procurer, par des relâches commodes et qui rendent le voyage moins pénible. Je vous demande donc, Madame, d'être de moitié dans mes bonnes intentions et je vous prie de faire vos efforts et d'engager M. Dupleix à faire les siens, pour que rien ne puisse retarder le départ des vaisseaux au jour indiqué. Je voudrais bien que le poids des affaires que j'ai ici ne fût pas augmenté par celles que me donnerait un accident imprévu et irréparable ; j'en ai même assez de mon inquiétude à ce sujet. »

Pourquoi Godeheu n'écrivit-il pas directement à Dupleix ? Il ne semble pas que ce soit par ménagement : la lettre était courtoise, malgré une certaine ironie, car il n'était nullement agréable à Madame Dupleix de partir pour France comme pour l'exil. Il faut plutôt voir dans le geste du commissaire du roi une leçon détournée à l'adresse de la femme qui s'occupait trop des affaires publiques, aux dépens du prestige de son mari. Si l'on doit s'en rapporter à une lettre du P. de Noronha, du 24 janvier 1755 (*B. N. 9164, p. 129*), Godeheu aurait puisé une partie de son antipathie pour Dupleix dans la participation trop active de sa femme au gouvernement [1]. N'est-ce pas elle qui hier encore proclamait partout

1. On a déjà vu à plusieurs reprises les sentiments d'Ananda sur ce sujet et l'on ne lira pas sans quelque intérêt la lettre suivante que Saunders avait adressée à Madame Dupleix le 6 avril 1754 :

« Madame, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre ; j'aurais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'avant deux ans ils reviendraient en maîtres dans la colonie ? Dans cette lettre, Noronha nous dit encore qu'un peu avant le départ du gouverneur, Godeheu aurait commencé à trouver que les idées de Dupleix n'étaient pas absolument fausses et, quand il rentra lui-même au mois de février suivant, c'était avec l'intention de prendre le parti du gouverneur, mais, ajoute aussitôt Noronha, « pas celui de ma chère tante ».

souhaité que le sujet eut été plus favorable et que l'on n'y eut point remarqué de votre part tant de mécontentement.

« Il y a des circonstances qui, réunies aux affaires publiques, nous soumettent quelquefois à des lois dures et nous forcent à tenir une conduite dont nous serions extrêmement éloignés dans toute autre occasion. Ainsi, Madame, rendez-moi cette justice et soyez persuadée que c'est de ces circonstances que vous devez vous plaindre et non point de moi. J'aurais désiré que M. le Marquis eut écrit pour vous et que vous eussiez été plus gracieusement occupée ; pour lors la disgrâce d'une réponse désobligeante de votre part ne me serait point arrivée, avant même que l'on ne se fut déterminé ici.

« Je suis toujours religieusement attaché au sentiment qui me fait croire que les plus fortes occupations des dames ne devraient tendre qu'à ajouter aux plaisirs de cette douce tranquillité pour laquelle elles sont faites et que c'est aux hommes qu'il faut laisser la fatigue des affaires et les travaux.

« Daignez, Madame, me permettre de discuter l'affaire en question avec M. le marquis Dupleix. » (*B. N. 9161, p. 107*).

Il n'est pas surprenant que Godeheu ait partagé les mêmes sentiments. Autant qu'Ananda et mieux que Saunders, il avait été amené depuis plusieurs semaines à se rendre compte par lui-même qu'ils ne s'étaient pas beaucoup trompés, en désirant que Madame Dupleix fut « plus gracieusement occupée. »

Lorsque Madame Dupleix mourut deux ans plus tard, les religieux de Pondichéry s'en affligèrent comme d'un malheur pour les pauvres de la colonie ; elle avait laissé des fonds pour les assister et elle était considérée par eux comme leur providence. Les Capucins, les Jésuites et la confrérie du Rozaire firent des services pour le repos de son âme ; les procureurs que Dupleix avait laissés à Pondichéry, Delarche et Bausset, en firent un plus solennel encore dans la chapelle du fort, puis l'oubli se fit dans les souvenirs sous la lente action des années.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La lettre de Godeheu à Madame Dupleix ne comportait pas de réponse et l'embarquement des bagages commença presque aussitôt ; il ne fut terminé que le 12 ou le 13 et Dupleix s'embarqua le 15 à 3 heures du matin. Il avait obtenu de partir en qualité de directeur de la Compagnie, avec tous les égards dus à cette fonction et lorsqu'il mit à la voile au lever du jour, à 7 heures, Godeheu le fit saluer de 21 coups de canon.

Avec la fumée du dernier coup, c'était également toute une vie de luttes et de souffrances, d'espoirs et de déceptions, qui se dissipait dans le néant des efforts perdus.

La plupart des historiens ont écrit que, si le départ de Dupleix avait été retardé de trois mois, il serait resté dans l'Inde et sa politique aurait fini par triompher. Ils s'appuient, pour soutenir cette opinion, sur de nouvelles instructions à la Compagnie à Godeheu, datées du 3 mai 1754, parties quelques jours après de Lorient sur le vaisseau l'*Utile* et arrivées à Pondichéry le 21 décembre par le vaisseau la *Fière*, qui les avait prises à l'Ile-de-France. Dans son mémoire de 1763 (p. 126 et 127), Dupleix rapporte, d'après des lettres qu'il aurait reçues de conseillers au Conseil supérieur, que par une lecture qui fut faite au Conseil, Dupleix et Godeheu devaient se concilier pour donner au ministre tous les éclaircissements sur le bilan général qui avait été envoyé en France au mois d'octobre 1752, et il en concluait, pour que cette conciliation fût possible, que l'ordre de son rappel avait été rapporté. « Vous ne fussiez pas parti, lui écrivait un des conseillers, si les mêmes paquets vous eussent trouvé à Pondichéry. »

Godeheu, dans sa réponse parue en 1764, déclare ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas savoir dans quelle partie des instructions de la Compagnie les conseillers en question avaient pu voir qu'il était dispensé de renvoyer Dupleix en France. Les seules qu'il eut reçues — et il les cite — étaient ainsi conçues :

« Le Comité ne peut qu'exciter M. Godeheu à profiter des lumières et de l'expérience de M. Dupleix, pour ce qui peut concerner les négociations à faire et à entretenir avec les princes maures ; mais l'on n'entend nullement prescrire à M. Godeheu un concert nécessaire avec M. Dupleix, encore moins d'adopter son système et ses vues, dont on n'éprouve que trop les fâcheuses conséquences ; le vœu suffisamment connu de la Direction et ce que l'on a pu apercevoir des sentiments des actionnaires dans les deux dernières assemblées générales doivent faire apercevoir à M. Godeheu combien l'on craint que les principes de M. Dupleix ne prédominent, et combien il doit être attentif à se garantir de leur illusion. »

Rien n'indique que la Compagnie ou le ministre aient eu l'intention de révoquer l'ordre du rappel de Dupleix. Tout au plus le mémoire du 16 octobre 1753 parvenu en France au mois d'avril suivant, avait-il produit une impression plus favorable à son auteur ; mais sa chute n'en restait pas moins arrêtée. En écrivant à Godeheu comme elle le fit le 3 mai, la Compagnie avait calculé que Dupleix pourrait encore se trouver dans l'Inde au moment de l'arrivée de sa lettre ; il était assez naturel qu'elle invitât Godeheu à profiter de son expérience pour la conduite des négociations avec les Maures ; elle ne dit rien de plus et ne parle pas des Anglais. Le *meâ culpâ* de la Compagnie est une légende qui ne repose sur aucun fondement.

* *

Annoncé depuis plus de deux mois, le départ de Dupleix ne surprit personne. Il ne produisit pas non plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une grande émotion : à part quelques fonctionnaires, fatigués de son autorité, la majeure partie de la population désirait son retour et comptait qu'il reviendrait prendre son poste dans le courant de 1756. C'était donc d'une simple absence qu'il s'agissait. L'attitude faible et inconsistante de Godeheu à l'égard des Anglais, bien qu'elle ne se fût pas encore traduite par aucun acte décisif, laissait craindre des abandons injustifiés de territoire et des sacrifices de prestige plus durs encore. Le gouverneur en disgrâce bénéficiait de ces sentiments ; par réaction, on ne se résignait pas à admettre que le roi pût ne pas le renvoyer dans l'Inde. Sans doute quelques intérêts personnels dictaient aussi ces sentiments : Dupleix gouvernait Pondichéry depuis si longtemps que presque tous les employés civils ou militaires de la Compagnie s'étaient habitués à le considérer comme leur soutien unique et nécessaire. S'il ne revenait pas, c'était tout un ensemble de situations et d'intérêts compromis ou détruits. Peu de fonctionnaires manifestèrent hautement leur joie de sa disparition et ce n'étaient ni les plus consciencieux ni les plus disciplinés. Quand on aura cité les noms de Boyelleau, Barthélemy, de Brain, Sornay, Solminiac et du Saussay, auxquels s'ajoutèrent l'année suivante ceux de Lenoir et de Desvaux, venus du Bengale avec Duval de Leyrit, on aura épuisé la liste des mécontents. Encore n'y eut-il pas de leur part ce déchaînement de passion ou de haine, qui suit quelquefois le maître dépossédé ; ses ennemis eux-mêmes craignaient qu'il ne revint. La prudence retint des commentaires hostiles ou désobligeants.

Il serait trop long de relever toutes les manifestations de regret que suscita son départ. S'il y en eut d'intéressées, il y en eut aussi de fort touchantes et celles des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Indiens ne sont pas les moins délicates. Nous ne donnerons ici que celles qui expriment moins une opinion personnelle qu'un sentiment plus général et pour ainsi dire collectif.

La plus complète est incontestablement celle de M. de Dampierre, nouvellement arrivé de France dans l'espérance de servir sous Dupleix, marié avec M^lle^ Aumont, nièce de Madame Dupleix et débarqué à Pondichéry quelque temps seulement après le départ du gouverneur. Il s'exprimait ainsi dans une lettre adressée en France le 15 février 1755 à un personnage resté inconnu :

« Il serait difficile de dire combien M. Dupleix est regretté et désiré dans ce pays : Maures, Indiens, Français à l'exception de deux ou trois parmi ceux-ci n'ont qu'une voix là-dessus. Les étrangers eux-mêmes, quoique ravis que M. Dupleix ne soit plus ici, ne peuvent s'empêcher de marquer leur étonnement de ce qu'il a été rappelé. Le baron de Vareck, chef des Hollandais à Paliacate, demandait il n'y a pas longtemps à un Français qui mangeait chez lui si la Compagnie française avait perdu la tête en retirant de l'Inde M. Dupleix dans la conjoncture présente.

« Les Anglais qui ont tant cherché à le détruire marquent pour lui plus d'estime que les Français. Ils ont fait semblant de ne le craindre que comme un esprit turbulent qui s'opposait à la tranquillité du pays, mais je sais de bonne source qu'ils le craignaient encore plus pour les opérations de la paix que pour celles de la guerre et qu'ils le regardent comme le Français le plus capable de nuire à leur commerce en élevant celui de notre nation.

« La confiance des Indiens pour lui ne se peut concevoir et quand on leur parle de lui, ils répondent que les Français seront toujours respectés tant qu'il sera gouverneur de Pondichéry et en vérité son successeur le sert au mieux, pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le faire regretter et tourner de son côté les affections du public... » (*B. N. 9164, p. 77-78*).

Voici maintenant l'opinion de deux Indiens : Rama, brame de la douane, et Vasdeo, brame de la ferme du tabac.

« Ce qui me console, écrivait Rama à Dupleix le 7 février 1755, c'est que j'espère de vous revoir ici encore pour notre gouverneur, pour apaiser les cris lamentables de tout le public de cette malheureuse ville qui sont dans les mêmes sentiments. Nous reconnaissons présentement la perte que nous avons faite en votre personne qui est un malheur et un malheur des plus grands pour nous. » (*B. N. 9165, p. 146*).

« Nous ne pouvons, écrivait de son côté Vasdeo le 4 février 1755, nous retenir de verser des larmes depuis votre départ de ce malheureux moment. Nous avons perdu pour ainsi dire une astre, la plus belle qui nous éclairait jour et nuit. Soyez persuadé aussi que dans Pondichéry le plus petit, le plus mesquin, le plus grand, le plus riche ressentent présentement la perte qu'ils ont faite en votre personne... » (*B. N. 9165 p. 207*). Et il ajoutait le 15 octobre suivant : « ...Ma plus grande espérance est que je pourrai vous assurer de mes très humbles respects à Pondichéry sous peu. Voilà aussi les sentiments de toute la ville, petits et grands, qui souffrent de votre départ les plus grandes injustices imaginables. Chacun est maître et seigneur présentement... » (*B. N. 9165, p, 209*).

Revenons aux Européens. Le jugement du P. Lavaur, supérieur général des Jésuites, mêlé à presque toutes les négociations de Dupleix avec les Anglais, n'est pas moins intéressant à connaître que celui de Dampierre.

« Ce qu'on peut vous dire sans vous flatter, lui disait-il le 14 février 1755, c'est que vous êtes universellement regretté et désiré de tout le public de Pondichéry, indiens et maures... Le militaire est très mécontent et ne vous souhaite pas moins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que les naturels du pays. » [1] (*B. N. 9165, p. 7*). « Je finis, Monsieur, lui exprimait-il en une autre lettre du 4 mars, en vous répétant encore que vous êtes plus désiré soit des blancs soit des noirs que vous ne sauriez l'imaginer... Le départ de M. Godeheu n'a pas eu pour lui la moindre portion des regrets qu'on faisait et qu'on continue de faire sur la vôtre. Les circonstances mêmes en ont été disgracieuses, à ce qu'on m'a rapporté, et il n'a pu s'empêcher d'apercevoir qu'on hâtait autant qu'on le pouvait le moment de ne plus le voir. Quelques jours auparavant, il lui était échappé de dire qu'il voyait bien que les gens même qui avaient présenté des mémoires contre vous vous regrettaient à présent. » (*B. N. 9165, p. 14-19*).

« Si j'étais, disait-il, admis au conseil intime de M. Godeheu, je lui conseillerais de prendre le parti, arrivé en France, de justifier M. Dupleix et de détromper la Compagnie et le public des fausses idées qu'on leur avait données sur les affaires de ce pays. *Il a déjà commencé de prendre ce ton en quelques occasions*, mais il ne le soutiendra pas, parce que le tort du procédé qu'on a tenu à l'égard de M. Dupleix paraîtrait trop criant et que tous ceux qui y ont quelque part craindront d'en paraître chargés. » (*B. N. 9161., p. 9-10*).

Citons maintenant quelques opinions particulières.

Voici celle de des Naudières, un employé de la Compagnie, du 15 octobre 1755 :

« Je n'ai pas besoin de vous rien dire de la consternation où nous a jeté votre départ... Tous les gens de bien vous ont regretté sincèrement et je n'ai vu de tranquilles dans ce triste

1. Dans une autre lettre du même jour, adressée à un inconnu, le P. Lavaur, confirmant ainsi les sentiments du P. de Noronha, notait comme un revirement dans l'esprit de Godeheu en faveur de Dupleix.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

revers que quelques âmes basses ; encore la plupart de ces reptiles ont-ils été contraints d'avouer depuis qu'ils n'avaient pas bien connu le prix de la perte commune. » (*B. N. 9165, p. 89*). — Parmi ces reptiles, des Naudières cite Boyelleau, du Saussay, de Brain et Saint-Aulas.

celle du P. Sébastien de Nevers, un capucin de Pondichéry, du 16 oct. 1755 :

« Je rends justice à votre mérite de dire avec les Hollandais, Anglais et gens du pays que la Compagnie de France n'a pas eu de politique dans le rappel qu'elle a fait de M. Dupleix. J'ai entendu ces discours non pas à Pondichéry, mais à Madras où j'ai été et à Sadras et on les débitait de bonne foi. Ces témoignages de la part de nos ennemis vous font glorieux et ne font pas honneur à ceux qui ont occasionné votre retour en France. Le temps fera connaître toutes choses ; vous avez des amis, mais les meilleurs sont vos bonnes intentions et l'honneur de la nation que vous avez toujours eu en vue dans vos opérations. » (*B. N. 9165, p. 202*).

celle du P. Mathon, un religieux dont nous ne connaissons que le nom, du 15 oct. 1755 :

« Depuis votre départ il nous semble être ici exilés. Il nous manque quelque chose dans cette ville que votre présence seule peut nous rendre : c'est la joie et le plaisir de vous y posséder et même l'abondance : on dirait que le peu qu'il y avait s'en est allé avec vous. Vous n'aviez pas mis à la voile qu'on regrettait votre gouvernement... si l'on excepte seulement ceux qui vous appréhendent plus qu'ils ne vous aiment. » (*B. N. 9165, p. 87*).

celle de Payot, datée de Rajimandry le 20 décembre 1757, à propos de la mort de Madame Dupleix :

« Si l'on vous doit à cette occasion un compliment de condoléance, on devrait bien en faire à tous les bons Français de l'Inde sur votre absence. On a été quelque temps dans l'espé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rance de vous revoir, mais enfin on ne vous revoit point et vous ne sauriez croire la peine qu'en ressentent tous ceux qui vous rendent justice et qui vous seront éternellement attachés dans ce pays-ci. » (*B. N. 9165, p. 124*).

Ces sentiments n'étaient pas seulement ceux de l'Inde ; c'étaient encore ceux des Iles, d'où un correspondant, de l'Eglise, écrivait de l'Ile de-France à Dupleix le 20 sept. 1756 :

« Je ne puis penser que dans des circonstances aussi critiques, le ministre et la Compagnie n'ouvrent enfin les yeux et ne reconnaissent que vous seul êtes en état de gouverner un pays dont personne ne connaît le local comme vous et ne peut mieux terminer une guerre commencée sous vos yeux et sous vos auspices. Il n'est pas possible et je ne saurais me persuader que vous ne l'emportiez enfin sur vos ennemis et qu'on ne vous renvoie dans un pays où vos successeurs vous font regretter tous les jours et où vous êtes attendu avec la dernière impatience par ceux qui se piquent de penser. » (*B. N. 9164, p. 81*).

On pourrait citer d'autres opinions ou jugements conçus dans le même style. Ceux-là paraissent suffisants : ils prouvent tous, à quelques expressions près, que le départ de Dupleix fut considéré comme un malheur public et que son retour fut escompté jusqu'en 1757 et par quelques-uns jusqu'en 1759 comme le seul moyen de remédier à une situation non encore perdue mais compromise, autant par la faute de ses successeurs que par l'inspiration qui venait de France : on ne les encourageait pas à faire preuve de beaucoup d'énergie. Voici cependant une opinion *sui generis* d'un inconnu qui avait fréquenté chez Dupleix au temps où il donnait des fêtes et qui apprécie son départ à ce point de vue tout particulier. Pour ne pas appartenir à la grande histoire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle n'en a pas moins une saveur propre : les anecdotes manquent trop dans la vie de Dupleix. La lettre est datée de Gingy, 21 janvier 1755 :

« L'on s'est bientôt aperçu du vide que vos musiciens ont fait à la colonie. Personne ainsi que moi tout le premier n'est d'humeur de jouer la comédie. L'on ne se voit plus à l'heure accoutumée où l'on avait l'honneur de vous faire sa cour, instant que l'on passait avec tant de plaisir. Enfin tout est triste et le sera longtemps. Il y a cependant eu un bal masqué que M. Godeheu a donné à sa fête dans votre grande salle d'audience. Je n'y ai jamais rien vu de si beau lorsqu'elle fut illuminée. Il fit placer au milieu votre beau fanal qui seul était capable de l'éclairer, en outre des bougies le long de la balustrade d'en haut et le buffet à la place où était votre concert. Le tout avait un éclat et une magnificence dont votre bon goût faisait tous les frais. Une seule chose qui me fit de la peine ce fut d'y voir piquer les carreaux qui étaient si polis sous prétexte d'y danser plus à l'aise. » (*B. N. 9162. p. 45*).

Les regrets causés par le départ de Dupleix perdirent un peu de leur vivacité par suite de l'arrivée de Duval de Leyrit, que sa connaissance de l'Inde rendait moins hostile aux idées de son ancien chef ; à ce moment, nous dit le P. Lavaur, une partie de la ville était prête à déserter. Néanmoins Leyrit était d'un caractère trop faible pour faire oublier son prédécesseur ; nul ne croyait qu'il put rétablir la situation de jour en jour plus compromise par les exigences des Anglais et l'on continua de désirer le retour de Dupleix, avec une impatience, qui pour être moins vive, n'en était pas moins réelle et profonde. Au commencement de 1756, le P. Lavaur lui écrivait que l'on continuait plus que jamais à croire à son prochain retour : il était désiré de tout le monde. Ces espérances subsistaient encore en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1757 ; à ce moment, le bruit courut à Pondichéry que Dupleix revenait avec l'escadre qui amenait Lally Tollendal (Lettre de Madame de Kerjean à Moracin du 20 février) ; elles durèrent jusqu'à l'année suivante : « Sa seule présence, écrivait le P. Lavaur à Madame Dupleix le 18 février 1757, ferait plus que l'industrie et les talents de tout autre à la même place. Depuis son départ, son nom n'a fait qu'acquérir chez les Maures, Marates et Indiens... S'il fut demeuré, nous aurions recouvré tout ce que nous avons perdu et la Compagnie et la colonie seraient sur un pied où elles n'ont jamais été. » (*B. N. 9165, p. 44*).

L'espoir de le voir revenir dans l'Inde faiblissait cependant de mois en mois : en 1758, il s'évanouit complètement, lorsqu'on connut ses difficultés avec la Compagnie pour le règlement de ses comptes particuliers. Quelques correspondants continuèrent cependant à l'entretenir de leurs espérances. Le Termeiller, le capitaine de navire qui faisait habituellement le voyage des Maldives, lui écrivait le 15 octobre 1759 qu'il désirait son retour ; il n'y avait que lui qui put remettre les choses en état. Mais le Termeiller croyait-il sincèrement que ses désirs pussent être réalisés ? Son désir isolé est le dernier écho d'une voix qui s'éteint.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNEXE AU CHAPITRE IV

L'embarquement du personnel et des bagages de Dupleix.

Godeheu nous apprend en son journal et dans son mémoire de 1764 que l'embarquement des bagages de Dupleix ne fut pas une médiocre opération : le *Duc d'Orléans*, vaisseau de 1.200 tonnes, ne put tous les contenir et il fallut en confier une partie à la *Compagnie des Indes*, qui partit quelques jours plus tard. Sur le connaissement du *Duc d'Orléans*, il ne put être porté à Pondichéry, c'est-à-dire à terre, que 55 caisses ; le reste fut complété à bord. En fait on embarqua 181 caisses. Le compte des joyaux ne put être arrêté qu'au Cap le 25 mars 1755.

Ces caisses dont Godeheu nous donne les marques et les numéros dans une pièce annexe à son mémoire de 1764, consistaient en malles, coffres ou paniers, dont il ignorait le contenu. Le même document annexe nous apprend encore qu'en dehors de ces effets Dupleix embarqua 18 jarres vides — 6 tables — 12 verrines — 20.000 bûches de bois à brûler — 50 sacs de riz fin — 50 sacs de riz commun — 90 sacs de son — 12 bœufs — 3 vaches — 2 chameaux — 2 ânes — 1 cheval — 1 cage de fer contenant 8 chats — 12 cages contenant des serins et autres oiseaux — 1 cage contenant 2 loris — 1 cage contenant 1 cacatoès — 25 caisses de différentes confitures — 24 cochons — 5 singes — 12 sacs de charbon — 9 sacs d'amandes — 70 moutons — 500 poules — 200 canards — 15 dindes — 100 sacs de nelly (ou riz non décortiqué) — 8 sacs de blé — 50 oies et 30 chapons.

Le cheval était un cheval de Perse que Dupleix comptait pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

senter au roi ; les deux ânes étaient réservés à M. de Rostaing, à l'Ile de France. Nous ignorons la destination des chameaux et des singes ; c'était probablement le Muséum d'Histoire Naturelle. Quant aux autres objets, la plupart comestibles ou servant à la cuisine, ils devaient être employés à la nourriture de Dupleix et du nombreux personnel qu'il emmenait avec lui.

L'énumération de ce personnel, qui nous a été conservée par un état du désarmement du *Duc d'Orléans*, le 23 juin 1754 (*voir Arch. du port de Lorient*), ne manque pas d'un certain intérêt.

Se trouvaient *à la table de Dupleix* :

Dupleix lui-même,
Madame Dupleix,
Mademoiselle Vincent,
Mademoiselle d'Auteuil l'aînée,
Mademoiselle d'Auteuil, la cadette, âgée de 6 ans,
M. d'Auteuil fils,
M. de Kerjean et sa femme,
M. Aubert de la Mogère et sa femme, Rose Aumont, veuve de Friel,
M. de S[t] Paul,
M. Arnaud,
M. de Sombreuil,
M. Astruc , qui fut débarqué à l'Ile de France,
M. Dubois,

à une table particulière, les musiciens de Dupleix :

Bawr, sa femme, sa fille et son père,
Pinot et sa femme,
M[lle] Le Teurtre,
Zolicoffre,
Rayffre et son fils ; Rayffre mourut le 31 octobre,
Stadde ?
Liéparré ?
Charpentier,
Ariste,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'office.

10 esclaves ou serviteurs appartenant à Madame Dupleix, y compris 3 femmes pour son service et celui de Mademoiselle Vincent,

et *en outre* :

Besson, maître d'hôtel,
Dubuisson, valet de chambre,
Farine, cuisinier,
Angard, cocher,
Markan, postillon,
Bénard et sa femme,
Aubert, , personnel appartenant à Dupleix,
Chambéry et Valentin, appartenant à M. Arnaud,
Martin, appartenant à S^t-Paul.
6 noirs ou négresses, à M. de Kerjean.

En dehors des 181 caisses embarqués sur le *Duc d'Orléans*, Dupleix confia encore au vaisseau la *Compagnie des Indes*, qui partit peu de temps après, 13 caisses, dont voici le contenu :

1 contenant thé, porcelaine, confitures, etc.
1 — étoffes et éventails de la Chine et coton filé,
1 — cabarets et serpeaux,
1 — des plans, cartes, émouchoirs, un sabre et une canne,
2 — des livres,
1 malle de toiles, mouchoirs, etc.
1 coffre emballé contenant mouchoirs, etc,
1 caisse, trictracs, écritoire, coton, bottes chinoises, bouilly (sans doute thé bouy), pistolets et petit coffre, etc., gargoulette, boîtes à quadrille, jetons,
1 caisse d'estampes non emballées,
2 petits ballots, un damier, trois tapis,
enfin 1 caisse, drogue amère.

Quelle était la valeur de tous ces objets dont la plupart furent dispersés au feu des enchères publiques après sa mort ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Si l'on doit s'en rapporter à un répertoire par droit et avoir arrêté par Dupleix au 15 octobre 1754 et continué dans la suite pour certains comptes, le montant de l'ensemble des objets embarqués sur le *Duc d'Orléans* seulement et portés sur le connaissement, suivant un état qui fut fait à bord, n'aurait pas été inférieur à . . . . . 2.779.302 liv.

dont : montant de divers effets.	267.192	»
» de diverses pièces d'étoffes. .	69.550	»
» de divers meubles, argenterie, etc.	324.291	»
» de divers bijoux.	2.116.269	»

Ce n'était pas la misère, mais il y avait des dettes et l'on sait déjà que les poursuites de ses créanciers non moins que des spéculations malheureuses assombrirent singulièrement les dernières années de Dupleix et le troublèrent sans répit dans sa retraite jusqu'au moment de sa mort.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE V

Conclusion.

Nous avons laissé Dupleix au moment où il s'embarquait pour la France. Nous ne le suivrons pas dans sa patrie où il ne devait trouver que des déboires et vivre dans de perpétuels soucis financiers ; ce sera l'affaire d'un autre volume, d'un titre différent[1], de faire connaître quelles furent ses déceptions et même sa misère, en même temps que nous exposerons le procès qu'il eut à soutenir contre la Compagnie, le règlement de comptes qui en fut la suite et la liquidation de ses dettes qui ne fut terminée qu'en 1790, vingt-sept ans après sa mort. Son rôle politique était fini avec son départ de Pondichéry et nous devons arrêter ici ce long travail sur *Dupleix et l'Inde française*. Il nous faut aussi conclure, autant qu'une conclusion est nécessaire après les deux chapitres que nous avons consacrés à exposer la défense personnelle de Dupleix et les arguments de la Compagnie. Malgré le désir de découvrir des points de vue nouveaux dans des tableaux connus, cette défense comme cette critique dictent encore le langage de la postérité.

1. Ce volume paraîtra en 1929 sous le titre : *Les dernières années de Dupleix. Son procès avec la Compagnie des Indes.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

I

Il résulte de cet exposé que, pour réussir, il eût fallu que la politique de Dupleix fût connue et appuyée à son origine par la Compagnie de France, dispensatrice des hommes et de l'argent. Or, depuis sa fondation, celle-ci était absolument hostile à toute intervention dans les affaires des princes indiens. Dupleix ne l'ignorait pas et la règle, comme sa sécurité personnelle, eussent voulu qu'il n'engageât pas les affaires du Carnatic, sans être couvert par une approbation de la métropole. La politique suivie et à suivre dans l'Inde était comme une partie, dont les conditions étaient connues et acceptées d'avance, aussi bien à Paris qu'à Pondichéry. En modifiant de sa propre autorité les règles du jeu, Dupleix créa brusquement une situation nouvelle qui ne fut pas comprise en France ; ce renversement des rôles créa tout le mal. Mais les avantages qu'on lui offrait étaient si grands et si immédiats qu'il crut pouvoir aller de l'avant, pensant que la guerre serait de courte durée et qu'entre temps un accord quelconque sanctionnerait les faits accomplis. La Compagnie n'eut donc pas à se prononcer dès le début sur des projets qu'on ne lui soumettait pas et qu'elle ne pouvait même soupçonner.

Lorsque, par suite de complications inattendues et cependant normales, Dupleix se trouva entraîné dans une guerre véritable et de longue durée, il était trop tard pour en faire l'aveu à la Compagnie et lui demander son approbation : les troupes marchaient, le temps aussi et il fallait plus d'un an pour obtenir une réponse de France. Nos succès étaient grands, nos bénéfices considérables : Dupleix continua la guerre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Amené à justifier cette prolongation des hostilités, Dupleix eut peut-être le tort de ne pas dire à la Compagnie toute la vérité : il ne cessa de lui représenter les événements sous le jour le plus favorable et la paix comme très prochaine. Faut-il le lui reprocher ? C'est moins un problème de morale que de politique. L'Histoire nous apprend que les empires coloniaux de la France et de l'Angleterre ne se sont parfois développés que par une large interprétation des ordres ministériels. Nous nous garderons donc bien de faire un reproche capital à Dupleix d'avoir dissimulé la vérité ; mais, lorsqu'on prend une pareille responsabilité, il faut avoir en main tous les éléments de succès, sinon on doit subordonner sa politique à ceux dont on dispose. En se passant du concours de la Compagnie, à la date du 13 juillet 1749, où tout l'avenir se trouva engagé, Dupleix devait calculer s'il aurait assez de troupes et d'argent pour conduire son entreprise jusqu'au bout. Comme le disait excellemment Sully à Henri IV, à propos de l'expédition de Clèves et Julliers, que ce prince préparait en 1610 : « Il reste à considérer si vous avez des moyens suffisants pour continuer la guerre sur le même pied que vous allez la commencer, tant qu'il sera nécessaire qu'elle dure. » Dupleix le crut sans doute, puisqu'il pensait que la guerre n'aurait qu'un temps très limité, mais il est non moins vrai qu'il se trompa. La guerre, en se prolongeant, épuisa rapidement les revenus des provinces où elle se passait et s'il put continuer d'écrire à la Compagnie que les conquêtes qu'il faisait en son nom non seulement paieraient tous les frais mais lui procureraient encore des fonds pour alimenter le commerce, cela ne pouvait être vrai que dans un état de paix ; en attendant, c'est avec des avances et des emprunts personnels que Dupleix dut entretenir les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hostilités. Il ne demanda jamais rien à la Compagnie, qui ne peut être mise en cause pour l'avoir laissé dans le dénuement et c'est un point qu'il semble difficile de contester.

La question des hommes est un peu différente. Dupleix en demanda en France, moins pour continuer la guerre que pour consolider les avantages acquis. Si la Compagnie avait été absolue dans ses principes, elle eût désavoué toutes les conquêtes de Dupleix et lui aurait donné l'ordre de les rendre à leurs premiers possesseurs ; mais flattée par le succès de nos armes, elle n'esquissa qu'une timide défense contre les faveurs de la Fortune et accepta de recevoir d'une main ce qu'elle repoussait de l'autre. Ce n'est qu'après l'affaire de Sriringam qu'elle ordonna d'une façon formelle de faire la paix ; encore ne proposa-t-elle pas de tout restituer. Sa responsabilité dans la politique de Dupleix se trouva ainsi engagée, sans cependant l'être d'une façon absolue, car elle ne cessa à aucun moment de recommander qu'on terminât les affaires de l'Inde, au besoin par une transaction. Sous ce régime de responsabilité limitée, la Compagnie n'osant cependant abandonner Dupleix de crainte que, faute de monde, il ne subit un échec irréparable qui compromettrait l'existence de notre colonie, lui envoya chaque année plus de renforts qu'elle n'avait coutume de le faire et l'empêcha ainsi d'être écrasé après l'affaire de Sriringam, mais elle ne lui en donna jamais assez pour lui assurer une supériorité décidée sur ses adversaires ; elle craignait qu'il ne s'en servit pour faire prévaloir les projets qu'il avait fini par lui soumettre d'établissements au Bengale, au Pégou, à Surate et même en Indochine.

Tel fut le résultat du défaut d'une entente initiale

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entre les parties intéressées. On peut le regretter et en tirer soit contre la Compagnie soit contre Dupleix tels arguments que l'on voudra, mais par la nécessité où celui-ci se trouva de prendre immédiatement une décision lorsque Chanda S. demanda son appui, toute conversation, toute discussion préalable avec la Compagnie était absolument impossible. Et nous en revenons fatalement au principe que nous avons posé plus haut : avant de partir en guerre, Dupleix devait calculer s'il avait à lui seul les moyens d'être victorieux. S'il ne s'était agi que d'intérêts personnels, il lui était assurément loisible de jouer l'avenir sur un coup de dé ; du moment où il engageait la politique de son pays, il lui fallait jouer à coup sûr. Ses intentions si nobles, si grandioses, si patriotiques qu'elles aient été, ne peuvent prévaloir contre ce raisonnement.

Peut-être pensera-t-on que si, au lieu de n'envoyer que les renforts jugés nécessaires à la conservation de Pondichéry, la Compagnie avait doublé ses effectifs, Dupleix aurait entièrement triomphé ; mais, outre qu'un tel envoi eût supposé l'approbation intégrale des projets de Dupleix, on ne doit pas perdre de vue que les Anglais, tenus au courant de nos préparatifs, eussent aussitôt fait l'effort correspondant, comme ils le firent au moment du départ de Godeheu et qu'ainsi l'équilibre des forces en présence eût été à peu près rétabli. Ces suppositions sont d'ailleurs du domaine de la pure spéculation : la guerre est le théâtre de toutes les vicissitudes et les précautions initiales sont toujours les plus sûres.

Que par le fait des circonstances on puisse être amené à changer d'attitude et de programme, cela est d'usage courant et conforme à la logique, et il est vraisemblable que si les victoires de Dupleix avaient continué,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elles eussent été les meilleurs avocats de sa cause. Tout en continuant de prêcher la paix, la Compagnie aurait moins désiré qu'elle se fît et elle aurait vu sans déplaisir l'accroissement de son territoire. Mais, pour l'amener à oublier insensiblement ses traditions, il eût fallu des succès continus dans l'Inde et la sécurité complète en Europe. Or, par suite des événements d'Amérique, on était sous la menace d'une guerre avec l'Angleterre et le roi, qui n'avait pas restauré sa marine, ne la désirait aucunement : en intervenant dans l'Inde, il ne se souciait pas d'ajouter de nouveaux soucis à ceux que lui donnait le Canada. Pour décider la Compagnie à suivre résolument Dupleix, il eût fallu des succès tels que les Anglais eux-mêmes ne pussent les contester et n'eussent aucun moyen de se relever ; surpris, ils auraient sans doute accepté le fait accompli ; eux aussi ne songeaient pas encore à créer un empire dans l'Inde. La prolongation des hostilités leur donna le temps de la réflexion ; de là vint tout le mal. Lorsqu'elle vit qu'au lieu de victoires, c'étaient des défaites répétées et consécutives ; Sriringam, Caveripacom, Chinglepet, Archivac — et nous en passons — et qu'au lieu d'entrer dans la voie des transactions Dupleix s'obstinait dans un optimisme intransigeant, il parut difficile à la Compagnie française de renier ses principes pour courir des aventures. Plutôt que de s'engager à son tour dans une affaire dont elle ne prévoyait pas l'issue, elle préféra rappeler Dupleix qu'elle désespérait de ramener à des idées plus conformes à ses désirs et à ses ordres.

La postérité lui a fait un grief de n'avoir pas mieux soutenu son gouverneur, et très certainement la façon dont elle conduisit les conférences de Londres et se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

montra prête à faire à nos adversaires les plus humiliants sacrifices, ne mérite aucune admiration ; en ce qui concerne Dupleix, on ne peut lui reprocher de ne pas l'avoir compris, c'est Dupleix lui-même qui ne lui donna pas toujours les moyens d'avoir confiance en ses déclarations ; en ses lettres comme en rapports il lui dit rarement toute la vérité et la contradiction avec les faits ne tarda pas à apparaître. Le remarquable exposé doctrinal de sa politique qu'il envoya le 16 octobre 1753 arriva trop tard pour modifier les décisions prises : Godeheu était embarqué depuis plusieurs mois.

Dupleix joua donc pour ainsi dire un jeu désespéré lorsque, sans l'assentiment de la Compagnie et même contre son gré, il se lança avec Chanda S. dans une entreprise particulière qui devait l'amener peu à peu à l'idée d'un vaste empire dont la France bénéficierait. Sans doute soutint-il la lutte avec une inlassable confiance, une ténacité merveilleuse et une admirable diplomatie ; il ne se découragea jamais, même dans les situations qui paraissaient les plus désespérées et par certains côtés il mérite d'être comparé à Napoléon dont il devança les conceptions gigantesques en s'attaquant au même ennemi sur un autre terrain, aussi vaste que l'Europe elle-même. Cet ennemi les a d'ailleurs exaltés l'un et l'autre dans un même hommage et il les confond encore aujourd'hui dans un même sentiment d'admiration. Hommage tout naturel ; n'ont-ils pas en effet préparé l'un et l'autre la grandeur de l'Angleterre par leurs échecs retentissants ? Il n'en est pas moins vrai que par son défaut d'entente avec la Compagnie au début des opérations puis par leur mésintelligence persistante, Dupleix suscita lui-même les obstacles qui devaient entraver son œuvre et précipiter sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chute. A moins d'abdication, la Compagnie ne pouvait souscrire à ses projets toujours plus vastes et plus audacieux ; pour tenter l'aventure, il eût fallu qu'il n'y eût en Europe aucune complication à redouter avec l'Angleterre. En ne soutenant pas Dupleix, le roi, les ministres et la Compagnie avaient plus qu'une sorte d'instinct des dangers qui nous menaçaient, avec une flotte impuissante à lutter à parties égales à la fois dans les mers de l'Inde et dans celles d'Amérique : l'événement le prouva.

•

A ces causes générales de l'échec de Dupleix, se joignent des causes particulières, nullement négligeables.

D'abord les difficultés financières. En déclarant à la Compagnie que les revenus des provinces suffiraient à couvrir les frais de la guerre. Dupleix s'était condamné d'avance à ne pas lui demander ni argent ni subside et en effet il ne lui demanda jamais rien. Ces revenus eussent été sans doute suffisants, si Chanda S. avait vite triomphé, mais la guerre, en se prolongeant, ruina le pays et souvent fit fuir les habitants. Les contributions rentrèrent mal ou ne rentrèrent pas et Dupleix fut bientôt réduit aux expédients pour entretenir son armée. La régularité des paiements mensuels étant une condition essentielle de la discipline, Dupleix voulut qu'elle fût toujours assurée, et il y parvint sauf de très rares exceptions, mais ce ne fut pas sans de durs sacrifices personnels ; chacun les connaissait et les difficultés sans cesse renouvelées détruisaient au sein des troupes sinon la confiance du moins toute certitude dans l'avenir. On craignait toujours que l'effort donné ne fût un effort perdu. Rien n'était moins propre à entretenir l'entrain et la bonne humeur, qui sont aussi l'une des condi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions du succès. La guerre était morose, sous un ciel triste et bas, obscurci par les nuages. Morarao, notre plus puissant auxiliaire, finit par se lasser et, dans les derniers jours du gouvernement de Dupleix, sans se rallier formellement à nos adversaires, il se retira à quelque distance de notre armée, dans un poste d'attente et d'observation. Toutefois ces difficultés ne peuvent être considérées comme une des causes déterminantes de l'insuccès de Dupleix ; les Anglais n'étaient pas mieux partagés que nous ; Mahamet Ali, leur allié, fut vite au bout de ses ressources ; le pays était ravagé pour eux comme pour nous et c'est également par des avances qu'ils durent entretenir les hostilités. Il est vrai que les Anglais ont en matière financière des qualités que nous ne pratiquons pas et qui font leur principale force.

Reste l'armée. Nos troupes mal recrutées et mal exercées n'avaient pas de grandes vertus militaires, mais celles des Anglais ne valaient pas mieux. Il y avait des deux côtés des désertions fréquentes qui ne témoignaient pas que les soldats eussent un haut sentiment de leur devoir ou fussent satisfaits de leur sort. Les effectifs, eux aussi, ne constituèrent pas une différence très appréciable ; au début les nôtres furent plus élevés, puis peu à peu ils se balancèrent ; à la fin du gouvernement de Dupleix, les forces respectives de la France et de l'Angleterre étaient sensiblement équivalentes. Là encore, nulle supériorité décidée pour l'une quelconque des deux nations ; quand l'une recevait des recrues qui pouvaient détruire l'équilibre à son profit, l'autre ne tardait pas à être renforcée.

Les Anglais eurent cependant sur nous l'avantage militaire dans le Carnatic, mais il tint moins aux soldats

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'aux chefs. Tandis qu'à partir de 1751, après le départ de La Touche pour France, nous n'eûmes plus qu'un capitaine digne de ce nom pour conduire nos hommes à la victoire et que ce chef se trouva immobilisé dans le Décan, les capitaines qui servirent dans le Carnatic ne firent preuve d'aucune initiative et peut-être n'avaient-ils pas les qualités suffisantes pour accuser une personnalité. Intimidés et comme paralysés par les ordres de Dupleix qui leur arrivaient trop directement et trop vite, ils n'osèrent jamais complètement substituer leur autorité à la sienne et se virent souvent réduits à exécuter des manœuvres qu'ils ne comprenaient pas et que parfois ils désapprouvaient. Tout ce que put faire le meilleur d'entre eux, Mainville, fut de restaurer notre prestige compromis par l'affaire de Sriringam ; il fit quelques expéditions heureuses et bien combinées. Les Anglais au contraire eurent deux chefs qui furent pour eux dans le Carnatic ce que Bussy fut pour la France dans le Décan ; malheureusement c'est à Trichinopoly et non à Haïderabad que se joua la partie de Dupleix et la nôtre. Ces deux hommes sont Clive et Lawrence et, bien qu'ils aient été pour nous des adversaires qui nous ont tout fait perdre, c'est un devoir de reconnaître que par leurs méthodes, leur sang-froid, leur initiative, leur habileté, leur audace, enfin par cette sorte d'instinct qui caractérise les natures élevées, ils eurent aisément raison de nos chefs timides, discuteurs et irrésolus. Il n'appartenait évidemment pas à Dupleix de produire des génies ; aussi fût-ce une fatalité de sa carrière plutôt qu'une erreur personnelle de n'avoir pas découvert ou suscité le chef qui eût pu contrebalancer la supériorité du commandement anglais ; il n'eut jamais que de la fausse monnaie à opposer à une valeur de bon aloi.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Anglais cependant n'auraient jamais eu l'occasion de faire preuve ou d'user longuement de cette supériorité si, avant même l'affaire de Sriringam, Dupleix avait fait à l'avenir sinon au présent des concessions raisonnables ; il est toujours imprudent d'exiger trop de la fortune et les anciens conjuraient le mauvais sort en offrant quelque partie de leur bien aux génies occultes des destinées. Dupleix ne voulut jamais rien sacrifier. Il eut au moins une fois l'occasion de consolider ses avantages en faisant des concessions utiles sans que personne pût l'accuser de céder à la nécessité ; c'était au lendemain de la mort de Nazer j. et de l'avénement de son neveu au trône du Décan. Il suffisait de reconnaître à Mahamet Ali la possession de Trichinopoly, ce qui avec le Maduré et Tinivelly constituait encore un bel empire. Au lieu de lui faire cette proposition, Dupleix ne lui parla que d'une compensation dans le Décan, sans même le déterminer. C'était jouer la difficulté : le jeu se tourna contre nous. Mahamet Ali rebuté se rallia franchement aux Anglais dont il avait déjà secrètement sollicité le concours et de ce jour ce n'est plus seulement au nabab que nous eûmes affaire, c'est au gouverneur de Madras, représentant du gouvernement anglais. Il est d'ailleurs possible que, si Dupleix avait offert à Mahamet Ali Trichinopoly et le Maduré, l'offre aurait été déclinée ; du moins l'histoire ne pourrait-elle lui reprocher d'avoir tout perdu en voulant tout gagner. En cette nouvelle dignité, Mahamet Ali ne nous aurait peut-être pas témoigné grande reconnaissance ; dans l'Inde les fidélités sont toujours au comptant, rarement à terme ; mais l'expérience méritait d'être tentée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Faute d'en avoir fait l'épreuve au plutôt parce qu'il ne la fit que dans des conditions insuffisantes et difficilement acceptables, Dupleix se trouva aux prises non seulement avec Mahamet Ali mais encore avec les Anglais. Jusqu'à ce moment, malgré quelques secours occasionnels accordés au nabab, ceux-ci n'avaient pas pris parti dans la lutte, dans la pensée que nous succomberions sous le faix même de nos victoires et que nous en sortirions meurtris et ruinés. L'intronisation au trône du Décan d'un prince dévoué à nos intérêts leur prouva que la partie était plus sérieuse qu'ils ne croyaient et leur fit craindre que, si nous triomphions réellement, leur commerce désormais à notre merci ne fût entièrement ruiné. Perdus pour perdus, autant s'attacher à la fortune de Mahamet Ali : les événements décideraient. Dès le mois de janvier 1751, les promesses les plus formelles furent échangées ; des secours importants furent envoyés à Trichinopoly et quatre mois plus tard la guerre commença.

Là encore Dupleix commit une grave erreur de jugement. Il s'imagina que l'autorité du soubab du Décan, sur laquelle il fondait toute sa politique, suffirait pour déterminer la Compagnie d'Angleterre et la Cour de Londres à désavouer le gouverneur de Madras, qui refusait de la reconnaître en soutenant un rebelle. Il ne se rendit pas compte que le principe de légitimité, que l'Europe n'avait pas encore absolument abandonné, avait encore moins d'assises dans l'Inde. Depuis la mort d'Aureng Zeb, qui avait marqué le commencement du déclin de l'empire mogol, le pouvoir impérial n'était plus qu'un vain mot ; les titres de nababs et de soubabs s'achetaient ou se prenaient de force suivant les circonstances ; les firmans d'investiture étaient souvent délivrés avec des signatures et des contreseings imités et le dernier mot

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

restait toujours à celui qui payait le mieux ou avait la meilleure armée. Le principe légitime, c'était le fait accompli, jusqu'au jour où une révolution créait un autre droit. Pour les Européens ce n'était qu'un élément de discussion ou une couverture à l'usage de l'Europe ; Dupleix pensa qu'on en ferait état à Londres ; il se trompa. Plus éloignée de l'idéologie, la compagnie anglaise ne vit dans la lutte engagée au Carnatic qu'une menace à ses intérêts commerciaux ; elle s'embarrassa peu des principes et, comme après l'affaire de Sriringam elle paraissait disposer du succès, loin de désavouer son gouverneur, elle le couvrit de son autorité et reprit pour son compte la politique de ses adversaires et concurrents. Il est impossible de prévoir ce qui fût advenu si Dupleix s'était moins fié à des considérations juridiques, qui sont d'ordinaire le refuge des vaincus ; aurait-il modifié sa politique ? comment l'aurait-il dirigée ? autant de questions qui demeurent insolubles. En tout cas sa confiance dans l'indépendance du jugement de la cour de Londres ne laisse pas d'être quelque peu déconcertante ; autant qu'on peut juger de ses sentiments à l'égard des Anglais par l'ensemble de sa correspondance, il leur reconnaissait au contraire une hauteur insupportable dans leurs relations, peu de bonne foi dans leurs négociations et un ardent désir d'imposer leur joug à leurs voisins, au moins dans l'Inde. Comment put-il croire un instant qu'ils lui feraient des concessions ?

•

La dernière erreur qu'on puisse relever dans la politique de Dupleix fut la division de nos forces au début de l'année 1751, lorsque Bussy partit pour le Décan. En ce temps nous n'avions même pas 2.000 hommes d'effec-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tifs européens ; c'était vraiment tenter la fortune que d'en envoyer 5 à 600 à 400 lieues de Pondichéry, alors que tout restait à régler du côté de Trichinopoly. Le désir de donner et de conserver à nos conquêtes un air de légitimité détermina seul cette séparation hardie, que le succès parut d'ailleurs justifier. Telle était la faiblesse organique du Décan que Bussy y établit son autorité presque sans combattre et l'y maintint pendant plus de sept ans. Il procura à la Compagnie la cession des quatre circars de la côte d'Orissa qui doublait son territoire. La gloire qu'il retira de ses diverses expéditions rejaillit naturellement sur le gouverneur qui avait tout inspiré et ce sont encore les affaires du Décan où nulle faute ne fut commise, qui constituent aujourd'hui le meilleur titre de Dupleix à l'admiration de la postérité.

Et cependant ce sont ces succès qui indirectement ont amené sa chute. Pendant que sous les ordres de Bussy, nos troupes promenaient leur pavillon d'Haïderabad à Aurengabad et d'Aurengabad aux portes de Pouna et de Nagpour, Dupleix usait les forces qui lui restaient et qui n'étaient plus assez nombreuses dans un siège inutile devant Trichinopoly. On perdait ainsi dans le Carnatic ce que l'on gagnait dans le Décan. Bussy ne comprenait pas que Dupleix s'obstinât devant une place aussi excentrique et dont la possession, même aux mains de Mahamet Ali, ne gênait que fort peu notre action dans le Carnatic, où Chanda S. disposait encore d'un territoire assez étendu. Pour se conformer aux ordres de Dupleix, il essaya bien d'envoyer un détachement pour venir au secours de Law, mais par suite d'une révolution de palais à Haïderabad, ce détachement dut revenir sur ses pas. Law ayant capitulé deux mois plus tard, on peut vraiment dire que ce fut cette division de nos forces et l'impossibilité où l'on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se trouva de les rassembler en temps opportun, qui fut l'une des causes sinon la cause prépondérante de notre échec devant Trichinopoly, et comme cet échec détermina par contre coup le rappel de Dupleix, on peut encore mieux saisir l'importance et la gravité de la mesure qu'il prit le 15 janvier 1751, en détachant Bussy dans le Décan. C'est Trichinopoly qu'a perdu Dupleix.

Telles furent les diverses causes de l'échec de la politique de Dupleix ; elles peuvent se ramener à deux principales ; le défaut d'entente initiale avec la Compagnie et l'obstination au siège de Trichinopoly. La première se justifie mieux que la seconde, par la nécessité où se trouva Dupleix d'agir vite ou de ne rien faire, puisque, s'il eût consulté la Compagnie, la réponse ne serait arrivée qu'un au plus tard, mais aucune raison, même politique, ne l'obligeait à entreprendre et surtout à continuer un siège dont chaque jour lui montrait les difficultés croissantes. Dans l'un et l'autre cas Dupleix s'engagea sans avoir suffisamment calculé qu'il n'aurait peut-être pas les moyens d'aller jusqu'au bout. L'erreur de Trichinopoly est toutefois la plus grave parce qu'elle révèle un défaut de jugement ou un excès d'amour-propre. C'est d'ailleurs de cette erreur et de cette erreur seulement qu'il fut victime. Jusqu'au début de 1753, la Compagnie lui envoya de nombreux avertissements, mais elle lui continua sa confiance ; après que toutes les conditions de la capitulation de Law furent connues, la confiance tomba et les avertissements cessèrent ; on préféra le rappeler. Que ce rappel ait déterminé la chute de notre empire naissant dans l'Inde, c'est possible, ce n'est pas certain. La mission Godehen, malgré un désastreux accord provisoire avec le gouverneur de Madras, laissa en fait toutes choses en suspens, comme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elles l'étaient au moment du départ de Dupleix ; ce fut la guerre qui éclata deux ans plus tard entre la France et l'Angleterre qui nous fit tout perdre, aussi bien dans l'Inde qu'en Amérique. Les fautes de Lally-Tollendal dépassèrent de beaucoup en importance et en gravité les erreurs ou les faiblesses de Godeheu : ce sont elles véritablement qui nous ont enlevé tout espoir de créer un empire français dans l'Inde.

II

Il était nécessaire de donner ces explications si l'on veut comprendre pourquoi Dupleix, après avoir fait un beau rêve, aboutit à un réveil douloureux. Rejeter toute la responsabilité de son échec sur la Compagnie et sur la Compagnie seulement est un procédé commode mais il n'est pas juste. La Compagnie fut assurément engagée dans la politique de Dupleix par l'acceptation tacite de ses conquêtes, et de ce fait elle contracta implicitement des obligations financières, qu'elle eut le tort et le malheur de répudier, mais elle ne cessa jamais de recommander la paix qu'elle désira sincèrement. La réalité est que Dupleix doit à peu près supporter à lui seul l'honneur de ses conceptions comme il fut la victime la disgrâce qui le frappa.

Il méritait certainement une autre destinée, autant que les fautes commises ne comptent pas. S'il avait comme tout homme quelques défauts, ces défauts lui faisaient plutôt tort à lui-même qu'ils ne nuisirent réellement aux intérêts dont il était chargé. Il était d'une susceptibilité excessive et d'une vanité sans borne, qui s'explique mal en un si grand esprit. Les titres et les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

honneurs exerçaient sur lui comme une sorte de fascination ; il fut fait marquis et officier de Saint-Louis et, se croyant des aptitudes militaires, demanda sans l'obtenir à être nommé maréchal de camp. Il accepta le titre indien de nabab d'Arcate sans savoir s'il pourrait en exercer les fonctions. Au demeurant, c'était un administrateur attentif, très ménager des deniers de la Compagnie qu'il évita toujours d'employer en dépenses somptuaires. Contrairement à des idées plus modernes, il estimait qu'il n'y avait de bonne administration que celle du détail et il étudiait à fond toutes les affaires. Ses instructions militaires révèlent une conscience très étroite de ses devoirs et une connaissance très sûre de toutes les nécessités du service. Dans le commerce il se montra tout à la fois avisé et entreprenant, et fit faire à la Compagnie des progrès et des bénéfices que la guerre interrompit à peine ; sur ce point du moins il était d'accord avec elle pour reconnaître que le développement des affaires était la première de ses obligations.

Au privé, c'était un homme de relations plutôt distantes ; son principal souci n'était pas de plaire ou de séduire. Disposant d'ailleurs d'un pouvoir presque absolu, il n'avait d'autre frein que son propre tempérament, qui le portait rarement aux extrémités ; avant de se prononcer, il écoutait les avis et même les provoquait ; il estimait qu'un chef ne doit jamais prendre un parti, sans s'être éclairé par plusieurs opinions. Au reste, nulle dureté dans le service ; composant avec le tempérament de ses administrés et les habitudes invétérées de l'Inde, il était plutôt porté à l'indulgence. Les affaires n'en allaient pas plus mal et s'il n'y avait eu la guerre, il n'eût rencontré dans son entourage que des collaborateurs dévoués, confiants et respectueux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais la guerre, en s'étendant sur des régions immenses, développa aussi quelques appétits ; presque tous les officiers firent des fortunes que l'on qualifierait aujourd'hui de scandaleuses, — il en était d'ailleurs de même chez les Anglais — et Dupleix lui-même n'y perdit rien, puisqu'au moment où les revenus du pays manquèrent, il put avancer près de trois millions de ses fonds personnels pour entretenir les hostilités. Ses richesses n'allèrent pas sans éveiller dans le public quelque jalousie et des critiques dont l'écho parvint jusqu'à Paris. Bien que les règles administratives fussent à cet égard moins strictes qu'elles ne le sont aujourd'hui, on ne laissa pas que d'en être défavorablement impressionné.

Ces critiques, il est vrai, n'osèrent pas s'affirmer trop ouvertement devant une entreprise dont chacun, à peu d'exceptions près, sentait la grandeur et la magnificence. Après la victoire d'Ambour et la prise de Gingy, on se rendit compte à Pondichéry que la création d'un empire français n'était nullement une utopie et qu'il suffirait d'oser pour réussir. L'amour-propre national aidant, l'entreprise devint vite populaire. Si l'on fait abstraction de difficultés que Dupleix n'apprécia pas à leur juste valeur, faut-il regretter qu'il ne l'ait pas réalisée ?

Si on l'examine avec les idées ou plutôt avec les nécessités de notre temps, on serait peut-être obligé de faire quelques réserves. L'Asie n'est plus un pays ouvert aux ambitions faciles ; dans tous les Etats de ce vaste monde il s'est créé un sentiment national très vif, et il serait malaisé à une puissance étrangère d'y former de force un établissement : une guerre pour s'emparer de l'Inde serait une formidable aventure. Maintenant ce serait la thèse de la Compagnie qui prévaudrait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais nous sommes au XVIII[e] siècle où ces préoccupations ne troublaient aucun esprit. Les peuples d'Europe se reconnaissaient un droit supérieur à disposer du sort des nations les plus faibles, en raison même de leur faiblesse. Dupleix avait les idées de son temps et il ne considéra pas un instant qu'il pouvait commettre un attentat contre l'Inde en l'assujettissant à la domination française. C'était le droit du plus fort qui s'exerçait dans le sens où l'a formulé La Fontaine. Contrairement à ce qui se passa en d'autres pays et en d'autres temps, il ne fut guidé par aucune préoccupation religieuse ; la conversion à la religion catholique d'un peuple habitué à une foi millénaire ne fut jamais son but ; ce ne fut non plus dans un intérêt de civilisation ou de progrès, ce vocabulaire est d'invention plus moderne ; ce ne fut pas non plus dans une intention politique, nul n'imaginait encore à cette époque que les colonies pussent un jour être associées à la vie et à l'existence même de la métropole ; Dupleix se proposa beaucoup plus simplement de rendre nos opérations commerciales plus faciles en retirant d'un territoire qui ne serait plus limité à la côte des revenus suffisants pour se passer des fonds de France, dont l'envoi était subordonné à des vicissitudes parfois fâcheuses. De là sa théorie du revenu « fixe, constant et abondant » qu'il formula de façon si magistrale en son mémoire du 16 octobre 1753.

Il s'était en effet rendu compte que les frais généraux de nos établissements étaient fort élevés pour un territoire extrêmement restreint et qu'ils ne coûteraient guère plus s'ils étaient répartis dans un pays plus vaste, d'où l'on tirerait tout à la fois de nouveaux revenus plus importants encore que ceux de l'établissement principal et des facilités plus grandes pour notre commerce : les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tisserands, blanchisseurs et teinturiers dont on avait besoin pour la confection ou la préparation des marchandises achetées pour la France, seraient désormais sous notre administration directe, avec le bénéfice de l'exclusivité commerciale, qui était la base des théories économiques du XVIII[e] siècle.

Il est possible que ce mémoire très étudié eût produit quelque impression à Paris s'il était arrivé deux ans plus tôt. Dupleix en eut bien quelques lueurs dès 1750 et la doctrine du « revenu fixe, constant et abondant » se trouve déjà esquissée dans quelques lettres de cette époque, mais soit qu'elle ne fût pas encore très claire dans son esprit soit qu'il attendit pour la mieux formuler qu'il disposât en fait des territoires dont il préconisait l'extension, il ne la formula d'une façon complète qu'à la fin de 1753, alors que son rappel était décidé et que Godeheu était sur le point de s'embarquer à Lorient. Que des idées purement politiques de domination, des idées impérialistes, comme on dirait aujourd'hui, se soient aussi glissées dans son esprit, l'homme était trop sensible aux honneurs et à la gloire pour ne pas céder à leurs séductions et à leur charme parfois dangereux ; qu'elles aient été l'inspiration première de ses projets et de son intervention dans les affaires du Carnatic, cela est plus douteux. Le gouverneur de Pondichéry était avant tout un représentant commercial de la Compagnie et lui-même s'entendait trop bien aux affaires pour ne pas sacrifier d'abord à Mercure avant d'honorer Mars ou Bellone. Mais lorsqu'à l'ombre du drapeau, le commerce et l'industrie peuvent prendre un plus grand développement, il y a tout profit. Du moins Dupleix le pensa et conforma à cette idée tout son esprit et toute son activité.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est en cela que les conceptions de cet homme furent nouvelles pour son époque. Au Sénégal et à la côte d'Afrique, on négligeait à peu près systématiquement l'intérieur pour ne se livrer qu'au commerce des esclaves et à quelques opérations secondaires sans importance. Les Iles d'Amérique étaient trop petites pour que l'on pût songer à limiter nos établissements à la côte, la souveraineté s'étendait normalement sur tout le pays ; au Canada qui était pour ainsi dire sans habitants et où les tribus n'avaient pas de demeures absolument sédentaires, on put fonder des bourgs et même des villes sans trop se préoccuper du droit de possession des Indiens ni se heurter à des intérêts très directs, mais dans l'Inde où il y avait une population nombreuse et des états constitués, avec une civilisation très ancienne et des traditions séculaires, il était peut-être moins prudent d'intervenir dans les affaires des princes avec l'arrière-pensée de profiter de leurs querelles pour fonder un empire sur la ruine de leur domination. Soucieuses du danger, les compagnies de France et d'Angleterre avaient toujours recommandé à leurs gouverneurs de se limiter à la côte, où elles étaient d'ailleurs sollicitées d'établir des comptoirs pour faire bénéficier les souverains concessionnaires du sol de droits de douanes fort utiles à l'équilibre de leurs budgets. Les gouverneurs de Madras et de Pondichéry s'étaient toujours conformés à ces instructions. En rompant avec ces traditions, Dupleix créa un fait nouveau dont le danger seul apparut à la Compagnie, aux Ministres et même à l'opinion. Il était donc naturel qu'on lui recommandât la paix : c'était la suite logique d'un siècle d'histoire et d'expérience et la direction des destinées d'un pays n'est pas affaire de caprice ou d'impression.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mieux placé pour juger des réalisations possibles, Dupleix crut que la désorganisation et l'inconsistance des puissances de l'Inde lui permettrait de créer un empire français dont il aurait fait hommage à sa patrie, et peu à peu, entraîné par les événements, il chercha réellement à le constituer sous sa seule et entière responsabilité. Mais, comme l'a fort bien dit un auteur latin du 1er siècle avant notre ère, Publius Syrus :

Bene cogitata sæpe ceciderunt male

Une bonne idée tourne souvent fort mal. Et les plus belles conceptions ne réussissent pas toujours.

Toutefois, malgré la faiblesse et la fragilité des moyens dont il disposa, l'histoire ne peut qu'enregistrer avec reconnaissance et admiration cette entreprise audacieuse et nouvelle qui honore autant l'homme qui l'exécuta que le génie français qui l'inspira. Dupleix n'a pas réussi et, si l'on considère le merveilleux développement pris par la colonisation européenne au cours du XIXe siècle, on ne peut que regretter la réserve des pouvoirs publics et des autorités constituées du siècle précédent, mais elle se justifie et qui sait si, dans des temps plus ou moins lointains, ce ne sera pas la Compagnie qui, sans le vouloir, aura été la plus clairvoyante en hésitant à imposer à des populations nombreuses et civilisées une domination dont elles ne veulent pas et dont rien ne garantit la durée ?

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

INDEX DES NOMS PROPRES

Abd er Rhaman (v. Muzaffer Khan).
Abdouladi Khan, 164.
Abdoul Faker Khan, 195.
Abdoul Ker Khan, 36.
Agi Abdalla, 7.
Ahmed Abdalli, 53, 86.
Albert (Marie-Madeleine), 138.
Albert (Rose-Elisabeth, épouse d'Arboulin), 272.
Alemguir II, 200.
Aliverdi Khan, 20, 192.
Amat, 219, 220, 222, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 246, 247, 248, 250, 273, 350, 393, 395, 396, 398, 402, 404.
Ananda Rangapoullé, dit Rangapa, 449, 456, 460, 461.
Anaverdi Khan, 2, 130, 241, 242, 243, 277.
Après (d') de Mannevillette, 425.
Arboulin (d'), 271, 272.
Argenson (d'), 225.
Arnaud, 389, 404, 405, 406, 423, 425, 426, 429, 433, 450, 451, 454, 455, 457, 458.
Assenalybeck, 184, 185, 191.
Astruc, 261.
Aubert de la Mogère, 138.
Aubry, 302.
Aumont (Jean-Baptiste), 138.
Aumont (M^lle^) ép. de Dampierre, 465.
Aumont (Marie-Rose-Françoise), ép. de Friell, 138.
Aureng-Zeb, 17, 281, 488.
Auteuil (d'), 219, 220, 221, 222, 229, 234, 236, 237, 242, 243, 244, 246, 247, 250, 273, 350, 393, 395, 396, 398, 402, 404.
Aymard, 36, 40.

Bacquencourt, frère de Dupleix, 295.
Bacquencourt (Madame de), 231, 399, 400.
Baker, 372, 373.
Balagirao, 14, 18, 22, 25, 26, 27, 28, 32, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 57, 60, 61, 62, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 79, 80, 84, 94, 102, 107, 108, 112, 116, 117, 118, 122, 125, 147, 149, 161, 163, 193, 200, 435, 437
Balbaderajou, 151.
Barnet, 380.
Barthélemy, 394, 396, 421, 464.
Bassalet jing, 8.
Bausset (du), 427, 447, 448, 450, 461.
Bayanor, 288.
Bertrand, 451.
Béthune (duc de), 222.
Boscawen, 292.
Bourquenoud, 451.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bouvet, 410.
Boyelleau, 424, 426, 464, 468.
Brain (de), 464, 468.
Brenier, 261.
Brignon, 230, 267, 268, 270, 400.
Bruno, 324, 325.
Bussy, tout le chapitre 1er de 1 à 204. — Chap. II et suiv. : 209, 212, 215, 217, 218, 219, 220, 223, 239, 244, 246, 261, 264, 265, 312, 328, 332, 343, 345, 352, 353, 358, 361, 364, 365, 383, 410, 420, 435, 436, 440, 446, 486, 489, 490, 491.

Calender Khan, 119, 135, 137, 138, 140, 145, 148, 164, 181, 184.
Cassidas Boucongy, 454, 457, 459.
Caslanier, 268, 331, 336.
Cerberet, 397.
Chanavas Khan, 16, 17, 80, 87, 159, 161, 162, 171, 180, 189, 192, 195, 197, 200.
Chanda Sahib, 51, 58, 139, 207, 208, 246, 284, 289, 290, 291, 293, 297, 305, 309, 315, 333, 343, 352, 366, 369, 481, 483, 484, 490.
Choquet, 233, 263, 404.
Clive, 202, 376, 379, 486.
Clouet, 423, 427.
Coja Abderrhaman, 119, 120.
Coja Camardi Khan, 195.
Colabau, 331, 336.
Conflans (Mis de), 124, 127, 128, 264, 265, 270.
Conti (prince de), 262.
Coquet, 132.
Courteille, 404.
Courtin, 394, 410.

Dampierre (de), 465, 466.
David, 225, 235, 291, 331, 336.
De Caix, 149, 150.
Degray ou Degrez ou Dugrez, 36, 37, 127, 174, 181, 187, 188, 189, 190, 201.
Delaitre ou Delaistre, 303, 305, 312, 313, 331, 336, 355, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 370, 374.
De la Lande Magon, 268, 269, 270.
Delarche, 450, 461.
De la Selle, 131, 132, 140, 144.
Delavigne-Buisson, 269.
Des Naudières, 467, 468.
Desvaux, 464.
Dioré, 61, 186.
Drugeon, 140, 144.
Du Châtelet (Mis), 222, 254, 271, 336.
Duguay-Trouin, 271.
Dulaurens jeune, 143, 149.
Du Lude, 371, 372, 374, 375, 376, 378.
Dumas, 165, 237, 271, 276, 287, 288, 306.
Dumont, 143.
Duplan de Laval, 143.
Dupleix (les créanciers de), 455.
Dupleix (la famille, le personnel et les musiciens de Dupleix, embarqués sur le *Duc d'Orléans*), 473, 474.
Dupleix (Guillaume), neveu du gouverneur, 141, 213, 262, 318, 388, 399, 403, 404, 405, 412.
Dupleix (Marc-Antoine), 401.
Dupleix (Madame), 15, 138, 140, 179, 306, 413, 430, 445, 448, 449, 456, 459, 460, 461, 462, 465, 468, 471.
Durocher de la Périgne, 61, 421.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du Saussay, 464, 468.
Duval de Leyrit, 347, 394, 396, 410, 464.
Duvelaër, 228, 237, 264, 292, 293, 294, 331, 337, 371, 374, 375, 376, 377, 378, 380, 387, 389, 409, 415.

Eglise (de l'), 469.
Espréménil (d'), 272, 275, 276, 277, 278, 280, 285.

Février, 424.
Fournier, 394.
Fowke, 376, 379.
Friell, 15, 131, 132, 135, 138, 140.
Friell (Mme, née Aumont), 138

Garnier (Francis), 203.
Gazluddin Khan, 8, 17, 25, 27, 28, 54, 58, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 74, 75, 100, 126, 139, 349.
Gèvres (duc de), 222.
Gilly, 264, 267, 268, 272, 273, 284, 285, 292, 331, 336.
Godeheu d'Igoville, 331, 336, 423.
Godeheu (de Zaimont), 71, 183, 186, 196, 197, 199, 201, 202, 232, 250, 261, 292, 294, 304, 305, 334, 339, 340, 341, 355, 364, 376, 377, 378, 379, 387, 389 à 475, 481, 483, 491, 492, 496.
Gosse, 242, 410.
Goupil, 46, 86, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 99, 102, 104, 105 125, 144, 146, 336.
Govindendas, 63, 454.
Guillard, 131, 138, 140, 451.
Guillaudeu, 394.
Guyonnet, 57, 86.

Haïder-Ali, 287.
Halyburton, 132.
Hamet Cha, 200.
Hardancourt (d'), 400.
Héguerty (d'), 270, 271, 284.
Holdernesse (Lord), 375, 376, 377, 378, 379, 381, 385.
Holkar, 61, 66, 92, 93, 200.
Hopkins, 132.
Hume, 376, 379.

Ibrahim, 36, 38, 45, 137, 143, 174, 181, 183, 184, 187, 188, 191, 192.

Jaffer Ali Khan, 71, 137, 138, 139, 140, 141, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 176, 184, 187, 188, 189, 190.
Jainville, 94, 95, 107.
Janogy, 28, 41, 44, 45, 46, 47, 93, 189, 190, 191, 193.

Kaunitz, 403.
Kerjean, 12, 13, 14, 17, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 89, 218, 242, 410, 456, 457.
Kerjean (Mad. de), 471.

La Bourdonnais, 229, 247, 262.
La Garde Jazier, 230, 271, 400.
Lally-Tollendal, 202, 471, 492.
La Londe, 418.
La Touche, 76, 213, 244, 336, 486.
Lavaur (Le P.), 434, 466, 467, 470.
Lavora (Mis de), 43.
Law (Jacques), 48, 57, 58, 217.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

259, 341, 369, 386, 410, 490, 491.
Lawrence, 486.
Lejuge, 410.
Lenoir, conseiller, 464.
Lenoir, gouverneur, 279, 287, 346.
Le Normand, 45.
Le Ridée, 144.
Le Rouge, 372, 386.
Le Termellier, 471.
Lobry, 460.
Louet, 214, 410.
Lozier Bouvet, 235.

Machault, 31, 210, 221, 223, 258, 296, 300, 303, 331, 336, 338, 339, 366, 372, 373, 374, 389, 391, 392, 397, 398, 405, 408, 409, 412.
Mafous Khan, 5.
Mahamet Ali, 2, 4, 5, 16, 21, 51, 54, 57, 58, 59, 65, 68, 69, 71, 72, 73, 78, 80, 95, 96, 122, 137, 138, 188, 196, 208, 216, 220, 241, 243, 244, 245, 246, 280, 291, 293, 302, 333, 334, 349, 352, 360, 366, 369, 371, 377, 380, 381, 382, 387, 434, 435, 439, 440, 485, 487, 488, 490.
Mahamet Cha, 53, 57.
Mainville, 46, 89, 102, 104, 105, 125, 430, 436, 486.
Maissin, 261, 436, 437, 438, 446.
Mansour Ali Khan, 53.
Marion du Mersan, 87, 146, 157, 410.
Martin, 144.
Martin (François), 279, 397.
Martin (le P.), 143.
Massac, 404.
Mathon (le P.), 468.
Maubares Khan, 131.
Michel, 268, 294, 295, 331, 336, 355, 356, 357.
Mirepoix (de), 353, 373, 377, 378, 384, 385, 415, 419.
Mirgoulam Houssein Khan, 459.
Mir Mohamed Oussen Khan ou Mir Mahamet, 87, 104, 105, 107, 110, 111, 116, 120, 123, 126, 127, 147, 149, 195.
Mirza Ismaël Beck, 152, 191.
Mogol (Le), 7, 15, 16, 17, 51, 54, 86, 87, 112, 166, 170, 172, 195, 200, 242, 251, 293, 313, 326, 328, 329, 349, 352, 361, 382.
Monjustin (le P.), 3, 57, 81, 82, 92, 183.
Montaran, 141, 224, 226, 229, 233, 264, 310, 319, 320, 337, 338, 339, 404, 429.
Montmorency-Laval, 264, 322, 336.
Moracin, 52, 90, 91, 99, 101, 111, 116, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 151, 152, 153, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 181, 183, 184, 187, 188, 189, 190, 191, 194, 201, 223, 420, 471.
Morarao, 49, 51, 69, 72, 437, 446.
Mortiz Ali, 85, 86, 164, 437.
Moubares jing, 195.
Moubares Khan, 195.
Moutrou Khan, 139, 142.
Muzaffer jing, 3, 4, 5, 6, 7, 13, 15, 18, 29, 62, 130, 132, 147, 158, 207, 242, 243, 244, 290, 299, 305, 308, 309, 336.
Muzaffer Khan, 4, 36, 38, 49.

Nabab (le) de Carnoul, 5, 6, 7, 13.
Nabab (le) de Cudappa, 6, 7.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nabab (le) de Savanour, 6, 7.
Nabab (le) de Vellore (v. Mortiz Ali).
Nandi Raja, 437.
Napoléon, 483.
Narsadévis, 63.
Nazerbi Khan, 40.
Nazer jing, 3, 6, 15, 16, 39, 80, 131, 209, 212, 214, 242, 243, 244, 277, 297, 300, 301, 302, 305, 306, 358, 366, 487.
Néamet Oulla Khan, 48, 49, 51, 59, 135, 137, 139, 163, 164, 184.
Nermel, 90, 93.
Newcastle (duc de), 376, 379, 386.
Nizam Ali, 8, 16, 54, 61, 106, 162.
Nizam oul Moulk, 18, 42, 62, 66, 73, 111, 134, 196, 199, 242, 281, 293.
Noailles (M[al] de), 229, 247, 262.
Noronha (le P. de), 460, 461, 467.

Officiers indiens de l'armée de Bussy (les), 123, 124.
Orme, 14, 18.

Panon, 132, 144, 189.
Papiapoullé, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 455.
Payot, 468.
Prévôt de la Touche (voir La Touche).
Publius Syrus, 498.

Racomdaulas, 93, 94.
Ragogy Bonsla, 44, 61, 66, 86, 90, 93, 107, 125, 160, 174, 189, 192, 193, 194.
Raja d'Ongol (le), 144, 149, 150.
Raja Sahib, 290, 336.
Rama, 466.
Ramdas pendet, 8, 9, 15, 16, 18, 45, 47, 50, 51, 52, 53, 55, 71.
Ram Raja, 27.
Reddy, 191.
Renault, 410.
Rivière (Henri), 203.
Roi de Tanjore (le), 2, 241, 288, 437.
Romi Khan, 51, 53, 90, 91, 92, 94, 95, 102.
Rostaing (de), 473.
Roth[1], 155, 156, 157, 272, 280, 281, 283, 284, 285.
Rouillé, 222, 229, 321, 408, 411.
Ruflet ou Rufflet, 36, 137.

Safquichen Khan, 163.
Saintard, 331, 336.
Saint-Aulas, 468.
Saint-Contest, 374, 384, 399.
Saint-Georges, 229, 263, 264, 271, 392, 400, 401.
Saint-Paul, 410.
Saint-Priest, 295, 296, 298, 299, 302, 304, 306, 313.
Salabet jing, tout le chapitre I[er] 1 à 204, puis chapitres suivants, 212, 237, 239, 245, 246, 247, 261, 266, 274, 315, 329, 349, 350, 352, 353, 361, 385, 434, 435, 437.
Saunders, 5, 16, 69, 95, 96, 109, 132, 197, 244, 259, 260, 267, 326, 371, 372, 373, 377, 378, 398, 414, 436, 439, 440, 441, 456, 460, 461.
Savalette de Magnanville, 222, 231, 232, 233, 234, 236, 318, 319, 401, 402, 404, 408, 429.

1. Erratum : lire partout Roth a. l. de Rooth.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Savalette (Charlotte de), 231, 401.
Scheabeddin, 66, 93, 200.
Sébastien de Nevers (le P.), 468.
Seyed Lasker Khan, 16, 28, 32, 36, 40, 44, 45, 47, 52, 55, 66, 76, 80, 87, 93, 95, 96, 106, 108, 109, 123, 125, 127, 160, 161, 162, 188, 192, 194, 197.
Shao, 27.
Silhouette, 141, 223, 268, 306, 307, 318, 319, 342, 348, 349, 350, 354, 391.
Sinnapetty, 44, 46.
Solminiac, 464.
Sornay, 464.
Sully, 479.
Sultangy, 28, 41, 47.

Tara Bye, 26, 27, 28, 32, 41, 163.
Théodore (le P.), 14.
Vareck (baron de), 465.
Vasdeo, 466.
Verzure, 268, 336.
Vincens ou Vincent[1], 17, 36, 38, 40, 46, 47, 89.
Vincens (Anne-Christine, ép. de d'Espréménil), 275.
Vincens (M^lle) dite Chonchon, 96, 167, 179, 199, 305, 306, 413.
Vinkatram Raja, 185.
Viziam Raja, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 176, 177, 180, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 194, 201.
Volton (de), 67.

Warren Hastings, 202.

1. Lire de préférence Vincens.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LES AFFAIRES DU DÉCAN

Pages.

§ 1. — De Pondichéry à Aurengabad *(12 janvier-18 juin 1751)*.

L'armée quitte Pondichéry. — Mort de Muzaffer jing (14 février) et avènement de Salabet j. : Ramdas Pendet divan. — Rivalité entre Bussy et Kerjean. — Occupation de Carnoul. — Premières négociations avec Balagirao, général des Marates. — Arrivée à Haïderabad (12 avril). — Les partis à la cour du soubab. — Salabet j. confirmé soubab par paravana du Mogol. — Arrivée à Aurengabad (18 juin). 1

§ 2. — De l'arrivée à Aurengabad à l'assassinat de Ramdas Pendet (*18 juin 1751-4 mai 1752*).

Vues de Dupleix sur le Bengale. — L'opposition aux Français à la cour du soubab. — Rapports avec le Mogol. — Guerre contre les Marates : affaire du 4 décembre, marche sur Pouna, retraite sur Ahmednagar. — Paix du 17 janvier 1752, rompue trois jours plus tard et rétablie presque aussitôt. — Dupleix songe à attirer à Trichinopoly une partie de l'armée du Décan : départ de Néamet oulla Khan. — L'assassinat de Ramdas Pendet (4 mai) remet tout en question..... 18

§ 3. — De l'assassinat de Ramdas Pendet au départ de Bussy pour la côte (*4 mai 1752-février 1753*).

Seyed Lasker Khan, premier ministre du Décan. — Faiblesse du soubab. — Bussy songe à se retirer : les menaces d'une attaque de Gaziuddin Khan le retiennent dans le pays. — Gaziuddin à Aurengabad : sa mort. — De Volton. — Projet d'attaque contre le Maïssour. — Nouvelle guerre avec Balagirao (novembre). — Bussy propose d'abandonner le Décan ; sa maladie ; sa retraite à Mazulipatam (février 1753)..... 51

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 4. — L'intérim de Bussy (*février-juin 1753*).

Goupil chargé de l'intérim des affaires. — Détresse financière. — Manœuvres de Seyed Lasker Kh. pour diviser nos forces : Jainville reste à Aurengabad avec un faible détachement. — Dupleix décide Bussy à retourner dans le Décan avec des pouvoirs élargis..... 89

§ 5. — La cession des quatre circars.

Bussy retourne à Haïderabad (15 juin). — Situation délicate des affaires : mauvaise manœuvre de Goupil, division de nos forces. — Mémoires de Bussy sur la politique à suivre. — Accord avec Mir Mohamed Oussen pour le paiement de nos troupes (1er septembre). — Bussy part pour Aurengabad, où il arrive fin novembre. — Cession des quatre circars... 105

§ 6. — Coup d'œil rétrospectif sur les affaires de Mazulipatam et de la Côte d'Orissa.

Cession de Mazulipatam et de Divy (septembre 1749). — Nazer j. nous fait chasser de Mazulipatam et d'Yanaon (mai 1750). — Reprise de Mazulipatam (juillet 1750). — Tentative des Anglais pour s'emparer de Divy (mars 1751). — Cession et occupation de Nizampatnam (février-mars 1751). — Importance de nos établissements. — Premiers rapports avec Jaffer Ali, gouverneur fermier de Rajamandry. — Moracin, commandant à Mazulipatam depuis le début de l'année 1752. — Cession des fermages de la province de Condavir (novembre 1752). — Organisation et revenus de nos nouvelles possessions. — Bussy à Mazulipatam. — Contestations entre Jaffer Ali et Viziam Raja pour les fermes de Chicacole et de Rajamandry. — Guerre avec le raja d'Ongol (mai-juin 1753)..... 130

§ 7. — La prise de possession des quatre circars.

Bussy ramené à l'idée de rester dans le Décan. — Chute de Seyed Lasker Khan : Chanavas Kh., premier ministre. — Mise en liberté des frères du soubab. — Bussy s'assure de tous les hauts postes du gouvernement. — Difficultés préalables à la prise de possession des circars : manque d'entente entre Dupleix, Bussy et Moracin ; la question du commandement ; embarras financiers. — Ibrahim Khan envoyé à la côte. — Les Marates dans la province de Chicacole. — La guerre contre Ragogy Bonsla. — La cérémonie du 7 juin. — Bussy se rend à Bezoara puis à Chicacole avec son armée..... 155

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

LA DÉFENSE ET LA CRITIQUE DE LA POLITIQUE DE DUPLEIX

I. — *La défense.*

§ 1. — La politique de Dupleix d'après sa correspondance avec la Compagnie, les ministres, les commissaires du roi, ses amis et sa famille..... 205

§ 2. — La mission d'Auteuil et les mémoires d'Amat..... 235

§ 3. — Le mémoire du 16 octobre 1753..... 248

§ 4. — La mission de Conflans..... 264

§ 5. — Quelques opinions particulières : mémoires de Gilly, d'Espréménil et Roth..... 267

II. — *La critique.*

§ 1. — Comment la Compagnie jugea les événements survenus dans l'Inde, de juillet 1749 au 3 octobre 1750..... 287

§ 2. — Jugement sur les événements survenus depuis le 3 octobre 1750 jusqu'à l'envoi d'une armée dans le Décan en janvier 1751..... 302

§ 3. — Impression produite par les succès de Bussy..... 312

§ 4. — Lettre du 2 janvier 1753, sur la politique générale préconisée par Dupleix..... 323

§ 5. — Impression produite en janvier-février 1753 par la capitulation de Sriringam..... 332

§ 6. — On envisage le rappel de Dupleix et l'on cherche les bases d'une nouvelle politique dans l'Inde..... 341

§ 7. — Deux opinions particulières sur la politique de Dupleix : Michel et Delaitre (janvier-fin 1754)..... 355

CHAPITRE III

LES CONFÉRENCES DE LONDRES ET LA MISSION GODEHEU

I. — *Les conférences de Londres.*

1. — Les compagnies anglaise et française conviennent d'ouvrir des conférences à Londres pour le règlement des affaires de l'Inde. Duvelaër et du Lude, négociateurs français.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2. — Résumé des négociations.

3. — Examen de quelques points particuliers : reconnaissance de Mahamet Ali, affaires du Décan, neutralité au-delà du Cap de Bonne-Espérance..... 371

II. — *La mission Godeheu.*

1. — La Compagnie et le ministre, influencés par la nouvelle de la capitulation de Sriringam, songent à envoyer un commissaire dans l'Inde et offrent la mission à Godeheu qui la refuse (mars 1753).

2. — Les lettres reçues de l'Inde en juin 1753 renouvellent et accroissent les craintes de la Compagnie. Machault décide enfin Godeheu à accepter d'aller dans l'Inde comme commissaire du roi.

3. — Comment la famille et les amis de Dupleix considèrent cette mission ; ils décident de lui envoyer son parent M. Arnaud pour lui exprimer les sentiments de la Compagnie et de l'opinion.

4. — Les bateaux de l'Inde n'arrivant pas, Machault craint que les affaires n'aillent plus mal et décide par un acte secret de rappeler Dupleix. — Instructions données à Godeheu le 1er novembre. — Départ du commissaire, 31 décembre.

5. — Comment Dupleix accueillit la nouvelle de la mission Godeheu..... 388

CHAPITRE IV

GODEHEU ET DUPLEIX DANS L'INDE

1. — Arrivée de Godeheu à Pondichéry. Il notifie en secret à Dupleix l'ordre du roi qui le rappelle en France et lui laisse la liberté d'annoncer lui-même son départ qui, ainsi, paraîtra volontaire.

2. — Godeheu demande à Dupleix des informations sur sa politique : celui-ci ne désavoue aucun de ses actes. — Résumé des mesures militaires et diplomatiques prises par Godeheu : trêve puis paix conditionnelle avec les Anglais..

3. — Explications au sujet des comptes de Paplapoullé.

4. — Des comptes personnels de Dupleix avec la Compagnie. — Etat des dettes de Dupleix : règlement de quelques comptes particuliers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5. — Départ de Dupleix. — La Compagnie eut-elle quelque désir tardif d'annuler son ordre de rappel ?

6. — Impression produite dans l'Inde par le rappel de Dupleix. 423

CHAPITRE V

Conclusion..... 477

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 14 AVRIL 1928
PAR L'IMPRIMERIE
F. PAILLART A
ABBEVILLE (SOMME)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Digitized by
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES

Revue de l'Histoire des Colonies Françaises. Années 1912 à 1927. Les trois premières années, 50 fr., les autres.. 40 fr.

Premier voyage du Sieur de la Courbe fait à la Coste d'Afrique en 1685, publié par P. Cultru. LVIII-320 p. 30 fr.

Jean Law de Lauriston : **Mémoires sur quelques affaires de l'Empire Mogol (1756-1761),** publiés par A. Martineau. LXV-590 p..... 50 fr.

La Mission de la « Cybèle » en Extrême-Orient (1817-1818), Journal de voyage du Capitaine A. de Kergariou, publié par Pierre de Joinville. XXI-248 p..... 20 fr.

La Relation sur le Tonkin et la Cochinchine de Mr de la Bissachère (1807), publiée par Ch. B.-Maybon. 186 p. 12 fr.

Instructions aux Gouverneurs français en Afrique occidentale. T. I : **1763-1881,** et tome II : **1881-1870,** publiées par Chr. Schefer. XXXII-496 pages et XII-686 pages. Prix. Chaque volume..... 50 fr.

La question de la Louisiane, par F.-P. Renault. 1918. in-8 de 242 p..... 18 fr.

Le Pacte de famille et l'Amérique. La politique franco-espagnole de 1760 à 1792, par F. P. Renault. 1922. in-8 de 458 p.. 40 fr.

La Famille Dupleix en Chatelleraudais aux XVIe et XVIIe siècles, par Maurice Prouteaux. 1921. in-8 de 60 pages. 6 fr.

L'Amiral Dupré et la conquête du Tonkin, par M. Dutreb. 1923. in-8 de XXIV-138 p..... 15 fr.

Études Sénégalaises (1785-1826), par Paul Marty. In-8e de IV-236 p..... 24 fr.

Le projet français de commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI, par F. Charles-Roux, 1925, in-8e de XXIV-106 p..... 9 fr.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
University of Michigan

Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE UNIVERSITY OF MICHIGA

Digitized by Google
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BOUND

JAN 28 1954

UNIV. OF MICH. LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02020 4288

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

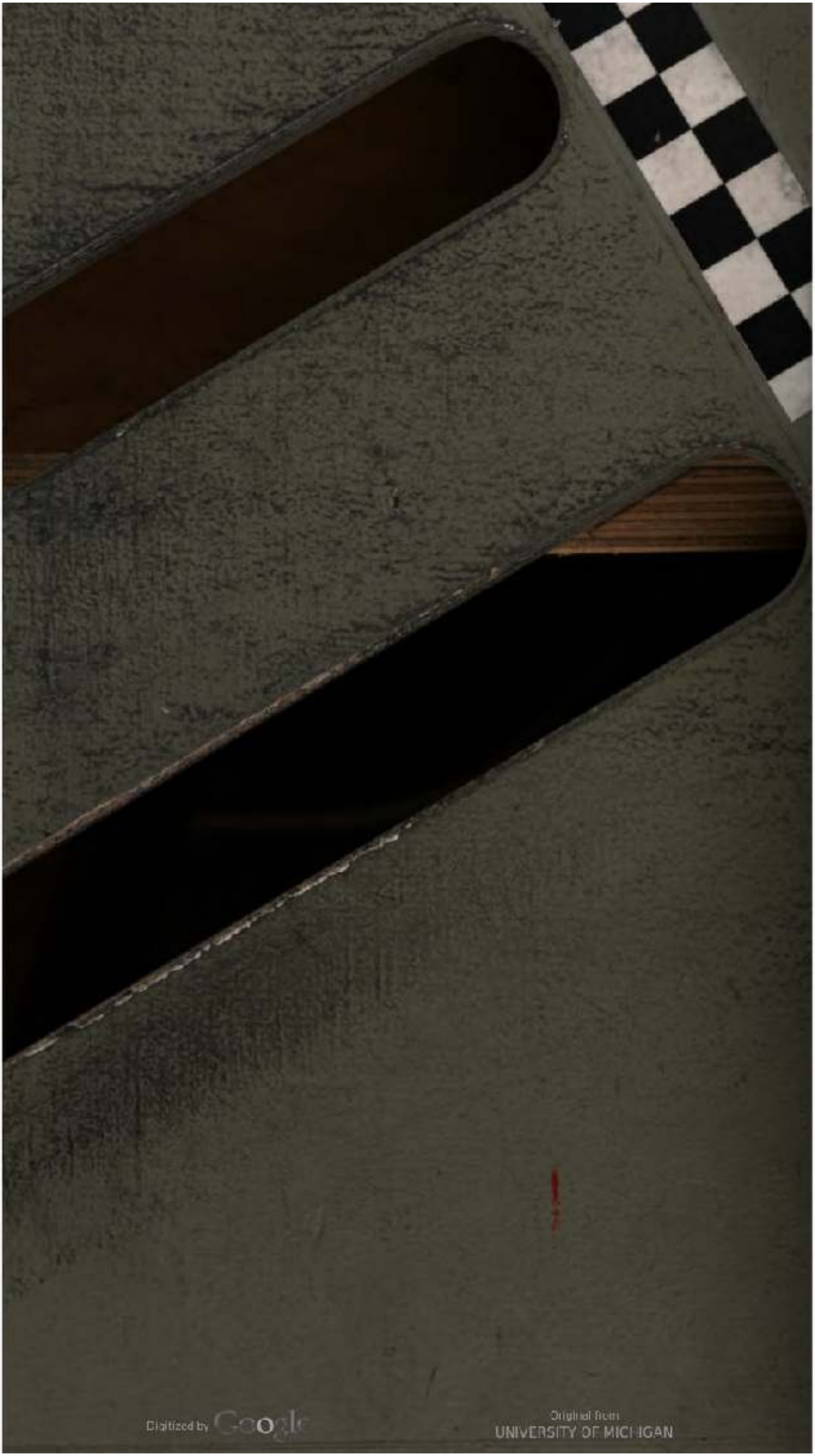
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN